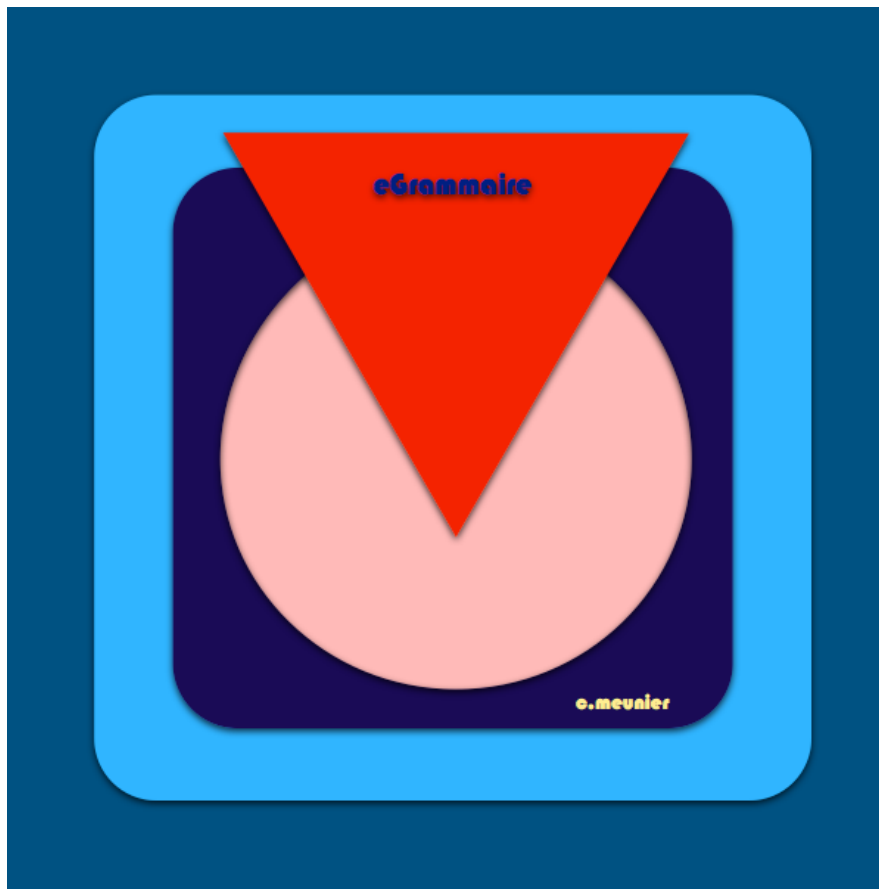


Christian Meunier

eGrammaire

la théorie grammaticale du site www.egrammaire.com



Version PDF

EDITIONS du FLE
Marseille

Du même auteur

- Petit Guide de la traduction systématique CMV Berlin 1986 ISBN 3-89283-001-0
- Grammaire raisonnée Le Verbe CMV Berlin 1987 ISBN-3-89283-003-7
- Einführung in das Programmieren eines Personal Computers : eine Einführung für Sprachdozenten und Sprachstudenten CMV Berlin 1987
- La Cosaque Edilivre Paris 2008 ISBN 978-2-8121-0185-4
- Français, bougez-vous le Q Edilivre Paris 2011 ISBN 978-2-332-46616-7
- Marche de Rakoczy à Saint-Avold Editions du Net Suresnes 2013 ISBN 978-2-312-01197-4



Vous qui voulez travailler votre grammaire, vous trouverez sur le site www.egrammaire.com tous les tests, tous les exercices corrigés par l'ordinateur, tous les conseils nécessaires pour apprendre, apprendre à apprendre et gérer votre motivation. Inscrivez-vous. L'utilisation est gratuite.

Vous pouvez aussi, sans inscription, et en vous aidant de ce livre, faire les exercices dans la rubrique *exercices seuls* de ce même site.

© Christian Meunier
EDITIONS du FLE Marseille

ISBN 979-10-94113-02-8

Dépôt légal septembre 2014

1. Grammaire... Vous avez dit «grammaire» ?

Avant de se lancer dans l'étude d'une grammaire, il serait bon de se demander ce que l'on va y trouver.

Pour beaucoup de gens, la chose est claire: une langue se compose d'un vocabulaire et d'une grammaire. Le vocabulaire, c'est l'ensemble des mots, et la grammaire, c'est la façon de s'en servir. Comme dirait Cyrano, c'est un peu court, jeune homme!

Nous n'allons pas essayer de définir ce qu'est une grammaire, mais plutôt ce que nous voulons mettre dans la nôtre.

1.1 Les domaines linguistiques abordés par la grammaire

Je suppose que vous avez besoin d'une grammaire pour avoir une **description** du français. Vous voulez savoir **comment le français fonctionne**, afin de pouvoir comprendre, mais aussi parler ou écrire cette langue correctement. Dans ce cas, considérez-vous comme mon invitée... Vous vous étonnez que je m'adresse à une femme? Étant donné que la majorité des gens qui s'occupent de l'enseignement des langues sont des femmes, que la majorité des étudiants de français sont en fait des étudiantes, vous conviendrez avec moi que j'ai plus de chance de m'adresser à une femme qu'à un homme. Je me permettrai donc de m'adresser à une lectrice... Et si vous êtes de sexe masculin, faites l'effort que doivent faire les femmes que l'on appelle hommes (homo sapiens) pour vous identifier à ma lectrice...

Partons, si vous le voulez bien, du principe que **notre grammaire doit décrire le fonctionnement du français**.

□ Pour fonctionner, une langue a bien sûr besoin d'**unités de sens**. Le linguiste appelle la plus petite unité de sens un **lexème**, ou un **morphème** lorsqu'il a un sens grammatical.

Par exemple, **chat** est un lexème, qui représente l'animal bien connu, alors que **un** est un morphème, puisqu'il a une dimension grammaticale

un masculin / singulier

qui s'ajoute à ses valeurs lexicales:

quantité = 1 / indéfini

Bien sûr, vous vous dites: « Mais... Ce sont des mots... ». Ce n'est pas tout à fait vrai. Prenons l'exemple *chaton*. C'est un mot. Mais vous pouvez reconnaître deux parties:

chat = l'animal bien connu

on = le diminutif masculin signifiant *petit*

Vous retrouvez d'ailleurs le lexème **-on** dans d'autres mots:

un caneton → un petit canard

un girafon → une petite girafe mâle

un ânon → un petit âne

un garçon → un petit gars

-> Mais ces lexèmes / morphèmes sont eux-mêmes constitués d'unités plus petites, qui ne signifient rien par elles-mêmes, mais qui servent à construire les unités porteuses de sens, et que l'on appelle, pour l'oral, des **phonèmes**, et pour l'écrit, des **lettres**.

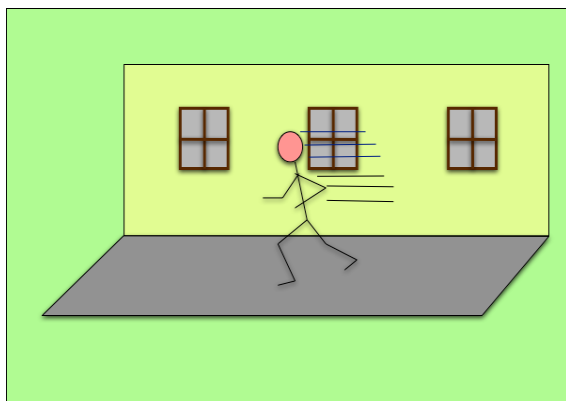
Ainsi, le lexème *pot* est constitué des 2 phonèmes /po/, et des 3 lettres {pot}.

Nous avons donc deux sortes d'unités de base:

1. Les unités porteuses de sens: lexèmes / morphèmes.
2. Les unités non porteuses de sens, servant à construire ces unités porteuses de sens : les phonèmes à l'oral, les lettres à l'écrit.

Vous pourriez, chère lectrice, être tentée de penser que cela se fait grâce aux règles syntaxiques. N'allez pas plus vite que la musique.

Admettons que je veuille décrire l'image suivante:



Un homme court dans la rue

Comment expliquer cette phrase?

J'utilise les lexèmes: **homme courir dans rue**

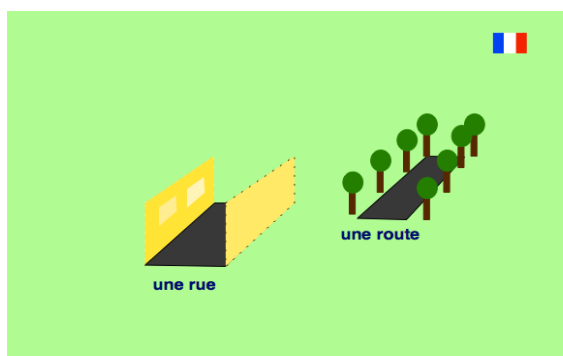
⇒ Pourquoi est-ce que j'emploie les lexèmes **homme, courir et rue**? J'ai recours pour cela à des **règles sémantiques**: il faut connaître la signification des lexèmes pour utiliser celui qui convient.

⇒ Pourquoi est-ce que j'emploie le lexème *dans*, et non pas, par exemple, *sur*, comme n'importe quel germanophone le ferait?

Pour l'expliquer, il faut avoir recours à des règles de **pragmatique**.

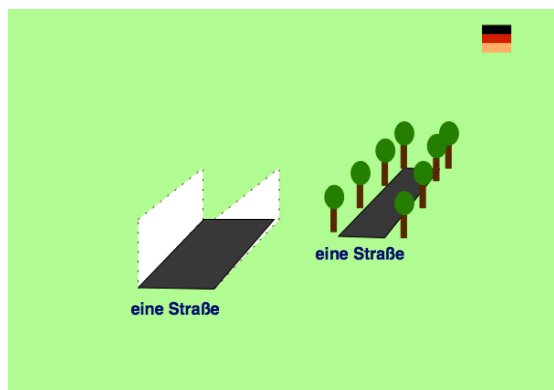
« Qu'est-ce donc que cela? », vous demandez-vous. Eh bien c'est très simple: les Français ont une certaine façon de voir ce qui les entoure.

Pour un Français, voici une **rue**, avec des maisons de chaque côté. La rue et les murs constituent un volume, dans lequel l'homme se trouve : Il est donc **dans la rue**.



Et voilà une **route**, avec des arbres ou non, mais sans mur.. La route n'est pas un volume, mais un ruban, une simple surface. Les voitures roulent donc **sur la route**.

Ainsi, la rue est la version pour la ville, alors que la route est celle de la campagne.



Et voilà une **Straße** pour un Germanophone. Les maisons et les murs ne sont pas importants et ne font pas partie de la **Straße**. Celle-ci est donc considérée comme une surface sur laquelle on marche.

Le même lexème sert d'ailleurs pour la campagne, puisque l'important, c'est la partie horizontale, sur laquelle on se déplace. S'il veut faire la différence, le Germanophone dira, pour la route, **Landstraße**, qui serait une rue / route à la campagne.

Vous comprendrez aisément pourquoi, vu à la

française, on emploie *dans*, puisque l'homme se déplace dans un volume constitué par la route et les deux murs, alors que, vu à l'allemande, il se déplace sur une surface, ce qui justifie l'emploi de sur **auf (= sur)**. Si l'on employait **in = dans**, on pourrait avoir l'impression que l'homme est enfoncé dans le goudron.

«Qui a raison?» demanderez-vous? Le Français en français, et l'Allemand en allemand, puisque chacun présente les choses comme sa langue lui permet de les voir. On apprend à penser en même temps que l'on apprend à parler notre langue maternelle, et notre façon de penser est souvent enfermée dans la langue et a du mal à franchir ses limites, ce qui rend difficile l'acquisition d'une nouvelle langue.

⇒ Comment expliquer maintenant le morphème « *la* »?

Il faut avoir recours à la syntaxe: les lexèmes substantifs ont une caractéristique syntaxique nommée **genre**. Ici, le lexème *rue* est féminin. On pourrait être tenté de dire qu'il s'agit là d'une caractéristique de sens. Mais comme une rue n'a pas de sexe, elle pourrait aussi bien être masculine, comme un boulevard ou un cours méridional.

Par exemple, une table est féminine en français, alors qu'elle est masculine en allemand (*der Tisch*). De même que la chaise (*der Stuhl*).

Mais il faut aussi avoir recours à la sémantique. En effet, si l'on dit *la* au lieu de *une*, c'est parce qu'il n'y a ici qu'une seule rue. Elle est donc définie par le fait qu'elle est unique de sa sorte, devant moi. En outre, tout le monde peut la voir.

⇒ Comment expliquer *cet*?

D'abord, il va falloir avoir recours à la **sémantique**, pour expliquer que l'on montre l'homme. Donc, on emploiera un démonstratif. Ensuite, on aura recours à la **syntaxe** pour expliquer pourquoi on emploie un masculin.

Et enfin, il faudra avoir recours à la **phonétique**, donc à la prononciation pour expliquer le **t** de *cet*.

Nous aurons ensuite recours à nouveau à la **syntaxe** pour expliquer l'ordre des mots, et pour expliquer la conjugaison du verbe *courir*.

Il ne nous reste plus qu'à résumer quelles catégories de la linguistique nous avons utilisées pour décrire cette modeste phrase:

1. la syntaxe,
2. la sémantique,
3. la phonétique et
4. la pragmatique.

Vous ne serez donc pas surprise, chère lectrice, que nous ayons recours à ces quatre domaines dans cet ouvrage. Cela ne veut pas dire que nous allons envisager tous les aspects de ces sciences. Nous nous contenterons de prendre ce dont nous avons besoin, et de butiner, comme les abeilles, pour faire notre miel grammatical.

1.2 Notions de règles

Pour montrer le fonctionnement du système qu'est la langue française, nous nous servons de **règles**. Certains voient les règles de grammaire comme un mode d'emploi. Pour faire marcher un appareil, on lit le mode d'emploi, et on fait ce qui est inscrit. Si on le suit fidèlement, on doit arriver à le faire fonctionner.

En fait, les règles ressemblent plutôt à une recette de cuisine: prenez un œuf, séparez le jaune du blanc... Il ne reste plus qu'à suivre la recette, et l'on obtient le plat désiré. Si vous avez déjà fait la

cuisine d'après un livre, vous avez sûrement déjà fait la même expérience que moi:

- ❑ On vous dit de prendre 250 g de beurre. Résultat: la pâte vous colle aux doigts. Vous êtes obligée de rajouter 100 g de farine pour que la pâte soit présentable. Moralité: 200 g auraient suffi.
- ❑ On vous dit de mettre au four à feu doux pendant 30 mn. Résultat: le gâteau n'est pas cuit... ou il est brûlé, si vous avez une autre façon de comprendre feu doux.

Les règles de grammaire sont très semblables aux recettes de cuisine:

- ❑ Certaines sont justes et marchent bien (accord du participe conjugué avec être, conjugaisons)
- ❑ d'autres sont imprécises (article partitif, choix des pronoms relatifs)
- ❑ d'autres encore sont fausses (emploi des temps du passé)
- ❑ d'autres enfin n'ont pas encore été formulées, parce que personne ne s'est jamais posé de question sur le sujet.

En outre, il existe une multitude de règles, mais on ne voit pas toujours comment elles fonctionnent les unes par rapport aux autres, lesquelles ont priorité, ni dans quel ordre il faut les appliquer.

Le devoir d'une grammaire est donc de fournir pour chaque problème envisagé des règles précises, qui présentent le problème sous la forme d'un système. Il faut que l'on montre comment les règles fonctionnent les unes par rapport aux autres, et en particulier, en cas de contradiction entre règles, laquelle a la priorité.

1.3 Des règles? Pour qui?

Pour faire une grammaire, **il faut savoir à qui l'on s'adresse.**

- ❑ quel est le niveau des lectrices? Les débutantes ont d'autres problèmes que les avancées, ou que les spécialistes.
- ❑ s'adresse-t-on à des gens dont le français est la langue maternelle, ou à des non-francophones?

1.3.1 Quand on apprend sa langue maternelle, on a plusieurs avantages

- ❑ On ne connaît encore aucune langue: on peut donc apprendre à penser et à parler en même temps. La pensée est donc conforme à la langue. Pour la pragmatique, il n'y a rien de mieux.
- ❑ On a le temps. Le petit Français met plusieurs années à apprendre les bases de sa langue. Il est constamment corrigé par ses parents, il fait ses expériences linguistiques, voyant ce qui marche et ce qui ne marche pas aux résultats, il a l'occasion de s'exercer constamment. L'école, plus tard, précisera les choses en s'appuyant sur l'acquis oral, et en ouvrant la porte du code écrit.
- ❑ On peut donc apprendre sa langue de façon intuitive, au début même, sans aucune grammaire, et on n'aura recours à la grammaire que pour affiner ses connaissances.

1.3.2 En revanche, l'étranger, lui, a appris à penser avant d'utiliser le français

La langue maternelle, avec laquelle on a appris à penser, est toujours présente, et rien ne se fait sans elle.

Il ne pourra pas apprendre de façon intuitive, car il n'est plus innocent, sa langue maternelle déformant sa façon de voir, faussant son analyse de la langue étrangère. En outre, il faut faire vite.

Il a donc besoin de règles de grammaire pour gagner du temps, et sa connaissance du français sera plus cognitive, plus consciente.

1.3.3 Faire une grammaire pour des non-francophones, cela revient

- ❑ à savoir quels problèmes se posent aux étrangers auxquels on enseigne la langue.
- ❑ à présenter ces problèmes en système, avec des règles précises et si possible justes.
- ❑ à savoir établir des ponts entre les divers problèmes, pour montrer la langue entière comme système.
- ❑ pour expliquer, il faut raisonner avec la lectrice, lui montrer le chemin qui mène aux explications, discuter avec elle les problèmes qui se posent et les résoudre avec elle. L'idéal serait bien sûr de faire une grammaire qui se lise comme un roman, et qui explique comme un traité de mathématique... Voilà deux objectifs quelque peu contradictoires...

1.4 Qu'allons-nous faire ?

1.4.1 D'abord, parlons de notre public.

→ Cette grammaire s'adresse à des non francophones ayant au minimum 5 de français, (niveau B2 / C1 du *Cadre européen commun de Référence pour les langues*) et en particulier:

- ❑ aux élèves révisant la grammaire pour leur équivalent du baccalauréat (Abitur, Maturat, Humanités, etc.),
- ❑ aux étudiantes ou étudiants de français en cours d'études,
- ❑ aux enseignantes et enseignants de français.

→ Elle s'adresse aussi à des francophones, en particulier:

- ❑ aux étudiantes et étudiants en Français Langue étrangère (FLE)
- ❑ aux enseignantes et enseignants de FLE.
- ❑ aux étudiants se préparant au concours d'orthophoniste.

1.4.2 Qu'offre-t-elle ?

Elle se propose de présenter la langue française en tant que **système**. Pour cela, on montrera une série de problèmes grammaticaux d'ordre général, que l'on systématisera, et l'on montrera les interactions qui lient ces divers domaines.

Le problème majeur de l'enseignement du français langue étrangère (FLE) est que l'apprentissage de la grammaire a lieu de façon **morcelée**, les éléments grammaticaux apparaissant séparés, au gré de l'enseignement. Selon les dires de mes étudiantes, les enseignantes, sauf quelques rares exceptions, ne prennent pas la peine, dès qu'un phénomène grammatical a été complètement vu en X épisodes, de faire une pause dans leur enseignement pour faire le bilan, systématiser les connaissances.

Le résultat immédiat de cette façon de procéder est que l'élève conçoit la grammaire du français comme une **accumulation de petites règles** de portée minime, accompagnées d'une **multitude d'exceptions**, alors que, très souvent, il existe des **règles générales**, phonétiques par exemple, qui expliquent très bien ce qui semble être une multitude d'exceptions. Mais pour systématiser, encore

faut-il connaître ces règles. Il faut donc fournir aux élèves et aux enseignantes un outil qui leur permette de montrer comment fonctionne le français, et qu'il y a plus de règles que d'exceptions, le tout étant de connaître ces règles.

1.4.3 Comment allons-nous procéder ?

1.4.3.1 L'étendue de cet ouvrage

Il aurait évidemment été possible d'étudier un certain nombre de grammaires, et d'en faire la synthèse, afin de construire la grammaire la plus complète sur le marché.

En ce qui nous concerne, nous procéderons différemment.

Le but d'un enseignant est de **transmettre son savoir** à ses élèves, pour qu'ils atteignent son niveau, et qu'ils disposent, au début de leur carrière, du savoir qu'il a acquis lui-même au cours de nombreuses années d'apprentissage, d'enseignement et de réflexions. Partant sur de telles bases, l'élève doué aura ainsi un bagage lui permettant, un jour, de dépasser son maître.

Nous partons du principe que l'élève doit acquérir une grammaire utilisable tous les jours. Nous ne rechercherons donc pas la petite bête, le détail pittoresque. Nous n'irons pas chercher tous les détails. Nous voulons donner à notre lectrice, ou à notre lecteur, les grandes lignes, l'essentiel. Nous irons cependant dans le détail, chaque fois qu'il le faudra.

Cette grammaire sort donc directement d'une tête d'enseignant. Cela ne veut pas dire que nous ayons tout inventé. Bien au contraire, beaucoup d'éléments nous ont été fournis par l'enseignement de nos enseignantes et enseignants, qui le tenaient eux-mêmes de leurs propres enseignants. Mais il est aujourd'hui difficile d'accorder des titres de maternité ou de paternité. Citons donc :


- tous mes enseignants, de la maternelle à l'université, qui ont assuré les bases de mes connaissances et de ma capacité de réflexion, et en particulier Mme Arène, institutrice de CE2 à Nice, et M. Riche, instituteur de CM2 à Alger, qui ont éveillé mon intérêt pour la grammaire. (Eh oui, c'est une vieille histoire...)


- mes élèves du CES de Frévent dans le Pas-de-Calais, du Lycée Ahmed Mangué de Sahr, au Tchad, du Lycée Euregio de Bocholt (Allemagne), à qui j'ai eu la grande joie d'expliquer la grammaire,

- mes étudiantes et étudiants de la Freie Universität de Berlin, qui m'ont forcé, pendant 31 ans, à améliorer mes méthodes et mes connaissances.

Chacune de ces personnes a participé à sa manière à l'élaboration de cet ouvrage.

Si l'on part donc du principe que le savoir se transmet, nous ferons une différence entre le **savoir assimilé** et le **savoir à consulter**.

 **Le savoir assimilé** est celui que l'on a en tête, et qui est disponible à tout moment. C'est en gros celui qui est lié à la parole. Chaque individu se forme son propre français, qui lui permet de réaliser une certaine performance. Nous appellerons l'ensemble de ce savoir individuel **parole**. C'est sur cette parole que nous voulons agir, afin de permettre à nos élèves de réaliser des performances honnêtes.

 **Le savoir à consulter** est l'ensemble de toutes les connaissances possibles sur le français. Pour avoir une idée de ce savoir, jetez un coup d'oeil sur le rayon de français de la bibliothèque universitaire de votre université. Il n'est évidemment pas question d'acquérir un tel savoir au cours de vos années d'études. On peut même se demander si toute une vie suffirait. De toute façon, ce savoir reste disponible, tant que la bibliothèque existera, et nous pourrons donc aller le consulter en cas de besoin. D'ailleurs, ce savoir grandit tous les jours, puisque la langue française évolue, et que des études constantes viennent enrichir ce savoir.

Vous comprendrez donc que nous voulons vous présenter un savoir qui rentre dans une tête moyenne, et contenant les éléments nécessaires, pas plus, mais pas moins.

1.4.3.2 Les moyens employés

Nous allons essayer de construire ce savoir **en discutant et en raisonnant ensemble**. Pour cela, nous allons franchir des étapes. Si donc vous voulez que nous apprenions ensemble, il faudra lire le chapitre entier, en commençant par la première ligne, et en vous arrêtant à la dernière.

Comme l'enseignement de la grammaire est réputé austère et difficile, nous essaierons de garder le contact en préférant employer des **termes simples**, plutôt que des mots compliqués, la compréhension du problème nous semblant avoir priorité sur la façon de le nommer.

Nous avons pour habitude de choisir des exemples frappants, qui manquent quelquefois de délicatesse, mais qui ont prouvé, dans l'enseignement, leur force d'impact. Nous nous excusons donc par avance pour toutes les jambes cassées, les morts ou adultères qui viendront illustrer nos divers exemples.

Nous serons souvent amenés à raconter de petites histoires, à faire des rapprochements qui vous paraîtront bizarres, mais qui ont déjà subi, avec quelque succès, l'épreuve de l'enseignement.

Enfin, nous aurons quelquefois recours à des illustrations ou des graphiques destinés à faciliter l'explication, selon les conseils de NAPOLÉON, qui disait, paraît-il, qu'un petit croquis vaut mieux qu'un long discours.

1.4.3.3 Comment se servir de cette grammaire

Tout dépend, bien sûr, de ce que vous voulez obtenir.

- ☑ Si vous voulez avoir une vue d'ensemble du français, sans négliger les détails, nous vous conseillons de commencer par la première ligne, et de vous arrêter à la dernière. Prenez votre temps. Lisez les explications, essayez de les comprendre, suivez le raisonnement pas à pas. Lorsqu'on fait référence à une illustration, regardez-la chaque fois que le texte s'y rapporte.
- ☑ Si vous voulez comprendre un problème, reportez-vous au chapitre qui le traite, et tâchez de le lire du début à la fin. Comme les explications se fondent sur un raisonnement, il est très important de suivre celui-ci pas à pas.
- ☑ Si vous voulez approfondir un détail, vous pouvez aller sur le site www.egrammaire.com faire les tests, les exercices corrigés par le site, et utiliser les outils mis à votre disposition. Avec ce livre comme support d'apprentissage, vous pouvez faire les exercices directement (*Exercices seuls*).

1.4.3.4 Pourquoi cet ouvrage est-il en français ?

Une grammaire du FLE s'adresse par définition à des enseignants de français, donc, à des gens qui comprennent le français, mais aussi à des élèves de français langue étrangère (F.L.E).

Lorsque ces étudiants sont en France, ils viennent de plusieurs communautés linguistiques différentes, et le français est la seule langue qui leur soit commune.

Ces élèves peuvent aussi se trouvent souvent à l'étranger, où ils font partie d'une communauté linguistique unique (anglophone en Angleterre, germanophone en Allemagne, etc.), et l'on peut se demander pourquoi on ne ferait pas une grammaire en allemand, une autre en français, profitant de l'occasion pour faire une étude contrastive du français et de leur langue maternelle.

Notre expérience nous a toujours montré qu'une étude contrastive, pour intéressante qu'elle soit, n'apportait que rarement un plus à l'enseignement.

D'abord, si l'on veut apprendre la langue comme un **système**, on ne peut que comparer deux systèmes entre eux. Or, les gens de langue maternelle, s'ils ont une **vision intuitive de leur langue**, l'ignorent en tant que **système**. En effet, si vous demandez à un Français qui n'enseigne pas le F.L.E. de vous expliquer l'article partitif, vous serez surprise de voir qu'il ne sait pas du tout de quoi vous parlez. En effet, seuls les étrangers ont des problèmes avec l'article partitif. Moralité: Le Français ne sachant pas qu'il y a là un problème, il ne pourra pas vous expliquer comment cela fonctionne. Et si vous voulez faire une comparaison entre le français et l'allemand, **vous allez être obligée d'expliquer sa propre langue au Français**, lequel aura du mal à vous croire si vous n'êtes pas de langue maternelle française.

Si donc, pour montrer à des Allemands la différence entre le français et l'allemand, il faut leur expliquer l'allemand et le français, il n'est plus question de gagner du temps! Sans oublier que les élèves allemands ne sont pas d'accord entre eux lorsqu'on leur demande comment cela fonctionne dans leur langue, chacun ayant une expérience différente par rapport à elle.

D'ailleurs, si vous voulez expliquer le français, vous n'avez pas besoin d'une autre langue. **Le français s'explique très bien en français.** À condition que les apprenants aient un niveau suffisant

Notre expérience personnelle nous amène aussi à nous méfier des explications données en allemand sur le français. En effet, on utilise trop souvent des **termes inadéquats**. Par exemple, de nombreux enseignants ont tendance à nommer le complément d'objet direct **accusatif**, et le complément d'attribution **datif**.

Par exemple:

Paul montre ses photos de vacances à sa grand-mère.

dire que **ses photos** est un accusatif et que **grand-mère** est un datif ne correspond pas du tout aux réalités françaises. En effet, le français est sensible aux constructions **sans préposition**, et à celles **avec préposition**.

En allemand, en revanche, il existe des **cas**, et ces cas peuvent s'employer **avec ou sans préposition**. On aura ainsi:

ich danke dir (je te remercie): **datif sans préposition**

ich gehe zu dir (je viens te voir): **datif avec préposition (zu)**

ich sehe dich (je te vois): **accusatif sans préposition**

ich denke an dich (je pense à toi): **accusatif avec préposition (an)**.

Le résultat, c'est que les élèves associent **datif** à la préposition **à**, ce qui les amènera à dire:

* ~~je remercie à ma mère~~

* ~~je suis à toi~~ (pour = ich folge dir: je te suis!!!)

et autres "joyeusetés" de ce genre.

On peut évidemment employer un terme français, même en allemand, pour décrire le français, mais on peut encore mieux le faire directement en français.

En outre, raisonner en français habituera la lectrice à **l'argumentation française**. Or, suivre une argumentation, et savoir argumenter soi-même, cela peut être considéré comme un but appréciable. D'autant plus que la répétition d'expressions, de tournures, des articulateurs employés par l'auteur finit par s'imprimer dans l'esprit de la lectrice.

Enfin, il n'est pas pensable de faire une grammaire en plusieurs langues, pour des raisons tout bêtement économiques.

Nous tenons donc absolument à expliquer le français en français, mais nous n'hésiterons pas à faire référence à d'autres langues que nous connaissons lorsque nous l'estimerons utile.

1.4.3.5 Quels domaines seront traités ?

Liste des chapitres traités:

- **Avant-Propos: Grammaire, vous avez dit "grammaire"?**
- **Bases de la langue**
 - [Le système phonique et l'intonation du français.](#)
 - [La forme affirmative.](#)
 - [La forme interrogative.](#)
 - [La forme négative.](#)
 - [La mise en relief.](#)
- **Le groupe nominal**
 - **Les déterminants**
 - [L'article](#)
 - [Les démonstratifs](#)
 - [Les possessifs](#)
 - [Les indéfinis](#)
 - **Adverbes et adjectifs**
 - [Les adjectifs qualificatifs](#)
 - [Les adverbes](#)
 - [Les adjectifs numéraux](#)
 - [Le nom](#)
 - [Les pronoms personnels](#)
- **Le verbe**
 - [Le verbe : Voix, modes, temps, valence](#)
 - [Formation des temps et conjugaisons\(\[lire ou télécharger\]\(#\)\)](#)
 - [Emploi des modes et des temps](#)
 - [Les temps de l'indicatif](#)
 - [Les temps du passé \(imparfait, passé simple, passé composé\)](#)
 - [Le conditionnel \(Conjugaison / Emploi\)](#)
 - [Le subjonctif \(Conjugaison / Emploi\)](#)
 - [L'impératif \(Conjugaison / Emploi\)](#)
 - [L'infinitif \(Conjugaison / Emploi\)](#)
 - [Les participes: passé, présent / Le gérondif/ L'adjectif verbal](#)
 - [L'accord du participe](#)
- **L'articulation syntaxique des idées**
 - [Phrase simple / phrase complexe](#)
 - [Le discours rapporté](#)
 - [Les relatives](#)
 - [Les complétives](#)
 - **Les circonstancielles et leurs équivalents**
 - [Les circonstancielles de temps](#)
 - [Les circonstancielles de cause](#)
 - [Les circonstancielles de conséquence](#)
 - [Les circonstancielles de but](#)
 - [Les circonstancielles de concession](#)
 - [Les circonstancielles de condition](#)
 - [Les circonstancielles de comparaison](#)

1.5 eGrammaire

La grammaire que vous avez sous les yeux rassemble toute la théorie utilisée sur le site www.egrammaire.com. Vous retrouverez donc sur ce site les mêmes exemples et les mêmes explications.

Pourtant, si vous voulez vraiment apprendre ou réviser la grammaire française dans sa totalité en autonomie, nous vous conseillons fortement et chaleureusement d'utiliser ce site pour profiter des tests et des exercices corrigés, des aides à l'apprentissage (apprendre à apprendre et gestion de la motivation), du forum de discussion des apprenants et du contact avec un enseignant

Cette version écrite vous permettra de lire en toute tranquillité sans avoir besoin d'utiliser d'ordinateur ou de tablette. Elle vous servira de version de référence, et vous aurez de plus l'ensemble du savoir en un bloc, les chapitres étant disséminés sur le site.

Et puis, qui sait, vous la lirez peut-être comme un roman...

1.6 Enseigner la Grammaire du français pas à pas

Cette grammaire se double d'un autre ouvrage destiné aux enseignantes et enseignants de F.L.E., et leur présentant une méthode leur permettant de mieux enseigner la grammaire en faisant participer de façon active les apprenants, et intitulé :

Enseigner la Grammaire du français pas à pas.

Cet ouvrage s'appuie sur la théorie grammaticale du site eGrammaire et sur tous ses exercices auto corrigés.

Il est fondé sur une approche participative des apprenants, leur proposant des feuilles de route guidant leurs recherches en groupes, leur permettant de découvrir eux-mêmes, en confrontant leurs résultats, et avec l'aide ponctuelle et fédératrice de leur enseignante, le fonctionnement du système que constitue la langue française.

Les problèmes sont par ailleurs exposés aux enseignantes, et les exercices corrigés et commentés.

Enseigner la Grammaire du français pas à pas suit la même progression qu'eGrammaire. Les deux ouvrages, soutenus par le site, constituent les trois volets d'un triptyque traitant de la grammaire du français, dans l'optique du FLE. Ces trois volets sont complémentaires, et défendent une même vision de la grammaire.

2. Le système phonique et l'intonation du français

Avant de décrire le système phonique du français, il va falloir revoir quels sont les organes qui servent à former ces sons, et que l'on appelle organes phonateurs, ainsi que ceux qui participent à l'audition et à la compréhension.

Ensuite, il nous faudra voir quelles méthodes on emploie pour former les consonnes et les voyelles. Nous donnerons ensuite une description de ces sons, et nous montrerons quelles difficultés ils posent à des élèves non francophones.

2.1 Les organes participant à la parole

Nous nous occuperons d'abord des organes articulateurs, et puis, plus succinctement, des organes auditifs.

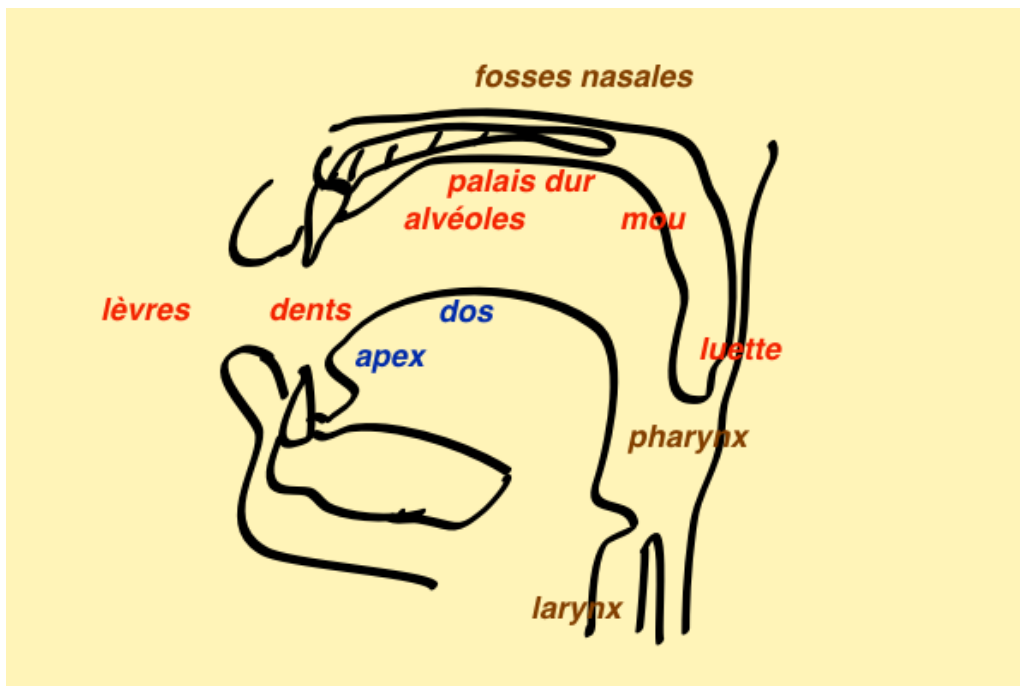
2.1.1 Les organes phonateurs

Les organes participant à la phonation, outre le cerveau et le système nerveux, sont:

- les poumons, fournisseurs d'air,
- les bronches et la trachée-artère,
- le larynx, qui contient les cordes vocales,
- le pharynx, carrefour de plusieurs voies,
- les fosses nasales et le nez,
- la langue, en particulier la pointe et le dos,
- les alvéoles, le palais dur, le palais mou (appelé aussi voile du palais), la luette,
- les dents,
- les lèvres.

Vous avez sans doute quelques petits problèmes avec l'anatomie en langue française : nous allons représenter tout cela sur un schéma. Cependant, comme les poumons, les bronches et la trachée-artère sont de simples fournisseurs d'air, et qu'ils fonctionnent de la même façon pour chacun des sons, nous nous limiterons aux organes supra-glottaux, c'est-à-dire ceux qui sont situés au-dessus des cordes vocales.

Imaginez que, d'un coup d'épée, nous coupions une personne de haut en bas: nous obtiendrons ce que l'on appelle une coupe sagittale du genre de celle-ci:



Pour faire plus savants, nous aurons besoin d'employer les adjectifs correspondant à ces organes. Voici un tableau qui vous permettra de retrouver l'adjectif correspondant aux organes ou aux parties anatomiques cités:

Organes ou parties anatomiques	adjectif correspondant (au féminin)
cordes vocales	sonore (contraire: sourd)
fosses nasales et nez	nasale
langue pointe dos	apicale (apico-) dorsale (dorso-)
lèvres dents alvéoles palais dur voile du palais luette pharynx larynx	labiale dentale alvéolaire palatale vélaire uvulaire pharyngale laryngale

Les cordes vocales sont capables de vibrer. Elles vibrent environ à 100 Hz (vibrations par seconde) chez les hommes, 200 Hz pour les femmes et 300 Hz pour les enfants.

Le **voile du palais** est très important. Outre le fait qu'il vibre chez certains dormeurs, provoquant alors un ronflement intempestif, il est capable de se soulever, fermant alors le passage vers le nez, ou de s'abaisser, ce qui permet alors à une partie de l'air de passer par le nez. Dans ce dernier cas, et si les cordes vocales vibrent, les fosses nasales vont également entrer en vibration, et le son sera **nasal**.

Nous reparlerons des organes ci-dessus lorsque nous décrirons les divers phonèmes.

2.1.2 Les organes responsables de l'audition

Outre le cerveau et le système nerveux (ici, nerf auditif), l'organe responsable de l'audition est bien évidemment l'**oreille** (au nombre de deux, comme vous vous en doutez).L'oreille se compose de:

l'oreille externe l'oreille moyenne l'oreille interne	contenues dans un os, le rocher.
---	----------------------------------

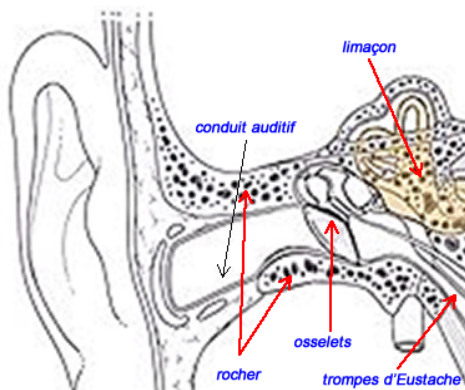
- ❑ **L'oreille externe** se compose du pavillon, du conduit auditif externe, et du tympan.
- ❑ **L'oreille moyenne** se compose de la caisse du tympan, dans laquelle se trouve la chaîne des osselets, la trompe d'Eustache, qui communique avec le rhinopharynx, et la paroi interne, qui communique avec l'oreille interne par la fenêtre ovale (où se rattache l'étrier) et la fenêtre ronde.
- ❑ **L'oreille interne**, qui se compose, entre autres, du labyrinthe membraneux (membrane basilaire, membrane de Reisner, canal cochléaire) et des canaux semi-circulaires, ces derniers étant responsables de l'équilibre.

Pour rester simple, disons que le son pénètre dans l'oreille par l'oreille externe. Il fait vibrer le tympan. Celui-ci ne peut vibrer que si la pression est la même à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'équilibre est rétabli par l'ouverture de la trompe d'Eustache, qui a lieu lorsque l'individu déglutit (lorsqu'il avale sa salive).

La vibration du tympan est transmise par la chaîne des osselets à l'oreille interne, par l'intermédiaire de la fenêtre ovale.

Les osselets transmettent le mieux les fréquences autour de 2000 Hz. C'est ce qui explique pourquoi c'est de 1000 à 3000 Hz que l'oreille est le plus sensible, alors qu'elle est capable de percevoir les sons de 16 à 16000 Hz, cette limite supérieure s'abaissant avec l'âge.

Les osselets transmettent le mieux les fréquences autour de 2000 Hz. C'est ce qui explique pourquoi c'est de 1000 à 3000 Hz que l'oreille est le plus sensible, alors qu'elle est capable de percevoir les sons de 16 à 16000 Hz, cette limite supérieure s'abaissant avec l'âge.



Le phénomène de l'audition est très complexe, et encore incomplètement connu. Notons que le décodage des vibrations en influx nerveux a lieu dans l'oreille interne. Celle-ci est sensible aux *variations d'intensité* (son plus ou moins fort), de *fréquence* (son plus ou moins aigu) et de *durée* (son plus ou moins long).

L'oreille ne perçoit pas de la même façon les sons venus de l'extérieur, qui lui parviennent par l'oreille externe, portés par l'air ambiant,

et les sons produits à l'intérieur, qui sont transmis par le rocher. Ainsi, le locuteur entend sa voix **par l'intérieur**, alors qu'il entend celle des autres **par l'extérieur**. C'est ce qui explique que l'on soit si étonné lorsqu'on entend pour la première fois sa propre voix, enregistrée, et qui parvient donc pour la première fois à l'oreille par la voie aérienne.

L'oreille ne sert pas qu'à écouter les autres. Lorsque le locuteur parle, ses oreilles contrôlent en permanence sa production, permettant d'ajuster la voix lorsque l'articulation sort des normes. Cette correction a du mal à s'établir lorsque la personne chante, alors qu'elle écoute une chanson avec son baladeur. L'oreille entend à la fois la voix de son propriétaire par la voie interne, et celle de la vedette (plus la musique) par la voie externe, ce qui la désoriente et explique pourquoi son propriétaire chante particulièrement faux.

Maintenant que nous avons fait connaissance avec les organes, nous allons voir comment ils fonctionnent.

2.2 Le système phonique du français

2.2.1 Les phonèmes du français

Nous allons considérer deux aspects: les phonèmes, et l'intonation.

Définitions:

Par **phonème**, nous entendons un son de la parole, c'est-à-dire une unité linguistique de deuxième articulation. Un phonème représente **la plus petite unité orale du langage, dénuée de sens**. Les phonèmes servent à construire des unités de première articulation, qui sont les plus petites unités porteuses de sens (lexèmes, morphèmes, etc.).

Les phonèmes se divisent en deux grandes catégories: les *consonnes* et les *voyelles*, auxquelles nous ajouterons les *semi-consonnes*, qui sont des voyelles réalisées comme des consonnes. Tout le monde croit savoir ce qu'est une consonne. Pourtant, rares sont ceux qui peuvent en donner une définition.

Notre définition des consonnes et des voyelles

Nous appellerons *consonne* un phonème qui est prononcé avec un obstacle. Une *voyelle* sera alors un phonème prononcé sans obstacle.

2.2.2 Les consonnes

2.2.2.1 Description des consonnes du français

Voyelles et consonnes

Lorsque l'on veut produire des sons, on a le choix entre deux méthodes de base :

- on peut **faire vibrer les cordes vocales**, et la bouche reste assez ouverte pour que **l'air puisse sortir sans être gêné**. C'est le cas lorsque l'on prononce [a] ou [i]. L'air sort sans obstacle, et l'on produit donc **une voyelle**.

- on peut aussi **mettre un obstacle sur le chemin de l'air**. L'obstacle gêne alors l'air. Cet air produit un bruit de frottement [s] (obstacle partiel), ou une explosion [p] (obstacle total). Comme il y a création d'obstacle, nous avons affaire à **une consonne**.

- on peut bien sûr également combiner les deux méthodes en ayant un obstacle, accompagné de la vibration des cordes vocales. C'est le cas lorsque l'on prononce [b] ou [z].

La solution **voyelle** est celle qui produit la plus forte intensité. Si vous voulez, dans la rue, attirer l'attention de quelqu'un, il vaudra mieux produire une voyelle qu'une consonne.

Eh! Houhou! et au téléphone *Allo!*

En revanche, si nous allons ensemble au cinéma, et que je discute un peu trop pendant le film, vous me ferez taire discrètement en disant:

chut [ʃt] où le [y] n'est pas prononcé.

Il y a plusieurs façons de réaliser un obstacle: la méthode utilisée s'appellera **mode d'articulation**.

Le **lieu d'articulation**, lui, décrit l'endroit où l'obstacle est réalisé. Cet endroit dépend de l'organe utilisé.

Pour décrire une consonne, on précisera:

- son mode d'articulation
 - son lieu d'articulation
 - si les cordes vocales vibrent (sonore) ou non (sourde)
 - si l'air passe par le nez et fait vibrer les fosses nasales (nasale) ou non (orale).

Le mode d'articulation

La première façon de réaliser un obstacle, c'est d'empêcher l'air de passer complètement. L'air s'accumule alors derrière l'obstacle, la pression augmente, et lorsqu'elle atteint une valeur suffisante, **l'obstacle cède, et l'air sort brusquement en produisant une explosion.**

On appellera une consonne produite de cette façon une **occlusive**

obstacle total → occlusive

Il y a, en français, plusieurs occlusives:

Les occlusives du français			
sourdes:	[p], pou	[t], toi	[k] cou
sonores:	[b], bon	[d], des	[g] gars
nasales:	[m], moi	[n], nos	[ŋ] champignon

La seconde façon est de réaliser un passage étroit, si étroit que l'air ne peut passer qu'en frottant fortement sur les parois. L'air produit des tourbillons, et le tout produit un bruit.

On appellera une consonne produite ainsi une **constrictive**.

obstacle partiel → constrictive

Il y a plusieurs **constrictives** en français :

Les constrictives du français				
sourdes:	[f], fou	[s], soi	[ʃ] chou	
sonores:	[v], vol	[z], zoo	[ʒ], joue	[ʁ] roue

Pour certaines autres consonnes, un organe capable de vibrer (la pointe de la langue, ou la luette) s'oppose au passage de l'air. Le courant d'air repousse l'obstacle, mais celui-ci, tendu, se met à vibrer. On appelle ces consonnes des **vibrantes**.

Le français en connaît deux :

Les vibrantes du français	
sonore	[r], [R] roue

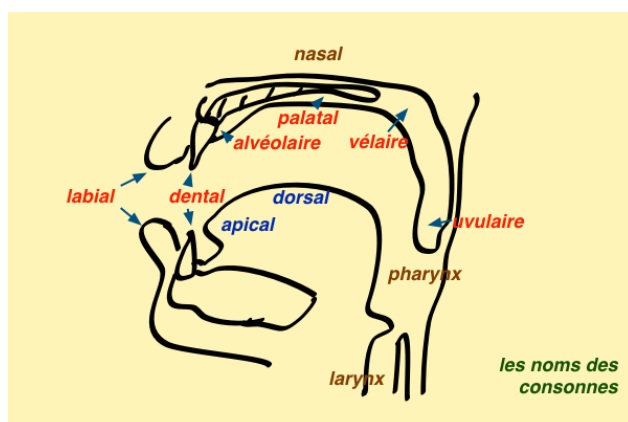
La première, qui fait vibrer la pointe de la langue, correspond au /r/ des paysans ou gendarmes de comédie, la seconde au /r/ qui vibre lorsque l'on est énervé, et que l'on dit « **J'en ai marre!** », beaucoup d'air sortant de la bouche et faisant vibrer la luette.

Enfin, une consonne est réalisée au moyen d'un **obstacle partiel**, placé de telle façon que l'air sort **par les côtés** de cet obstacle. Avant la fin de la réalisation, l'obstacle cède, produisant un léger bruit. Cette consonne se nomme **latérale**. Il s'agit de la consonne :

La latérale du français	
sonore	[l] libellule

□ le lieu d'articulation

Les consonnes sont classées également selon l'endroit où se réalise l'obstacle. Voici un schéma de la cavité buccale, et l'adjectif correspondant à l'endroit où l'obstacle est formé :



Labiale, dentale, labiodentale, alvéolaire, palatale, vélaire, uvulaire, pharyngale, laryngale

En combinant la langue et le lieu :
Apico-alvéolaire, dorso-palatale,

Et avec la participation des fosses nasales :
Nasale (contraire : **orale**)

Parmi les consonnes, nous aurons:

1. des **bilabiales**: l'obstacle est formé par les deux lèvres:

bilabiales	sourde	sonore	nasale
	[p] pou	[b] bout	[m] mou

2. des **labiodentales**: la lèvre inférieure vient toucher les dents supérieures

labiodentales	sourde	sonore	nasale
	[f] fou	[v] vous	

3. des **apico-alvéolaires**: la pointe de la langue entre en contact (occlusives, vibrante, latérale) avec les alvéoles, ou s'en approche (constrictives)

apico-alvéolaires	sourdes	sonores	nasale
occlusives	[t] tout	[d] doux	[n] nous
constrictives	[s] sou	[z] zoo	
vibrante		[r] roue	
latérale		[l] loue	

4. des **palatales**: la langue vient toucher le palais, ou s'en rapproche.

pré-palatale: la langue se rapproche de la partie avant du palais

médiopalatale: la langue se rapproche de la partie médiane du palais

postpalatale: la langue se rapproche de la partie postérieure du palais

palatales		sourdes	sonores	nasale
occlusives	postpalatales	[k] coup	[g] goût	
	médiopalatales			[ŋ] vigne
constrictives	prépalatales	[ʃ] chou	[ʒ] joue	

5. des **vélaires**: le dos de la langue vient toucher le **voile du palais**

vélaires	sourde	sonore	nasale
	[k] coup	[g] goût	

Les phonèmes [k] et [g] sont des **palatales** devant des voyelles articulées à l'avant de la bouche, comme [i], et des **vélaires** devant des voyelles articulées à l'arrière, comme [u].

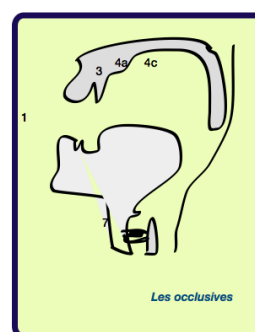
6. des **uvulaires**: le dos de la langue se rapproche de la **luette**:

uvulaires	sourde	sonores	nasale
constrictive		[ʁ] roue	
vibrante		[R] roue	

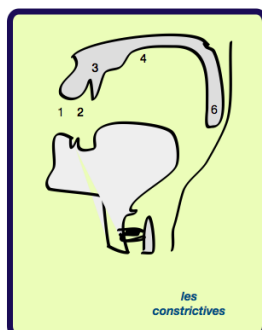
Voici les consonnes replacées sur leur point d'articulation:

Les occlusives

	sourde	sonore	
		Orale	nasale
1	p	b	m
3	t	d	N
4 a			ɲ
4 c	k	g	
7	?		



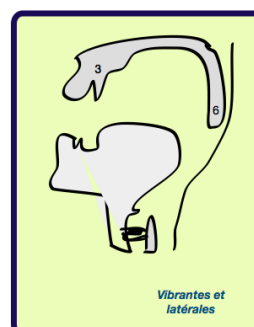
Les constrictives



	sourde	sonore
2	f	v
3	s	z
4	ʃ	ʒ
6		h

Les vibrantes et la latérale

	vibrantes	latérale
3	r	l
6	R	

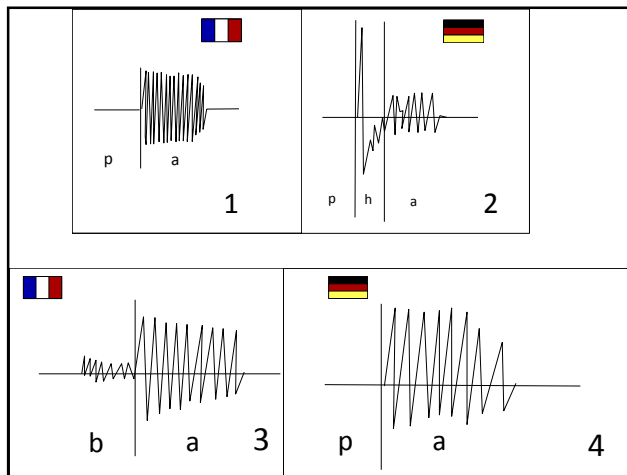


2.2.2.1.1 Quels sont les problèmes posés par les consonnes?

2.2.2.1.1.1 Problèmes des occlusives

□ Sourdes /sonores

Le premier problème vient du fait que les différentes langues n'ont pas la même façon d'articuler les occlusives sourdes:



Sur ce schéma, vous voyez /pa/ observé sur un oscilloscope. Ce document se lit de gauche à droite.

Au début, la courbe est plate. C'est le moment où, la bouche étant fermée, l'air s'accumule derrière les lèvres. La courbe quitte tout à coup la ligne zéro, et une vibration a lieu: elle représente la voyelle [a]. Le premier battement de cette vibration est l'explosion du [p]. Rien de bien enthousiasmant pour l'instant.

Regardez à présent le document n° 2. Il représente aussi /pa/, mais prononcé par un Allemand. Vous reconnaissez le début plat, la vibration du [a], mais **l'explosion** du [p] est

beaucoup **plus forte** que pour le français, et entre l'explosion et la voyelle, on dénote une dépression, un trou assez important. A quoi est due cette différence?

* Le Français:

1. ferme les lèvres et les cordes vocales
2. presse l'air contenu dans les poumons. Cet air presse contre les cordes vocales. Sous la pression, le larynx remonte légèrement. La pression de l'air placé entre les cordes vocales et les lèvres augmente légèrement.
3. ouvre les lèvres. L'air enfermé entre les cordes vocales et les lèvres sort en explosant. Comme la pression est faible, l'explosion l'est aussi. Comme les cordes vocales sont fermées, elles sont tendues, et peuvent se mettre à vibrer instantanément.

* L'Allemand:

1. ferme les lèvres, mais laisse les cordes vocales ouvertes.
2. presse l'air contenu dans les poumons. Cet air passe entre les cordes vocales et vient presser contre les lèvres. La pression de l'air est forte, car les poumons ont de la force.
3. ouvre les lèvres. L'air sort en explosant. Comme la pression est forte, l'explosion l'est aussi. Comme les cordes vocales sont ouvertes, elles ne sont pas encore tendues. Elles se tendent donc pour vibrer. Pendant le temps qu'elles mettent à se tendre, de l'air continue à sortir. Les cordes vocales, en se fermant, créent un obstacle partiel, si bien que l'air produit un bruit. Ce bruit n'est autre qu'un souffle s'apparentant au [h], et qui représente cette aspiration caractéristique des langues germaniques.

Ce problème ne serait pas très important si ce [h] ne faisait pas partie d'un système.

Il est banal de dire qu'en français, les consonnes sourdes et sonores s'opposent. Par exemple, **poisson** et **boisson** ne s'opposent que par le [p], qui est sourd, et le [b], qui est sonore. Tout le reste est identique. Nous savons en effet que [b] est un [p] sonore. L'oscillogramme n°3 le montre bien: pour [ba], la ligne n'est plus plate: il y a une vibration, qui correspond à l'activité des cordes vocales.

La différence entre [p] et [b] est donc fondamentalement une **différence sourde / sonore**.

Notons aussi deux différences annexes:

* la constrictive sourde est prononcée avec **plus d'énergie** que la sonore.

* la constrictive sourde est **plus longue** que la sonore. En effet, la phase où la pression d'air augmente ne peut durer très longtemps si les cordes vocales vibrent, puisque, pour chaque vibration, un peu d'air franchit le larynx. L'air s'accumulant entre le larynx et les lèvres, la pression au-dessus des cordes vocales finit par être aussi élevée que la pression au-dessous, ce qui finit par bloquer le mouvement des cordes vocales, qui ne peuvent plus se soulever.

Si vous regardez maintenant l'oscillogramme n° 4, réalisation allemande de [b], vous verrez qu'il n'y a pas de vibrations avant l'explosion de l'occlusive.

Ainsi, le /b/ est réalisé sans vibration des cordes vocales. **Ce /b/ allemand est donc un /p/ français.**

En fait, il y a des Allemands qui réalisent les occlusives sonores comme les Français, d'autres, les plus nombreux, les réalisant sourdes. Donc, pour les Allemands:



La différence fondamentale entre /p/ et /b/, c'est que [p] est réalisé avec un souffle [p^h], alors que /b/ est réalisé sans souffle, [b] ou [p].

Nous avons trois réalisations concurrentes:

son produit	identifié par les Français comme	par les Allemands comme
[p ^h]	/p/	/p/
[p]	/p/	/b/
[b]	/b/	/b/

Vous voyez sans peine le problème qui se pose pour le [p], que les Français identifient comme un /p/, alors que les Allemands l'identifient comme un /b/.

Si une Allemande (ou encore une Autrichienne ou une Suisse alémanique) commande une bière dans un café, et qu'elle ne parle pas trop bien le français, elle peut très bien commander: **[ynpjɛR]**, ce qui amènerait le garçon à comprendre: **une pierre**. Heureusement, les pierres ne font pas partie des boissons disponibles, si bien qu'il ne s'en rendra sans doute pas compte.

Le problème serait différent si cette cliente de café travaillait sur un chantier, où se trouvent aussi bien des **pierres** que des **bières**.

Le problème révèle toute son ampleur si l'on essaie de trouver d'autres exemples:

bon / pont

rade / rate

poisson / boisson

et si l'on sait que la différence entre sourdes et sonores n'existe guère pour les constrictives allemandes, le problème devient encore plus inquiétant:

**ils sont ↔ ils ont / poisson ↔ poison / cadeau ↔ gâteau / cou ↔ goût /
car ↔ gare**

□ Le /ŋ /, comme Champagne

Le phonème /ŋ / n'est pas très important, puisqu'il a une fréquence d'emploi de 1/10 000 (on en prononce un tous les 10 000 phonèmes).

Pourtant, il nous intéresse car c'est un bon exemple de tricherie.

/ŋ/ est une consonne occlusive médiopalatale sonore nasale. Dans la phase d'occlusion, la pointe de la langue se place **contre les dents inférieures**, et c'est le **dos de la langue** qui vient toucher le **palais dur**.

Les étrangers ne disposant pas de ce phonème vont le réaliser en deux étapes:

- comme il s'agit d'une nasale, ils prononcent d'abord /n/ (pointe de la langue contre les alvéoles).
- Et comme il s'agit d'une palatale, ils rajoutent la constrictive palatale /j/.

/ n / + / j / = / n j /

Cette tricherie n'est pas bien méchante. Il est d'ailleurs bien difficile de distinguer, à l'oreille, la copie de l'original. Il y a d'ailleurs des Français qui trichent aussi. Comme ils ont appris « sur le tas », ils répètent ce qu'ils croient entendre, et s'ils croient entendre /nj/, ils répètent /nj/. Si personne ne les corrige, ils vont persister dans leur erreur.

□ Problèmes du coup de glotte

Le coup de glotte /ʔ/ est une consonne occlusive sourde laryngale. Cela signifie que l'occlusion est faite par la **fermeture des cordes vocales**, comme quand on veut tousser.

En allemand, il n'y a pas de mot qui commence, oralement parlant, par une voyelle. En effet, un mot comme Aachen (=Aix-la-Chapelle) se prononce /ʔa:xn/.

Le français n'utilise **le coup de glotte que dans un cas spécial**: lorsqu'il veut produire une voyelle très forte. Par exemple, si un enfant traverse devant un autobus, on va crier: « attention! » en faisant précéder le /a/ d'un coup de glotte, ce qui lui donnera une amplitude beaucoup plus grande.

Dans les autres cas, le français ignore le coup de glotte. Cela lui pose d'ailleurs des problèmes lorsqu'il y a **contact entre deux voyelles**, que l'on nomme **hiatus**. Le passage d'une voyelle à une autre est difficile, car on entend toutes les positions prises par la langue passant de la position de la première voyelle à la position de la deuxième.

Pour éviter ce choc, la langue a recours à plusieurs méthodes:

- élision d'une voyelle:

*le éléphant	→	l'éléphant
*la auto	→	l'auto

- réveil d'une consonne latente:(d'une consonne qui dort)

il pleut	→	pleut-il	les	→	les âmes
[ilplø]	→	[pløtil]	[le]	→	[lezam]

- insertion d'une consonne:

il va	→	va-t-il
[ilva]	→	[vatil]

En revanche, le locuteur allemand, qui va utiliser un coup de glotte, même en français, n'aura pas besoin de faire de liaison, puisqu'il place, devant les mots qui commencent par une voyelle, la consonne [ʔ]. Il évitera donc de faire les liaisons, ce qui est incompatible avec un bon apprentissage du français.

Ainsi, le locuteur allemand dira sans sourciller **[ilaRiv]** pour **[ilzaRiv]**, mettant un pluriel au singulier.

Vous avez déjà compris que nous retrouverons tous ces problèmes dans divers autres chapitres.

2.2.2.1.1.2 Problèmes des constrictives

□ La constrictive palatale /ʒ/

Si pratiquement toutes les langues disposent de la constrictive palatale sourde /ʃ/, beaucoup moins disposent de son équivalent sonore /ʒ/.

Les Allemands, par exemple, n'en ont pas, même s'ils ont emprunté au français le mot *génie*, que la plupart prononcent *[ʒeni].

Un grand nombre d'Allemands apprenant le français ne se rendent pas compte qu'ils ont affaire à un son inconnu. Le crible de la langue maternelle fonctionne alors en rapprochant ce phonème de [ʃ].

Pourtant, on a affaire quelquefois à des apprenants qui ont fait de l'anglais, et qui remarquent rapidement qu'il s'agit de la sonore correspondant à [ʒ].

Malheureusement, l'anglais ne connaît ce son qu'en combinaison avec [d], comme dans le mot *judge*, qui se prononce [dʒʌdʒ].

Alors, *jus* deviens [dʒy], ou *jeu* [dʒø].

□ sourdes et sonores

Le problème des sourdes / sonores, que nous avons largement abordé à propos des occlusives, touche aussi les constrictives.

[s]	→	[z]
la rose	→	la rosse
le poison	→	le poisson
le frison	→	le frisson
l'aise	→	la laisse
cessons	→	saison

Le problème est encore plus grave lorsqu'il atteint les liaisons, surtout celles qui traduisent le pluriel:

[z]	→	[s]
elles aiment	→	elles sèment
elles ont	→	elles sont
elles envoient	→	elles s'envoient

□ problèmes du /r /

Le /r/ est un problème pour les anglophones, qui ont un /r/ à un seul battement, qui font qu'on les reconnaît de loin. Mais le /r/ **placé après voyelle**, en fin de syllabe, est encore plus problématique.

En effet, les anglophones et les germanophones réalisent le /r/ en position finale comme une voyelle, ou, après un /a/ ou un /o/, se contentent d'allonger la voyelle.

En français, le /r/ vocalique est inconnu, et l'auditeur ne le remarque même pas. Cela revient à ignorer tous les /r/ après voyelle.

Par exemple, le mot *porte* devient alors [po:t], que le Français identifie comme *pote* (=ami, en langage familier), le mot *sorte* devient [so:t], *sotte*, etc.

Cette faute est d'autant plus ennuyeuse que, selon les statistiques, le /r/ est le son le plus employé du français, et qu'il se retrouve mêlé à la conjugaison (**sortirent**), et dans les terminaisons féminines d'adjectifs (**fière, primesautière**) et de noms de métiers (**boulangère, couturière, meunière**), sans compter les mots masculins en *-eur*...

2.2.2.2 Les voyelles

On représente en général le système des voyelles par un trapèze.

Leur position sur le trapèze correspond en gros à la position du sommet de la langue, c'est-à-dire le point de la langue le plus élevé au moment de l'articulation.

Ceci donne le trapèze des voyelles :

- [[e] dé
- [ɛ] mer, air
- [a] bar
- [y] dur
- [ø] deux, œufs
- [œ] peur, œuf
- [u] nous
- [o] dos, eau
- [ɔ] dort
- [ɑ] pâte
- [ə] le, me, petit

Pour en savoir plus sur les voyelles, il nous faut avoir recours à la phonétique acoustique. Les voyelles sont construites à partir des **vibrations des cordes vocales**. Les cordes vocales d'un homme commençant à parler vibrent à environ 100 Hz (1 Hertz = 1 vibration par seconde). Cela provoque donc un son de 100 Hz, que l'on appelle **fondamental**, ou F_0 .

Or, dans la nature, un son ne se compose pas d'une seule vibration. le F_0 s'accompagne de toute une famille, les harmoniques, dont la valeur est celle du fondamental, multipliée par la suite des nombres entiers positifs.

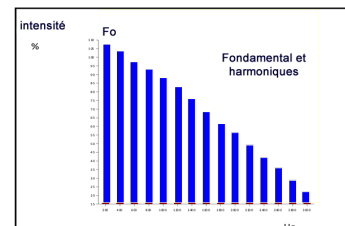
Voici un tableau montrant la fréquence des harmoniques en fonction du fondamental

harmonique n°	F_0	1	2	3	4	...
Fréquence en Hz	1x	2x	3x	4x		
voix d'homme	100	200	300	400	500	etc. de 100 en 100
voix de femme	200	400	600	800	1000	etc. de 200 en 200
voix d'enfant	300	600	900	1200	1500	etc. de 300 en 300

Au sortir du larynx, la vibration des cordes vocales ressemble donc au schéma suivant. On remarquera que **plus l'harmonique a une fréquence élevée, plus son amplitude (intensité) est faible**.

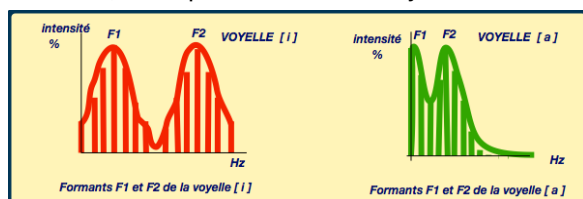
Ce matériau sonore va être **déformé par les organes phonateurs**.

Selon la forme (position de la langue), la longueur (lèvres en avant ou non), le volume laissé à l'air (langue en haut, ou en bas de la cavité buccale), et l'ouverture ou non du passage vers les cavités nasales (voile du palais abaissé ou non), certains harmoniques seront amplifiés, d'autres étouffés, d'autres enfin resteront tels quels, si bien que le son qui sort des organes phonateurs sera très différent du son produit par les cordes vocales, et pourra avoir des réalisations très diverses.



Voici ce qui reste à la sortie pour deux voyelles, /i/ et /a/.

Pour des raisons de commodité, nous ne montrons que les harmoniques de 200 à 3000 Hz, ce qui, d'ailleurs, suffit pour décrire les voyelles.



Les formants de [i] sont très éloignés l'un de l'autre. C'est pour cette raison que l'on dit que [i] est une **voyelle diffuse**. En revanche, les formants de la voyelle [a] étant très rapprochés, celle-ci est dite **compacte**. Les formants des autres voyelles se situent entre les valeurs de celles-ci.

On notera:

→ que les voyelles [i], [y] et [u] sont fermées (la langue s'approchant assez du palais, pas assez cependant pour que se forme un obstacle).

→ que les voyelles mi-ouvertes / mi-fermées marchent par couple, une plutôt fermée, l'autre plutôt ouverte:

version fermée	version ouverte
[e] et	[ɛ] air
[ø] œufs	[œ] œuf
[o] pot	[ɔ] port

→ que les Français du midi n'ont pas la même façon d'employer ces voyelles:

	nord	midi
la paix	[pɛ]	[pe]
veule	[vø]	[vœ]
pauvre	[povR]	[pɔvRə]

→ que les voyelles [y], [ɛ], [œ], [u], [o], [ɔ] sont **arrondies**, c'est-à-dire qu'elles sont prononcées les lèvres projetées en avant.

→ Le français dispose d'un **e muet** /ə /, même si, souvent, il est éliidé. Ce n'est pas le cas de l'italien, ni de l'espagnol, par exemple.

→ parlons rapidement des deux versions du a, [a] et [ɑ]. Ma grand-mère Lucie, parisienne, faisait encore la différence entre le [a] de *patte*, et le [ɑ] de *pâte*.

De nos jours, le [ɑ] arrière ne se trouve plus que dans certaines régions (région de Reims), où il remplace [a], ou dans la catégorie des snobs (« *Quelle génération, ma chère!* »).

→ Enfin, le français dispose de quatre nasales.

Il s'agit en fait de voyelles pour lesquelles la langue se place comme certaines voyelles orales connues, et pour lesquelles, en plus, le voile du palais s'abaisse. Un peu d'air passe alors par le nez, et les fosses nasales se mettent à vibrer, créant un formant nasal de 500 Hz environ, qui va gêner la formation du F2.

Voici donc les voyelles nasales. Cette nasalité est marquée par le signe diacritique [~]:

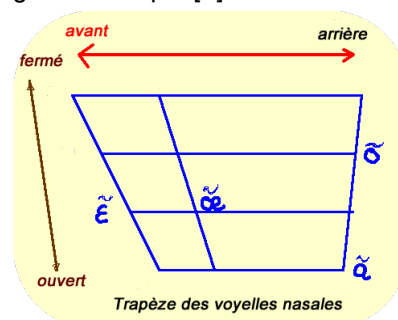
[ɛ̃] bain, main, teint, thym, examen

[ɔ̃] mon, bombe

[œ̃] un, brun

[ɑ̃] an, dent, ambre, faon, Rouen, Saëns

On notera que certaines régions de France, telle la région parisienne, remplacent systématiquement [œ̃] par [ɛ̃].



Enfin, on ne peut oublier de signaler que, dans le midi de la France, on ignore systématiquement les voyelles nasales. On les remplace par leur correspondante orale, et on ajoute l'appendice nasal [ŋ].

bouton: [buton] au lieu de [butõ]

2.2.2.3 Les semi-voyelles

Les semi-voyelles, ou semi-consonnes, sont en fait des voyelles que l'on réalise, dans certaines conditions, en consonnes.

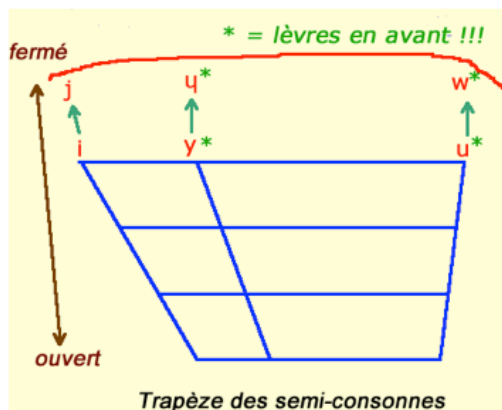
Il n'y a que 3 voyelles susceptibles d'être réalisées en consonnes. Il s'agit des **voyelles les plus fermées**, à savoir: [i], [y] et [u].

Les semi-voyelles viennent du fait que le Français déteste le contact entre deux voyelles. Nous en avons parlé en examinant les problèmes de la liaison.

Lorsque deux voyelles se suivent, et que la première est une des trois voyelles fermées, la langue monte un peu plus haut qu'elle ne le devrait, et se rapproche de la voûte du palais. Le passage devient alors étroit, et il se forme un obstacle. Au son produit par les cordes vocales s'ajoute alors un bruit. Nous avons donc affaire à une consonne.

oui	lui	Louis	yeux
[wi]	[lɥi]	[lwi]	[jø]

Quelquefois, la voyelle continue à être réalisée comme d'habitude, mais, au contact de la voyelle suivante, se transforme en semi-voyelle:



elle crie	nous crions
[ɛlkRi]	[nukRijõ]

[i]	→	[j]
scie	→	scions

[y]	→	[ɥ]
sue	→	suons

[u]	→	[w]
loue	→	louons

Vous voyez peut-être déjà les conséquences de ce fait pour la conjugaison des verbes!

2.2.2.4 Problèmes des voyelles et semi-voyelles

→ les voyelles nasales

C'est sans doute le problème le plus connu. En effet, en Europe, outre le français, seuls le polonais et le portugais connaissent les voyelles nasales.

L'étranger remarque rapidement qu'il a affaire à des nasales. Malheureusement, il est complètement obnubilé par la nasalité, et n'arrive pas à réaliser 4 nasales différentes. Il a beau "se tordre le nez", les quatre nasales qu'il produit sont quatre variations de la même, généralement / õ /

Seuls les plus observateurs choisiront la solution méridionale, celle qui consiste à rajouter l'appendice nasal [ŋ] après la voyelle orale correspondante.

→ les voyelles et semi-consonnes arrondies

Nous avons eu l'occasion de voir que les voyelles [y], [ø], [œ], [u], [o], [ɔ] étaient arrondies, c'est-à-dire qu'elles étaient prononcées les lèvres projetées en avant. Or, le Français **arrondit ses lèvres dès le début de la syllabe**, et donc, arrondit également les consonnes de la même syllabe placées avant la voyelle ou la semi-consonne arrondie.

Ainsi, dans un mot comme **cru**, [k] et [R] sont prononcés **lèvres en avant**, alors que cette labialité ne fait pas partie de leur réalisation. Ce phénomène d'**anticipation** est assez typique du français, et bien des étrangers attaquent la voyelle arrondie sans préparation, ce qui fait qu'ils prononcent [v] au lieu de [w], ou [i] au lieu de [y] (minute devenant [minit]).

→ les voyelles ouvertes et fermées

Les voyelles médianes en couple fermé / ouvert [e]-[ɛ], [o]-[ɔ], [ø]-[œ] sont assez proches l'une de l'autre. Beaucoup d'étrangers ont des difficultés à réaliser deux versions, l'une fermée, l'autre ouverte. Souvent, la version ouverte ne l'est pas assez, et l'on comprend la version fermée, alors que le locuteur croit réaliser la version ouverte. Si l'on se trouve confronté, de plus, au problème du /r/, alors, on a les confusions suivantes:

alors	→	allo
père	→	pet
peur	→	peu
port	→	pot
mère	→	mes
cœur	→	queue

□ voyelles longues / brèves

De nombreuses langues étrangères (allemand, anglais) connaissent des voyelles brèves, et des voyelles longues. En allemand, les voyelles brèves n'ont pas le même timbre que les voyelles longues. Comme le français ne connaît pas ce phénomène, l'étranger, s'il change de timbre, pourra être amené à produire des voyelles brèves, qui seront mal identifiées:

ex: **nous** prononcé avec un [u] allemand bref, sera identifié comme un /o/, et on comprendra **nos** au lieu de **nous**.

→ le schwa (/ə/, ou e muet)

Beaucoup de langues ne connaissent pas le e muet (espagnol, italien), ou en font un usage modéré (allemand).

Surtout à la lecture, où l'influence de l'écrit est inévitable, beaucoup de locuteurs étrangers prononceront le /ə/ comme [e].

Ce problème est crucial, car:

- on transforme ainsi un singulier en pluriel:

prononcer *le cas* [ləka] [ləka] revient à dire: *les cas*

- on transforme le présent en passé:

elle chante → *elle chantait* (sud de la France)
aile chantée (nord)

- on transforme un mot en un autre:

gale → *galet*
châle → *châlet*

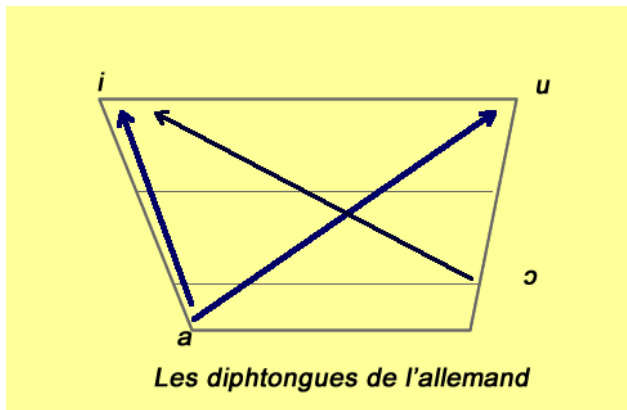
- on dit des choses incompréhensibles:

<i>regarde</i>	→	* <i>raie garde</i>
<i>secrétaire</i>	→	* <i>c'est crétaire</i>
<i>ce sont</i>	→	* <i>c'est sont</i>

D'autres transforment la suite /r/ou /l/ + /ə/ muet en suite /ə/ + /r/ ou /l/

<i>centre</i>	→	* <i>center</i>
<i>table</i>	→	* <i>tabel</i>

→ Problèmes de diphtongues



On prononce une diphtongue lorsque, **en plein milieu de la réalisation d'une voyelle ouverte, les muscles se relâchent**, et la langue remonte dans la bouche. La voyelle ouverte devient alors une voyelle fermée, et, à l'oreille, on perçoit toutes les voyelles intermédiaires.

Le français, lui, ne connaît pas de diphtongues. La voyelle est réalisée avec la même ouverture jusqu'au bout. Pourtant, il y a des cas où l'étranger peut avoir l'impression d'entendre une diphtongue: c'est lorsqu'une

voyelle ouverte est suivie de /j/, comme dans *paille*.

Si l'on compare la diphtongue /aⁱ/ de l'allemand *bei* avec la réalisation /aj/ de *baille*, on voit que le /a/ français reste ouvert tout le temps de sa réalisation, alors que le /a/ allemand se ferme presque tout de suite.

La diphtongue est le signe d'une réalisation relâchée, alors que le français est une langue très tendue. Les locuteurs venant de langues relâchées vont avoir beaucoup de difficultés en français.

2.3 L'intonation du français

Nous allons donner ici un aperçu très rapide de l'intonation.

2.3.1 Définitions

L'intonation est la manifestation du **fondamental** F_0 , dont nous avons eu l'occasion de parler à propos des voyelles. Le fondamental subit des variations:

- en intensité (il est produit avec plus ou moins de force). L'intensité est responsable, du point de vue linguistique, **de l'accent tonique**.
- en fréquence (les cordes vocales vibrent plus ou moins vite). Ce phénomène détermine **la mélodie**.
- en durée. (Les syllabes sont plus ou moins longues.) Ce phénomène détermine **le rythme**.

Nous allons faire un tour d'horizon rapide de l'intonation, en distinguant:

1. **L'intonation non marquée**, dénuée de sentiments et d'intention, et qui se limite à l'affirmative et à l'interrogative.
2. **L'intonation marquée**, où le locuteur essaie, au delà des mots, de faire passer une intention. Nous nous limiterons à la mise en doute, à l'évidence et à la surprise.

2.3.2 L'intonation non-marquée

Nous allons tout d'abord fixer les grands principes de l'intonation non-marquée.

Nous envisagerons ensuite trois aspects différents:

- ☞ quels sont les modèles de l'intonation non-marquée (on dit aussi: quels sont les patrons intonatifs de l'intonation non-marquée).
- ☞ quelles sont les différences entre information principale et information secondaire?
- ☞ que faire lorsque la phrase est trop longue pour mes capacités respiratoires?

Nous avons déjà eu l'occasion de décrire les caractéristiques essentielles de l'intonation:

❶ La phrase se divise en **deux mots phoniques**, l'un contenant le **substantif sujet**, l'autre, le **verbe principal**.

❷ A l'intérieur d'un mot phonique:

→ toutes les syllabes non-accentuées (atones) ont la même longueur, la même hauteur (niveau 2) et la même intensité. Comme toutes ces syllabes non-accentuées sont identiques en hauteur, intensité et durée, on parle d'égalité syllabique.

→ la dernière syllabe du mot phonique est tonique (accentuée).

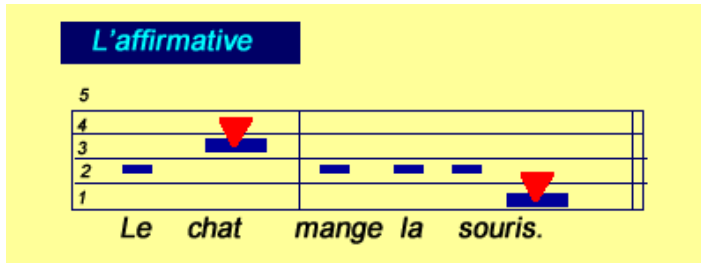
Si le mot phonique n'est pas en fin de phrase, elle est au niveau 3. Elle est plus longue que les syllabes atones, et elle est prononcée avec plus d'énergie.

Si le mot phonique est en fin de phrase, la dernière syllabe sera aussi plus longue et, bien sûr, sera prononcée avec plus d'énergie que les syllabes atones, et sera prononcée: au niveau 4 (question avec mot interrogatif à la fin, ou sans mot interrogatif), au niveau 1 dans les autres cas.

2.3.2.1 Les mots phoniques de base:

2.3.2.1.1 Les patrons intonatifs de base:

□ L' affirmative.



La phrase se divise en deux mots phoniques, l'un contenant le sujet, et l'autre, le verbe. Le mot phonique sujet se termine au niveau 3 (fin de mot, mais la phrase continue), alors que le mot phonique du verbe se termine au niveau 1 (fin de phrase).

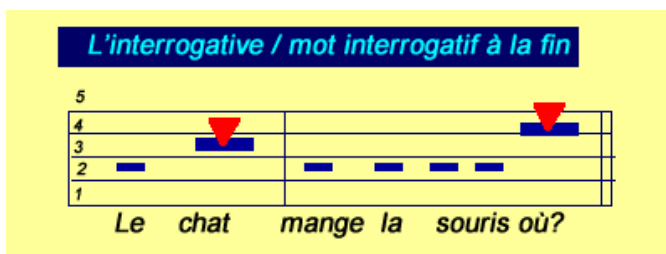
□ L'interrogative:

→ L'interrogative sans mot interrogatif se compose aussi de deux mots phoniques, l'un contenant le sujet, et l'autre, le verbe.

Celui qui contient le sujet atteint le niveau 3, alors que celui qui contient le verbe atteint le niveau 4. Le niveau 4 est le niveau propre à l'interrogative.

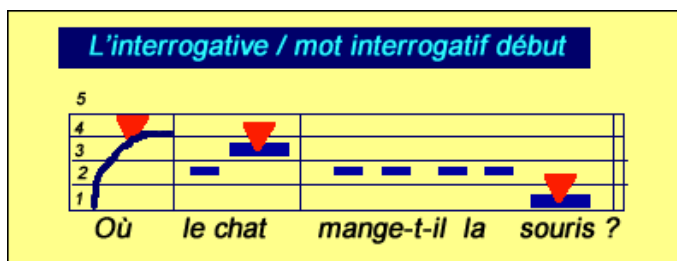
→ Interrogative avec mot interrogatif à la fin.

Lorsqu'il y a un mot interrogatif, on le place très souvent, à l'oral, **à la fin de la phrase**.



Ainsi, il profite de la montée au niveau 4. Cette montée a lieu sur la dernière syllabe du dernier mot phonique, et donc, sur la dernière syllabe du mot interrogatif.

→ Mot interrogatif au début de la phrase.



Lorsque le mot interrogatif est placé **au début de la phrase**, il forme lui-même un mot phonique, dans lequel la mélodie, partant de la première syllabe au niveau 2, atteint la dernière au niveau 4. La phrase elle-même se termine au niveau 1, comme l'affirmative.

Nous venons de voir les cas de base, c'est-à-dire les cas où toutes les informations données sont **de même importance**. Il y a pourtant des cas où l'on est amené à reprendre des informations déjà connues, pour mieux en fournir de nouvelles.

□ Informations principales / informations secondaires.

Admettons que nous soyons allés à la gare pour accueillir votre grand-mère. Comme nous ne savons pas l'heure exacte de l'arrivée du train, nous allons aux renseignements et demandons à la dame du guichet:

« **A quelle heure est-ce que le train de Strasbourg arrive?** »

Nous avons donné à la dame des informations, et nous lui avons fait comprendre qu'une information nous manquait: celle de l'arrivée du train. Elle va donc nous répondre:

« **Il arrive à 8 h 47.** »

Il y a dans sa réponse deux sortes d'informations:

1. **une information principale**: à 8 h 47. Nous l'appelons **principale** parce qu'elle est nouvelle pour nous, et qu'elle justifie la question et la réponse.

2. **des informations secondaires**: le train (pas l'avion) arrive (il ne part pas). Ces informations sont déjà connues: elles sont donc **secondaires** pour nous.

Peu d'étrangers le savent, mais **l'information principale se place en français à la fin**. Notre réponse est donc correcte, puisque l'information principale à 8 h 47, réponse à la question à quelle heure? est bien placée à la fin.

Admettons qu'un vieux monsieur, un peu dur d'oreille, ait entendu notre dialogue. Malheureusement, il n'a pas bien compris ce que nous avons dit. Il demande donc à la dame:

« **A 8 h 47, qu'est-ce qui se passe?** »

Nous allons lui répondre nous-mêmes:

« **Il arrive un train de Strasbourg.** »

Là encore, notre réponse est correcte, puisque l'information principale est placée à la fin. Nous aurions pu répondre en reprenant l'information secondaire 8 h 47:

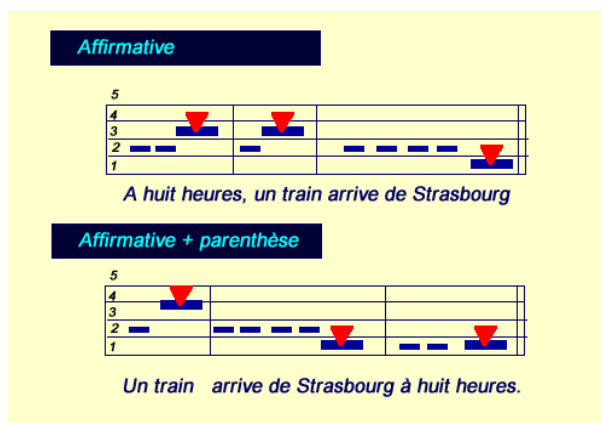
« **A 8 h 47, il arrive un train de Strasbourg.** »

Là aussi, notre réponse est correcte, puisque nous terminons notre phrase par l'information principale. Mais si nous savons manier l'intonation du français, nous pourrions aussi répondre:

« **Il arrive un train de Strasbourg, à 8 H 47.** »

Mais non, ne vous évanouissez pas! C'est étrange... A condition d'employer une intonation telle que la phrase soit terminée par l'information principale. Comment cela est-il possible?

Eh bien regardez un peu à quoi ressemble l'intonation de cette phrase:



Si vous n'avez pas besoin de lunettes, vous avez sûrement déjà vu que dans la phrase:

à huit heures, un train arrive de Strasbourg.

l'information secondaire est traitée comme un **mot phonique ordinaire**, alors que dans la phrase:

Un train arrive de Strasbourg, à huit heures.

la mélodie atteint le niveau 1 à la **dernière syllabe de Strasbourg**.

La phrase se termine donc là, et l'information secondaire forme un mot phonique, avec le

rythme propre à un mot phonique ordinaire, mais dont **la mélodie reste au dernier niveau atteint dans la phrase**, ici, donc, au niveau 4. Grâce à l'intonation, on ne peut donc pas confondre information principale et information secondaire. On appellera cette information secondaire placée à la fin, et prononcée avec cette intonation plate, une **parenthèse**.

Vous vous demandez pourquoi j'écris **dernier niveau atteint dans la phrase**, au lieu d'écrire: **au niveau 1**. Eh bien, c'est tout simplement parce qu'il existe aussi une **parenthèse haute**, qui soutient une information secondaire dite à la fin d'une question.

N'oublions pas que **la question porte sur la dernière information de la phrase, et que la parenthèse ne fait pas partie de cette phrase**. Cette parenthèse haute est donc placée au niveau 4, qui est le dernier niveau atteint au cours de la phrase interrogative sans mot interrogatif:

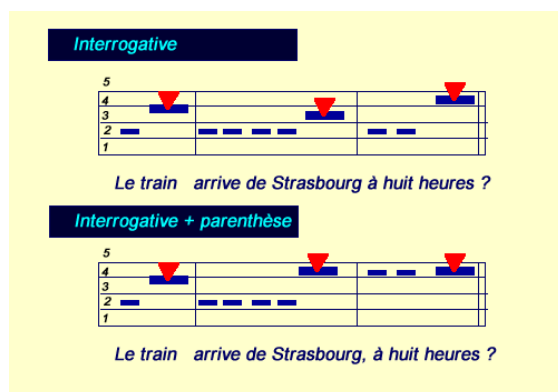
Le train arrive de Strasbourg, à huit heures?

On sait déjà que le train arrive à huit heures, mais on demande s'il vient de Strasbourg. Et si l'on demande:

Le train de Strasbourg arrive à huit heures?

Cela voudra dire qu'on sait que le train arrive de Strasbourg, mais que l'on se demande s'il arrive à huit heures.

Et voilà l'intonation de ces deux phrases:



Vous voyez que la phrase, qui se termine par le niveau 4, se termine dans le premier cas par le mot *heures*, et dans le second, qui contient la parenthèse haute, par le nom de ville *Strasbourg*.

La **parenthèse haute** se trouve placée *au niveau 4*, dernier niveau atteint dans la partie utile de la phrase.

→ et si la phrase est trop longue pour mes capacités respiratoires?

Les Français, à moins d'être asthmatiques, arrivent à prononcer de très longues phrases sans reprendre leur respiration parce qu'ils savent gérer leur air de façon économique.

Lorsque l'air manque, il faut, bien sûr, respirer. Si donc l'air vient à vous manquer avant la fin de la phrase. **Il est évident qu'il n'y a qu'un seul endroit possible pour respirer: la fin du premier mot phonique.**

Voici quelques exemples:

1. Le chat | mange la souris.

2. Le chat de la concierge | mange la souris

3. Le chat de la concierge de la grande maison près de la st-tion service | mange la souris.

4. Le chat de la concierge de la grande maison près de la st-tion service qui appartient à la mère de Patrick Bruel | mange la souris.

Les phrases n° 1 et 2 ne devraient pas poser de problèmes. Mais la phrase n°3 devrait gêner les étrangers les moins habitués à lire le français. Quant à la phrase 4, elle devrait faire beaucoup de victimes.

Partons de ce dernier exemple. Si vous avez des problèmes, vous pouvez respirer rapidement à la fin

du premier mot phonique. Nous représenterons la coupure par le signe **I**.

Si votre capacité pulmonaire ne suffit pas, il faudra trouver une coupure au début d'une subordonnée. Ici, nous avons beaucoup de chance: il y a une **relative**. Nous pouvons donc respirer juste avant *qui*, **mais seulement si on termine un mot phonique**. Il faudra donc **faire un mot phonique supplémentaire**.

4. *le chat de la concierge de la grande maison près de la st-tion service* **II** *qui appartient à la mère de Patrick Bruel* **I** *mange la souris.*

Si vous avez encore des difficultés, il faudra chercher s'il n'y a pas de **complément circonstanciel**. Quel bonheur: ici, il y en a un! **près de la st-tion service**. Nous allons donc pouvoir faire une coupure supplémentaire:

4. *le chat de la concierge de la grande maison* **III** *près de la st-tion service* **II** *qui appartient à la mère de Patrick Bruel* **I** *mange la souris.*

Et si vous voulez faire une coupure supplémentaire, il faudra dire la phrase en allemand! En français, cela n'ira pas, car **on ne peut pas séparer le substantif** (ici, *chat*) **de son complément de nom** (ici, *concierge*), pas plus que *concierge* de son complément de nom *maison*, ou *mère* de son complément de nom *Patrick Bruel*.

Bien sûr, vous vous demandez pourquoi? Eh bien, si vous faites une coupure avant la préposition *de*, qui introduit un **complément de nom**, vous en faites une **préposition introduisant un complément circonstanciel de lieu**. Ce complément se trouve mis en apposition, et donc, doit faire partie d'un mot phonique qui lui soit propre.

La concierge, de la maison, voit la tour Eiffel.

Cela veut dire que, *de sa maison*, elle voit la tour Eiffel. Donc, quand elle est chez elle, elle peut voir la tour Eiffel.

Mais dans la phrase:

La concierge de la maison voit la tour Eiffel.

C'est **la concierge de la maison** qui voit la tour Eiffel. Cela ne veut pas dire qu'elle voie la tour de sa maison. Sa maison peut très bien se trouver à Perpignan, mais comme la concierge est en vacances à Paris, et qu'elle se trouve sur le Champ de Mars, elle voit la tour Eiffel.

Attention donc à ne pas dire que le chat se trouve placé sur la concierge, ou que la concierge est placée dans la grande maison, ou encore que la mère est montée sur Patrick Bruel!



Notez qu'il y a une **hiérarchie**. Nous avons pris la peine de noter les coupures par un nombre différent de **I**. Cela a une raison:

Règle de coupure en mots phoniques:

On ne peut faire une coupure II que lorsque toutes les coupures possibles I dans le même mot phonique ont déjà été faites.

De même, on ne pourra effectuer une coupure III que lorsque les coupures d'ordre II possibles auront déjà toutes été faites.

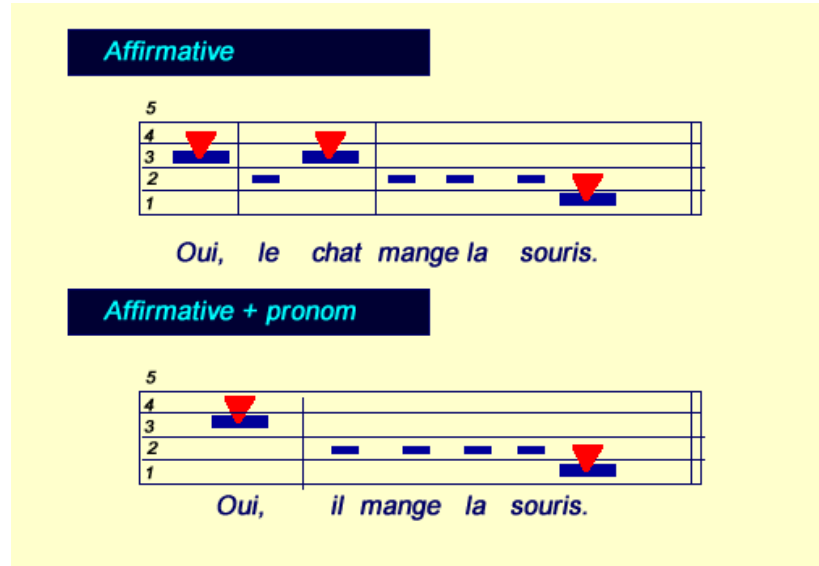
Rappelons les principes du découpage en mots phoniques:

Les mots phoniques obligatoires:

→ Il faut faire une coupure entre le mot phonique sujet et le mot phonique du verbe, sauf lorsque le sujet est un pronom personnel, car, dans ce cas, le sujet est intégré au groupe du verbe.

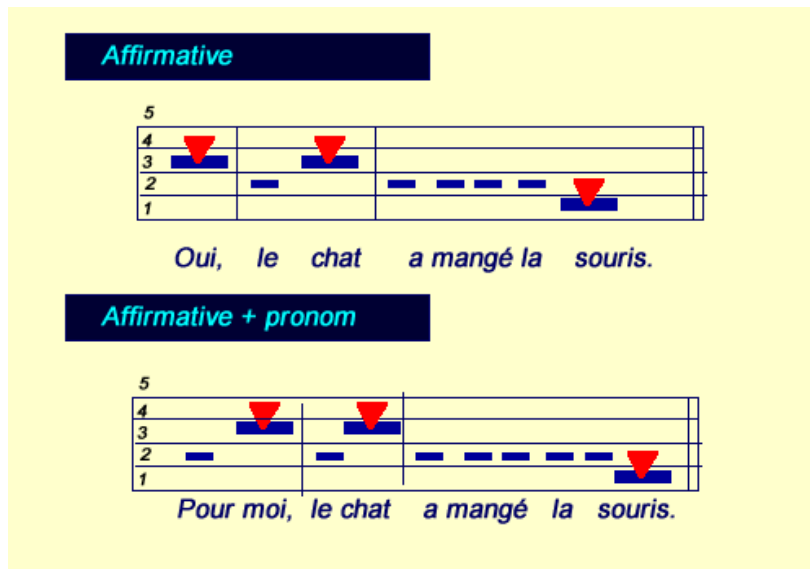
■ *Oui, le chat mange la souris.*
(2 mots phoniques)

■ *Oui, il mange la souris.*
(1 mot phonique)



→ On fait un mot phonique de tout ce qui se trouve avant le mot phonique du sujet, lorsque la phrase ne commence pas par lui.

- *Ce matin, le chat a mangé la souris.*
- *Pour moi, le chat a mangé la souris.*
- *Oui, le chat a mangé la souris.*



→ On fait un mot phonique de la parenthèse haute ou basse. Dans ce cas, la phrase se termine avant la parenthèse, et celle-ci est prononcée entièrement au dernier niveau atteint dans la phrase.

- *Le chat a mangé la souris, ce matin. (niveau 1)*
- *Le chat a mangé la souris, ce matin? (niveau 4)*

- On fait un mot phonique de chaque apposition.
 - *Le chat, cet animal cruel, mange les souris.*
 - *Le chat, qui est un animal cruel, mange les souris.*
- On fait un mot phonique du mot interrogatif.
 - *A quelle heure le train arrive-t-il? (quelle)*
 - *Le train arrive à quelle heure? (quelle)*

En résumé,

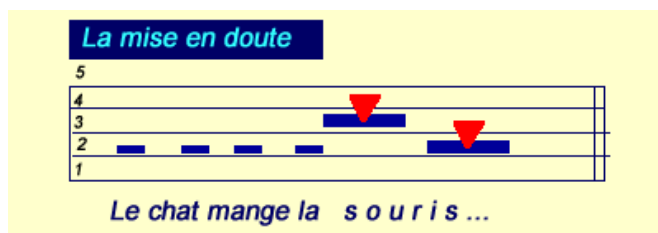
il faut respecter le découpage en mots phoniques tel qu'il a été décrit ci dessus, et profiter, pour reprendre son souffle, d'une coupure officielle. Il faut absolument éviter de couper ailleurs, sous peine d'être mal comprise ou de passer pour une asthmatique.

2.3.3 L'intonation marquée

Utiliser une intonation marquée, cela veut dire que l'on veut faire passer une intention, en plus de l'information apportée par les mots eux-mêmes. Il existe, bien sûr, plusieurs intentions possibles. Nous nous limiterons ici à trois intentions bien utiles.

2.3.3.1 La mise en doute s'exprime en un seul mot phonique.

Les deux dernières syllabes sont accentuées, et beaucoup plus longues (2 à 3 fois) que les atones. A part l'avant-dernière, qui est réalisée au niveau 3, toutes les autres se trouvent au niveau 2.



Enfin, il faut prononcer les deux dernières syllabes **les lèvres en avant**, ce qui a pour effet de **rendre le tout plus grave à l'oreille**.

Vous emploieriez la mise en doute pour montrer à quelqu'un que vous ne le croyez pas. Il suffit alors de répéter ce qu'il vous a dit avec l'intonation décrite.

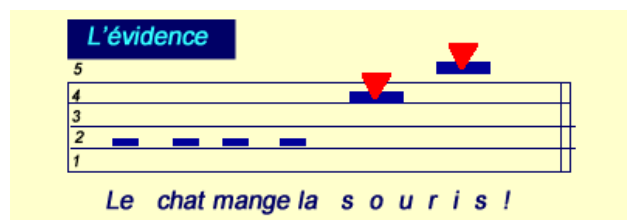
Vous serez encore plus convaincante si vous mettez, au moins sur les deux dernières syllabes, les lèvres en avant, en prenant un air de dégoût. Les lèvres en avant abaissent les formants des voyelles (nous en avons déjà parlé), et rendent donc la voix plus grave.

2.3.3.2 L'évidence s'exprime également en un seul mot phonique.

Là encore, les deux dernières syllabes sont accentuées. Mais cette fois-ci, **l'avant-dernière est au niveau 4, et sert de tremplin pour atteindre, à la dernière syllabe, le niveau 5.**

Si l'on veut réussir l'évidence, il faut aborder les deux dernières syllabes avec calme, et les accentuer le moins possible. Vous pouvez vous aider en haussant les épaules sur les deux dernières syllabes.

On emploiera l'intonation de l'évidence pour montrer que l'on trouve que quelque chose va de soi.



Par exemple, si un ami vous demande de l'aider, et que vous trouviez cela normal, vous lui direz:

Mais bien sûr! C'est évident!

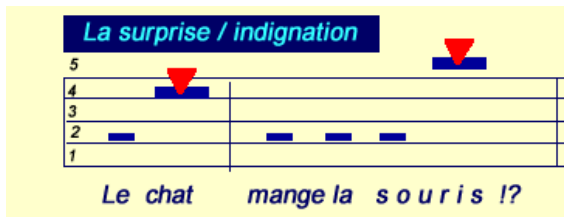
A quelqu'un qui vous demande la date de la fête de Noël, vous répondrez:

Le vingt-cinq décembre!

2.3.3.3 La surprise, elle, se marque en plusieurs mots phoniques.

Elle peut servir aussi à marquer l'indignation, lorsque la surprise est déclenchée par une situation révoltante (**Quoi, tu es encore saoul comme un cochon !**). Elle peut être contrôlée, mais il arrive que la surprise soit tellement forte que l'on s'évanouit, voire même que l'on meure d'un infarctus. Dans ce dernier cas, il n'y a bien sûr plus besoin de corriger sa prononciation...

Lorsque la surprise est contrôlée, il y a plusieurs façons de l'exprimer. Nous avons choisi la façon la plus facile à réaliser.



Il suffit de prendre l'intonation de l'interrogative sans mot interrogatif, et de **faire passer les syllabes accentuées à un niveau plus haut**, à savoir 4 au lieu de 3, et 5 au lieu de 4.

Il vaut mieux aussi mettre plus d'énergie que d'habitude dans l'accentuation des syllabes toniques.

2.3.4 Problèmes d'intonation

Si l'enseignement de l'intonation a pris tellement de retard, c'est parce que **les linguistes**, ne sachant trop qu'en faire, et n'ayant pas trouvé de règles, **ont décidé une fois pour toute de la mettre dans la catégorie des phénomènes extralinguistiques, comme les gestes que l'on fait en parlant.**

Or, nous venons de le voir, il existe des règles, que nous avons dégagées au cours d'une étude menée au Laboratoire de langues de l'Université Libre de Berlin. **Ces règles de l'intonation non-marquée sont indispensables à tout enseignant français digne de ce nom.** Vous en disposez, maintenant. Il ne vous reste plus qu'à les utiliser à bon escient, et vous en aurez souvent l'occasion.

Rendons hommage, au passage, à l'équipe de la méthode **C'est le Printemps**, mise au point à Besançon, méthode qui, la première, a utilisé l'intonation marquée de manière systématique.

Il faut dire que l'intonation d'une langue étrangère est un phénomène difficile à maîtriser, car elle transporte un nombre important de données. En effet, F_0 nous renseigne, entre autres choses, sur :

- le sexe et l'âge approximatif du locuteur
- son origine géographique (pays, région)
- son origine sociale
- son état de santé
- son caractère
- ses intentions (intonation marquée)
- le découpage de la phrase (intonation non marquée) qui va nous permettre le décodage des informations.

L'apprenant étranger est donc rapidement dépassé par les événements, et reste sourd aux éléments strictement linguistiques de l'intonation de la langue étrangère, ne sachant ce qui est pertinent pour la compréhension, et ce qui ne l'est pas.

Quant à la production, elle s'effectue selon les critères propres à la langue maternelle, qui sont inopérants dans la langue étrangère.

Ainsi, pour des oreilles françaises, l'Anglais chante, l'Allemand est agressif, le Russe roucoule, etc., tout simplement parce que l'intonation normale correspond, dans la langue étrangère, à un autre décodage.

En règle générale, on peut dire que :

- beaucoup de langues ont un **accent tonique** qui marque les mots les plus importants. Cela donne au locuteur, en français, un rythme haché, qui ne correspond pas aux **longs mots phoniques du français, tels que nous les avons décrits.**

- certaines langues accentuent l'avant-dernière syllabe des mots importants, contrairement au français, qui souligne la dernière syllabe des mots phoniques.

- beaucoup de langues connaissent des maxima et des minima d'énergie, allongent certaines syllabes et en raccourcissent d'autres. **Le français, en revanche, contrôle l'énergie, ne la libérant que sur la dernière syllabe du mot phonique, c'est-à-dire juste avant la possibilité de respirer.** Beaucoup d'étrangers, qui ne savent pas gérer l'air en en gardant toujours assez pour la dernière syllabe, restent souvent sans air en plein milieu d'une phrase, surtout à la lecture, les phrases étant généralement plus longues qu'à l'oral.

En fait, on peut dire que **tout est à faire dans l'enseignement de l'intonation**, et qu'il est indispensable de sensibiliser les apprenants et les enseignants étrangers. Chose curieuse, il ne faut pas grand-chose pour que des étudiants n'ayant aucune notion d'intonation française soient capables de reconnaître les patrons intonatifs, et essaient de les respecter, surtout dans la lecture à haute voix. Et, en général, il faut dire que la pratique de l'intonation intéresse beaucoup les apprenants qui sont heureux d'imiter l'intonation du français.

Il est aussi indispensable de pratiquer l'intonation parce que de nombreux problèmes de sons (manque de liaisons, liaisons obligatoires ou interdites, diphtongaisons, manque de labialisation, articulation relâchée) disparaîtront d'eux-mêmes dès lors que l'intonation, avec sa régularité syllabique, sa tension musculaire, sa discipline permettant de garder de l'énergie et de l'air pour la dernière syllabe du mot phonique sera respectée.

3. La forme affirmative

Dans le chapitre précédent, nous avons étudié le système phonique et l'intonation du français, et nous avons vu qu'une bonne connaissance de la grammaire passait obligatoirement par certaines connaissances de la prononciation.

Dans celui-ci, nous allons étudier la forme affirmative. Mais comme nous abordons pour la première fois la grammaire, nous allons en profiter pour présenter le vocabulaire nécessaire à l'explication grammaticale. Si vous voulez devenir une spécialiste du français, vous allez devoir comprendre et apprendre un certain nombre de termes.



Vous noterez également que nous faisons un sort au COD, COInd et autre complément d'attribution, que nous considérons comme inadaptés. Vous trouverez une description de notre système dans le chapitre sur les noms, et, bien sûr, dans celui du verbe, à propos de sa valence.

Nous essaierons d'être précis, et aussi peu ennuyeux que possible.

3.1 Définitions: l'affirmative

Qu'entend-on par affirmative ?

On peut donner au moins deux définitions pour l'affirmative.

□ Du point de vue de l'intonation, on emploie l'affirmative pour dire: « ***Ce que je vous dis est vrai.*** » Si vous rentrez à deux heures du matin à la maison, et que votre copain vous demande d'où vous venez, vous allez lui donner une explication qui ait l'air valable. Deux cas sont alors possibles:

1. Vous avez un alibi: votre grand-mère est tombée malade, et vous vous êtes occupée d'elle. Vous lui direz alors d'un ton affirmatif:

Ma grand-mère est tombée malade, et je me suis occupée d'elle.

Vous êtes affirmative, parce que ce que vous dites est vrai, et que donc, vous voulez que l'on vous croie.

2. Malheureusement pour vous, vous avez passé la soirée avec un charmant jeune homme, mais vous n'êtes pas folle: en aucun cas vous n'allez parler de lui, car vous savez bien que cela va faire des histoires! Donc, vous inventez une excuse:

J'ai été poursuivie par un chien, et je me suis réfugiée sur un arbre. J'ai dû attendre qu'il s'en aille pour en redescendre.

Bon, d'accord. Cette histoire est un peu tirée par les cheveux, mais à deux heures du matin, on ne trouve pas toujours mieux. Bien sûr, vous voulez qu'on vous croie, donc, vous avez toutes les raisons d'employer un ton affirmatif, pour que votre copain accepte vos explications.

Bien entendu, on peut être affirmatif avec une négation! Si quelqu'un veut vous faire manger des escargots, alors que vous en avez horreur, vous allez affirmer:

« Non! Je n'en mangerai pas! »

Donc, **du strict point de vue de l'intonation**, l'affirmative sert à montrer que l'on dit la vérité (même, et surtout, si l'on ment...).

□ Mais **d'un point de vue grammatical**, l'affirmative est liée à l'idée de **oui**.

D'ailleurs, les militaires, lorsqu'ils sont en service, ne répondent pas par oui ou par non, mais par **affirmatif** ou **négatif**:

« *Soldat Troufignon! Avez-vous nettoyé les toilettes?*

- *Affirmatif, chef!*

- *Et bien sûr, vous en avez profité pour fumer une cigarette?*

- *Négatif, chef! »*

Vous voyez?

L'affirmative, dans ce cas, s'emploie pour donner des faits, sans employer de négation. On ne parle plus de ton affirmatif, mais de **forme affirmative**.

En revanche, l'emploi d'une négation nous entraîne dans la forme négative, et l'emploi d'une question, dans la forme interrogative.

Enfin, l'emploi combiné d'une question et d'une interrogation s'appelle la forme interro-négative.

Tableau des formes:

affirmative	Elle t'aime.
négative	Elle ne t'aime pas.
interrogative	Est-ce qu'elle t'aime?
interro-négative	Est-ce qu'elle ne t'aime pas?

3.2 Phrase simple / Phrase complexe

Nous savons maintenant ce que l'on entend par affirmative d'un point de vue grammatical. Mais avant de nous lancer dans l'étude de la forme affirmative, nous allons essayer de voir quelles sortes de phrases nous pouvons produire.

La phrase, en français, commence par une majuscule et se termine par un point.

Voici donc des phrases:

1. *Le chat mange la souris.*
2. *Quand le chat n'est pas là, les souris dansent.*
3. *Lorsqu'il pleut, et qu'il ne fait pas trop froid, les escargots sortent de leur cachette et vont faire un tour dans le jardin.*

On distingue deux sortes de phrases: les phrases simples, et les phrases complexes. Comme je suppose que cela ne vous dit pas grand-chose, nous allons essayer d'expliquer ce que l'on entend par là.

□ Regardez cette phrase n°2. Il y a deux parties :

- *quand le chat n'est pas là*: cette partie de phrase est introduite par la conjonction **quand**, et comporte un verbe, **est**, disposant d'un sujet propre, **chat**. Il s'agit donc d'une proposition subordonnée.

- *les souris dansent* : cette proposition n'a pas de conjonction ni de pronom relatif. On l'appellera: **proposition principale**.

3.2.1 Une proposition

C'est une partie de phrase disposant d'un verbe et d'un sujet. Ici, il y en a deux:

Quand le chat n'est pas là, (sujet: *chat*, verbe: *est*)

les souris dansent (sujet: *souris*, verbe: *dansent*)

3.2.1.1 Une subordonnée

Définition

Une subordonnée est une proposition qui se rapporte à une autre proposition.

Ici, *Quand le chat n'est pas là* se rapporte au verbe de la principale *dansent*:

Quand est-ce que les souris dansent? Quand le chat n'est pas là.

3.2.1.2 Une principale

Cette subordonnée est reliée à sa principale par une conjonction de subordination: *quand*.

Définition :

Une principale est une proposition qui ne dépend d'aucune autre, mais à laquelle se rapporte au minimum une subordonnée.

Ici: *Les souris dansent* a une subordonnée qui s'y rapporte: *quand le chat n'est pas là*, et ne se rapporte elle-même à aucune autre proposition.

Dans la phrase n° 1, *le chat mange la souris*, il y a un sujet et un verbe, autrement dit, **une proposition**. Cependant, aucune autre proposition n'en dépend. Ce n'est donc pas une principale: c'est **une indépendante**. On la lira comme on l'a appris dans le chapitre sur l'intonation : un groupe nominal et un groupe verbal.

3.2.1.3 Une indépendante

Définition :

Une indépendante est une proposition qui ne dépend d'aucune autre, et dont aucune autre ne dépend.

Nous pouvons maintenant définir ce que l'on entend par phrase simple / phrase complexe:

Règle : une phrase est dite *simple* lorsqu'elle ne contient pas de subordonnée. En revanche, elle est *complexe* lorsqu'elle contient au moins une subordonnée

Partons donc de la phrase simple, constituée d'un groupe nominal et d'un groupe verbal.

3.2.2 Le groupe nominal

Définition :

Le **groupe nominal**, comme son nom l'indique, est un groupe de mots **qui se construit autour d'un nom**, autrement dit, d'un substantif, ou de l'un de ses remplaçants.

Le chat mange la souris blanche.

Nous avons ici deux groupes nominaux. Le premier, *le chat*, est le groupe nominal sujet. Le second, *la souris blanche*, est le groupe nominal CV(—) (complément sans préposition= COD). Il n'y a pas de différence notable entre ces deux groupes nominaux, si ce n'est leur fonction grammaticale, et la présence éventuelle, dans le cas du complément, d'une préposition. Mais pour ce qui est de l'intonation, nous savons bien que le groupe nominal sujet sera dans le groupe du sujet, et le CV(—) (=COD) dans le groupe du verbe.

Nous allons donc étudier le groupe nominal en général, et nous n'évoquerons la fonction grammaticale que lorsqu'elle joue un rôle particulier.

3.2.2.1 Le groupe nominal dans la phrase simple

Qu'il soit sujet ou nom, le groupe nominal se compose au minimum d'un nom, qu'il soit commun ou propre, ou de son remplaçant, un pronom.

3.2.2.1.1 Le nom

Un nom propre désigne une personne, un animal, une ville ou un pays au moyen d'un nom qui lui est propre :

Stéphanie, Popaul, Milou, Idéfix, Mme Michue, la Provence, la France, la Sardaigne, Aix-en-Provence.

Le nom propre s'écrit avec une majuscule.

Le nom commun, lui, décrit une catégorie dans laquelle se trouve une personne, une chose, un animal ou une idée.

Noms propres	Noms communs
Stéphanie	une jeune-fille
Popaul	un cochon d'Inde (celui de Stéphanie)
Lulu	notre chat
Milou	un chien (celui de Tintin)
Idéfix	un chien (celui d'Obélix)
Mme Michue	une femme (concierge)
la Provence	une province française
la France	un pays
la Sardaigne	une île italienne
Aix-en-Provence	une ville de Provence

Bien sûr, il n'y a pas toujours de nom propre qui corresponde à un nom commun :

Le bouchon, la bouteille, le radiateur, l'avarice.

Ce nom peut être déterminé par un déterminant.

3.2.2.1.2 Le déterminant

Nous avons dit que le **nom commun** désignait une **catégorie**. Prenons par exemple le mot *chien*.

Nous pouvons employer divers déterminants, ces déterminants étant des morphèmes, c'est-à-dire des mots en nombre fini, à valeur grammaticale.

□ **un article défini :**

le, la, l', les

Ex: *le chien*

L'article défini s'emploie pour désigner un individu clair pour tous les locuteurs. Soit l'on parle du chien en général, autrement dit, du chien, symbole de tous les chiens :

Ex : le chien est fidèle, alors que le chat est individualiste

Ou alors, on a déjà parlé d'un chien précis, et donc, notre auditeur saura de quel chien on parle.:

Ex : Paul a un chien et un chat. Le chien s'appelle Médor, alors que le chat s'appelle Minou.

Ou encore, on précise de quel individu il s'agit .:

Ex : Le chien de mon voisin a mordu le facteur.

☐ **un article indéfini:**

un, une, des, du, de, de la, de l'

Avec l'article indéfini, on fait référence à la catégorie à laquelle appartient l'individu:

Cet animal est un chat.

L'important, c'est donc que cet animal fasse partie de **la catégorie** des chats. Ce n'est donc pas un chien ni un escargot.

☐ **un adjectif démonstratif:**

ce, cet, cette, ces

Quand on a plusieurs chiens, et que l'on veut parler de l'un d'eux, on emploie un adjectif démonstratif en le montrant:

Ce chien est un bouledogue.

Cela ne dit rien sur les autres chiens présents, qui peuvent être des bouledogues ou pas.

☐ **un adjectif possessif:**

mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses

Si le chien appartient à quelqu'un de connu, on pourra le définir en faisant référence à son possesseur:

Voilà mon chien.

Mon chien, cela veut dire que le chien m'appartient. Ce n'est pas celui du voisin!

☐ **un adjectif indéfini:**

quelques, certain, autre, etc.

Certains chiens sont agressifs, d'autres sont doux comme des agneaux.

Les adjectifs indéfinis servent à déterminer un certain nombre d'individus d'une catégorie

☐ **un adjectif numéral:**

un, une, deux, trois cent mille, etc.

Voilà trois chiens. Le premier chien est un caniche, les deux autres sont des boxers.

Comme son nom l'indique, l'adjectif numéral sert à compter. Il y en a de deux sortes:

➔ l'adjectif numéral cardinal, qui sert à compter les unités:

zéro, un, deux, mille neuf cent quatre-vingt-treize, neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf

Attention : **million** et **milliard** sont des substantifs!

→ l'adjectif numéral ordinal, qui sert à compter le rang d'un individu dans un classement:
le premier, la dixième, le quatre cent cinquantième

3.2.2.1.3 Le nom peut être remplacé par un pronom

personnel

*Le chien arrive: il arrive.
Un chien arrive: il en arrive un.
Je regarde le chien: je le regarde.
Je vois un chien : j'en vois un.*

pronom démonstratif

Ce chien aboie: celui-ci aboie.

pronom possessif

Mon chien dort: le mien dort.

pronom numéral

Le premier chien que j'aie eu: le premier que j'aie eu.

pronom indéfini

Certains chiens sont agressifs : certains sont agressifs.

Là encore, reportez-vous aux unités spécialisées pour plus de détails.

3.2.2.2 Certains autres lexèmes servent à préciser le nom.

Contrairement aux déterminants, ils ont une signification sémantique et ne sont pas en nombre fini. Et il s'en crée souvent.

l'adjectif qualificatif:

Ces adjectifs précisent les caractéristiques du nom (couleur, taille, religion, nationalité, etc.).

Ce gros chien français est un berger des Pyrénées.

Cet adjectif peut être employé comme épithète, auquel cas il est placé devant ou derrière le nom auquel il se rapporte, ou encore en apposition à ce nom, placé alors entre virgules:

Ce gros chien mange beaucoup. (épithète)

Ce chien jaune vient du Mexique. (épithète)

Ce chien, énervé, a mordu le facteur. (apposition)

Énervé, ce chien a mordu le facteur. (apposition)

le complément de nom:

Quelquefois, c'est un autre nom qui se rapporte au nom. Logiquement, on l'appellera **complément de nom**. Vous vous en doutiez un peu, non?

Le chien de la voisine aboie toute la journée.

Enfin, l'adjectif lui-même peut aussi être déterminé par un autre mot:

□ **l'adverbe:**

L'adverbe se rapporte à un adjectif, à un verbe ou à un autre adverbe.

à un adjectif:

Un trop gros chien revient cher.

Trop, adverbe, se rapporte à *gros*, adjectif.

à un autre adverbe :

un moment trop vite passé

trop, adverbe, se rapporte à *vite*, lui-même adverbe.

□ **le complément de l'adjectif:**

L'adjectif peut aussi avoir un complément, qui peut être un nom (*fier de son nom*), un infinitif (*heureux de vivre*) ou autre.

M. Giscard d'Estaing est fier de son nom.

Un chien heureux de vivre est souvent en bonne santé.

3.2.2.3 Le groupe nominal dans la phrase complexe

Dans la phrase complexe, on pourra ajouter des subordonnées.

3.2.2.3.1 La relative

□ La subordonnée qui se rapporte à un substantif, c'est **la relative**:

Le chien, qui est plus affectueux que le chat, est considéré comme moins individualiste.

Si vous vous intéressez à la relative, nous vous conseillons de vous reporter à l'unité qui traite ce sujet.

Bien sûr, on peut remplacer le groupe nominal par un pronom.

3.2.3 Le groupe verbal

Le groupe verbal se compose évidemment d'un verbe, mais ce verbe peut aussi être accompagné de groupes nominaux. Ce que nous avons dit plus haut vaut encore ici.

Occupons-nous d'abord du verbe lui-même.

3.2.3.1 Le verbe dans la phrase simple

Le verbe est, bien sûr, le noyau du groupe verbal. Son importance vient du fait qu'il concentre sur lui plusieurs phénomènes:

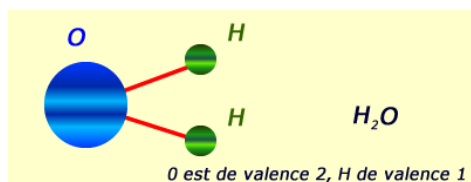
- il prend les marques de temps, de mode, de voix, de nombre et de personne (conjugaison).
- il relie entre eux le groupe sujet et toutes sortes d'autres groupes par sa valence.

On se reportera à l'unité sur les verbes pour ce qui est de la conjugaison. Mais en ce qui concerne la valence, nous allons nous en occuper tout de suite.

3.2.3.1.1 Le verbe et sa valence.

Si vous avez fait un peu de chimie, vous savez ce qu'est une valence. Rafrichissons les mémoires défaillantes:

L'oxygène a une valence 2

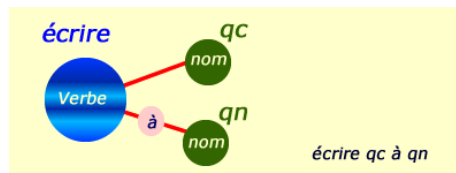


Dans une molécule d'eau, H₂O, l'atome d'oxygène a une valence 2, car il peut accrocher à la fois 2 atomes d'hydrogène, chacun de ces atomes ayant une valence égale à 1.

Pour dire les choses plus simplement, O a deux bras, alors que H n'en a qu'un. La valence explique donc le nombre de liens qu'il peut y avoir entre un atome et d'autres.

Lorsqu'il s'agit d'un verbe, la valence décrit la façon dont il est relié à ses compléments, c'est-à-dire aux groupes nominaux ou verbaux qui se rapportent à lui.

Par exemple:



Pascal écrit une lettre à Corinne.

Le verbe écrit établit un rapport entre le sujet Pascal, un objet lettre et une certaine Corinne.

La valence du verbe est: *écrire qc à qn*

Le verbe écrire admet donc un complément **sans préposition**, **CV(—)**, (appelé traditionnellement complément d'objet direct,) **qc**, et un complément **avec préposition à**, **CV+(à) à qn** (appelé traditionnellement complément d'attribution).

3.2.3.1.2 Selon la valence, on distingue trois grandes sortes de verbes:

- **les verbes intransitifs**, qui n'admettent aucun complément, avec ou sans préposition.



Ils ont donc une valence 0.

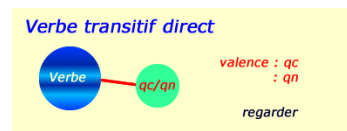
Roger ronfle.

Le verbe **ronfler** se suffit à lui-même: l'information est complète.

- **les verbes transitifs directs**, qui ont une valence sans préposition:

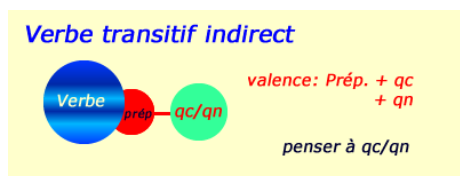
Paul regarde la mer. Jules, lui regarde la fille.

Pardon pour ce mauvais jeu de mots... Mais vous voyez quand même que le verbe *regarder* admet ici un CV(—) (objet direct) sans avoir besoin de préposition, donc, directement. Voilà pourquoi on l'appelle **transitif direct**.



Ces verbes sont très importants, car ils sont les seuls à pouvoir s'employer au passif.

- **les verbes transitifs indirects**, qui ont une valence avec préposition:



Marie-Françoise pense à sa grand-mère.

Jacqueline parle de ses vacances.

Ici, le verbe *penser* a besoin de la préposition *à*, le verbe *parler* de la préposition *de* pour être relié au complément.

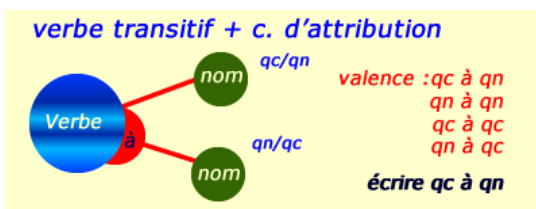
Il faut donc retenir que **les verbes transitifs indirects admettent un objet, mais qu'ils ont besoin, pour le fixer, d'une préposition**. Cette préposition dépend du verbe. Lorsque vous avez choisi un verbe, vous n'avez donc plus le choix de la préposition. Vous aurez donc tout intérêt à apprendre la préposition avec le verbe pour pouvoir former des CV(prép), des compléments avec préposition.

□ les verbes qui admettent, en plus du CV(—), un **complément avec préposition à/de**

Paulette montre sa collection de timbres à Jules. (1)

Michèle parle de ses vacances à Claudine. (2)

Claudine raconte ses vacances à Gonzague. (3)



Ces verbes ont une valence 2.

La première (qc/qn) sert à fixer le complément le CV(—) (COD) dans les phrases n° 1 (**sa collection de timbres**) et 3 (**ses vacances**), et indirect dans l'autre cas (**de ses vacances**).

La seconde, qui passe ici par la préposition **à**, fixe le complément avec préposition dans la valence qc à qn

(complément d'attribution).

Ces verbes décrivent une action où le CV(—) () passe du sujet au CV+(à) (complément d'attribution), ou inversement.

Pierrette donne une gifle à son patron. (1)

La gifle passe du sujet Pierrette au patron (complément d'attribution).

Le vieux Mathusalem a volé un billet de 50€ à sa fille. (2)

Ici, le billet va du complément CV(à) au sujet.

Le complément d'attribution arrive donc en 2ème, après un CV(—) (COD) (le verbe étant alors transitif direct), ou un CV(prép) (COInd), le verbe étant alors transitif indirect, comme dans les exemples :

Elle raconte ses vacances à son amie. Raconter qc à qn. Qc = CV(—), à qn = CV+(à)

Elle parle de ses vacances à son amie. Parler de qc à qn. De qc = CV(de), à qn = CV+(à)

La classification traditionnelle (COD, COInd, complément d'attribution) est un peu simpliste, et manque de cohérence. Nous vous conseillons d'employer notre nouvelle méthode (CV(—), CV(prép)), plus cohérente, et que vous découvrirez expliquée de façon plus détaillée dans le chapitre sur le nom.

On peut cependant retenir que:

1. le verbe est relié à ses compléments (directs, indirects ou d'attribution) par un lien sans préposition (CV(—)), ou avec préposition (CV(prép)). **Ce lien dépend uniquement du verbe.**
2. le verbe est relié aux autres compléments (compléments circonstanciels) avec ou sans préposition, ce lien dépendant des circonstances, et non pas du verbe:

Par exemple :

*Charles dort *** le lit.*

¹ Celui-ci l'avait bien mérité: il lui avait proposé de l'augmenter si elle venait passer le week-end avec lui.

² Eh oui! Il n'y a pas d'âge pour faire des bêtises...

Que peut-on mettre à la place des trois étoiles? Regardez-le donc dormir!

Il peut dormir **dans le lit** ou **sur le lit**, mais aussi, si cela lui fait plaisir:

sous le lit, près du lit, à côté du lit, devant le lit,
derrière le lit, loin du lit, sans le lit, malgré le lit, etc.

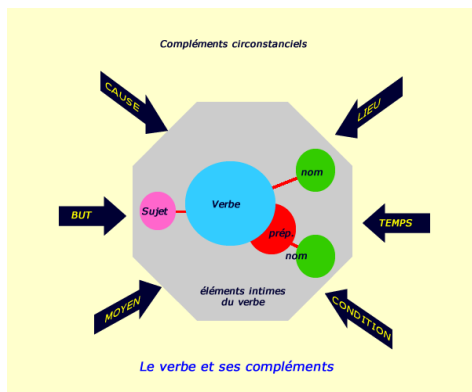
La préposition que vous emploieriez dépendra **de la réalité**, mais **pas du verbe dormir**.

Quand on parle de valence, on n'évoque que le point n°1, c'est-à-dire du lien entre le verbe et ses compléments les plus intimes (direct, indirect, d'attribution... ou encore de l'absence de lien, comme dans le cas du verbe ronfler).

3.2.3.1.3 Les autres liens du verbe

Outre les compléments liés à sa valence, le verbe admet donc des compléments divers, qui ne dépendent pas directement de lui.

Les compléments circonstanciels



Les compléments circonstanciels désignent les circonstances dans lesquelles a eu lieu l'action du verbe.

Ce complément, de même que le choix de sa préposition, **ne dépend pas du verbe, mais des circonstances dans lesquelles l'action a lieu.**

Il y en a de toutes sortes:

complément circonstanciel de temps:

*Le matin, Paul est fatigué.
À huit heures, il commence à se réveiller.
Après sa douche, il est enfin capable de travailler.*

complément circonstanciel de lieu:

Il habite à Marseille, dans le quartier de la Belle de Mai, près d'une station-service.

complément circonstanciel de cause:

Il est absent à cause de sa maladie.

complément circonstanciel de but:

Elle travaille pour réussir.

complément circonstanciel de concession:

Malgré son père, P.D.G., il est devenu clown.

complément circonstanciel de manière:

Elle joue du piano avec fougue.

Et il en existe encore bien d'autres : complément d'instrument, de mesure, etc.

L'attribut:

Nous avons déjà dit que les adjectifs pouvaient être attributs. Voici ce que l'on entend par là:

L'attribut du sujet

Certains verbes, que l'on appelle des verbes d'état, établissent une relation entre le sujet et un autre groupe de mots pour en montrer les qualités, les caractéristiques.

Paul est jeune.
Wolfgang est un étudiant allemand.
Marie semble heureuse.
Jacques passe pour travailleur.



L'adjectif se rapporte donc au sujet. Le verbe sert simplement à "**coller une étiquette**". Quant à l'adjectif, on dit qu'il est **attribut du sujet**.

On peut aussi avoir un substantif comme attribut:

Le père de Jacqueline est boulanger, sa mère est avocate.

Les verbes d'état sont: **être, sembler, paraître, demeurer, rester, devenir**

Certains verbes permettent même d'avoir un **attribut du CV(—)(complément d'objet direct)**. Vous vous demandez à quoi cela ressemble?

Pierre considère Paul comme un menteur, mais je le tiens pour sincère.

menteur est attribut du CV(—) **Paul**, quant à sincère, il est attribut du CV(—) le. Vous voyez?

Le complément d'agent

Lorsqu'un verbe est mis au passif, le CV(—) (COD) devient sujet passif, alors que le sujet devient complément d'agent.

Léonard de Vinci a peint la Joconde.
La Joconde a été peinte par Léonard de Vinci.

par Léonard de Vinci est complément d'agent du verbe **a été peinte**.

Règle de formation du passif

Pour qu'un verbe puisse être mis au passif, il faut qu'il soit transitif direct.
En effet, seul le CV(—) (COD) actif pourra devenir sujet passif.

Les Français n'aiment pas beaucoup employer le passif. Pourtant, on pourra l'employer **lorsque l'on voit l'action du côté de l'objet direct**.

Regardez les exemples ci-dessous:

Paulette a giflé son patron, M. Romain Balladeuse.

Si vous regardez l'action par le trou de la serrure, et que vous voyez Pierrette en train de lever la main sur son affreux patron, vous mettez l'action à l'actif:

Paulette a giflé son patron. (Actif).

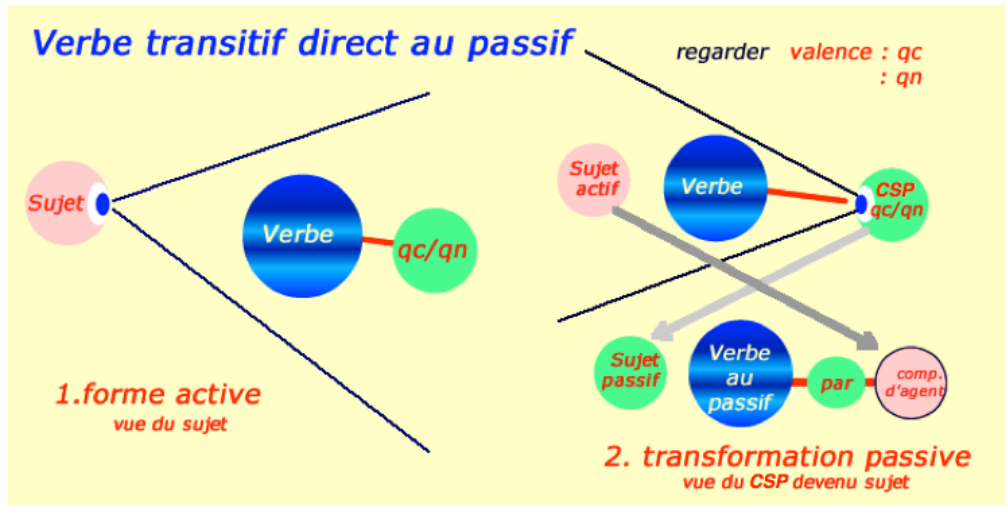


Si vous regardez par le trou de la serrure et voyez la joue enflée du patron, vous allez mettre l'action au passif:

« Tu sais par qui il a été giflé?

- Non!

- Eh bien, figure-toi qu'il a été giflé par Paulette! »



□ Les adverbes

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que les adverbes se rapportaient parfois à des verbes. On dit qu'ils en modifient le sens:

La voiture roule vite.

L'adverbe *vite* modifie le sens du verbe *roule*, en précisant de quelle façon cette voiture roule.

Attention! En français, on fait la différence entre l'**adjectif**, qui se rapporte à un substantif, et l'**adverbe**, qui, lui, se rapporte à un verbe.

La voiture roule vite.

(*vite* se rapporte au verbe *roule*)

La voiture roule rapidement.

(*rapidement* se rapporte au verbe *roule*)

La voiture est rapide.

(*rapide* se rapporte au substantif *voiture*)

□ Les négations

La négation, phénomène bien connu, porte en général sur le verbe:

Je ne dors pas.

Il est possible aussi de faire porter la négation sur un nom:

Il est sorti sans chaussettes.

Ici, il sort, mais il n'a point de chaussettes. La négation *sans* porte donc sur un nom. Reportez-vous pour plus de détails à l'unité sur les négations.

3.2.3.2 Le groupe verbal dans la phrase complexe

Dans une phrase complexe, on trouve des subordonnées. Nous avons déjà eu l'occasion de parler des relatives, qui se rapportent à un substantif (ou à un pronom le remplaçant). Les autres sortes de subordonnées, elles, se rapportent à un verbe.

Nous allons les passer toutes en revue en les définissant, et nous vous renverrons, pour plus de détails, à d'autres chapitres de cette même grammaire.

Nous allons classer ces subordonnées en:

- subordonnées conjonctives:
 - la complétive par *que*.
 - la conjonctive par *si*.
- les subordonnées sans conjonction:
 - les infinitives
 - les participiales
- les subordonnées circonstancielles
 - la subordonnée de but
 - la subordonnée de temps
 - la subordonnée de cause
 - la subordonnée de conséquence
 - la subordonnée de condition
 - la subordonnée de concession
 - la subordonnée de comparaison

3.2.3.2.1 Les subordonnées conjonctives:

A part les relatives, introduites par un pronom relatif, les subordonnées sont introduites par une conjonction ou une locution conjonctive.

Comme vous vous demandez ce qu'est une locution conjonctive, disons qu'il s'agit d'une conjonction qui s'écrit en plusieurs mots:

- ex: conjonction: *que, quand, si*
 locutions conjonctives: *en attendant que, au fur et à mesure que...*

Seules les infinitives et les participiales se passent de conjonctions:

- ex: *J'entends siffler le train.*
 Le soleil s'étant couché, elle décida de rentrer chez elle.

Comme pour les compléments que nous avons déjà étudiés, nous allons trouver des subordonnées pour lesquelles le choix de la conjonction dépend directement du verbe, et d'autres, les circonstancielles, dont le choix de la conjonction dépend des circonstances.

□ Les subordonnées liées intimement au verbe:

Nous allons en distinguer de deux sortes: celles qui ont une conjonction, et celles qui s'en passent.

□ Les subordonnées conjonctives:

→ La première catégorie s'appelle: **subordonnée complétive par *que***.

Comme vous vous en doutiez, elle est introduite par *que*.

On la trouve derrière certains verbes, dont elle est complément CV(—) (=objet direct).

Ces verbes sont:

* Les verbes de discours et de pensée, qui sont suivis d'un discours indirect à l'affirmative:

- Ex: *Elle m'a dit qu'elle passerait vers 8 heures.*

Elle pense que ses amies la soutiendront.

On se reportera pour plus de détails à l'unité sur le discours indirect (§ 27.3 modification des temps).

★ Les verbes de volonté, d'exigence, de désir, de sentiments, ainsi que les tournures impersonnelles:

Ex: *Je veux qu'elle me le dise.*
Elle espère qu'il viendra.
J'aime que l'on m'aime.
Il n'est pas bon que l'homme soit seul (cf. la Bible).

Vous retrouverez ces verbes bien sympathiques dans l'unité sur le subjonctif.

Au cas où vous voudriez un jour ou l'autre faire des recherches sur le français, je vous donnerai un sujet de réflexion:

1) lorsqu'un verbe de ces catégories est transitif direct, on emploie la conjonction que:

Que pensez-vous qu'elle fera?

2) En revanche, lorsqu'il est **transitif indirect**, la préposition interdit l'emploi de la conjonction **que**. On emploie alors le pronom relatif, précédé de l'antécédent **ce**. C'est ce même antécédent qui est introduit par la préposition.:

Ex: *Que pensez-vous de ce qu'elle a fait?*
Vous voyez que tout n'est pas si simple...

→ La seconde se nomme: **subordonnée conjonctive par si**.

Attention, il s'agit là du discours indirect rapportant une interrogative sans mot interrogatif, et non pas de la conditionnelle..

Ex: *Elle ne m'a pas dit si elle viendrait me voir.*

Pour en savoir plus, reportez-vous à l'unité sur le discours indirect.

□ **Les subordonnées sans conjonction ni pronom relatif:**

Il s'agit ici des **subordonnées infinitives et participiales**.

► **Les subordonnées infinitives** se retrouvent après les verbes de perception (*voir, regarder, entendre, écouter, sentir...*).

Pour avoir une proposition, **il faut que l'infinitif ait un sujet qui lui soit propre**. Autrement dit, **il faut que le sujet de l'infinitif ne soit pas en même temps sujet de la principale**.

ex: *Roméo regarde passer les nuages.*

Le mot *nuages* est sujet du verbe à l'infinitif *passer*. Il est bien **sujet propre de l'infinitif** puisque **le sujet principal est Roméo**. On pourrait aussi bien remplacer cette infinitive par une relative:

ex: *Roméo regarde les nuages qui passent.*

Reportez-vous à l'unité sur les infinitives et les participiales pour plus de détails.

► **Les subordonnées participiales** se composent d'un participe présent, simple ou composé, et d'un sujet qui leur est propre:

ex: *Ses voix lui ayant demandé de délivrer la France des Anglais, Jeanne d'Arc se mit en route pour aller retrouver le roi de France.*

Reportez-vous à l'unité sur les infinitives et les participiales pour plus de détails.

3.2.3.2.2 Les subordonnées circonstancielles:

Comme nous l'avons déjà dit, les circonstances peuvent être décrites au moyen d'une subordonnée circonstancielle. Celles-ci sont de 7 sortes:

la subordonnée de but

L'élève travaille pour que ses parents le laissent tranquille.

la subordonnée de temps

Quand il pleut, les grenouilles chantent dans les étangs.

la subordonnée de cause

Au Musée du Louvre, il y a toujours beaucoup de monde devant la Joconde parce que c'est le tableau le plus célèbre du monde.

la subordonnée de conséquence

M. Lepoilu m'a encore raconté sa guerre de 14 en long, en large et en travers, si bien que je suis arrivé en retard à mon travail.

la subordonnée de condition

Si ma tante avait des moustaches, ce serait mon oncle.

la subordonnée de concession

Bien que les femmes soient plus nombreuses que les hommes, il y a plus de députés masculins que féminins.

la subordonnée de comparaison

Le TGV est moins cher que l'avion.

Voici un tableau qui récapitule les différentes subordonnées du français :

Syntagme nominal		
Introduite par un pronom relatif	se rapporte à un nom appelé antécédent	subordonnée relative <i>C'est la vache qui rit.</i>
Syntagme verbal		
pas de conjonction ni de pronom relatif	verbe à l'infinitif avec sujet propre.	subordonnée infinitive <i>J'entends siffler le train.</i>
	verbe au participe avec sujet propre.	subordonnée participe <i>Son enfant couché, Stefanie respira .</i>
Introduite par la conjonction que (qu')	se rapporte à un verbe de pensée, de discours, de volonté ou de souhait.	subordonnée complétive par que <i>Je sais que tu vas bien.</i>
Introduite par la conjonction si (s')	discours indirect interrogation indirecte : question sans mot interrogatif	subordonnée complétive par si <i>Je te demande si tu vas bien.</i> Attention, si = disc. indirect, pas condition
conjonction circonstancielle quand, si, parce que, comme, bien que, etc.	se rapporte à un verbe. Fait partie des compléments hors valence : complément circonstanciel	subordonnée circonstancielle. <i>Il mange parce qu'il a faim.</i> <i>Quand on veut, on peut tout faire.</i> <i>Si tu veux, tu y vas. (si=condition).</i> <i>Il mange bien qu'il n'ait pas faim.</i>

Les relatives, qui se rapportent à un nom, font partie d'un groupe nominal. Les autres, qui se rapportent à un verbe, font partie d'un groupe verbal.

3.3 La position des divers éléments de la forme affirmative.

La position des divers éléments dont nous avons parlé peut varier les cas :

3.3.1 La position de base est la suivante:

- 1) Sujet + Verbe + complément d'objet direct + compléments circonstanciels
- 2) Sujet + Verbe + complément d'objet indirect + compléments circonstanciels
- 3) Sujet + Verbe + complément d'objet + complément d'attribution + compléments circonstanciels

Lorsque l'on veut montrer qu'une information est importante, on la place, si c'est possible, à la fin de la phrase.

Nous disons "si c'est possible", car certains éléments, le sujet par exemple, ne peuvent que rarement se placer à la fin. Nous avons déjà parlé de ce phénomène à propos de l'intonation.

Cela touche en particulier les compléments circonstanciels.

Les compléments circonstanciels peuvent se placer au début de la phrase lorsqu'ils contiennent une information déjà connue. En revanche, on les met à la fin dans les autres cas.

ex: *Il est parti plus tôt parce qu'il avait un rendez-vous important.*

Si son rendez-vous est connu de nos interlocuteurs, nous pourrions mettre l'accent sur la principale:

ex: *Comme il avait un rendez-vous important, il est parti plus tôt.*

Notez que, dans ce cas, tout ce qui est placé avant le groupe sujet est séparé par une virgule, ce qui s'explique puisque, si l'on pense à l'intonation, nous avons vu que la circonstancielle placée au début possédait son propre mot phonique, ce que signale la virgule.

Les compléments qui sont liés au verbe par le système des valences ne peuvent se déplacer que si l'on met les autres compléments en apposition, entre virgules.

On peut déplacer un complément situé à la fin pour le mettre à une autre place, en le mettant derrière le verbe, en apposition, entre virgules.

*Charles lave son chien dans la baignoire.
Charles, dans la baignoire, lave son chien.*

*Charles a été mordu par un chien pendant sa promenade.
Charles a été mordu, pendant sa promenade, par un chien.*

*Charles donne un os à son chien.
Charles donne, à son chien, un os.*

Là aussi, l'apposition a son propre mot phonique pour l'intonation.

Lorsque ce complément est un complément circonstanciel, on peut également le mettre au début de la phrase, avant le groupe sujet.

Dans la baignoire, Charles lave son chien.

En revanche, on évitera de mettre les autres compléments (complément d'attribution, complément d'agent) au début. **Cela n'est possible que lorsqu'il y a une alternative.**

À Noël, Pauline a fait de beaux cadeaux à ses enfants. À son fils, elle a offert une voiture, et à sa fille, une moto.

Nous avons ici aussi une alternative: **fils / fille**

Charlotte a passé sa jeunesse chez ses grands-parents. Par sa grand-mère, elle a été initiée à la danse, par son grand-père, à la pêche à la truite.

Nous avons ici aussi une alternative: **grand-mère / grand-père**

On ne déplacera donc pas les compléments sans préposition: on fera déplacer les autres pour qu'ils se retrouvent à la fin.

3.3.2 La mise en relief

Lorsqu'une information doit être particulièrement soulignée, on la met en relief. Cela se fait avec l'expression *c'est ... qui/que*, avant le groupe sujet.

On peut tout mettre en relief:

Sujet : (qui)	<i>C'est moi qui ai fait ce travail.</i>
CV(—):	<i>C'est un livre incroyable qu'il a écrit.</i>
CV(à):	<i>C'est à sa mère qu'il pense.</i>
CV(à): dans qc à qn:	<i>C'est à sa fille qu'il a offert un livre.</i>
c. d'agent:	<i>C'est par ses grands-parents qu'il a été élevé.</i>
etc.	



Reportez-vous à l'unité sur la mise en relief pour plus de détails.

3.3.3 Autres problèmes

Il y a de nombreuses catégories de mots qui ont une place variable selon les cas. Comme nous en parlons dans des unités spécialisées (les pronoms personnels, les négations, les adjectifs, etc.), nous en resterons là pour ce chapitre, et nous ne pouvons que vous conseiller de vous reporter à ces unités pour plus de détails.

4. L'interrogative

4.1 Définitions

Nous avons eu l'occasion, dans l'unité précédente, de définir ce que l'on entendait par affirmative. Nous allons nous occuper maintenant de l'interrogative.

Définition : Par interrogative, nous entendons la prise de parole pour obtenir une information, ou un élément d'information, qui nous manque.

Nous nous occuperons ici de l'interrogation au style direct. Vous pourrez consulter l'unité sur le style indirect pour voir les problèmes posés par le discours rapporté (indirect, semi-direct).

Si je veux savoir l'heure, par exemple, j'aborderai quelqu'un dans la rue, et cela pourra donner le dialogue ci-dessous:

« *Bonjour, Madame. Avez-vous une montre?*
 - *Oui.*
 - *Quelle heure est-il?*
 - *Il est cinq heures moins vingt-cinq!*
 - *Merci, Madame!*
 - *De rien, Monsieur.* »

La première question est destinée à savoir si cette dame possède une montre ou non. Si elle n'en a pas, ce n'est pas la peine de lui demander l'heure.

La deuxième question est destinée à obtenir l'heure. J'emploie un pronom personnel pour avoir comme réponse un élément de la phrase.

4.1.1 L'interrogation totale / partielle

4.1.1.1 L'interrogation totale

Si l'on pose une question sur toute la phrase: « *Avez-vous l'heure?* » la réponse sera « *oui* », « *non* » ou « *peut-être* ». Cela équivaut à demander:

Vous avez une montre. Ai-je raison?

Autrement dit, on émet une hypothèse: Vous avez une montre, et l'on demande si cette hypothèse est exacte. Dans un tel cas, on n'emploie pas de mot interrogatif, et la réponse est pratiquement *oui* ou *non*.

4.1.1.2 L'interrogation partielle

Il y a pourtant des cas où il nous manque une information. Par exemple, je sais que cette dame à l'heure, puisqu'elle a une montre. Ce que je veux savoir, c'est l'heure que sa montre lui indique. Dans ce cas, je poserai ma question avec un mot interrogatif, et j'aurai comme réponse un élément de phrase, celui qui correspond au mot interrogatif. Ici, la question étant:

Quelle heure est-il?

J'aurai comme réponse: *Il est ...* suivi de l'heure en question.

4.1.2 Les trois types d'interrogation

Il y a en français trois façons de poser une question:

- La manière conventionnelle**
 ex: *M. Dupont est-il venu?*

□ **L'interrogation avec est-ce que**

ex: **Est-ce que M. Dupont est venu?**

□ **La manière intonative**

ex: **M. Dupont est venu?**

On entend en France une autre forme que l'on pourrait qualifier de **populaire**, mais qui n'est employée que par des gens peu cultivés :

* C'est qui qui t'a offert ce livre ?

* C'est quoi que tu as fait pendant les vacances ?

Personnellement, nous éviterons ce genre de structures, tout en gardant un œil sur son évolution, car qui sait ce qu'il en adviendra ?

4.1.2.1 La manière conventionnelle

Elle se caractérise par l'inversion du sujet

ex: « **M. Dupont est absent. Est-il malade?**
- Oui, il est malade. »

Cependant, l'inversion pose quelques problèmes, selon le mot qui est sujet. Il nous faudra considérer deux cas:

1. Le sujet est un pronom personnel.
2. Le sujet est un autre pronom, un substantif, un infinitif ou un groupe de mots.

4.1.2.1.1 Le sujet est un pronom personnel.

Lorsque le sujet est un pronom personnel, il subit une inversion, c'est-à-dire qu'il se place derrière la partie conjuguée du verbe, séparé par un trait d'union.

ex: « **Est-elle présente?** »
« **Est-elle sortie tôt?** »
« **Veut-elle sortir ce soir?** »

Le trait d'union montre que le pronom n'est pas à la place qui devrait être la sienne : devant le verbe.

Vous noterez qu'en cas d'inversion du sujet, il faut faire une liaison entre le verbe et le pronom personnel sujet, lorsque celui-ci commence par une voyelle. Les pronoms présentant cette caractéristique sont **elle / il / elles et ils**. Comme, au pluriel, le verbe se termine toujours par **-nt** (veulent/ voudront/ voulaient...), qui permet de faire une liaison ou non, il n'y a de problème qu'à la 3^e personne du singulier pour les formes qui ne permettent pas la liaison.

1. Le verbe se termine par un -t: on prononce ce -t → [t]
Vient-elle?
[vjɛ̃tɛl]
2. Le verbe se termine par un -d: on prononce ce -d → [t], autrement dit, sourd.
En vend-elle?
[ãvãtɛl]
3. Le verbe se termine par une voyelle: on ajoute -t-, qui se prononce [t].
En mangea-t-elle?
[ãmãzãtɛl]
En mange-t-il?
[ãmãzãtil]

4.1.2.1.2 Le sujet n'est pas un pronom personnel

En règle générale, le français évite de faire l'inversion avec le sujet lorsque celui-ci n'est pas un pronom personnel. Pourtant, il existe trois cas:

1. L'inversion du sujet est obligatoire.

2. L'inversion du sujet est facultative.
3. Dans les autres cas, elle est interdite.

4.1.2.1.2.1 L'inversion du sujet non pronom personnel est obligatoire

C'est le cas lorsque l'on pose une question partielle sur l'**objet direct non-animé**, donc, avec le pronom interrogatif **que**.

Par exemple, nous sommes invités chez les Durand. Le voisin de Paul est en train de manger une affreuse bouillie verte. J'aimerais bien savoir ce que c'est. Je vais demander à Paul:

Que mange ton voisin de gauche?

Je vais donc faire l'inversion avec le sujet, même si c'est un substantif!

Règle :

Lorsque l'on pose une question partielle sur le COD non animé, donc, avec le pronom interrogatif **que**, on fait l'inversion du sujet.

Dès que le COD est animé, on renonce à l'inversion du substantif:

Qui M. Dupont regarde-t-il?

En effet, si on dit:

Qui regarde M. Dupont?

M. Dupont devient lui-même CV(—)=(COD), et l'on se demande quelle personne se cache derrière **qui**, lequel est sujet de *regarde*.

4.1.2.1.2.2 L'inversion du sujet est facultative

Après les mots interrogatifs **où** et **comment**, on peut faire l'inversion du substantif sujet à **condition que le verbe n'ait pas de CV(—)=(COD)**, mais on n'est pas obligé de la faire.

ex: *Où mange ta sœur?*
Où ta sœur mange-t-elle?

ex: *Comment va ton frère?*
Comment ton frère va-t-il?

Règle :



En revanche, lorsque le verbe possède un CV(—)=(COD), celui-ci ne peut pas se retrouver du même côté du verbe que le sujet. Dans ce cas, l'inversion du substantif n'est plus possible.

ex: *Où ta sœur mange-t-elle sa pizza?*

et non pas:

**Où mange ta sœur sa pizza?* (Attention! C'est faux!!!)

ex: *Comment ton frère répare-t-il son vélo?*

4.1.2.1.2.3 Dans tous les autres cas, on évite l'inversion du substantif sujet

Dans les autres cas, le substantif sujet garde la place qu'il aurait à l'affirmative, et l'on fait l'inversion avec un pronom personnel sujet qui le représente. On choisit alors, comme vous vous en doutez, le pronom qui correspond au genre et au nombre du sujet.



Pourquoi ton père et ta mère ont-ils déménagé?

Comment ta sœur et ta mère ont-elles appris la nouvelle?

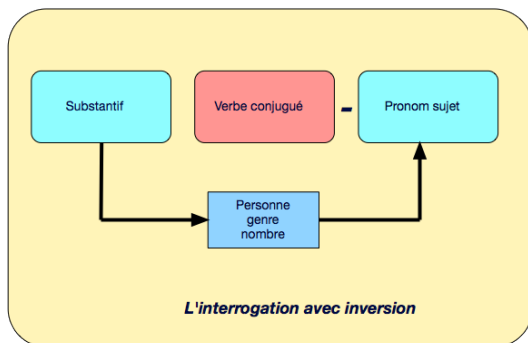
Avec quoi le verre est-il fabriqué ?

Attention! Lorsque les personnes sont différentes, on utilise:

- la 1e personne lorsque l'un des sujets est à la 1e personne: (moi/nous + X → nous)

Ta sœur et moi pouvons-nous venir te voir?

Toi et moi, pouvons-nous y aller?



- la 2e personne lorsque l'un des sujets est à la 2e personne: (toi/vous + X →vous)

Mon voisin et toi pouvez-vous le faire?

Pierre et vous pouvez-vous vous en charger?

Lorsque **le sujet est un infinitif**, on emploie le pronom personnel impersonnel **il**.

Ex : *Fumer coûte-t-il cher?*

Fumer du matin au soir est-il dangereux?

Lorsque l'on fait l'inversion avec le pronom personnel **je**, avec un verbe se terminant par un /ə/, il y a un problème particulier.

ex: *je chante.*

Vous savez que **l'on n'a pas le droit**, en français, sauf pour le pronom personnel **je**, **de faire porter l'accent tonique sur un /ə/**.



Règle : inversion au présent avec je après verbe en -e

Lorsque l'on fait l'inversion avec le pronom personnel **je**, avec un verbe se terminant par un /ə /, le /ə/ est muet, c'est-à-dire qu'il n'est pas prononcé, et l'on fait alors porter l'accent tonique sur la nouvelle dernière syllabe.

Si cette syllabe contient elle-même un /ə/, on est obligé d'accentuer. On transforme alors le /ə/ en [e], que l'on écrit {é}.

chanté-je ? [ʃãtéʒ]

Osé-je? [ozeʒ]

Vous avez deviné par vous-même que cette tournure ne s'emploie pas souvent. Laissez-la aux snobs, ou aux habitants de Neuilly, Auteuil, Passy (les quartiers huppés de la Paris), qui parlent avec le petit doigt en l'air.

Employez, dans la vie de tous les jours, l'interrogative avec **est-ce que**, qui permet d'éviter l'inversion.

Une dernière remarque: avec le verbe **pouvoir**, on emploie, pour l'inversion avec **je**, la forme **puis**:

Je peux → puis-je

ex: *Puis-je vous demander l'heure?*

Est-ce que je peux vous demander l'heure?

Comme vous le voyez, il n'est pas si facile d'employer la forme interrogative avec inversion. C'est pour s'éviter tous ces problèmes que le français a inventé la forme avec *est-ce que*.

4.1.2.2 L'interrogation avec *est-ce que*

L'expression *est-ce que* permet au Français de ne plus avoir à faire l'inversion du sujet, puisque cette inversion a déjà lieu dans *est-ce que*.

ex: *Votre femme pourra-t-elle m'aider à remplir ce formulaire?*

Est-ce que votre femme pourra m'aider à remplir ce formulaire?

Vous vous demandez sûrement en quoi *est-ce que* représente une simplification.

Bien sûr, la phrase s'allonge d'une syllabe devant voyelle [ɛsk] et de deux syllabes devant consonne [ɛskə]:

ex: *Est-ce qu'elle aime les spaghettis?*

[ɛskɛləmlespageti]

Est-ce que vous aimez les spaghettis?

[ɛskvuzɛmelespageti]

Mais le fait de s'épargner les problèmes de l'inversion compense avantageusement l'emploi de quelques sons supplémentaires.

L'emploi de *est-ce que* est très simple:

A. Lorsqu'il n'y a pas de mot interrogatif

Lorsqu'il n'y a pas de mot interrogatif, on met *est-ce que* au début de la question

ex: *Les Français mangent beaucoup de fromage.*

Est-ce que les Français mangent beaucoup de fromage ?

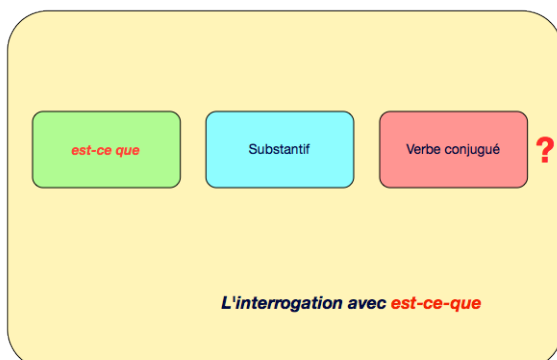
ex: *Quand il pleut, les grenouilles chantent.*

Est-ce que, quand il pleut, les grenouilles chantent?

Comme vous voyez:

On met *est-ce que* au début de la question sans mot interrogatif.

Lorsqu'un complément est placé au début de la phrase, on prendra soin de mettre une virgule entre *est-ce que* et ce complément.



ex: *Le coq chante le matin.* → *Est-ce que le coq chante le matin?*

Le matin, le coq chante → *Est-ce que, le matin, le coq chante?*

Notez que lorsque la phrase commence par un complément, il est possible de placer *est-ce que* juste avant le début naturel de la phrase, à savoir le groupe nominal sujet.

ex: *Le matin, est-ce que le coq chante?*

B. Lorsqu'il y a un mot interrogatif

Lorsqu'on a un mot interrogatif, et que celui-ci se trouve au début, on place *est-ce que* juste après le mot interrogatif.

Ex: *Que veux-tu ?* → *Qu'est-ce que tu veux ?*

Quelle heure est-il ? → *Quelle heure est-ce qu'il est ?*



Remarques importantes sur *est-ce que*

□ D'abord, notons que ***est-ce que*** n'est **pas un mot interrogatif**. C'est simplement un signe acoustique qui annonce que l'on a affaire à une question, ce qu'il n'est pas facile de voir puisqu'il n'y a pas d'inversion. Vous verrez que cela a des suites lorsque l'on veut mettre une interrogative qui se trouve au style direct au style indirect.

□ Notons ensuite qu'il existe une variante de ***est-ce que***, moins connue: ***est-ce qui***. Lorsque l'on pose une **question sur le sujet**, il y a deux cas:

1. On attend comme réponse un **animé**, c'est-à-dire un humain ou un animal que l'on connaît personnellement, comme le chien qui fait toujours pipi sur ma voiture. Dans ce cas, on dira:

Qui est-ce qui a fait pipi sur ma voiture?

2. On attend comme réponse un **non-animé**. Dans ce cas, on dira:

Qu'est-ce qui vous plaît, dans ce film?

Nous pouvons en déduire que ***est-ce qui*** sert à poser une question sur le sujet. Si le mot interrogatif est ***qui***, on pose la question sur un animé, et si on emploie ***que***, il s'agira d'un non-animé.



Règle

Dans qu'est-ce qui, il est impossible de supprimer *est-ce qui*, alors que c'est tout à fait possible avec *qui est-ce qui*.

On aura ainsi :

Qui est-ce qui lit ce journal?

→

Qui lit ce journal?

Qu'est-ce qui vous frappe, ici?

→

IMPOSSIBLE de supprimer ***est-ce qui***

Qui est-ce que vous voyez?

→

Qui voyez-vous?

Qu'est-ce que vous voyez?

→

Que voyez-vous?

4.1.2.3 La question intonative

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de la question intonative dans notre premier chapitre sur l'intonation du français.

Qu'est-ce que la question intonative ?

Le principe de la question intonative est de renoncer à l'inversion, et de renoncer à *est-ce que*. C'est donc l'intonation qui montre que l'on a affaire à une interrogative.

Il est clair que l'interrogation intonative est réservée à l'oral. En effet, l'intonation est un phénomène strictement oral qui ne saurait être rendu par la simple ponctuation.

Par écrit, seul le point d'interrogation {?} permet de reconnaître que l'on a affaire à une question. Autant vous dire tout de suite que cela ne suffit pas.

Nous allons devoir considérer deux cas:

1. Il s'agit d'une interrogation totale, donc, sans mot interrogatif.
2. Il s'agit d'une interrogation partielle, donc, avec mot interrogatif.

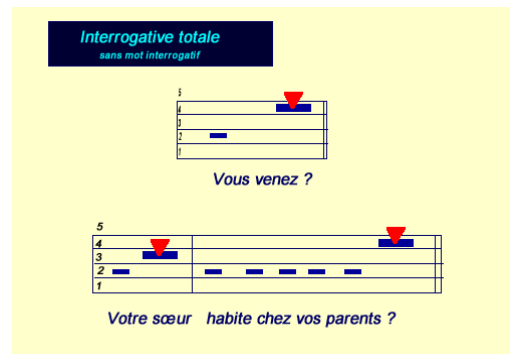
4.1.2.3.1 L'interrogation totale (sans mot interrogatif)

L'interrogation intonative sans mot interrogatif

La question intonative sans mot interrogatif se caractérise par une montée au niveau 4 sur la dernière syllabe. **Elle ne comporte ni *est-ce que*, ni inversion.**

ex: *Vous venez?*
[vuvne]

Votre sœur habite chez vos parents?
[vɔtvəsœv abitʃevɔpaʁɑ̃]



4.1.2.3.2 L'interrogation partielle (avec mot interrogatif)

L'interrogation intonative avec mot interrogatif

Lorsque l'on emploie un mot interrogatif, on le met à la fin. Ainsi, il profite de la montée de la mélodie au niveau 4.

Il suffit de prendre la forme avec *est-ce que*, de supprimer *est-ce que* et de faire passer le pronom interrogatif et ce qui en dépend à la fin.

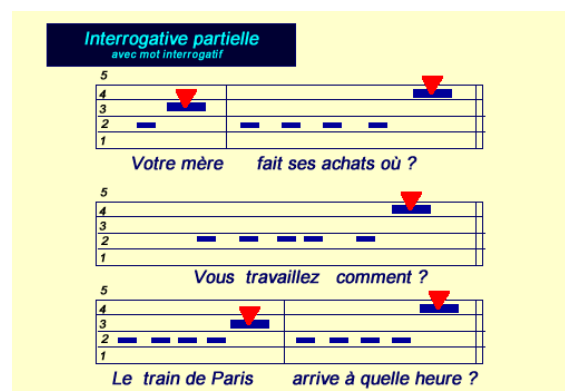
Le train arrive à quelle heure?

ex: *Qui est-ce que vous avez rencontré?*
Vous avez rencontré qui?
A quelle heure est-ce que le train arrive?

ex: *Votre mère fait ses achats où?*
[vɔtvəmɛv fɛsɛzafau]

Vous travaillez comment?
[vutʁavajɛkɔmɑ̃]

Le train de Paris arrive à quelle heure?
[lɔtvɛ̃dapaʁi aʁivakɛlœʁ]





Attention au mot interrogatif **QUE**

□ Quand on veut utiliser l'interrogation intonative avec le mot interrogatif **que**, il faudra faire attention. En effet, nous savons déjà que le /ə/ (e caduc) ne peut pas être accentué en fin de phrase. Le Français remplace alors le pronom **que** par le pronom *quoi*.

ex: *Que voyez-vous?* → *Vous voyez quoi?*
Qu'est-ce que tu as dit? → *Tu as dit quoi?*

□ Il n'est pas possible d'utiliser l'interrogation intonative lorsque l'on pose une question partielle sur un sujet non-animé, puisque, comme nous l'avons déjà vu plus haut, il est impossible de supprimer *est-ce qui*.

ex: *Qu'est-ce qui te choque?*



Attention au mot interrogatif **QUI** sujet

On ne peut pas mettre le pronom interrogatif **qui** à la fin de la phrase, sauf, bien sûr, s'il est le seul mot de la phrase:

ex: *Qui vous a donné ce livre?*

Vous vous doutez sans doute que si l'on met **qui** à la fin, on ne comprendra plus rien.

A l'oral, les Français ont inventé des formes de substitution qu'il vaut mieux ne pas employer, du genre:

*~~Celui qui vous a donné ce livre, c'est qui?~~

*~~C'est qui qui vous a donné le livre?~~ (Attention, c'est très mauvais !!!)

En effet le style en est très douteux!

Rappelons que cette interrogation intonative ne s'emploie qu'à l'oral, ou à l'écrit, au style direct.

4.2 Le choix des mots interrogatifs

4.2.1 Les deux sortes d'interrogation

Nous avons eu l'occasion de dire qu'il y avait deux sortes d'interrogatives:

1. **l'interrogative totale**, qui s'utilise sans mot interrogatif. On fait une hypothèse, et on demande si elle est exacte.

ex: *Les araignées ont huit pattes.*

Hypothèse	Les araignées ont-elles huit pattes?	
Question	écrit comme oral	<i>Les araignées ont-elles huit pattes?</i>
		<i>Est-ce que les araignées ont huit pattes?</i>
	seulement à l'oral familier	<i>Les araignées ont huit pattes?</i>

2. **l'interrogative partielle**, qui s'utilise lorsque l'on connaît une partie de l'information, et qu'il nous manque une autre partie.

Dans ce cas, **on utilise un mot interrogatif**.

4.2.2 Qu'est-ce qu'un mot interrogatif?

Le mot interrogatif peut-être comparé à une variable, comme vous en avez sûrement connu à l'école.

4.2.2.1 Les traits pertinents pour le choix

Voici une information incomplète:

**** *vous donnera un livre.*

Si l'on s'adresse à moi, vous pensez bien que j'aimerais bien que l'on me donne ce, livre. Oui mais voilà! Pour avoir ce livre, il faut que je connaisse l'information contenue dans *****. Donc, je suis obligé de réfléchir un peu.

1) Quelle information me manque-t-il?

Il me manque le sujet de **donnera**, c'est-à-dire la valeur de la variable X de la phrase:

X vous donnera un livre.

2) De quelle sorte peut bien être le contenu de cette variable?

Je peux deviner qu'il s'agit d'un humain, sans savoir s'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Je ne peux pas non plus savoir combien vont me donner un livre, car même si le verbe est au singulier, je pourrais avoir: *un groupe de X vous donnera un livre.*

Ce que je sais, c'est donc que **je dois poser une question sur un sujet humain**.

En fait, en français, deux éléments jouent un rôle:

1. **la qualité de la valeur représentée par la variable**: Cette valeur peut être :

un animé: elle désigne les humains et les animaux connus personnellement, autrement dit, des personnes, ou encore un terme générique désignant des humains, comme le gouvernement, l'université (les gens qui y travaillent)

un **non-animé** : ce sont les animaux anonymes, les objets concrets, les concepts abstraits.

2. **la fonction de la variable dans la phrase**:

2.1. **sujet**

2.2. **objet lié à la valence du verbe sans préposition** (COD, attribut du sujet),

2.3. **objet lié à la valence du verbe avec préposition** (c.o.indirect ou complément d'attribution), **complément d'agent** et **complément circonstanciel**.

Je suppose que vous avez déjà lu le chapitre 2 sur l'affirmative, dans lequel nous expliquons tous ces termes. Si ce n'est pas le cas, vous savez ce qui vous reste à faire.

Il va nous falloir ajouter un troisième concept: celui du signifiant. Du calme! Je vais vous expliquer ce que j'entends par là:

Admettons qu'on entende frapper à la porte. Comme nous voulons connaître l'origine de ces coups sur la porte, nous allons demander « *X est là?* »

X est sujet du verbe est.

X est vraisemblablement un animé, car cela m'étonnerait fort qu'un objet ou un concept abstrait frappe à la porte!

Mais il y a encore un problème: ***est-ce que je sais quel signifiant (disons quel mot) cette variable remplace?***

Si je ne sais pas du tout le mot qui désigne X, je ne pourrai pas savoir s'il est masculin ou féminin. J'emploierai donc une variable neutre: **qui**, **que** ou **quoi**.

Ex : **Qui est là?**

Admettons que X me réponde:

« *une de vos étudiantes.* »

Dans ce cas, je sais quel signifiant (quel mot) désigne la personne qui a frappé à ma porte: **une étudiante**. Le signifiant est donc féminin, et de plus, je sais qu'il est singulier. Pour savoir de quelle étudiante il s'agit, je pourrai employer un mot interrogatif féminin, singulier. Je pourrai donc employer **laquelle**, qui est un pronom interrogatif, ou, si je veux employer le signifiant **étudiante**, j'emploierai l'adjectif interrogatif **quelle** avec le substantif **étudiante**.

4.2.2.2 Les mots interrogatifs:

Nous devons faire une différence selon la fonction du mot interrogatif.

Pour une fonction donnée, il faudra en outre distinguer plusieurs cas:

Règle :

si je ne connais pas le signifiant, ou si cela ne m'intéresse pas, je devrai dire s'il s'agit d'un animé ou d'un non-animé. J'emploierai un mot interrogatif neutre.

si je connais le signifiant, il faudra que je dise s'il est féminin ou masculin, s'il est singulier ou pluriel. J'aurai alors le choix entre:

un adjectif, qui accompagne le substantif.

un pronom, qui remplace le substantif.

4.2.2.2.1 On interroge sur le sujet

4.2.2.2.1.1 Si je choisis le pronom neutre:

Si le sujet est animé: On pourra employer **qui**.

sans *est-ce que*

Qui a inventé le fil à couper le beurre?

avec *est-ce que*

Qui est-ce qui a inventé le fil à couper le beurre?

intonative (oral familier)

*****impossible*****

N'oubliez pas, dans la version **est-ce que**, d'employer **est-ce qui**, qui permet d'interroger sur le sujet, alors que **le premier qui** représente **un animé**.

Comme nous l'avons dit plus haut, on évitera d'employer la forme intonative en interrogeant sur le sujet.

Si le sujet est non-animé: on emploiera **Qu'est-ce qui**.

sans *est-ce que*

*****impossible*****

avec *est-ce que*

Qu'est-ce qui donne sa couleur au beurre?

intonative (oral familier)

***** impossible *****

4.2.2.2.1.2 Si l'on connaît le signifiant

On pourra employer ce signifiant avec la variante correspondante de **quel**.

sans *est-ce que*

Quel musicien a composé Carmen ?

Quelle voiture a gagné la course ?

Quels musiciens ont enregistré cette symphonie ?

Quelles musiciennes ont joué ce morceau ?

Où l'on renoncera au substantif pour employer le **pronom**. Bien sûr, **le substantif aura été employé avant, pour que l'on sache de quoi l'on parle.**

sans *est-ce que*

Parmi ces compositeurs, *lequel a composé Carmen ?*

Parmi ces voitures, *laquelle a gagné la course ?*

De ces musiciens, *lesquels ont enregistré cette symphonie ?*

De ces musiciennes, *lesquelles ont joué ce morceau ?*

Comme il n'y a pas d'inversion, la solution avec **est-ce que** ne se justifie pas. De même que pour **qui**-sujet, on n'utilisera pas la forme intonative.

4.2.2.2.2 On interroge sur l'objet direct ou l'attribut du sujet

4.2.2.2.2.1 Si je choisis le pronom neutre:

- Si le COD (ou l'attribut) **est animé**: On pourra employer *qui*.

sans *est-ce que*

Qui avez-vous rencontré ?

avec *est-ce que*

Qui est-ce que vous avez rencontré ?

intonative (oral familier)

Vous avez rencontré **qui** ?

- Si le COD sujet est non-animé: on emploiera *que*.

sans *est-ce que*

Que mangez-vous ?

avec *est-ce que*

Qu' est-ce que vous mangez ?

intonative (oral familier)

Vous mangez **quoi** ?

Dans la version intonative de l'oral familier, il faut remplacer *que* par *quoi*, comme nous l'avons expliqué plus haut, **que** devenant **quoi** lorsqu'il est soumis à l'accent tonique.

4.2.2.2.2.2 Si l'on connaît le signifiant

- On pourra employer ce signifiant avec la variante correspondante de *quel*.

sans **est-ce que** :

Quel musicien connaissez-vous ?

Quelle voiture avez-vous achetée ?

Quels musiciens écoutez-vous ?

Quelles musiciennes avez-vous invitées ?

avec **est-ce que** :

Quel musicien est-ce que vous connaissez ?

Quelle voiture est-ce que vous avez achetée ?

Quels musiciens est-ce que vous écoutez ?

Quelles musiciennes est-ce que vous avez invitées ?

oral familier

Vous connaissez **quel musicien** ?

Vous avez acheté **quelle voiture** ?

Vous écoutez **quels musiciens** ?

Vous avez **invité** **quelles musiciennes** ?

Vous noterez au passage que la version intonative de l'oral familier permet d'éviter l'accord du participe passé, puisque le COD se trouve placé après le verbe.

- On pourra aussi employer le pronom **lequel / laquelle / lesquels / lesquelles**

sans **est-ce que** :

Lequel connaissez-vous ?

Laquelle avez-vous achetée ?

Lesquels écoutez-vous ?

Lesquelles avez-vous invitées ?

avec **est-ce que** : *Lequel est-ce que vous connaissez?*
Laquelle est-ce que vous avez achetée?
Lesquels est-ce que vous écoutez?
Lesquelles est-ce que vous avez invitées?

oral familier *Vous connaissez lequel?*
Vous avez acheté laquelle?
Vous écoutez lesquels?
Vous avez invité lesquelles?

4.2.2.2.3 On interroge sur l'objet indirect, le complément d'attribution le complément de nom ou le complément d'agent

Si je choisis le pronom neutre

Ces compléments sont introduits par une préposition, en majorité par **à**, **de** et **par**.

Si le complément est animé: On emploiera qui précédé de la préposition voulue par le verbe.

sans **est-ce que** *A qui avez-vous parlé ?*
avec **est-ce que** *A qui est-ce que vous avez parlé ?*
intonative (oral familier) *Vous avez parlé avec qui ?*

Si le COD sujet est non-animé: on emploiera quoi, précédé de la préposition voulue par le verbe.

sans **est-ce que** *A quoi pensez-vous?*
avec **est-ce que** *A quoi est-ce que vous pensez?*
intonative (oral familier) *Vous pensez à quoi?*

Si l'on connaît le signifiant :

On pourra employer ce signifiant avec la variante correspondante de quel.

sans **est-ce que** *A quels livres pensez-vous?*
avec **est-ce que** *A quels livres est-ce que vous pensez?*
intonative (oral familier) *Vous pensez à quels livres?*

On pourra aussi employer, sans substantif, la variante correspondante du pronom lequel.



Attention: avec **à**, on aura : *auquel, à laquelle, auxquels ou auxquelles.*
avec **de**, on aura : *duquel, de laquelle, desquels ou desquelles.*

sans **est-ce que** *Auxquels pensez-vous? Desquelles parlez-vous ?*
avec **est-ce que** *Auxquels est-ce que vous pensez? Desquelles est-ce que vous parlez ?*
intonative (oral familier) *Vous pensez auxquels? Vous parlez desquelles ?*

4.2.2.2.4 On interroge sur un complément circonstanciel.

Dans les cas précédents, nous savions exactement quelle préposition employer, parce que le verbe exige des prépositions bien précises: **penser à**, **disposer de**...

En revanche, lorsqu'il s'agit d'un complément circonstanciel, on ne sait pas forcément quelle préposition sera employée, car elle ne dépend pas du verbe, mais des circonstances.

Si l'on pose une question sur les circonstances, il se peut que l'on n'en sache rien. Dans ce cas, on aura recours aux mots interrogatifs spécialisés:

pour le temps: **quand?**

***Quand** le train arrive-t-il?*

***Quand** est-ce que le train arrive?*

*Le train arrive **quand**?*

pour la cause ou le but: **pourquoi?**

***Pourquoi** le professeur est-il absent ?*

***Pourquoi** est-ce que le professeur est absent ?*

*Le professeur est absent **pourquoi** ?*

pour la manière: **comment?**

***Comment** Mme Durand est-elle allée à Marseille?*

***Comment** est-ce que Mme Durand est allée à Marseille?*

*Mme Durand est allée à Marseille **comment**?*

pour le lieu: **où?**

***Où** Mme Curie est-elle née?*

***Où** est-ce que Mme Curie est née?*

*Mme Curie est née **où**?*

Mais il y a des cas où l'on posera des questions plus précises. Dans ce cas-là, on connaîtra la préposition, et on fera comme dans le cas 3.2.3.

pronom neutre / animé

***Chez qui** a-t-elle passé la nuit ?*

***Chez qui est-ce qu'**elle a passé la nuit ?*

*Elle a passé la nuit **chez qui** ?*

pronom neutre / non-animé

***Près de quoi** a-t-elle mis son sac?*

***Près de quoi est-ce qu'** elle a mis son sac?*

*Elle a mis son sac **près de quoi** ?*

adjectif **quel**

***Dans quelle ville** M. Durand est-il né?*

***Dans quelle ville est-ce que** M. Durand est né?*

*M. Durand est né **dans quelle ville**?*

pronom **lequel**

*Dans **laquelle** est-il né?*

*Dans **laquelle** est-ce qu'il est né?*

*Il est né dans **laquelle**?*

4.2.2.2.5 On interroge sur le verbe

On peut évidemment aussi poser une question sur le verbe. On emploie alors le pronom que et le verbe faire.

Que fait cet individu dans ma voiture.

Qu'est-ce que fait cet individu dans ma voiture?

Cet individu fait quoi, dans ma voiture?

LES MOTS INTERROGATIFS					
porte sur:			sans est-ce que	avec est-ce que	oral familier
sujet	animé		qui	<i>qui est-ce qui</i>	
	non-animé			<i>qu'est-ce qui</i>	
	signifiant connu	pronom	lequel		
adjectif		quel X...			
CV(–) ou attribut	animé		Qui ...	<i>Qui est-ce que</i>	...quoi?
	non-animé		Que ...	<i>Qu'est-ce que</i>	... qui?
	signifiant connu	pronom	Lequel ...	<i>Lequel est-ce que</i>	... lequel?
		adjectif	Quel X ...	<i>Quel X est-ce que</i>	... quel X?
CV(x), CV+(à), c. d'agent P=Préposition	animé		P + qui ...	<i>P + qui ...</i>	... P + qui?
	Non-animé		P + quoi ...	<i>P+quoi est-ce que...</i>	... P + qui?
	signifiant connu	pronom	P+ lequel ...	<i>P+lequel est-ce que...</i>	... P+lequel?
		adjectif	P+ quel X...	<i>P + quel X ...</i>	... P+quel X?
complément circonstanciel (global) verbe	non-animé		Où... Quand... Comment... Pourquoi...	<i>Où est-ce que... Quand est-ce que... Comment est-ce que... Pourquoi est-ce que...</i>	... où? ... quand? ...comment? ...pourquoi?
			Que fait/font	<i>qu'est-ce que fait/font</i>	fait/font quoi

QUEL X	SINGULIER		PLURIEL	
	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ
tous les cas	quel X	quelle X	quels X	quelles X

LEQUEL	SINGULIER		PLURIEL	
	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ
Préposition: à	auquel	à laquelle	auxquels	auxquelles
Préposition: de	duquel	de laquelle	desquels	desquelles
autres cas	lequel	laquelle	lesquels	lesquelles

5. La forme négative

5.1 Définition

Comme pour l'interrogative, il va falloir faire une différence entre l'*intonation* et la grammaire. Du point de vue intonatif, la négation fait partie de l'**affirmative**. En effet, si quelqu'un veut vous forcer à manger des vers de terre, et que rien que cette idée vous retourne l'estomac, c'est avec une intonation affirmative que vous direz:

Je ne mangerai jamais de ce truc-là!

Mais du strict point de vue de la grammaire, la forme négative est celle qui fait que l'on emploie des mots spéciaux, appelés **négations**, pour dire qu'une action ne vaut pas, n'a pas lieu.

Dans l'exemple suivant,

ex: Je n'aime pas les escargots.

la négation **ne ... pas** exprime le fait que **j'aime les escargots** ne correspond pas à la réalité. Pour la grammaire, la **forme négative** est donc le contraire de l'**affirmative**:

*ex: Il est sorti (forme affirmative)
Il n'est pas sorti (forme négative).*

Nous allons, dans cette unité, nous occuper de la négation française. Or, employer une négation n'est pas si facile, en français, car transformer une affirmative en une négative entraîne toutes sortes de changements.

Nous allons donc ici voir les différentes négations. Nous verrons ensuite où les placer, et nous terminerons par l'étude des modifications que leur emploi occasionne.

5.2 Différentes négations

Lorsque l'on veut montrer qu'un fait ne vaut pas, et que l'on emploie une négation, il est possible de faire porter cette négation sur plusieurs éléments.

5.2.1 La négation peut porter sur ...

→ On peut faire porter la négation sur une idée proposée comme interrogative totale:

Est-ce que les Français paient leurs impôts avec le sourire?

Comme cette idée ne correspond pas à la réalité, et qu'on la rejette en bloc, on répondra par non. Non est donc la négation qui permet de rejeter une idée proposée dans une interrogation totale.

→ On peut faire porter la négation sur un substantif, comme négation de **avec**.

ex: L'accouchement sans douleur.

C'est le fait de donner naissance à un enfant sans souffrir, grâce à une piqûre que l'on appelle une péridurale. Il est clair qu'il y a accouchement, mais que les douleurs en sont absentes (c'est en tout cas ce que dit la sage-femme). Ce n'est donc pas un accouchement avec douleur(s).

«*Sans*» peut aussi s'employer avec un infinitif.

ex: *Il est sorti sans saluer.* = *Pas avec un salut.

→ On peut faire porter la négation sur un substantif, un adjectif, un adverbe, une préposition ou une conjonction pour montrer que ce n'est pas ce signifiant, mais un autre qui est vrai. On emploie alors *non*, *non pas* ou tout simplement *pas*.

ex: *J'en ai parlé non pas au directeur, mais à son adjoint.*

On fait donc porter la négation sur le directeur, pour rétablir la vérité en citant l'adjoint.

ex: *Elle a fait du cinéma, non pas grâce à, mais malgré son père.
Il faut prendre ce médicament non pas avant, mais après le repas.*

→ On peut enfin faire porter la négation sur un verbe conjugué ou non. Dans ce cas, il y a plusieurs négations possibles.

Règle :

Le principe des négations françaises est d'être composées de deux parties:

ne ... expression

Attention : Le *ne* est souvent oublié à l'oral.

ex: *«Je sais pas.»
«Il va jamais au cinéma.»*

Cependant, à l'écrit, et dans la langue parlée soignée, le *ne* continue de s'employer.


On peut en déduire que la partie la plus importante de la négation est la deuxième. La première a pour but d'éveiller l'attention: « Attention, voilà une négation.»

ex: *Je ne sais pas.
Il ne va jamais au cinéma.*

Comme il est très important de savoir dire « *non* », nous allons voir dans le détail les différentes négations du français.

Nous allons d'abord présenter ces négations sous forme de tableau, avant de les passer en revue.

5.2.2 Tableau des Négations

Négation	Exemple
ne ... pas ne ... point ne ... plus ne ... guère ne ... pas encore ne ... jamais ne ... même pas ne ... non plus	Je crois. → Je ne crois pas. Je veux. → Je ne veux point. Il parle encore. → Il ne parle plus. Il parle beaucoup. → Il ne parle guère. Il sort déjà. → Il ne sort pas encore. Il parle toujours. → Il ne parle jamais. Ils sont tous là, même Pierre. → Aucun n'est là, même pas Pierre. Il boit et il fume. → Il ne boit pas et ne fume pas non plus.
ne ... ni ne ... ni ... ni ... ne ne ... ni ... ni ni ... ni ...	Il boit et fume. → Il ne boit ni ne fume Guy et Paul sont venus. → Ni Guy ni Paul ne sont venus. Paul est grand et gros. → Il n'est ni grand ni gros. Pierre et Paul. → Ni Pierre ni Paul
non pas non pas	« Tu en veux? Non, merci! » « Qui en veut? — Pas moi! » Je l'aime, non pas qu'il soit beau, mais parce qu'il est riche.
ne ... personne Personne ne ne ... rien Rien ... ne ne ... aucun(e) Aucun(e) ne ... Nul(le) ne ... ne ... nul(le)	Il y a quelqu'un. → Il n'y a personne Quelqu'un parle. → Personne ne parle Je vois quelque chose. → Je ne vois rien Quelque chose bouge. → Rien ne bouge Il a un ami. → Il n'a aucun ami Un ami est venu. → Aucun ami n'est venu Quelqu'un le sait. → Nul ne le sait J'en ai envie. → Je n'en ai nulle envie
 ne ... que	N'est pas une négation, mais une restriction!

5.2.2.1 ne ... pas, ne ... point

→ **ne ... pas** est la négation la plus employée. Elle sert à exprimer le fait que l'action soumise à la négation n'est pas vraie.

Il parle le chinois couramment. → Il ne parle pas le chinois couramment.

→ **ne ... point** est un synonyme de **ne ... pas**. Mais on peut y voir une nuance.

→ A la campagne, on le rencontre souvent **ne...point** au lieu de **ne ... pas**.
 Ah, non! Je **ne** veux **point** abandonner mes vaches!

→ On peut s'en servir pour donner plus de force à la négation:
 « Pouvez-vous me prêter de l'argent?
 - Ah, non! Je **ne** peux pas... Je **n'en** ai **point**. »

Mais cette deuxième utilisation est loin d'être employée par tout le monde. Cela fait partie des effets de style individuels.

□ Bien entendu, **lorsque la négation ne porte pas sur le verbe, on dira: pas:**

Tu fumes? Moi, **pas**.
 Pas moi.

Moi, **non**.

5.2.2.2 ne ... plus

Avec cette négation, on veut dire qu'une action qui a déjà eu lieu doit cesser. Par exemple, si l'on offre une cigarette à quelqu'un, on peut avoir les deux cas suivants:

- « Tu veux une cigarette, Joséphine?
- Non, merci! Je ne fume pas.
- Et toi, Pierre?
- Non, merci! Je **ne fume plus**. »

Où est la différence? Joséphine n'a jamais fumé de sa vie. Elle peut donc dire qu'elle ne fume pas, puisque le concept **Joséphine fume** n'est pas vrai.

Pierre, lui, a déjà fumé. Le concept **Pierre fume** a donc déjà été vrai. Pourtant, comme il a cessé de fumer, aujourd'hui, **ce concept a cessé d'être vrai**. Dans ce cas, et pour bien montrer que l'action a cessé d'être vraie, on emploie **ne ... plus**.

5.2.2.3 ne ... pas encore

Quelquefois, une action est fautive, alors qu'elle pourrait être vraie plus tard. Par exemple, si vous voulez lire les Misérables de Victor HUGO, mais que vous avez, jusqu'à présent, hésité devant l'épaisseur des trois tomes, vous pourrez répondre à la question:

- « Tu as lu le livre les Misérables?
- Non, je **ne l'ai pas encore lu**. »

En répondant ainsi, vous voulez dire que vous avez l'intention de le lire un jour. Le concept **je lis les Misérables** est donc faux pour l'instant, mais vous voulez montrer que cela va changer... plus tard.

Bien sûr, si vous ne voulez pas répéter toute la phrase, vous pourrez répondre:

- Non! Pas encore!

ou encore:

- Moi? Pas encore!



Pas encore se rapporte à un verbe. Il faut donc une action complète, même si elle est sous-entendue. *Non, pas encore* s'applique à une action:

Non, pas encore. (= Non, je ne l'ai pas encore lu).

5.2.2.4 ne ... guère

Cette négation signifie: pas beaucoup. Par exemple:

Il ne travaille guère.

Cela revient à dire que cette personne travaille peu, ne travaille pas beaucoup.

Cette négation s'emploie avec un verbe, ou toute seule:

- « Tu as envie d'aller au cinéma, ce soir?
- Guère... »

L'envie n'est pas égale à zéro, mais elle n'en est pas loin.

5.2.2.5 ne ... jamais

→ Lorsqu'une action n'est pas vraie, même pas occasionnellement, et qu'elle ne connaît pas d'exceptions, on emploie la négation: **ne...jamais**.

- « Tu aimes les escargots?
- Je **ne mange jamais** d'escargots. »

Tout simplement parce que la vue de ces animaux mous et baveux m'écoeure. Il n'y a donc pas d'exception, même pas le jour de mon anniversaire.

→ Vous pourrez bien sûr aussi répondre sans répéter toute la phrase:

- *Moi? **Jamais** !*

📌 Attention!

→ Le mot **jamais** n'est pas toujours une négation!

*Voilà le plus mauvais film que j'aie **jamais** vu!*

Cela signifie: de toute ma vie, pendant toute ma vie. Dans ce cas, on met le verbe au subjonctif. Ainsi, ce film est **le plus mauvais que j'aie vu de toute ma vie**.

L'adverbe **jamais** s'emploie alors **sans la négation ne**.

→ Vous pouvez aussi l'employer dans une question:

*As-tu **jamais** vu un chapeau pareil?*

Cela signifie:

*As-tu, **une fois dans ta vie**, vu un chapeau comme celui-là?*

→ Enfin, on peut l'employer avec la négation **sans**:

*Il a habité 3 ans à Nice, **sans jamais** aller se baigner.*

Dans ce cas, cela signifie: *une seule fois*, ce qui, ajouté à la négation **sans**, signifie *pas une seule fois*.

Pour résumer, il ne s'est pas baigné une seule fois.



*Attention! **sans jamais** n'est pas une double négation. Seul sans a valeur de négation.*

5.2.2.6 ne ... même pas

→ Il s'agit ici d'une négation un peu particulière, qui peut servir à se moquer de quelqu'un. Par exemple, parlons un peu de Pierre:

Il ne sait même pas faire cuire un œuf.

Cela ne signifie pas seulement qu'il ne sait pas faire cuire un œuf. Cela signifie que s'il y a quelque chose de facile à faire, c'est bien de faire cuire un œuf: tout le monde en est capable! Eh bien cela, il ne sait pas le faire. Alors, vous pensez bien qu'il ne sait pas non plus faire les autres choses, qui sont beaucoup plus difficiles à faire, comme la blanquette de veau, la daube provençale ou la bouillabaisse!

Bien sûr, on peut se servir de cette négation pour dire des choses agréables.

Par exemple, Julie a trouvé le mari idéal, celui que personne ne trouve... Il fait tout à la maison, si bien qu'elle m'a raconté:

Je n'ai même pas la vaisselle à faire à la maison.

Cela veut donc dire qu'elle n'a rien à faire, même pas la chose la plus simple.

→ On peut aussi utiliser *même pas* pour souligner une autre négation. Pour reprendre l'exemple plus haut, nous pourrions dire de Pierre:

Il ne sait pas faire la cuisine, même pas faire cuire un œuf.

La signification en est la même que pour l'emploi de *ne ... même pas*.

□ On peut aussi faire porter la négation sur un substantif, un pronom personnel, un adjectif, un adverbe, etc.

- *Personne n'y est arrivé, même pas elle.* (Pronom personnel)
- *Il n'a pas d'animal domestique, même pas une souris.* (Substantif)
- *Elle a épousé un homme qui n'est pas grand, et même pas moyen d'ailleurs.* (Adjectif)
- *Il ne parle pas bien l'anglais, même pas moyennement.* (Adverbe)

5.2.2.7 ne ... non plus

non plus correspond à **aussi**, lorsque l'on y ajoute une négation.

« *Tu aimes le café?*
- *Oui.*
- *Eh bien, moi aussi.* »

L'adverbe **aussi** explique que ce qui est vrai pour l'un est également vrai pour l'autre. Lorsque ce qui est faux pour l'un est également faux pour l'autre, et que l'on emploie une négation, il faut employer **non plus**.

« *Tu aimes le thé?*
- *Non.*
- *Eh bien, moi non plus.* »

📌 **Non plus** s'emploie aussi bien avec une négation portant sur un verbe, et même avec **ne...plus**, si toute une idée qui est fautive pour l'un, l'est aussi pour l'autre.

Je lis le journal. Et toi?
Moi, je le lis aussi.

Je ne lis pas le journal. Et toi?
Moi, je ne le lis pas non plus.

Je fume. Et vous?
Moi, je fume aussi.

Je ne fume plus. Et vous?
Moi, je ne fume plus non plus.

5.2.2.8 ni

Beaucoup ont appris à l'école la négation **ni ... ni**. Malheureusement, il n'est pas si facile de s'en servir. Le principe de l'emploi de **ni** est lié à celui de **et**.

Lorsqu'on veut mettre une phrase contenant la conjonction de coordination *et*. Il faut distinguer deux cas, selon que *et* relie deux verbes conjugués ou deux autres éléments.

→ lorsque **et** relie autre chose que des verbes conjugués

Règle :

Lorsque *et* relie autre chose que des verbes conjugués :

1. le verbe a droit à *ne*,
2. les éléments reliés par *et* on droit chacun à un *ni*
3. et, bien sûr, on n'emploie plus *et*.

Prenons par exemple le cas de Jules, qui est gros et gras. Nous dirons:

Jules est gros et gras.

Un jour, il suit un régime, qui lui fait perdre 40 kg. Bien sûr, vous voudriez savoir le nom de ce régime... mais là n'est pas le problème. Revenons à Jules. Maintenant, il va falloir mettre la phrase à la forme négative:

1. le verbe a droit à **ne**: **n'est**
2. chaque adjectif a droit à **ni** **ni gros / ni gras**
3. on n'emploie plus **et**. **Jules n'est ni gros ni gras.**

Et vous pouvez aussi, pour faire mieux, ajouter une virgule entre les deux éléments reliés par les deux *ni*: **Jules n'est ni gros ni gras.** Mais ce n'est pas obligatoire!

Cela vaut aussi pour les exemples suivants:

- ❖ *Il a un chien et un chat.*
Il n'a ni de chien ni de chat.
(Vous savez que *un* devient *de* avec une négation... Et lorsqu'il y a des articles indéfinis, vous pouvez aussi, avec *ni*, les enlever, et dire: *Il n'a ni chien, ni chat.*)
- ❖ *Il travaille vite et bien.*
Il ne travaille ni vite ni bien.
- ❖ *Il a chanté et dansé avec Maurice Béjart.*
Il n'a ni chanté ni dansé avec Maurice Béjart.
(Ici, on relie deux participes, et non pas des verbes conjugués.)
- ❖ *Pierre et Paul travaillent chez Moulinex.*
Ni Pierre ni Paul ne travaillent chez Moulinex.
- ❖ *Marie, Paulette et Marie-Françoise jouent aux cartes.*
Ni Marie, ni Paulette, ni Marie-Françoise ne jouent aux cartes.

→ lorsque **et** relie des verbes conjugués

Règle :
Lorsque <i>et</i> relie des verbes conjugués :
1. Chaque verbe a droit à ne .
2. On remplace .et par ni .

Ex : Il mange et boit tout le temps.
Chaque verbe a droit à **ne**: *ne mange / ne boit*
On remplace **et** par **ni** *ne mange ni ne boit*
Donc:
Il ne mange ni ne boit tout le temps.

→ et lorsqu'il n'y a pas de verbe :

Règle :
Lorsqu'il n'y a pas de verbe, on emploie <i>ni</i> avec chacun des éléments reliés par <i>et</i> :

« *Alors, tu lui as demandé s'il voulait partir en vacances avec nous?*
- *Oui!*
- *Et qu'est-ce qu'il t'a répondu?*
- *Ni oui, ni non. Il ne sait pas encore.* »

5.2.2.9 non pas... mais

Quelquefois, on veut expliquer que l'on n'a pas agi dans un but, mais dans un autre.

Dans ce cas, on emploiera la négation *non pas* avec la première, tout **en mettant le verbe au subjonctif**, et on introduira la deuxième par, *mais*.

Il a beaucoup de succès en politique, non pas qu'il soit intelligent, mais tout le monde le trouve très sympathique

5.2.2.10 ne ... personne , Personne ne ...

→ Lorsque *quelqu'un* est soumis à une négation, il se transforme en *ne ... personne*.

Est-ce que tu connais quelqu'un, ici?
Non, je ne connais personne.

Lorsque ce *quelqu'un* est **sujet**, on notera que l'on ne dit plus *ne ... personne*, mais *personne ne*.

Quelqu'un est venu. → **Personne n'est venu.**
Il est venu quelqu'un. → **Il n' est venu personne.**

→ Comme pour *jamais*, on peut employer *personne* dans un sens affirmatif, avec *sans*:

Il est rentré chez lui sans rencontrer personne.

Ici, *personne* signifie *quelqu'un*. Mais lorsqu'on emploie *sans*, qui a une valeur de négation, *quelqu'un* devient *personne*, mais garde sa valeur. Autrement dit, *sans personne* n'est pas une double négation. *Sans* est une négation, et *personne* veut dire *quelqu'un*.

☞ Avec une négation, on n'emploie plus *quelqu'un*: on emploie *personne*.

Vous pouvez aussi employer *personne* au lieu de *quelqu'un* dans une question portant sur ce mot, avec le subjonctif. Il s'agit alors d'une question cherchant une personne d'après un modèle. Pour plus de détails, reportez-vous au subjonctif dans la relative:

Y a-t-il personne qui puisse traduire cette lettre en chinois?

Ici, bien sûr, *personne* veut dire *quelqu'un*. Mais dans une question, vous pouvez employer *quelqu'un*. C'est d'ailleurs la solution la plus normale, mais *personne*, c'est beaucoup plus chic!

5.2.2.11 ne ... rien, Rien ne ...

→ Lorsque *quelque chose* est soumis à une négation, il se transforme en *ne ... rien*.

Est-ce que tu as mangé quelque chose?
Non, je n'ai rien mangé.

→ Lorsque ce *quelque chose* est **sujet**, on notera que l'on ne dit plus *ne ... rien*, mais *rien ne*.


Quelque chose m'a plu. → *Rien ne m'a plu.*

→ Comme pour *personne*, on peut employer *rien* dans un sens affirmatif, avec *sans*:

Il est parti sans rien dire.

Ici, *rien* signifie *quelque chose*. Lorsqu'on emploie *sans*, qui a une valeur de négation, *quelque chose* devient *rien*, mais garde sa valeur. Autrement dit, *sans rien* n'est pas une double négation. *Sans* est

une négation, et *rien* veut dire *quelque chose*.

 Avec une négation, on n'emploie plus **quelque chose**: on emploie **rien**.

Vous pouvez aussi employer *rien* au lieu de *quelque chose* dans une question portant sur ce mot. (avec le subjonctif, si l'on emploie un verbe dont *rien* est le sujet). Il s'agit alors d'une question cherchant une chose d'après un modèle.

Pour plus de détails, reportez-vous au subjonctif dans la relative:

Y a-t-il rien de plus beau que les vacances?
Y a-t-il rien qui soit plus beau que les vacances?

Ici, bien sûr, *rien* veut dire *quelque chose*. Mais dans une question, vous pouvez employer *quelque chose*. C'est, comme pour *quelqu'un*, la solution la plus normale, mais *rien*, c'est beaucoup plus chic!

5.2.2.12 ne ... aucun(e) , Aucun(e) ne ...

❑ Les Allemands, plus que tout autres, ont des difficultés avec cette négation. Bon nombre d'entre eux croient qu'*aucun* est la négation qui correspond à *un*, simplement parce qu'en allemand, *kein* est la négation de *ein*. Ils ont tort!

La négation de *un*, c'est *pas de*:

Est-ce que tu as un chat?
Non, je n'ai pas de chat.


❑ **Aucun(e)** s'emploie soit comme adjectif, soit comme pronom.

○ Comme adjectif, il s'emploie avec un substantif, et signifie: *pas un seul*.

Il n'a aucune connaissance de français.

○ Comme pronom, il remplace un substantif qui a déjà été nommé. Comme il contient *un*, il s'emploie, comme pronom, avec *en*.

J'ai cherché un livre sur Pennac, mais je n'en ai trouvé aucun.

 On emploiera donc *aucun(e)*, soit avec un substantif, soit comme pronom, avec *en*.

5.2.2.13 ne ... nul(le), Nul(le)... ne ... / Nul ne

○ **Nul**, comme *aucun*, s'emploient comme *adjectifs*. Il signifie alors *pas un seul, zéro*.

Je n'ai nulle envie d'aller chez les Boudard.

○ Il peut aussi s'employer seul, mais seulement comme *sujet*, au masculin. Il a alors la même signification que *personne*. Il s'emploie souvent dans des tournures ou des proverbes:

Où va le monde? Nul ne le sait.
Nul n'est prophète en son pays.

5.2.3 Quelques curiosités.

Il existe quelques curiosités dont nous aimerions parler :

- D'abord, il y a des négations particulières.
- Ensuite, il est parfois nécessaire de souligner la négation.
- Enfin, on peut employer certaines négations familières quand les circonstances le permettent.

5.2.3.1 Il existe des négations un peu particulières.

○ D'abord, **les amoureux du Moyen Age** pourront répondre, au lieu de *non*, **nenni**, comme nos ancêtres médiévaux:

Aller chez la baronne? Que nenni! [kənɛni]

Cela signifie plus banalement: « *Ah, non, alors!* »

○ Les **militaires**, qui veulent être sûrs d'être compris, répondent: **négatif** pour dire non, alors qu'ils répondent **affirmatif** lorsqu'ils sont d'accord.

« *Soldat Bidasse ! Me prenez-vous pour un imbécile?*
- *Négatif, mon adjudant !*
- *Vous en êtes sûr ?*
- *Affirmatif, mon adjudant !* »

5.2.3.2 Quand on veut souligner la négation

→ On peut y rajouter une expression:

Je ne sais pas.
Je ne sais pas du tout.
Je ne sais pas le moins du monde.
Je ne sais plus.
Je ne sais plus du tout.

→ Avec *jamais*, si vous voulez protester, vous pouvez ajouter: *de la vie*.

« *Vous croyez, vous, que Diana trompe Charles?*
- *Mais jamais de la vie!* »

→ Vous pouvez aussi dire, pour refuser catégoriquement de faire quelque chose:

Il n'en est pas question.

5.2.3.3 Quand on est entre amis

Quand on est entre amies ou amis, on peut enlever les souliers en crocodile, s'allonger sur le canapé, et parler un peu autrement. Mais attention! Ne parlez pas ainsi devant Mme la Marquise, ou avec le Cardinal de Lyon! Ils pourraient s'évanouir.

→ **Des clous** = rien.

Tu me prêtes de l'argent? Des clous!

Vous emploieriez cette expression seule.

→ **des clopinettes** = rien. (Une clopinette est un mégot de cigarette)

Cette expression s'emploie quand il s'agit de manger, ou de gagner de l'argent.

Il travaille aux Galeries Farfouillettes, et il y gagne des clopinettes. (très peu d'argent)

Il l'a invitée à manger, mais il y avait des clopinettes à manger. (Comme il est avare, il n'y avait pas grand-chose à manger.)

→ **que dalle** = rien du tout (une dalle est une grande pierre plate, qui forme le sol des églises)

Cette expression s'emploie avec tous les verbes, avec le sens de *rien du tout*. Comme elle est familière, on l'emploie à l'oral, sans **ne**.

*Les rues sont mal éclairées: on n'y voit que dalle.
Il m'a expliqué la théorie de la relativité, mais j'y ai compris que dalle.
Il croit qu'il va hériter de son père, mais il aura que dalle.*

→ **peau de balle = que dalle**, mais en beaucoup plus familier.

Il croit qu'il va hériter de son père, mais il aura peau de balle.

Il y aurait encore quelques autres expressions, mais celles-ci devraient suffire à votre bonheur.

5.3 Place des négations dans la phrase

La place des négations varie selon la portion de phrase sur laquelle elle porte. Il nous faut donc envisager plusieurs cas:

5.3.1 La négation porte sur un verbe

On fera une différence selon que ce verbe est à **l'infinitif** ou non.

→ **Si le verbe n'est pas à l'infinitif**, la négation va se placer de part et d'autre du verbe conjugué:

*Il ne pleut pas
Ne sachant pas où était la gare, il dut demander son chemin.*

Lorsque le verbe est précédé de pronoms personnels, **ne** va se placer devant le premier pronom personnel **non-sujet** et **non-tonique**.

*Elle ne le lui donne pas.
Elle ne le lui a pas donné.
Ne le lui donne pas!
Lui, elle ne l'aime pas.
Toi, ne le lui raconte pas.*

Toi et **Lui** sont des **pronoms toniques**, ce qui signifie qu'ils peuvent porter l'accent tonique, ici, celui qui concerne la dernière syllabe du mot phonique.

→ **Si le verbe est à l'infinitif**,

❖ Si **le verbe est seul**, la négation se place **en bloc devant l'infinitif**:

*Être ou ne pas être (Shakespeare)
Pourquoi ne pas manger ?
Comment ne pas être charmé par ce jardin ? (Infinitif au passif)*

❖ Si cet **infinitif suit un verbe conjugué**, c'est en général le verbe conjugué qui profite de la négation:


Toto ne veut pas manger sa soupe.

❖ Pourtant, dans des cas très limités, et pour des raisons de style, on peut faire porter la négation sur l'infinitif, pour donner plus de poids au verbe conjugué:

Pierre ne peut plus faire ce travail.
(= Il n'en est plus capable, ou ce travail ne correspond plus à ses facultés)
Pierre peut ne plus faire ce travail.
(= s'il le veut, il en a le droit)

Brigitte ne veut plus penser à Paul.
(Elle n'en a plus envie)
Brigitte veut ne plus penser à Paul.
(Elle le veut de toutes ses forces)

Danièle ne sait pas parler.
(Elle n'en est pas capable, soit qu'elle soit muette, soit qu'elle parle mal)
Danièle sait ne pas parler, quand il le faut.
(Elle sait se taire, quand c'est nécessaire. Elle sait garder un secret)

 Ces cas étant rares, nous vous conseillerons de limiter l'emploi de telles formes aux verbes cités ci-dessus (**pouvoir, vouloir, savoir**), et seulement dans des cas qui correspondent aux exemples.

5.3.2 La négation porte sur un mot autre qu'un verbe (adjectif, adverbe, substantif ou pronom personnel).

On emploie **non**, **pas**, ou **non pas**. Pour les substantifs, les pronoms et les infinitifs, on peut aussi employer **sans**.

→ Substantif ou pronom:

C'est mon père, et non mon frère, qui a peint ce tableau.
et non pas mon frère
et pas mon frère

C'est lui, et non moi, qui a cassé le vase.
et non pas moi
et pas moi

Il est parti sans ses chaussettes.
sans elles

Remarque: **Sans** est bien une négation, puisque quand on part sans chaussettes, il n'y a pas de chaussette...

→ Adjectif et adverbe:

Son père était grand, mais non gros.
Son père était grand, non pas gros.
Son père était grand, pas gros.

Il mangeait vite, et non lentement.
Il mangeait vite, non pas lentement.
Il mangeait vite, pas lentement.

5.3.3 Partie de phrase.

Elle l'aime, non parce qu'il est intelligent, mais parce qu'il a de l'argent.
Elle l'aime, non pas parce qu'il est intelligent, mais parce qu'il a de l'argent.
Elle l'aime, pas parce qu'il est intelligent, mais parce qu'il a de l'argent.

Remarque: Ces trois solutions (**non pas**, **non**, **pas**) ont bien la même signification, mais ne relèvent pas du même niveau de style.

→ La solution *non* est d'un style très élevé. Vous pourrez vous en servir lorsque vous entrerez à l'Académie française, ou lorsque vous serez invitée chez Mme la Marquise de Pompadour, ou chez Mme la Comtesse de Molleffesse.

→ La solution *non pas* fait partie du bon français correct. On l'emploiera par écrit, ou à l'oral, en français soigné.

→ Quant à *pas*, un peu familier, on l'emploiera à l'oral familier, sans gants et sans cravate.

5.3.4 Cas particulier des pronoms ou adjectifs indéfinis sujets

Les pronoms ou adjectifs indéfinis, à savoir:

ne ... personne
ne ... rien
ne ... aucun(e)(s)
ne ... nul(le)(s)

peuvent être sujet du verbe. Dans ce cas, la deuxième partie de la négation passe avant et prend la place habituelle du sujet. Ainsi, on aura:

Sujet (en bloc)	Objet (de part et d'autre du verbe)
Personne ne veut travailler	Je ne vois personne .
Rien n'est plus beau que l'amour.	Je n'entends rien .
Aucun étudiant ne s'amuse en faisant de la grammaire.	Je ne connais aucun évêque.
Aucun ne s'amuse.	Je n'en connais aucun .
Nul vent ne souffle.	Je ne vois nulle raison de me plaindre.
Nul n'est prophète en son pays	Nul est inusité comme CV(–) (COD).

5.4 Cas particuliers

5.4.1 Langue parlée

Comme nous l'avons dit plus haut, la langue parlée a de plus en plus tendance à se passer du **ne**. Seul l'oral soigné et, bien sûr, la langue écrite, l'emploient encore.

Ainsi, on pourra dire:	Alors qu'on écrira:
<i>Je veux pas venir.</i>	<i>Je ne veux pas venir.</i>
<i>Je connais personne.</i>	<i>Je ne connais personne.</i>
<i>Me casse pas les pieds!</i>	<i>Ne m'embête pas !</i>

Bien entendu, dans un cadre plus soigné, le lecteur pourra employer, à l'oral, le **ne** de la négation.

« *Mes chers collègues, je ne voudrais pas vous quitter sans vous avoir remerciés.* »

5.4.2 La négation se limite à NE

Certains verbes peuvent s'accompagner d'un **ne** tout seul, qui a valeur de négation. Ce sont les verbes ou expressions :

pouvoir	Je ne pourrais le dire.
savoir	Je ne saurais le dire.
oser	Je n' oserais le faire.
cesser	Je ne cesse de le répéter.
si ce n'est	Personne ne le fera, si ce n' est lui.

Il est évidemment possible, avec ces verbes, d'employer également la deuxième partie de la négation.

Ex : *Je ne pourrais pas vous le dire.* (pouvoir au conditionnel)
Nous ne saurions pas vous le dire. (savoir au conditionnel)

Il faut cependant faire très attention: il existe un **ne** qui s'emploie tout seul, avec certains verbes, et **qui n'est pas une négation**. Il s'agit du *ne explétif*.

5.4.2.1 Le NE explétif

Le Petit Robert en donne la définition suivante:

« *explétif* : *Qui est usité sans nécessité pour le sens ou la syntaxe d'une phrase.* »

Et en effet, ce **ne** n'apporte rien au sens, puisqu'on peut aussi bien le laisser de côté.

Ex : *Je crains qu'il ne pleuve.*
a la même signification que
Je crains qu'il pleuve.

Il ne faut surtout pas le confondre avec

Je crains qu'il ne pleuve pas. Ceci voudrait dire qu'on redoute le manque de pluie.

Il se rencontre dans les cas suivants:

→ **Après des verbes exprimant une crainte, pour souligner l'aspect négatif de la peur:**

ex: *J'ai peur qu'il ne me frappe.*
Je crains qu'il ne la gronde.

→ **Après des conjonctions - ou locutions conjonctives- exprimant la crainte.**

ex: *Prends ton parapluie, de peur qu'il ne pleuve.*

→ **Après certaines conjonctions, pour exprimer l'incertitude:**

ex: *Viens, avant qu'il n'arrive.*
Je le ferai, à moins que tu ne veuilles le faire toi-même.

→ **Dans les comparatives où le verbe est exprimé:**

ex: *Le train roule plus vite que le vélo.* (pas de verbe)
L'avion vole plus vite que le train ne roule.

Là aussi, on peut se passer du **ne** explétif. Pourtant, dans la langue soignée, on pourra l'employer sans problème.

ATTENTION :



Lorsque le **ne** est employé seul avec l'un des verbes énoncés plus haut, **comment savoir s'il s'agit d'un ne explétif ou d'une négation sans pas?**

Ainsi, comment faut-il comprendre:

Partons vite avant qu'il n'ose te demander de faire des heures supplémentaires.

Après **avant que**, on emploie le **ne** explétif. Et avec **oser**, on peut employer la négation **ne** toute seule.

Dans un tel cas, c'est le ne explétif qui a priorité. Si on veut employer ne comme négation, il faut ajouter pas.

5.4.3 Conséquences particulières de l'emploi de la négation

L'emploi de la négation entraîne certaines conséquences. Nous les rappellerons ici, sans en donner les détails. Vous vous reporterez au chapitre de grammaire correspondant pour en savoir plus.

5.4.3.1 L'ordre des pronoms à l'impératif.

Les pronoms personnels qui passent derrière le verbe à l'impératif repassent devant lorsque l'on met cet impératif à la forme négative.

ex: *Donne-le-lui!*
Ne le lui donne pas!

Pour plus de détails, reportez-vous à l'unité sur les pronoms personnels.

5.4.3.2 L'article indéfini.

Lorsque l'article indéfini est déterminé par une négation, on le remplace par **de**. Ceci ne vaut que lorsque la quantité est nulle.

Pour les dénombrables:

L'article indéfini (*un, une, des*) devient, lorsque l'on emploie une négation, *de*.

ex: *J'ai acheté **une** baguette.* → *Je n'ai pas acheté **de** baguette.*

L'article partitif désignant une quantité non exprimée (**du, de la, de l'**) devient **de (d')**. En effet, en utilisant une négation, on désigne une quantité exprimée: la quantité zéro.

ex: *Il boit de l'eau.* → *Il ne boit pas d'eau.*
Il achète de la bière. → *Il n'achète pas de bière.*

Ceci ne vaut pas lorsque c'est la qualité, et non pas la quantité, qui est remise en cause:

ex: *Ce n'est pas une pomme. C'est une poire.*
Il ne veut pas un marteau, mais un tournevis.
Ce n'est pas du gazole, mais de l'essence qu'il faut à ce moteur.
Je n'achète pas du charbon, mais du bois.

Reportez-vous, pour plus de détails, au chapitre sur les articles, et en particulier, sur l'article indéfini.

5.4.3.3 Emploi de la négation avec et

Lorsque la négation porte sur les éléments reliés par **et**, on emploie le fameux couple **ni ... ni ...**, mais pas n'importe comment.

Soit la phrase: *Pierre mange et boit chez Paul.*

Si on met cette phrase à la forme négative, il faudra dire:

Pierre ne mange ni ne boit chez Paul.

Comment faut-il faire? Tout dépend des éléments reliés par **et**.

5.4.3.3.1 On relie deux verbes conjugués

1. Chaque verbe a droit à la négation **ne**.
2. Puis, on remplace **et** par **ni**.

Paul rit et pleure. → ne ... ni ne ... → Paul ne rit ni ne pleure.

5.4.3.3.2 On relie deux autres éléments

Quand on relie autre chose que deux verbes conjugués, la démarche est toujours la même.

1. On place **ne** devant le verbe.
2. On place **ni** devant chacun des éléments reliés par **et**
3. On enlève **et**

→ Deux substantifs :

Paul et Pierre sont venus.

1. ne sont venus.
2. Ni Pierre ... ni Paul ne sont venus.
3. *Ni Pierre ni Paul ne sont venus.*

→ Deux adjectifs :

Paulette est grande et mince.

1. Paulette n'est ...
2. Paulette n'est ni grande ... ni mince.
3. *Paulette n'est ni grande ni mince.*

→ Deux adverbes :

Le plombier travaille vite et bien.

1. Le plombier ne travaille ...
2. Le plombier ne travaille ni vite ... ni bien.
3. *Le plombier ne travaille ni vite ni bien.*

→ Deux participes passés

César a vu et vaincu.

1. César n'a
2. César n'a ni vu ... ni vaincu.
3. *César n'a ni vu ni vaincu.*

→ Deux infinitifs

Elle veut s'habiller et sortir.

1. Elle ne veut ...
2. Elle ne veut ni s'habiller ... ni sortir.
3. *Elle ne veut ni s'habiller ni sortir.*

→ Deux conjonctions

Paul s'amuse avant que ses parents n'arrivent, et dès qu'ils sont partis.

1. Paul ne s'amuse...
2. Paul ne s'amuse ni avant que ses parents n'arrivent, ... ni dès qu'ils sont partis.
3. *Paul ne s'amuse ni avant que ses parents n'arrivent, ni dès qu'ils sont partis.*

Et on pourrait ajouter: etc.

Sauf, bien sûr, lorsqu'il n'y a pas de verbe. Dans ce cas, *on n'emploie pas ne, seulement ni ... ni ...*

Ni toi, ni moi.

Ni Paul, ni Brigitte.

Ni oui, ni non.

5.4.4 "jamais", "personne", "rien", "aucun(e)"

Nous avons déjà vu que ces mots étaient des négations. Pourtant, il existe des cas où leur signification n'est plus la même.

C'est le cas:

- après **sans**.
- quand une **question** porte sur l'un de ces mots.

Dans ces deux cas, on a la signification suivante:

<i>jamais</i>	une fois, un jour
<i>personne</i>	quelqu'un
<i>rien</i>	quelque chose
<i>aucun</i>	un seul

→ **sans** :

Il est parti sans parler à personne (= sans parler avec quelqu'un)

Il est sorti sans rien emporter (= sans emporter quelque chose)

Il est mort sans jamais se plaindre (= sans se plaindre une seule fois)

Landru a tué ses 6 femmes sans éprouver aucun remords (= sans éprouver un seul remord)



Avec **sans** il est **interdit d'employer** les mots **quelqu'un** ou **quelque chose**!!!

→ **avec question portant sur ces mots:**

Avez-vous déjà vu personne d'aussi laid ? (=quelqu'un)

Connais-tu rien d'aussi beau ? (=quelque chose)

Avez-vous jamais vu un idiot pareil ? (= une seule fois)

A-t-il jamais eu aucun remords ? (=une seule fois/un seul remord)

Avec la question, il est permis d'employer **quelqu'un** ou **quelque chose**, mais le style est alors moins bon!

5.5 Une faute un peu particulière : *pour pas que

Si vous vous rendez en France, vous entendrez à tous les coins de rue dire :

*Pour pas que :

~~Je l'ai averti pour(ne) pas qu'il vienne pour rien. (c'est faux !!!)~~

5.5.1 Pourquoi est-ce une faute ?

Comme nous le savons, lorsqu'un verbe soumis à une négation est conjugué, **cette négation se place de chaque côté du verbe conjugué.**

On aura ainsi :

Je l'avais appelé pour qu'il vienne voir la voiture.

Comme elle a été vendue, je l'ai rappelé pour qu'il ne vienne pas pour rien.

Cette solution sonne bien, et suit parfaitement les règles de la grammaire. **C'est la seule bonne solution.** L'ordre est **pour que + Sujet + ne + verbe conjugué + pas.**

La solution **pour (ne) pas que* présente deux inconvénients :

1. elle fait éclater la locution conjonctive pour que, alors que les deux parties restent ensemble, comme *afin que, dès que, parce que*, etc.
2. elle place la négation **pas** avant le verbe conjugué, ce qui n'existe nulle part ailleurs.

5.5.2 D'où vient cette faute ?

Les gens confondent la solution à adopter avec les verbes à l'infinitif, pour lesquels la négation se place en bloc avant l'infinitif (1), avec celle à adopter pour le verbe conjugué (2).

Je ne fais pas de bruit pour ne pas la réveiller. (1)

Ils parlent à voix basse pour qu'elle ne se réveille pas en sursaut. (2)

6. La mise en relief

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de l'importance de l'information dans l'unité sur le système phonique et l'intonation, et vous savez depuis que **l'important se met à la fin**.

Il y a pourtant des cas où la locutrice, ou le locuteur, veut souligner une partie de son discours. Il y a donc ici **une intention particulière de mettre en relief une partie du discours**.

6.1 Définitions

Cette intention peut s'exprimer de plusieurs façons:

→ On peut se servir de l'intonation pour mettre en relief un mot, ou un groupe de mots. On emploie alors l'accent d'insistance.

L'importance de la littérature n'est plus à démontrer.

→ On peut souligner par l'emploi d'un pronom tonique:

*Moi, c'est moi, toi, tais-toi!*³

→ On peut souligner une portion de phrase en utilisant la tournure: *c'est qui / c'est que*.

C'est à boire qu'il nous faut!

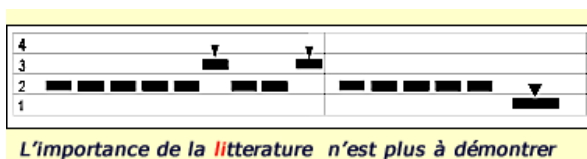
6.2 Les différentes méthodes

6.2.1 Accent d'insistance

Le principe de l'accent d'insistance est de placer un **accent tonique sur la première syllabe du mot que l'on veut accentuer**. On peut accompagner cet accent d'une montée de la mélodie au niveau 3 (ou plus haut, si l'on exagère un peu).

Par exemple, dans la phrase:

L'importance de la littérature n'est plus à démontrer.



On mettra l'accent sur le mot *littérature* en prononçant la première syllabe avec plus d'énergie (accent tonique) et en faisant monter la mélodie au niveau 3.

Cette méthode est simple, mais elle ne fonctionne, bien sûr, qu'à l'oral.

³ Bien sûr, c'est un jeu de mot! Familièrement, on dit: « Moi, c'est moi, et toi, t'es toi ! »

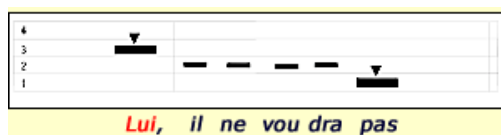
6.2.2 Pronom tonique

Le **pronom tonique** permet de **souligner un pronom personnel**. Dans des cas plus rares, on pourra également souligner **un substantif**.

Quelquefois, c'est le pronom personnel que l'on veut mettre en relief, avant tout, lorsque plusieurs personnes sont en jeu. **Seul le pronom tonique peut être mis en relief**. De ce fait, on soulignera l'emploi d'un pronom personnel par l'emploi du pronom tonique.

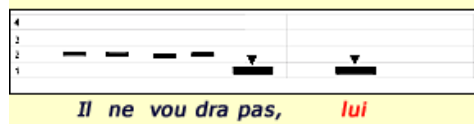
Ce pronom tonique pourra se placer **en tête de phrase**, ou **en fin de phrase**.

→ Au début de la phrase, il forme un mot phonique.



La dernière syllabe de ce mot phonique est prononcée au niveau 3, avec un accent tonique.

→ À la fin de la phrase, il est employé comme parenthèse basse si la fin utile de la phrase atteint le niveau 1, et comme parenthèse haute s'il atteint le niveau 4.



Voici le tableau des pronoms toniques:

Personne:		Singulier	Pluriel
1e personne		moi	nous
2e personne		toi	vous
3e personne	masculin	lui	eux
	féminin	elle	elles

6.2.2.1 Sujet:

<i>Moi</i> , je chante.	Je chante, <i>moi</i> .
<i>Toi</i> , tu danses.	Tu danses, <i>toi</i> .
<i>Lui</i> , il court.	Il court, <i>lui</i> .
<i>Elle</i> , elle saute.	Elle saute, <i>elle</i> .
<i>Nous</i> , nous chantons.	Nous chantons, <i>nous</i> .
<i>Vous</i> , vous dansez.	Vous dansez, <i>vous</i> .
<i>Eux</i> , ils courent.	Ils courent, <i>eux</i> .
<i>Elles</i> , elles sautent.	Elles dansent, <i>elles</i> .

On ne peut pas souligner *on* indéfini, mais **lorsque *on* signifie *nous***, on aura:

Nous, on saute. On saute, *nous*.

Attention: respectez bien l'intonation décrite ci-dessus :

Le pronom tonique placé devant forme un mot phonique à une syllabe, et se trouve au niveau 3, avec un accent tonique.

Lorsqu'il est employé à la fin, il forme aussi un mot phonique, mais cette fois, en parenthèse basse, au niveau 1, avec un accent tonique.

6.2.2.2 Complément sans préposition CV(–) (= COD):

L'objet direct suit les mêmes règles que le sujet. L'intonation est aussi la même.

<i>Moi</i> , il me regarde.	Il me regarde, <i>moi</i> .
<i>Toi</i> , je te vois.	Je te vois, <i>toi</i> .
<i>Lui</i> , je le vois.	Je le vois, <i>lui</i> .
<i>Elle</i> , je la regarde.	Je la regarde, <i>elle</i> .
<i>Nous</i> , elle nous regarde	Elle nous regarde, <i>nous</i> .
<i>Vous</i> , elle vous regarde.	Elle vous regarde, <i>vous</i> .
<i>Eux</i> , elle les regarde.	Elle les regarde, <i>eux</i> .
<i>Elles</i> , elle les regarde.	Elle les regarde, <i>elles</i> .

6.2.2.3 Pronom complément d'attribution:

Le complément d'attribution est introduit par la préposition **à**, mais lorsqu'il est remplacé comme pronom personnel, il se place **devant le verbe**, et s'emploie **sans préposition**.

Le pronom tonique soulignant le pronom personnel complément d'attribution s'emploie, lui, avec la préposition **à**:

Il m'écrit une lettre, <i>à moi</i> .	<i>À moi</i> , il m'écrit une lettre
Il t'écrit une lettre, <i>à toi</i> .	<i>À toi</i> , il t'écrit.
Il lui écrit, <i>à lui</i> .	<i>À lui</i> , il lui écrit.
Il lui écrit, <i>à elle</i> .	<i>À elle</i> , elle lui écrit.
Elle nous écrit, <i>à nous</i> .	<i>À nous</i> , elle nous écrit.
Elle vous écrit, <i>à vous</i> .	<i>À vous</i> , elle vous écrit.
Elle leur écrit, <i>à eux</i> .	<i>À eux</i> , elle leur écrit.
Elle leur écrit, <i>à elles</i> .	<i>À elles</i> , elle leur écrit.

6.2.2.4 Pronom complément avec préposition:

Lorsque le pronom personnel est accompagné d'une préposition, il est identique au pronom tonique. On peut donc lui faire profiter d'un accent tonique.

Elle parle <i>de moi</i> .	Elle parle <i>de nous</i> .
Elle parle <i>de toi</i> .	Elle parle <i>de vous</i> .
Elle parle <i>de lui</i> .	Elle parle <i>d'eux</i> .
Elle parle <i>d'elle</i> .	Elle parle <i>d'elles</i> .

6.2.3 Avec un substantif : c'est qui, c'est que

Lorsque l'on effectue une comparaison entre deux personnes représentées par des **substantifs sujets**, on peut souligner ces substantifs par des pronoms toniques.

On emploiera le pronom tonique en apposition au substantif souligné:

Ma mère aime la montagne. *Mon père, lui, préfère la mer.*
 Mon frère m'a offert un livre. *Mes parents, eux, m'ont offert une bicyclette.*

On pourra aussi employer **quant à** dans les mêmes cas, dans un style meilleur.

Ma mère aime la montagne. *Quant à mon père, il préfère la mer.*
 Mon frère m'a offert un livre. *Quant à mes parents, ils m'ont offert une bicyclette.*

6.2.3.1 c'est que / qui ...

On peut mettre en relief n'importe quelle partie d'une phrase, sauf un pronom tonique, en employant l'expression **c'est qui / c'est que**.

En règle générale, il suffit d'extraire la partie à souligner de la phrase, et de la placer entre **c'est** et **que**. (ou **qui** lorsque la partie soulignée est sujet):

Mise en relief du sujet : c'est...qui

La vache est un ruminant.

C'est la vache qui est un ruminant.

Gus a acheté *la vache* à un voisin.

C'est la vache que Gus a achetée à un voisin

Mise en relief : c'est...que
(Sauf sujet)

Mise en relief : c'est...que
(Sauf sujet)

Gus a acheté la vache *à un voisin*.

C'est à un voisin que Gus a acheté la vache.

Paul a raison.

J'ai visité un musée.

J'ai pensé à mon institutrice.

C'est Paul qui a raison.

C'est un musée que j'ai visité.

C'est à mon institutrice que j'ai pensé.

Lorsque la partie mise en relief est à la 3e personne du pluriel, on emploiera de préférence **ce sont**, même si **c'est** est également correct.

J'ai appelé les pompiers.

Ce sont les pompiers que j'ai appelés. (très bien)

C'est les pompiers que j'ai appelés. (correct)



Et on n'oubliera pas que, lorsque le CV(—) (=COD) passe devant le verbe conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, il y a des accords à faire:

J'ai vu **une souris**.

C'est une souris que j'ai vue.

6.2.3.2 avec un sujet: c'est ... qui ...

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Ce sont les petits cadeaux qui entretiennent l'amitié.

Vous avez raison.

C'est vous qui avez raison.

La boulangère vend des croissants.

C'est la boulangère qui vend les croissants.

Il a fait ce travail.

C'est lui qui a fait ce travail.

Celui-là me plaît.

C'est celui-là qui me plaît.



N'oubliez pas que le pronom relatif transmet aussi la **personne**. Ainsi, *moi* est une **1e personne du singulier**:

C'est *moi* qui *suis* heureux. (parce que : *je suis heureux*).

C'est *vous* qui *avez* raison. (parce que : *vous avez raison*).

C'est **nous** qui **le** ferons. (parce que : nous ferons).

Notons que la réponse à une question sur le sujet commence le plus souvent par **c'est** (ou sont la 3e personne du pluriel), que suit **qui**.

Qui a cassé le vase? - *C'est lui !* (= c'est lui qui a cassé le vase).

Qui vous a offert ces fleurs? - *Ce sont mes enfants !* (Ce sont eux qui m'ont offert ces fleurs).

6.2.3.3 avec un CV(—) (=COD): c'est ... que ...

Je regarde la télévision.

C'est la télévision que je regarde.

Je l'aime.

C'est elle que j'aime.

Je veux celle-ci.

C'est celle-ci que je veux.

6.2.3.4 avec un mot précédé d'une préposition

Il pense à elle *C'est à elle qu'il pense.*

Je parle de cela. *C'est de cela que je parle.*

6.2.3.5 avec un infinitif

Il veut boire: *C'est boire qu'il veut.*

6.2.3.6 avec un adjectif ou un substantif attribut

La maison est jaune.

C'est jaune qu'est la maison.

C'est jaune que la maison est.

6.2.4 avec un verbe conjugué



Il est fort délicat d'extraire le verbe de la phrase, car une phrase sans verbe serait incompréhensible. Il va falloir faire des contorsions pour arriver à souligner le verbe:

Les enfants dorment. *Ce que les enfants font, c'est dormir.*

Comme je vous aime bien, **je vous conseillerai d'éviter de souligner les verbes.**

6.2.5 avec un complément de nom



Lorsque le mot à souligner est complément de nom, on a tout de suite des problèmes. Rappelons que, dans l'expression:

le chien de ma tante
ma tante est complément de nom de *chien*.

Si je veux souligner dans : Je garde le chien de ma tante :

Je: *C'est moi qui garde le chien de ma tante.*
chien: *C'est le chien de ma tante que je garde.* (je suis obligé de souligner *ma tante* en même temps.)

En se donnant beaucoup de mal, on arrive à souligner *ma tante*

ma tante: Il est à ma tante, le chien que je garde

Je souligne donc l'appartenance du chien à ma tante.

Dans une phrase comme: Elle a acheté un cheval de bois, on aura:

bois: *Il est en bois, le cheval qu'elle a acheté.*

Je souligne donc le matériau dans lequel le cheval est fait.

En résumé, disons que l'on ne peut pas souligner le complément de nom par les moyens conventionnels, il faudra donc expliquer.

6.2.6 Autre façon de mettre en relief:

De nombreux Français emploient *c'est ... que* en faisant glisser la préposition vers *que*, qui se comporte alors comme un pronom relatif. Cette méthode n'est pas excellente, mais comme elle existe, nous ne voulons pas vous en priver. Il s'agit tout simplement d'employer une relative, avec toutes sortes de pronoms relatifs.

C'est à Pierre que je pense. *C'est Pierre, à qui je pense.*
C'est de Julie que je parle. *C'est Julie dont je parle.*

Personnellement, je ne vous conseille pas d'utiliser cette méthode, qui est compliquée et moins efficace que celle que je vous ai présentée... Mais vous êtes assez grande pour vous débrouiller seule et faire vos propres choix.

7. Les articles

L'article est un déterminant, c'est-à-dire un mot qui détermine le substantif, comme les démonstratifs, les possessifs ou les indéfinis.

Il ne peut pas s'employer seul, sans ce substantif. Sa fonction principale est de montrer le genre et le nombre de ce substantif.

- | | | |
|--------------|---|-------------|
| • la fille | ↔ | le garçon |
| • les filles | ↔ | les garçons |

Ce qui correspond à:

- | | | |
|---------------------|---|----------------|
| • la (féminin) | ↔ | le (masculin) |
| • la/le (singulier) | ↔ | les (pluriels) |

Mais si l'on veut étudier les articles, il va falloir parler de plusieurs concepts, que nous allons définir par la suite, à savoir:

- défini / indéfini
- dénombrable / non dénombrable
- quantité / qualité

7.1 Définitions

7.1.1 Défini / indéfini

Admettons que vous traversiez, en voiture, le Sahara. Vous êtes au volant, et votre copain est assis à la place du mort⁴. Vous arrivez à un croisement: faut-il aller à droite, ou à gauche? Pas de problème: Vous allez consulter la carte. Voici le dialogue:

Dans la phrase 1, *la carte* veut dire que pour vous, il n'y en a qu'une: celle du Sahara.

Dans la phrase 3, *la carte du Sahara* veut dire qu'il s'agit d'une carte bien précise.

Dans la phrase 4, *une carte* veut dire qu'il s'agit certes d'une carte, et non d'une chaussette, mais d'une parmi d'autres, donc d'une carte quelconque.

• **Passe-moi la carte, Paul. (1)**
 - **Quelle carte? (2)**
 - **La carte du Sahara, bien sûr ! (3)**
 - **J'ai bien une carte, mais c'est celle de la Finlande...(4)**
 - **Ah ! Qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu pour avoir un imbécile pareil ! (5) »**

Ainsi, *une carte* ne peut pas remplacer *la carte*! Voyons cela de plus près:

7.1.1.1 L'article défini met l'accent sur l'individu. Il s'emploie dans quatre cas:

→ **Lorsqu'il n'en existe qu'un seul.** On ne peut donc pas se tromper:

le pape: il n'y en a qu'un, donc *le*.

la tour Eiffel: il n'y en a qu'une, donc, *la*.

les Beatles: ils étaient les seuls à porter ce nom, donc, *les*.

→ **Lorsqu'on en a déjà parlé juste avant**, l'article défini s'emploie pour montrer que l'on sait de qui l'on parle. Là encore, on ne peut pas se tromper.

Les Dupont ont un chien et un chat. Le chien (je viens d'en parler) *a mordu le facteur*.

⁴ C'est la place à l'avant, à côté de la conductrice...

→ **Lorsqu'il représente tous ses semblables:**

Le chat est un animal indépendant.

Il s'agit de **tous les chats**, représentés par leur exemple: *le chat*, représentant de *tous les chats*. Là non plus, on ne peut pas se tromper.

→ **Lorsqu'il s'agit d'un cas précis:**

Le chat des Durand dort toute la journée.

Il s'agit d'un chat précis: celui des Durand. On ne peut donc pas se tromper!

7.1.1.2 L'article indéfini, lui, ne s'occupe pas de l'individu, mais plutôt de la catégorie à laquelle le signifié (la chose ou la personne dont on parle) appartient.

Voilà un chien. (un chien, pas un chat, ni un ravioli!)

Quand on parle d'article, outre les termes de défini / indéfini, il faut introduire les concepts de *dénombrable* / *non-dénombrable*, et de *qualité* / *quantité*.

7.1.2 Dénombrable / non-dénombrable

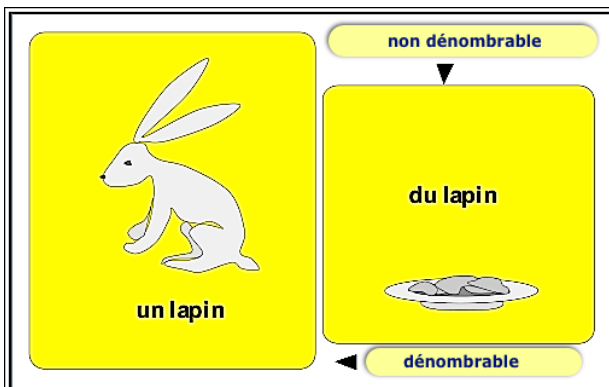
Selon la bible, les humains ont eu pour mission de nommer les animaux et les objets qui les entouraient. On ne sait pas pourquoi, mais les humains de langue française ont divisé le monde en deux grands domaines, celui des *dénombrables* et celui des *non dénombrables*.

Par dénombrable, on entend : qui peut être compté.

Par exemple, on peut compter des personnes, des objets. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'eau, il sera beaucoup plus difficile de compter.

Prenons l'exemple du lapin. Il y a deux façons de comprendre. Il suffit de regarder sur l'image ci-contre.

Un lapin, c'est d'abord un animal. *En tant qu'animal, on peut le compter.* Ici, il y en a un. Si j'avais été plus travailleur, j'aurais pu en dessiner quatre, cinq, ou plus encore.



A côté, dans l'assiette, se trouve *du lapin*. Il s'agit de viande, représentée par quelques morceaux de lapin dans de la sauce (un civet de lapin, sans doute). Vous voyez bien qu'il n'est plus question de compter des lapins. Ces morceaux de viande proviennent d'un lapin, ou même de plusieurs lapins... Ici, on ne reconnaît plus les individus.

Le terme lapin peut donc être employé pour un signifié **dénombrable** (*un lapin*), ou **non dénombrable** (*du lapin*).

Et pour marquer la différence entre les deux, le français emploie deux formes différentes d'article indéfini : *un / du*.

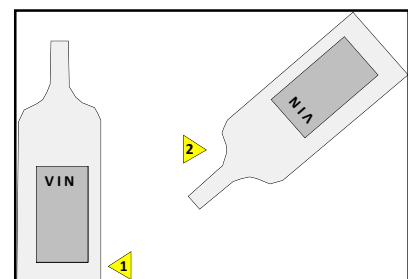
7.1.3 Qualité / quantité

Regardez l'image ci-contre:

Le numéro 1 représente une bouteille. Qu'y a-t-il à l'intérieur? Si l'on en croit l'étiquette, il s'agit de vin.

Si nous parlons de la qualité du contenu de la bouteille, nous dirons:

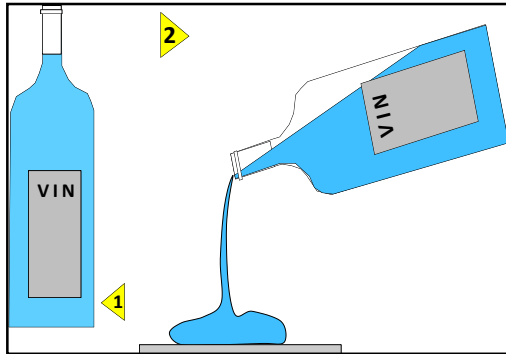
C'est du vin (pas de l'eau!).



Bon! Puisqu'il y a du vin, autant que nous en profitons ! Je vais vous en verser un peu...Mais sur l'image n°2, nous voyons bien que rien ne sort de la bouteille. La quantité de vin est donc nulle:

Il n'y a pas de vin.

La négation porte ici sur la quantité, car je vous offre du vin (la qualité est donc claire: il s'agit de vin), mais la quantité est nulle. Que boirons-nous? Rien!



Regardez maintenant cette autre image.

Nous y retrouvons une autre bouteille de vin (1). Celle-ci a l'air pleine. Je vais donc vous en servir. Mais l'image n°2 vous montre que ce vin n'est pas très liquide. On dirait de la colle. De plus, il a une drôle de couleur pour du vin. Nous dirons donc:

« Ce n'est pas du vin: c'est de la colle. »

Ici, **nous ne mettons pas en doute la quantité**, car il sort bien quelque chose de la bouteille, **mais la qualité**: cette chose qui sort de la bouteille n'a pas la qualité du vin!

Comme vous voyez, le français fait une différence entre :

1. **la quantité**: pas de vin... et
2. **la qualité**: pas du vin...

Je vous vois venir, vous! Vous allez me dire: oui, c'est comme cela pour les non dénombrables! Eh bien, non!

Voyez un peu, sur l'image ci-contre, ce que j'ai à vous offrir:

« Paul mange le fruit n°1, Annette le fruit n° 2. »

Bien sûr, vous avez reconnu qu'il s'agissait d'une pomme.

Annette, qui se souvient de notre mère Ève, victime d'une pomme et d'un serpent, nous dit:

« Je ne mange pas de pomme. »

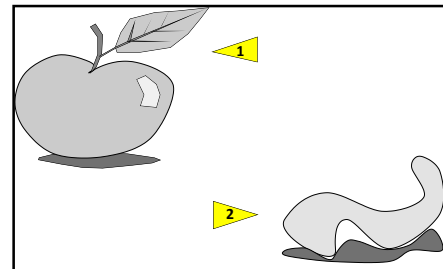
Ici, la qualité est claire: il s'agit d'une pomme. La quantité de pomme que mange Annette est nulle. La quantité zéro s'exprime donc par pas de, comme pour le vin. Mais Annette est en train de manger le fruit n°2... Comme j'ai oublié de mettre mes lunettes, je le prends pour une pomme. Je vais donc lui dire:

« Mais bien sûr que tu manges une pomme! »

Et elle de me répondre:

« Non! Je ne mange pas une pomme. Je mange un morceau de poire. »

Annette ne met pas en doute la quantité. Elle mange bien quelque chose! Mais **elle met en doute la qualité**: poire, pas pomme!



7.2 L'article défini

Comme nous l'avons écrit plus haut, l'article défini s'emploie dans trois cas précis:

1. Lorsque le signifié est unique.
2. Lorsqu'on en a déjà parlé avant.
3. Lorsqu'on parle d'un signifié précis.

Mais avant de voir comment l'utiliser, il faudrait voir à quoi il ressemble.

7.2.1 Les différents articles définis

L'article défini connaît quatre formes de base

- une forme unique pour le pluriel: *les*
ex: *les enfants*

- trois formes pour le singulier:

1. une forme féminine devant consonne: *la*
ex: *la fille*

2. une forme masculine devant consonne: *le*
ex: *le garçon*
le haut

3. une forme spéciale devant voyelle ou h muet: *'*
ex: *'amie 'hôtesse*
'ami 'hôtel

Voici le tableau correspondant:

L'article défini		Singulier	Pluriel
devant voyelle/ h muet		'	
devant consonne	féminin	la	les
	masculin	le	

En liaison avec les prépositions *à* et *de*, certaines formes de l'article défini forment avec cette préposition un amalgame:

- à + le* devient *au*
Elle parle au garçon.

- à + les* devient *aux*
Le professeur a écrit aux parents de l'élève.
J'ai téléphoné aux filles de Mme Dupont.



- de + le* devient *du*
Elle parle du garçon.

- de + les* devient *des*
Nous avons parlé des filles de la concierge.

D'où le tableau:

L'article défini amalgamé	Singulier			Pluriel
	devant voyelle ou h muet	devant consonne		
		féminin	masculin	
pas de préposition	'	la	le	les
à +	à l'	à la	au	aux
de +	de l'	de la	du	des

7.2.2 L'emploi de l'article défini.

Nous avons déjà dit plus haut que l'article défini s'employait lorsque le locuteur et son interlocuteur ne pouvaient pas se tromper sur l'identité du signifié. Il en est ainsi dans trois cas :

7.2.2.1 Le signifié n'a pas besoin d'être défini, étant unique

Je ne sais si vous êtes au courant, mais il y a plusieurs façons d'être unique.

→ D'abord, **le signifié peut-être unique au monde**. Par exemple, il n'y a qu'une tour Eiffel. Lorsque je veux en parler, je dirai :

La tour Eiffel mesure 340 m de haut.



Vous avez compris de quelle tour Eiffel je parle, puisqu'il n'y en a qu'une.

Cela vaut également pour les non dénombrables :

L'air pèse 1,3g par m³.

Chacun sait qu'il n'y a qu'un air : celui qui constitue l'atmosphère.

→ **Il se peut qu'il n'y ait qu'un seul individu correspondant à la définition dans un endroit précis**. Par exemple, vous m'avez invité au restaurant. Nous sommes seuls dans la salle.

Un couple entre, composé d'une femme et d'un homme. Vous les regardez et vous me dites :

« *Regardez l'homme! Il ressemble à Gérard Depardieu.* »



Là encore, il n'y aura pas de problème de compréhension, puisqu'il n'y a qu'un homme dans ce couple.

Cela vaut également pour les non dénombrables :

Sur la table, il y a du vin et de l'eau. *L'eau vient des Vosges, le vin, de Bourgogne.*

Comme il n'y a qu'une eau, et qu'un vin sur la table, tout est clair.

7.2.2.2 Le signifié représente l'ensemble des individus d'une catégorie

Cette fois, c'est moi qui vous ai invitée au restaurant. Il y a beaucoup de clients, car une équipe entière de joueurs de rugby est en train de fêter sa victoire sur l'équipe adverse. Vous regardez donc la vingtaine de joueurs⁵ et vous me dites :

« *L'homme descend vraiment du singe!* »



De quel homme s'agit-il? Il y en a vingt, sans me compter. Comme l'article défini présuppose que le signifié soit clair, il n'y a qu'une façon de comprendre: vous parlez de l'homme (homo sapiens) en général, contrairement au chien, au chat ou au cochon d'Inde.

Notez que l'on peut employer le pluriel dans le même cas. Par exemple, certaines femmes disent, et elles n'ont peut-être pas tort :

« *Les hommes sont des cochons* ».

Il s'agit ici de l'ensemble des hommes (sans les femmes). La forme au singulier fait plus scientifique. Tandis que le biologiste dit *le chat*, les amis des animaux disent *les chats*.

⁵ Je sais qu'il y a 15 joueurs, dans une équipe de rugby. Mais il y a aussi des remplaçants...

Cela vaut également pour les non dénombrables. Le grand Louis Pasteur a dit:
Après l'eau, le vin est la plus saine et la plus hygiénique des boissons.

Le vin représente *la totalité de tous les vins.*

7.2.2.3 On l'a défini avant

Cette fois-ci, nous traversons le parc Jourdan⁶, et vous me dites:

« *Là bas, près de la balançoire, il y a un chat et un chien. Regardez un peu le chien!* »

Là encore, il n'y a pas de problème, puisque le chien a été défini avant. Je ne peux donc pas me tromper! Vous remarquerez que vous avez employé *un* lorsque vous avez parlé de l'individu chien pour la première fois.

Cela vaut encore une fois pour les *non dénombrables*. Dans un restaurant, le serveur pourra dire:
« *Nous avons du lapin et du poisson. Le poisson n'est pas très frais...* »

Comme le serveur a parlé du poisson avant, ce poisson est défini et l'on peut utiliser l'article défini.

7.2.2.4 Lorsqu'on parle d'un signifié précis en le définissant

Plus loin, dans le même jardin, quatre chiens sont en train de poursuivre un malheureux chat. Vous me dites alors:

« *Regardez le chien blanc! Il lui manque une oreille.* »

Cette fois, il n'y aura pas de difficulté à comprendre s'il n'y a qu'un seul chien blanc. L'individu chien est défini par le qualificatif *blanc*.

On aurait aussi bien pu employer une relative, *le chien qui court le plus vite*, ou un complément de nom, *le chien de la petite fille*, ou toute autre méthode permettant de définir l'individu.



Cela vaut également pour les non dénombrables. Dans un magasin, et si vous aimez les têtes couronnées, vous pourrez dire:

« *Donnez-moi le champagne de la reine d'Angleterre.* »

Comme il s'agit d'un champagne que vous définissez par « de la reine d'Angleterre », vous avez le droit d'employer l'article défini.

Si l'on résume le tout:

Règle 1 : emploi de l'article défini

On emploie l'article défini dans les cas où le signifié est obligatoirement le même pour le locuteur et l'auditeur étant donné que:

- Il n'a pas besoin d'être défini, étant unique.
- Il représente l'ensemble des individus d'une catégorie.
- Il a été défini avant.
- Il est défini par une explication.

Avec l'article défini, on ne fait pas de différence entre les dénombrables et les non dénombrables.

⁶ Situé à Aix-en-Provence, près de l'université.

7.3 L'article indéfini

Avant de voir l'emploi de l'article indéfini, voyons à quoi il ressemble. Mais attention: ici, on fait une différence entre les signifiés **dénombrables** et les **non dénombrables**.

7.3.1 Les différentes formes de l'article indéfini...

Il y a deux grandes catégories, selon que le signifié est dénombrable ou non

7.3.1.1 Lorsque le signifié est dénombrable, on emploie:

- au singulier:



un lorsque le signifiant (le mot qui désigne le signifié) est **masculin**,

un chien, un homme, un tableau

une lorsque le signifiant est **féminin**,

une souris, une femme, une chaise

- au pluriel:

des: des femmes, des chiens, des souris, des hommes, des tableaux, des chaises

Lorsque le signifié est non dénombrable, on emploie, lorsqu'il s'agit de qualité:

- devant consonne:

du lorsque le signifiant (le mot qui désigne le signifié) est **masculin**,

du café, du thé, du courage, du houblon (h aspiré)

de la lorsque le signifiant est **féminin**,

de la margarine, de la bière, de la patience

- devant voyelle ou h muet: *de l'*

de l'huile, de l'abricot, de l'eau

□ Lorsque le signifié est **non dénombrable**, on emploie, lorsqu'il s'agit de **quantité**:

- devant consonne:

de lorsque le signifiant (le mot qui désigne le signifié) est suivi d'un mot qui commence par une consonne,

un litre de thé, de tequila

pas de café, pas de vodka

beaucoup de courage, de fermeté

une cuisse de poulet, de dinde

- devant voyelle ou h muet: *d'*

un litre d'eau, d'encre

un peu d'huile, d'héroïsme

plus d'amitié, plus d'amiante

Bien sûr, il s'agit là du fameux article partitif...

Mais nous en reparlerons plus tard, car j'ai l'intention de vous montrer que l'article partitif n'est pas du tout le monstre que l'on croit.

7.3.1.2 Tableau de l'article indéfini

L'article indéfini	qualité			quantité
	Dénombrable		Non dénombrable	
	Singulier	Pluriel		dénombrables et non dénombrables avec quantité exprimée
Féminin	une	des	du	de + consonne ou d' + voyelle / h muet
Masculin	un		de la	

7.3.2 L'emploi de l'article indéfini: la qualité

Contrairement à l'article défini, l'article indéfini désigne un signifié qui n'est pas important en tant qu'individu, mais en tant qu'espèce.

ex: - *le chien des Dupont*: c'est un individu, car c'est celui des Dupont, et non pas celui des Glandu.

- *un chien*: ce qui est important, c'est qu'il appartienne à l'espèce chien. On ne s'occupe pas de savoir qui il est en tant qu'individu. Quand on parle d'un chien, on l'oppose à un chat, ou à un cheval.

ex: *Dans la cour, il y a des chiens (pas des chats)*.

Pour les **non dénombrables**, on ne peut pas parler d'individu. En revanche on peut retenir ceci:

□ **L'article défini** désigne un signifié unique, ou défini (cité avant ou précisé par une définition)

Le vin (représentant de tous les vins), le vin dont on a parlé avant, le vin de Bourgogne

□ **L'article indéfini** fait référence à la qualité. La quantité est là, sans que l'on en parle précisément:

Je bois du vin (il y a quantité, certes, mais **c'est la qualité qui importe**: *du vin, pas de l'eau*).

Nous aurons ainsi:

Je mange une pomme : cette pomme n'est pas vue comme individu, car c'est une pomme quelconque, mais elle s'oppose, par sa qualité, à une poire.

Je bois de la bière: cette bière n'est pas vue comme individu, car c'est une bière quelconque, mais elle s'oppose, par sa qualité, à du vin.

Règle 2 : emploi de l'article indéfini

Lorsque l'article indéfini fait référence à la qualité, alors que la quantité, bien qu'existante, n'est pas précisée, on emploie:

→ pour les dénombrables: *un, une, des*

un citron, une pomme, des carottes

→ pour les non dénombrables: *du, de la, de l'*

du thé, de la bière, de l'intérêt

7.3.3 Emploi de l'article indéfini: la quantité

Pour qu'il y ait quantité, il faut que l'on emploie un signifiant dénotant **la quantité**. Celui-ci dépend de la méthode utilisée.

Les humains sont des êtres bizarres: ils veulent souvent évaluer les quantités. Pour cela, ils ont inventé plusieurs systèmes:

- des mesures objectives,
- des évaluations subjectives.

7.3.3.1 Les moyens objectifs

→ Les nombres

De un à l'infini, quantité de nombres sont chargés de mesurer des quantités:

ex: *Vous me devez 354 euros et 52 centimes*.

Pour utiliser un nombre, il faut être en mesure de **compter le signifié**. Quelquefois, on pourrait théoriquement compter, mais on en est pratiquement empêché. Par exemple, dans une manifestation, les policiers d'un côté, les syndicats de l'autre, doivent compter les manifestants.

Théoriquement, cela n'est pas difficile: on ferme la rue des deux côtés, et on laisse sortir les manifestants un par un. Le plus intelligent des policiers (celui qui n'a pas besoin de compter sur ses doigts) se charge de les dénombrer, tandis que ses collègues, qui se trouvent à l'autre bout de la rue, poussent les manifestants vers le policier compteur.

Résultat: *il y avait 154 872 manifestants et quatre chiens.*

Mais tout cela n'est que théorie. En effet, les manifestants n'ont pas du tout envie d'être enfermés dans une rue, ni d'être contrôlés, un par un, par un policier. Et les braves policiers savent bien qu'ils ne peuvent pas employer une telle méthode, sous peine de déclencher une bagarre et de recevoir (et de devoir distribuer) des coups. Moralité, un policier doté d'un grand nez (car il va compter "à vue de nez") est chargé d'apprécier le nombre.

Comme le policier compteur et le syndicaliste appréciateur n'ont pas le même nez, ils arrivent à deux résultats différents:

Pour la police, il y avait vingt milliers de personnes.

Pour les syndicats, il y en avait deux cents milliers.

Le mot *millier* montre que le compteur ne sait pas le nombre exact. Il arrondit fortement. Un millier, cela peut aller de neuf cents à mille cent...

Remarque:

Avec les nombres approximatifs (millier, centaine...), la subjectivité apparaît tout doucement.

On notera que l'article indéfini a changé:

Je vois des manifestants (qualité)

Je vois un millier de manifestants.(quantité)

D'où la règle:

Règle 3a

Lorsque le substantif déterminé par un article indéfini est complément de nom d'un substantif désignant une quantité, on emploie comme article indéfini : **de**.

Des manifestants → *une centaine de manifestants*

Bien sûr, **la méthode des nombres ne sera valable que pour les dénombrables.**

→ Les contenants

Quelquefois, on peut avoir la chance que les manifestants viennent sur place en autobus. Au lieu de compter les gens (ou de compter les jambes et de diviser par deux), on n'a plus qu'à compter les autobus:

125 autobus ont amené les manifestants.

On pourrait aussi bien dire:

« *Il y avait 125 autobus (pleins) de manifestants.* »

Dans ce cas, le contenant (*autobus*) sert à mesurer le contenu (*manifestants*), et la combinaison des deux, *un autobus de manifestants*, nous donne une idée du nombre des manifestants par la place, le volume, qu'ils occupent.

Ceci vaut également pour les non dénombrables, que l'on peut mesurer par un contenant quelconque:

de l'eau → *un verre d'eau*
un seau d'eau

D'où la règle:

Règle 3b

Lorsque le substantif déterminé par un article indéfini est complément de nom d'un substantif désignant un contenant, on emploie comme article indéfini : **de**.

Des manifestants → *un autobus de manifestants*
De l'eau → *un verre d'eau*

7.3.3.2 Les expressions subjectives

→ avec les dénombrables:

Lorsque l'on n'a pas envie de compter, ou lorsque l'on ne sait pas comment faire, on se contente de donner une appréciation générale et subjective.

Ceux qui ont organisé la manifestation diront:

« *Il y avait beaucoup de manifestants.* »

Ceux qui s'y opposent déclareront:

« *Il y avait bien peu de manifestants.* »

Et même, certains opposants de mauvaise foi diront:

« *Il n'y avait pratiquement pas de manifestants. C'était une manifestation ridicule.* »

Ces expressions rendent plutôt l'opinion du compteur qu'un nombre plus ou moins précis. On nage alors en pleine subjectivité.

→ avec les non dénombrables:

Hier, nous nous sommes rendus chez les Dupont, qui fêtaient leurs cinquante ans de mariage. Les Dupont avaient mis les petits plats dans les grands, et avaient invité 300 personnes.

Parmi ces gens-là, il y avait plusieurs sortes de personnes, chacune essayant d'évaluer la quantité de champagne servie.

Les unes ont dit:

« *Il y avait beaucoup de champagne.* »

D'autres ont déclaré:

« *Il y avait peu de champagne.* »

D'autres, enfin, de mauvaise foi, ont prétendu:

« *Il n'y avait presque pas de champagne. C'était une réception minable!* »

Nous aurons donc la règle:

Règle 3c

Lorsque le substantif déterminé par un article indéfini est précédé d'une expression qui en désigne la quantité mesurée ou évaluée, on emploie comme article indéfini : **de**. (*d'* devant voyelle ou h muet)

Des manifestants → *un autobus de manifestants*
De l'eau → *un verre d'eau*

Ceci vaut aussi pour la négation désignant une quantité (égale à zéro) :

une pomme → *pas de pomme*
un chien → *pas de chien*
des poires → *pas de poires*
de l'eau → *pas d'eau*
du vin → *pas de vin*

7.3.4 Cas particuliers

L'emploi de l'article indéfini pose des problèmes dans divers cas. Il n'est donc pas question d'arrêter là l'étude des articles. Les cas particuliers sont les suivants:

- les problèmes de négation
- les problèmes de verbes suivis de la préposition de.

7.3.5 Les problèmes de négation

→ Nous avons pris la précaution de parler de la négation dans le cadre des expressions qui désignent une quantité.

En effet, la négation indique en général une quantité égale à zéro. Ceci explique pourquoi l'on dit:

Tu as de l'argent. Moi, je n'ai pas d'argent: (argent = quantité zéro).

Tu bois de l'eau. Moi, je ne bois pas d'eau: (eau = quantité zéro).

→ Il y a pourtant des cas où la négation porte sur la qualité. Nous avons vu un cas de ce genre au début de cette unité.

Par exemple, dans l'image ci-contre, je pourrai dire, en parlant de l'animal:

Ce n'est pas un cheval.

Cela ne veut pas dire qu'il y ait une quantité zéro, car M. Sidi Ben Ahmed est bien assis sur un animal. Ce que nous mettons en doute, ce n'est pas la **quantité**, mais la **qualité**:

Il y a bien un animal, mais *ce n'est pas un cheval*. C'est un *dromadaire*.

Le verbe *être*, comme d'ailleurs tous les verbes d'état, fait référence à la **qualité**. Il est donc normal que l'on emploie l'article indéfini *un*, puisque la quantité n'entre pas en ligne de compte.

C'est la même chose lorsqu'il s'agit d'un non dénombrable.

Dans votre cuisine, vous trouvez une flaque de liquide. Vous vous dites: « *C'est de l'eau.* »

Mais votre nez va préciser les choses : « *Ce n'est pas de l'eau, c'est de l'essence.* »

On ne met bien sûr pas la quantité en doute: il y a vraiment un liquide par terre. Mais on met en doute la **qualité**. On emploie donc l'article indéfini *de l'*, comme s'il n'y avait pas de négation.

Ceci est évidemment le cas chaque fois que l'on a une expression du genre:

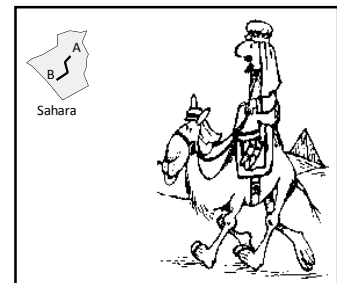
pas X, mais Y

Il n'écrit pas un livre, mais une lettre.

(Il écrit bien quelque chose, mais pas ce que l'on croit.)

Elle ne boit pas du thé, mais du café.

(Elle boit bien quelque chose, mais pas ce que l'on croit.)



7.3.6 Le complément de nom servant à définir un signifié

Certains signifiés sont définis au moyen d'un **complément de nom introduit par la préposition *de***. Ce complément de nom s'emploie sans article.

En fait, les deux signifiants reliés par *de* forment une nouvelle unité. Ainsi, *un banc de bois* se réfère à un seul signifié : un banc fabriqué avec du bois. Un *tabouret de bar* est un tabouret fabriqué de façon à pouvoir être utilisé dans un bar.

Ce nouveau signifiant composé peut donc être utilisé comme s'il formait un seul signifiant. Ainsi, il suivra la règle d'emploi des articles définis et indéfinis. Ainsi, on dira *un banc de pierre* dans les mêmes cas où l'on dira *un banc*, et *le banc de pierre* dans les mêmes cas où l'on dirait *le banc*.

Le complément de nom sans article sert entre autres à définir :

❖ **De quoi est fait le signifié qu'il définit.**

Le plus souvent, le complément sert à expliquer le matériau, ou les constituants, qui composent le signifié.

Ex : *un banc de pierre, un pont de bois* (le matériau dont il est fait : non dénombrable).
Une troupe de soldats, une équipe de footballeurs (les composants qui le constituent : dénombrables)

❖ **A quoi, ou à qui il est destiné** : Si vous achetez un tabouret, par exemple, vous pouvez acheter :

- *un tabouret de piano*, bien stable et confortable, pour jouer du piano.
- *Un tabouret de peintre*, en bois, réglable en hauteur, sur un socle à trois pieds.
- *Un tabouret de trayeur de vaches*, à un pied, muni d'une ceinture pour le fixer sous votre postérieur.

Chacun de ces tabourets est prévu pour une certaine fonction, et il est souvent inutilisable pour une autre : ne jouez pas du piano sur scène avec le tabouret du trayeur de vaches.

De même, *un uniforme de policier* ne ressemble pas à celui d'un militaire ou d'un pompier.

Une station de métro n'a rien à voir avec *une station de taxis*, une *gare de trains* avec une *gare d'autobus*.

7.3.6.1 Les verbes suivis de la préposition de

L'emploi de la préposition *de* entraîne le désordre, car **cette préposition entre en conflit avec les articles**:

- 1) *le / la / l' / les* et 2) *du / de la / de l'*

Voyons cela avec: *il me faut qc / j'ai besoin de qc*

→ <i>Il me faut le vin de Paul.</i>	<input type="checkbox"/> <i>j'ai besoin du vin de Paul.</i> [du = préposition de + le]	1
→ <i>Il me faut du vin</i>	<input type="checkbox"/> <i>j'ai besoin de vin</i> [prép. de + de + le --> de]	2
→ <i>Il me faut un verre de vin</i>	<input type="checkbox"/> <i>j'ai besoin d'un verre de vin</i>	3

Ainsi, les cas 1 et 2 sont modifiés:

❖ **cas n° 1 : article défini** → *de* + article défini Ce *de* est la préposition voulue par le verbe.

- *Il me faut le livre* *J'ai besoin du livre* (le → de + le = du)
- *Il me faut les cartes* *J'ai besoin des cartes* (les → de + les = des)
- *Il me faut le vin que j'ai acheté* *J'ai besoin du vin que j'ai acheté* (le → de + le = du)

❖ **cas n°2 : Partitif de + article défini** → *de*

- *Il me faut un livre* *j'ai besoin d'un livre* (un → de + un = d'un)
- *Il me faut des cartes* *j'ai besoin de cartes* (des → de + des = de)
- *Il me faut du vin* *j'ai besoin de vin* (du → de + du = de)

En effet, le partitif *du* ressemblerait comme deux gouttes d'eau à la préposition + article défini *du*, et personne ne remarquerait la préposition *de*. Il n'est pas non plus question de dire **de du ...*



La langue lève l'ambiguïté en gardant la préposition seule.

- *il me faut de l'eau* (construction sans de).
- *j'ai besoin d'eau* (construction avec de).

Attention, donc aux verbes du genre:

- *J'ai besoin du vin de Paul*
- *Je rêve du vin de Paul*
- *J'ai besoin de lait*
- *Je rêve de lait , etc.*
-

7.3.6.2 Le cas de ni... ni...

Avec *ni... ni...*, on a deux variantes:

On dira:

J'aime <i>le vin et la bière</i>	Je n'aime <i>ni le vin ni la bière</i>	1
	Je n'aime <i>ni vin ni bière</i>	2
Je bois <i>du vin et de la bière</i>	Je ne bois <i>ni de vin ni de bière</i>	3
	Je ne bois <i>ni vin ni bière</i>	4
J'ai <i>un verre de vin et un verre de bière</i>	Je n'ai <i>ni de verre de vin, ni de verre de bière</i>	5
	Je n'ai <i>ni verre de vin ni verre de bière</i>	6

On notera que, dans tous les cas, l'article peut être éliminé (= on peut ne pas l'employer). Voyez les phrases 2, 4, 6.

Et voilà... Comment, vous vous étonnez que l'on n'ait pas parlé du partitif? Eh bien non! Mine de rien, nous avons décrit tous les cas de l'article partitif.

❖ Cas n° 3 : Quantités + de + article défini



Un certain nombre d'expressions désignant une quantité sont suivies de *de* + article défini. Notez-les, et apprenez-les...

la moitié		des étudiantes	une moitié		des étudiantes
le quart			un quart		
le tiers			un tiers		
le 10ème			un 10ème		

la majorité des étudiantes
la plus grande partie des étudiantes
une grande partie des étudiantes
la plupart des étudiantes
bien des étudiantes

une majorité d' étudiantes

Vous vous êtes sans doute demandé dans quel cas on n'utilise aucun article. Nous en parlerons dans l'unité sur le substantif. Il était important pour nous de préciser les cas d'emploi des articles définis et indéfinis.

7.3.6.3 L'emploi du partitif : pour celles qui y tiennent absolument

Je ne veux pas vous priver du spectacle de l'article partitif, mais je voudrais d'abord vous faire remarquer que **tous les cas ont déjà été décrits**. En effet, en introduisant les concepts de **dénombrable / non-dénombrable**, et de **quantité / qualité**, nous avons pu intégrer l'article partitif au système de l'article français.

Mais jouons le jeu et parlons du partitif.

Rappelons d'abord que **le mot partitif met l'accent sur le fait qu'il s'agit ici d'une partie d'un tout**. Par exemple, *je bois du vin* suppose que l'on boive une partie du vin disponible sur la terre. Rassurez-vous, c'est une toute petite partie.

On distingue ordinairement quatre cas différents:

- ❖ Il s'agit d'un non dénombrable précis.
- ❖ La présence du signifié n'est pas nécessaire pour que l'action du verbe puisse avoir lieu.
- ❖ La présence du signifié est nécessaire et la quantité n'est pas précisée
- ❖ La présence du signifié est nécessaire et la quantité est précisée.

7.3.6.3.1 Il s'agit d'un non dénombrable précis.

On emploiera l'article défini pour désigner un signifié non dénombrable précis, déterminé.

ex: *Où est le vin que j'ai acheté pour ton anniversaire ?*

Il ne s'agit pas d'un vin quelconque. Il s'agit de **celui que j'ai acheté dans un but précis**.

Il est donc conforme à notre théorie d'employer **l'article défini, pour les non dénombrables comme pour les dénombrables**.

7.3.6.3.2 La présence du signifié n'est pas nécessaire pour que l'action du verbe puisse avoir lieu.

Admettons que nous soyons en train de traverser le Sahara à pied. Nous n'avons qu'une bouteille d'eau pour toute boisson. Je vous demande:

« *Vous aimez le vin?* »

Vous avez remarqué que j'utilisais *l'article défini*. Comment expliquer cet article?

Cela signifie que **je parle du vin en tant que tel, mais que vous n'avez pas besoin d'en avoir concrètement pour pouvoir l'aimer.**

En effet, **on peut aimer le vin sans en avoir. On peut détester le vin sans en avoir devant soi.** C'est donc le vin, avec tout ce qu'il représente pour vous, et non pas un vin précis, et non pas une quantité, certaine ou non, de vin. **Ceci est à rapprocher de l'homme comme représentant de tout le genre humain.**

Les verbes qui n'ont pas besoin d'une présence concrète du signifié en question sont, entre autres:

adorer, aimer, détester, exécrer, préférer, ...

pratiquement tous les verbes qui permettent de porter un jugement.

Le verbe "*avoir besoin de*" fait aussi partie de cette famille, mais nous avons montré plus haut qu'à cause de la préposition *de*, certains changements avaient lieu.

On aura donc:

j'aime ...	je n'aime pas ...
a) <i>les pommes</i> (n'importe lesquelles) <i>les filles</i> (n'importe lesquelles)	<i>les escargots</i> (n'importe lesquels) <i>les machos</i> (n'importe lesquels)
b) <i>le vin</i> (n'importe lequel) <i>la bière</i> (n'importe laquelle)	<i>le thé</i> (n'importe lequel) <i>la camomille</i> (n'importe laquelle)

7.3.6.3.3 La présence du signifié est nécessaire

Pour boire du vin, il faut en avoir. C'est logique. (1)

Pour boire un verre de vin, il en faut aussi. (2)

Mais il y a une différence entre ces deux cas.

Dans le cas n° 1, la quantité existe concrètement, mais c'est la qualité qui prime: Je bois du vin (pas du lait...).

Dans le cas n° 2, l'accent est mis sur la qualité, et ce, d'autant plus qu'un mot la désigne.

7.3.6.3.3.1 La quantité n'est pas précisée.

Lorsque **la quantité n'est pas précisée**, on emploie, d'après la règle de la préposition *de* suivie de l'article défini (règle 2):

ex: *C'est de l'eau.* [de + article défini]
J'éprouve de la tristesse.

On aura donc: *Je bois* *du vin* (= de+le)
 de la bière
 de l' anisette.

Et bien sûr, avec modération.

7.3.6.3.3.2 La quantité est précisée.

Nous avons vu plus haut qu'il y avait plusieurs méthodes pour préciser la quantité d'un signifié non dénombrable:

- on peut la **mesurer précisément**:
 - *Donnez-moi un litre de lait*
 - *un kilo de riz*
 - *un mètre de tissu*
- on peut **l'évaluer au moyen d'un système non officiel**:
 - *un verre de bière*
 - *une poignée de riz*
 - *une coudée de soie*
- on peut l'évaluer avec une expression subjective:
 - *un peu de riz*
 - *beaucoup de bière*
 - *pas de pitié*

Ces méthodes ont quelque chose en commun: **la quantité est précisée en toutes lettres, y compris la quantité zéro** (je n'ai plus de sucre, elle n'a pas de pitié).

Lorsque la quantité est exprimée, on emploie donc, selon les règles 3a, 3b et 3c, **un signifiant qui désigne la quantité, suivi de la préposition de**.

On aura donc:

- *Je mange un bol de riz*
- *Elle boit un verre de bière*
- *Nous achetons cinq mètres de soie*
- *Nous ne mangeons jamais de soupe (jamais de = quantité 0)*

Ainsi, vous l'aurez sûrement remarqué, tous les cas d'article partitif, qui se rapportent en fait au signifié non dénombrable, ont déjà été décrits plus haut. Nous pourrions donc affirmer que l'article partitif est mort le 14.12.94, date à laquelle j'écris ces lignes, l'important n'étant pas que l'article désigne une partie d'un tout, mais fonctionne conformément au système des articles utilisés pour le signifié dénombrable.


8. Le démonstratif

8.1 Définitions.

8.1.1 Qu'est-ce qu'un démonstratif?

Un **démonstratif** est un mot qui sert à désigner une personne ou une chose bien précise. Il correspond un peu au doigt, avec lequel on montre. On n'est pas obligé d'en avoir parlé avant, puisque l'on peut montrer.

ex: <i>Ce garçon.</i>	→	Le garçon dont je vous ai parlé.
<i>Ce garçon-là</i>	→	Le garçon qui est là et que je vous montre.
<i>Celui-là</i>	→	Le garçon dont on a déjà parlé, en dernier.

 En français, on fait une différence très stricte entre les **adjectifs** et les **pronoms** démonstratifs.

8.1.1.1 Adjectif et pronom

Notez d'abord qu'il n'y a pas que les démonstratifs qui se répartissent en pronoms et adjectifs. C'est valable aussi pour les possessifs, les numéraux, et même les relatifs! Mais commençons par les démonstratifs.

Un **adjectif démonstratif** est un démonstratif qui s'emploie **en même temps que le substantif auquel il se rapporte**.

ex: *Ce livre me plaît.*

Un **pronom démonstratif** est un démonstratif qui s'emploie **à la place d'un substantif**.

ex: *Voici deux livres . Celui-ci me plaît particulièrement.*

 Il faut faire très attention.
Si vous employez le **démonstratif à côté** du **substantif**, c'est un **adjectif** qu'il faudra employer. Mais si vous employez un **démonstratif à la place** du substantif, il faudra que vous employiez (subjonctif!!) un **pronom**.

8.2 Les adjectifs démonstratifs

8.2.1 Tableau des Adjectifs démonstratifs

Les adjectifs démonstratifs		Singulier	Pluriel
masculin	devant consonne	ce	ces
	devant voyelle / h muet	cet	
féminin		cette	

Attention! L'adjectif masculin singulier dépend aussi de l'initiale du mot qui suit.

- masculin singulier:
ce devant consonne
ex: *ce livre de grammaire*
ce héros
cet devant voyelle ou h muet.
ex: *cet animal*
cet homme

- féminin singulier : **cette**
ex: *cette fille*
cette habitude
cette auto

- masculin/féminin pluriel : **ces**
ex: *ces animaux*
ces hommes
ces autos
ces filles
ces habitudes

8.2.2 L'emploi des adjectifs démonstratifs

On emploie les adjectifs démonstratifs **avec le substantif** auquel ils se rapportent, chaque fois que l'on veut désigner une personne, un objet ou une idée abstraite parmi deux ou plus.

Par exemple, chez le marchand de stylos, je veux qu'il me vende un stylo bien précis (et non pas n'importe lequel). Je lui dirai donc:

Donnez-moi ce stylo, s'il vous plaît.

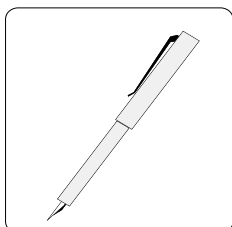
Et je devrai même désigner le stylo du doigt.
Le fait de montrer du doigt, ou du menton, oblige à employer l'adjectif démonstratif



Il ne faut pas le confondre avec l'article défini, qui, lui, désigne le seul objet de la sorte .

Par exemple, chez un marchand qui n'aurait qu'un seul stylo à vendre, je dirai:

Donnez-moi le stylo

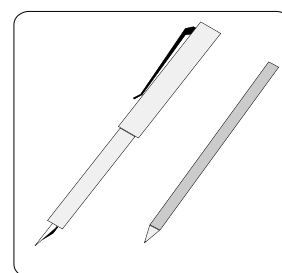


Donnez moi le stylo!

Nous avons vu plus haut que **l'article défini devait s'employer lorsque tout était clair**. Ici, c'est le cas, puisqu'il n'y a qu'un seul stylo. Le marchand n'aura donc pas de difficulté à trouver celui que je veux.

Ou bien, chez un marchand mieux équipé, et qui vend un stylo et un crayon, je dirai, après mûre réflexion:

Donnez-moi donc le stylo.



Donnez moi le stylo!

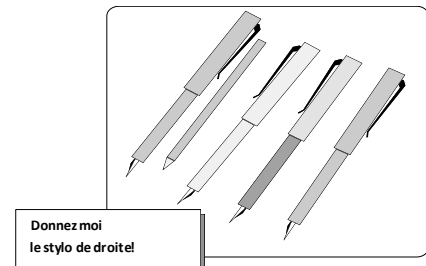
L'article défini est clair, là aussi. En effet, il est clair que je ne veux pas de crayon, puisque je dis *stylo*. Et comme il n'y avait qu'un crayon et qu'un stylo en concurrence, **il est clair de quel stylo je parle!**

On aura remarqué, en étudiant notre tableau des adjectifs démonstratifs, que **leur choix dépend du genre et du nombre du substantif auquel ils se rapportent.**

□ Enfin, dans un magasin mieux assorti, qui vend plusieurs stylos, je devrai, au cas où je ne pourrais pas montrer le stylo que je désire, employer l'article défini accompagné d'une définition:

Donnez-moi le stylo de droite.

Vous noterez que lorsque l'on donne une explication supplémentaire, on emploie l'article défini, alors que c'est l'adjectif démonstratif qui sert à montrer du doigt.



8.3 Les pronoms démonstratifs

8.3.1 Tableau des Pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs	Singulier	Pluriel
masculin	celui *	ceux *
féminin	celle *	celles *
vague (ni masculin, ni féminin)	ceci, cela, ça	

*) N'employez jamais les pronoms démonstratifs masculin et féminin seuls:

- ajoutez une explication: *celui de droite, celle que vous tenez dans votre main*
- sinon, ajoutez *-ci* ou *-là*

8.3.2 Emploi des pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs s'emploient à la place du substantif qu'ils désignent.

ex: *Voici deux voitures. Celle-ci est une Renault, celle-là est une Peugeot.*

Les pronoms démonstratifs *celle-ci* et *celle-là* sont employés à la place du substantif *voiture*.

Le choix des pronoms démonstratifs dépend de plusieurs éléments:

1. du genre: masculin --> **celui** [Singulier], **ceux** [Pluriel]
féminin --> **celle** [Singulier], **celles** [Pluriel]
2. du nombre: singulier --> **celui** [Masculin], **celle** [Féminin]
pluriel --> **ceux** [Masculin], **celles** [Féminin]

! Le pronom démonstratif français ne s'emploie pas seul. Il faut toujours préciser de quoi l'on parle. Ceci peut avoir lieu de plusieurs façons différentes:

Je montre l'objet. Dans ce cas, j'ajoute **-ci** ou **-là** .

ex: Dans une pâtisserie, il y a plusieurs gâteaux.
Je veux en acheter un. Comme je sais que c'est un gâteau, j'emploierai un pronom masculin (celui ou ceux). Et comme je veux en montrer un seul, je prendrai le singulier (celui).



Mais cela ne suffit pas!!!

En effet, chacun des gâteaux est masculin et singulier. Il faut donc que je montre le gâteau désiré. Je le fais du doigt (attention à la crème!), et j'accompagne mon geste de **-ci** ou de **-là** .

Donnez-moi celui-ci.

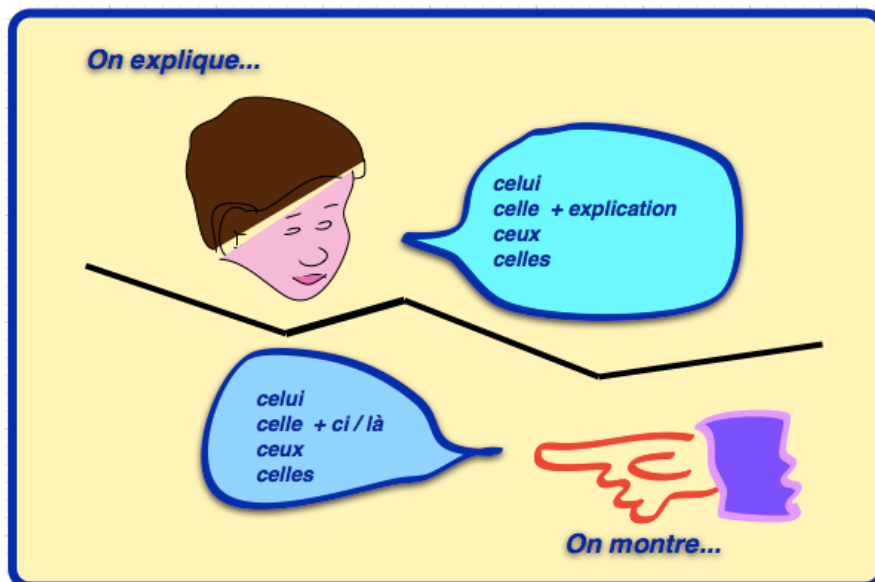
Mon éducation, ou les circonstances m'interdisent de montrer l'objet (ma maman m'a appris à ne pas montrer les objets, ou encore, j'ai des paquets dans les bras...).

Dans ce cas, il faut **préciser par des moyens linguistiques** .

ex: Je voudrais 4 gâteaux. *Donnez-moi:*

- *celui de droite,*
- *celui à 2€,*
- *celui qui est plein de crème*
- *et celui qui est rouge.*

C'est, bien sûr, plus élégant. Donc, retenons:



Faut-il employer *-ci* ou *-là* ?

Si vous ne désignez qu'un seul objet, ou si vous en désignez plus de deux, choisissez ce que vous voulez:

Donnez-moi celui-ci = Donnez-moi celui-là.

- Mais si vous en désignez deux, précisez le **premier** par **-ci**, le **second** par **-là**.

Donnez-moi celui-ci et celui-là, s'il vous plaît.

Pierre et Paul sont deux amis. Celui-ci est Français, mais celui-là est Allemand.
[Pierre est Français, Paul est Allemand.]

8.3.3 Pronoms spéciaux

8.3.3.1 *Ceci, cela, ça.*

8.3.3.1.1 **Emploi.**

Mais il y a aussi des cas où l'on veut désigner quelque chose de vague, ou bien encore une chose dont **on ne connaît pas le nom**. Dans ce cas, il est bien sûr difficile de trouver le bon pronom. Si l'on ne connaît pas le nom, on ne peut pas savoir si c'est masculin ou féminin. Dans ce cas, on emploie *ceci* ou *cela*.

ex: *Donnez-moi cela (Je ne sais pas comment cela s'appelle.)*

On peut remplacer, **dans la langue parlée**, cela par *ça*.

ex: *Qu'est ce que c'est que ça ?*
Qu'est-ce que cela ?

8.3.3.1.2 **Précision ou pas ?**

Notez que *ceci* et *cela* ont déjà la précision **-ci** ou **-là**, même si *cela* s'écrit sans accent. Il n'y a donc pas besoin de rajouter de précision. Non seulement nous n'en avons pas besoin, mais ce n'est pas permis!

8.3.3.1.3 *Ceci* ou *cela* ?

En fait, les Français emploient par oral très souvent *ça*.

Donne-moi ça!

Mais si vous désignez deux choses que vous ne pouvez pas, ou que vous ne voulez pas nommer, employez **ceci** pour désigner la première, et **cela** pour désigner la seconde.

Ceci est bien, mais cela n'est pas mal non plus.

Enfin, employez plutôt *ceci* pour désigner quelque chose qui suit, et *cela* pour désigner quelque chose qui précède.

ex: « *Je n'aime pas le thé.* » Après avoir dit *cela*, il ajouta *ceci* :
« C'est tout juste bon pour se laver les pieds. »

← *ceci* *cela* →

8.3.3.2 Le pronom **ce**

Le pronom **ce** correspond à **ceci** ou **cela**, lorsque l'on fournit une précision, en particulier, au moyen d'une relative. Il est alors antécédent -vague- de la relative:

C'est cela. <-> C'est justement ce que je voulais dire.

Il remplace aussi **cela** devant le verbe *être*.

C'est vrai. (= cela est vrai.)



Dans ce cas, attention:

→ Lorsque l'idée représentée par **ceci/cela** a **déjà été citée**, on emploie **c'est**.

On dit qu'il est malade. C'est vrai. (C' = il est malade).



→ Lorsqu'elle est **citée plus tard**, on emploie **il est ... que**.

Il est vrai qu'il est malade.

← **c'est** | **il est** →

- **sur ce** signifie **après cela**.

*Elle me dit: « J'en ai assez. » **Sur ce**, elle sortit en claquant la porte.*

9. Les Possessifs

9.1 Qu'est-ce qu'un possessif?

Lorsque je veux montrer qu'un signifié m'appartient, ou du moins, qu'il a quelque chose à voir avec moi, j'emploie un mot spécial que l'on appelle un **possessif**.

ex: *Ce livre est à moi* → *c'est mon livre.*
 C'est l'école où je vais → *c'est mon école.*
 Je suis le fils de cette femme → *c'est ma mère, et je suis son fils.*

Si je parle de *mon* chien, tout le monde sait de quel chien je parle: *c'est le chien qui m'appartient.*

Au fait, vous le connaissez? Non? Évidemment, je n'ai pas de chien!

Et voilà le plus amusant! *Mon chien* est défini, et tout le monde sait de quel chien je parle... Même si ce chien n'existe pas!

Notons donc qu'un substantif déterminé par un possessif est **défini**!

*Je vois **un** chien* → *j'en vois un.* (indéfini)
*Je vois **le** chien* → *je le vois.* (défini)
*Je vois **son** chien* → *je le vois.* (défini).

9.2 Adjectif ou pronom?

En français, on fait la différence entre les **adjectifs** et les **pronoms**. Nous en avons déjà parlé dans l'unité sur les démonstratifs. C'est également le cas pour les possessifs.

→ L' **adjectif** se place à côté du **substantif** qu'il détermine:
mon et *ses* sont employés avec le substantif qu'ils déterminent.
 Ce sont des **adjectifs**.

→ Le **pronom** s'emploie à la place du substantif qu'il détermine:

le mien et *les siens* remplacent le mot qu'ils déterminent.
 Ce sont donc des **pronoms**.

9.3 Les adjectifs possessifs.

9.3.1 Tableau des adjectifs possessifs.

Possesseur ▽	Possédé ⇒	Singulier		Pluriel	
	Personne	masculin	féminin		
			+ voyelle ou h muet		+ consonne
Singulier	1e 2e 3e	mon ton son	ma ta sa	mes tes ses	
Pluriel	1e 2e 3e	notre votre leur		nos vos leurs	

9.3.2 Emploi des adjectifs possessifs.

Si vous employez le substantif, vous choisirez un adjectif. Il vous faudra donc choisir dans le tableau ci-dessus. Mais comment faire?

9.3.2.1 Définitions



Le possessif établit un lien entre un **possesseur** (la personne à qui appartient la personne ou l'objet désignés par le substantif) et un **possédé**, c'est-à-dire la personne ou l'objet qui appartient au possesseur, et qui est ici représenté par le substantif.

ex: *le livre de l'institutrice.*

possesseur: *l'institutrice*

possédé: *le livre*

ATTENTION

Le possesseur possède quelquefois le possédé, mais pas toujours. En fait, **le possessif établit un lien** entre le possesseur et le possédé, et c'est tout. Lorsque je dis: *c'est mon père*, le père ne m'appartient pas. Il y a tout simplement **un lien entre lui et moi**. Cet homme est *père*, et cette relation de père, il l'a avec moi.

De même, lorsque je dis *mon pays, c'est la France*, la France ne m'appartient pas. Elle a simplement un rapport, un lien avec moi.

Pour plus de commodité, nous garderons dans tous les cas les termes de **possesseur** et de **possédé**, tout en sachant bien que c'est au sens large.

9.3.2.2 Règles d'accord

Le possesseur et le possédé ont tous les deux une influence sur le possessif.

□ Le **possesseur** influe par sa **personne** et son **nombre**

Personne:	1e	→	<i>mon chien</i>	(possesseur : je)
	2e	→	<i>ton</i>	(tu)
	3e	→	<i>son</i>	(elle / il)

Nombre: singulier: *son chien* (un seul possesseur)
 pluriel: *leur chien* (plusieurs possesseurs)

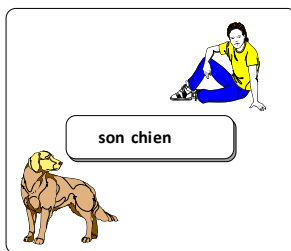
□ Le **possédé** influe par son **genre** et son **nombre**

Genre: possédé masculin: *mon chien*
 féminin: *ma chienne*

Nombre: possédé singulier: *mon chien*
 pluriel: *mes chiens*

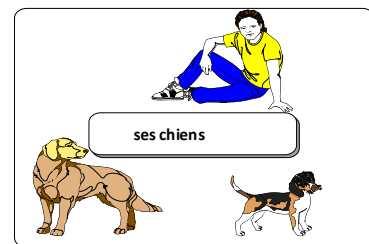
ATTENTION: Les Allemands confondent trop souvent:
ses leur leurs

Et pourtant:



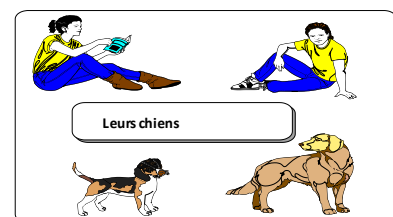
son : possesseur singulier, possédé singulier (**sa** pour un possédé féminin)
Pierre a un chien: son chien.

ses : possesseur singulier, possédé pluriel
Pierre a deux chiens: ses chiens



leur : possesseur pluriel, possédé singulier
Pauline et Pierre ont un chien: leur chien

leurs : possesseur pluriel, possédé pluriel
Pauline et Pierre ont 2 chiens: leurs chiens



9.3.2.3 Le problème du féminin, singulier

→ Au féminin singulier, le possessif se termine par **-a**. Cela pose des problèmes, lorsque le possessif est placé devant un mot qui commence par une **voyelle** ou un **h muet**. Le français déteste les contacts entre voyelles, que l'on appelle **un hiatus**, et il a le plus souvent une recette pour les éviter:

la sœur → *l'amie* (et non pas ~~la amie~~)
je la vois → *je l'aime* (et non pas ~~la aime~~)

→ Pour le possessif, la solution est originale: **on évite le contact détesté en employant la forme masculine:**

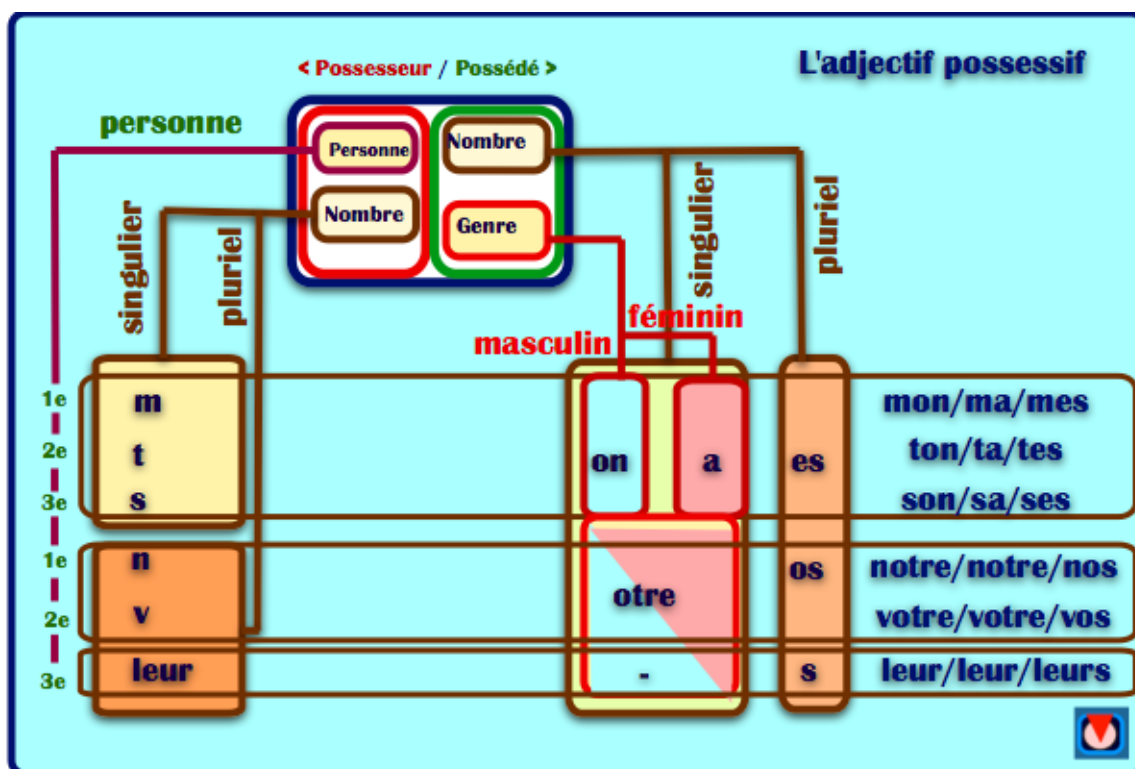
ma belle amie → *mon amie*
sa première hostie → *son hostie (h muet)*

9.3.2.4 Graphique sur la formation de l'adjectif possessif.

Vous pouvez suivre sur ce graphique l'influence du possesseur et celle du possédé sur la formation de l'adjectif possessif.

Le possesseur est responsable du début par sa personne et son nombre, alors que le possédé est responsable de la fin de l'adjectif possessif par son genre et son nombre.

Quant à la terminaison *-on* ou *-a* du féminin singulier, aux trois personnes du singulier, on se rappellera que *-on* s'emploie devant **voyelle ou h muet** (*mon auto, mon hôtesse*), et le *-a* devant **consonne** (*ma cousine, ma halle*).



9.4 Les pronoms possessifs

9.4.1 Tableau des pronoms possessifs.

Possessifs	Possédé →	Singulier		Pluriel	
↓ Possesseur		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Nombre	Personne				
Singulier	1e	le mien	la mienne	les miens	les miennes
	2e	le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
	3e	le sien	la sienne	les siens	les siennes
Pluriel	1e	le nôtre	la nôtre	les nôtres les vôtres les leurs	
	2e	le vôtre	la vôtre		
	3e	le leur	la leur		

9.4.2 L'emploi des pronoms possessifs

Comme pour les adjectifs, le **possesseur** et le **possédé** influent sur le choix des pronoms.

→ Le **possesseur** influe par sa **personne** et par son **nombre**

○ par la personne :

le mien est **à moi** (1ère personne)
le tien est **à toi** (2ème personne)
le sien est **à elle ou à lui** (3ème personne)



notez que, contrairement à l'anglais (his/her/its) et à l'allemand (sein/ihr) à la 3^e personne du singulier, on ne peut pas savoir, en français, le genre du possesseur. Si on veut clarifier la situation, on aura recours à : *son père à elle* (ihr Vater : her father) ou à : *sa mère à lui* (seine Mutter / his mother).

○ par le nombre :

le mien appartient à **une personne**, **moi** (possesseur singulier)
le nôtre appartient à **plusieurs personnes** (possesseur pluriel)

→ Le **possédé** influe par son **genre** et par son **nombre**

○ par le genre

mon chien → **le mien**
ma chienne → **la mienne**

○ par le nombre :

mon chien → **le mien**
mes chiens → **les miens**



Notons que lorsque le possesseur est pluriel, le genre ne joue plus aucun rôle:

notre chien → **le nôtre**
notre chienne → **la nôtre**

ou encore:

nos chiens → *les nôtres*
nos chiennes → *les nôtres*

9.4.3 La formation du pronom possessif

		possédé			
		singulier		pluriel	
		masculin	féminin	masculin	féminin
		le	la	les	
singulier	1e	mien	la mienne	les miens	les miennes
	2e	tien	la tienne	les tiens	les tiennes
	3e	sien	la sienne	les siens	les siennes
pluriel	1e	nô	la nôtre	les nôtres	
	2e	vô	la vôtre	les vôtres	
	3e	leur	la leur	les leurs	
		possédant			

Le **possesseur** influe, comme dans le cas de l'adjectif, sur le début du pronom possessif **par sa personne et son nombre**, alors que le **possédé** influe sur la terminaison du pronom possessif par **son genre et son nombre**.

On notera l'existence de l'accent circonflexe à la 1e et à la 2e personne du pluriel.

9.5 Cas particuliers

9.5.1 Quand chacun a le sien

□ Quand chacun a le sien, on considère que le **possédé** est **singulier**.

ex: Si chacun doit mettre un maillot de bain : « *Mettez votre maillot!* »

En effet, chacun de nous a un maillot, et chacun de nous n'en a qu'un à mettre. Si l'on disait: «*Mettez vos maillots!*», chacun de nous aurait **plusieurs maillots** à mettre...



□ Bien sûr, si chacun a plusieurs objets, on mettra au pluriel:
 « *Mettez vos gants.* » ... car chacun a deux gants à mettre.

ATTENTION

Vous savez que l'on peut dire aussi bien *chacun* que *tous*. Mais lorsqu'on emploie des possessifs, il faut faire attention:

avec *chacun*, il n'y a qu'un **seul possesseur**
 avec *tous*, il y en a **plusieurs**.

Lorsque chacun a le sien, le possédé est singulier.

Cela donnera:

Chacun a mis son maillot. (Possesseur singulier / Possédé singulier).

Tous ont mis leur maillot. (Possesseur pluriel / Possédé singulier).

9.5.2 Parties du corps

Quand le sujet agit sur une partie de son corps, on renonce au possessif au profit de l'article défini:

Il tourna la tête... car il est clair qu'il tourne la sienne et pas celle de son voisin.

Levez les bras... les vôtres, bien sûr, pas ceux du voisin!

Si l'on employait le possessif, on ferait un pléonasme... comme quand on dit "* Il est sorti dehors". Quand on sort, c'est toujours dehors. Donc, il ne sert à rien de dire **dehors**.



Notons:

Il se gratta la tête ...

Et non pas: * ~~il gratta sa tête.~~

Je lui caressai la tête ...

Et non pas: * ~~je caressai sa tête.~~

(Si je **lui** caresse une tête, c'est bien *sa tête à lui, pas ma tête à moi!*)

10. L'indéfini

Comme pour les démonstratifs et les possessifs, il existe des **adjectifs** et des **pronoms indéfinis**.

10.1 Définition

Comme son nom l'indique, un indéfini décrit quelque chose, ou quelqu'un, d'indéterminé, soit qu'il désigne un élément quelconque, comme *quiconque*, soit qu'il désigne la totalité des éléments, comme *tout*, même si les éléments sont envisagés un par un.

Les indéfinis les plus connus se trouvent réunis dans le tableau suivant :

l'indéfini touche:	indéfinis
une affirmation ou une négation	<i>aucun</i> <i>nul</i> <i>quelque / quelqu'un, personne</i> <i>autre chose, grand-chose, peu de chose, quelque chose, rien</i>
un seul élément	<i>autre</i> <i>certain</i> <i>un</i> <i>tel</i>
n'importe quel élément	<i>quelconque, quiconque</i> <i>n'importe quel/qui/lequel/quoi</i> <i>je ne sais quel / qui, lequel, quoi</i>
plusieurs éléments	<i>différents, divers</i> <i>plusieurs</i> <i>maint</i>
tous les éléments	<i>chaque</i> <i>tout, chacun</i>
pour souligner le nom	<i>même</i>

10.2 Les différents indéfinis

10.2.1 Les indéfinis qui ont un rapport avec la négation:

De nombreux indéfinis se rencontrent aussi bien à la forme affirmative qu'à la forme négative, où ils servent à former la négation. C'est le cas pour les indéfinis suivants:

10.2.1.1 aucun, aucune, aucuns, aucunes



À la forme interrogative, ils signifient *un seul*, et à la forme négative, *pas un seul*.

On les emploie comme adjectif, ou comme pronom.

→ À la forme négative:

	singulier	pluriel
masculin	aucun	aucuns
féminin	aucune	aucunes

Nous n'avons eu aucune dépense. (adjectif)
 ⇒ *Nous n'en avons eu aucune.* (pronom)
Nous n'avons pas eu une seule dépense. (adjectif)
 ⇒ *Nous n'en avons pas eu une seule.* (pronom)



N'oubliez pas d'employer **en** avec le pronom!

→ À la forme interrogative :

Avez-vous aucune raison de vous plaindre? ⇒ *En avez-vous aucune?*
 (= une seule raison) (=une seule)

→ Cas particuliers:

❖ On peut faire suivre le pronom d'un adjectif. Dans ce cas, il faut rajouter la préposition **de**:
Je n'achète pas de livre: Il n'y en a aucun d'intéressant.

❖ L'adjectif indéfini peut aussi se placer après le substantif:
Dans certains restaurants, on jette de la nourriture sans aucune honte.
Dans certains restaurants, on jette de la nourriture sans honte aucune.
 Cette deuxième forme est la marque d'un très bon niveau de style.

❖ D'aucuns ...
 L'expression **d'aucuns** signifie: *certaines personnes.*
D'aucuns pensent que la presse n'a pas le droit de parler de la vie privée des hommes politiques.

10.2.1.2 nul

→ L'adjectif indéfini **nul** signifie: *aucun*. Il existe à toutes les formes:

	singulier	pluriel
masculin	nul	nuls
féminin	nulle	nulles

Il s'emploie à la forme négative, **sans article**:

Jules est riche. Il n'a nul besoin de travailler. (aucun besoin)
Julie vit dans un vieux château. Elle n'a nulle peur des fantômes. (aucune peur)

→ pronom indéfini:

Comme **pronom indéfini**, il ne s'emploie **que comme sujet**:
Nul n'est prophète en son pays.

Cela veut dire que beaucoup de gens sont célèbres à l'étranger, alors qu'ils restent inconnus chez eux.

Dans ce couvent habitent 36 nonnes. Nulle n'a le droit de sortir.



nul existe aussi comme adjectif qualificatif, avec le sens de *très mauvais, qui ne vaut rien*. Il se place alors **après** le substantif, et peut s'employer sans négation.

Nous n'allons jamais dans cette discothèque. On y joue une musique nulle.

ATTENTION: *On n'y joue nulle musique* signifie qu'on n'y joue pas de musique, ce qui est ennuyeux pour une discothèque.

On y joue une musique nulle signifie qu'on y joue de la musique, mais que celle-ci ne vaut rien.

10.2.1.3 **personne**

personne peut s'employer seulement comme pronom indéfini. À la forme négative, il a le sens de: *aucune personne*, et à la forme affirmative ou interrogative: *une personne quelconque*.

→ forme affirmative ou interrogative: **personne**

Il s'agit ici de *personne* = une personne quelconque

À l'interrogative : *Y a-t-il personne qui sache ouvrir ce coffre?*

À l'affirmative, après:

avant de/ avant que / assez pour, assez pour que, de crainte de, de crainte que

Aïe! J'ai cassé le vase! Partons vite, avant que personne ne s'en aperçoive.



Dans ce cas, le *ne* est **explétif**. **Ce n'est donc pas une négation!**

On pourrait dire également:

Partons vite, avant que quelqu'un (ne) s'en aperçoive.

Le style est alors plus banal. Mais on n'est pas obligé d'avoir un style extraordinaire tous les jours!

→ **À la forme négative:** Il s'agit alors d'une **véritable négation**, contraire de *quelqu'un*.

Il n'y a personne !

Personne n'est venu.

N'en parlez à personne!

Je n'en ai parlé à personne d'autre que vous.

10.2.2 Autres indéfinis sans négation

10.2.2.1 **quelque (adjectif) quelqu'un (pronom)**

Nous avons ici à deux formes du même signifiant:

quelque est adjectif indéfini, et

quelqu'un est pronom.

→ **L'adjectif indéfini**

Il y a une nuance entre l'adjectif indéfini au singulier, et le même au pluriel:

Au singulier, il signifie: *un/ une quelconque, n'importe lequel*, en tout cas sans importance.

Il a écrit quelque livre, dans sa jeunesse.

Cela signifie que l'on sait qu'il a écrit un livre, mais que celui-ci est tellement insignifiant que l'on ne se souvient ni de son titre, ni de son contenu.

Il a écrit quelques livres.

Cela signifie que l'on sait qu'il a écrit plusieurs livres, sans que l'on sache combien exactement. Et cette fois-ci, on ne dit rien sur leur qualité.

→ Le pronom indéfini

	singulier	pluriel
masculin	quelqu'un	quelques-uns
féminin	quelqu'une	quelques-unes

❖ Au singulier, il remplace un **animé**. Au pluriel, il peut aussi bien remplacer un **animé** qu'un **non-animé**:

→ *Dehors, j'ai rencontré quelqu'un*

→ *Paul est en retard... Il aura rencontré quelqu'un... ou quelqu'une...*

On suppose que Paul a rencontré quelqu'un en route... ou bien une fille (quelqu'une), le petit coquin. Mais le pronom *quelqu'une* reste d'un emploi rare.

→ *Il y a beaucoup de policiers en ville. J'en ai rencontré quelques-uns en venant ici.*

→ *Dumas a écrit de nombreux livres. Quelques-uns ont été écrits par lui, d'autres par ses nègres.*

Un nègre, en littérature, est quelqu'un qui écrit à la place d'un d'autre, mais qui reste inconnu.

❖ Lorsqu'un adjectif l'accompagne, on les relie par la préposition *de*:

Le général de Gaulle était quelqu'un de très grand.

Adressez-vous à quelqu'un d'autre.

Cela est valable seulement au masculin singulier.

Mme de Sévigné était quelqu'un d'agréable à fréquenter.

❖ Suivi de *de* et d'un substantif au pluriel, il signifie *un (une) quelconque parmi ...*

Une femme a téléphoné? C'est sans doute quelqu'une de mes amies.

→ *quelque* existe aussi comme adverbe:

→ *quelque peu* = un peu

Il est quelque peu fatigué

→ *quelque + nombre* = environ (forme littéraire)

Il avait écrit quelque vingt livres. = environ vingt livres / vingt livres environ

10.2.2.2 chose: autre chose, grand-chose, peu de chose, quelque chose

Bien sûr, le mot *chose* peut être un substantif: *une chose*. Il est alors **féminin**.

Mais lorsqu'il est employé comme indéfini, il ne peut plus être féminin. Il est en fait neutre, un genre qui n'existe pas en français, et qui nous oblige à employer le masculin, qui n'a pas de terminaison particulière comme le *e* du féminin. C'est ce que l'on appelle un **masculin par défaut**. Ainsi, on dira:

→ *une belle chose* (substantif)

→ *quelque chose de beau* (indéfini).

Le mot *chose* employé comme indéfini ne s'emploie pas seul, mais dans des expressions:

→ **autre chose** : contraire de *pareil, la même chose* (substantif!)

Cela fait six fois que l'on mange des nouilles. Aujourd'hui, nous allons manger autre chose. (= quelque chose d'autre)

- **grand-chose** : avec une négation= **pas beaucoup**
- *Beaucoup de jeunes filles ne mangent pas grand-chose, le soir, pour ne pas grossir.*
 - *J'ai lu le dernier livre de Lacan, mais je n'y ai pas compris grand-chose.*

On peut aussi l'employer comme substantif dans l'expression : un(e) pas-grand-chose, qui désigne quelqu'un qui ne mérite pas l'estime des autres.

- *Ma fille a épousé un pas-grand-chose.*

- **peu de chose** : contraire de **beaucoup**
- Après la mort de quelqu'un: « *On est bien peu de chose, allez!* »

C'est une réflexion philosophique (mais oui!) qui souligne que les hommes ont peu d'importance, comparés à l'univers.

Quand on fait un cadeau, et que la personne à qui vous l'avez fait semble enthousiasmée, vous pouvez diminuer la valeur de ce cadeau en disant :

- « *Ne me remerciez pas : c'est peu de choses !* »

- **quelque chose** : contraire de **rien**
- Tu mangeras bien quelque chose, avant de partir!

❖ Lorsqu'un adjectif l'accompagne, on les relie par la préposition **de**:

- *Pour le général de Gaulle, la France était quelque chose de très grand.*
- *Si vous n'aimez pas la linguistique, étudiez quelque chose d'autre.*

❖ Suivi de **de** et d'un substantif, il signifie: **qui rappelle / qui ressemble à**

- *Dans le conte la Belle et la Bête, la Bête a quelque chose d'un homme.*
Cette bête a donc des traits qui rappellent un humain.

10.2.2.3 Rien

rien est, bien sûr, le contraire de **quelque chose**, mais aussi, quelquefois, son synonyme. En effet, tout dépend de l'emploi de **rien**.

- Avec une négation, **rien** a le sens du contraire de quelque chose:

- « *Tu as mangé quelque chose?* »
- *Non, je n'ai rien mangé.* »

- Dans une interrogative ou une affirmative, **rien** veut dire **quelque chose** :

Il ne faut pas oublier que **rien** vient du latin **res, rem**, qui signifiait: **chose**.

Au X^{IV}e siècle, on disait **une rien** pour dire **une chose**.

Si vous montez sur l'Aiguille du midi, à 4000 m d'altitude, et que vous regardez le Mont-Blanc, je suis sûr que vous direz:

- « *Y a-t-il rien de plus beau?* »

Ce qui, bien sûr, veut dire:

- « *Y a-t-il quelque chose de plus beau?* »

Votre solution prouve que vous avez un excellent style. La deuxième solution, avec **quelque chose**, est beaucoup plus normale, donc, banale.

- Dans certaines expressions, on peut voir que **rien**, c'est quand même **quelque chose**:

- Paul est un moins que rien.* (Il ne vaut rien, et encore moins que cela, si c'est possible.)

« *Qu'est-ce qu'il t'a dit?*
– *Trois fois rien.* » (= pas grand chose)

Edith Piaf a chanté: « *Rien de rien.* »

→ Comme pour **quelque chose**, on peut faire suivre *rien* de la préposition *de* et d'un adjectif.

« *Quoi de neuf?*
– *Rien de neuf.* »

Vous connaissez sûrement le livre de Erich Maria REMARQUE: *À l'Ouest, rien de nouveau.* (im Westen nichts Neues)

→ Enfin, *rien* existe comme substantif:

Pour quelqu'un qui est élégant de naissance, on dira:

Un rien l'habille.

Mozart a composé en 1778 la musique du ballet de Jean-Georges Noverre, "*les petit riens*".

10.2.3 Les indéfinis qui désignent un seul élément

10.2.3.1 autre, autre, autres, autres

→ **autre** s'emploie aussi bien comme adjectif que comme pronom indéfini:

« *Je suis un autre homme.* » dit-il en sortant de chez le coiffeur.

Je peux te donner un livre car j'en ai un autre.



autre ne s'emploie jamais seul: *un autre, l'autre, d'autres, dix autres, quelques autres.*

		Singulier	Pluriel
Masculin	article indéfini	un autre	d'autres
	article défini	l'autre	les autres
Féminin	article indéfini	une autre	d'autres
	article défini	l'autre	les autres

10.2.3.2 autrui

autrui est employé seulement comme pronom singulier, et signifie: toutes les autres personnes que le sujet.

Notez également qu'il **ne peut pas être sujet lui-même.**

Il ne faut pas faire à autrui ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fasse.

Il ne faut jamais compter sur autrui.

Notez qu'une *altruiste*, ou un *altruiste*, est quelqu'un qui pense aux autres avant de penser à soi-même.

10.2.3.3 certain

certain peut aussi bien s'employer comme pronom que comme adjectif:

→ **adjectif**

Tout dépend de sa position:

- s'il est placé **après le substantif** auquel il se rapporte, il signifie: *sûr*. C'est là son sens premier. Il est alors un simple adjectif qualificatif:

Cette pièce a remporté un succès certain.

Ceci veut donc dire que le succès ne fait aucun doute. On aurait aussi bien pu dire:

Le succès de cette pièce est certain.

- s'il est placé **avant le nom**, c'est un adjectif indéfini. Il signifie *quelconque*

Ça s'est passé un certain jour... = un jour, mais je ne sais plus lequel...

C'est une femme d'un certain âge = elle n'est plus toute jeune, mais je ne connais pas son âge avec précision.

Les gens méchants diront, en parlant d'une femme dont ils veulent souligner l'âge très avancé, alors qu'elle fait beaucoup d'efforts pour le cacher:

C'est une femme d'un certain âge, et même d'un âge certain.

→ pronom

Comme pronom, il s'emploie **sans article**. Il signifie: *quelques-uns / quelques-unes*, et s'emploie au pluriel seulement.

Certains de mes amis croient au père Noël. Certains même croient aux cloches de Pâques⁷. Les îles de la Société sont très nombreuses. Certaines sont inhabitées.

	Pluriel
Masculin	certain
Féminin	certaines

10.2.3.4 tel

tel s'emploie aussi bien comme adjectif que comme pronom indéfini.

→ adjectif indéfini

Il m'a dit qu'il avait parlé à telle ou telle personne.

Cela veut dire qu'il m'a dit le nom précis de ces personnes, mais que je ne m'en souviens plus maintenant.

Je lui ai dit de venir tel jour, à telle heure. Je ne sais plus quand.

Monsieur un tel / Madame une telle. J'ai oublié leur nom, ou je ne l'ai jamais su.

→ pronom indéfini: il signifie alors: *celui / celle* ...

Tel est pris qui croyait prendre.

Celui qui veut tromper les autres se retrouve trompé lui-même

On l'emploie beaucoup dans les proverbes:

Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.

Dans la vie, il y a des hauts et des bas. Celui qui rit aujourd'hui peut très bien pleurer demain.

→ Il s'emploie en outre comme **adjectif qualificatif**, suivi d'une **subordonnée**

❖ de conséquence

Vous marchez d'un tel pas qu'on a du mal à vous suivre.

Vous marchez trop vite, votre pas est tellement grand : on a de la peine à vous suivre.

⁷ En France, ce sont les cloches qui apportent les œufs de Pâques. En tout cas, c'est ce que m'a dit ma maman.

❖ **de comparaison**

Il est resté tel qu'on le connaissait.

Il n'a pas changé : il est aujourd'hui comme il était à l'époque.

sous-entendue:

Il n'est pas facile de vivre avec une telle personne.

Il est difficile de vivre avec une personne comme cela, telle qu'elle est.

	Singulier	Pluriel
Masculin	tel	tels
Féminin	telle	telles

10.2.3.5 un

Bien sûr, **un** peut être article indéfini ou adjectif numéral. Il peut aussi être employé comme indéfini.

➔ **adjectif indéfini**

Il s'emploie avec une négation, avec le sens de: *aucun, pas un seul.*

Il s'emploie donc au singulier.

La mer est calme. Pas un bateau ne bouge.

Les soldats étaient rangés l'un derrière l'autre. Pas une tête ne dépassait.

Adjectifs	Singulier
Masculin	pas un
Féminin	pas une

➔ **pronom indéfini**

Comme pronom, **un** s'emploie au singulier comme au pluriel, dans certaines expressions:

➔ correspondant à l'adjectif: **pas un / pas une**

J'ai interrogé plusieurs personnes. Pas une ne connaissait le nom du père de Charlemagne⁸.

Harpagon est avare comme pas un. (= comme personne d'autre)

	Singulier	Pluriel
Masculin	un	uns
Féminin	une	unes



N'oubliez pas **en** lorsque le pronom est **CV(—)** (= **objet direct**) :

Mes collègues m'ont dit qu'ils m'attendraient devant la gare. J'y suis allé, mais je n'en ai pas vu un seul.

⁸ Bien sûr, vous, vous savez qu'il s'appelle **Pépin le Bref**.

→ **l'un..., l'autre**

Cela souligne la réciprocité:

Aimez-vous les uns les autres. (Jésus Christ)

Les deux amoureux se regardaient l'un l'autre avec des yeux de crapaud mort d'amour.

Portez cette lettre à Pierrette et Julie! Vous la montrerez à l'une et à l'autre.

Si vous avez des problèmes, adressez-vous à mes enfants. Les uns ou les autres vous aideront.

Le commissaire a interrogé les deux témoins, mais ni l'un ni l'autre n'a pu lui donner le signalement du cambrioleur.

10.2.4 Ceux qui désignent n'importe quel élément

10.2.4.1 quelconque (adjectif indéfini)

quelconque est exclusivement un adjectif indéfini. Il signifie *n'importe lequel*.

Il correspond autant à un animé qu'à un non-animé :

Si tu ne me crois pas, demande à une personne quelconque.

On pourra dire aussi:

... à une quelconque personne.

Il peut aussi être employé comme adjectif qualificatif, comme attribut, avec le sens de: *pas extraordinaire*:

Elle m'a présenté son fiancé. Moi, je le trouve quelconque.

(Il n'est pas extraordinaire.)

10.2.4.2 quiconque (pronom indéfini)

quiconque est le pronom indéfini qui correspond à **quelconque** lorsqu'il s'agit d'un animé:

Quiconque protestera sera mis à la porte.

(Si une personne quelconque proteste, elle sera mise à la porte.)

Défense à quiconque de protester.

Il est synonyme de *toute personne*.

10.2.4.3 n'importe quel (adjectif)

n'importe quel correspond à **quelconque**, aussi bien pour les animés que pour les non-animés, mais il souligne que l'on ne choisit pas.

Il regarde n'importe quel film. (Sans le choisir)

N'importe quel idiot pourra te le dire. (Prends qui tu voudras)

10.2.4.4 n'importe qui; n'importe lequel; n'importe quoi (pronom)

Ces expressions correspondent à **n'importe quel**, employé comme **pronom**.

Le choix de qui, lequel ou quoi dépend du cas:

→ Lorsque l'on se réfère à une personne : **qui**.

Il fréquente n'importe qui.

N'importe qui vous le dira.

Elle parle avec n'importe qui.

→ Lorsque l'on se réfère à un non-animé : **quoi**.

Il mange n'importe quoi.

N'importe quoi lui plaît.

Il parle de n'importe quoi.

→ Lorsque l'on se moque :

de l'endroit : *On dormira n'importe où.*

du temps : *On mangera n'importe quand.*

De la manière : *Il a fait ses devoirs n'importe comment.*

→ Lorsque l'on a déjà cité le signifié auquel on se réfère, on emploie : lequel, en l'adaptant :

George Sand fumait des cigares, mais pas n'importe lesquels. (masculin pluriel)

N'oubliez pas d'apporter des fleurs... n'importe lesquelles. (féminin pluriel)

Allez ! Prenez un cigare ! N'importe lequel ! (masculin singulier)

Vous voyez ces personnes ? Demandez à n'importe laquelle de vous aider ! (féminin / singulier)

10.2.4.5 Je ne sais quel / lequel, qui, quoi

Lorsque l'on ne se souvient plus des détails, on emploie : *je ne sais + quel* (comme adjectif), et *je ne sais qui / quoi / lequel* (comme pronom).

→ On emploie ces expressions exactement comme pour **n'importe quel(le)(s) / qui, quoi, lequel**

→ adjectif :

Ils se sont mariés je ne sais quel jour.

→ pronom :

Il a vu je ne sais qui.

Elle a pensé à je ne sais quoi.

→ On peut remplacer *je ne sais* par *Dieu (seul) sait*

→ adjectif :

Il s'est couché à Dieu sait quelle heure.

→ pronom :

Dieu seul sait où j'ai mis mes clés!

Il s'est couché à Dieu sait quelle heure.

10.2.5 Ceux qui désignent plusieurs éléments

10.2.5.1 différents, divers (adjectif pluriel)

Ils s'emploient au pluriel seulement:

→ Comme adjectif:

→ placé **devant** le substantif, il signifie **plusieurs**:

Je connais différentes personnes qui pourront vous le confirmer.

Je connais diverses personnes qui pourront vous le confirmer.

Il y a différents problèmes à régler.

Il y a divers problèmes à régler.



On n'emploie aucun article indéfini avec *différents* et *divers*. En revanche, on peut employer l'article défini (*les différentes façons de se tenir à table*), ou une préposition (*parlez-moi des différentes façons de se tenir à table*.)

→ placé **après** le substantif, *différent* est **adjectif qualificatif** et signifie *pas pareil*:
Mireille a de nombreux amis. Chaque fois que je la rencontre, c'est avec un homme différent.

→ comme pronom:

On évitera de les employer comme pronom. Dans cet emploi, on les remplacera par *plusieurs*.

J'en connais plusieurs qui pourront vous le confirmer.

10.2.5.2 plusieurs:

→ Il s'emploie comme adjectif, placé devant le nom, et **sans article**:

*Je connais plusieurs personnes qui pourront vous le confirmer.
 Il y a plusieurs problèmes à régler.*

→ Comme pronom:

*Plusieurs me l'ont dit.
 J'en connais plusieurs.*



N'oubliez pas *en* lorsque *plusieurs* est **complément d'objet direct**.

J'ai plusieurs amies → *j'en ai plusieurs.*

10.2.5.3 maint, mainte, maints, maintes

Il s'emploie comme **adjectif**, avec le sens de *plusieurs* au pluriel, et de *plus d'un(e)* au singulier.

On peut l'employer avec un article défini (*les maintes personnes*), mais à l'indéfini, on omet l'article indéfini: (*maintes personnes*).

*Je le lui ai dit maintes fois.
 Je le lui ai dit à maintes reprises.
 Je le lui ai dit à maintes occasions.
 Le mur est abîmé en maint endroit.*

	Singulier	Pluriel
Masculin	maint	maints
Féminin	mainte	maintes

Notons **que les formes du singulier sont peu usitées**. Quant au pluriel, on préférera utiliser **de nombreux / plusieurs**.

Pour faire plus amusant, et se donner un air moyenâgeux, on pourra employer aussi :

moult / moulte / moults / moultes
Je le lui ai dit moultes fois.

Pour montrer la répétition, on peut répéter **maint** et **moult**.

*Je le lui ai dit maintes et maintes fois.
 Elle l'a aidé moultes et moultes fois.*

10.2.6 Ceux qui désignent tous les éléments

10.2.6.1 Tout

→ Employé comme adjectif indéfini, il signifie

❖ ***n'importe lequel, n'importe lesquels***:

Tout corps plongé dans un liquide reçoit une poussée... (Archimède)

Toute personne qui fera grève sera renvoyée.

Toutes personnes faisant grève se verraient renvoyées sur-le-champ.

❖ la totalité des éléments. Il ne peut alors être employé qu'au pluriel:

Toutes les personnes qui ont fait grève ont été renvoyées.

	Singulier	Pluriel
Masculin	tout	tous
Féminin	toute	toutes

→ comme pronom indéfini, il désigne:

❖ au singulier: l'ensemble complet:

Tout vient à point à qui sait attendre.

= il suffit d'attendre le temps qu'il faut pour que les choses arrivent enfin.

Tout est bien qui finit bien.

= à la fin d'un film ou d'un roman qui se termine bien, malgré toutes les difficultés rencontrées

❖ au pluriel: la totalité des éléments:

Mes amis étaient tous là.

→ *Tout* existe encore:

❖ comme **adverbe** se rapportant à un adjectif ou à un participe:

Je suis tout surpris.

Tout suant, il descendit de cheval.

❖ comme **substantif**:

Cela forme un tout.

10.2.6.2 chacun / chaque

Ils ne s'emploient qu'au singulier, en prenant **un par un** la totalité des éléments d'un groupe. La différence entre les deux est la suivante:

chaque est un **adjectif**.

chacun / chacune est un **pronom**.

→ **chaque**:

Il s'emploie seulement au singulier, et sans article.

chaque jour, il va au travail.

chaque enfant de la classe a eu droit à un cadeau. On a donné à chaque fille et à chaque garçon un magnifique dictionnaire.

→ **chacun / chacune**

Il s'emploie également uniquement au singulier.

Il avait trois enfants. Il a légué à chacun d'eux une maison et un million.

Les sœurs Duchmol avaient une voiture chacune.

On peut souligner le fait que quelque chose soit valable pour tous, et que cela touche chaque personne en particulier, en employant les expressions:

tout un chacun: Tout un chacun sait que l'argent corrompt l'homme.
à tous et à chacun: Bonjour à tous et à chacun.

Mais n'en abusez pas, et réservez-les à ces cas bien précis.

10.2.7 Ceux qui soulignent un mot

10.2.7.1 même, même, mêmes, mêmes

10.2.7.1.1 l'adjectif indéfini

→ Placé **avant le nom**, il montre l'identité entre des signifiés:

Les mêmes causes produisent les mêmes effets.
On dit que Fouchet et le Masque de fer étaient une seule et même personne.

→ Placé **après un nom, un pronom ou un démonstratif**, il le souligne :

le substantif: *ce matin même*
 le pronom personnel: *moi-même* (avec un trait d'union!)
 le démonstratif *c'est cela même*

	Singulier	Pluriel
Masculin	même	mêmes
Féminin		

10.2.7.1.2 le pronom indéfini

Il s'emploie **avec l'article défini**:

Depuis qu'il a perdu son travail, il n'est plus le même.

	Singulier	Pluriel
Masculin	le même	les mêmes
Féminin	la même	

10.2.7.1.3 L'adjectif qualificatif

Il signifie alors: *suprême, en personne*

Charlotte est la patience même.

On pourrait dire aussi:

Charlotte est la patience en personne.
Charlotte est la patience personnifiée.
Charlotte est la patience faite femme.
 (Pour Jules, on dira : *la patience faite homme*)

10.2.7.1.4 l'adverbe

Il signifie: **y compris**

Il insulte tout le monde, même sa mère.

Quel scandale! Il a enlevé tous ses habits, et même son slip devant la caméra.

Vous vous dites: pourquoi est-ce donc un adverbe, puisqu'il se trouve placé devant un substantif?
Eh bien, c'est très simple! Il se rapporte à un verbe que l'on ne répète pas:

Il a enlevé tous ses habits: il a même enlevé son slip!

Dans l'exemple suivant, on retrouvera sans problème l'adverbe. Il signifie: il est allé jusqu'au point...

Comme il était ruiné, il a vendu tous ses meubles. Il a même fait des ménages chez les voisins!

11. L'adjectif qualificatif

Prérequis

Nous savons déjà que l'**adjectif** est un mot qui **se rapporte à un substantif**, ou à un pronom qui le remplace, et qu'il est en cela différent du **pronom** qui, lui, **remplace le substantif**.

Mais, jusqu'à maintenant, tous les adjectifs que nous avons rencontrés étaient des **morphèmes**, c'est-à-dire des mots à valeur grammaticale, dont le nombre est fini : les démonstratifs, les possessifs, les indéfinis.

« Mais, allez-vous me dire, les numéraux, eux, ne sont pas en nombre fini! » Vous avez à la fois tort et raison. En effet, les nombres ne forment pas un ensemble fini⁹, mais les mots qui servent à les former, eux, sont en nombre fini.

Les **adjectifs qualificatifs** ne sont pas en nombre fini. Il suffit de consulter un catalogue de voitures pour voir des noms de couleurs que l'on n'a encore jamais vus, tels que *havane Bahamas*, *bleu glaçon*, *cuisse de nymphe* ou *rose fesse de bébé*¹⁰... Il ne s'agit donc pas de morphèmes, mais de **lexèmes**.

Ces lexèmes ne sont donc pas en concurrence avec des pronoms, mais avec des **adverbes**.

Adjectif ou adverbe

Il y a des langues comme l'allemand, où l'on ne fait pas de différence entre les adjectifs et les adverbes. Par exemple, on aura :

*Das Auto fährt **schnell**.* ⇨ *L'auto roule **vite**.*
*Das Auto ist **schnell**.* ⇨ *L'auto est **rapide**.*

Comme vous le voyez, le français, lui, fait la différence : **rapide**, ce n'est pas la même chose que **vite**.

→ l'**adjectif** se rapporte à un substantif :

L'auto est rapide. ⇨ *Paulette aime les autos rapides.*

L'adjectif **rapide** qualifie un substantif (*auto / autos*) dans les deux cas.

→ l'**adverbe**, lui, se rapporte :

- à un verbe : *L'auto roule vite.* → *vite* se rapporte à *roule*
- à un adjectif : *Cette auto est bien rapide.* → *bien* se rapporte à *rapide*
- à un adverbe : *Mange bien vite!* → *bien* se rapporte à *vite*

Le français connaît ainsi deux catégories de mots, et à de nombreux adjectifs correspondent des adverbes :

beau – belle ment	bon – bien	chaud – chaudement
mauvais – mal	rapide – rapidement/vite	extraordinaire-extraordinairement

⁹ Je parle bien, non? En fait, c'est comme cela qu'on parle chez les mathématiciens.

¹⁰ Je sais, pour le dernier, j'ai exagéré. Mais c'est un nom de couleur possible.

11.1 Emploi des adjectifs qualificatifs

Comme nous venons de le voir, l'adjectif qualificatif se rapporte à un substantif ou à un pronom qui le remplace. Comme son nom l'indique, il qualifie ce substantif, c'est-à-dire qu'il en révèle une qualité, une caractéristique:

*M. Durand est très grand.
Mlle Moncœur est jolie.*

Il y a trois constructions possibles pour employer un adjectif qualificatif:

- l'emploi comme épithète
- l'emploi comme attribut
- l'emploi comme apposition

11.1.1 L'adjectif épithète

L'adjectif est employé comme **épithète** lorsqu'il est **employé dans le groupe nominal**, à proximité immédiate du substantif qu'il qualifie:

*Un bon livre fait toujours plaisir.
J'ai passé des vacances agréables.*

Selon l'adjectif, il se placera devant ou derrière ce substantif.

11.1.2 L'adjectif attribut

Lorsque l'adjectif se trouve sorti du groupe nominal du substantif qu'il qualifie, on peut établir le lien entre l'adjectif et son substantif au moyen d'un verbe. On l'emploie alors comme **attribut**. Il y a deux méthodes pour cela:

- Le substantif est sujet
- Le substantif est complément selon la valence sans préposition, **CV(—)** (= COD).

11.1.2.1 L'attribut du sujet

Lorsque le substantif est sujet, on se sert d'un verbe d'état pour établir le lien entre le substantif et l'adjectif qui le qualifie. Les verbes d'état sont:

Les verbes d'état

être, devenir, sembler, paraître, demeurer, rester

- *Pierre est heureux.*
- *Paulette semble heureuse.*
- *Elle paraît heureuse.*
- *Il est devenu riche, mais il est resté simple.*
- *Malgré ses deux prix Nobel, Marie Curie est demeurée modeste jusqu'à la fin de sa vie.*

11.1.2.2 L'attribut du CV(—) (=complément d'objet direct)

Lorsque le substantif est CV(-) (=d'objet direct, on a recours à une autre sorte de verbe:

Les verbes suivis d'un attribut du CV(—) (=COD)
trouver qn qc
considérer qn comme qc
appeler qn qc
traiter qn de qc

Ces verbes font partie de la catégorie des verbes de **pensée** et de **discours**. Pourtant, il faudra les répartir en deux catégories différentes.

→ Les deux premiers, qui sont des verbes de pensée, peuvent être suivis d'un discours indirect:

Je trouve que Paulette est intelligente.

Je considère que Pierre est désagréable.

Dans ces cas, vous voyez que l'**adjectif est attribut du sujet du discours indirect**.

En général, on simplifie:

Je trouve Paulette intelligente.

Je considère Pierre comme désagréable.

Dans ces cas, nous avons affaire à des **attributs du CV(—) (anciennement : du COD)**

→ Les deux derniers ne peuvent pas être suivis d'un discours indirect. Il faudra donc les employer tels que leur valence le veut.

Notons qu'on emploie avec ces verbes plutôt des substantifs que des adjectifs, même si cela n'est pas toujours évident:

Je l'ai traité de singe (nom).

Il a traité son propre fils de fils d'imbécile. (nom)

Je l'ai appelé crétin. (adjectif)

Je suis vraiment distrait! J'ai appelé M. Dupont Madame! (nom)



Ces deux verbes ont des cousins qui s'emploient exclusivement avec des substantifs, eux aussi attribut du CV(—) (=COD):

nommer qn qc / élire qn qc

J'ai nommé Paulette Monsieur! (Je l'ai appelée Monsieur)

M. Balladur a été nommé Premier ministre en 1982.

Il pensait être élu président de la République en 1995.

11.1.3 L'adjectif en apposition

La dernière façon d'employer l'adjectif qualificatif, c'est de le placer à proximité du substantif qu'il qualifie, mais dans un autre mot phonique. Par écrit, cela nécessite l'emploi de virgules.

Heureuse, Marie-Josée Perce¹¹ franchit en vainqueur la ligne d'arrivée.

Marie Josée Perce, heureuse, franchit en vainqueur la ligne d'arrivée.

Souvent, on se sert de cette méthode lorsque l'adjectif est **déterminé par un complément**:

Fou de douleur, Duchmol se mit à crier.

Duchmol, fou de douleur, se mit à crier.

L'adjectif *fou* est déterminé par le complément d'adjectif *de douleur*.

¹¹ Il s'agit évidemment de la championne olympique 1992 du 400 mètres féminin.

11.2 Les formes de l'adjectif

L'adjectif qualificatif français s'accorde, sauf cas particulier, quel que soit son emploi. Il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte.

Il y aura donc quatre formes:

Les formes de l'adjectif	singulier	pluriel
masculin	petit	petits
féminin	petite	petites

11.2.1 Le féminin

Le féminin singulier se forme à partir du masculin singulier: il suffit d'ajouter un **e**.

petit → *petite*
grand → *grande*

Mais ce n'est pas toujours aussi simple.

11.2.1.1 adjectifs masculins se terminant par -e

Bien entendu, si la forme masculine se termine par **e**, il n'est pas question d'ajouter de **e** supplémentaire :

Un homme aimable → *une femme aimable*
Un garçon stupide → *une fille stupide*

11.2.1.2 redoublement de la consonne finale

Il y a des cas où la consonne finale est redoublée avant l'ajout du **e**.

11.2.1.2.1 redoublement du l.

□ -el / eil

cruel → *cruelle* *vermeil* → *vermeille*

□ -il

gentil → *gentille*

□ -ul

nul → *nulle*

□ adjectifs anciennement en -l

Il y a des adjectifs qui se terminaient jadis par un **-l** au masculin, et dont la forme féminine contient encore ce **-l** redoublé.

beau (devant voyelle: *bel*) → *belle*
jumeau → *jumelle*
fou (devant voyelle: *fol*) → *folle*
mou (devant voyelle: *mol*) → *molle*


11.2.1.2.2 redoublement du -n

- ien**
ancien → *ancienne* *autrichien* → *autrichienne*
- on**
bon → *bonne* *mignon* → *mignonne*
- an**: ne redoublent pas le -n, sauf paysan
partisan → *partisane*
anglican → *anglicane*
- mais**: *paysan* → *paysanne*

11.2.1.2.3 redoublement du -t


- et**
net → *nette* *blet* → *blette*

Mais il y a des exceptions:

 adjectifs en -et sans redoublement de consonne: -et ⇨ -ète			
complet	complète	indiscret	indiscrète
concret	concrète	inquiet	inquiète
désuet	désuète	replet	replète
discret	discrète	secret	secrète

- ot**
 Les adjectifs en -ot ne redoublent pas le -t:
falot → *falote*
idiot → *idiote*

La aussi, il y a des exceptions: Il s'agit là, soit d'adjectifs à sens plus ou moins péjoratif, soit d'une forme affaiblie d'un autre adjectif.

 adjectifs en -ot avec redoublement de consonne: -ot ⇨ -otte		
boulot	boulotte	gros et rond
maigriot	maigriotte	de: maigre
pâlot	pâlotte	de: pâle
sot	sotte	bête
vieillot	vieillotte	de: vieux

11.2.1.2.4 redoublement du -s

Les adjectifs en **-s** ne redoublent pas le -s:

<i>gris</i>	→	<i>grise</i>	<i>épris</i>	→	<i>éprise</i>
<i>mis</i>	→	<i>mise</i>	<i>pris</i>	→	<i>prise</i>



Mais il y a des exceptions:

Le **-s** est redoublé pour les adjectifs suivants

<i>bas</i>	→	<i>basse</i>	<i>épais</i>	⇒	<i>épaisse</i>
<i>gras</i>	→	<i>grasse</i>	<i>métis</i>	⇒	<i>métisse</i>
<i>las</i>	⇒	<i>lasse</i>	<i>gros</i>	⇒	<i>grosse</i>

Les adjectifs en **-x**, anciennement en **-s**:

<i>faux</i>	⇒	<i>fausse</i>
<i>roux</i>	⇒	<i>rousse</i>

11.2.1.3 Altération de la consonne finale

Dans certains cas, la consonne finale subit une modification avant l'ajout du **-e**

11.2.1.3.1 Consonne finale: c

c → **che**

<i>blanc</i>	⇒	<i>blanche</i>
<i>sec</i>	⇒	<i>sèche</i>
<i>franc</i>	⇒	<i>franche</i> = honnête, sincère

c → **que**

<i>caduc</i>	⇒	<i>caduque</i>
<i>public</i>	⇒	<i>publique</i>
<i>turc</i>	⇒	<i>turque</i>
<i>franc</i>	⇒	<i>franque</i> qui a rapport aux Francs (Clovis, etc...)

c → **cque**

<i>grec</i>	⇒	<i>grecque</i>
-------------	---	----------------

11.2.1.3.2 Consonne finale: f

Le [f] sourd devient sonore [v] au féminin: **f** → **v**

<i>actif</i>	→	<i>active</i>	<i>sauf</i>	→	<i>sauve</i>
<i>naïf</i>	→	<i>naïve</i>	<i>bref</i>	→	<i>brève</i>

11.2.1.3.3 Consonne finale: g

Lorsque la consonne finale est **g**, on ajoute un **u** avant le **e**.

<i>long</i>	→	<i>longue</i>
<i>oblong</i>	→	<i>oblongue</i>

11.2.1.3.4 malin, bénin

La terminaison féminine des adjectifs en **-in** est normalement **-ine**:

fin → *fine*

Cependant, pour **malin** et **bénin**, il faut transformer **in** en **igne**. Ainsi:

une tumeur *bénigne* (non dangereuse)

une tumeur *maligne* (=cancéreuse)

11.2.1.3.5 Consonne finale: -s

Pour deux adjectifs en **-s**, il y a altération de la consonne finale:

frais → *fraîche*

tiers → *tierce* (une tierce personne: une personne non concernée)

11.2.1.3.6 Consonne finale: -x

La règle est qu'un masculin en **-x** donne un féminin en **-se**:

Heureux → *heureuse*

jaloux → *jalouse*

Peureux → *peureuse*

Il y a cependant des exceptions:

les adjectifs vus plus haut *faux* et *roux*:

faux → *fausse*

roux → *rousse*

doux → *douce*

hébreux → *hébraïque*

11.2.1.4 Altération de la dernière syllabe du masculin

La terminaison des adjectifs en **-er** se transforme en **-ère** au féminin.

léger → *légère*

dernier → *dernière*

11.2.1.5 Suffixe spécial pour le féminin**11.2.1.5.1 teur → trice**

La règle générale dit qu'un adjectif se terminant au masculin par **teur** se termine au féminin par **trice**

générateur → *génératrice*

conducteur → *conductrice*

Il y a cependant deux sortes d'exceptions:

chanteur → *chanteuse*

enchanteur → *enchanteresse*

11.2.1.5.2 eur → euse

La règle générale dit qu'un adjectif se terminant au masculin par **eur** (sauf ceux en **-teur**) se termine au féminin par **euse**.

rieur → *rieuse*

coureur → *coureuse*

pêcheur → *pêcheuse* (qui attrape du poisson). Ne pas confondre avec **pêcheur** / **pêcheresse** (qui commet des péchés, des fautes morales)

Mais il y a de nombreuses exceptions:

11.2.1.5.3 eur → eure

Les adjectifs issus de comparatifs latins prennent la terminaison **-eure** au féminin.

<i>antérieur</i>	→	<i>antérieure</i>	<i>meilleur</i>	→	<i>meilleure</i>
<i>extérieur</i>	→	<i>extérieure</i>	<i>mineur</i>	→	<i>mineure</i>
<i>inférieur</i>	→	<i>inférieure</i>	<i>postérieur</i>	→	<i>postérieure</i>
<i>intérieur</i>	→	<i>intérieure</i>	<i>supérieur</i>	→	<i>supérieure</i>
<i>majeur</i>	→	<i>majeure</i>	<i>ultérieur</i>	→	<i>ultérieure</i>

11.2.1.5.4 eur → resse

<i>chasseur</i>	→	<i>chasseresse</i>	
<i>pêcheur</i>	→	<i>pêcheresse</i>	(qui commet des péchés)
			ne pas confondre avec pêcheur pêcheuse : qui prend des poissons
<i>vengeur</i>	→	<i>vengeresse</i>	

11.2.1.5.5 eur → rice

<i>sauveur</i>	→	<i>salvatrice</i>
----------------	---	-------------------

11.2.1.5.6 cas particuliers

<i>hébreux</i>	→	<i>hébraïque</i>
<i>favori</i>	→	<i>favorite</i>
<i>coi</i>	→	<i>coite</i> (tranquille, silencieux)

11.2.1.6 terminaison gu devient guë

Pour pouvoir continuer à lire la terminaison «gu» [gy], on est obligé, au féminin, d'ajouter un tréma sur le **e**, ce qui donne **ë**.

<i>aigu</i>	→	<i>aiguë</i>
<i>ambigu</i>	→	<i>ambiguë</i>
<i>contigu</i>	→	<i>contiguë</i>

11.2.2 Le pluriel

Pour mettre un adjectif au pluriel, il suffit de rajouter un **s**:

<i>petit</i>	→	<i>petits</i>
<i>petite</i>	→	<i>petites</i>

Il y a pourtant des exceptions que nous classerons ainsi:

- les adjectifs qui restent invariables
 - au masculin,
 - au féminin,
 - au féminin et au masculin
- les adjectifs inusités au masculin pluriel
- les adjectifs qui ont deux formes masculines au singulier
- les adjectifs qui ont un pluriel particulier

11.2.2.1 Adjectifs invariables

→ au masculin:

Le **s** et le **x** sont les terminaisons classiques du pluriel. Il y a donc un problème lorsque l'on veut mettre un adjectif se terminant au masculin/ singulier par **s** ou **x** : comme il n'est pas question d'y ajouter un **s**, ces adjectifs ne changent pas au masculin/pluriel.

Mais attention! Au féminin, ils se terminent par **e**. Il faut donc leur ajouter un **s** au pluriel.

Ainsi, on aura:

<i>un mur gris</i>	⇒	<i>des murs gris</i>
<i>une souris grise</i>	⇒	<i>des souris grises</i>

→ au féminin:

Le mot **sterling**, mot anglais que l'on emploie exclusivement avec le mot **livre** pour désigner la monnaie anglaise, ne prend pas d'**s** au pluriel:

<i>la livre sterling</i>	→	<i>dix livres sterling</i>
--------------------------	---	----------------------------

→ au masculin et au féminin:

❖ Les mots invariables: **angora, chic, kaki, mastic**

<i>un chat angora</i>	→	<i>des chats angora</i>
<i>une laine angora</i>	→	<i>des laines angora</i>

❖ les adjectifs en **-um** issus du latin

Vous aurez le choix entre deux solutions:

Ils seront invariables si l'on garde la forme en **um**

<i>un prix maximum</i>	→	<i>des prix maximum</i>
<i>une valeur maximum</i>	→	<i>des valeurs maximum</i>

Ou on les mettra au pluriel en choisissant la forme latine en **a**

<i>un prix maximum</i>	→	<i>des prix maxima</i>
<i>une valeur maximum</i>	→	<i>des valeurs maxima</i>

11.2.2.2 les adjectifs inusités au masculin pluriel

Il s'agit de certains adjectifs en **-al**:

<i>astral</i>	l'astrologue vous fera votre thème astral.
<i>austral</i>	l'hémisphère austral est situé au sud de l'équateur.
<i>automnal</i>	il fait un temps automnal (= un temps d'automne)
<i>boréal</i>	l'hémisphère boréal est situé au nord de l'équateur.
<i>littéral</i>	le sens littéral d'un mot est son sens propre

Si vous voulez employer ces expressions au pluriel, vous devrez y renoncer.

En revanche, ces adjectifs s'emploient au pluriel au féminin:

les régions australes / les régions boréales

Vous pouvez, bien sûr, trouver des expressions équivalentes si vous tenez à votre mot masculin:

<i>Un pays austral</i>	⇒	<i>les pays de l'hémisphère sud</i>
------------------------	---	-------------------------------------

11.2.2.3 les adjectifs qui ont deux formes masculines au singulier

Nous avons déjà eu l'occasion de parler des adjectifs masculins qui ont deux formes. Ces adjectifs, qui se placent tous **devant** le substantif, ont une forme qui se termine en voyelle, et qui s'utilise devant consonne, et une forme se terminant par une consonne, et qui s'utilise devant un substantif commençant par une voyelle ou un h muet.

C'est la forme terminée par une voyelle qui sert à former le pluriel.

Il s'agit des adjectifs:

- *beau / bel* *un beau garçon / un bel imbécile*
beaux *mes beaux parents*
- *nouveau / nouvel* *un nouveau livre / le nouvel an*
nouveaux *les nouveaux riches*
- *vieux / vieil* *un vieux garçon / un vieil homme*
vieux *les vieux garçons / de vieux hommes*

Vous vous demandez sûrement pourquoi j'ai écrit **de** *vieux hommes*.

Règle des → de
l'article indéfini des devient de lorsqu'on l'emploie devant un adjectif pluriel:
un vieux monsieur de vieux messieurs (devant adjectif pluriel)
mais:
un monsieur âgé des messieurs âgés (devant substantif pluriel)

- *fou / fol* *un fol élan* *un tueur fou*
fous *les fous élans de l'amour* *des tueurs fous*

Notez que cet adjectif se place normalement **après** le substantif, même au féminin, d'ailleurs. Dans certaines expressions, il se place avant, mais toujours devant un substantif commençant par une voyelle.

Vous pouvez aussi dire: *un élan fou*

- *mou / mol* *le mol oreiller / un homme mou* (sans énergie)
mous *les mous oreillers / des hommes mous*

Notez que *mou* fonctionne comme *fou*.

11.2.2.4 les adjectifs qui ont un pluriel particulier

→ Les adjectifs masculins en *-eau* font leur pluriel en *-eaux*. Mais la forme féminine, elle, prend simplement un **s**

beau ⇒ *beaux* *belle* ⇒ *belles*

→ Les adjectifs masculins en *-eu* font leur pluriel en *-eux*. Mais la forme féminine, elle, prend simplement un **s**

hébreu ⇒ *hébreux* *hébraïque* ⇒ *hébraïques*

→ les adjectifs en *-al* posent des problèmes. La règle générale est:

Les adjectifs en **al** au masculin font leur pluriel masculin en **aux**. Au féminin, le singulier **ale** prend un s ⇒ **ales**

brutal ⇒ *brutaux* *brutale* ⇒ *brutales*
loyal ⇒ *loyaux* *loyale* ⇒ *loyales*

pourtant, certains ont un pluriel masculin en **als**. Le pluriel féminin est bien sûr en **ales**.

banal ⇒ *banals* *final* ⇒ *finals*
bancal ⇒ *bancals* *natal* ⇒ *natals*
fatal ⇒ *fatals* *naval* ⇒ *navals*



l'adjectif *banal* a aussi un pluriel régulier en **-aux** dans l'expression *les fours banaux*. Il y a plusieurs siècles, les gens allaient faire cuire leur pain ou leurs gâteaux dans un four public, que l'on appelait *un four banal*. Le pluriel de cette expression est: *des fours banaux*.

11.3 Problèmes d'accord

Maintenant que nous connaissons les quatre formes des adjectifs, nous allons voir dans quels cas on fait l'accord.

Nous allons voir les points suivants:

- la règle de base
- les adjectifs qui ne s'emploient pas dans certains cas
 - au féminin
 - au masculin
- ceux qui ont la même forme au féminin qu'au masculin
- les divers cas d'emploi spéciaux

11.3.1 la règle de base

La règle d'accord est la suivante:

L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte. Cela vaut quelle que soit la fonction de l'adjectif, épithète, attribut ou en apposition.

Le petit garçon, énervé, est très bruyant.
La petite fille, énervée, est très bruyante.
Les petits garçons, énervés, sont très bruyants.
Les petites filles, énervées, est très bruyantes.

Il y a cependant des adjectifs particuliers.

11.3.2 les adjectifs qui ne s'emploient pas dans certains cas

Certains ne s'emploient pas dans certains cas.

11.3.2.1 au féminin

On ne trouve les adjectifs suivants qu'employés avec des mots masculins, quelquefois, même, qu'avec un seul mot masculin:

adjectif	Définitions et remarques
<i>aquilin</i>	<i>Un nez aquilin</i> : un nez en forme de bec d'aigle.
<i>benêt</i>	Bête: <i>un air benêt, un homme benêt.</i>
<i>bot</i>	<i>Un pied bot</i> : un pied difforme.
<i>cabochard</i>	Qui a la tête dure. <i>Un enfant cabochard.</i>
<i>dispos</i>	Reposé. <i>Un air frais et dispos.</i>
<i>fat</i>	Bête et suffisant: <i>un air fat</i>
<i>pantois</i>	tellement choqué qu'on en reste comme un pantin: <i>"Il en est resté pantois."</i>
<i>pers</i>	<i>Des yeux pers</i> . Vert, comme ceux de certains chats persans.

<i>preux</i>	Courageux et chevaleresque. " <i>Bayard était un preux chevalier</i> ".
<i>salant</i>	<i>Un marais salant</i> . Un terrain où l'on fait évaporer l'eau de mer pour garder le sel.
<i>saur</i>	<i>Un hareng saur</i> . Un hareng sec, traité au sel et fumé.
<i>vainqueur</i>	Qui remporte la victoire. Un coureur vainqueur.

Les adjectifs qui ne sont pas seulement employés avec un unique substantif ne s'emploient qu'avec un mot masculin. Cela ne veut pas dire qu'il ne s'emploie qu'avec les personnes de sexe masculin! Si un mot masculin arrive à décrire des personnes de sexe féminin, on pourra les employer aussi.

Un enfant cabochard peut être un garçon ou une fille.

Un professeur fat peut aussi désigner une femme.

Sinon, en cas de besoin, vous pourrez trouver une solution:

Ce garçon est benêt. → *Cette fille a un air benêt.*

11.3.2.2 au masculin

Pour des raisons techniques, on emploie l'adjectif *enceinte* au féminin seulement. Le jour où les hommes pourront eux aussi porter un enfant dans leur ventre, il faudra trouver une forme masculine...

Mais il existe aussi des adjectifs qui ne s'emploient qu'avec un seul mot, qui, lui, est féminin. De ce fait, l'adjectif ne peut s'employer qu'au féminin.

adjectif	Définitions et remarques
<i>bée</i>	Il en est resté <i>bouche bée</i> . (la bouche ouverte d'étonnement)
<i>cochère</i>	<i>une porte-cochère</i> . (porte par laquelle passaient les cochés, les fiacres)
<i>crasse</i>	<i>Il est d'une ignorance crasse</i> . (complètement ignorant)
<i>dive</i>	<i>Il aime la dive bouteille</i> . Il aime bien boire... (cf. Rabelais)
<i>grège</i>	<i>C'est de la soie grège</i> . La soie telle qu'on l'obtient sans traitement.
<i>judaique</i>	<i>La loi judaique</i> . La loi qui régit la religion juive.
<i>pie</i>	<i>Une œuvre pie</i> . Une œuvre pieuse, un livre pieux.
<i>philosophale</i>	<i>La pierre philosophale</i> . La pierre qui transforme les métaux en or. (alchimie)
<i>poulinière</i>	<i>Une jument poulinière</i> . Un cheval femelle utilisé pour la reproduction.
<i>sterling</i>	<i>La livre sterling</i> . La monnaie anglaise.
<i>théologale</i>	<i>Une vertu théologale</i> . Vertu qui a Dieu pour objet. (foi, espérance, charité)
<i>trémière</i>	<i>Une rose trémière</i> . Une variété de rose.

11.3.2.3 ceux qui ont la même forme au féminin qu'au masculin

Il y a cinq catégories d'adjectifs qui ont la même forme au masculin qu'au féminin. On ne remarque pas qu'il s'accorde en genre, puisqu'ils s'écrivent de la même façon, quel que soit le genre du substantif qu'ils qualifient.

→ Les adjectifs qui se terminent en **e** au masculin.

un garçon modeste → *une fille modeste*

→ Les adjectifs: *angora, chic, kaki, mastoc, grognon*

un costume chic → *une robe chic*

un visage mastoc → *une figure mastoc* (aux traits grossiers)

un homme grognon → *une fille grognon* (toujours de mauvaise humeur)

→ les adjectifs en **um** d'origine latine : *maximum, minimum, optimum ...*

un prix maximum → *une quantité maximum*

→ l'adjectif **fort** dans l'expression **se faire fort de + infinitif**

Cette expression signifie que l'on se sent assez fort pour faire une chose particulièrement difficile. Par exemple, s'il s'agit d'aller réclamer de l'argent pour les pauvres à un vilain avare:

Moi, je me fais fort d'aller lui demander de l'argent.

On aura donc:

Pauline se fait fort d'aller réclamer de l'argent à M. Harpagon.

→ L'adjectif **grand** dans les mots composés:

grand-chose, grand-croix, grand-faim, grand-mère, grand-messe, grand-peine,

grand-peur, grand-route, grand-rue, grand-soif, grand-tante.

Il a une grosse soif → *Il a grand-soif*

Il a obtenu la grand-croix de la Légion d'honneur.

11.3.3 les divers cas d'emploi spéciaux

Il y a des cas où, quel qu'il soit, l'adjectif ne s'accorde pas:

11.3.3.1 l'adjectif employé comme adverbe de manière

Les adjectifs employés comme adverbes de manière ne s'accordent pas. C'est logique, puisque l'adverbe est invariable.

Il parle bas = il parle à voix basse, pour que certaines personnes ne puissent pas l'entendre.

Ces roses sentent bon = elles ont une bonne odeur.

Cette conférence est fort intéressante. Son intérêt est très grand.

11.3.3.2 l'adjectif qui se rapporte à un pronom neutre

Lorsque le pronom est neutre, c'est-à-dire qu'il se rapporte à un discours ou une partie de discours qui n'a pas de genre, il ne s'accorde pas. Il s'emploie donc à la forme masculine, qui n'a pas de terminaison propre :

On dit que la guerre est une vilaine chose. Cela est vrai.

Ce qui est vrai, c'est *que la guerre est une vilaine chose*. Cette idée n'est ni masculine, ni féminine.

L'adjectif *vrai* reste donc au masculin.

C'est quelque chose de grand.

L'indéfini *quelque chose* n'étant ni masculin ni féminin, l'adjectif **grand** ne s'accorde pas.

11.3.3.3 l'adjectif qui se rapporte à plusieurs noms

Lorsqu'un adjectif se rapporte à plusieurs noms, il y a quelques problèmes:

→ de même genre

L'adjectif se met au pluriel, au genre des deux noms.

Cette année, nous avons eu un automne et un hiver froids.

Il a une femme et une fille intelligentes.

→ de genres différents

L'adjectif se met au pluriel, et au masculin. Le féminin n'est possible que lorsque le tout est féminin. S'il y a un élément douteux, ou masculin, le féminin n'est plus possible.

Il a une fille et un fils intelligents.

→ plusieurs noms neutres

Dans ce cas, l'adjectif reste invariable. En effet, le neutre français n'est pas un genre: c'est **une impossibilité à classer**. Le mot neutre n'est donc ni féminin ni masculin, et il n'est ni pluriel ni singulier. Il se met donc à la forme qui n'a pas de terminaison propre, le masculin singulier :

genre: masculin **nombre:** singulier

Ceci / cela est juste.

11.3.3.4 les adjectifs composés

Les adjectifs composés peuvent être classés en plusieurs catégories selon leur composition. Ils peuvent être:

→ de deux adjectifs simples

Chaque adjectif s'accorde:

Il est arrivé bon dernier.

Elle est arrivée bonne dernière.

Ils sont arrivés bons derniers.

Elles sont arrivées bonnes dernières.

→ d'un adjectif précédé d'un adverbe, d'un adjectif employé comme adverbe

L'adjectif seul s'accorde.

C'est une personne haut placée. Ce n'est pas la personne qui est haute: c'est sa place!

→ d'un adjectif précédé d'un adjectif en -a ou -o

Seul l'adjectif final s'accorde.

Nous avons acheté des petits pois extra-fins.

Cette télécommande marche aux rayons infrarouges

Les relations franco-allemandes sont excellentes.

11.3.3.5 Les adjectifs de couleur

Les adjectifs de couleur sont particulièrement problématiques.

D'abord, il faut savoir qu'il y a deux sortes d'adjectifs de couleur:

- les véritables adjectifs
- les substantifs employés comme adjectifs

Enfin, il y a un problème particulier lorsqu'un véritable adjectif de couleur est accompagné d'un adjectif qui le qualifie.

11.3.3.5.1 Les vrais adjectifs de couleur

Il s'agit des couleurs de base: *bleu, rouge, vert, brun, jaune, noir, blanc*

Comme ce sont des adjectifs, ils s'accordent en genre et en nombre avec le substantif qu'ils qualifient:

des voitures rouges.

des pages blanches.

une mer bleue.

On peut y ajouter les adjectifs *écarlate, pourpre, rose, et mauve*
des yeux mauves
une robe pourpre
des chemises roses ou écarlates

11.3.3.5.2 Les substantifs devenus adjectifs de couleurs

Au moyen-âge, les vêtements étaient teints avec des produits naturels assez peu nombreux. Les gens connaissaient donc assez peu de couleurs.

Depuis, on a trouvé d'autres techniques, et l'industrie du textile et de la mode a créé tant de couleurs qu'elle a eu du mal à les nommer toutes.

On s'est donc servi de comparaisons:

- avec des fleurs: *pervenche, lilas*
- avec du bois: *acajou*
- avec des fruits: *marron, prune, olive, orange*
- avec des produits pour la cuisine: *poivre et sel, safran, saumon*
- avec des métaux: *cobalt, or*
- avec des pierres précieuses: *émeraude, diamant, opale*
- avec le ciel, la terre, la mer: *azur, terre de Sienne, outremer*
- avec des produits divers: *brique, sable, caca d'oie...*

Évidemment, cette liste ne saurait être complète.

Ces adjectifs de couleur ne sont pas assez anciens pour s'être intégrés. On les reconnaît encore comme substantifs, et ils demeurent invariables, un substantif ne s'accordant pas avec un autre substantif. On aura donc:

une voiture marron
des yeux pervenche
des cheveux poivre et sel (noirs mêlés de blanc)

11.3.3.5.3 Les adjectifs précisés par une expression

Les fleurs, les fruits et autres produits ne suffisant pas, on a utilisé des adjectifs de couleurs précisés par un adjectif ou une expression quelconque.

bleu clair, bleu foncé, bleu de Prusse, bleu marine, bleu ciel...
vert pomme, vert prune, vert caca d'oie.

Il existe même chez les chasseurs alpins, des militaires français portant un uniforme bleu, et qui, donc, voient tout en bleu, un système de couleurs fondé sur le bleu. On a, par exemple:

bleu citron ⇒ *jaune*
bleu cerise ⇒ *rouge*

Vous voyez donc qu'il y a de quoi discuter longtemps sur le système des couleurs en français. Mais revenons à nos moutons!

L'adjectif de couleur, à partir du moment où il est précisé par une expression, est élevé au rang de substantif. Comme le substantif ne s'accorde pas avec un autre substantif, il reste donc invariable:

Adjectif	Substantif
<i>une voiture bleue</i> <i>des robes vertes</i> <i>une jupe verte</i>	<i>une voiture bleu clair. (d'un bleu clair)</i> <i>des robes vert pomme (d'un vert de pomme)</i> <i>une jupe vert caca d'oie</i>

11.3.3.6 Avec l'expression avoir l'air

Avec l'expression **avoir l'air**, qui signifie **paraître**, on peut:

soit faire l'accord avec le substantif. C'est logique, puisque si **avoir l'air** signifie **paraître**, l'adjectif peut être considéré comme un attribut du sujet. On aura donc:

Arlette a l'air heureuse.

On peut aussi considérer que le mot **air** est masculin / singulier, et que l'adjectif est épithète de **air**, qu'il qualifie. On aura donc:

Arlette a l'air heureux.

La tendance serait **plutôt** à l'**accord avec le sujet**, mais la deuxième solution est bonne également.

Si vous employez **un air** au lieu de **l'air**, il faudra faire l'accord avec le substantif **air**. Il faudra donc dire et écrire:

Arlette a un air fatigué.

11.3.3.7 L'adjectif se rapporte au substantif gens

Le substantif **gens** pose toujours des problèmes lorsqu'on l'emploie avec un adjectif, et je vais vous expliquer pourquoi. Mais d'abord, asseyez-vous bien sur votre chaise, et accrochez-vous au bord de la table pour ne pas tomber.

Le substantif **gens** peut aussi bien être masculin que féminin. Mais vous n'avez pas le choix.



Le substantif gens est féminin

Il est féminin lorsqu'il est précédé d'un adjectif épithète dont la forme féminine est acoustiquement différente de la forme masculine

Je vous sens nerveuse... C'est pourtant simple: Si, avant de prononcer le mot **gens**, vous arrivez à montrer à quelqu'un qui vous écoute, au moyen d'un adjectif féminin épithète, que gens est féminin, alors, gens est féminin.

Il vous faut un exemple? Pourquoi pas!

→ *Regardez ces gens!*

gens est masculin: il n'y a pas d'adjectif.

→ *Regardez ces gens sympathiques.*

Regardez ces gens fatigués.

gens est masculin, car l'adjectif est placé **après**.

→ *Regardez ces braves gens.*

gens est masculin. Il y a bien un **adjectif épithète placé avant**, mais la forme féminine n'est pas différente de la forme masculine.

→ *Vieux ou jeunes, tous les gens sont venus.*

gens est masculin, car les adjectifs placés avant sont en apposition, et non épithètes.

→ *Regardez ces bonnes gens.*

gens est féminin, car:

- il y a un adjectif placé avant
- il est épithète
- sa forme féminine est acoustiquement différente de la forme masculine.

11.3.3.8 Adjectifs particuliers

Certains adjectifs constituent un cas à eux tout seuls.

→ **ci-joint, ci-inclus, (y) compris**

Lorsqu'ils sont placés devant le substantif auquel ils se rapportent, ils sont invariables:

Ci-joint une lettre.

Ci-inclus trois cartes.

Il a vendu tous ses biens, y compris sa chemise.

En revanche, lorsqu'ils sont placés après le substantif, ils s'accordent avec lui.

Vous lirez la lettre ci-jointe.

Vous répondrez aux cartes ci-incluses.

Il a vendu tous ses biens, sa chemise comprise.

Vous aurez remarqué que l'on emploie plutôt *y compris* **avant**, et *compris* **après** le substantif.

→ **demi, mi, semi**

Placés **avant** le substantif, ils sont liés à lui par un trait d'union et restent invariables.

L'exercice dure une demi-heure

[j] est une semi-voyelle

La voiture s'arrête à mi-pente.

Placé **après**, *demi* s'accorde et s'écrit sans trait d'union:

Le film a duré une heure et demie.

→ **feu**

Quand on parle d'une personne décédée, on ajoute à son nom l'adjectif **feu**.

Celui-ci est invariable lorsqu'il est placé avant le groupe nominal (déterminant + substantif), et s'accorde lorsqu'il en fait partie:

Feu la reine d'Angleterre aimait ce palais.

La feuée reine d'Angleterre aimait le champagne.

Notez que la première possibilité est plus employée que la seconde. Mais lorsqu'on boit son café sans lever le petit doigt, on emploie plutôt l'adjectif **pauvre**, qui, lui, s'accorde:

Mon pauvre mari aimait la choucroute.

Ses pauvres parents se sont saignés aux quatre veines pour qu'il fasse des études.

→ **nu**

Lorsqu'il est épithète et placé devant le substantif auquel il se rapporte, il s'écrit avec un trait d'union et reste invariable.

La chanteuse Sandy Shaw chantait nu-pieds. ⇒ *les pieds nus.*

En hiver, Les Durand sortent nu-tête. ⇒ *la tête nue.*

Il y a une exception, le terme juridique: *la nue-propriété* (par exemple, le terrain et la maison sans les meubles). Placé derrière, il s'accorde, comme vous avez pu le voir plus haut.

→ **possible**

Lorsqu'il se rapporte à un substantif, il s'accorde:

Plusieurs solutions sont possibles.

Il y a plusieurs solutions possibles.

Après un superlatif d'adjectif ou d'adverbe, **possible** est employé comme **adverbe** et reste invariable.

Passez les meilleures vacances possible.

A Noël, nous sommes allés voir le plus de films possible.

11.4 La place de l'adjectif épithète

L'un des problèmes de l'adjectif épithète, c'est sa position par rapport au substantif auquel il se rapporte.

On compte: Ceux qui sont toujours placés devant.
 Ceux qui sont toujours placés après.
 Ceux qui se placent avant ou après, avec des sens différents.

Enfin, il y a des cas où l'adjectif se place derrière, à quelque catégorie qu'il appartienne.

11.4.1 Adjectifs se plaçant avant le substantif:

Les adjectifs qui sont employés si souvent que leur sens s'est affaibli se placent devant.

Par exemple, lorsque Napoléon félicitait ses soldats, après la bataille, il leur disait qu'ils étaient **braves**, c'est-à-dire courageux. Ainsi, on pourra dire comme lui:

Ce sont des soldats braves.

Mais de nos jours, on emploie cet adjectif avec le sens de *bien gentil*. Par exemple, on dira:

M. Duchmol est un brave homme.

Cet adjectif se placera donc devant le substantif qu'il qualifie.

Voici une liste des adjectifs de ce type les plus employés:

adjectifs placés avant, et ayant perdu de leur signification originale

<i>beau, bon, brave, grand, haut, jeune, joli, mauvais, méchant, petit, vaste, vieux</i>
--

<i>une brave fille</i>	→	<i>une fille gentille</i>
<i>un méchant poème</i>	→	<i>un poème de mauvaise qualité</i>
<i>un grand homme</i>	→	<i>un homme célèbre</i>

11.4.2 Adjectifs se plaçant derrière:

11.4.2.1 Les adjectifs de couleurs

Les adjectifs de couleurs se placent derrière le substantif auquel ils se rapportent:

Julie porte toujours des robes rouges.
Une neige grise recouvre le pays minier.

Mais si, un jour, vous voulez écrire un poème, vous pourrez mettre les adjectifs de couleurs avant. Ainsi, vous serez sûre, chère amie, de transformer votre prose en poésie:

Devant lui s'étendait la verte campagne de ses ancêtres.

11.4.2.2 Les adjectifs désignant une qualité caractéristique

J'en fais une affaire personnelle.
A Nîmes se trouve une maison carrée.

11.4.2.3 Les adjectifs de nationalité, de religion, ou exprimant une dignité

La photographie est une invention française.
Les églises protestantes se nomment des temples.
M. Durand du Trou s'est installé dans le bureau directorial.

11.4.2.4 Les participes présents ou passés qui sont des adjectifs depuis longtemps

Ce n'est pas du direct. C'est une émission enregistrée.

Sa belle-mère est vraiment une femme énervante.

11.4.2.5 Les adjectifs déterminés par un complément

Il y a cinquante ans, c'était une bonne voiture. Maintenant, ce serait plutôt une voiture bonne à jeter.

La Belle au bois dormant était une fille belle comme le jour.

11.4.2.6 Lorsqu'on a plusieurs adjectifs épithètes

Deux adjectifs **placés avant** peuvent rester, **ensemble, devant**:

Naf-Naf, le troisième petit cochon, habitait dans une belle petite maison en briques.

Lorsqu'ils n'ont pas la même position, chacun pourra garder la sienne:

Le grand Schtroumpf habitait dans une petite maison blanche.

Mais on pourra aussi les employer après, reliés par la conjonction de coordination **et**:

Il habitait dans une maison petite et blanche.

11.4.2.7 Enfin, lorsque l'adjectif est nettement plus long que le substantif

Pour éviter un déséquilibre, le substantif trop court, coincé à la fin de la phrase risquant de passer inaperçu, on place l'adjectif plus long que le nom **après** le substantif:

Il éprouve une joie inexprimable.

Elle éprouve une inexprimable joie de vivre.

Dans le deuxième exemple, le substantif est "allongé" du fait qu'il a un complément.

11.4.3 Adjectif se plaçant devant ou derrière avec changement de sens:

adjectifs	placés devant:	placés derrière
<i>ancien</i>	qui ne l'est plus <i>son ancien mari</i>	antique, très vieux <i>un livre ancien</i>
<i>brave</i>	gentil, sympathique <i>un brave homme</i>	courageux <i>un homme brave</i>
<i>certain</i>	imprécis <i>un certain âge</i>	sûr <i>un coupable certain</i>
<i>cher</i>	que l'on aime <i>sa chère voiture</i>	qui coûte beaucoup <i>une voiture chère</i>
<i>dernier</i>	contraire de premier <i>le dernier mari de Gloria Lasso</i>	juste avant <i>la semaine dernière</i>
<i>différent</i>	adjectif indéfini: plusieurs <i>différentes personnes</i>	autre, pas le même <i>des personnes différentes</i>
<i>faux</i>	qui n'est pas le bon, qui trompe <i>un faux billet</i>	qui n'est pas juste <i>une réponse fausse</i>
<i>fier</i>	beaucoup <i>c'est un fier imbécile</i>	plein de fierté <i>c'est une personne fière</i>

<i>grand</i> *)	célèbre <i>c'est un grand homme</i>	de forte taille <i>un homme grand, d'1,90m</i>
<i>honnête</i>	qui mérite le respect <i>un honnête résultat</i>	qui respecte la loi <i>c'est une femme honnête</i>
<i>maigre</i>	pas très riche <i>un maigre résultat</i>	contraire de gras <i>un garçon maigre</i>
<i>malhonnête</i>	régional: pas très poli <i>un malhonnête garçon</i>	qui ne respecte pas la loi <i>une personne malhonnête</i>
<i>méchant</i>	qui n'a pas beaucoup de valeur <i>un méchant manteau</i>	contraire de gentil <i>Attention! Chien méchant!</i>
<i>nouveau</i>	différent <i>le nouveau mari de Gloria Lasso</i>	tout neuf, tout frais <i>le Beaujolais nouveau</i>
<i>pauvre</i>	malheureux <i>la pauvre fille n'a plus de parents</i>	contraire de riche <i>un homme pauvre, sans argent</i>
<i>propre</i>	qui lui appartient <i>il l'a tué de ses propres mains</i>	contraire de sale <i>les mains propres</i>
<i>seul</i>	unique <i>c'est son seul ami</i>	non accompagné <i>un homme seul</i>
<i>simple</i>	un(e) seul(e) <i>une simple question</i>	pas compliqué(e) <i>une personne simple</i>
<i>triste</i>	louche <i>cet homme est un triste sire</i>	pas joyeux <i>c'est une histoire triste</i>
<i>vilain</i>	méchant <i>c'est un vilain geste</i>	laid <i>c'est un homme vilain</i>

*) En fait, on ne mettra *grand* et *petit* après le substantif que lorsque l'on veut marquer la différence: grand par la taille, mais pas par l'intelligence ou la célébrité.

Ainsi, Victor Hugo faisait la différence entre:

- *le grand Napoléon*, Napoléon Ier, qui était célèbre, mais petit par la taille, et
- *Napoléon le petit*, Napoléon III, qui était grand par la taille, mais, selon lui, n'atteindrait jamais la célébrité de son oncle.

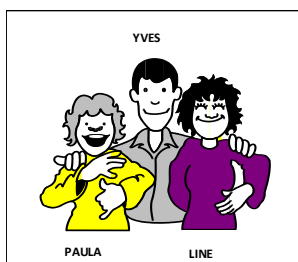
Dans la vie courante, on mettra *grand* et *petit* devant le substantif.

11.5 Les degrés de l'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif connaît plusieurs degrés.

Il peut servir à comparer les qualités de plusieurs signifiés.

11.5.1 Définitions: comparatif / superlatif



Voici une petite photo de famille, sur laquelle se trouvent trois personnes: Paula, Yves et Line.

Si nous voulons les comparer, nous avons plusieurs possibilités.

En employant un comparatif ou un superlatif, nous pouvons comparer des personnes entre elles, mais attention!

Nous dirons, avec un comparatif:

- a) *Yves est plus grand que Paula.*
- b) *Line est plus grande que Paula.*
- c) *Yves est plus grand que Paula et Line.*

Mais nous dirons, avec un superlatif:

- d) *Yves est le plus grand des trois.*
- e) *Line est la plus grande des filles.*
- f) *Yves est le plus grand.*
- g) *Les filles sont les plus petites.*

Comment fonctionne le système?

❖ **Avec le comparatif**, on choisit un certain nombre d'éléments, et on les partage en deux catégories. Ainsi, par rapport à la qualité **grand**:

→ On prend Yves d'un côté (groupe 1), Paula de l'autre côté (groupe 2).

On oublie complètement Line. On les compare par rapport à la qualité **grand**, et on constate que le premier groupe (Yves) est plus grand que le second groupe (Paula).

Notez que chaque groupe n'a qu'un seul élément. Cela suffit. Il peut y en avoir plus, mais il faut absolument avoir au moins un élément dans un groupe!

Yves est plus grand que Paula.

Comme le groupe sujet est masculin, l'adjectif est masculin. On aurait pu avoir :

Paula est plus petite qu'Yves.

Cette fois, le groupe sujet est féminin donc, l'adjectif attribut se met au féminin.

→ On prend Line d'un côté (groupe 1), Paula de l'autre côté (groupe 2).

On oublie cette fois complètement Yves. On les compare par rapport à la qualité **grand**, et on constate que le premier groupe (Line) est plus grand que le second groupe (Paula). Cette fois, le groupe est totalement féminin. Il faudra donc faire l'accord au féminin.

Line est plus grande que Paula.

→ On prend Yves d'un côté (groupe 1), Line et Paula de l'autre côté (groupe 2).

On les compare par rapport à la qualité **grand**, et on constate que le premier groupe (Yves) est plus grand que chaque élément du second groupe (Line et Paula).

Yves est plus grand que Paula et Line.

Lorsque l'on compare avec un **comparatif**, on compare donc **des groupes entre eux**. Chaque groupe doit avoir au moins un élément.

❖ **Avec le superlatif**, on précise d'abord le groupe qui va servir à comparer. Ensuite, on compare un élément, ou plusieurs, avec l'ensemble restant du groupe.

Si le groupe n'est pas précisé, le ou les éléments isolés sont comparés à l'ensemble des autres éléments présents.

→ Le groupe qui nous sert de cadre est: *les trois*. Il s'agit évidemment des trois personnes de la photo. Une fois l'ensemble clair, on isole un des éléments *Yves*, et on le compare au reste, sans en nommer les différents éléments. Ainsi, *Yves* se trouve isolé du groupe et comparé, pour ce qui est de la qualité **grand**, avec les personnes restantes du groupe des trois:

Yves est le plus grand des trois.

→ Le groupe qui nous sert de cadre est: *les filles*. Il s'agit évidemment des deux filles de la photo. Le pauvre *Yves* est donc hors concurrence. Une fois l'ensemble clair, on isole un des éléments *Line*, et on le compare au reste, sans en nommer les différents éléments. Ainsi, *Line* se trouve isolée du groupe et comparée, pour ce qui est de la qualité **grand**, avec la personne restante du groupe des filles:

Line est la plus grande des filles.



→ Cette fois, le groupe n'est pas précisé. Il s'agit donc de toutes les personnes présentes sur la photo. On isole cette fois l'élément Yves, et on le compare à toutes les autres personnes de la photo, sans les nommer.

Yves est le plus grand.

→ Le groupe n'est pas précisé. Il s'agit donc de toutes les personnes présentes sur la photo. On isole cette fois l'élément *les filles*, qui est en fait un groupe, constitué ici de deux éléments, et chaque élément de ce groupe de filles est comparé aux éléments restants du groupe de base, et on le compare à toutes les autres personnes de la photo, c'est-à-dire, ici, à Yves, seul élément restant, sans le nommer.

Les filles sont les plus petites.

Emploi du superlatif :

Le **superlatif** s'emploie donc, une fois le groupe des éléments précisés, pour comparer un ou plusieurs éléments de ce groupe à chacun des éléments restants du groupe. Il faut qu'il reste au moins un élément.

Lorsque le groupe n'est pas précisé de façon explicite, on considère implicitement qu'il se compose de tous les éléments présents.

11.5.2 Le comparatif

11.5.2.1 Formation

On prend l'adjectif de base, et on le fait précéder de **plus** (comparatif de supériorité) d' **aussi** (comparatif d'égalité) ou de **moins** (comparatif d'infériorité), selon les besoins.

Line est plus grande que Paula.

Line est aussi grande que sa sœur.

Line est moins grande qu'Yves.

Attention! Il y a des adjectifs dont le comparatif est irrégulier:

☐ **bon** a pour comparatif de supériorité: **meilleur**.

Le café est meilleur que le thé.

La bière est meilleure que l'eau.

Le café et le thé sont meilleurs qu'une infusion de camomille.

Les pommes sont meilleures que les bananes.

Mais le comparatif d'infériorité est régulier: **moins bon**.

☐ **mauvais** a pour comparatif de supériorité: **pire** ou **plus mauvais**

La première des deux solutions est aujourd'hui moins employée que par le passé. On la trouve dans plusieurs expressions:

Le remède est pire que le mal. (Le médicament est plus mauvais que la maladie)

11.5.2.2 Accord

Le comparatif suit les règles d'accord des adjectifs et s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte.

Je vous souhaite une meilleure année. (épithète)

Paul et Pierre, plus grands que la moyenne, ont du mal à trouver un lit à leur taille.

(apposition)

Les filles sont plus douées pour les langues étrangères que les garçons. (attribut)

11.5.3 Le superlatif

11.5.3.1 Formation

Pour former le superlatif, on prend l'adjectif, et on le fait précéder de l'article défini ou du pronom personnel, suivi de plus (supériorité) ou de moins (infériorité):

Le cheval est la plus noble conquête de l'homme.

Je ne souhaiterais pas le SIDA à mon plus méchant ennemi.

Il y a aussi des superlatifs irréguliers:

□ L'adjectif **bon** a un superlatif de supériorité irrégulier: **le / la / les meilleur(e)(s)**

Paul est le meilleur.

Paula est la meilleure.

Paul et Yves sont les meilleurs.

Paula et Line sont les meilleures.

□ L'adjectif **mauvais** a aussi un superlatif de supériorité irrégulier: **le pire / la pire / les pires**. Mais on peut aussi bien employer le plus mauvais, ou le plus méchant à la place:

Le poème de Pierre est le pire poème que j'aie jamais lu.

Le poème de Pierre est le plus mauvais poème que j'aie jamais lu.

11.5.3.2 Accord

Le superlatif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte.

Paula est la plus jeune des enfants de Juliette.

Pauline et sa sœur sont les plus douées de leur famille.



Attention! Quelquefois, le substantif est sous-entendu :

Le plus âgé du village des Schtroumpfs¹² se nomme Grand-Schtroumpf.

Ici, on aurait pu dire:

Le Schtroumpf le plus âgé se nomme Grand-Schtroumpf.

11.5.4 Les adjectifs sans comparatif ni superlatif

Il existe des adjectifs qui n'ont pas de comparatif ni de superlatif, tout simplement parce qu'ils ont une valeur absolue, si bien que leur signification ne supporte pas de degré. Ils ont déjà une valeur de superlatif (seul de sa qualité, comparé aux autres).

Voici une liste contenant les plus employés:

<i>premier</i>	<i>supérieur</i>	<i>unique</i>	<i>aîné</i>
<i>dernier</i>	<i>majeur</i>	<i>précédent</i>	<i>cadet</i>
<i>principal</i>	<i>mineur</i>	<i>suivant</i>	

Il faut y ajouter encore:

les adjectifs

- formés sur *extra-* (*extra-terrestre*)
- se terminant par le suffixe *-issime* (*richissime*)
- *suprême*

¹² Les petits hommes bleus du dessinateur PEYO, bien sûr!

11.5.5 Problèmes en liaison avec les comparatifs et les superlatifs

Il existe quelques problèmes en rapport avec les comparatifs et les superlatifs que nous traitons dans d'autres chapitres :

11.5.5.1 Les comparatifs

Les comparatifs entraînent le plus souvent des subordonnées de comparaison. Je vous conseille donc de jeter un coup d'œil, ou même deux, sur les subordonnées circonstancielles de comparaison. Vous y trouverez aussi la différence entre **plus que** et **plus de**, et entre **moins que** et **moins de**.

11.5.5.2 Les superlatifs

Les superlatifs posent des problèmes lorsqu'ils sont antécédents d'une relative, puisqu'ils sont alors suivis d'un subjonctif :

Voici le meilleur livre que j'aie lu de ma vie.

Vous pouvez donc vous reporter au **Subjonctif dans la relative** pour plus de détails.

12. L'adverbe

12.1 Définition

12.1.1 L'adverbe est un lexème.

Il est généralement invariable et modifie le sens de l'un des constituants de la phrase (adverbe de constituant), une phrase entière (adverbe de phrase, livre l'avis du locuteur (adverbe pragmatique), ou permet d'articuler des idées

- Adverbe de constituant
 - Se rapportant à un verbe : *Elle roule vite.*
 - Se rapportant à un adjectif : *Ce café est particulièrement bon.*
 - Se rapportant à un adverbe : *Elle recule tout lentement.*
- Adverbe de phrase : *Consciencieusement, elle se brosse les dents après chaque repas.*
- Adverbe pragmatique : *Décidément, ce n'est pas mon jour, aujourd'hui.*
- Adverbe pronom : *Elle prépare une nappe et pose un vase dessus. (= sur la nappe)*
- Adverbe articulatoire : *Je pense, donc je suis.*

12.1.2 L'adverbe ne doit pas être confondu avec l'adjectif.

Règle : adjectif /adverbe

→ L'adjectif se rapporte à un nom ou à un pronom.

Il est **épithète** (placé à côté du nom), **attribut** (lié au nom ou au pronom par un verbe d'état (être, sembler, paraître, demeurer, rester) ou **en apposition** (entre virgules, derrière le mot auquel il se rapporte).

- **Épithète** : *Le jeune Paul*
- **Attribut** : *Paul est encore jeune.*
- **En apposition** : *Paul, encore trop jeune, a des problèmes avec les filles.*

→ L'adverbe, lui, se rapporte à un verbe, un adjectif ou à un adverbe, ou alors, il établit un lien entre deux idées.

En allemand, par exemple, le même mot sert d'adjectif et d'adverbe.

- Das Auto ist schnell : *la voiture est rapide.*
- Das Auto fährt schnell : *la voiture roule vite.*

Les sportifs, eux, se trompent quelquefois quand ils disent :

* *C'est l'homme ~~le plus vite~~ du monde.*

Ils devraient dire : C'est l'homme le plus rapide, car le mot se rapporte à un nom, *homme*. C'est donc un **adjectif**. *Vite* est un **adverbe**, *rapide*, un **adjectif**.

12.1.3 Problèmes d'accord

L'**adjectif** est le plus souvent variable, qu'il soit

- **attribut** : *Elle est grande.*
- **Épithète** : *C'est une grande fille.*
- **Apposition** : *Les modèles, grandes filles minces, défilent sur l'estrade.*
- Il n'y a guère que certains adjectifs de couleur qui soient **invariables** : *des voitures vert clair, des chapeaux orange.*

En revanche, l'**adverbe** est invariable : *Le fidèle se confesse à voix basse.* (adjectif) / *Pour lui répondre, le prêtre parle bas.* (adverbe)

Seul l'adverbe **tout** est variable. Encore faut-il qu'il soit utilisé devant une consonne, dont le h aspiré :

Certaines filles étaient tout heureuses (h muet) d'avoir réussi au bac, d'autres toutes honteuses (h aspiré) et toutes dépitées (d= consonne) d'avoir échoué.

Notez que dans ces deux cas, **tout** est adverbe et signifie : complètement.

Attention, vous pouvez rencontrer : *elles étaient toutes heureuses.* Dans ce cas, il s'agit de l'adjectif **tous/toutes**, qui veut dire : *la totalité des filles*, sans exception.

Évidemment, lorsque l'on a « *elles étaient toutes dépitées* », nul ne sait si l'on veut dire **complètement** ou **la totalité des filles**.

12.2 Formation

Certains adverbes sont formés à partir du latin : *bien, en, hier, là, loin, mal, mieux, où, plus, quand, tant, tard, tôt, très, mais*, d'autres à l'époque romane *avant, derrière, jamais, assez, arrière, dans, demain*, etc.

Le plus souvent, les adverbes se sont formés sur des **adjectifs au féminin** par l'ajout du suffixe – **ment** : *grande è grandement, visible è visiblement.*

Quelquefois, ils proviennent d'un substantif : diable è diablement,

L'orthographe peut varier **e** ou **a**, deux **m** ou un seul. Voyez plutôt

	<ul style="list-style-type: none">• -ent → emment : apparent → <i>apparemment</i>, prudent → <i>prudemment</i>• -ant → amment : galant → <i>galamment</i>, méchant → <i>méchamment</i>• -oux → ement : doux → douce → <i>doucement</i>• -il → iment : gentil → <i>gentiment</i>• -if → ivement : poussif → <i>poussivement</i> / furtif → <i>furtivement</i> / vif → <i>vivement</i> / objectif → <i>objectivement</i>• -el → ellement : anticonstitutionnel → <i>anticonstitutionnellement</i>• -eau / elle → ellement : beau - belle → <i>bellement</i> / nouveau - nouvelle → <i>nouvellement</i>• -ou / olle → ollement : fou-folle → <i>follement</i> / mou-molle : <i>mollement</i>.
---	---

Il est donc conseillé de contrôler l'orthographe.



En outre, **tous les adjectifs n'ont pas d'adverbe**. Il faut donc contrôler l'existence de l'adverbe avant de l'employer.

→ Certains adjectifs sont employés comme adverbes, et sont donc invariables.

- Ainsi, dans une messe basse, *on parle bas*.
- Quand *on parle haut*, on parle à haute voix.
- Certaines filles *s'habillent court, mangent chinois* ou *italien*.
- Le gouvernement nous demande *d'acheter français*, après avoir *voté utile*.

→ Dans les locutions adverbiales, on retrouve souvent les prépositions **à, de, en**, par : *à présent, de fait, en effet, en fait, par exemple*.

→ Certains adverbes viennent d'un emprunt à une langue étrangère :

- Latin : *in extenso, maximum, minimum*
- Italien : « *Vas-y pianissimo* », *lui ai-je répondu franco de port.*
- Anglais : *Il a payé cash sa trahison : il a été assassiné.*
- Arabe : *Il a fait fissa, parce qu'il avait les flics au cul.*
- Langue familière : *J'y vais mollo, ou j'y vais franco ?*

12.3 Emploi

12.3.1 Adverbe au niveau du constituant

12.3.1.1 L'adverbe modifiant :

Il modifie le sens du constituant auquel il se rapporte. Ce peut être :

- Un verbe : *Il travaille vite et bien*
- Un adjectif : *Marie est particulièrement belle, aujourd'hui.*
- Un autre adverbe : *Il a répondu bien poliment à son professeur.*

12.3.2 Adverbe remplaçant

Comme un pronom, il remplace un complément introduit par une préposition.

- *Prenez un escabeau et montez dessus* (= sur l'escabeau).
- *Il y a là un lit. Cachez-vous dessous* (sous le lit)
- *Mangez et brossez-vous les dents après* (après avoir mangé).
- *Allez à table, mais lavez-vous les mains avant* (avant d'aller à table)
- *Posez la statue. Devant, posez le vase* (devant la statue), *et derrière, posez le cadre.* (derrière la statue)

Ce procédé très pratique évite l'emploi d'un pronom personnel pour remplacer un non-animé. En effet, l'animé serait *lui, elle, eux* ou *elles*, mais pour le non-animé, la langue française emploie *y* lorsque la préposition est *à* et *en* lorsque la préposition est *de* :

- *Tu veux aller à la maison ? Vas-y* (*y* = à la maison)
- *La maison, j'en viens.* (*en* = de la maison)

Pour les autres prépositions suivies d'un non animé, on préférera l'adverbe qui y correspond.

12.3.3 Adverbe au niveau de la phrase

L'adverbe peut porter sur la phrase tout entière. Dans ce cas, on pourra le placer au début de la phrase, à la fin, ou en apposition.

- *Consciencieusement, la technicienne de surface nettoya la chambre d'hôtel.*
- *La technicienne de surface nettoya la chambre d'hôtel consciencieusement.*
- *La technicienne de surface nettoya, consciencieusement, la chambre d'hôtel.*

12.3.4 Adverbe au niveau du texte :

Décidément, ce n'est pas mon jour, aujourd'hui.

12.3.4.1 Les adverbes d'opinion.

Le locuteur peut, par l'emploi d'un adverbe, donner son opinion sur l'information qu'il nous livre.

Il dit qu'il n'aime pas les enfants. Curieusement, il est devenu pédiatre.

Curieusement nous livre ici l'opinion du locuteur qui souligne, incidemment, ce qu'il y a de bizarre à

devenir pédiatre alors que l'on n'aime pas les enfants.

Il aurait pu expliciter cette singularité grâce à l'emploi d'une concessive :

Bien qu'il dise ne pas aimer les enfants, il est devenu pédiatre.

L'utilisation de l'adverbe permet de relater un fait en le commentant en passant.

Attention : dans « *Il dit curieusement qu'il n'aime pas les enfants* », l'adverbe modifie le sens du verbe. Il parle alors d'une voix curieuse, peut-être tremblotante. Or, dans notre exemple, rien ne dit qu'il parle de façon curieuse. Ce qui est curieux, c'est le rapprochement des idées : *n'aime pas les enfants / devient pédiatre*.

12.3.4.2 Les adverbes articulateurs

Ce sont eux qui permettent d'assurer la cohérence d'un texte, en gérant la logique par delà la frontière des phrases, voire des paragraphes. Nous les retrouvons dans les unités sur les circonstancielles et leurs équivalents. Voici un classement :

Domaine	adverbes/locutions adverbiales
Temps	avant, après, cependant d'abord, ensuite, finalement
	→ <i>D'abord, les hommes ont mangé avec les mains. Ensuite, ils ont utilisé une fourchette. Finalement, de nos jours, ils mangent des sandwiches avec les mains. Quel progrès !</i>
Cause	en effet
	→ <i>Les parents n'assurent plus l'éducation de leurs enfants. En effet, ils les traitent comme des copains, au lieu d'exercer leur autorité.</i>
Conséquence	donc, aussi, ainsi de ce fait, de cette manière, de cette façon, par là même par conséquent, en conséquence pour, subséquemment
	→ <i>Vous vous présentez au concours de médecine. Par conséquent, vous allez devoir travailler jour et nuit. De ce fait, tu auras des chances de réussir.</i>
But	dans ce but
	→ <i>Le ministre de l'Industrie veut empêcher que Peugeot ferme l'usine d'Aulnay. Dans ce but, il a convoqué le PDG de Peugeot.</i>
Concession	au contraire, en revanche avoir beau quand même pourtant, cependant, néanmoins
	→ <i>Il cherchait la femme idéale. Mais il eut beau s'inscrire dans un club de rencontre, ou dans une agence matrimoniale, ou encore tenter sa chance sur Internet, jamais il ne trouva la femme qu'il cherchait. Cependant, un jour, à un arrêt d'autobus, il vit une belle fille à l'air sympathique, et qui le regardait avec intérêt.</i>
Condition	sinon, autrement
	→ <i>Laisse-moi tranquille. Sinon, je te mets dehors.</i>
Comparaison	plus, moins, aussi, autrement
	→ <i>Pierre est aussi intelligent que son frère. Mais autrement, car il est doué d'une intelligence pratique.</i>

12.3.4.3 Les adverbes interrogatifs et exclamatifs

Ce sont les fameux mots interrogatifs portant sur les circonstances : *combien, comme, comment, quand, où, pourquoi*, etc.

- *Combien cela coûte-t-il ?*
- *Comment vas-tu rentrer chez toi ?*
- *Quand viendra-t-elle nous voir ?*
- *Où vas-tu ce soir ?*
- *Pourquoi me poses-tu toutes ces questions.*
- *Comme c'est beau !*

12.3.4.4 Les adverbes comme réponse à une interrogative totale : Si, oui, non, peut-être

Tout le monde les connaît.

- « *Tu as faim ?*
- *- Oui !* »
- « *Tu as soif ?*
- *- Non !* »
- « *Tu n'as pas envie de voir ce film ?*
- *- Si !* »
- « *Vous n'allez pas voir ce film ?*
- *- Non! Nous l'avons déjà vu.* »

Le problème n'est pas bien grand : lorsque l'on pose une question entière, c'est-à-dire sur une phrase entière, pour savoir si le contenu est juste ou non, on répond :

- *Oui*, si l'information est juste.
- *Si*, si elle contient une négation, qu'elle est fautive, mais qu'elle serait vraie sans la négation.
- *Non* si elle ne contient pas de négation et qu'elle est fautive.
- *Non* si elle contient une négation et qu'elle est fautive quand on enlève cette négation.

C'est cette interronégative qui constitue la plus grande difficulté. On pose une question avec la négation pour avoir confirmation, mais confirmation de quoi ?

Si je demande : *Napoléon n'était-il pas Corse ?*, je veux savoir si l'on a raison de dire qu'il est Corse. Cela correspond à la tournure : *n'est-ce pas ? Napoléon était Corse, n'est-ce pas ? Eh bien si, il était Corse.*

Si donc ce que j'ai dit est juste à condition d'enlever la négation, on répondra *Si*.

En revanche, si c'est faux, quand on a enlevé la négation, on répondra *Non*.

- *Napoléon n'est pas Corse ?* Sans négation : *Napoléon est Corse. C'est vrai. Si.*
- *Napoléon n'était pas Breton ?* Sans négation : *Napoléon était Breton. C'est faux : Non.*

Ex :

- *Deux et deux font quatre ?* Oui (ils font quatre). C'est juste.
- *Deux et deux ne font-ils pas quatre ?* Si (ils font quatre). Quand j'enlève la négation, c'est juste : Si.
- *Deux et deux font cinq ?* Non. (Ils ne font pas cinq.) C'est faux
- *Deux et deux ne font-ils pas cinq ?* Non. (Ils ne font pas cinq.) Quand j'enlève la négation, c'est faux : Non.

Il faut bien comprendre que la question par interronégative est une forme de demande de confirmation qui correspond à une forme sans négation, suivie de *n'est-ce pas*.

12.4 Les degrés de l'adverbe

Comme l'adjectif, l'adverbe possède un comparatif, un superlatif, et plusieurs degrés d'intensité. Comparatif et superlatif se forment de la même façon.

12.4.1 Le comparatif

- **Supériorité** : *Elle travaille plus intelligemment que son frère.*
- **Egalité** : *Jules mange aussi salement qu'un cochon.*
- **Infériorité** : *Il joue moins bien que toi aux échecs.*

12.4.2 Le superlatif

- **Supériorité** : *C'est elle qui joue le mieux de la troupe. (irrégulier: bien → mieux)*
- **Infériorité** : *C'est lui qui chante le moins bien de la chorale.*

12.4.3 Les degrés d'intensité

- **Supérieur** : *La championne a gagné très nettement.*
- **Moyen** : *Vous avez assez mangé ? Ma foi, moyennement.*
- **Inférieur** : *La concierge a nettoyé peu soigneusement les sonnettes.*

13. Les adjectifs numéraux

13.1 Définitions

Les nombres de 0 à l'infini sont des adjectifs numéraux. Ils servent:

- soit à dénombrer des signifiés dénombrables, c'est-à-dire à déterminer combien il y en a.
L'homme a trente-deux dents.
La vache a quatre estomacs: la panse, le bonnet, la caillette et le feuillet¹³.

Ces adjectifs s'appellent des **adjectifs numéraux cardinaux**.

- soit à exprimer le rang du signifié dans une liste ordonnée:
Mme Nympho s'est mariée quinze fois. Son cinquième mari était pilote de chasse.

On appelle ces adjectifs des **adjectifs numéraux ordinaux**.



On peut les employer aussi comme pronoms, précédés d'un article:

- *Le **premier** homme s'appela Adam. (adjectif)*
- *Cela fait déjà un certain temps qu'il y a des hommes sur la terre. Selon la bible, **le premier** s'appela Adam. (pronom, mis pour : homme)*

13.2 Les adjectifs numéraux cardinaux

Vous avez sûrement appris à l'école que la quantité de nombres était infinie. Cela veut dire que si je vous propose un nombre, vous pourrez toujours en trouver un qui soit plus grand, par exemple, en y ajoutant le nombre **un**.

Cela veut donc dire qu'il existe un nombre infini d'adjectifs numéraux. Mais pas de panique!

Dans la vie courante, nous pouvons nous limiter à quelques milliards. Si, un jour, votre compte bancaire dépasse le milliard de milliards, écrivez-moi! Je vous aiderai à dépenser la somme qui dépasse vos connaissances!

Pour nommer les nombres, il suffit de connaître quelques mots de base.

Vous savez, bien sûr, que du point de vue mathématique, les nombres se forment avec 10 signes de base, que l'on appelle des chiffres. Ce sont:

1	un [œ̃] / [ɛ̃]	2	deux [dø]	3	trois [tʁwa]	4	quatre [katʁ]	5	cinq [sɛ̃k]
6	six [sis]	7	sept [sɛt]	8	huit [ɥit]	9	neuf [nœf]	0	zéro [zɛʁo]

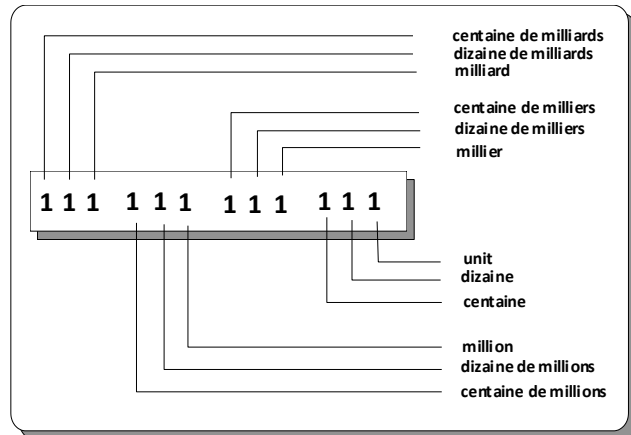
Avec ces chiffres, on peut former tous les nombres. Un chiffre n'est rien d'autre qu'un signe qui sert à former les nombres, comme une lettre est un signe servant à former les mots.

¹³ Je sais: cela ne vous servira pas à grand-chose de connaître ces noms, mais qui sait ?

Un nombre français, du moins dans le système décimal, se décompose de la manière ci-contre.

Celui-ci se lit:

cent onze milliards cent onze millions cent onze mille cent onze.



13.2.1.1 les unités

Elles sont identiques aux chiffres:

0	zéro	[zɛʁo]	4	quatre	[katʁ]	8	huit	[ɥit]
1	un	[œ̃]	5	cinq	[sɛ̃k]	9	neuf	[nœf]
2	deux	[dø]	6	six	[sis]			
3	trois	[tʁwa]	7	sept	[sɛt]			

Notons que certains nombres changent de prononciation selon les cas:

six se prononce:

- [sis] employé comme pronom, c'est-à-dire sans substantif:
six sont venus. [sis/sɔ̃vəny]
six ont repris du gâteau. [sis/ɔ̃vəʁviɔdygato]
- [siz] employé comme adjectif, placé devant une voyelle ou un h muet, lorsqu'on doit faire la liaison, celle-ci étant sonore [z]:
six adjectifs. [sizadzɛktif]
six hommes. [sizɔm]
- [si] employé comme adjectif devant consonne:
six maisons. [simɛzɔ̃]
si hauts-parleurs. [siɔʁavloɛv]

huit se prononce

- [ɥit] employé comme pronom dans tous les cas, et comme adjectif devant voyelle ou h muet.
huit sont venus. [ɥit/sɔ̃vəny]
huit ont repris du gâteau. [ɥit/ɔ̃vəʁviɔdygato]
huit adjectifs. [ɥitadzɛktif]
huit hommes. [ɥitɔm]
- [ɥi] employé comme adjectif devant consonne:
huit maisons. [ɥimɛzɔ̃]
hui hauts-parleurs. [ɥiɔʁavloɛv]

neuf se prononce

- [nœv] devant les mots **ans** et **hommes**
Il y a neuf ans qu'il est là. [iljɑnœvɑ̃ / kilɛlə]
Neuf hommes sont arrivés. [nœvɔm / sɔtɑvive]
- [nœf] dans les autres cas
neuf enfants [nœfɑ̃fɑ̃]
neuf années [nœfanɛ]
neuf livres [nœflivʁ]

13.2.1.2 les nombres de 10 à 19

10 dix [dis]	14 quatorze [katɔʁz]	18 dix-huit [dizujit]
11 onze [ɔ̃z]	15 quinze [kɛ̃z]	19 dix-neuf [diznœf]
12 douze [duz]	16 seize [sez]	
13 treize [tʁɛz]	17 dix-sept [disɛt]	

Notons que **dix** suit les mêmes règles que **six**:

il en a dix [dis]
dix enfants [dizɑ̃fɑ̃]
dix maisons [dimezɔ̃]

Il faudra rajouter à ces règles la prononciation de **dix-neuf** [diznœf]

13.2.1.3 les dizaines

ce sont:

20	vingt	[vɛ̃]	60	soixante	[swasɑ̃t]
30	trente	[tʁɑ̃t]	70	soixante-dix	[swasɑ̃tdis]
40	quarante	[kɑʁɑ̃t]	80	quatre-vingts	[katʁvɛ̃]
50	cinquante	[sɛ̃kɑ̃t]	90	quatre-vingt-dix	[katʁvɛ̃dis]

Il y a là encore des problèmes divers et variés. Voyons ces nombres par tranches.

13.2.1.4 de 20 à 69

13.2.1.4.1 Principe de formation

De 20 à 69, il faut:

ajouter **et** devant **un**:

21 *vingt et un* 51 *cinquante et un*
 31 *trente et un* 61 *soixante et un*
 41 *quarante et un*

pour les autres unités, on met un trait d'union entre les dizaines et les unités:

22 *vingt-deux*
 33 *trente-trois*
 44 *quarante-quatre*
 etc...

13.2.1.4.2 Problèmes de prononciation

Il y a un problème de prononciation qui touche la prononciation des dizaines.

→ Les dizaines, à part vingt, ont une terminaison en **-te**, qui se prononce donc [t].

Il faut prononcer ce [-t] dans tous les cas, que l'unité suivante commence par une voyelle ou non. On aura ainsi:

32	<i>trente-deux</i>	[tʁɑ̃t-dø]	45	<i>quarante-cinq</i>	[kɑʁɑ̃t-sɛ̃k]
33	<i>trente-trois</i>	[tʁɑ̃t-tʁwa]	56	<i>cinquante-six</i>	[sɛ̃kɑ̃t-sis]
38	<i>trente-huit</i>	[tʁɑ̃t-ujit]	69	<i>soixante-neuf</i>	[swasɑ̃t-nœf]

→ Ceci est aussi valable pour vingt devant une unité:

20	<i>vingt</i>	[v]	22	<i>vingt-deux</i>	[vɛ̃t-dø]
21	<i>vingt et un</i>	[vɛ̃teœ̃]	23	<i>vingt-trois</i>	[vɛ̃t-tʁwa]

13.2.1.5 de 70 à 99

En France, les Normands (anciens Vikings) ont importé, en s'installant en Normandie en 911, leur système à base 20, sans doute parce qu'ils comptaient sur les doigts des mains et des pieds (alors que les Romains, qui comptaient sur les doigts des mains, avaient un système à base 10) qui leur faisait dire:

20	<i>vingt</i>	60	trois-vingts
30	<i>vingt-dix</i>	70	trois-vingt-dix
40	<i>deux-vingts</i>	80	quatre-vingts
50	<i>deux-vingt-dix</i>	90	quatre-vingt-dix

Ainsi, on trouve à Paris un hôpital nommé **Hôpital des Quinze-vingts**, construit au Moyen-âge, et qui comportait alors **300** lits (quinze-vingts).

Ce système a perdu du terrain, et il n'en reste plus que:

70	<i>soixante-dix</i> *)	80	<i>quatre-vingts</i>	90	<i>quatre-vingt-dix</i>
----	------------------------	----	----------------------	----	-------------------------

*) 70 à moitié seulement, puisque **soixante** aurait dû se dire trois-vingts...

Si vous allez en Suisse, où les Normands n'ont jamais mis les pieds, vous entendrez dire:

70	<i>septante</i>
80	<i>octante</i> (huitante dans certains endroits, à en croire ma collègue suisse Maya)
90	<i>nonante</i>

13.2.1.5.1 Problèmes de formation

Entre -dix et -vingt, on se sert du système de dix à dix-neuf:

□ **soixante-dix:**

70	<i>soixante-dix</i>	[swasãtdis]
71	<i>soixante et onze</i>	[swasãteõz]
72	<i>soixante-douze</i>	[swasãt-duz]
73	<i>soixante-treize</i>	[swasãt-tʁɛz]
74	<i>soixante-quatorze</i>	[swasãt-katɔʁz]

75	<i>soixante-quinze</i>	[swasãt-kêz]
76	<i>soixante-seize</i>	[swasãt-sɛz]
77	<i>soixante-dix-sept</i>	[swasãt-disɛt]
78	<i>soixante-dix-huit</i>	[swasãt-dizɥit]
79	<i>soixante-dix-neuf</i>	[swasãt-diznœf]

□ **quatre-vingt-dix:**

90	<i>quatre-vingt-dix *</i>	[katʁɔ̃vɛ̃dis]
91	<i>quatre-vingt-onze</i>	[katʁɔ̃vɛ̃dɔ̃z]
92	<i>quatre-vingt-douze</i>	[katʁɔ̃vɛ̃duz]
93	<i>quatre-vingt-treize</i>	[katʁɔ̃vɛ̃tʁɛz]
94	<i>quatre-vingt-quatorze</i>	[katʁɔ̃vɛ̃katɔʁz]
95	<i>quatre-vingt-quinze</i>	[katʁɔ̃vɛ̃kêz]
96	<i>quatre-vingt-seize</i>	[katʁɔ̃vɛ̃sɛz]
97	<i>quatre-vingt-dix-sept</i>	[katʁɔ̃vɛ̃disɛt]
98	<i>quatre-vingt-dix-huit</i>	[katʁɔ̃vɛ̃dizɥit]
99	<i>quatre-vingt-dix-neuf</i>	[katʁɔ̃vɛ̃diznœf]

) Notez l'absence de **et**

□ Pour la série des **quatre-vingts**, on aura:

80	<i>quatre-vingts*</i>	[katʁɔ̃vɛ̃]
81	<i>quatre-vingt-un</i>	[katʁɔ̃vɛ̃œ̃]
82	<i>quatre-vingt-deux</i>	[katʁɔ̃vɛ̃dø]
83	<i>quatre-vingt-trois</i>	[katʁɔ̃vɛ̃tʁwa]
84	<i>quatre-vingt-quatre</i>	[katʁɔ̃vɛ̃katʁ]
85	<i>quatre-vingt-cinq</i>	[katʁɔ̃vɛ̃sɛ̃k]
86	<i>quatre-vingt-six</i>	[katʁɔ̃vɛ̃sis]
87	<i>quatre-vingt-sept</i>	[katʁɔ̃vɛ̃sɛt]
88	<i>quatre-vingt-huit</i>	[katʁɔ̃vɛ̃ɥit]
89	<i>quatre-vingt-neuf</i>	[katʁɔ̃vɛ̃nœf]

) Notez l'absence de **et**

13.2.1.5.2 Problèmes de prononciation

La prononciation de ces nombres est comparable aux nombres de **un** à **dix-neuf**. Le seul problème est constitué par le mot **vingt** dans les nombres de 81 à 99.

Alors que, de 21 à 29, on prononce le [t] de **vingt**, on ne le prononce pas du tout de 80 à 99, même pas lorsqu'il se trouve devant une voyelle, comme dans 81 et 91 :

quatre-vingt-un [katʁɑ̃vɛ̃ɑ̃]
quatre-vingt-onze [katʁɑ̃vɛ̃ɑ̃z]

13.2.1.5.3 Problèmes d'accord

Sauf quand il s'agit d'un numéro, le mot **vingt** prend un **-s** lorsqu'il y a plusieurs fois **vingt**:

vingt: pas d'**s**, puisqu'il n'y a qu'une seule fois **vingt**.
quatre-vingts: **s** puisqu'il y a plusieurs fois **vingt**.

Lorsqu'un nombre entier suit vingt, le **s** disparaît:

80: *quatre-vingts* 81: *quatre-vingt-deux* 90: *quatre-vingt-dix*

Bien sûr, dans 80,5, le mot **vingt** est placé devant le mot **virgule**, et non pas devant un nombre. Il faudra donc mettre un **s** à **vingt**.



80,5: **quatre-vingts virgule cinq**.



Vous qui voulez tout savoir, sachez que lorsque le nombre pour lequel on met un **s** à **vingt** est employé pour indiquer un **numéro**, et non **pas une quantité**, on ne met plus d' **s**.

→ un livre de **quatre-vingts** pages.

Il s'agit d'une quantité, puisque ce livre a **80** pages.

→ Regardez à la page **quatre-vingt**.

Il s'agit ici d'un numéro, la *page numéro 80*. Donc, nous ne parlons que d'**une seule page**, celle qui porte le *numéro quatre-vingt*.

Les années 80 (*quatre-vingt*), celles qui vont de 80 à 89

13.2.1.6 Les centaines

13.2.1.6.1 Formation

Les centaines se forment avec les nombres définis plus haut, de 1 à 99, que l'on fait précéder du nombre des centaines.

ex: 200 *deux cents*
 201 *deux cent un*
 220 *deux cent vingt*
 226 *deux cent vingt-six*

Notez bien qu'il n'y a pas de trait d'union, ni de conjonction **et**, entre les centaines et les dizaines.

13.2.1.6.2 Problèmes de prononciation

On ne fait jamais de liaison avec le **t** de cent et le nombre qui suit:

cent un [sãœ]
cent onze [sãðz]

En revanche, on fera la liaison entre cent et le substantif qui suit, si celui-ci commence par une voyelle ou un h muet:

cent hommes [sãtãm]

13.2.1.6.3 Problèmes d'accord

- Le nombre **cent** suit les mêmes règles d'accord que le nombre **vingt**.

On met un **s** à cent lorsqu'il y a plusieurs fois cent:

200 *deux cents* (deux fois cent)
 1100 *mille cent* (une fois mille plus une fois cent)
 mais *onze cents* (onze fois cent)

- L'accord ne se fait plus lorsque cent est placé devant un autre nombre entier:

201 *deux cent un* (cent devant un)

- L'accord ne se fait pas lorsque cent fait partie d'un nombre employé comme numéro:

page 200 *page deux cent* (numéro 200)

13.2.1.7 les milliers

Les milliers se forment à partir des nombres définis plus haut, en combinaison avec le mot **mille**:

1995 *mille neuf cent quatre-vingt-quinze*.
 2013 *deux mille treize*

Vous noterez que, comme pour **cent**, on n'emploie ni **trait d'union** ni **et** entre mille et les nombres qui suivent.

13.2.1.7.1 Problèmes d'accord

Le mot *mille* est déjà un pluriel. C'est le pluriel de *mil*, qui n'est plus guère employé que dans les papiers officiels, tels que les bulletins de naissance ou les actes de notaires. Dans les papiers officiels, on trouvera donc:

Le huit juin mil neuf cent quarante-sept est né à Paris (XVe) Christian Meunier, de sexe masculin, ...

La plupart des Français ne connaissant pas l'existence de *mil*, de sorte que l'on peut considérer que la forme *mille* s'emploie à présent **aussi bien au singulier qu'au pluriel**.

Il ne faudra donc jamais mettre de **s** à *mille*, puisque ce nombre est déjà au pluriel!

D'ailleurs, à partir de l'an 2000 (deux mille), *mil* ne sera plus employé, puisqu'il est singulier.

Mais si vous avez envie d'écrire *mil* sur un chèque, et à condition que vous restiez au singulier, rien ni personne ne pourra vous empêcher d'écrire:

1900 € *mil neuf cents euros*.

Mais vous pourrez aussi bien écrire, comme presque tout le monde:

1900 € *mille neuf cents euros*.

13.2.1.8 Les millions et milliards

Venons-en aux nombres les plus fascinants: les millions et les milliards.

Ces nombres sont intéressants du fait du grand nombre de zéros qui les accompagnent. Mais il faut savoir aussi qu'ils s'expriment au moyen de substantifs.

On dira donc: *le million* ⇒ 1 000 000
le milliard ⇒ 1 000 000 000

Vous comprendrez sans peine que ces mots, qui sont des substantifs, doivent prendre un **s** lorsqu'ils sont mis au pluriel:

1 000 000	un million
1 000 000 000	un milliard
3 000 000	trois millions
4 000 000 000	quatre milliards
3 000 400	trois millions quatre cents
3 000 401	trois millions quatre cent un
4 000 000 001	quatre milliards un

13.2.2 Formation des adjectifs numéraux ordinaux

A part *un*, qui donne *premier*, la formation des adjectifs numéraux ordinaux est facile. Il suffit de procéder comme suit:

→ pour les nombres qui se terminent par **e**:

enlever la terminaison **e**. *quatre* → -e → *quatr-*
 ajouter alors la terminaison **ième** *quatr-* + *ième* → *quatrième*

onze → *la / le onzième* *les onzièmes*
douze → *la / le douzième* *les douzièmes*
soixante et onze → *la / le soixante et onzième* *les soixante et onzièmes*

→ pour les nombres qui se terminent par une consonne:

○ Si cette consonne est **q** :

ajouter **u** suivi de la terminaison **ième**.
cinq → *cinq* + *u* + *ième* → *cinquième*

Ceci ne vous surprendra pas, puisqu'on écrit toujours **qu** devant une voyelle.

○ Si cette consonne est **f** :

enlever **f** *neuf* → -f → *neu-*
 ajouter **v** + **ième** *neu* → +v + *ième* → *neuvième*

Ceci ne devrait pas vous surprendre non plus: la consonne finale sourde **f** de la forme masculine se transformant en sonore à la forme féminine:

sauf → *sauve*
neuf → *neuve*

○ Pour toutes les autres consonnes: ajouter la terminaison **ième** :

trois → *la/le troisième* *les troisièmes*
cinq → *la/le cinquième* *les cinquièmes*
vingt → *la/le vingtième* *les vingtièmes*
vingt et un → *la/le vingt et unième* *les vingt et unièmes*
quatre-vingt-un → *la/le quatre-vingt-unième* *les quatre-vingt-unièmes*
cent → *la/le centième* *les centièmes*
million → *la/le millionième* *les millionnières*

→ « Et pour zéro? » allez-vous me dire.

Eh bien il n'y a pas d'adjectif numéral ordinal pour zéro. En cas de besoin, dites *numéro zéro*, tout simplement.

Il existe, pour le nombre *deux*, deux possibilités: *deuxième* et *second*.

Le mot *second* est normalement réservé aux cas où il n'y a pas (ou qu'il n'y a plus) de troisième.

Ainsi, dans une maison où il y a deux étages, on habite au *second*, alors que dans une maison à trois étages, ou plus, on habite au *deuxième*.

Il nous faut pourtant ajouter que peu de gens font la différence entre ces deux mots, et que la plupart emploient indifféremment l'un ou l'autre.

ATTENTION:

Pour les composés de *deux*: par exemple, *vingt-deux* ou *cent deux*, il n'existe, bien sûr, que la solution en *-ième*. Mais ça, vous vous en doutiez, je suppose.

13.2.2.1 Abréviation des adjectifs numéraux ordinaux

Quand vous écrivez ces nombres en chiffres, écrivez:

premier → $1^{er}/1^{ère}$ (pour les rois: 1er, en chiffres romains)

deuxième → 2^{e}

et pour tous les autres nombres, faites comme pour deuxième:

vingt et unième → 21^{e}

13.2.3 Problèmes d'emploi



On emploie, bien sûr, les ordinaux pour préciser le rang du substantif dans un classement.

Mais il y a des cas où l'on emploie **l'ordinal pour le premier**, et **le cardinal pour tous les autres**:

→ dans les dates:

le premier janvier

le deux janvier, le trois janvier, le vingt et un janvier etc.

→ pour les rois, empereurs ou papes (en chiffres romains):

Charles 1er, Napoléon 1er, François 1er (*premier*)

Charles III (*trois*), Napoléon III (*trois*), Pie VII (*sept*), Benoît XVI (*seize*)

→ pour les articles de lois:

l'article 1^{er} (*premier*)

l'article 16 (*seize*)

13.3 Nombres et calculs

Il existe des cas où l'on se sert d'autres nombres, formés souvent à partir des précédents.

13.3.1 Les fractions

$\frac{2}{3}$

: Une fraction est un nombre composé, en haut, d'un numérateur, et en bas, d'un dénominateur. C'est une division déguisée:

Ici, le numérateur est 2, et le dénominateur est 3 : *deux tiers*.



« **Comment lit-on une telle fraction ?** » allez vous me dire. Par exemple : 12/8

12 : le **numérateur** se lit comme un adjectif numéral cardinal: *douze*.

8 : le **dénominateur** se lit comme un adjectif numéral ordinal: *huitième*.

On lira donc: douze huitièmes (ou trois demis).

Cela est aussi valable pour les échelles de cartes:

une carte au 1/25 000: → une carte au un vingt-cinq millième

Lorsque le dénominateur est *deux*, *trois* ou *quatre*, on lit:

3/2 *trois demis*

5/3 *cinq tiers*

1/4 *un quart*

Quant au dénominateur 1, n'en parlons pas, sinon, nous allons fâcher les mathématiciens! En effet, 12/1 = 12.



On peut aussi se contenter de décrire la fraction : *douze sur huit*, *trois sur deux*, *cinq sur trois*, *un sur quatre*.

13.3.2 Les pourcentages et formes équivalentes

On a souvent besoin de dire qu'une partie des gens fait quelque chose, alors qu'une autre partie ne le fait pas. On se sert alors des pourcentages.

Par exemple, dans une famille de dix personnes, 3 fument, alors que 7 ne fument pas. On pourra dire:

→ **en utilisant des fractions:**

Trois dixièmes de la famille fument, alors que sept dixièmes ne fument pas.

○ ou encore:

Trois (personnes) sur dix fument, alors que sept sur dix ne fument pas.

→ **en utilisant les pourcentages:**

Trente pour cent (30%) fument, alors que soixante-dix pour cent (70%) ne fument pas.

○ Quelquefois, on trouve, dans des statistiques:

254 °/oo des Français dorment tout nus.

Ceci se lira: *deux cent cinquante-quatre pour mille* des Français.

○ Bien sûr, on pourrait dire:

25,4% des Français dorment tout nus.

Ceci se lira: *vingt-cinq virgule quatre pour cent* des Français.

13.3.3 Les nombres imprécis

Il y a des cas où il est difficile de dénombrer de façon précise les éléments que l'on veut compter. Cela vaut pour les quantités en général, mais aussi pour les âges.

13.3.3.1 Les quantités

Par exemple, lorsqu'il y a une manifestation, la police compte les manifestants qui défilent dans la rue. Comme il n'est pas question de les compter un par un, on donnera un nombre imprécis, qui donne une idée de la quantité. La police dira:

Cette manifestation a rassemblé un millier de manifestants.

Un millier, cela veut dire: environ 1000.

Je vous propose un tableau contenant un certain nombre de mots de ce genre:

en chiffres	nombre précis	nombre imprécis
8	huit	une huitaine
10	dix	une dizaine
12	douze	une douzaine
15	quinze	une quinzaine
20	vingt	une vingtaine
30	trente	une trentaine
40	quarante	une quarantaine
50	cinquante	une cinquantaine
60	soixante	une soixantaine
100	cent	une centaine
1 000	mille	un millier
1 000 000	un million	un million
1 000 000 000	un milliard	un milliard

En cas de besoin, vous pourrez couper les douzaines, les milliers, les millions et les milliards:

6	<i>une demi-douzaine</i>
500	<i>un demi-millier</i>
500 000	<i>un demi-million</i>
500 000 000	<i>un demi-milliard</i>

Vous pourrez aussi utiliser des multiples de tous ces nombres:

cinq dizaines, trois douzaines, huit centaines

Notez que les grands nombres (million, milliard) peuvent aussi bien être employés comme nombre précis que comme nombre imprécis.

précis: Sur un chèque: *1 000 000 de francs* (somme précise, pas un cent de plus)
 imprécis: *La France compte 64 millions d'habitants (environ)*

13.3.3.2 les âges

Si l'on veut parler de l'âge de quelqu'un, on peut employer les mots dont nous venons de parler:

M. Dupont a une quarantaine d'années.

A partir de trente ans, on qualifie la personne au moyen d'un adjectif:

Les politiciens quadragénaires veulent prendre le pouvoir.

Cet adjectif peut aussi être employé comme substantif:

Les quadragénaires sont souvent très actifs.

Voici un tableau des mots qualifiant les personnes selon leur âge:

un / une	a
trentenaire	un âge de 30 à 39 ans
quadragénaire	un âge de 40 à 49 ans
quinquagénaire	un âge de 50 à 59 ans
sexagénaire	un âge de 60 à 69 ans
septuagénaire	un âge de 70 à 79 ans
octogénaire	un âge de 80 à 89 ans
nonagénaire	un âge de 90 à 99 ans
centenaire	cent ans ou plus

Au delà de **centenaire**, il n'y a plus de qualificatif en français, pas même pour Mathusalem, mort, selon la bible, à 969 ans.

13.4 Pour ceux qui veulent en savoir plus

13.4.1 les nombres de 1100 à 1999

Comme c'est le cas dans d'autres langues, il y a deux façons d'exprimer les nombres de 1100 à 1999. On peut les lire en centaines ou en millier:

1 100 *mille cent* (pas d'**s**, puisqu'il n'y a qu'une seule fois cent)
onze cents (**s** puisqu'il y a onze fois cent)

1 947 *mille neuf cent quarante-sept* (pas d'**s** à cent, puisqu'un nombre entier suit le mot cent)
dix-neuf cent quarante-sept (pas d'**s** à cent, puisqu'un nombre entier suit le mot cent)

Mais à partir de 2 000, il faut compter en milliers:

2 001 *deux mille un* (pas d'**s** à mille, qui est déjà un pluriel, celui de *mil* !)

13.4.2 quelques termes utiles

Voici quelques emplois de nombres et la façon de les lire. Il y a quelquefois plusieurs façons de lire ces nombres, mais nous préférons vous en proposer une qui fonctionne bien.

1 + 2 = 3 *un plus [plys] deux égale trois*
5 - 2 = 3 *cinq moins deux égale trois*
8 x 3 = 24 *huit fois trois égale vingt-quatre / huit multiplié par trois égale vingt-quatre*
32 : 4 = 8 *trente-deux divisé par quatre égale huit*

3,12 *trois virgule 12*
3,1416 *trois (virgule) quatorze cent seize*. C'est bien sûr le nombre π [pi]



racine carrée de trois



racine cubique de trois

10² *dix au carré*
12³ *douze au cube / douze puissance trois*
12⁵ *douze puissance cinq*
5! *factorielle 5 (égale 5 x 4 x 3 x 2 x 1)*

13.4.3 quelques expressions contenant des nombres

Voici enfin quelques expressions contenant des nombres, et qui pourront vous être utiles. Attention de bien employer le nombre qu'il contient, et non pas un autre!

→ *Jamais deux sans trois*

Se dit une fois que deux choses vous sont déjà arrivées, lorsque la troisième arrive. Par exemple, je rencontre une personne, alors que j'en ai déjà rencontré deux.

→ *Un (bon) "tiens" vaut mieux que deux "tu l'auras":*

Il faut se contenter de ce que l'on a.

- *Vingt-deux!*
C'est ce que certaines personnes crient lorsque la police arrive, en ajoutant « Voilà les flics ! ». Cela veut dire: « Attention! »
- *C'est simple -omme deux et deux font quatre:*
C'est très facile.
- *Il n'y a pas trente six solutions!*
Ce n'est pas la peine de réfléchir très longtemps, le nombre de solutions étant très réduit.
- *Il s'est mis sur son trente et un*
Il s'est habillé très chic.
- *Quinze pour moi !*
Dans un jeu idiot portant ce nom, on crie « 15 pour moi ! », et on se compte 15 points de plus, lorsque l'on rencontre un barbu dans la rue. Petit détail piquant : il faut que le barbu vous entende crier. Eh oui, c'est un jeu idiot.
- *Ils ont construit cette maison à la six-quatre-deux*
Faire quelque chose à la six-quatre-deux, c'est faire quelque chose très vite, sans soin.

14. Le nom

14.1 Définition

14.1.1 Le nom est un lexème.

Le nom est un lexème. C'est un **signifiant** se référant à un **signifié** qui peut être un animé, un non-animé, concret ou abstrait.

- *Femme* renvoie à un signifié animé, humain, de sexe féminin.
- *Chien* renvoie à un signifié animé, animal qui aboie en remuant la queue.
- *Liberté* renvoie à un signifié abstrait, le premier mot de la devise de la France
- *Désiré Landru* renvoie à un signifié animé, individu ayant assassiné plusieurs femmes avant de brûler leur corps dans sa cuisinière.

14.1.2 Il y a plusieurs catégories de noms.

Pour rester simple, disons qu'il y a deux sortes de noms :

- **Les noms propres**, qui se réfèrent à un individu particulier, ou une zone géographique en donnant le nom : *Jean Jaurès, Paul, la France, Marseille, le Rhône*.
- **Les noms communs**, qui se réfèrent à un signifiant en règle générale : *infirmière, chat, table, linguistique*.

On pourrait subdiviser ces catégories en sous-catégories plus précises, mais là n'est pas notre propos. Ce qui nous intéresse, c'est de connaître leurs caractéristiques, de savoir comment ils se comportent, et comment on les utilise.

14.2 Caractéristiques des noms

Les noms se caractérisent par une personne, un genre et un nombre qui influence leur environnement

14.2.1 Personne, genre, nombre

Les noms sont évidemment à la 3^e personne du singulier ou du pluriel.

De plus, ils ont un genre (masculin, féminin) et un nombre (singulier ou pluriel).

14.2.1.1 Le genre

14.2.1.1.1 Masculin, féminin

La langue française connaît deux genres : le **masculin**, et le **féminin**.

Certains auteurs parlent de **neutre**. Ils ont tort.

→ L'allemand, par exemple, possède un neutre qui s'insère dans un système. Il a son propre article défini (*das*, masculin : *der*, féminin : *die*), son propre pronom personnel (*es*, masculin : *er*, féminin : *sie*), sa propre déclinaison etc.

→ Le français, lui, ne connaît rien de tout cela. Il y a bien quelques adverbes sans genre, comme *rien* ou *quelque chose*. Voyons cela de plus près

14.2.1.1.2 Il existe des mots sans genre ni nombre



Vous pensez à une chose. Si vous voulez en parler, vous pourrez dire :

Il y a une chose à laquelle je pense...

Vous pouvez employer le pronom relatif *laquelle*, puisque son antécédent est féminin, singulier.



En revanche, si vous employez l'adverbe *quelque chose*, vous aurez des problèmes. En effet, le mot *quelque chose* n'a pas de signifié précis. Il n'est ni **masculin**, ni féminin. Vous ne pouvez pas dire :

* *Il y a quelque chose à laquelle je pense*, sous prétexte que le *quelque chose* contient le mot *chose*. Ici, *chose* n'est pas le nom *la chose*. Il fait partie de l'adverbe *quelque chose*. L'antécédent *quelque chose* n'est pas féminin.

Mais vous ne pourrez pas non plus dire :

* *Il y a quelque chose auquel je pense*, puisque ce mot n'est pas masculin non plus.

Alors, s'il n'est pas masculin, ni féminin, de quel genre est-il ?

Eh bien d'aucun. Et surtout pas neutre.

Heureusement, il y a un pronom relatif passe-partout, qui n'est ni masculin ni féminin : **quoi**.

On dira donc :

Il y a quelque chose à quoi je pense.

Il n'y a rien à quoi je tiens plus qu'à ma liberté.

La liberté, c'est ce à quoi je tiens le plus.

Règle

Lorsque l'on a un pronom relatif précédé d'une préposition, se référant à un antécédent sans genre ni nombre, tel que *ce, quelque chose ou rien*, on emploie le pronom relatif **quoi.**

Il faut donc accepter qu'il existe des mots de genre masculin, d'autres de genre féminin, et d'autres qui n'ont pas de genre ni de nombre.

14.2.1.1.3 Ne pas confondre genre et sexe

→ On a quelquefois tendance à confondre **sexe** et **genre**.

Le **sexe** est une caractéristique **biologique**. Les femmes sont de sexe féminin, les hommes de sexe masculin. Le sexe et le genre se confondent ici : *un homme, une femme, une étrangère, un étranger, une boulangère, un boulanger*.

→ Pourtant, il existe des **signifiés dont le genre est l'inverse du sexe**.

Par exemple, *un docteur, un professeur, un vainqueur* peuvent être de sexe féminin, alors que le genre est masculin.

En revanche, *une recrue, une sentinelle, une victime, une crapule ou une canaille* sont le plus souvent de sexe masculin, alors que le genre est féminin.

→ Les choses se compliquent lorsque l'on parle des animaux en tant qu'espèces.

Un homme (homo sapiens) peut très bien être une femme. *Un chat*, vu de loin, peut se révéler être une chatte, vu de près. Si on compare le français et l'allemand, on aura, comme termes génériques, par exemple :

- *Le chat* (m), *die Katze* (f)
- *Le canard* (m), *die Ente* (f)
- *La grenouille* (f), *der Frosch* (m)
- *Le crapaud* (m), *die Kröte* (f)
- *Le serpent* (m), *die Schlange* (f)

Bien entendu, si l'on doit préciser le sexe de l'animal, il existe un terme plus précis : *der Kater* pour le « Katze » mâle, *la chatte* pour le chat femelle.

Ainsi, la princesse qui embrasse le crapaud embrasse un être féminin en français, mais masculin en allemand. On ne sait pas si elle s'en rend compte...

Quant à notre mère Ève, elle a été tentée par un animal masculin en français, féminin en allemand. Je vous laisse en tirer vous-même les conclusions.

Enfin, lorsqu'il s'agit de **non-animés**, il n'y a plus de sexe, il ne reste plus que le genre. Peu importe que la *table*, la *chaise*, la *cuiller*, la *casserole* soient de **genre féminin en français**, alors qu'elles sont de **genre masculin en allemand**.

14.2.1.1.4 Les noms masculins classés selon leur terminaison

Voici une liste de terminaisons masculines avec des exceptions

terminaison	phonétique	exemple : un	exceptions : une
-age	[aʒ]	sage, paysage	cage, image, nage, page, plage, rage
-ai	[ε]	balai, délai, minerai	
-ail	[aʝ]	bail, travail, rail	
-an	[ɑ̃]	an, élan	
-at	[a]	débat, renégat	
-b	[b]	club, toubib	pub
-c	[k] ou []	troc, cric, croc	
-d	[]	accord, retard	
-é	[e]	député, été, envoyé	amitié, santé (mot abstrait en -té)
-eau	[o]	château, râteau, pipeau	eau
-ède	[ɛd]	remède	pinède
-ège	[ɛʒ]	cortège, manège, piège, siège	
-eil	[ɛj]	orteil, sommeil	
-ème	[ɛm]	système, problème	
-er	[e]	boucher, boulanger, meunier	cuiller, mer [-ɛʁ]
-ès	[ɛ]	décès, procès	
-et	[ɛ]	bonnet, secret, sujet	
-euil	[œj]	orgueil, recueil	
-g	[g]	grog, bug	
-i	[i]	ami, bistouri	fourmi
-in	[ɛ̃]	coquin, malin	
-ing	[ɪŋ]	camping, jogging	
-isme	[ɪsm]	socialisme, communisme	
-k	[k]	kayak, souk	
-l	[l]	bol, cil, ciel, col, mil	
-lon	[lɔ̃]	boulon, melon	
-m	[m]	maximum, intérim	faim
-ment	[mɑ̃]	lavement, roulement	jument
-mme	[m]	gramme, homme, programme	pomme, femme, flamme,
-non	[nɔ̃]	tenon	
-o	[o]	adagio, coco	météo, dactylo, dynamo, moto, sténo
-oi	[wa]	roi, désarroi, émoi	foi, loi, paroi
-oir	[wa]	devoir, loir, manoir, soir	
-ome / ôme	[om]	fibrome, brome, fantôme, dôme	tome (de Savoie)
on	[ɔ̃]	bouton, mouton, pion	
-ou	[u]	chou, pou, trou, verrou	
-r	[ʁ]	char, car	
-ron	[ʁɔ̃]	chaperon	
-rre	[ʁ]	verre, parterre	barre, guerre, pierre, serre, terre
-sme	[sm]	charisme, prisme, anachronisme	
-t	[t]	benêt, fat, sot	dent, forêt, nuit
-taire	[tɛʁ]	notaire	
-ton	[tɔ̃]	chaton, maton	
-tre	[tʁ]	cotre, mètre, prêtre, traître	fenêtre, huître, vitre, montre, lettre
-u	[y]	cocu	vertu
-us	[ys] / [y]	bus, obus	

14.2.1.1.5 Les noms féminins classés selon leur terminaison

Voici maintenant une liste de noms féminins classés selon leur terminaison

terminaison	phonétique	exemple : une ...	exceptions : un ...
-ace	[as]	carapace, menace, préface, rosace	espace, rapace
-ade	[ad]	orangeade, promenade	grade, jade, stade
-aie	[ε]	monnaie, raie, haie	
-aine	[εn]	chaîne, haine, vingtaine	domaine
-aison	[ezō]	liaison, raison, saison	
-ance	[ās]	chance, séance, tendance	
-anse	[ās]	danse, panse	
-èche	[εf]	crèche, dèche, flèche, mèche	
-ée	[e]	bouchée, cuillerée (contenu d'un récipient)	
-eine	[εn]	peine, reine	
-ence	[ās]	essence, existence, providence	silence
-ense	[ās]	défense, dépense, offense	suspense
-èque	[εk]	bibliothèque, obsèques, pastèque	chèque
-èse	[εz]	exégèse, thèse	diocèse
-euse	[øz]	berceuse, pondeuse, tondeuse	
-ève	[εv]	crève, fève, grève, sève	
-ffe	[f]	étouffe, touffe	
-ie	[i]	curie, lubie	incendie, génie, foie
-ière	[jεɪ]	couturière, prière, rivière	cimetière, derrière
-ille	[l] / [ij]	famille, ville,	
-ine	[in]	cousine, limousine,	magazine, platine
-ise	[iz]	bise, mise, prise, surprise	
-nne	[n]	baronne, bonne, donne,	renne
-oine	[wan]	avoine, pivoine	moine, patrimoine
-ppe	[p]	échope, grappe	
-sion	[zjō]	confusion, diffusion, évasion	
-tion *	[sjō]	émotion, locomotion	bastion
-sse	[s]	crasse, liesse, sagesse	carrosse, colosse, molosse, narcisse
-tte	[t]	crevette, dette, recette	squelette
-té *	[te]	bonté, fraternité, égalité, liberté	
-tié *	[tje]	amitié, santé	
-tude	[tyd]	altitude, inquiétude, quiétude	
-ure	[yɪ]	coupure, éraflure, sciure, soudure	augure, murmure, parjure, chlorure, bromure etc.

* abstraits

Vous pouvez lire et relire ces listes, voir quels mots vous connaissez déjà.

Mais en fin de compte, il vaut mieux apprendre le genre avec le mot, et inscrire dans son carnet de vocabulaire les deux, avec mention du pluriel s'il est particulier.

14.2.1.2 Le nombre

Le nombre devrait nous donner moins de mal que le genre.

Pourtant, il y a des signifiants qui se réfèrent à des signifiés dénombrables, d'autres à des signifiés non dénombrables.

On a tendance à penser que le singulier correspond à l'unité (*une table, un chien*), et le pluriel à plus d'un (*deux tables, trois chiens*).

Or, le singulier peut aussi désigner un signifiant **non dénombrable**, par exemple, *le lait, l'eau, l'air, la fraternité*. Dans ce cas, le singulier est le seul nombre possible, puisque, comme on ne peut pas compter, on ne peut pas employer le pluriel.

Ainsi, le singulier est le nombre par défaut.



Pour plus de détails, vous pouvez lire l'unité sur l'article.

14.2.1.3 L'accord du genre et du nombre

Le -om lui-même est porteur de son genre. Seul le nombre influe sur le nom.

→ En général, il suffit d'ajouter un **s**.

Chat → *chats*

→ Lorsque le nom se termine par **-al**, le pluriel est en **-aux**

Journal → *journaux*

sauf *Aval, bal, cal, carnaval, cérémonial, chacal, corral, emmenthal, festival, futsal, gavia, graal, narval, pal, récital, régat, rital, rorqual, stal...* dont le pluriel est en **-als**.

→ Lorsque le nom se termine par **-au / -eau**, le pluriel est en **-aux / -eaux**

un râteau → *des râteaux*

une eau → *des eaux*

→ Lorsque le nom se termine par **-œu / -eu**, le pluriel est en **-x**

un vœu → *des vœux*

sauf *bleu, pneu, émeu, lieu (poisson)*, qui prennent un **-s** au pluriel.

un pneu → *des pneus* / *un émeu australien* → *des émeus australiens*

→ Lorsqu'il se termine par **-ail**, le pluriel est **-ails**

un éventail → *des éventails*, *un chandail* → *des chandails*

sauf pour les noms : *aspirail, bail, corail, émail, fermail, gemmail, soupirail, travail, vantail, ventail, vitrail*, dont le pluriel est en **-aux**.

bail → *baux*,

travail → *travaux*

Variante : *ail* → *aulx*

→ Sept mots en **-ou** font leur pluriel en **-oux** :

Le bijou, le caillou, le chou, le genou, le hibou, le joujou, le pou.

Les bijoux, les cailloux, les choux, les genoux, les hiboux, les joujoux, les poux.

→ Les noms **œil, aïeul** et **ciel** ont deux versions :

■ **œil**: *les yeux* est le pluriel de *œil*, l'organe de la vue.

Tu as de beaux yeux, tu sais ? (Jean Gabin à Michèle Morgan)

Pour les autres qui portent le même nom, c'est **œils**

œil-de-bœuf (une fenêtre ronde), *œil-de-chat* (variété de quartz), *œil-de-faisan* (plante à fleur rouges ou jaunes), *œil-de-paon* (plante herbacée), *œil-de-perdrix* (durillon sur un orteil), *œil-de-pie* (trou dans une voile).

Ce bâtiment est orné de plusieurs *œils-de-bœuf*.

■ **ciel**: les ciels / poétique: les cieux (la voûte céleste)

Il est parti pour des cieux plus cléments.

■ **aïeul** pluriel

les aïeuls (grands-parents)

les aïeux : tous les ancêtres.

■ Les noms **cerf, bœuf, œuf, os, mœurs** ont pour pluriel **cerfs, bœufs, œufs, os, mœurs**. En outre, au pluriel, la consonne finale, **f**, ou **s** ne se prononce pas. C'est ainsi que l'on remarque, à l'oral, si c'est un singulier (consonne prononcée) ou un pluriel (consonne muette)

ex: *un bœuf* [bœf] → *des bœufs* [bø]

un os [ɔs] → *des os* [ɔ]

un cerf [sɛʁf] → *des cerfs* [sɛʁ]

→ Les noms qui se terminent par **s, z** ou **x** sont **invariables**, car on ne peut pas leur ajouter de s :
Le gaz → *les gaz*, *le pas* → *les pas*, *un doux* → *des doux*

→ Certains noms d'origine étrangère ont gardé les règles de leur langue.

Venus de l'allemand :

un lied de Schubert. → *Des lieder de Schubert.*
Le Brandebourg est un land, mais il y a d'autres länder.

Venus de l'italien, et depuis longtemps dans la langue française, certains ont un pluriel français (*un ravioli* → *des raviolis*). Pour d'autres, on a le choix : *un impresario* → *des impresarii* (à l'italienne) ou *des impresarios* (à la française).

Venu du latin : *un maximum* → *des maxima* (comme en latin) ou *des maximums* (à la française).

→ Enfin, il y a **des noms dont le genre est changeant** :

■ *Amour, délice et orgue* sont de genre **masculin au singulier**, et **féminin au pluriel**.

- *Un grand amour* → *de grandes amours*
- *Un grand délice* → *de grandes délices*
- *Un grand orgue* → *de grandes orgues*

■ Le mot *gens* est **féminin lorsqu'il est précédé d'un adjectif épithète dont la forme féminine est acoustiquement différente de la forme masculine**.

- *Des gens sont passés.*
- *Des gens gentils sont passés.* (épithète placé après)
- *De braves gens sont passés.* (forme féminine et forme masculine ne sont pas acoustiquement différentes).
- *De bonnes gens sont passées.* (correspond à la règle)

14.2.2 Le groupe nominal

Le nom est le noyau d'un groupe que l'on appelle syntagme nominal, ou groupe nominal. Par exemple, voici une phrase simple (sans subordonnée) constituée d'un syntagme nominal et d'un syntagme verbal :

Paul dort.

Comme l'atome, constitué d'un noyau, le nom peut être entouré de morphèmes ou de lexèmes :

- Déterminants :
 - article : *le chat, un chat, du lait*
 - démonstratif : *ce chat, cette eau*
 - possessif : *mon chat, mon eau*
 - indéfini : *quelque chat, quelqu'eau*
 - adjectif numéral : *quatre chats*
- Adjectif qualificatif : *un gros chat, un chat malin, une eau pure*
- Autres noms précédés d'une préposition : *le chat de la voisine*
- Subordonnée relative : *le chat qui chasse les souris*

Il existe des problèmes d'accords entre tous ces éléments. Les déterminants et l'adjectif qualificatif s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent.

- **Genre** : *la table et le lit, cette table et ce lit, ma table et mon lit, ma première table et mon dernier lit, quel lit et quelle table, la grande table et le grand lit.*
- **Nombre** : *la table et les chaises, cette table et ces chaises, ma table et mes chaises, quelle table et quelles chaises, cette grande table et ces petites chaises.*

En outre, le nom influe sur le choix du pronom relatif : *lequel/ laquelle/ lesquels/ lesquelles.*

Enfin, l'influence du nom atteint le syntagme verbal par sa personne, qui agit sur le verbe, son genre et son nombre qui agissent sur le participe passé et sur l'attribut :

- **Personne** : *tu cries quand les chats miaulent.*
- **Genre et nombre** :
 - **Participe** : *les filles sont parties, le garçon est resté.*
 - **Attribut** : *Sa femme est protestante, ses fils sont catholiques, et lui, il est musulman.*

14.3 Les fonctions du nom

Le nom peut avoir plusieurs fonctions grammaticales :

14.3.1 Sujet du verbe :

Les Jeux olympiques ont commencé.

14.3.2 Complément selon la valence du verbe :

La valence du verbe joue un rôle essentiel dans la grammaire du français car elle rend possibles, entre autres :

- Le bon choix des mots interrogatifs,
- Celui des pronoms relatifs,
- Celui des pronoms personnels,
- La construction des phrases, que ce soit l'affirmative, l'interrogative, l'emploi de l'impératif avec pronoms, la formation du passif.

Il est donc primordial de bien comprendre le mécanisme de cette valence et de l'apprendre de façon à pouvoir s'en servir.

La classification traditionnelle en verbes intransitifs, transitifs directs et indirects étant peu propice à un bon apprentissage, nous privilégierons une méthode différente, s'appuyant sur la valence des verbes, et les compléments dus à la valence qu'ils admettent.

14.3.2.1 Rappelons ce que nous entendons par valence d'un verbe :

Le verbe établit un lien entre le sujet et un certain nombre d'éléments, allant de 0 à 3, que l'on nomme ses compléments de valence, ou objet.

Pour plus de détails, on se reportera au chapitre 16, consacré au groupe verbal, à la rubrique valence.

Il y a des verbes qui se suffisent à eux-mêmes. Si votre père ronfle, vous direz :

Mon père ronfle.

L'information est complète. La valence de ronfle est : *ronfler Ø.*

Vous pouvez bien sûr préciser quand, où, pourquoi il ronfle, mais vous emploieriez pour cela des compléments circonstanciels, qui ne sont pas réclamés par la construction du verbe, mais dépendent des circonstances.

En revanche, pour le verbe offrir, nous aurons la valence *offrir qc à qn.* Cette valence va nous permettre de préciser ce que l'on offre (*qc*), mais également à qui (*à qn*).

Attention : un verbe peut avoir plusieurs valences. Dans ce cas, sa signification varie. Par exemple, nous aurons :

Penser à qn/qc : penser à quelqu'un ou à quelque chose.

Penser qc de qn : penser quelque chose de quelqu'un.

Voilà pourquoi l'apprentissage de la valence est si important : on peut dire ce que l'on veut avec précision, et on a la clé pour bien construire la phrase.

14.3.2.2 Rappelons quelques définitions et explications.

Nous noterons la valence des verbes avec les abréviations suivantes :

\emptyset : valence nulle. Le verbe est intransitif, et n'admet aucun complément d'objet.

Qc = quelque chose . On fait référence à un non animé : objet, idée abstraite...

Qn = quelqu'un. On fait référence à un animé : personne, animal familier, institution...

Vb = verbe à l'infinitif, ce verbe ayant lui-même sa propre valence.

AV() = attribut. Il se rapporte à un sujet, ou à un complément de valence sans préposition. On utilise dans le premier cas un verbe d'état (être, paraître, demeurer, sembler, rester, devenir), et dans le deuxième, certains verbes d'opinion qui décrivent l'objet : Je tiens Jules pour un imbécile. (c'est Jules qui, selon moi, est un imbécile). Attention, un attribut peut aussi être un adjectif : je la tiens pour intelligente.

Précisons ensuite l'abréviation qui définit le complément constitué par la valence et le nom .ou pronom complément de valence :

→ Un **CV(—)** est un **complément de valence sans préposition**.

Ex : *Il a mangé un fruit.*

Un fruit est un CV(—), puisqu'il se branche sur la valence *qc* de *manger qc*.

→ Un **CV(x)** est un **complément de valence branché sur la préposition « x »**.

ex : *Elle pense à lui. / Il a rêvé d'elle.*

Le verbe *penser à qc/qn* entraîne un CV(à) : *à lui*.

Le verbe *rêver de qc/qn* entraîne un CV(de) : *d'elle*. (de devant voyelle → d')

→ Un **CV(Vbe)** est un **complément de valence sans préposition constitué d'un verbe à l'infinitif**.

Ex : *Elle a fait laver sa voiture.*

Le verbe *faire vb* entraîne un CV(vbe) : ici *laver sa voiture*. Notez que voiture est **CV(—)** du verbe *laver* (laver qc).

→ Un **CAPV(x)** est un **complément de valence sans préposition constitué d'un verbe à l'infinitif**.

Ex : *Elle a obligé Jacques à partir.*

Le verbe obliger qn à vb entraîne un **CV(—)** (qn = Jacques) et un CAPV(à) : *à partir*.

→ **AV(-)**= attribut sans préposition : être adj

ex : = *elle est professeur* .

Le verbe être adj amène l'utilisation d'un attribut sans préposition : AV(-)=*professeur*

→ **AAP(x)**= attribut avec préposition :

ex : *Sa mère le tient pour un génie : tenir qn pour adj*

Le verbe tenir qn pour adj amène l'utilisation d'un attribut avec préposition : AAP(pour) =génie

14.3.2.3 Nous classerons les valences en quatre catégories :

Valence 0 (val₀) : le verbe n'admet aucun complément : *dormir* \emptyset

Valence 1 (val₁) : le verbe admet un complément : *penser à qc/qn, regarder qc/qn*

Valence 2 (val₂) : le verbe admet deux compléments : *il donne la valise au porteur*

Valence 3 (val₃) : le verbe admet trois compléments : *elle donne la lettre à taper à la secrétaire*.

14.3.2.4 Utilisons ces abréviations :

Voici une liste de verbes types. Etudions-en la valence

verbe	valence	val _x	Exemple	n°
dormir	∅	val ₀	Le chat dort.	1
ronfler	∅	val ₀	Mon père ronfle fort.	2
manger	qc	val ₁	Je mange des frites.	3
regarder	qn	val ₁	Magali regarde son voisin.	4
donner	qc à qn	val ₂	Il donne la valise au porteur.	5
donner	qc à qc	val ₂	Elle donne un coup à la porte.	6
penser	à qn	val ₂	J'ai pensé à toi.	7
réfléchir	à qc	val ₂	J'ai réfléchi au problème.	8
penser	qc de qn	val ₂	Il pense beaucoup de bien d'elle.	9
penser	qc de qc	val ₂	Que pensez-vous de cela ?	10
prendre	qn pour qn	val ₂	Elle a pris le directeur pour un élève.	11
prendre	qc pour qc	val ₂	Il a pris du sucre pour du sel.	12
donner	qc à vb à qn	val ₃	Elle a donné la lettre à taper à sa secrétaire.	13
faire	vb qc	val ₂	Elle fait réparer l'ordinateur	14
être	adj	val ₁	Elle est intelligente.	15
nommer	qn adj	val ₂	On le nommera capitaine.	16

Remarques importantes :

3 : *des* est l'article indéfini pluriel, et non pas *de + les*.

9 : dans *beaucoup de bien*, *de* est l'article indéfini après indication de la quantité, et non pas la préposition *de*.

10 : *qc* est représenté par le mot interrogatif *Que*

11 : dans *du sucre, du sel, du* est l'article indéfini indénombrable masculin, et non la préposition *de+le*

16 *le* est le pronom personnel correspondant à *qn*.

Voyons maintenant les compléments issus de cette valence :

n°	Exemple	Description
1	Le chat dort.	Verbe à valence ∅
2	Mon père ronfle fort.	Verbe à valence ∅
3	Je mange des frites.	qc : des frites = CV(-)
4	Magali regarde son voisin.	qn : son voisin = CV(-)
5	Il donne la valise au porteur.	qc à qn : la valise = CV(-), au porteur = CV+(à) au= à +le
6	Elle donne un coup à la porte.	qc à qc : un coup = CV(-), à la porte = CV+(à)
7	J'ai pensé à toi.	à qn : à toi = CV(à)
8	J'ai réfléchi au problème.	à qc : au problème = CV(à) au= à +le
9	Il pense beaucoup de bien d'elle.	qc de qn : beaucoup de bien = CV(-), d'elle = CV(de)
10	Que pensez-vous de cela ?	qc de qc : que = CV(-), de cela = CV(de)
11	Elle a pris le directeur pour un élève.	qn pour qn : le directeur=CV(-), pour un élève=CV(pour)
12	Il a pris du sucre pour du sel.	qc pour qc : du sucre=CV(-), pour du sel = CV(pour)
13	Elle a donné la lettre à taper à sa secrétaire.	qc à vb à qn : la lettre CV(-), à taper CAPV(à)
14	elle fait réparer l'ordinateur.	vb qc : réparer= CV(-)V, l'ordinateur : CV(-)
15	Elle est intelligente	adj : intelligente = AV(-)
16	On le nommera capitaine.	qn adj : le = CV(-), capitaine= AV(-)

Il ne vous reste plus qu'à travailler dans cette nouvelle direction.

14.3.3 Complément circonstanciel :

Les compléments circonstanciels ne font pas partie de la valence du verbe. Ils rendent compte des circonstances dans lesquelles l'action a lieu.

Lieu : *Elle habite à Paris. Elle travaille sur Marseille.*

Temps : *Louis XIV mourut en 1715.*

But : *Certains travaillent pour la gloire.*

Cause : *Elle est tombée à cause de son chien.*

14.3.4 Complément d'agent (au passif) :

Lorsque l'on met le verbe au passif, le sujet devient complément d'agent, alors que le CV(—) devient sujet.

Elle a été nommée par le ministre. (= le ministre l'a nommée)

14.3.5 Attribut :

Attribut du sujet, avec les verbes d'état : (être, sembler, paraître, demeurer, rester)

Mon voisin est un boulanger réputé.

Attribut du CV(—)COD : avec les verbes d'**appréciation** (*considérer qn comme qc, estimer qn qc, juger qn comme qc, tenir qn pour qc, sentir qn qc, prendre qn pour qc*), une **dénomination** (*appeler qn qc, nommer qn qc, élire qn qc, traiter qn de qc*) ou une **modification** (*rendre qn qc*)

Ma mère a pris le voisin pour un cambrioleur. (cambrioleur, attribut du COD *sœur*)

14.3.6 Apposition :

Mon frère, ce rêveur, ne s'est pas rendu compte des réalités.

15. Le pronom personnel

15.1 Principe

Le pronom personnel est sans doute le morphème le plus employé de la langue, car il peut remplacer toutes les parties du discours, et former à lui seul une phrase (Moi ! Toi !).

15.1.1 Les prérequis

Pour bien comprendre le fonctionnement du pronom personnel, il faut d'abord avoir lu un certain nombre de chapitres, et en particulier bien connaître :

- Le système phonique du français.
- La construction de la phrase française.
- La mise en relief.
- L'article
- La valence des verbes.

15.1.2 Les difficultés qui nous attendent

Il va falloir nous intéresser à divers aspects de la grammaire, et en particulier :

- à la fonction des mots que le pronom remplace pour choisir le bon, et le placer correctement.
- À la phonétique, aussi bien à l'élision du –e ou du –a (le, la, l'), qu'aux problèmes d'intonation présidant au choix des pronoms à l'impératif ;
- À la construction de la phrase française pour définir la place des pronoms.
- Aux traits pertinents : genre, nombre, personne.
- Aux traits pertinents : dénombrable / non dénombrables (discontinus / continus)
- Au trait pertinent : réfléchi

15.1.3 Comment allons-nous nous y prendre ?

Nous allons classer les pronoms personnels en grandes familles, en tenant compte de leur fonction, mais aussi de l'emploi avec les verbes pronominaux pour le pronom dit « réfléchi », mais qui ne l'est pas toujours.

15.2 Les pronoms personnels par familles dans un emploi classique

Nous avons choisi cette présentation parce que nous la trouvons pratique. Chaque paragraphe est important, car à moins de renoncer à certains pronoms, on ne voit pas trop à quoi cela servirait de n'en connaître que quelques-uns.

Si quelqu'un vous demande :

Tu donneras un de ces livres à Paul ?

Vous pouvez lui répondre: Oui, je lui donnerai un de ces livres.

Ou encore : *Oui, je lui en donnerai un, plus bref, mais tout aussi précis.*

Quelques tricheuses vont me proposer « *Oui* », certes plus court, mais qui ne permet pas à votre interlocuteur d'apprécier si vous avez bien compris la mission qu'il vous a confiée.

15.2.1 Le pronom personnel sujet

15.2.1.1 Le pronom sujet a besoin d'un verbe

Avant tout, précisons qu'en français, on fait une différence entre un pronom sujet d'un verbe conjugué, et un sujet sans verbe. Ainsi, à la question : « *Qui veut encore une part de gâteau ?* » on pourra donner les réponses :

Moi ! (Pronom tonique, sans verbe, très courant).

Je voudrais encore une part de gâteau ! Correct, mais trop long pour la vie courante.

À la même question en allemand, vous répondrez :

Ich ! (Sujet sans verbe).

Ich möchte noch ein Stück ! (Même sujet avec verbe)

Ainsi, l'Allemand peu averti répondra en français « ***Je !** », et il attendra... car son interlocuteur attendra le verbe, qui ne viendra pas, pour savoir s'il veut, (*Je voudrais encore une part*) ou pas (*Je crois que j'ai assez mangé.*)

15.2.1.2 Tableau du pronom personnel sujet

Nombre	Personne	trait pertinent	Pronom	
Singulier	1 ^e		je	
	2 ^e		tu	
	3 ^e	masculin		il
		féminin		elle
indéfini			on	
Pluriel	1 ^e	familier		
			nous	
	2 ^e		vous	
	3 ^e	masculin		ils
		féminin		elles

15.2.1.2.1 Description du pronom personnel sujet

15.2.1.2.2 Le genre :

À la première et à la deuxième personne, le genre ne joue aucun rôle pour le choix du pronom personnel, qui transmet ce trait pertinent sans se trahir lui-même. Ainsi, nous aurons :

- Paul dit : « *Je suis arrivé ce matin.* »
- Paulette dit : « *Je suis arrivée ce matin.* »

Si l'on ne voit pas le genre au pronom, on le voit à l'accord du participe.

En revanche, la 3^e personne est sensible au genre, et l'on emploiera *il* pour remplacer un nom masculin, et *elle* pour remplacer un nom féminin.

15.2.1.2.3 Le nombre :

Les trois personnes tiennent compte du nombre. *Je / nous, tu/vous, il/ils, elle/elles.*

Notons cependant quelques curiosités :

→ Le pronom *on* représente, à la troisième personne du singulier, n'importe qui, pourvu qu'il soit animé. C'est ainsi qu'on le trouvera dans les règles générales :

On est prié de respecter le règlement.

On met la main devant la bouche pour bâiller.

Il représente aussi *nous* dans la langue familière :

Eux, ils sont allés voir le match, mais nous, on a préféré le voir à la télévision.

→ Le pronom *vous* est utilisé comme forme de politesse. Il pourra donc être masculin ou féminin, singulier ou pluriel selon la ou les personnes auxquelles on s'adresse :

- *Mme Dupont, vous êtes en beauté, ce soir.* (Féminin, Singulier)
- *Vous venez, mesdames ?* (Féminin, Pluriel)
- *Vous êtes bien fiers, messieurs.* (Masculin, Pluriel)
- *Vous me suivez, M. Durand ?* (Masculin, Singulier)

Certains titres amènent à s'adresser à quelqu'un à la troisième personne. Evidemment, on a assez peu l'occasion d'utiliser ce genre de formule :

- *Son Altesse est-elle satisfaite ?* (= êtes vous satisfait, Sire ?)

- *Sa Sainteté a-t-elle apprécié le spectacle ?* (= Avez-vous aimé le spectacle, Monsieur le Pape)
- *Leurs Majestés ont-elles fait bon voyage ?* (= Vous avez fait bon voyage, Madame la Reine et Monsieur le Roi ?)
- *Madame est-elle satisfaite ?* (Etes-vous satisfaite, Madame ?)

15.2.1.3 Le sujet apparent dans la question

Nous avons vu dans l'unité sur l'interrogative que le sujet ne pouvait pas subir l'inversion, et que l'on déléguait, pour cela, un pronom personnel sujet qui le représentait à l'endroit où il aurait dû se trouver.

Madame la Baronne est-elle satisfaite ?

Madame la Baronne est le sujet réel. Le pronom personnel sujet elle, qui lui correspond en genre (féminin), en nombre (singulier) et en personne (3^e personne) est le sujet apparent, qui n'est utilisé que pour des raisons formelles : il occupe la place après le verbe.

Evidemment, seule la 3^e personne est touchée par ce phénomène :

Le printemps sera-t-il chaud, cette année ?
Quand la banquise pourra-t-elle se reformer normalement ?
Les hirondelles sont-elles déjà de retour ?
Pourquoi les députés ont-ils voté cette loi ?

On se reportera au chapitre sur l'interrogative pour plus de détails.

15.2.2 Le pronom personnel objet CV(—) (complément sans préposition)

15.2.2.1 Notions d'Objet CV(—) (ex : COD)

15.2.2.1.1 Définition.

L'objet CV(—) direct (ex COD) est le complément qui répond aux questions: Qui est-ce que...? Qu'est-ce que...?

Qui est-ce que tu regardes ?
Qu'est-ce que tu vois ?

Lorsqu'on s'intéresse à **la valence du verbe**, il correspond à qn ou qc, sans préposition :

Regarder qn / regarder qc

ex: *Qui est-ce que tu vois? Je vois la cycliste.* (voir qn)
Qu'est-ce que tu vois? Je vois la bicyclette. (voir qc)
Qu'est-ce que tu bois? Je bois du café. (boire qc)

15.2.2.1.2 Emploi du CV(—).

Le CV(—) s'emploie avec les verbes **transitifs directs**. Un verbe transitif direct est un verbe qui établit un lien entre deux mots: un sujet et un objet direct, et qui n'a pas besoin de préposition pour introduire l'objet.

Cet objet, **introduit sans préposition**, s'appelle CV(—) (ex COD):

ex: regarder : Sujet → **regarder** → CV(—)

En revanche, le verbe transitif **indirect** a besoin d'une préposition, **toujours la même pour une même signification**, pour introduire l'objet. Cet objet s'appelle alors **CV(x), complément avec préposition « x »**.

Sujet → **penser /à/** → CV(à)
 Sujet → **disposer /de/** → CV(de)



Attention!

Dans: *je bois de l' eau* , *de l'* n'est pas une préposition suivie d'un article, mais **l'article partitif**, autrement dit, **l'article indéfini non dénombrable**, que l'on emploie parce que *eau* n'est pas dénombrable . Il s'agit donc d'un CV(—) (ex COD).

Pour plus de détails, voyez le chapitre sur l'article.

15.2.2.2 Le Pronom personnel CV(—) (ex COD).

Pour remplacer un substantif par un pronom personnel CV(—), il faut répondre à plusieurs questions:

1. La **fonction** du substantif est: **CV(—)**.

Si oui:

2. Le concept exprimé par ce substantif est-il **défini** ou **indéfini**?
3. Quels en sont la **personne**, le **genre** et le **nombre**?

15.2.2.2.1 Défini / Indéfini

Quand on veut remplacer un CV(—) par un pronom personnel, il faut avant tout savoir si cet objet est **défini** ou pas.

Le CV(—) est défini lorsque celui qui parle, et celui à qui il s'adresse, savent exactement de quelle personne, chose ou idée on parle.

ex: *La maison de Pierre a brûlé.*

Quelle maison a brûlé? Bien entendu, celle de Pierre. La maison en question est donc **définie**.

ex: *Une maison a brûlé dans notre rue.*

Quelle maison a brûlé? Nous ne le savons pas. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle est située dans la rue de celui qui parle. Mais est-ce le numéro 1, 2, ou 122? Nous ne le savons pas. La maison dont on parle ici est donc **indéfinie**.

En règle générale:

Un substantif est défini lorsqu'il est déterminé par:

- un article défini *la maison*
- un adjectif démonstratif *cette maison*
- un adjectif possessif *ma maison*

Un substantif est **non défini** lorsqu'il est déterminé par:

- un article indéfini *une maison*
- un article partitif *de la limonade*
- un adjectif numéral cardinal: *sept voitures*

Pour résumer, disons que:

le chat s'emploie lorsque le chat est connu:

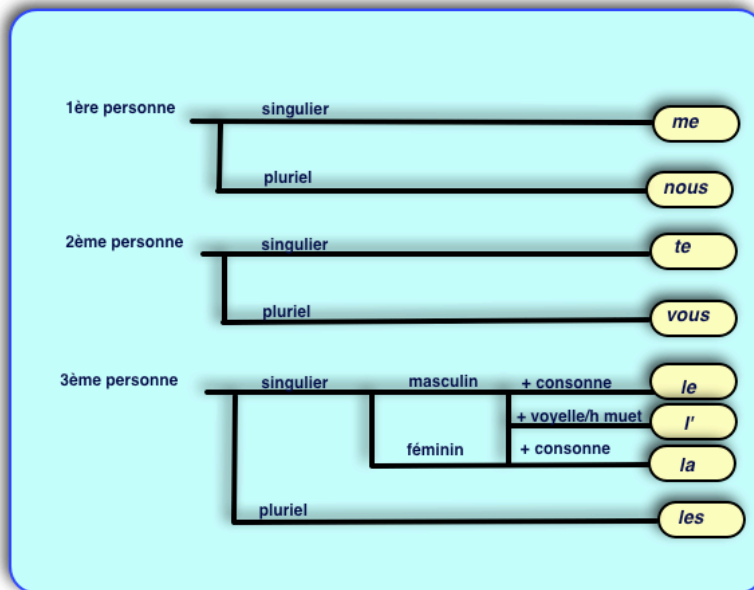
Le chat de Pierre: c'est celui de Pierre, et pas un autre.

un chat s'emploie lorsque le chat est non identifié.

Voilà un chat: il s'agit d'un chat, et pas d'un chien, mais on ne sait pas lequel.

15.2.2.2 Genre, nombre et personne

→ Le CV(–) est défini:



Je vois le chien → je le vois.
Je vois la souris → je la vois.
J'aime ce chien → je l'aime.
Je vois les chats → je les vois.
J'aime ces gens → je les aime.
Il aime ses livres → il les aime.

→ Il est indéfini:

Avec négation

L'indéfini				
avec négation				en
sans négation	dénombrable	singulier	masculin	en un
			féminin	en une
	non dénombrable		pluriel	en
	non dénombrable			en

Je n'ai pas de chien → Je n'en ai pas.
J'ai un chien → J'en ai un.
J'ai une chienne → J'en ai une.
J'ai des chiens → J'en ai.
J'ai du café → J'en ai.

15.2.2.3 Tableau complet des pronoms personnels CV(–)

Le pronom personnel CV(–)			1 ^{ère} pers.	2 ^e pers.	3 ^e personne		
					masc.		fém.
					+ cons.	+ voy/h muet	+ cons.
défini		sing.	me	te	le	l'	la
		plur.	nous	vous	les		
indéfini	+ nég.				en		
	- nég.	dénombrable	sing.		en ... un	en ... une	
			plur.		en		
	non dénombrable			en			

15.2.2.4 Place des pronoms personnels

On distinguera deux cas:

1. Cas normal (sauf impératif sans négation).
2. L'impératif sans négation.

15.2.2.4.1 Cas normal:

→ **le/la/les** ils précèdent le verbe conjugué:

<i>Les vaches regardent le train</i>	<i>Elles le regardent.</i>
<i>Tu me donnes le stylo</i>	<i>Tu me le donnes.</i>
<i>Tu m'as donné le stylo</i>	<i>Tu me l'as donné.</i>
<i>Ne me donne pas le stylo</i>	<i>Ne me le donne pas!</i>

→ **en..un / en..une / en** **en** précède le verbe, mais pas **un(e)**.

<i>Je vois des vaches</i>	→ <i>J'en vois</i>
<i>J'ai vu des vaches</i>	→ <i>J'en ai vu</i>
<i>Je vois une vache</i>	→ <i>J'en vois une</i>
<i>Ne me donne pas de stylo</i>	→ <i>Ne m'en donne pas!</i>



Attention!

Le CV(—) **le/la/les** se place **avant le CV(à) 3ème personne**, mais **après le CV(à) 1ère ou 2ème personne**:

Elle nous le donne. (**Nous** --> 1ère personne)
Elle te le donne. (**Te** ---> 2ème personne)

Elle le lui donne. (**Lui** --> 3ème personne)
Elle le leur donne. (**Leur** --> 3ème personne)

15.2.2.4.2 Lorsque le verbe conjugué est suivi d'un infinitif (verbe opérateur)

Un verbe qui admet dans sa valence un verbe à l'infinitif s'appelle un verbe opérateur.

Lorsque ce verbe est un **verbe de perception**, les pronoms se placent avant ce verbe :

Je le regarde passer.
Je la vois travailler.
Je l'ai entendue passer.
Je le sens frémir.
J'en vois passer.

C'est la même chose pour les verbes **faire** et **laisser** :

Je le fais travailler.
Je la laisse passer.
J'en fais sécher deux.

Dans les autres cas, le pronom se place devant le verbe auquel il se rapporte, donc, l'infinitif dans les cas qui suivent:

Je sais le faire.
Je veux le voir.
Je crois la comprendre.
Je désire en prendre trois.
Je ne peux pas en acheter.

15.2.2.4.3 À l'impératif sans négation

→ **le/la/les** se placent **après** le verbe, **avec un tiret**.
nous/vous

<i>Tu nous regardes.</i>	→	<i>Regarde-nous !</i>
<i>Tu le regardes.</i>	→	<i>Regarde-le !</i>
<i>Tu l'aideras.</i>	→	<i>Aide-la !</i>
<i>Tu la regardes passer.</i>	→	<i>Regarde-la passer!</i>



Attention!

Tu désires la voir. → *Désire la voir!*

(Le CV(–) *la* se rapporte au verbe *voir*, qui se trouve à l'infinitif, et non pas à l'impératif. *la* reste donc à sa place, et ne prend pas de tiret!)

→ **me/te** se placent après le verbe, avec un tiret, mais deviennent respectivement **moi** et **toi**.

<i>Tu me regardes.</i>	→	<i>Regarde-moi !</i>
<i>Tu te laves.</i>	→	<i>Lave-toi !</i>

La raison en est que **la dernière syllabe du mot phonique est accentuée**. Cette place est tenue ici par le pronom *me*, ou par le pronom *te*. Or, la voyelle de ces pronoms est un **e muet**, et en français, le **e muet ne peut pas recevoir l'accent tonique** (sauf lorsqu'il s'agit du pronom personnel *le*). Les pronoms *me* et *te* se transforment alors respectivement en *moi* et *toi*.

Lorsque *me* et *te* sont employés devant *en* ou *y*, il est possible de faire une liaison entre *me* (ou *te*) et le pronom suivant (*y* ou *en*). Ils redeviennent *me / te*, mais comme ils sont placés devant une voyelle, ils s'écrivent respectivement *m' et t'*:

Tu m'en donnes deux. Donne-m'en deux!

Il y a seulement un petit problème... **Ce ne sont plus des CV(–)** ... En effet, il faut comprendre ce *en* comme un remplaçant de « *de cela, de ceux-là, de celles-là* ».

Tu vois ces livres ? Donne-m'en un (= un de ces livres)

Le COD, c'est en réalité **un**.

Lorsque l'on écrira « *Tu avais des pommes. Tu m'en as donné deux.* », il ne faudra pas accorder le participe conjugué avec avoir avec le pronom *en*, puisque celui-ci n'est pas un CV(–).



Attention!

Le CV(–) **le/la/les** placé **après le verbe** se place **avant le complément d'attribution, quelle que soit la personne de celui-ci**.

Donne-le-moi!
Donne-le-lui!
Donne-le-leur!
Donne-le-nous!

→ **en** se place également après le verbe à l'impératif (sans négation):
prends-en trois!

Attention! Les verbes en *-e*, qui se conjuguent sans *s* à la 2ème personne du singulier à l'impératif, reprennent ce *s* devant le pronom *en* :

m a n g e !
m a n g e s - e n !

Ce *s* permet alors de faire la liaison entre le verbe et le pronom personnel.

15.2.3 Le pronom personnel CV(x)

15.2.3.1 Rappel

Rappelons ce que l'on entend par CV(x) (ex Complément d'Objet Indirect).

Certains verbes ont besoin, pour établir le lien entre le sujet et un complément du verbe, d'une préposition, **toujours la même pour la même signification**.

Ex : obéir à qn / à qc :

- *Le soldat obéit à son officier : Il lui obéit.*
- *Le loup obéit à son instinct : il y obéit.*

Ex : penser à qn / à qc :

- *Pierrette pense à son amie : elle pense à elle.*
- *Le chien pense à son os : il y pense.*

Ex : compter sur qn / sur qc

L'élève compte sur son professeur : il compte sur lui.
L'écolier compte sur une bonne note : il compte dessus.

→ Attention de ne pas confondre le **CV(x) dans une valence qc à qn**, lequel fait partie d'une construction en trio : **le sujet, le CV(—) et le CV(à)**, avec les autres CV(x), dans une valence 1 ou 2. La difficulté vient du fait que tous les éléments ne sont pas forcément présents en même temps.

Ex : écrire qc à qn

Pierre écrit une lettre à son amie.
Pierre écrit une lettre (CV(—) sans CV(à)).
Pierre écrit à son amie (CV(à) sans CV(—)).
Pierre écrit (sans CV(—) ni CV(à)).

De la l'importance de la valence qui permet d'identifier les éléments.

15.2.3.2 Choix des pronoms

Pour choisir le bon pronom, il faut savoir si l'on a affaire à un **animé** ou à un **non animé**.

→ **Si le CV(x) est animé**, on aura deux cas différents, selon le verbe utilisé.

■ La plupart exigent que le pronom animé utilisé soit employé, avec sa préposition (à, de, ou toute autre), après le verbe.

■ D'autres, dont la préposition est forcément *à*, et qui fonctionnent, pour les pronoms animés, comme les complément CV(à) avec CV(—). C'est le cas du verbe obéir à qn. *Son chef donne des ordres, et il lui obéit*. On se reportera donc au paragraphe sur le CV(à) pour de tels verbes, employés avec un pronom animé.

■ Si le verbe fait partie de la première des deux catégories, on remplacera le CV(x) animé par le pronom tonique (celui qui peut recevoir l'accent tonique) .

<i>Je pense à moi.</i>	→	<i>Je pense à nous.</i>
<i>Je pense à toi.</i>	→	<i>Je pense à vous.</i>
<i>Je pense à lui.</i>	→	<i>Je pense à eux.</i>
<i>Je pense à elle.</i>	→	<i>Je pense à elles.</i>

→ Si le CV(x) est non-animé, tout dépendra de la préposition voulue par le verbe :

■ Si la préposition est **à** : on emploiera le pronom y, placé avant.

Les élèves pensent souvent aux vacances prochaines

→ *Les élèves y pensent beaucoup.*

Le loup obéit toujours à son instinct.

→ *Il y obéit toujours.*

■ Si c'est **de**, on aura recours à en, employé aussi avant le verbe.

Les professeurs parlent peu de leurs difficultés.

→ *Ils en parlent peu.*

■ Si c'est une autre préposition, la langue française n'a plus de pronom personnel. On aura recours à une solution reprenant la préposition, et utilisant :

• des adverbes, lorsqu'il y en a qui correspondent à la préposition utilisée :

Le pêcheur compte sur une bonne météo.

→ *Il compte vraiment dessus. (sur → dessus)*

• À un démonstratif, ou un adverbe passe-partout, comme là, si l'on n'a pas d'adverbe :

Il faut en passer par ses volontés.

→ *Il faut en passer par cela. (ou par là)*

15.2.3.3 Place des pronoms (hors impératif)

La place des pronoms est donc :

■ Lorsque le pronom remplace un animé :

- si le verbe est de fonctionnement classique, après le verbe :
 - o *Je pense à elle.*
 - o *Je compte sur vous.*
- Si le verbe fonctionne comme les verbes à CV(x) + CV(—), avant le verbe, sans préposition.
 - o *Quand sa femme parle, il lui obéit.*

■ Lorsque le pronom remplace un non-animé :

- Si la préposition est **à** ou **de**, on emploiera respectivement **y** ou **en**, placés avant le verbe:
 - o *J'y pense.*
 - o *Je m'en occupe.*
- Sinon, on le placera après le verbe, avec la préposition, en choisissant un adverbe ou un démonstratif accompagnant la préposition.
 - o *Compte là-dessus.*
 - o *Compte sur cela.*

15.2.3.4 Tableau des pronoms dans valence CV(préposition)

Préposition		av/ap verbe		1° pers	2° pers	3° pers.	
						masc	fém.
Dans : qc à qn/qc (Prép = à)	animé et non animé	avant verbe, sans la préposition à	sing.	me	te	lui	
			plur.	nous	vous	leur	
+ obéir à qn : animé							
autres valences ou compléments circonstanciels ou d'agent	animés	après verbe Prép. + ...	sing.	moi	toi	lui	elle
			plur.	nous	vous	eux	elles
	non-animés	Prép = à Prép = de	avant verbe			y	
				autre prép.	après vbe		

15.2.4 Le pronom personnel CV+(à) dans la valence qc à qn.

15.2.4.1 Le choix des pronoms CV+(à) dans la valence qc à qn.

→ Le pronom personnel CAP (complément avec préposition) se place devant le verbe. À la troisième personne, on ne fait pas de différence entre le masculin et le féminin.

Je m'écris une lettre. (Me → m' devant voyelle ou h muet)

Je t'écris une lettre. (Te → t' devant voyelle ou h muet)

Je lui écris une lettre. (Lui : féminin ou masculin)

Je nous écris une lettre.

Je vous écris une lettre.

Je leur écris une lettre. (Leur: féminin ou masculin)

→ Quant à la différence entre animés et non-animés, elle est abolie :

Il a donné un coup de pied à sa tante.

→ *Il lui a donné un coup de pied.*

Elle a donné un coup de pied à la table.

→ *Elle lui a donné un coup de pied.*

15.2.4.2 La place des pronoms CV+(à) dans la valence qc à qn.

Le pronom personnel CV+(à) (ex complément d'attribution) se place devant le verbe. Il est alors en concurrence avec le pronom CV(–) (ex COD) qui, lui aussi, se place avant le verbe.

Le problème est de savoir lequel des deux aura la priorité sur l'autre.

15.2.4.2.1 Hors impératif à l'affirmative

En fait, tout dépend du CAP.

- Si le CAP. est à la 1^e ou à la 2^e personne, c'est lui qui passera devant.
 - *Pierre **me** la donnera.*
 - *Paul **te** le montrera.*
 - *Julie **nous** le dira.*
 - *Je **vous** l'écrirai.*
- Et si le CAP est à la 3^e personne, il passera en deuxième position.
 - *Il la **lui** donnera.* (Il donnera la lettre à sa mère).
 - *Elle le **leur** montrera.* (Elle montrera le jardin à ses invités).

Les règles de position sont également valables à l'impératif, à la forme négative. Les pronoms étant placés avant le verbe, comme pour les autres modes.

- | | | |
|--|---|---|
| ○ <i>Tu me le donnes.</i> | → | <i>Ne me le donne pas !</i> |
| ○ <i>Vous nous les montrez.</i> | → | <i>Ne nous les montrez pas !</i> |
| ○ <i>Nous la lui prêtons.</i> | → | <i>Ne la lui prêtons pas !</i> |



Remarque :

La langue française connaît, malgré tous ses mérites et sa logique, **des cas où elle se bloque**. Les pronoms personnels présentent une telle difficulté.

Le malaise vient du fait qu'à la 1^e et à la 2^e personne, le même pronom sert à la fois de CV(–) et de CAP, si bien que lorsque l'on rencontre **me**, **te**, **nous** ou **vous**, personne ne peut savoir s'il s'agit d'un CV(–) ou d'un CV+(à). En revanche, la 3^e personne ne pose pas de problème, puisque **le**, **la** ou **les** sont CV(–), alors que **lui** et **leur** sont CV+(à).

Cela pose des problèmes. Admettons que j'aie une photo sur laquelle je me trouve. Comme vous ne me connaissez pas, je voudrais me montrer sur la photo.

	<p>J'essaierai de dire :</p> <p><i>* Je me vous (vous me) montre (= *je montre moi à vous).</i></p> <p>Cela ne marche pas, car on ne peut pas savoir si je vous montre à moi, ou si je me montre à vous.</p> <p>Ainsi, la seule solution est d'isoler le pronom CV+(à) (ex complément d'attribution) et de le placer après le verbe, avec sa préposition. Cela n'est pas juste, mais au moins, c'est compréhensible.</p> <p><i>(*) Je me montre à vous.</i></p> <p><i>* = faux, mais il faut qu'on en parle.</i></p>
<p>Retenons donc que lorsque ni le CV+(à), ni le CV(—). ne sont à la 3^e personne, la langue française se bloque, et que, pour être compris, il faut employer le CV+(à) dans la valence <i>qc à qn</i> comme si c'était un CV(à) classique (ex complément d'objet indirect), lequel se place après le verbe.</p>	

15.2.4.2.2 À l'impératif (forme affirmative),

Sans doute parce que, du fait de l'absence de pronom sujet, tous les pronoms placés avant pourraient être mal interprétés.

L'ordre des pronoms est alors toujours le même, les pronoms, qui ne sont pas à leur place habituelle, étant reliés par un trait d'union - :

1	2	3	4
CV(—)	CV+(à)	y	en

Nous aurons ainsi :

Donne-le-lui !


Prends-le-toi !

*Gardez-le-vous ! (Même si beaucoup de Français disent : * ~~Donnez-moi-le.~~)*

Achetez-lui-en trois.

Envoyez-les-y ! (= Envoyez vos enfants à l'école)

Allez-y ! (= Allez au théâtre)

	<p>Attention !</p> <p>À l'impératif, 2^e personne du singulier, les verbes en —er perdent le —s caractéristique de la deuxième personne du singulier.</p> <p>Mais devant les pronoms y et en, pour permettre une liaison entre le verbe et le pronom, on remet le —s.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Va ! → Vas-y!</i> ○ <i>Achète ! → Achètes-en !</i>
---	--

15.2.5 Autres pronoms personnels liés à une préposition

Les pronoms personnels précédés d'une préposition sont pris dans la catégorie du pronom tonique. Cet usage est réservé au complément circonstanciel, ou au complément d'agent.

Ils se placent après le verbe, quel que soit le mode utilisé.

Il n'avait pas de papiers sur lui.

Le mari de la Reine marche toujours derrière elle.

Restez bien près de moi.

J'ai été aidé par eux de nombreuses fois.

15.2.6 Le pronom personnel tonique

Le pronom tonique est celui qui reçoit l'accent tonique.

Il peut être employé de plusieurs manières :

- Seul : *Moi ! Lui ! Toi ?*
- Dans une mise en relief simple : *C'est moi ! Ce n'est pas lui !*
- Dans une mise en relief construite : *C'est moi qui suis arrivé le premier.*

Et plus généralement avec une préposition, placée après le verbe.

Je pense à lui.

Faites bien attention à vous.

Voici un tableau.

	Préposition	av/ap verbe		1 ^e pers.	2 ^e pers.	3 ^e pers.	
						masc.	fém.
animé	seul, avec préposition , ou après verbe		singulier	moi	toi	lui	elle
			pluriel	nous	vous	eux	elles
non-animé	à					y	
	de					en	
	autre prép.					Prép + adv	

15.2.7 Le pronom personnel propre aux verbes pronominaux

Les verbes pronominaux nécessitent l'emploi d'un pronom que l'on appelle « réfléchi », même s'il ne l'est pas toujours.

15.2.7.1 Les différentes formes du pronom réfléchi

Le plus simple est de conjuguer le verbe *se laver* à toutes les personnes :

- *Je me lave. (M' devant voyelle ou h muet : je m'habille).*
- *Tu te laves. (T' devant voyelle ou h muet : tu t'habilles).*
- *Il se lave. (S' devant voyelle ou h muet : il s'habille).*
- *Elle se lave. (S' devant voyelle ou h muet : elle s'habille).*
- *On se lave.*
- *Nous nous lavons.*
- *Vous vous lavez.*
- *Ils se lavent. (S' devant voyelle ou h muet : ils s'habillent).*
- *Elles se lavent. (S' devant voyelle ou h muet : elles s'habillent).*

15.2.7.2 Emploi du pronom réfléchi

	personne	avant verbe	après verbe impératif	
			en position tonique	autre position
Singulier	1 ^e	me / m'		
	2 ^e	te / t'	-toi	t'y, t'en, te
	3 ^e	se / s'		
Pluriel	1 ^e	nous	-nous	nous
	2 ^e	vous	-vous	vous
	3 ^e	se / s'		

15.2.7.3 Pronom réfléchi et impératif à la forme affirmative

À l'impératif, lorsque les pronoms personnels passent derrière le verbe, le pronom *te* prend la forme tonique « **toi** » parce qu'il doit être accentué, et que *te* (comme *ne*, *me* ou *se*) ne supporte pas l'accent tonique :

Tu te laves. → Lave-toi !

Les mains, tu te les laves ! → Lave-les-toi !

Et, comme vous l'avez sûrement remarqué, le pronom se retrouve placé dans la dernière syllabe du mot phonique, celle qui reçoit l'accent tonique.



Mais attention !

Lorsque ce pronom ne se retrouve pas en position d'être accentué, il reste **te** ou **t'** :

Prends des pommes et lave-t'en deux ! (C'est **deux** qui reçoit l'accent tonique).

Prends-t'en ! (C'est **en** qui reçoit l'accent tonique).

Attention aussi au mauvais exemple de beaucoup de Français qui ont des difficultés chroniques avec les pronoms personnels à l'impératif. Voici une liste d'horreurs que l'on entend en France, avec la forme correcte.

Horreurs très fréquentes	Formes correctes
* Donne-moi-z-en !	<i>Donne-m' en !</i>
* Prends-toi-zen !	<i>Prends-t' en !</i>
* Donne-moi-le !	<i>Donne-le-moi !</i>
* Gardez-vous-le !	<i>Gardez-le-vous !</i>

À première vue, ces Français n'ont pas compris le sens du pronom tonique, puisqu'ils emploient le pronom tonique, qui doit être accentué, à une place où il ne doit pas l'être.

15.3 Cas particuliers :

15.3.1 Pronom personnel et clarté du texte

Le pronom personnel est bien sûr très utilisé, et il est impossible de s'en passer. Pourtant, il y a des cas où il ne suffit pas, parce que son emploi amène une ambiguïté.

C'est le cas lorsque l'on n'est pas sûr de pouvoir identifier le signifié auquel il se réfère.

Quelquefois, la pragmatique, c'est-à-dire notre expérience, peut nous aider,.

	<p>Voici un exemple que j'ai trouvé dans un livre sur l'intelligence artificielle et la linguistique, dont j'ai malheureusement oublié le nom de l'auteur.</p> <p><i>« Le professeur a envoyé l'élève chez le proviseur. Il avait fait du bruit. Il en avait eu assez. Il l'a renvoyé de l'école pour 3 jours. »</i></p> <p>Formellement, nous avons trois fois le même pronom personnel sujet il, qui se réfère à trois personnes différentes. Si vous êtes familière avec les écoles françaises, vous arriverez à attribuer à chacun des pronoms il son identité.</p> <p>Celui qui a fait du bruit, c'est <i>l'élève</i>. Celui qui a envoyé l'élève chez le proviseur, c'est <i>le professeur</i>. Et celui qui a renvoyé l'élève pour trois jours, c'est <i>le proviseur</i>.</p>
--	---

Mais il arrive aussi que cela ne soit pas aussi évident :

	<p><i>Le facteur a rencontré le jardinier. Il l'a tué.</i></p> <p>Bien malin qui saura dire qui a tué qui, ici. En effet, il n'est pas dans les habitudes des jardiniers, ni dans celles des facteurs, de tuer leurs semblables.</p> <p>Celui qui a écrit cette courte histoire aurait pu se donner un peu de mal, par exemple, en employant un pronom relatif.</p> <p><i>Le facteur a rencontré le jardinier, qui l'a tué.</i> (C'est le jardinier, le meurtrier) <i>Le facteur a rencontré le jardinier, qu'il a tué.</i> (C'est le facteur le meurtrier)</p>
--	--

Par un emploi judicieux des démonstratifs ou des relatifs, on arrivera à clarifier la plupart des textes :

Le jardinier a tué le facteur parce que celui-ci n'avait pas voulu lui remettre un recommandé destiné à sa fille.

Ici, le démonstratif met l'accent sur l'autre personne, et le possessif *sa* se comprend à la logique.

15.3.2 Le non-animé représentant une idée

Le non-animé représentant une idée exprimée par un groupe de mots peut poser des problèmes lorsque l'on veut le remplacer par un pronom personnel.

Exemple : *La compagne du président de la République, socialiste, a envoyé un tweet sur internet pour soutenir un socialiste dissident, qui a « osé » maintenir sa candidature contre une candidate « parachutée » par leur parti commun, laquelle est, en outre, l'ancienne compagne du président. Toute la presse en a parlé.*

Peut-être ne connaissiez-vous pas cette information ? Je vous la livre, et comme nous commençons à nous connaître un peu, je vais vous poser quelques questions

→ *Le saviez-vous ? (savoir qc)*

Employer *le* pour un non-animé CV(—) (anciennement COD) correspond tout à fait à la règle.

→ *Qu'en pensez-vous ? (penser qc de qc)*

Là aussi, employer *en* pour un non-animé introduit par la préposition *de* est logique.

→ *Y avez-vous cru ? (croire à qc)*

Là encore, il n'y a pas de surprise. Un non-animé introduit par la préposition *à* est également logique.



Alors, où est le problème ? Eh bien, dans les autres cas :

Lorsqu'un tel **non-animé** est **sujet**, ou **complément introduit par une autre préposition**, on aura intérêt à employer un **démonstratif**,

→ soit en pronom :

Cela m'a beaucoup surpris.

J'ai été très surpris par cela.

→ soit en adjectif accompagnant un substantif :

Cette nouvelle m'a beaucoup surpris.

J'ai été très surpris par cette information.

15.3.3 Les abus de « en »

Nous avons vu pour les verbes à CV(x) que l'on faisait une différence entre les animés et les non animés.

Ainsi, on dira :

- *Ma sœur m'a confié son fils pour que je m'occupe de lui. (lui= le fils : animé)*
- *Elle m'a donné son sac pour que je m'en occupe. (en= du sac : non-animé)*
- *Ma patronne m'a demandé de faire un shampoing à Mme Durand. Je m'en suis occupé. (en = faire un shampoing à Mme Durand : non-animé).*

Tous ces exemples sont explicables. Pourtant, bon nombre de gens emploient systématiquement **en** au lieu de **lui/ elle/ eux/ elles**, sans doute parce que c'est beaucoup plus simple que de choisir parmi 4 pronoms.

Ainsi, il n'est pas rare d'entendre.

« *Laissez-moi votre fils. Je vais m'en occuper.* » au lieu de « *m'occuper de lui.* »

Le tout est de savoir si le pronom « **en** » désigne **le fils**, auquel cas ce n'est pas le bon pronom (il aurait fallu dire « *Je vais m'occuper de lui.* »), ou s'il se réfère à **l'action** que l'on veut faire sur ce garçon, par exemple :

« *Votre fils doit faire ses devoirs, et il a besoin d'aide ? Laissez-le-moi : je vais m'en occuper.* ».

Dans ce cas, l'action *d'aider à faire les devoirs* étant non-animée, le pronom « **en** » est le bon.

Attention donc de bien faire la différence entre les animés et les non animés.

15.3.4 Genre et sexe

Vous savez sûrement qu'en français, le genre et le sexe ne coïncident pas toujours.

Ce n'est pas étonnant, puisque le genre est un trait pertinent linguistique, alors que le sexe est un trait biologique.

Linguistiquement parlant, **le sexe est un trait qui définit le signifié**, la personne elle-même, donc, alors que **le genre définit le signifiant**, le mot qui désigne la personne.

Cette différence peut poser des problèmes lorsque l'on a affaire à des humains, pour lesquels **le genre ne coïncide pas avec le sexe**.

Par exemple, chacun de nous est une personne. Si l'on parle d'un homme en le traitant de personne, le moment difficile est celui où l'on passe au pronom personnel.

Ex : *De nombreuses personnes ont protesté dans la rue. Quatre d'entre elles ont été arrêtées par la police. Elles ont été incarcérées dans la prison pour hommes.*

Eh oui. Ces personnes (féminin) étaient des hommes (masculin). On pourrait donc le suggérer avec : *De nombreuses personnes ont protesté dans la rue. Parmi elles, quatre hommes, qui ont été arrêtés par la police. Ils ont été incarcérés dans la prison pour hommes.* Ainsi, le texte sera plus cohérent, et n'entraînera aucune surprise.

Autre exemple : *Il y a eu un accident sur l'autoroute, qui a fait un mort. La victime, âgée de 45 ans, a été transportée à la morgue de l'hôpital Saint-Roch, à Nice.*

Voilà une personne qui est au masculin (mort), avant de devenir féminine (la victime), car toutes les victimes sont au féminin, même si ce sont des hommes. Là aussi, nous pourrions assainir la situation en disant : *Il y a eu un accident sur l'autoroute, qui a fait une victime, un homme âgé de 45 ans. Décédé sur place, il a été transporté à la morgue de l'hôpital Saint-Roch, à Nice.*

C'est la même chose dans l'armée, où un homme est *une recrue* quand il s'engage, et *une sentinelle* quand il monte la garde. Ainsi :

« *La sentinelle faisait les cent pas devant la caserne. De temps à autre, elle se caressait la barbe.* »

Cela peut paraître bizarre qu'une personne de sexe féminin ait une barbe. Cela n'est plus aussi surprenant si l'on pense qu'une *sentinelle*, c'est le plus souvent un homme. Il ne s'agit donc pas ici d'un être de sexe féminin, mais d'un **signifiant de genre féminin**. Mais si l'on emploie : « *Il se caressait la barbe.* » personne ne ferait le lien avec la sentinelle. Tentons une explication : « *La sentinelle, un beau barbu, faisait les cent pas devant la caserne. De temps à autre, il se caressait la barbe.* » Ou encore : « *Un soldat montait la garde, faisant les cent pas devant la caserne. De temps à autre, il se caressait la barbe.* » Tant pis pour le signifiant *sentinelle*, que nous avons explicité par : monter la garde.

Il y a en français toutes sortes de signifiants masculins ou féminins, qui désignent des personnes des deux sexes. C'est en particulier le cas pour les métiers, qui ont souvent un genre masculin, alors qu'ils peuvent être exercés par des femmes.

J'ai parlé à mon professeur d'anglais. Elle m'a dit ...

Le docteur va vous recevoir dans cinq minutes. Elle est au téléphone.

Le passage du substantif masculin au pronom personnel au féminin peut surprendre, mais tant que l'Académie française n'aura pas fait son devoir en prévoyant un féminin pour tous les métiers, il faudra jongler avec les pronoms.

16. Le groupe verbal.

Le verbe est l'élément central de la phrase française. À part les réponses brèves (« **oui, non, peut-être** »), les appels (« **Coucou, Pierrot !** ») ou les insultes (« **Vieux con ! Jeune freluquet !** »), toute phrase digne de ce nom doit comporter un verbe conjugué.

Ce verbe concentre sur lui plusieurs caractéristiques porteuses de sens. Il comporte à la fois :

- Un lexème, qui désigne une action ou un état.
 - **Nag**(er) : se déplacer dans l'eau, à la surface, en faisant des mouvements
 - **Plong**(er) : se jeter dans l'eau du bord du bassin.
- Un ou plusieurs morphèmes qui apportent des informations sur :
 - La personne et le nombre : ex : **ons, ez, ent**
 - Le mode et le temps : chanterais : **-r-** conditionnel, + **ais** présent
 - S'il y a un participe, éventuellement le genre et le nombre (**elles sont parties**)

De plus, par sa valence, il établit des liens avec le sujet et divers compléments.

Un verbe peut avoir plusieurs sortes de valences. Il possède alors autant de significations que de valences. Par exemple, le verbe **tenir** :

tenir	<i>Il a eu un accident de voiture, mais il a été sauvé par sa ceinture de sécurité, qui a tenu. (qui ne s'est pas déchirée)</i>
tenir qn/qc	<i>Je tiens mon stylo dans la main droite.</i>
tenir qn/qc par qc	<i>L'enfant tient sa mère par la main.</i>
tenir à qn/qc	<i>J'ai jeté toutes les photos, sauf celle du mariage de mes parents, parce que je tiens beaucoup à cette photo.</i>
tenir qc de qn	<i>Mme Tartempion est à Lourdes. Je le tiens de sa voisine (= c'est sa voisine qui me l'a dit)</i>
tenir de qn	<i>Charles est avare. Il tient de son père. (Il a hérité ce défaut de son père)</i>

C'est cette valence que dépend la fonction grammaticale de chaque mot.

Apprendre un verbe, c'est donc :

- Retenir sa signification,
- apprendre à le conjuguer (formation des temps, choix des auxiliaires, conjugaison),
- apprendre sa valence et savoir l'utiliser.

On comprendra que ce n'est pas si simple.

16.1 Les voix, le mode, les temps

A propos des verbes, on utilise des concepts qui ne sont pas toujours très parlants, et dont on peut se demander ce qu'ils recouvrent vraiment. Nous allons essayer d'être aussi simples que possible, et aussi précis que nécessaire.

16.1.1 Les voix

On a coutume de considérer qu'il existe 3 voix.

- **La voix active** : *L'étudiante boit du thé.*
- **La voix passive** : *Le thé est bu par de nombreux Anglais.*
- **La voix pronominale** : *Le thé se boit avec un nuage de lait.*

Chaque verbe peut être utilisé dans une voix, certains peuvent être utilisés, avec un changement de sens, dans plusieurs voix.

16.1.1.1 La voix active

C'est la voix de base. À la voix active, le sujet fait l'action, ou subit l'état. Il peut aussi agir sur un objet ou une personne. Le verbe se conjugue aux temps simples sans auxiliaire, et on a recours à un auxiliaire, avoir ou être, selon le verbe, pour le conjuguer à un temps composé.

- Ex : *Le chat a mangé la souris.*
Le chat mange la souris.
Le chat mangera la souris.
- Ex : *Elle est sortie.*
Elle sort.
Elle sortira.
- Ex : *Elle est intelligente.*

16.1.1.2 La voix passive

Pour pouvoir mettre un verbe au passif, il faut qu'il remplisse plusieurs conditions. Il doit :

- avoir la valence **qn / qc**, c'est-à-dire être **transitif direct**,
- et **posséder un CV(-)** (ex COD).

En effet, le CV(-) de la voix active devient sujet du verbe à la voix passive. L'auxiliaire utilisé est alors **être**.

Exemple :

Les cannibales ont dévoré le missionnaire.

Règle : Voyons les conditions :

Le verbe est : **dévoré qc/qn**. Il se conjugue donc avec l'auxiliaire avoir.

Le CV(-) est : **le missionnaire**

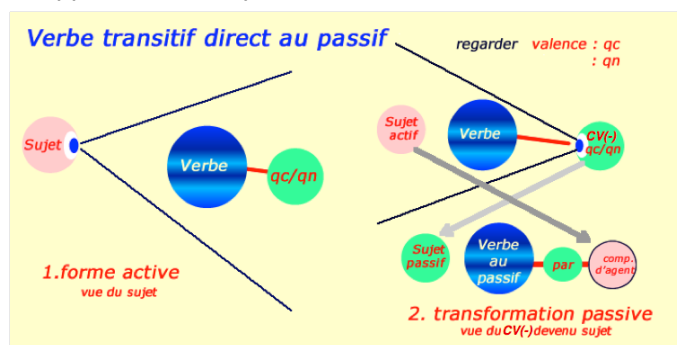
Les conditions sont donc remplies. Identifions le temps : **ont dévoré**. C'est le passé composé.

Nous allons donc :

1. mettre le CV(-) en position de sujet : **Le missionnaire**
2. employer l'auxiliaire **être** au passé composé, 3^e personne du singulier : **a été**
3. rajouter le participe passé du verbe : **dévoré**
4. éventuellement, accorder le participe avec le sujet. Ici, **le sujet est masculin, singulier**, il n'y a *pas d'accord à faire*.
5. Le sujet de l'actif se transforme en complément d'agent, précédé de la préposition **par** : **par les cannibales**

Résultat : *Le missionnaire a été dévoré par les cannibales.*

Rappelons les étapes :



1. Vérifier que la transformation est possible : il faut un sujet, un verbe et un CV(-). Ex : *Le chat mange la souris.*

2. Le CV(-) est mis en position de sujet :
La souris...

3. Le verbe est mis au passif (auxiliaire **être** au temps utilisé, verbe au participe passé).
La souris a été mangée. (accord : +ø)

4. Le sujet devient complément d'agent, précédé de **par**.

La souris a été mangée par le chat.

Le français fait un usage modéré du passif. On l'emploie surtout :

⊙ **lorsque le sujet n'est pas important, voire inconnu :**

→ *Le Pont du Gard a été construit au temps des Romains.* (On n'en connaît ni l'ingénieur ni les constructeurs).

→ *La loi a été votée dans la nuit.* (Les votants ne nous intéressent pas).

⊙ **pour mettre en relief le sujet**, en profitant du fait que l'information essentielle se trouve à la fin :

→ *Cette maison a été construite par Salvador Dali.* (Et non pas par n'importe qui !)

On aurait pu aussi mettre Salvador Dali en relief :

→ *C'est Salvador Dali qui a construit cette maison.*

16.1.1.3 La voix pronominale

16.1.1.3.1 Principe

La voix pronominale s'appelle ainsi, car elle a recours à un pronom personnel réfléchi, *se*, qui prend des formes différentes selon la personne et le nombre.

personne	Singulier	Pluriel
1 ^e personne	je <i>me</i> lave	nous <i>nous</i> lavons
2 ^e personne	tu <i>te</i> laves	vous <i>vous</i> lavez
3 ^e personne	il / elle <i>se</i> lave	ils/elles <i>se</i> lavent

Ce pronom personnel s'appelle pronom réfléchi, car il est censé renvoyer au sujet, comme un miroir renvoie l'image vers celui qui s'y regarde. En fait, il n'est pas toujours réfléchi au sens strict.

Admettons que vous soyez une bonne cuisinière et que vous vous demandiez comment les cannibales mangent le missionnaire. Moi, je le sais : ils le mangent avec des rondelles de carottes. D'ailleurs, si vous allez les voir, tout le monde vous le dira : « *Le missionnaire se mange avec des carottes.* »

Le verbe a été mis à la forme pronominale, c'est-à-dire qu'on lui a adjoint le pronom réfléchi *se*. Dans ce cas précis, le verbe prend un **sens passif**, puisque le missionnaire ne se mange pas lui-même. Bien au contraire, *il est mangé*.

La différence avec le passif, c'est que l'on n'a pas besoin de savoir qui fait l'action. Ce qui nous intéresse, c'est seulement le rapport du sujet à son verbe.

Notez bien que cette phrase a un caractère général, qui est propre à la voix pronominale de sens passif. Comme vous me semblez intéressée, je vais vous donner quelques exemples :

Exemples à la voix pronominale de sens passif

Le vin blanc se boit généralement frais.

→ On boit généralement le vin blanc frais.

Le mot « allée » s'écrit avec deux L.

→ On écrit le mot « allée » avec deux L.

Cela ne se fait pas de roter à table.

→ On ne rote pas à table

Au restaurant, les frites peuvent se manger avec les doigts.

→ Au restaurant, on peut manger les frites avec les doigts.

16.1.1.3.2 Les différentes sortes de verbes pronominaux

Mais il n'existe pas que des verbes pronominaux de sens passif. Il y en a de 4 sortes :

⊙ **Les verbes essentiellement pronominaux**

Ces verbes n'existent qu'à la voix pronominale.

Ex : *se suicider, se souvenir*

Elle s'est souvenue de son père éteignant le sapin de Noël en flammes.

La mère de mon arrière grand-mère s'est suicidée en se jetant dans la Seine.

N'oubliez pas, si vous employez le verbe à un temps composé, de le conjuguer avec être, et **de faire l'accord avec le sujet**.

Elle s'est suicidée.

Nous nous en sommes souvenus.

⊙ Les verbes pronominaux de sens passif

Ce sont ceux dont nous avons parlé plus haut, pour lesquels le sujet subit l'action du verbe.

Il est Allemand ? Cela ne s'entend pas. (Il n'a pas d'accent, par exemple)

Là encore, n'oubliez pas, si vous employez le verbe à un temps composé, de le conjuguer avec être, et de faire l'accord avec le sujet.

Il y a un siècle, certains mots se sont écrits tout à fait différemment. Par exemple, on écrivait « une clef », alors qu'aujourd'hui on écrit plutôt « une clé ».

⊙ Les verbes occasionnellement pronominaux

Ces verbes sont généralement utilisés à la voix active. Pourtant, lorsque le sujet agit sur lui-même, on est obligé d'employer la forme pronominale.

Par exemple, vous lavez vos enfants, votre grand-mère, son chien, et même la voiture en employant le verbe *laver* à la voix active.

J'ai lavé mes enfants hier. Je lave ma grand-mère aujourd'hui, et je laverai le chien et la voiture demain.

Mais si, emportée par l'élan, vous vous lavez vous-même, vous devrez employer le verbe à la forme pronominale. En effet, vous devez employer le pronom réfléchi.

Je me suis lavée après avoir lavé tous les autres.

Du coup, vous devez employer l'auxiliaire être, au lieu du verbe avoir, parce que les verbes pronominaux se conjuguent tous avec l'auxiliaire être. Mais attention pour l'accord : pour ces verbes conjugués à la voix active avec avoir, et qui, pour des raisons formelles, se conjuguent avec être dans le seul cas où le sujet fait l'action sur lui-même, on continue à accorder le participe passé selon les règles de l'auxiliaire avoir :

Mes vacances 1972, je me les suis rappelées longtemps. (Accord avec le CV(—) les, mis pour vacances, placé avant.)

⊙ Les verbes quasi essentiellement pronominaux sont des verbes qui l'étaient occasionnellement, mais qui, après un changement de sens, ne s'emploient plus, avec ce sens, qu'à la voix pronominale, devenant ainsi quasi essentiellement pronominaux.

Ex : *Le chat et le chien se sont oubliés sur le tapis.*

Bien évidemment, ces verbes, employés à un temps composé, se conjuguent avec être et en suivent les règles d'accord avec le sujet.

Pour plus de détails sur les problèmes que pose l'accord du participe des verbes pronominaux, allez voir le chapitre consacré à l'accord du participe. Vous ne serez pas déçue.

16.1.2 Les modes

La notion de mode est difficile à définir, car la langue française ne s'en sert pas toujours de façon rigoureuse.

16.1.2.1 Définition

Il est d'usage de dire qu'un mode (ce mot est masculin) est une façon de présenter les choses. C'est plus ou moins vrai. Nous allons commencer par présenter les 6 modes du français, avant de nous demander ce que ces modes ont en commun, et qui justifie qu'ils fassent partie de la même catégorie.

16.1.2.2 Les différents modes

Les modes sont :
L'infinif
Le participe
L'indicatif
Le conditionnel
Le subjonctif
L'impératif

16.1.2.2.1 L'infinif

C'est la forme de base des verbes, qui constitue l'entrée du verbe dans les dictionnaires.

Ex : *manger, dormir, être, s'amuser.*

L'infinif ne se conjugue pas, ce qui ne l'empêche pas d'avoir 2 temps :

- le présent : **être**,
- le passé : **avoir été**.

Il est quelquefois employé comme substantif :

Ses parents lui offrent le boire et le manger.

Il a souvent un sujet propre, et forme alors une subordonnée infinitive :

J'entends siffler le train.

Comme il n'a rien à faire, il écoute pousser ses cheveux.

Mais il accompagne le plus souvent un verbe dont il partage le sujet (qui n'est donc plus un sujet propre, mais un sujet commun) :

Elle veut travailler dans un hôpital.

Sa sœur préfère faire une carrière dans l'armée.

Après avoir mangé, les habitants des pays chauds font souvent la sieste.

16.1.2.2.2 Le participe

C'est le mode de l'accompli au passé :

Le soleil levé, le coq s'est mis à chanter.

De ce qui est en train de se faire au présent :

Le soleil se levant, je suis allé me coucher.

16.1.2.2.3 L'indicatif

C'est le mode de l'information présentée comme vraie. Par exemple, si vous passez vos vacances à Londres :

Hier, il a plu à seaux.

Aujourd'hui, il pleut comme vache qui pisse.

Demain ; il pleuvra à nouveau.

Remarque : Si vous voulez mentir, il vaut mieux le faire à l'indicatif, pour donner à votre mensonge un petit air de vérité.

16.1.2.2.4 Le conditionnel

C'est le mode de la condition,

Si tu étais sage, je t'achèterais un vélo. Mais voilà, tu ne l'es pas.

De l'hypothèse,

S'il ne vient pas travailler demain, c'est qu'il est vraiment malade.

De l'information non vérifiée,

La Reine aurait déclaré qu'elle laissait le trône à son fils.

16.1.2.2.5 Le subjonctif

C'est le mode du souhait :

Qu'il aille au diable !

Du subjectif :

Il est bon qu'elle soit intelligente.

De l'éventualité :

Prends ton parapluie, de peur qu'il ne pleuve.

16.1.2.2.6 L'impératif

C'est le mode de l'ordre :

Enlève les doigts de ton nez et dis bonjour à la dame.

Du conseil plus ou moins appuyé :

Ta voiture est en panne ? Prends un taxi !

16.1.2.3 Utilisation des modes :

Les modes semblent donc avoir quelque chose en commun : la façon d'envisager les idées. Mais il y a en gros deux façons de les utiliser.

16.1.2.3.1 Comme un mode

Vous choisissez la façon de dire les choses en fonction de votre ressenti.

Par exemple, à quelqu'un qui a dit du mal de vous, alors que vous avez toujours été sympathique avec lui, et qui vient vous demander de lui pardonner ce faux pas :

Moi, que je te pardonne ? (subjonctif présent) Il n'en est pas question.

Alors, je te pardonnerais, tout simplement ? (conditionnel présent)

Si tu crois que je te pardonnerai, tu te mets le doigt dans l'œil ! (Indicatif)

Ainsi, vous privilégiez un aspect de l'information.

16.1.2.3.2 De façon automatique

Si vous employez certains verbes, ou certaines conjonctions, vous n'aurez plus le choix du mode :

Je veux que tu sois poli avec la dame. (Vouloir que + subjonctif)

J'espère que tu seras poli avec la dame (espérer que + indicatif)

J'irai le voir si vous me le demandez. (si + indicatif)

J'irai le voir à condition que vous me le demandiez. (À condition que + subjonctif).

Dans ce cas, une fois que vous aurez choisi le verbe ou la conjonction, vous n'aurez plus qu'à employer le mode qu'ils gouvernent.

16.1.3 Les temps

Chaque mode ayant plusieurs temps, le français ne nous offre pas moins de 23 temps officiels, sans compter certains trucs utilisés en supplément des temps officiels existants.

On peut classer les temps en temps simples (conjugués, à la voix active, sans auxiliaire) et en temps composés, qui emploient un auxiliaire que l'on mettra à l'un des temps simples, pour former un nouveau temps composé.

Tableau des temps selon les modes

Modes	Temps simples	Temps composés		
		Nom	Auxiliaire	+ part. passé
Indicatif	Présent <i>elle danse</i>	Passé composé <i>elle a chanté</i>	au Présent <i>elle a</i>	<i>chanté</i>
	Futur simple <i>elle dansera</i>	Futur antérieur <i>elle aura chanté</i>	au Futur simple <i>elle aura</i>	
	Imparfait <i>elle dansait</i>	Plus-que-parfait <i>elle avait chanté</i>	à l'Imparfait <i>elle avait</i>	
	Passé simple <i>elle dansa</i>	Passé antérieur <i>elle eut chanté</i>	au Passé simple <i>elle eut</i>	
	Passé composé <i>elle a dansé</i>	Passé surcomposé <i>elle a eu chanté</i>	au Passé composé <i>elle a eu</i>	
Conditionnel	Présent <i>elle danserait</i>	Passé 1 ^e forme <i>elle aurait dansé</i>	au Cond. Présent <i>elle aurait</i>	
		Passé 2 ^e forme <i>elle eût dansé</i>	au Subjonctif imparfait <i>elle eût</i>	
Subjonctif	Présent <i>qu'elle danse</i>	Passé <i>qu'elle ait chanté</i>	au Subjonctif présent <i>qu'elle ait</i>	
	Imparfait <i>qu'elle dansât</i>	Plus-que-parfait <i>qu'elle eût chanté</i>	au Subjonctif imparfait <i>qu'elle eût</i>	
Impératif	Présent <i>danse</i>	Passé <i>aie dansé</i>	Présent <i>aie</i>	
Infinitif	Présent <i>danser</i>	Passé <i>avoir dansé</i>	à l'Infinitif présent <i>avoir</i>	
Participe	Présent <i>dansant</i>	Passé composé <i>ayant chanté</i>	au Participe Présent <i>ayant</i>	
		passé	tous les temps	

Les temps composés expriment en général le fait que l'action qu'ils déterminent a déjà eu lieu lorsque l'action déterminée par le temps simple commence.

Ex : *Elle danse* après qu'elle *a* chanté.
Elle dansera après qu'elle *aura* chanté.
Elle dansait après qu'elle *avait* chanté.
Elle dansa après qu'elle *eut* chanté.
Elle a dansé après qu'elle *a eu* chanté. (Le passé composé remplace le passé simple)
Elle danserait après qu'elle *aurait* chanté.
Qu'elle danse après qu'elle *ait* chanté !
Qu'elle dansât après qu'elle *eût* chanté.
Aie chanté et **danse** !
Danser après **avoir** chanté ?
Elle entra dansant, ayant chanté.

Pour plus de détails sur l'emploi des temps, reportez-vous aux unités qui leur sont consacrées, mais aussi à celles sur les subordinées, y compris les subordinées circonstancielles.

16.2 La valence

Le verbe peut être entouré de toutes sortes de compléments : le complément d'agent au passif, une grande variété de compléments circonstanciels, voire un attribut, et des adverbes qui en modifient le sens.

Mais ce qui nous intéresse ici, ce sont les compléments **qui ont un rapport direct avec la valence du verbe**. En effet, les verbes ont une façon particulière de s'insérer dans la phrase et pour constituer le syntagme verbal, due au fait que chacun possède sa valence, en fonction de sa signification.

Nous allons nous pencher sur ce phénomène dont l'importance est primordiale, car de la valence dépend la construction de la phrase.

16.2.1 Le verbe et sa valence.

16.2.1.1 Remarque préliminaire

Il est d'usage, lorsque l'on parle des verbes, de distinguer 3 sortes :

- Les verbes intransitifs qui n'admettent aucun complément dans la valence : *Il glande.* (il ne fait rien)
- Les verbes transitifs, qui admettent des CV(—) des compléments d'objet, et que l'on nomme :
 - Transitifs directs, lorsqu'ils admettent un CV(—) (=objet direct), qui se construit sans préposition : *Elle regarde la télévision.*
 - Transitifs indirects lorsqu'ils admettent un objet indirect, qui se construit avec préposition : *Nous pensons à vous.*

Vient ensuite un complément d'attribution, qui vient détruire ce bel ensemble, étant donné qu'il est introduit par une préposition, le plus souvent *à*, mais que l'on trouve derrière les verbes transitifs directs, ce qui fait un peu désordre. Ils s'emploient dans un trio constitué d'un sujet, d'un COD souvent inanimé, qui est attribué au troisième du trio, que l'on nomme complément d'attribution. Ainsi :

L'étudiante écrit une lettre à son ami.

Le trio est constitué :

- du sujet → *l'étudiante*,
- du CV(—) (=COD) → *une lettre*, et
- d'un CV+(à) (=complément d'attribution) → *ami*.

Et la lettre passe du sujet au complément d'attribution.

Malheureusement, il existe des cas où c'est l'inverse qui se produit : *il a volé un billet de 50 € à sa mère*. Ici, le complément d'attribution est dépouillé, et l'objet est attribué au sujet. Il y a donc au minimum doute sur la dénomination du complément.

De plus, la grammaire ne sait trop que faire de l'attribut, qu'il soit du sujet ou du CV(—) (=COD), alors qu'il fait bien partie d'une valence, mais qui peut avoir pour noyau aussi bien un nom (il est professeur) qu'un adjectif (il est travailleur).

Enfin, la dénomination des compléments est fallacieuse, étant donné qu'elle laisse supposer que tout vient du complément, qui est direct, ou indirect, alors que la décision dépend du verbe :

Elle se rappelle son enfance.

Elle se souvient de son enfance.

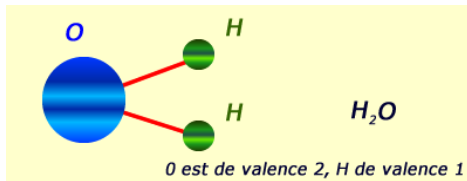
Il s'agit là en fait de deux phrases qui décrivent la même réalité : le même sujet, le même complément, deux verbes synonymes, et pourtant, *son enfance* est objet direct dans la première phrase, et objet indirect dans la deuxième. Mais la différence vient uniquement de la construction du verbe : *on se rappelle qc*, mais *on se souvient de qc*.

Tout dépend de la valence du verbe utilisé, et c'est pour cela que nous allons bâtir un système cohérent autour de l'idée de valence du verbe.

16.2.1.2 Principe :

Si vous avez fait un peu de chimie, vous savez ce qu'est une valence. Rafrichissons les mémoires défaillantes:

L'oxygène a une valence 2



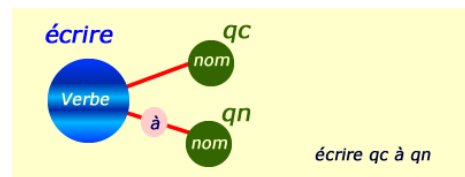
Dans une molécule d'eau, H_2O , l'atome d'oxygène a une valence 2, car il peut accrocher à la fois 2 atomes d'hydrogène, chacun de ces atomes ayant une valence égale à 1.

Pour dire les choses plus banalement, O a deux bras, alors que H n'en a qu'un. La valence explique donc le nombre de

liens qu'il peut y avoir entre un atome et d'autres.

Lorsqu'il s'agit d'un verbe, la valence décrit la façon dont il est relié à ses compléments, c'est-à-dire aux groupes nominaux ou verbaux qui se rapportent à lui.

Par exemple:



Pascal écrit une lettre à Corinne.

Le verbe *écrit* établit un rapport entre le sujet *Pascal*, un objet *lettre* et une certaine *Corinne*.

La valence du verbe est: *écrire qc à qn*

Le verbe *écrire* admet donc un complément relié sans préposition, *qc*, et un complément supplémentaire *qn* relié par l'intermédiaire de la préposition *à*.

On notera que c'est le verbe qui détermine les moyens de relier les compléments, mais en aucun cas les compléments eux-mêmes.

16.2.1.3 Les différentes sortes de valence :

Il y a quatre sortes de valences, que nous appellerons chacune *Val*, et que nous ferons suivre du nombre de compléments liés au verbe, qui va de 0 à 3 :

→ **Val₀** : le verbe n'admet pas de complément dans sa valence. Il se suffit à lui-même. Il est **intransitif**.

Ex : *Roger ronfle*. La valence est donc vide : *ronfler Ø*.



Cela n'empêchera pas l'emploi de compléments circonstanciels, lesquels, comme on le sait, décrivent les circonstances dans lesquelles a lieu l'action, mais qui n'ont rien à voir avec la valence du verbe :

Ex : *Roger ronfle toute la nuit, couché sur le dos*.

Toute la nuit est complément circonstanciel de temps, et *couché sur le dos* circonstanciel de manière.

→ **Val₁** : le verbe admet un complément dans sa valence. Il établit un lien entre le sujet et le complément dans sa valence. Il est dit transitif. Ce lien peut être de deux sortes.

◆ Le verbe établit le lien avec le nom, le pronom ou l'infinitif **sans aucune préposition**. La valence est alors : **verbe qc/qn/vb**.

Mon chat aime sa gamelle. (Aimer qc)

Mon chat aime sa maîtresse. (Aimer qn)

Mon chat aime dormir. (Aimer vb)

Notez que l'emploi de *qc/qn/vb* signifie que le verbe peut avoir pour complément un non animé (**qc = la gamelle**), un animé (**qn = la maîtresse**) ou un verbe à l'infinitif (**vb = dormir**).

Le verbe *aimer* peut avoir les trois sortes, mais d'autres verbes peuvent très bien n'en admettre que 2, voire 1. Tout dépend du sens du verbe.

Par exemple, pour un sujet humain, la valence du verbe manger peut être qc, mais pas qn, sauf pour un sujet cannibale. On écrira alors : *manger qc*.

Mais pour un fauve, on pourra écrire : *manger qc/qn*, qui signifiera que l'animal peut manger des non-animés, aussi bien que des animés.

Nous noterons ce genre de complément **CV(-)**, ce qui voudra dire : **complément (=C) dans (le cadre de) la valence (=V), relié sans préposition (-)**. C'est ce que l'on appelait un COD

◆ Le verbe établit le lien avec le nom, le pronom ou un infinitif **au moyen d'une préposition**. La valence est alors : **verbe à qc/qn/vb**

Elle parle de ses vacances / de son ami / de se marier. (Parler de qc/qn/vb)

Nous noterons ce genre de complément **CV(de)**, ce qui voudra dire : **complément (=C) dans la valence (=V), relié par la préposition (de)**. C'est ce que l'on appelait un COInd

Elle pense à ses études / à son ami / à déménager. (Penser à qc/qn/vb)

Nous noterons ce genre de complément **CV(à)**, ce qui voudra dire : **complément (=C) dans la valence (=V), relié par la préposition (à)**. C'est ce que l'on appelait aussi un COInd

→ **Val₂** le verbe admet deux compléments dans sa valence. **Il établit un lien entre le sujet et les deux compléments dans sa valence**. Il est dit, lui aussi, transitif. Ce lien peut être de deux sortes.

◆ **Le verbe établit le lien avec le premier complément sans préposition, le deuxième étant relié par une préposition.**

Ex : *Julie raconte son mariage à ses amies.*

La valence est ici : **raconter qc à qn**.

Le premier complément est du type **CV(-)**, donc, complément dû à la valence relié sans préposition. Raconter qc → **CV(-)**.

Le deuxième est du type **CV+(à)**, donc, complément dû à la valence relié par la préposition à. Raconter qc → **CV(-) à qn → CV+(à)**.

Remarque : le complément **CV(à)** arrivant après un complément **CV(-)** correspond à ce que l'on appelait un complément d'attribution. Pour montrer qu'il arrive en plus d'un autre complément, nous le noterons **CV+(à)**, et nous dirons que c'est un complément (=C) dans la valence (=V), arrivant en plus (+) relié par la préposition **à=(à)**. *Raconter qc → CV(-) à qn → CV+(à)*.

Pourquoi se donner tant de peine ? Parce que le fait qu'il appartienne à cette catégorie nous oblige à en tenir compte dans le choix des pronoms personnels, mais aussi dans la détermination de la place des pronoms personnels. Si cela ne vous dit rien, c'est parce que vous n'avez pas encore étudié le chapitre consacré aux pronoms personnels.

◆ **Le verbe établit le lien avec les deux compléments au moyen d'une préposition**. La plupart du temps, les deux prépositions sont différentes.

Ex : *Julie parle de son mariage à ses amies.*

La valence est ici : **parler de qc à qn**.

Le premier complément est du type **CV(de)**, donc, complément dans la valence relié par la préposition de. Parler de qc → **CV(de)**.

Le deuxième est du type **CV+(à)**, donc, complément dans la valence relié par la préposition à et s'ajoutant au CV(de).

Parler de qc → CV(de) à qn → CV+(à).

On trouvera dans cette catégorie :

Le président annonce une baisse des impôts aux Français.

→ *annoncer qc* { **CV(-)** = une baisse des impôts } *à qn* { **CV+(à)** aux Français }.

N'oubliez pas que dans *qc à qn* ou *qn à qn* le **CV(à)** doit comporter le signe +, qui rappelle qu'il arrive en plus de l'autre complément **CV(-)**, et qu'il faudra le traiter autrement que les **CV(à)** lorsqu'on le remplace par un pronom personnel.

Julie parle de déménager à ses amis.

→ *Parler de+Inf* { **CVi(de)** = de déménager } *à qn* { **CV(à)** à ses amis }

Notez que **CVi(de)** signifie : Complément dans la valence à l'infinitif, introduit par **de**. Voyez à ce sujet le paragraphe 16.2.1.4 sur les verbes opérateurs.

Vous envisagez de passer vos vacances avec des amis.

→ *Envisager de vb* { **CVi(de)** = de passer vos vacances } *avec qn* { **CV(avec)** avec des amis }

→ **Val₃** Le verbe admet **3. compléments**, ce qui rend la relation entre le sujet et les trois compléments plus complexes.

Ex : *La patronne donne une lettre à traduire à son interprète.*

La valence est ici : *donner qc à vb à qn*.

Le premier complément est du type **CV(-)**, donc, complément dû à la valence relié sans préposition. donner qc → **CV(-)**.

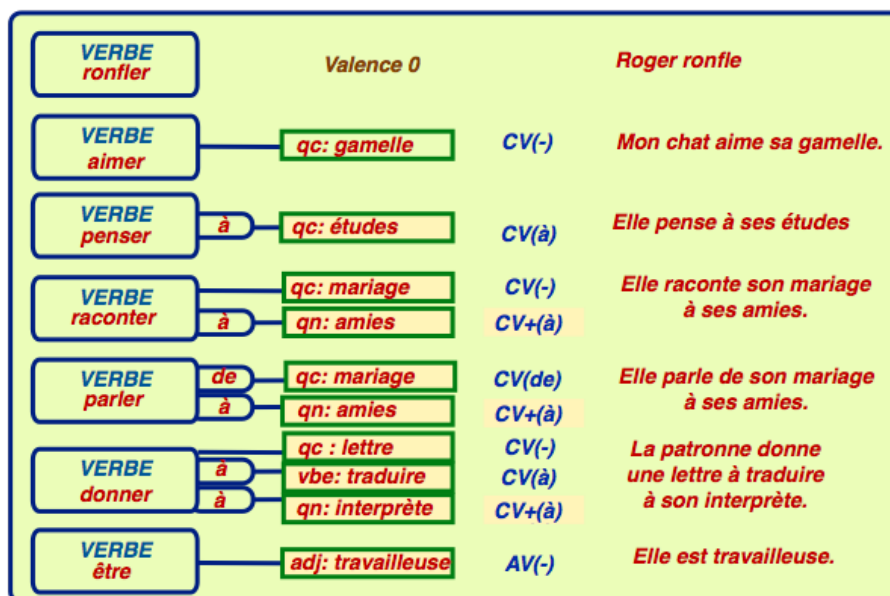
Le deuxième complément est du type **CVi(à)**.

Valence : donner qc → **CV(-)** à +Inf → **CVi(à)**.

Le troisième est du type **CV+(à)**, dans la valence *qc/qn à qn/qc* donc, complément dû à la valence relié par la préposition **à arrivant en plus d'un complément CV(-)**, que nous devons donc noter **CV+(à)**.

La valence finale sera : Donner qc → CV(-) à vb → CV(à) à qn → CV+(à).

→ *Donner qc* { **CV(-)** = une lettre } *à +Inf* { **CVi(à)** = à traduire } *à qn* { **CV+(à)** à son interprète }.



16.2.1.4 Cas des verbes opérateurs

Un verbe opérateur est un verbe qui introduit dans sa valence un verbe à l'infinitif.

Par exemple, le verbe vouloir peut avoir plusieurs versions :

À : **Elle veut un cheval pour son anniversaire** : vouloir qc { **CV(-)** un cheval }

B : **Elle veut avoir un cheval pour son anniversaire** : vouloir +Inf { **CVi(-)** avoir }

Nous noterons dans la valence : +Inf = plus infinitif, et dans l'équation comme complément : **CVi(-)**, que nous décodons par : **CV** → Complément dans la valence , **i** → à l'infinitif **(-)** introduit sans préposition.

Vous noterez que, le complément qui , dans l'exemple A, dépendait de la valence de vouloir, passe, dans l'exemple B dans la valence d'avoir.

Comme vous le voyez, il n'y a pas de différence fondamentale entre le complément CV (*) fondé sur un groupe nominal et un complément CVi(*) fondé sur un verbe à l'infinitif. Vous aurez ainsi des valences :

Pense à acheter le pain : à +Inf { **CVi(à)** → à acheter }

Elle vient de se lever : de +Inf { **CVi(de)** → de se lever }

Vous trouverez plus de détails sur les verbes opérateurs dans le chapitre sur l'infinitif.

16.2.1.5 Cas des verbes d'état

→ Il existe des verbes qui collent une étiquette au sujet dans une valence de type Val_1 . Cette étiquette s'appelle attribut. Cet attribut du sujet peut contenir un nom ou un pronom, ce qui le rapproche du complément, mais aussi un adjectif, ce qui en fait quelque chose de particulier.

Il est charcutier.

→ être qc { **AV(-)** = charcutier }

Elle est travailleuse .

→ être adj { **AV(-)** = travailleuse }

La valence sera donc : **verbe d'état qc/adj**

C'est pour tenir compte de cette caractéristique particulière que nous garderons le nom d'attribut. Mais comme le verbe possède une valence, nous noterons cet attribut **AV(-)**, ce qui voudra dire : **attribut (=À) dû à la valence (=V), relié sans préposition (-)**.

→ Mais il existe aussi des verbes à valence Val_2 qui collent une étiquette (nom ou adjectif) sur un complément de type CV(-) ou CV(prép). Cette étiquette est donc une autre forme d'attribut, celle que l'on appelait autrefois attribut du COD, même si ce COD était parfois indirect.

Voici quelques exemples de ces verbes : trouver qn/qc adj, tenir qn/qc pour qn/qc/adj appeler qn/qc qn/qc/adj :

Je trouve Edith pâle.

→ trouver qn { **CV(-)** = Edith } adj { **AV(-)** = pâle } .

Il trouve Jacques grand prince.

→ trouver qn { **CV(-)** = Jacques } qn { **AV(-)** = grand prince } .

Nous trouvons ce fromage excellent.

→ trouver qc { **CV(-)** = ce fromage } adj { **AV(-)** = excellent } .

Je le tiens pour bête.

→ tenir qn { **CV(-)** = Edith } pour adj { **AV(pour)** = pour bête } .

Elles le tiennent pour un imbécile.

→ tenir qn { **CV(-)** = le } pour qn { **AV(pour)** = pour un imbécile } .

Tu tiens ce livre pour un coup de génie.

→ tenir qc { **CV(-)** = ce livre } pour qc { **AV(pour)** = pour un coup de génie } .

Lui, il tient ce livre pour osé.

→ tenir qc { **CV(-)** = ce livre } pour adj { **AV(pour)** = pour osé } .

Elle m'a traité d'idiot.

→ *traiter qn* { CV(–) = m' } de *qn* { AV(*de*) = d'idiot } .

Je l'ai traitée de tigresse.

→ *traiter qn* { CV(–) = l' } de *qc* { AV(*de*) = de tigresse } .



L'attribut se comporte donc comme un complément. C'est sa nature d'étiquette, employée avec des verbes particuliers, qui nous oblige à le traiter à part, même si, le plus souvent, il se mélange, dans des valences à partir de Val₂, à des compléments CV() avec ou sans préposition.

16.2.2 Comment se servir de la valence

On devrait se servir de la valence dans les deux sens :

- Pour analyser les phrases.
- Pour les construire.

L'analyse de la phrase selon la valence du verbe permet de retrouver les éléments de cette phrase.

L'utilisation de la valence du verbe permet de construire la phrase selon les clés qu'elle nous donne.

16.2.2.1 Identifier la valence du verbe et les éléments qu'elle relie

La première chose à repérer, c'est bien sûr le verbe. Ensuite, on compare la phrase avec toutes les valences possibles du même verbe, et l'on recherche les divers éléments en fonction des informations dont on dispose.

écrire (qc) (à qn)	qc= CV(–) / à qn = CV+(à)
<i>Il a écrit une lettre.</i>	qc = <i>une lettre</i> / à qn : n'est pas évoqué.
<i>Il a écrit à sa mère.</i>	qc = est sous-entendu / à qn = <i>à sa mère</i> .
<i>À qui a-t-il écrit une lettre ?</i>	qc = <i>une lettre</i> / à qn = <i>à qui</i> (mot interrogatif posant une question sur le complément d'attribution).
<i>Qu'a-t-il écrit à sa mère ?</i>	qc = <i>qu'</i> (= que) : mot interrogatif posant une question sur le CV(–) / à qn = <i>à sa mère</i> .
<i>Voici la lettre qu'il a écrite à sa mère.</i>	qc = <i>qu'</i> , pronom relatif CV(–) qui renvoie à son antécédent « lettre » / à qn = <i>à sa mère</i>
<i>Il a écrit une lettre au procureur.</i>	qc = <i>une lettre</i> / à qn = <i>au procureur</i> (ne pas oublier que au = à + le)
<i>Il en a écrit une à sa mère.</i>	qc = (en) <i>une</i> : pronom indéfini CV(–) / à qn CV+(à) = <i>à sa mère</i>
<i>Il en a écrit une au procureur.</i>	qc = (en) <i>une</i> : pronom indéfini CV(–) / à qn CV+(à) = <i>au procureur</i> (ne pas oublier que au = à + le)

Vous voyez que, lorsque l'on connaît la valence d'un verbe, on est en mesure de retrouver les éléments, à condition de faire attention à certains pièges, du genre :

Des = *de + les* : *je profite **des** vacances.* (**profiter de qc**)
 = **article indéfini pluriel** : j'ai **des** vacances (**avoir qc**)

Du = *de + le* : *il vient **du** café.* (**venir de qc** / le café est ici le synonyme de bar).
 = **article indéfini non dénombrable** : *il boit **du** café* (**boire qc** / café = boisson)

Il faut donc toujours ouvrir l'œil et faire attention.

16.2.2.2 Construire une phrase à partir de la valence du verbe

Si vous connaissez la valence d'un verbe, vous pourrez résoudre plusieurs problèmes :

Celui de la construction de la phrase :

Se marier avec qn : Paul s'est marié avec Lucette.

Epouser qn : Lucette a épousé Paul.

Divorcer d'avec quelqu'un : Nicolas a divorcé d'avec Cécilia.

Celui du choix du pronom personnel :

Paul aimait Lucette : il s'est marié **avec elle**.

Paul aimait tellement Lucette qu'il l'a épousée.

Cécilia n'aimait plus Nicolas. Elle a divorcé **d'avec lui**. (Et lui d'avec elle, bien sûr.)

Celui du choix du pronom relatif :

Pierrette, **que** Jules avait épousée, avait du caractère.

Pierrette, **avec laquelle** Jules s'était marié, avait du caractère.

Nicolas, **d'avec qui** Cécilia avait divorcé, était inconsolable.

Celui du pronom interrogatif :

Qui Pierrette a-t-elle épousé ?

Avec qui Jules s'est-il marié ?

D'avec qui Nicolas a-t-il divorcé ?

Et bien d'autres problèmes, un peu moins importants.

16.3 Les compléments circonstanciels

Il existe des compléments qui n'ont rien à voir avec la valence du verbe, parce qu'ils décrivent les conditions dans lesquelles a lieu l'action.

Ainsi, tous les verbes, quelle que soit leur valence, peuvent avoir des compléments circonstanciels.

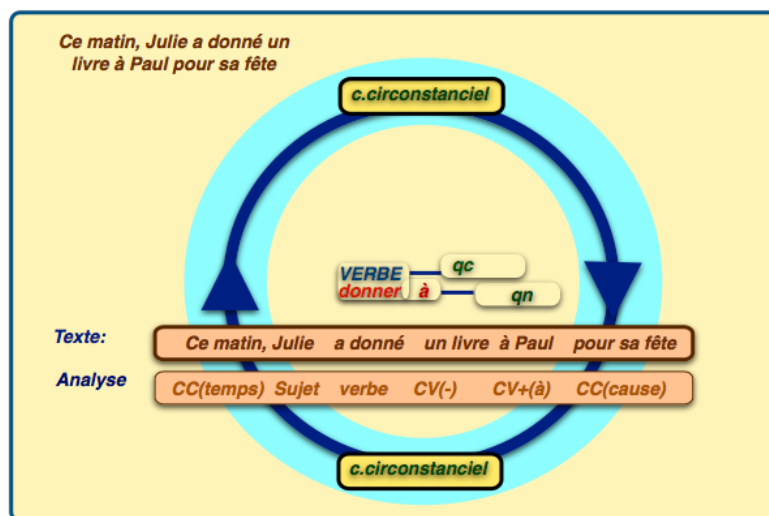
Lieu : *Elle habite à Paris. Elle travaille sur Marseille.*

Temps : *Louis XIV mourut en 1715.*

But : *Certains travaillent pour la gloire.*

Conséquence : *Elle a glissé sur une peau de banane, au point de se casser la jambe.*

Cause : *Elle est tombée à cause de son chien.*



Le complément circonstanciel se situe hors de la valence. Il se place en général soit avant le groupe sujet, séparé par une virgule, soit après le groupe verbal y compris les compléments dus à la valence, sans virgule.

Dans le premier cas, il forme son propre mot phonique, d'où, à l'écrit, la virgule.

Dans le second cas, il s'intègre au groupe verbal, dont il constitue la fin.

Cependant, si ce mot devient trop long pour être prononcé, on peut en faire un mot phonique séparé.

Nous noterons le complément circonstanciel *CC(préposition)*. La nature du complément circonstanciel (*lieu, temps, cause, condition, etc.*) peut se déduire du sens de la préposition. Mais nous pourrions aussi écrire cette nature en abrégé, comme *CC(nat. : préposition)*

- Ce matin : *CC(tps : -)*,
- pour sa fête : *CC(but : pour)*
- à cause de sa maladie : *CC(cse : à cause de)*

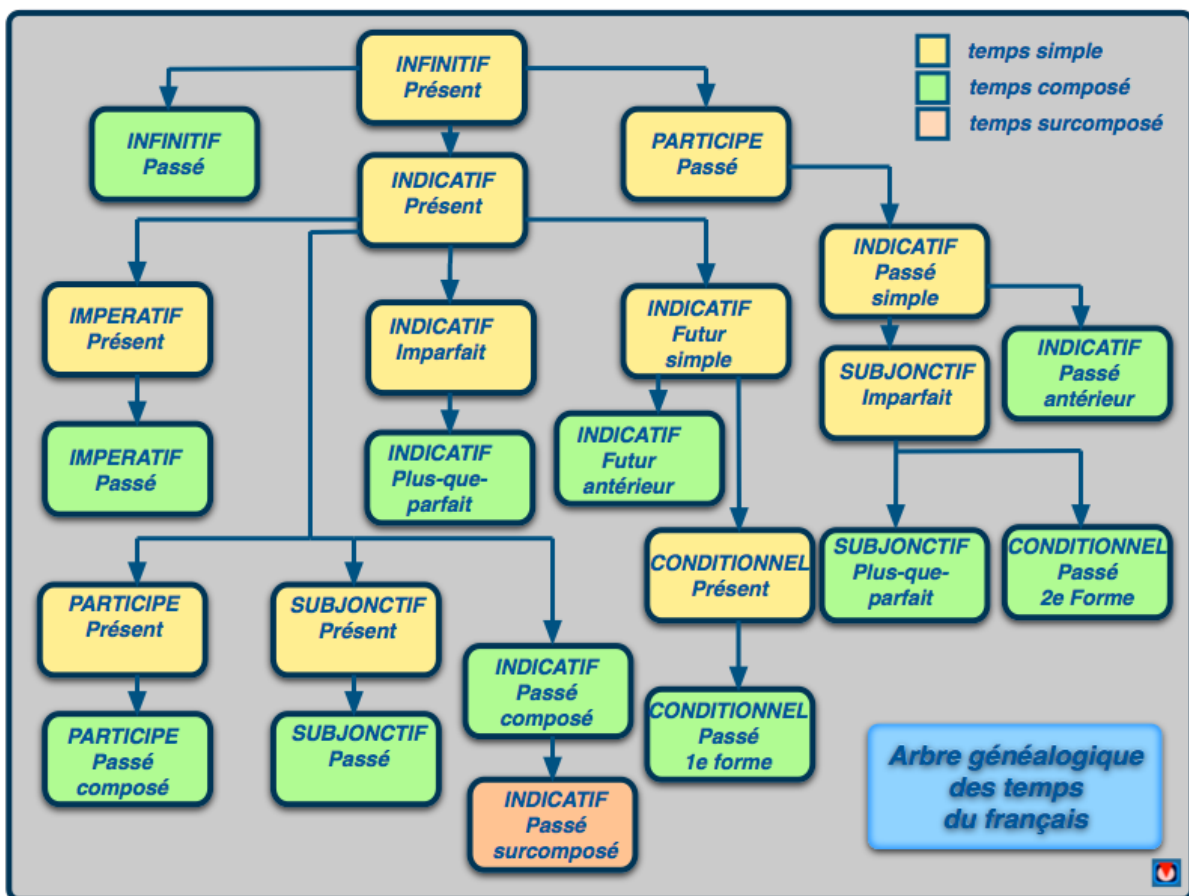
17. Formation des temps et conjugaisons

Nous avons vu dans le chapitre précédent les principes de base de l'utilisation des verbes, ainsi que le fondement de leur conjugaison.

Nous avons parlé des voix (active, passive et pronominale), des modes et des temps.

Nous savons comment l'on passe de la voie active à la voix passive ou à la voix pronominale.

Lorsque l'on apprend la conjugaison des verbes, on se concentre sur la voix active, avec tous ses modes et leurs temps. Nous nous servirons de l'arbre généalogique des temps du français, qui nous montre, en partant de l'infinitif, quel temps est à l'origine du suivant.



L'ordre dans lequel nous allons présenter les temps s'inspire de cet arbre généalogique.

On y trouve 23 temps, mais rassurez-vous, tous ne vous donneront pas tant de travail que cela.

Nous partirons de l'infinitif, que l'on trouve dans les dictionnaires, et que l'on apprend avec sa valence et l'auxiliaire avec lequel il se conjugue.

Ex : *écrire qc à qn (avoir), mourir ∅ (être)*

Nous verrons d'abord les temps simples de base, dont la conjugaison est plus ou moins complexe (indicatif présent, participe passé, indicatif imparfait, futur simple, passé simple, subjonctif présent).

Nous passerons ensuite à ceux qui se forment assez facilement (participe présent, conditionnel présent, subjonctif imparfait), et nous terminerons par les temps composés, pour lesquels il suffit de savoir conjuguer l'auxiliaire au temps simple correspondant, et de le faire suivre du verbe au participe passé que l'on n'oubliera pas d'accorder si besoin est.

Nous allons présenter les temps un par un, en conjuguant les 115 verbes qui figurent dans le Larousse de la Conjugaison, et que nous avons choisis parce qu'ils ont été sélectionnés en tenant compte des formes parlées.

Nous avons ensuite classé ces verbes en familles, celles-ci n'étant pas les mêmes selon les temps, afin de vous faciliter l'apprentissage temps par temps.

Bien entendu, vous pouvez apprendre les conjugaisons verbe par verbe, avec le Bescherelle ou le Larousse. Mais nous pensons que l'apprentissage temps par temps est plus efficace, et permet d'avoir une vision d'ensemble que l'on ne peut pas acquérir par un apprentissage par verbe.

Les 115 verbes types

1. avoir	30. envoyer	59. savoir	88. résoudre
2. être	31. aller	60. valoir	89. suivre
3. chanter	32. finir	61. prévaloir	90. vivre
4. baisser	33. haïr	62. voir	91. paraître
5. pleurer	34. ouvrir	63. prévoir	92. naître
6. jouer	35. fuir	64. pourvoir	93. croître
7. saluer	36. dormir	65. asseoir	94. accroître
8. arguer	37. mentir	66. surseoir	95. rire
9. copier	38. servir	67. seoir	96. conclure
10. prier	39. acquérir	68. pleuvoir	97. nuire
11. payer	40. venir	69. falloir	98. conduire
12. grasseyer	41. cueillir	70. échoir	99. écrire
13. ployer	42. mourir	71. choir	100. suffire
14. essuyer	43. partir	72. déchoir	101. confire
15. créer	44. revêtir	73. vendre	102. dire
16. avancer	45. courir	74. répandre	103. contredire
17. manger	46. faillir	75. répondre	104. maudire
18. céder	47. défaillir	76. mordre	105. bruire
19. semer	48. bouillir	77. perdre	106. lire
20. rapiécer	49. gésir	78. rompre	107. croire
21. acquiescer	50. saillir	79. prendre	108. boire
22. siéger	51. ouïr	80. craindre	109. faire
23. déneiger	52. recevoir	81. peindre	110. plaire
24. appeler	53. devoir	82. joindre	111. taire
25. peler	54. mouvoir	83. battre	112. extraire
26. interpellier	55. émouvoir	84. mettre	113. clore
27. jeter	56. promouvoir	85. moudre	114. vaincre
28. acheter	57. vouloir	86. coudre	115. frire
29. dépecer	58. pouvoir	87. absoudre	

Il ne nous reste plus qu'à nous mettre au travail, en commençant par le plus dur : l'indicatif présent.

17.1 Les temps de base

17.1.1 L'indicatif présent

De tous les temps, le présent de l'indicatif est celui qui présente le plus de familles différentes, à savoir 40. De plus, ces familles se subdivisent quelquefois en sous-familles, ce qui ne va pas vous faciliter le travail!

En fait, certaines familles se ressemblent beaucoup. Les différences viennent d'une orthographe légèrement modifiée par l'ajout d'une cédille (*avançons*), ou d'un *e* (*mangeons*), ou encore d'une prononciation différente (*interpelle/interpellons*), si bien que la connaissance des règles phonétiques, ajoutée à celles de l'orthographe, devrait vous permettre de voir que des verbes que l'on pourrait considérer comme des exceptions ne sont en fait que des variantes de règles connues. Nous allons tenter de fixer les grandes règles, avant de passer aux détails.

Voyons donc les grandes lignes:

- Les verbes du 1er groupe (verbes en -er).
- Les verbes du 2e groupe (verbes en -ir, avec ajout du suffixe -iss au pluriel)
- Les verbes du 3e groupe (tous les autres verbes)
 - en -IR
 - les verbes à radical constant
 - les verbes
 - à radical court au singulier
 - à radical long au pluriel
 - en -RE
 - les verbes à radical constant
 - les verbes
 - à radical court au singulier
 - à radical long au pluriel
 - le verbe être
 - les verbes à pluriel inusité.

17.1.1.1 Les verbes du 1er groupe

Les verbes du 1er groupe sont ceux dont l'infinitif se termine en -er. Ils suivent pour la plupart la règle suivante:

On prend le radical de l'infinitif (Verbe à l'infinitif sans -er), et l' on ajoute la terminaison qui correspond à la personne choisie.

je	{radical} -e	nous	{radical} -ons
tu	{radical} -es	vous	{radical} -ez
il/elle	{radical} -e	ils/elles	{radical} -ent

Parmi ces verbes, on peut distinguer:

- ceux qui suivent cette règle sans modification,
- ceux qui la suivent au prix de modifications d'origine phonétique,
- le verbe aller.

→ **Famille 1 : Verbes qui suivent cette règle**

chanter je chante	3	arguer j'argue	8
baisser je baisse	4	copier *) je copie	9
pleurer je pleure	5	prier *) je prie	10
jouer **) je joue	6	grasseyer je grasseye	12
saluer **) je salue	7	créer je crée	15

*) Notons que les verbes *copier* et *prier* posent un problème d'ordre phonétique. En effet, lorsque la terminaison est **-e**, elle ne se prononce pas, puisque [ə] (e caduc) ne se prononce pas en fin de mot. Le **i** du radical se prononce donc [i]

prier	copier
je prie [pɛi]	je copie [kɔpi]
tu pries [pɛi]	tu copies [kɔpi]
il / elle prie [pɛi]	il/elle copie [kɔpi]
ils/elles prient [pɛi]	ils/elles copient [kɔpi]

Mais lorsque la terminaison est une voyelle autre qu'un **e caduc**, le **i** du radical se trouve en contact avec la voyelle de la terminaison. On a alors ce que l'on appelle un **hiatus**, ce dont nous avons parlé dans le chapitre sur le système phonique et l'intonation du français.

Comme ce hiatus est désagréable aux oreilles françaises, on applique la règle de phonétique:

Une voyelle fermée (i, y, u) suivie d'une voyelle se transforme en semi consonne, et :

[i] → [j] , [y] → [ç] , et [u] → [w]

Ainsi, nous aurons :

prier	copier
nous prions [pɛijõ]	nous copions [[kɔpjõ]]
vous priez [pɛijõ]	vous copiez [kɔpjɛ]

**) Le problème est donc le même pour les verbes *jouer* et *saluer*, qui contiennent, eux aussi, des voyelles fermées juste avant la terminaison.

Ainsi, nous aurons :

jouer
je joue, tu joues, il / elle joue, ils / elles jouent [ʒu]
nous jouons [ʒwõ] , *vous jouez* [ʒwe]

saluer

je salue, tu salues, il / elle salue, ils / elles saluent [ʒu]
nous saluons [saluçõ] , *vous saluez* [saluçɛ]



En ce qui concerne les verbes, cette règle se modifie un petit peu, pour permettre au radical de garder la voyelle qui doit être transformée, afin de faciliter la reconnaissance du verbe.

A la fin de la voyelle, on rajoute la semi-voyelle correspondante. Donc:

[i] devient [ij] *crie* → *crions*
 [y] devient [yç] *salue* → *saluons*
 [u] devient [uw] *joue* → *jouons*

Nous pouvons donc dire que les quatre verbes: *jouer, saluer, copier et prier* sont réguliers, et suivent

la règle de base de la conjugaison. Les règles phoniques expliquent les variations de la prononciation.

Bien entendu, ces problèmes de hiatus se poseront aussi pour d'autres temps, chaque fois qu'une voyelle fermée du radical se trouve devant une terminaison constituée d'une voyelle autre que [ə] :

Ex : *elle criait* [kʁi jɛ] *elle cria* [kʁi ja]

→ **Familles 2 à 8 : Verbes qui suivent cette règle à l'orthographe près**

2 → Verbes dont le radical se termine par {c} ou {g}.

3 à 8 → Verbes dont la dernière syllabe du radical contient un {e}.

→ **Famille 2 : Verbes au radical se terminant par {c} ou {g}**

L'un des principes de la conjugaison des verbes réguliers, c'est que l'on garde la prononciation du radical. Ceci pose un problème d'orthographe pour les verbes dont le radical se termine par {c} ou {g}.

Par exemple, le verbe *manger* possède un {g} qui, à l'infinitif, se prononce [ʒ]. **Il faut garder cette prononciation à travers toute la conjugaison du verbe.**

Cela ne pose pas de problème lorsque {g} est placé devant un {e} ou un {i}. Mais lorsqu'il est placé devant {a}, {o} ou {u}, la lettre {g} se lit: [g].

Pour que la prononciation en soit [ʒ], il va falloir rajouter un {e} entre {g} et la voyelle qui suit.

Ainsi, nous aurons:

je mange → *nous mangeons*.

Le problème se pose également pour les verbes en {c}, qui se prononce [s] devant {e} et {i}, mais [k] devant {a}, {o} ou {u}. Pour garder la prononciation [s] devant {a}, {o} et {u}, il faut modifier l'orthographe, et {c} devient {ç}. Nous aurons alors:

j'avance → *nous avançons*.

radical + er		devant {e} ou {i}	devant {a}, {o} ou {u}
c	avancer [s]	c elle avance	ç nous avançons
g	manger [ʒ]	g elle mange	ge nous mangeons

Voici les verbes qui suivent cette règle :

verbes de la famille 2		
avancer	j'avance / nous avançons	16
manger	je mange / nous mangeons	17
acquiescer	j'acquiesce / nous acquiesçons	21
siéger *)	je siége / nous siégeons	22

*) on retrouvera ce verbe, pour des raisons d'accents, dans la famille 7.

→ **Famille 3 : Verbes dont le radical se termine par {y}**

Ces verbes qui, au radical, se terminent par {y}, ont une grande ressemblance avec les verbes *copier* et *prier* (famille 1). Dans ces verbes, le {i} se prononçait [i] devant la terminaison {e}, et [j] devant une autre voyelle, à cause du hiatus.

Pour les verbes de la catégorie 3, le problème du hiatus est le même. Mais **nous ne pouvons pas les mettre dans la catégorie 2, parce qu'ils ne changent pas seulement de prononciation: ils changent aussi d'orthographe.**

Pour ces verbes, donc, lorsque la terminaison n'est pas {e}, le {i} s'écrit {y}, et se prononce [j]. Notez que, devant la terminaison {e}, le {i} ne se prononce pas: il se combine avec une autre lettre, et il est donc lu autrement.

Prenons l'exemple de *payer*. Il n'y a pas si longtemps, on écrivait:

payer → paye	
je paye [pɛ j]	nous payons [pɛjɔ̃]
tu payes [pɛ j]	vous payez [pɛje]
il /elle paye [pɛ j]	ils / elles payent [pɛj]

Mais au cours des dernières décennies, *paye* est devenu *paie* [pɛ].

payer → paie	
je paie [pɛ]	nous payons [pɛjɔ̃]
tu paies [pɛ]	vous payez [pɛje]
il /elle paie [pɛ]	ils / elles payent [pɛ]

Les autres verbes de la famille 3 présentent un problème du même genre:

les verbes de la famille 3		
payer	je paie / nous payons	11
ployer	je ploie / nous ployons	13
essuyer	j'essuie / nous essuyons	14
envoyer	j'envoie / nous envoyons	30

→ Famille 4: Verbes dont le radical se termine par {e}

Les verbes dont le radical se termine par une syllabe contenant pour seule voyelle {e} posent un problème particulier. Prenons par exemple le verbe *semer*.

A la 1^{ère} personne du singulier, on devrait écrire **je-seme* .

Or, **nous savons qu'il n'est pas permis d'accentuer une syllabe contenant un e caduc**, à l'exception toutefois du pronom personnel *le*, comme dans *regarde-le* !

Comme la terminaison en contient un, elle ne peut pas être accentuée. Et comme le radical se termine lui aussi par une syllabe contenant un e caduc, elle ne peut pas non plus être accentuée.

Alors, pour que le verbe se prononce, la langue française a évolué de telle façon que le {e} se prononce [ɛ].

L'orthographe doit tenir compte de cette prononciation:

- pour les verbes de la famille 4, on écrira {è}: *elle achète*
- pour les verbes de la famille 5, on redoublera la consonne qui suit: *il appelle*.
- pour le verbe de la famille 6, on écrit dans tous les cas {-ll-}: *j'interpelle / nous interpellons*.

Lorsque la terminaison contient une autre voyelle, on peut l'accentuer, et le {e} reste.

Nous aurons donc les familles suivantes:

Les autres verbes de la famille 4 présentent un problème du même genre:

autres verbes de la famille 4		
semer	je sème / nous semons	19
peler	je pèle / nous pelons	25
acheter	j'achète / nous achetons	28
dépecer *)	je dépèce / nous dépeçons	29

*) Le {ç} s'explique selon la règle énoncée pour la famille 2.

→ **Famille 5: La dernière syllabes du radical a pour seule voyelle {e} , {e} → {e} et redoublement de la consonne**

La règle phonétique est la même que pour la famille 4. Seule la solution orthographique est différente. **Dans ce cas, on redouble la consonne finale du radical:**

ex: *appeler* → *j'appelle* [ɛ]

Famille 5		
appeler	j'appelle [apɛl] / nous appelons [apɛlɔ̃]	24
jeter	je jette [ʒɛt] / nous jetons [ʒɛtɔ̃]	27

→ **Famille 6: La dernière syllabe du radical a pour seule voyelle {e} : l'orthographe ne change pas**

Dans cette catégorie, la prononciation change comme dans les catégories 3, 4 et 5. Cependant, l'orthographe ne change pas. Dans les deux cas, la consonne est double.

Famille 6		
interpeller	j'interpelle [-pɛl] / nous interpellons [-pɛlɔ̃]	24

→ **Familles 7 et 8: La dernière syllabes du radical a pour seule voyelle {e} : l'orthographe ne change pas**

La règle phonétique qui régit ces verbes est celle des voyelles mi-ouvertes et mi-fermées, à savoir:

- mi-fermées: [e], [ø], [o]
- mi-ouvertes: [ɛ], [œ], [ɔ]

Une règle, qui connaît quelques exceptions au nord de la Loire, dit:

Voyelles mi-ouvertes, mi-fermées

Dans le cas des voyelles mi-ouvertes / mi fermées, lorsque la syllabe est fermée (se termine par une consonne), la voyelle est ouverte, mais quand la syllabe est ouverte (se termine par une voyelle), la voyelle est fermée.

quand on dit: céder [sɛd], on a 2 syllabes: [se] et [de].

La syllabe [se] est ouverte, puisqu'elle se termine par une voyelle.

Lorsque l'on dit: je cède, [sɛd], la terminaison {e} est un e muet. La voyelle ne se prononçant pas, la consonne [d] se trouve rattachée à la syllabe précédente. Cette syllabe qui se termine par une consonne est donc fermée. Par conséquent, la voyelle se prononcera [ɛ].

→ **Famille 7: La dernière voyelle du radical se prononce [e], l'orthographe est {é}**

La règle énoncée ci-dessus nous explique pourquoi la prononciation change. L'orthographe rend compte de ces différences:

[e] → {é} [ɛ] → {è}

verbes de la famille 7		
céder	je cède / nous cédon	19
rapiécer *)	je rapièce / nous rapiéçons	25
siéger *)	je siège / nous siégeons	29

*) Je n'ai pas besoin de vous expliquer pourquoi l'orthographe change puisque nous l'avons déjà vu pour la famille 2 .

→ **Famille 8 : La dernière syllabes du radical se prononce [e], l'orthographe étant {ei}**

Dans ce cas, seule la prononciation change, l'orthographe restant la même.

Famille 8		
déneiger	je déneige [denɛʒ] / nous déneigeons [denezõ]	24

Là aussi, {g} devient {ge} pour que la prononciation reste la même. (cf famille 2)

→ **Famille 9 : Le cas du verbe aller.**

Ce verbe, quoique faisant partie des verbes du premier groupe (verbes en –er), est très irrégulier.


Famille 9 : aller 31	
je vais	nous allons
tu vas	vous allez
il / elle va	ils / elles vont

17.1.1.2 Les verbes du 2e groupe

Ces verbes ont deux radicaux différents:

- un radical court au singulier, qui est celui de l'infinitif
 - ex: **fin-ir** radical: **fin-** → **je finis**
- un radical long au pluriel, qui correspond au même radical augmenté du suffixe -iss.
 - ex: **fin-ir** radical **fin-iss-** → **nous finissons**

Ces verbes se conjuguent comme suit:

	- On prend le radical de l'infinitif (infinitif sans –ir)	
	- au singulier, on emploie ce radical	
	- au pluriel, on ajoute le suffixe –iss à ce radical	
	je {radical} –is	nous {radical} –iss – ons
	tu {radical} –is	vous {radical} –iss – ez
	il/elle {radical} –it	ils/elles {radical} –iss – ent

finir / haïr

je finis / je hais	nous finissons / nous haïssons
tu finis / tu hais	vous finissez / vous haïssez
il / elle finit / il / elle hait	ils/elles finissent / ils/elles haïssent

→ **Famille 10 : les deux verbes types sont finir (32) et haïr (33)**

verbes de la famille 10		
finir	je finis / nous finissons	19
haïr *)	je hais [ɛ] / nous haïssons [aisõ]	25

*) Ce verbe pose des problèmes dus à la présence du tréma sur le i {ï}.

Ce tréma a pour fonction de montrer que le {i} ne doit pas être combiné à la voyelle qui l'accompagne. On dira donc je hais [ɛ], mais ils haïssent [ais].

On n'aura de tréma que lorsque le suffixe **-iss** est employé, sans doute pour que se suffixe **-iss** soit prononcé entièrement [is].

→ **Famille 11 : deux verbes du 3^e groupe suivent cette conjugaison *faillir* (46) et *ouïr* (51)**

Ces deux verbes sont d'un usage rare.

verbes de la famille 11		
faillir	je faillis / nous faillissons	46
ouïr *)	j'ouïs [uwi] / nous ouïssons [uisõ]	51

*) Ce tréma accompagne toute la conjugaison du verbe.

Notez que l'emploi de ces verbes au présent de l'indicatif est exceptionnel. Pour le verbe *ouïr*, on préférera employer *écouter*, et pour *faillir*, *échouer*.

17.1.1.3 Les verbes du 3e groupe

On a coutume de dire que ce groupe est la poubelle de la conjugaison. En effet, **il accueille tous les verbes qui ne sont ni en -er, ni en -ir avec pour suffixe -iss**. Autrement dit, toutes sortes de verbes s'y retrouvent, ce qui fait que **l'on y rencontre un nombre impressionnant de familles différentes**. On peut cependant les classer en deux grandes catégories, selon leur terminaison:

- les verbes en **-ir** qui ne sont pas du 2e groupe,
- les verbes en **-re**.

17.1.1.3.1 Verbes en -ir

→ **Famille 12 : Cas de base**

On prend comme radical l'infinitif sans **-ir**, et on ajoute les terminaisons suivantes:

Conjugaison des verbes du 3 ^e groupe	
je {radical} -is	nous {radical} -ons
tu {radical} -is	vous {radical} -ez
il/elle {radical} -it	ils/elles {radical} -ent

Les verbes qui suivent cette règle sont:

verbes de la famille 12		
revêtir *)	je revêts / nous revêtons	44
courir	je cours / nous courons	45

*) Bien sûr, on ne rajoute pas de {t} au {t} du radical revêt à la 3e personne du singulier: elle revêt.

→ **Famille 13 : Verbes qui se conjuguent comme les verbes du 1^{er} groupe**

On prend le radical de l'infinitif (Verbe à l'infinitif sans -ir), et l'on ajoute la terminaison qui correspond à la personne choisie.	
je {radical} -e	nous {radical} -ons
tu {radical} -es	vous {radical} -ez
il/elle {radical} -e	ils/elles {radical} -ent

Les verbes de cette famille sont :

verbes de la famille 13		
ouvrir	j'ouvre / nous ouvrons	34
cueillir	je cueille / nous cueillons	41
défaillir	je défaille / nous défaisons	47
saillir	je saille / nous saillons	50

→ **Famille 14 : Verbes où le radical en {-i} devient {-y}**

Ces verbes sont des cousins des verbes de la famille n°3.

Leur radical se termine par un {i} lorsque la terminaison ne se prononce pas:

ex: *il fuit* [fuji]

mais il se termine par {y}, signe que l'on prononce [ij] pour éviter un hiatus, lorsque la terminaison se prononce, et que le hiatus entre le [i] du radical et la terminaison vocalique doit être évité:

ex: *vous fuyez* [fujje]

On prend le radical de l'infinitif (Verbe à l'infinitif sans -r), et l'on ajoute la terminaison qui correspond à la personne choisie.

je {radical en i} -s

tu {radical en i} -s

il/elle {radical en i} -t

nous {radical en y} -ons

vous {radical en y} -ez

ils/elles {radical en i} -ent

Voici les verbes qui suivent cette règle:

verbes de la famille 14		
fuir	je fuis / nous fuyons	35
voir	je vois / nous voyons	62
prévoir	je prévois / nous prévoyons	63
pourvoir	je pourvois / nous pourvoyons	64
échoir *)	il échoit / ils échoient	70
déchoir	je déchois / nous déchoyons	71
choir **)	je choisis / nous choisissons	72

*) Ce verbe ne s'emploie qu'à la 3e personne

***) Ce verbe n'a pas de 1e, ni de 2e personne du pluriel

On peut y rajouter les verbes en -eoir qui n'ont de {e} qu'à l'infinitif:

verbes de la famille 14 (suite)		
asseoir *)	j'assois / nous assoyons	70
surseoir	je sursois / nous sursoyons	71

*) On a une autre conjugaison, que vous pouvez employer à la place de l'autre :

asseoir 70	
j'assieds	nous asseyons
tu assieds	vous asseyez
il /elle assied	ils / elles asseyent

On peut encore y ajouter le verbe *seoir*.

Ce verbe est cependant assez peu usité, et ne s'emploie qu'à la 3e personne, le plus souvent, au singulier.

seoir (2 ^e conjugaison)		
seoir	il sied / ils sièent	67

→ **Famille 15 : Verbes impersonnels en -oir**

Ces deux verbes sont impersonnels, et ne s'emploient donc qu'à la 3e personne du singulier. On notera cependant que le verbe pleuvoir peut aussi s'employer à la 3e personne du pluriel: *les coups pleuvent* (= tombent comme la pluie)

verbes de la famille 15		
pleuvoir	ils pleut / ils pleuvent	68
falloir	il faut	69

→ **Famille 16 : Verbes à deux radicaux, un court, un long**

- Le radical court, employé au singulier, se forme à partir de l'infinitif:
→ on enlève la dernière syllabe orale de l'infinitif
partir → [paʁ - tiʁ] → {par}
bouillir → [bu - jiʁ] → {bou}
- Le radical long, employé au pluriel, se forme aussi à partir de l'infinitif:
→ on enlève la terminaison {ir} de l'infinitif
partir → {part-}
bouillir → {bouill-}

je {radical court} -s	nous {radical long} -ons
tu {radical court} -s	vous {radical long} -ez
il/elle {radical court} -t	ils/elles {radical long} -ent

Les verbes de cette famille sont:

verbes de la famille 16		
dormir	je dors / nous dormons	36
mentir	je mens / nous mentons	37
servir	je sers / nous servons	38
partir	je pars / nous partons	43
bouillir	je bous / nous bouillons	48

→ **Famille 17 : verbes à 2 radicaux (1 long / 1 court), mais dont la dernière syllabe commune a différentes voyelles**

Ces verbes ont aussi deux radicaux, un long, et un court. Ils se forment comme pour la famille n° 16. Pourtant, **le radical court n'a pas, dans sa dernière syllabe, la même voyelle que le radical long**:

- Le radical du pluriel est long. On enlève la terminaison **-oir** et on ajoute la terminaison du pluriel voulue.
savoir → *sav-oir* → *nous savons/ vous savez / ils savent*

- Le radical du singulier est court. Mais la voyelle de sa dernière syllabe n'est pas la même qu'à l'infinitif.

savoir → *je sais / tu sais / il sait*
valoir → *je vauX / tu vauX / il vaut*

je {radical court} -s	nous {radical long} -ons
tu {radical court} -s	vous {radical long} -ez
il/elle {radical court} -t	ils/elles {radical long} -ent

Suivent ce modèle :

verbes de la famille 17		
savoir	je sais / nous savons	59
valoir	je vauX / tu vauX / nous valons	60
prévaloir	je prévaux, tu prévaux/ nous prévalons	61

→ **Famille 18 : Verbes à deux radicaux (court / long) le long est réservé aux 1e et 2e du pluriel**

Contrairement aux familles précédentes, **le radical court se retrouve au singulier, mais aussi à la 3^e personne du pluriel.**

Le radical long ne touche que la 1e et la 2e du pluriel.

○ Le radical long se forme en enlevant la terminaison -ir de l'infinitif:

mourir → mour- → nous mourons / vous mourez

acquérir → acquér- → nous acquérons / vous acquérez

○ Le radical court dépend de la terminaison du radical de l'infinitif:

mourir → je meurs/ tu meurs/ il meurt/ ils meurent

acquérir → j'acquiers / tu acquiers / il acquiert / ils acquièrent

je {radical court} -s	nous {radical long} -ons
tu {radical court} -s	vous {radical long} -ez
il/elle {radical court} -t	ils/elles {radical court} -ent

Les verbes appartenant à cette famille sont :

verbes de la famille 18		
acquérir	j'acquiers/ nous acquérons / ils acquièrent	39
mourir	je meurs / nous mourons / ils meurent	42

→ **Famille 19 : Verbes à 3 radicaux: 1 pour le singulier, 2 pour le pluriel (1e et 2e / 3e)**

Ces radicaux dépendent de la fin de l'infinitif. Nous pouvons les présenter sous la forme d'un tableau:

Infinitif	radical du singulier	radicaux du pluriel	
		1 ^e et 2 ^e personnes	3 ^e personne
	radical 1	radical 2	radical 3
- enir	- ien -	- en -	- ienn -
- evoir	- oi -	- ev -	- oiv -
-ouvoir	-eu-	- ouv -	- euv -
vouloir	veu -	voul -	veul -

Les terminaisons de l'indicatif présent sont alors :

radical 1, 2 et 3	
je {radical 1} -s	nous {radical 2} -ons
tu {radical 1} -s	vous {radical 2} -ez
il/elle {radical 1} -t	ils/elles {radical 3} -ent

Et voici les verbes de cette famille :

verbes de la famille 19		
	je - tu / nous / ils-elles	
venir	viens / venons / viennent	40
recevoir *)	reçois / recevons / reçoivent	52
devoir	dois / devons / doivent	53
mouvoir	meus / mouvons / meuvent	54
émouvoir	émeus / émouvons / émeuvent	55
promouvoir	promeus / promouvons / promeuvent	56
pouvoir **)	peux / pouvons / peuvent	57
vouloir **)	veux / voulons / veulent	58

*) bien sûr, **ç** devant **o**.

***) *je peux / tu peux je veux / tu veux.* (**x** au lieu de **s**)

→ **Famille 20 : Un seul radical, différent de celui de l'infinitif**

gésir	
je gis	nous gisons
tu gis	vous gisez
il / elle gît	ils / elles gisent

*) le verbe **gésir** est assez peu employé... sauf dans les cimetières:

ci-gît Balzac = ici repose Balzac

→ **Famille 21 : Le verbe « avoir »**

Voici enfin le verbe avoir, d'autant plus important qu'il sert, en tant qu'auxiliaire, à conjuguer une partie des autres verbes aux temps composés.

avoir (1)	
j'ai	nous avons
tu as	vous avez
il / elle a	ils / elles ont

17.1.1.3.2 Verbes en **-re**

→ **Famille 22 : Le cas de base**

Ces verbes suivent la conjugaison suivante:

On prend l'infinitif du verbe. On enlève la terminaison **-RE : on a ainsi le radical du présent.**

Il suffit ensuite d'ajouter, selon la personne, l'une de ces terminaisons :

je {radical} -s	nous {radical} -ons
tu {radical} -s	vous {radical} -ez
il/elle {radical} -t	ils/elles {radical} -ent

Font partie de cette famille les verbes suivants:

verbes de la famille 22		
rompre	je romps / nous rompons	78
rire	je ris / nous rions	95
conclure	je conclus / nous concluons	96

→ 23 Ces verbes suivent la règle de base avec une petite différence

Règle de base modifiée

La seule différence vient du fait que le radical se termine par un -l. Ainsi, pour éviter le fameux hiatus, contact désagréable entre voyelles, le -l se transforme en [j] devant les terminaisons vocaliques prononcées, à savoir -ons et -ez, ce qui se transcrit orthographiquement par un y (cf. famille 3 pour plus de détails).

Appartiennent à cette famille:

verbes de la famille 23		
croire	je crois / nous croyons	107
extraire	j'extrais / nous extrayons	112

→ 24 Ces verbes en -ttre suivent la même règle, avec une légère différence:

Règle des verbes en -ttre

La consonne finale du radical, qui est double à l'infinitif, devient simple devant -s. A la 3ème personne du singulier, le -t de la terminaison est omis, et il n'y en a plus qu'un seul (ex: *bat*).

Verbes de cette famille:

verbes de la famille 24		
battre	je bats / il – elle bat / nous battons	83
mettre	je mets / il - elle met / nous mettons	84

→ 25 Ces verbes en -dre suivent également la règle de base, mais le {d} reste à la 3^e personne du singulier

Ces verbes suivent la règle de base

Cependant, à la troisième personne, le -t est omis, le d du radical empêchant la présence de ce -t

vend-re → il vend

Nous avons ici une famille nombreuse:

verbes de la famille 25		
vendre	je vends / il vend / nous vendons	73
répandre	je répands / il répand / nous répandons	74
répondre	je réponds / il répond / nous répondons	75
mordre	je mords / il mord / nous mordons	76
perdre	je perds / il perd / nous perdons	77

→ 26 Ces verbes, dont l'infinitif se termine par -dre, suivent la règle des verbes de la famille 25, avec 2 différences:

→ 1ère différence: le -d du radical disparaît au pluriel.

prend-re → je prends / il prend / nous prenons

→ En outre, le -n- est redoublé à la 3ème personne du pluriel

Vous en savez sûrement la raison, non?

Eh bien, au pluriel, le radical *pren-* a pour voyelle un "e caduc" [ə]. Tant que la terminaison peut être accentuée, et c'est le cas pour *-ons* et *-ez*, il n'y a pas de problème. Mais lorsque la terminaison est *-ent*, c'est-à-dire une syllabe contenant un [ə] caduc, cette syllabe ne peut être accentuée. Le [ə] caduc n'est donc pas prononcé, et le [n] se raccroche à la syllabe précédente. Comme celle-ci est elle même construite autour d'un [ə] caduc, inaccentuable, celui-ci est transformé en [ɛ] ouvert accentuable. Ceci se transcrit orthographiquement par *-enn-*. d'où:

ils prennent [ilprɛn]

Peut-être avez-vous oublié ce problème d'intonation? Nous en avons parlé pour les familles 4 à 5.

Cette famille est très pauvre:

prendre (79)	
je prends	nous prenons
tu prends	vous prenez
il / elle prend	ils / elles prennent

→ 27 Ces verbes en *-soudre* suivent les règles de la famille 25, avec une différence au pluriel.

Ces verbes, qui comptent parmi les plus difficiles de la langue française, suivent les règles de conjugaison de la famille 25. La différence se trouve au pluriel, où un deuxième radical est utilisé: *-oud-* est remplacé par *-olv-*.

La conjugaison est alors la suivante:

- On prend l'infinitif, qui se termine par **-Soudre**.
- Le radical du singulier s'obtient en enlevant **-RE**: è **-Soud**
- Le radical du pluriel s'obtient en remplaçant **-oud** par **-olv**: è **-Solv**.

je ** -soud -s	nous ** -solv -ons
tu ** -soud -s	vous ** -solv -ez
il / elle ** -soud	ils / elles ** -solv -ent

Heureusement, cette famille est petite:

verbes de la famille 25		
résoudre	je résouds / nous résolvons	87
absoudre	j'absouds / nous absolvons	88

Remarque : certains Français, qui ont des difficultés avec le verbe résoudre et sa difficile conjugaison, préfèrent employer un verbe que le Petit Robert qualifie de « mot critiqué » : *solutionner qc.*

Nous vous en déconseillons l'emploi, qui dénote un certain manque de culture.

→ 28-39 Ces verbes ont tous deux radicaux:

L'un est long et s'emploie au pluriel, l'autre étant court, et s'employant au singulier

Ces modifications sont aussi diverses que variées. Nous allons tâcher d'en faire un tableau. Pour se servir de ce tableau, on appliquera la formule suivante :
 Infinitif (col 1) moins colonne 2 = radical 1 (col 3)// infinitif - colonne 4 + colonne 5 = radical 2

infinitif	moins	=	infinitif		=	N°
		radical1	moins	plus	radical 2	
1	2	3	4	5	6	7
moudre	-re	moud-	-dre	+ l	moul-	106
coudre	-re	coud-	-dre	+ s	cous-	89
écrire	-re	écri-	-re	+ v	écriv-	99
plaire	-re	plai-	-re	+ s	plais-	110
maudire	-re	maudi-	-re	+ iss	maudiss	104
lire	-re	li-	-re	+ s	lis-	106
suivre	-vre	sui-	-re	+ v	suiv-	89
naître	-tre	naî-	-tre	+ ss	naiss-	92
craindre	-dre	crain-	-dre	+ gn	craign-	80
vaincre	-re	vain-	-cre	+ qu	vainqu-	114
clore	-re	clo-	-re	+ s	clos-	113
boire	-re	boi-	-oire	+ uv	buiv- *)	108

*) attention : nous / vous ont pour radical buv- (nous buvons, vous buvez)
ils / elles ont pour radical boiv- (ils / elles boivent)

Toutes ces familles suivent la conjugaison suivante :

conjugaison des familles 28 à 39	
je	radical 1 + s
tu	radical 1 + s
il / elle	radical 1 + t *)
npus	radical 2 + ons
vous	radical 2 * + ez
ils / elles	radical 2 + ent **)

*) sauf famille 28 : il/elle coud – il/elle moud

***) sauf famille 108 : ils / elles ont pour radical boiv- (ils / elles boivent)

Voici ces familles dans le détail:

→ **28 Verbe "moudre": moud- moul moudre:**

verbes de la famille 28		
moudre	je mouds / nous moulons	85

*) à la 3ème personne du singulier: il moud (pas de t !)

→ **29 Verbe "coudre": coud- cous coudre**

verbes de la famille 29		
coudre	je couds / nous cousons	86

*) à la 3ème personne du singulier: il coud (pas de t !)

→ **30 Verbe en "-crire": -cri- -criv écrire**

verbes de la famille 30		
écrire	j'écris / nous écrivons	99

j'écris / nous écrivons 99

→ **31 Verbes en "-aire" -ai- -ais**

verbes de la famille 31		
plaire	je plais / nous plaisons	110
faire	je fais / nous faisons [fəzõ]*)	109
taire	je tais / nous taisons	111

*) à la 2ème personne du pluriel: *vous faites*.

→ **32 Verbe 1maudire" maudi- maudiss maudire**

verbes de la famille 32		
maudire	je maudis / nous maudissons	104

→ **33 Verbes en "-ire" (sauf 30/31/32) -i- -is nuire**

verbes de la famille 33		
nuire	je nuis / nous nuisons	97
conduire	je conduis / nous conduisons	98
suffire	je suffis / nous suffisons	100
confire	je confis / nous confisons	101
dire *)	je dis / nous disons	102
contredire	je contredis / nous contredisons	103
lire	je lis / nous lisons	106

*) 2ème pers. du pluriel: vous dites (mais: contredisez)

→ **34 Verbes en "-ivre" -i- -iv suivre**

verbes de la famille 34		
suivre	je suis / nous suivons	89
conduire	je conduis / nous conduisons	90

→ **35 verbes en "-ître" -i- -iss paraître**

verbes de la famille 35		
paraître *)	je parais / nous paraissions	91
naître	je nais / nous naissons	92
croître	je croîs/ nous croissons	93
accroître	j'accrois / nous accroissons	94

*) Il y a un **accent circonflexe** sur le *i* de la 3ème personne du singulier:

il/elle paraît / naît / croît / accroît

**) *î* au singulier pour éviter la confusion avec croire.

Croître : *il / elle croît. – ils / elles croissent*

Croire : *il / elle croit. – ils / elles croient*

→ 36 Verbes en "-indre" -in- -ign craindre

verbes de la famille 35		
craindre	je crains / nous craignons	80
peindre	peindre je peins / nous peignons	81
joindre	joindre je joins / nous joignons	82

→ 37 Verbe "vaincre" vainc- vainqu vaincre

verbes de la famille 35		
vaincre	je vaincs / nous vainquons	114

→ 38 Verbe "clore" clo- clos clore

verbes de la famille 35		
clore	je clos / nous closons	113

A la 3ème personne du singulier: il / elle clôt.

→ 39 Verbe "boire" boi - buv - boi

boire n° 108	
je bois	nous buvons
tu bois	vous buvez
il/elle boit	ils / elles boivent *)

*) A la 3^e personne du pluriel, le radical est **boiv-** : *ils/elles boivent*

→ 40 Verbe "être"

être n° 2	
je suis	nous sommes
tu es	vous êtes
il/elle est	ils / elles sont

→ 41 Verbes qui sont inusités au pluriel. Ces verbes suivent les règles de conjugaison de la famille n° 33.

verbes de la famille 35		
bruire *)	je bruie / tu bruie / il-elle bruit	105
frire **)	je fris / tu fris / il-elle frit	115

*) On préfère le synonyme **bruisser**, qui est plus facile à conjuguer, et s'utilise à toutes les personnes. *Je bruise / nous bruissions*

***) En fait, seule la 3ème personne du singulier du verbe frire est encore utilisée:

le poisson frit.

Si c'est vous qui faites la cuisine, vous pourrez dire: « *Je fais frire le poisson* » ce qui peut se dire à toutes les personnes.

17.1.2 Le futur simple de l'indicatif

Le futur simple se conjugue selon le modèle suivant:

Futur simple de l'indicatif	
Je chanterai	Nous chanterons
Tu chanteras	Vous chanterez
Il / elle chantera	Ils/ elles chanteront

Attention : il n'y a pas d'**s** à la 1^e personne du singulier.
La terminaison de la 3^e personne du pluriel est **-ont**

Ces terminaisons sont valables pour tous les verbes qui ont un futur. Le problème est donc de trouver le bon radical.

Il y a trois possibilités :

Pour certains verbes, le radical se forme à partir du présent de l'indicatif :

appeler → *j'appelle+ rai* → *J'appellerai*

Pour d'autres, on part: de l'infinitif :

finir + ai → *Je finirai*

D'autres enfin ont leur propre radical:

avoir → *j'irai / avoir* → *j'aurai / être* → *je serai*

17.1.2.1 Les verbes dont le radical est formé à partir du présent de l'indicatif.

Règle n° 1

Pour former le futur de ces verbes, on prend la 1^{ère} personne du singulier du présent de l'indicatif, et on ajoute la terminaison du futur simple de l'indicatif.

Payer : je paie + rai → je paierai

→ 1 Suivent cette règle sans modification, les verbes du 1er groupe suivant:

Infinitif	1 ^e p. du singulier	futur simple	N°
chanter	je chante	je chanterai	3
baisser	je baisse	je baisserai	4
pleurer	je pleure	je pleurerai	5
jouer	je joue	je jouerai	6
saluer	je salue	je saluerai	7
arguer	j'argue	j'arguerai	8
copier	je copie	je copierai	9
prier	je prie	je prierai	10
payer	je paie	je paierai	11
grasseyer	je grasseye	je grasseyerai	12
ployer	je ploie	je ploierai	13
essuyer	j'essuie	j'essuierai	14
créer	je crée	je créerai	15
avancer	j'avance	j'avancerai	16
manger	je mange	je mangerai	17
semmer	je sème	je sèmerai	19
acquiescer	j'acquiesce	j'acquiescerai	21
déneiger	je déneige	je déneigerai	23
appeler	j'appelle	j'appellerai	24
peler	je pèle	je pèlerai	25
interpeller	j'interpelle	j'interpellerai	26
jeter	je jette	je jetterai	27
acheter	j'achète	j'achèterai	28
dépecer	je dépèce	je dépècerai	29

→ 2 Suivent cette règle avec changement d'accent, la prononciation restant la même qu'au présent

Pour ces verbes, le {é} précédant le suffixe -r- du futur continue à s'écrire comme à l'infinitif, mais se prononce comme au présent [ɛ] :

verbes de la famille 2		
céder	je cède → je céderai	18
rapiécer	je rapièce → je rapiécerai	20
siéger	je siège → je siégerai	22

→ 3 avec changement de la dernière voyelle du radical

verbes de la famille 3		
envoyer	j'envoie → j'enverrai	30
aller	je vais → j'irai	31

→ 4 S'ajoutent à la liste 1 deux familles de verbes qui ne sont pas du premier groupe, mais qui suivent pourtant la règle n° 1 énoncée plus haut sans modification.

verbes de la famille 4		
cueillir	je cueille → je cueillerai	41
saillir *)	il saille → il saillera	50

*) Il est à noter que ce verbe n'existe qu'à la 3ème personne: il saillera / ils sailleront

17.1.2.2 Les verbes dont le radical se forme à partir de l'infinitif présent.

Règle n° 2 : Pour former le futur de ces verbes:

A: pour ceux en -ir , on prend l'infinitif présent, on enlève la terminaison -r , puis on ajoute celle du futur simple:

finir (-r) → fini- (+rai) → je finirai

B: pour les verbes en -re , on enlève cette terminaison, puis on ajoute celle du futur simple:

vendre (-re) → vend- (+rai) → je vendrai

Suivent cette règle sans modification :

→ 5 -r → +rai

infinitif	+ ai = futur	N°
finir	je finirai	32
haïr	je haïrai	33
ouvrir	j'ouvrirai	34
fuir	je fuirai	35
dormir	je dormirai	36
mentir	je mentirai	37
servir	je servirai	38
partir	je partirai	43
revêtir	je revêtirai	44
faillir	je faillirai	46
défaillir	je défaillirai	47
bouillir	je bouillirai	48
ouïr	j'ouïrai	51
prévoir	je prévoirai	63
pourvoir	je pourvoirai	64
surseoir	je surseoirai	66
échoir *)	il échoira	70
déchoir	je déchoirai	71
choir	je choirai (ou: cherrai)	72

*) seulement à la 3ème pers.(aussi écherrai).

→ 6 -re → rai

Infinitif	— e + ai = futur	N°
vendre	je vendrai	73
répandre	je répandrai	74
répondre	je répondrai	75
mordre	je mordrai	76
perdre	je perdrai	77
rompre	je romprai	78
prendre	je prendrai	79
craindre	je craindrai	80
peindre	je peindrai	81
joindre	je joindrai	82
battre	je battrai	83
mettre	je mettrai	84
moudre	je moudrai	85
coudre	je coudrai	86
absoudre	j'absoudrai	87
résoudre	je résoudrai	88
suivre	je suivrai	89
vivre	je vivrai	90
paraître	je paraîtrai	91
naître	je naîtrai	92
croître	je croîtrai	93
accroître	j'accroîtrai	94
rire	je rirai	95
conclure	je conclurai	96
nuire	je nuirai	97
conduire	je conduirai	98
écrire	j'écirai	99
suffire	je suffirai	100
confire	je confirai	101
dire	je dirai	102
contredire	je contredirai	103
maudire	je maudirai	104
bruire	je bruirai	105
lire	je lirai	106
croire	je croirai	107
boire	je boirai	108
plaire	je plairai	110
taire	je tairai	111
extraire	j'extrairai	112
clore	je clorai	113
vaincre	je vaincrai	114
frire	je frirai	115

17.1.2.3 Verbes qui s'éloignent de cette règle

→ 7 *Verbes en -RIR -rir --> -rrai*

on enlève la terminaison -ir, et l'on rajoute -rrai

acquérir	j'acquerrai	39
mourir	je mourrai	42
courir	je courrai	45

→ 8 Verbe venir (cf. je viens)

verbe venir		
venir	je viendrai	40

→ 9 Verbe faire

verbe faire		
faire	je ferai	109

→ 10 Verbes en -OIR

on enlève la terminaison -OIR et on remplace par -RAI

verbes de la famille 10		
recevoir	je recevrai	52
devoir	je devrai	53
mouvoir	je mouvrai	54
émouvoir	j'émouvrai	55
promouvoir	je promouvrai	56
pleuvoir	il pleuvra / ils pleuvront	68

*) ce dernier verbe ne s'employant qu'à la 3ème personne : *il pleuvra / les coups pleuvront*

→ 11 Verbes en -EOIR qui ne sont pas dans le groupe 6

verbes de la famille 11		
asseoir	j'assiérai / j'assoirai	65
seoir	je siérai	67

→ 12 Verbes en -OIR avec changement de la consonne placée avant la terminaison.

verbes de la famille 12		
vouloir	je voudrai	57
pouvoir	je pourrai	58

→ 13 Verbes en -ALOIR ou -ALLOIR aloir --> aurai

verbes de la famille 13		
valoir	je vaudrai	60
prévaloir	je prévaudrai	61
falloir *)	il faudra	69

*) Ce dernier verbe est impersonnel et ne s'emploie qu'à la 3ème personne du singulier.

→ 14 Verbes en -AVOIR avoir --> aurai

verbes de la famille 14		
savoir	je saurai	59
avoir	j'aurai	1

→ 15 Verbe VOIR oir --> erra

verbes de la famille 15		
voir	je verrai	62

→ 16 Verbe ETRE être --> serai

être je serai 2

verbes de la famille 16		
être	je serai	2

17.1.2.4 Enfin, un verbe n'a pas de futur

→ 17 Verbe GESIR

verbes de la famille 17		
gésir		49

17.1.3 L'imparfait de l'indicatif

L'imparfait se conjugue selon le modèle suivant:

Imparfait de l'indicatif	
Je chantais	Nous chantions
Tu chantais	Vous chantiez
Il / elle chantait	Ils/ elles chantaient

Ces terminaisons valent pour tous les verbes.

Règle:

Le radical des verbes conjugués se forme à partir du radical de la 1ère personne du pluriel du présent de l'indicatif.

nous chantons chant je chantais

17.1.3.1 Cette règle vaut:

→ 1 Pour tous les verbes en ER (familles 3 à 31)

verbes de la famille 1, n° 3 à n° 31		
chanter	chantons : je chantais / nous chantions	3
créer	créons : je créais / nous créions	15
prier	prions : je priais / nous priions	10
payer	payons : je payais / nous payions	11

Remarque : N'ayez pas peur d'écrire 2i, comme dans : *nous priions/vous priez*.En effet, le premier *i* est la dernière voyelle du radical, et le second la première voyelle de la terminaison.

→ **2 Pour tous les verbes du deuxième groupe (familles 32 / 33)**

verbes 32 et 33		
finir	finissons : je finissais / nous finissions	32
haïr	haïssons : je haïssais / nous haïssions	33

→ **3 Pour presque tous les verbes du 3ème groupe**

Cela vaut pour les numéros : 1, 34 à 66, 70, 73 à 104, 106 à 112, 114

verbes 1, 34 à 66, 70, 73 à 104, 106 à 112, 114		
avoir	avons : j'avais / nous avions	1
courir	courons : je courais / nous courions	33

17.1.3.2 Cependant, les verbes suivants, qui sont aussi du troisième groupe, ne suivent pas cette règle.

→ **4 Les verbes qui n'ont pas de 1ère personne du pluriel au présent, ce qui empêche de former leur imparfait à partir de cette forme:**

verbes de la famille 1, n° 3 à n° 31		
seoir *)	il seyait / ils seyaient	67
pleuvoir	il pleuvait / ils pleuvaient	68
falloir **)	il fallait	69
bruire ***)	je bruysais	105

*) Verbe rarement usité, qui ne s'emploie qu'à la 3ème pers. du singulier et du pluriel

**) Verbe impersonnel, qui ne s'emploie donc qu'à la 3ème pers. du singulier.

***) Verbe qui s'emploie à toutes les personnes, mais dont le radical est **bruy-**. Mais vous pouvez le remplacer par le verbe bruissier : *je bruissais/ nous bruissions*.

→ **5 Le verbe être.**

verbes de la famille 1, n° 3 à n° 31		
être	radical : ét- j'étais / nous étions	2

→ **6 Enfin, certains verbes n'ont pas d'imparfait.**

verbes sans imparfait	
déchoir	71
clore	113
choir	72
frire	115

17.1.4 Le participe passé

Le participe passé est très important, puisqu'il sert à former **tous les temps composés**. Le problème est qu'il n'est pas facile de le former: il y a 26 façons différentes de le faire, donc, pas moins de 26 familles différentes de verbes.

On prend comme temps de base *l'infinitif présent*.

Les terminaisons sont diverses, mais on peut les classer en quatre catégories :

La terminaison en é	é
Les terminaisons en i	i, is, it
Les terminaisons en u	u,
Les terminaisons particulières	r, rt (ert, ort), nt, us, os

17.1.4.1 La terminaison en –é

→ 1 Règle de base (familles 3 à 31)

On prend l'infinitif du verbe en –er. On enlève cette terminaison. On ajoute un é.

chanter	→ – er	→ chant	→ + é	→ chanté
aller	→ – er	→ all	→ + é	→ allé
créer	→ – er	→ cré	→ + é	→ créé

→ 2 Deux autres verbes, qui ne sont pas du 1er groupe, ont un participe passé en é.

verbes du 3 ^e groupe en é		
être	été	2
naître	né	92

17.1.4.2 Les terminaisons en –i

Parmi les verbes dont le participe passé se termine par i ou i + consonne, on distingue:

- ceux en i
- ceux en is
- ceux en it

17.1.4.2.1 Participes en –i

→ 3 Verbes du deuxième et du troisième groupe:

Infinitif → – ir → +i

verbes de la famille 3		
finir	fini	32
haïr	haï	33
fuir	fui	35
dormir	dormi	36
mentir	menti	37
servir	servi	38
cueillir	cueilli	41
partir	parti	43

faillir	failli	46
défaillir	défailli	47
bouillir	bouilli	48
saillir	sailli	50
ouïr	ouï	51

→ **4 Infinitif en IRE ou IVRE**

Infinitif → – ire + i

verbes de la famille 4		
suivre	suivi	89
rire	ri	95
nuire	nui	97
suffire	suffi	100

17.1.4.2.2 Participes en –is

→ **5 Infinitif en EOIR**

Infinitif → – eoir + is

verbes de la famille 5		
asseoir	assis	65
surseoir	sursis	66
seoir	sis	67

→ **6 Infinitif en PRENDRE**

Infinitif → – endre + is

verbes de la famille 6		
prendre	pris	79

→ **7 Infinitif en ETTRE**

Infinitif → – ettre + is

verbes de la famille 7		
mettre	mis	84

→ **8 Infinitif en ERIR**

Infinitif → – érir + is

verbes de la famille 8		
acquérir	acquis	39

17.1.4.2.3 Participes en –it

→ 9 *Infinitif en IRE*

Infinitif → – ire + it

verbes de la famille 4		
conduire	conduit	98
écrire	écrit	99
confire	confit	101
dire	dit	102
contredire	contredit	103
maudire	maudit	104
bruire	bruit	105
frire	frit	115
faire	fait	109
extraire	extrait	112

17.1.4.3 Participes en -u

→ 10 *Infinitif en consonne + IR*

Infinitif → – ir + u

verbes de la famille 10		
venir	venu	40
revêtir	revêtu	44
courir	couru	45

→ 11 *Infinitif en consonne + OIR*

Infinitif → – oir + u

verbes de la famille 11		
vouloir	voulu	57
valoir	valu	60
prévaloir	prévalu	61
voir	vu	62
prévoir	prévu	63
pourvoir	pourvu	64
falloir	fallu	69
échoir	échu	70
déchoir	déchu	71
choir	chu	72

→ 12 *Infinitif en RE*

Infinitif → – re + u

verbes de la famille 12		
vendre	vendu	73
répandre	répandu	74
répondre	répondu	75

mordre	mordu	76
perdre	perdu	77
rompre	rompu	78
battre	battu	83
conclure	conclu	96
vaincre	vaincu	114

→ **13 Infinitif en EVOIR**

Infinitif → – evoir + u

verbes de la famille 13		
recevoir	reçu *)	52
devoir	dû **)	53

*) avec cédille, pour garder la prononciation [s]

***) avec accent circonflexe au masculin singulier **dû** (pour ne pas le confondre avec **du**). Les autres formes n'en ont pas : **due, dus, dues**.

→ **14 Infinitif en OUVOIR**

Infinitif → – ouvoir + u

verbes de la famille 14		
mouvoir	mu	54
émouvoir	ému	55
promouvoir	promu	56
pouvoir	pouvoir	58

→ **15 Infinitif en AVOIR**

Infinitif → – avoir + u

verbes de la famille 15		
savoir	su	59
avoir	eu *)	1

*) avoir – avoir + eu [y]

→ **16 Infinitif en EUVOIR**

Infinitif → – eouvoir + u

verbes de la famille 16		
pleuvoir	plu	68

→ **17 Verbe MOUDRE**

Infinitif → – oudre + oulu

verbes de la famille 17		
moudre	moulu	85

→ **18 Infinitif en RESOUDRE**

Infinitif → – oudre + olu

verbes de la famille 18		
résoudre	résolu	88

→ **19 Infinitif en COUDRE**

Infinitif → – dre + su

verbes de la famille 19		
coudre	cousu	86

→ **20 Infinitif en AÎTRE / OÎTRE**

Infinitif → – aître / oître + u

verbes de la famille 20		
paraître	paru	91
croître	crû *)	93
accroître	accru	94

*) Avec un û. L'accent disparaît lorsque l'on ajoute une terminaison : crue, crus, crues

→ **21 Infinitif en IRE / OIRE / AIRE**

Infinitif → – oudre + olu

verbes de la famille 21		
lire	lu	106
croire	cru	107
boire	bu	108
plaire	plu	110
taire	tu	111

→ **22 Infinitif en IVRE**

Infinitif → – ivre + écu

verbes de la famille 22		
vivre	vécu	90

17.1.4.4 Terminaisons particulières

17.1.4.4.1 Participes en -rt

→ **23 Verbes en consonne + RIR**

Infinitif → – rir + ert

verbes de la famille 23		
ouvrir	ouvert	34

→ **23a Verbe mourir**

Infinitif → - rir + ort

verbes de la famille 23a		
mourir	mort	42

17.1.4.4.2 Participes en int

→ **24 Verbes en NDRE**

Infinitif → - dre + t

verbes de la famille 24		
craindre	craint	80
peindre	peint	81
joindre	joint	82

17.1.4.4.3 Participes en us/os

→ **25 Verbe absoudre**

Infinitif → - dre + ous

verbe absoudre		
absoudre	absous	87

*) ATTENTION!!! Le féminin de *absous* est *absoute* - avec un *-t*

17.1.4.4.4 Participe en os

→ **25 Verbe clore**

Infinitif → - re + s

verbe clore		
clore	clos	113

17.1.5 Le passé simple de l'indicatif

Le passé simple se conjugue selon trois types : en **A**, en **I** ou en **U**

Type en A	Type en I	Type en U
je chantai	je finis	je courus
tu chantas	tu finis	tu courus
il/elle chanta	il/elle finit	il/elle courut
nous chantâmes	nous finîmes	nous courûmes
vous chantâtes	vous finîtes	vous courûtes
ils/elles chantèrent	ils/elles finirent	ils/elles coururent

Le **passé simple** se forme à partir du **participe passé**. Nous allons répartir les verbes en 14 familles différentes.

17.1.5.1 Les verbes en –er du premier groupe

→ 1 é --> ai ex : chant é --> je chant ai (3 à 31)

Suivent ce type de formation:

participe passé – é + ai →
chanter → chanté → je chantai

Ceci vaut pour tous les verbes en -er , de 3 à 31.

Il ne faut pas oublier:

- d'ajouter une cédille au *c* devant *a* : *avancé* → *j'avançaï*
- d'ajouter un e après *g* devant *a* : *mangé* → *je mangeai*

Ces verbes se conjuguent tous selon le type en A

→ 2 i --> is ex : fin i --> je fin is

Ces verbes se conjuguent tous selon le type en -i

Suivent ce type de formation:

17.1.5.2 Les verbes en IR du 2e groupe

participe passé – i + is →

verbes de la famille 2			
finir	fini	→ je finis	32
haïr	haï	→ je haïs *)	33

*) Attention: ce verbe **ne prend pas d'accent circonflexe** à la première et à la deuxième personne du pluriel parce qu'il faut absolument employer le tréma :

nous haïmes / vous haïtes

17.1.5.3 Les verbes du 3e groupe

Les verbes en IR du troisième groupe.

infinitif	part. passé	passé simple	n°
fuir	fui	je fus	35
dormir	dormi	je dormis	36
mentir	menti	je mentis	37
servir	servi	je servis	38
cueillir	cueilli	je cueillis	41
partir	parti	je partis	43
faillir	failli	je faillis	46
défaillir	défailli	je défaillis	47
bouillir	bouilli	je bouillis	48
saillir	sailli	je saillis	50
ouïr*)	ouï	j'ouïs	51

*) Attention, ce verbe ne prend pas d'accent circonflexe aux 1ère et 2ème personnes du pluriel:

nous ouïmes / vous ouïtes

Les verbes en RE

infinitif	part. passé	passé simple	n°
suivre	suivi	je suivis	89
rire	ri	je ris	95
nuire	nui	je nuis	97
suffire	suffi	je suffis	100

→ 3 *is--> is*

participe passé – is + is → je + passé simple

Ex : assis – is= ass+is= j'assis

Ces verbes se conjuguent tous selon le type en -i

Suivent ce type de formation: Les verbes en -IR -EOIR -R.

Les verbes en – IR

infinitif	part. passé	passé simple	n°
acquérir	acquis	j'acquis	39

Les verbes en – EOIR

infinitif	part. passé	passé simple	n°
asseoir	assis	j'assis	65
surseoir	sursis	je sursis	66

Les verbes en – RE

infinitif	part. passé	passé simple	n°
prendre	pris	je pris	79
mettre	mis	je mis	84

→ 4 *it --> is*

participe passé – i + is → je + passé simple

Ex : dire : dit – it = d + is = je dis

Ces verbes se conjuguent tous selon le type en -i

Suivent ce type de formation:

○ sans changement de suffixe: Les verbes dont l'infinitif se termine en –ire :

infinitif	part. passé	passé simple	n°
confire	confit	je confis	101
dire	dit	je dis	102
contredire	contredit	je contredis	103
maudire	maudit	je maudis	104

○ en changeant de suffixe: participe passé - t + suffixe uire

terminaison infinitif	infinitif	part. passé	passé simple	n°
uire (suffixe = sis)	conduire	conduit	je conduisis	98
crire (suffixe = vis)	écrire	écrit	j'écrivis	99

→ 5 u --> is

participe passé –u + is → je + passé simple

Ex : *voir* : vu – = v + is = je vis

Ces verbes se conjuguent tous selon le type en -i

Suivent ce type de formation:

○ Sans changement de suffixe: participe passé - u + is –ir

terminaison	infinitif	part. passé	passé simple	n°
-tir	revêtir	revêtu	je revêtis	44
-voir	voir	vu	je vis	62
	prévoir	prévu	je prévis	63
-dre	vendre	vendu	je vendis	73
	répandre	répandu	je répandis	74
	répondre	répondu	je répondis	75
	mordre	mordu	je mordis	76
	perdre	perdu	je perdis	77
-pre	rompre	rompu	je rompis	78
-ttr	battre	battu	je battis	83
coudre	coudre	cousu	je cousis	86

○ Avec changement de suffixe: participe passé - suffixe 1 + suffixe 2

terminaison	infinitif	part. passé	passé simple	n°
-cre	vaincre	vaincu – cu + quis	je vainquis	114
-nir	venir *)	venu – enu + ins	je vins	40

*) Attention: ce verbe se conjugue selon le type en *i*. Cependant, ce *i* se trouve intégré au radical:

je vins / tu vins / il-elle vint / nous vînmes / vous vîntes / ils-elles vinrent

→ 6 ert --> ris

participe passé –ert + is → je + passé simple

Ex : *ouvrir* : ouvert –ert = ouv + ris = j'ouvris

Ces verbes se conjuguent tous selon le type en -i

infinitif	part. passé	passé simple	n°
ouvrir	ouvert	j'ouvris	34

→ 7 nt --> gnis

participe passé –nt + gnis → je + passé simple

Ex : *craindre* : *crain*t –nt = *crai* + *gnis* = *je craignis*

Ces verbes se conjuguent tous selon le type en -i

infinitif	part. passé	passé simple	n°
craindre	crain	je craignis	80
peindre	peint	je peignis	81
joindre	joint	je joignis	82

→ 8 ait --> is

participe passé –ait + is → je + passé simple

Ex : *faire* : *fait* –ait = *f* + *is* = *je fis*

Ces verbes se conjuguent tous selon le type en –i

infinitif	part. passé	passé simple	n°
faire	fait	je fis	109

→ 9 é --> aquis

participe passé –é + aquis → je + passé simple

Ex : *naître* : *né* –é = *n* + *aquis* = *je naquis*

Ce verbe se conjugue selon le type en –i

infinitif	part. passé	passé simple	n°
naître	né	je naquis	92

→ 10 u --> us

participe passé –u + us → je + passé simple

Ex : *vouloir* : *voulu* –u = *voul* + *us* = *je voulus*

Ces verbes se conjuguent tous selon le type en –u

terminaison	infinitif	part. passé	passé simple	n°
rir	courir	couru	je courus	45
oir	recevoir	reçu	je reçus	52
	devoir	dû	je dus	53
	mouvoir	mu	je mus	54
	émouvoir	ému	j'émus	55
	promouvoir	promu	je promus	56
	vouloir	voulu	je voulus	57
	pouvoir	pu	je pus	58
	savoir	su	je sus	59
	valoir	valu	je valus	60
	prévaloir	prévalu	je prévalus	61
	pourvoir	pourvu	je pourvus	64

	pleuvoir	plu	il plut *)	68
	falloir	fallu	il fallut *)	69
	échoir	échu	j'échus	70
	déchoir	déchu	je déchus	71
	avoir	eu	j'eus	1
oudre	moudre	moulu	je moulus	85
	résoudre	résolu	je résolus	88
vre	vivre	vécu	je vécus	90
ître	paraître	paru	je parus	91
	croître	crû	je crûs	93
	accroître	accru	j'accrus	94
ure	conclure	conclu	je conclus	96
ire	lire	lu	je lus	106
	croire	cru	je crus	107
	boire	bu	je bus	108
	plaire	plu	je plus	110
	taire	tu	je tus	111

*) Verbe impersonnel.

→ 11 rt --> urus

participe passé –rt + urus → je + passé simple

Ex : *mourir* : *mort* –rt = *mo* +*urus* = *je mourus*

Ce verbe se conjugue selon le type en -u

infinitif	part. passé	passé simple	n°
mourir	mort	je mourus	42

→ 12 ous -->olus

participe passé –us + lus → je + passé simple

Ex : *absoudre* : *absous* –ous = *abso* +*olus* = *j'absolus*

Ces verbes se conjuguent tous selon le type en –u

infinitif	part. passé	passé simple	n°
absoudre	absous	absolus	87

→ 13 été --> fus

participe passé été - été + fus → je + passé simple

Ex : *être* : *été* –été = *fus* = *je fus*

Ce verbe se conjugue selon le type en -u

infinitif	part. passé	passé simple	n°
être	été	je fus	2

→ **14 Verbes qui n'ont plus de passé simple**

N'ont plus de passé simple:

infinitif	part. passé	passé simple	n°
gésir			49
seoir			67
bruire			105
extraire / traire			112
clore			113
frire			115

17.1.6 Le présent de l'impératif

Bien qu'il n'ait que 3 personnes, l'impératif n'est pas si facile à manipuler.

Nous avons déjà vu que l'ordre des pronoms était chamboulé, que certains pronoms (me, te) étaient remplacés (moi, toi), qu'il fallait employer des traits d'union.

Tu me le donnes. → Donne-le-moi.

Mais si vous connaissez bien la conjugaison du présent, vous ne devriez pas rencontrer trop de problèmes.

17.1.6.1 Formation de l'impératif présent

L'impératif présent se forme à partir des personnes correspondantes de l'indicatif présent .

1^e	ex:	<i>Tu chantes.</i> → Chante ! *)
		<i>Nous chantons.</i> → Chantons !
		<i>Vous chantez.</i> → Chantez !
2^e	ex :	<i>Tu finis.</i> → Finis !
		<i>Nous finissons.</i> → Finissons !
		<i>Vous finissez.</i> → Finissez !
3^e	ex :	<i>Tu viens.</i> → Viens !
		<i>Nous venons.</i> → Venons !
		<i>Vous venez.</i> → Venez!

*) On enlève le s des verbes en -er (sauf devant -en ou -y) à la 2^e personne du singulier.

17.1.6.2 Conjugaison

L'impératif ne se conjugue qu'à trois personnes différentes:

Nombre	Personne	Forme verbale
Singulier	2 ^e personne	Chante !
Pluriel	1 ^e personne	Chantons !
	2 ^e personne	Chantez !

○ La **2^eme personne du pluriel** est en même temps la **forme de politesse**.

Bonjour, Mme Dupont! Entrez donc !

○ L'impératif ne s'emploie donc pas à la 1^{ère} personne du singulier. Si on veut se donner un ordre à soi-même, on devra se tutoyer: « *Vas-y !* » ou se parler à la 1^{ère} personne du pluriel: « *Allons-y !* » En effet, on aura l'impression d'être nombreux, et cela nous donnera plus de courage.

Il ne s'emploie pas non plus **à la troisième personne**. Si l'on veut donner un ordre à une personne qui ne se trouve pas là, et que l'on ne peut pas atteindre par téléphone, il faudra charger quelqu'un de faire cette commission, et on emploiera le **subjonctif**:

*Elle veut me parler ? Qu'elle vienne !
Ils ne sont pas contents ? Qu'ils aillent au diable !*

○ Comme on l'aura remarqué, l'impératif s'emploie sans pronom personnel sujet. La lectrice intéressée pourra se reporter au chapitre sur le pronom personnel pour voir quelle influence l'impératif a sur la place de ces pronoms.

Les différentes familles de verbes :

En ce qui concerne la conjugaison, on distingue quatre grandes familles:

- Les verbes qui suivent la règle de base n° 1.
- Les verbes qui suivent la règle de base n° 2.
- Les verbes qui suivent leur propre règle.
- Les verbes qui n'ont pas d'impératif.

17.1.6.2.1 Les verbes qui suivent la règle de base n° 1

Règle de base n°1 :

- La 2ème personne du singulier se forme en prenant la 2ème personne de l'indicatif en en ôtant le "s".
- La 1ère et la 2ème personne du pluriel se forment sur la personne correspondante du présent de l'indicatif, sans modification.

ex:	<i>tu vas</i>	→	<i>va !</i>
	<i>nous allons</i>	→	<i>allons !</i>
	<i>vous allez</i>	→	<i>allez !</i>

→ 1 Tous les verbes en -er

infinitif	impératif	n°
chanter	chante/chantons/chantez	3
baisser	baisse/baissions/baissez	4
pleurer	pleure/pleurons/pleurez	5
jouer	joue/jouons/jouez	6
saluer	salue/saluons/saluez	7
arguer	argue/arguons/arguez	8
copier	copie/copions/copiez	9
prier	prie/prions/priez	10
payer	paie/payons/payez	11
grasseyer	grasseye/grasseyons/grasseyez	12
ployer	ploie/ployons/ployez	13
essuyer	essuie/essuyons/essuyez	14
créer	crée/créons/créez	15
avancer	avance/avançons/avancez	16
manger	mange/mangeons/mangez	17
céder	cède/cédons/cédez	18
semmer	sème/semons/sez	19
rapiécer	rapièce/rapiéçons/rapiécez	20
acquiescer	acquiesce/acquiesçons/acquiescez	21
siéger	siège/siégeons/siégez	22
déneiger	déneige/déneigeons/déneigez	23
appeler	appelle/appelons/appelez	24

peler	<i>pèle/pelons/pelez</i>	25
interpeller	<i>interpelle/interpellons/interpellez</i>	26
jeter	<i>jette/jetons/jetez</i>	27
acheter	<i>achète/achetons/achetez</i>	28
dépecer	<i>dépèce/dépeçons/dépecez</i>	29
envoyer	<i>envoie/envoyons/envoyez</i>	30
aller	<i>va/allons/allez</i>	31

Remarque: lorsque ces verbes sont employés à la deuxième personne du singulier et qu'ils sont suivis du pronom personnel **en** ou **y**, il retrouvent le **s**, afin que l'on puisse faire une liaison.

va ! → **vas-y!** *mange !* → **manges-en!**

→ **2 Certains verbes du 3^e groupe conjugués au présent comme les verbes en -er**

infinitif	impératif	n°
ouvrir	<i>ouvre/ouvrons/ouvrez</i>	34
cueillir	<i>cueille/cueillons/cueillez</i>	41
défaillir	<i>défaille/défaillons/défailliez</i>	47
saillir	<i>saillie/saillons/sailliez</i>	50

Remarque: Comme pour les verbes de la famille 1, lorsque ces verbes sont employés à la deuxième personne du singulier et qu'ils sont suivis du pronom personnel **en** ou **y**, ils retrouvent eux aussi le **s**, afin que l'on puisse faire une liaison.

Voilà quatre bouteilles. Ouvres-en une !
Tu vas au jardin ? Cueilles-y des fleurs !

17.1.6.2.2 Les verbes qui suivent la règle de base n° 2

Règle de base n°2 :

La forme de l'impératif est identique à la forme du présent correspondante

ex: <i>tu sors</i>	→	sors!
<i>nous sortons</i>	→	sortons!
<i>vous sortez</i>	→	sortez!

Suivent cette règle :

→ **3 Tous les verbes du 2^e groupe :**

infinitif	impératif	n°
finir	<i>finis/finissons/finissez</i>	32
haïr	<i>haïs/haïssons/haïssez</i>	33

→ **4 La plupart des verbes du 3^e groupe :**

infinitif	impératif	n°
fuir	<i>fuis / fuyons / fuyez</i>	35
dormir	<i>dors / dormons / dormez</i>	36
mentir	<i>mens / mentons / mentez</i>	37
servir	<i>sers / servons / servez</i>	38
acquérir	<i>acquiéris / acquérons / acquérez</i>	39
venir	<i>viens / venons / venez</i>	40
mourir	<i>meurs / mourons / mourez</i>	42
partir	<i>pars / partons / partez</i>	43
revêtir	<i>revêts / revêtons / revêtez</i>	44

courir	<i>cours / courons / courez</i>	45
boullir	<i>bous / bouillons / bouillez</i>	48
ouïr	<i>ouïs / oyons / oyez</i>	51
recevoir	<i>reçois / recevons / recevez</i>	52
mouvoir	<i>meus / mouvons / mouvez</i>	54
émouvoir	<i>émeus / émouvons / émouvez</i>	55
promouvoir	<i>promeus / promouvons / promouvez</i>	56
valoir	<i>vaut / valons / valez</i>	60
prévaloir	<i>prévaux / prévalons / prévalez</i>	61
voir	<i>vois / voyons / voyez</i>	62
prévoir	<i>prévois / prévalons / prévalez</i>	63
pourvoir	<i>pourvois / pourvoyons / pourvoyez</i>	64
asseoir	<i>assois / assoyons / assoyez</i>	65
surseoir	<i>sursois / sursoyons / sursoyez</i>	66
vendre	<i>vends / vendons / vendez</i>	73
répandre	<i>répands / répandons / répandez</i>	74
répondre	<i>réponds / répondons / répondez</i>	75
mordre	<i>mords / mordons / mordez</i>	76
perdre	<i>perds / perdons / perdez</i>	77
rompre	<i>romps / rompons / rompez</i>	78
prendre	<i>prends / prenons / prenez</i>	79
craindre	<i>crains / craignons / craignez</i>	80
peindre	<i>peins / peignons / peignez</i>	81
joindre	<i>joins / joignons / joignez</i>	82
battre	<i>bats / battons / battez</i>	83
mettre	<i>mets / mettons / mettez</i>	84
moudre	<i>mouds / moulons / moulez</i>	85
coudre	<i>couds / cousons / cousez</i>	86
absoudre	<i>absous / absolvons / absolvez</i>	87
résoudre	<i>résous / résolvons / résolvez</i>	88
suivre	<i>suis / suivons / suivez</i>	89
vivre	<i>vis / vivons / vivez</i>	90
paraître	<i>parais / paraissions / paraissez</i>	91
naître	<i>nais / naissons / naissez</i>	92
croître	<i>croïs / croissons / croissez</i>	93
accroître	<i>accrois / accroissons / accroissez</i>	94
rire	<i>ris / rions / riez</i>	95
conclure	<i>conclus / concluons / concluez</i>	96
nuire	<i>nuis / nuisons / nuisez</i>	97
conduire	<i>conduis / conduisons / conduisez</i>	98
écrire	<i>écris / écrivons / écrivez</i>	99
suffire	<i>suffis / suffisons / suffisez</i>	100
confire	<i>confis / confisons / confisez</i>	101
dire	<i>dis / disons / dites</i>	102
contredire	<i>contredis / contredisons / contredisez</i>	103
maudire	<i>maudis / maudissons / maudissez</i>	104
lire	<i>lis / lisons / lisez</i>	106
croire	<i>crois / croyons / croyez</i>	107
boire	<i>bois / buvons / buvez</i>	108
faire	<i>fais / faisons / faites</i>	109
plaire	<i>plais / plaisons / plaisez</i>	110
taire	<i>tais / taisons / taisez</i>	111
extraire	<i>extrais / extrayons / extrayez</i>	112
vaincre	<i>vaincs / vainquons / vainquez</i>	114

17.1.6.2.3 Les verbes qui suivent leur propre règle

Certains verbes suivent leur propre règle.

Ce sont les verbes avoir, être, vouloir, savoir

→ **5 Certains verbes du 3^e groupe conjugués au présent comme les verbes en -er**

infinitif	impératif	n°
avoir	<i>aie/ayons/ayez</i>	1
être	<i>sois/soyons/soyez</i>	2
vouloir	<i>veux/voulons/voulez</i>	57
savoir	<i>veille/veillons/veillez *)</i> <i>sache/sachons/sachez</i>	59

*) Les deux formes sont utilisables, mais la seconde témoigne d'un meilleur style, et c'est celle que nous vous conseillons d'employer.

→ **6 Certains autres sont inusités au pluriel**

infinitif	impératif	n°
clore	<i>clos !</i>	113
frïre	<i>fris !</i>	115

Ex : *Il est très impoli. Clos-lui le bec !*

17.1.6.2.4 Les verbes qui suivent la règle de base n° 4

Règle de base n°4 :

Certains verbes n'ont pas d'impératif, parce qu'ils sont inusités (gésir) ou parce qu'il est impossible de les utiliser pour donner des ordres ou des conseils.

On ne peut pas dire « *Peux !* » à quelqu'un qui ne peut pas.

On ne peut pas dire au ciel « *Neige !* » s'il ne neige pas.

→ **7 Verbes inusités à l'impératif**

infinitif	impératif	n°
gésir	—	49
pouvoir	—	58
seoir	—	67
déchoir	—	71
choir	—	72
bruire	—	105

→ **8 Verbes impersonnels, qui ne s'emploient qu'à la 3^e personne**

○ Verbes impersonnels

infinitif	impératif	n°
falloir		69
échoir		70

○ Verbes décrivant le temps météorologique

infinitif	impératif	n°
neiger		23
grêler		3
bruiner		3
pleuvoir		68

17.1.7 Le participe présent

Le participe présent ne se conjugue pas, et s'emploie sans pronom sujet. Il n'existe donc, pour chaque verbe, qu'une seule forme.

C'est la même forme qui sert à former le gérondif: il suffit de la faire précéder de la préposition "en":

Ex : *Il parle en dormant.*

Pour former le participe présent, on part de la 1ère personne du pluriel du présent de l'indicatif. On ôte la terminaison –ons , et on ajoute –ant.

ex : chanter → nous chantons –ons = chant → + ant = chantant

On distingue parmi les verbes trois catégories:

- ceux qui suivent cette règle de formation.
- ceux qui ne la suivent pas.
- ceux qui n'ont pas de participe présent.

→ **1 Les verbes qui suivent cette règle**

○ Les verbes du 1er groupe: 3 à 31

ex: *aller → nous allons → allant*

○ Les verbes du 2ème groupe: 32, 33

ex: *finir → nous finissons → finissant*
haïr → nous haïssons → haïssant

○ La plupart des verbes du 3ème groupe:

verbes 34 à 50
52 à 58
60 à 67
73 à 104
106 à 114

ex: *partir → nous partons → partant*

→ **2 Les verbes qui ne la suivent pas**

infinitif	Présent	Participe présent	n°
avoir	nous avons	ayant	1
être	nous sommes	étant	2
ouïr	nous ouïssons	oyant *)	51
savoir	nous savons	sachant	59
pleuvoir	(pas de 1 ^e P. Pluriel)	pleuvant **)	68
échoir	(pas de 1 ^e P. Pluriel)	échéant **)	70

*) Ce verbe est assez peu usité. Préférez-lui *écouter*.

***) Comme il n'a pas de 1^e personne du pluriel du présent, on ne peut pas l'en déduire.

→ 3 Les verbes qui n'ont pas de participe présent

infinitif	Participe présent	n°
falloir		69
déchoir		71
choir		72
bruire		105
frire		115

17.1.8 Le subjonctif présent

Le subjonctif présent se forme à partir du présent de l'indicatif. Il comporte deux radicaux différents:

- un radical A, que l'on retrouve à toutes les personnes du singulier (je, tu, il/elle) et à la 3^e personne du pluriel (ils/elles)
- un radical B, que l'on retrouve à la 1^{ère} et à la 2^{ème} personne du pluriel (nous/vous).

Ex :

Radical A = **vienn** : que je vienne, que tu viennes, qu'il/elle vienne, qu'ils viennent

Radical B = **ven** : que nous venions, que vous veniez

Les règles de formation peuvent s'énoncer comme suit:

Le radical A se forme à partir de la 3^e personne du pluriel de l'indicatif présent. On enlève la terminaison –ent et on ajoute la terminaison correspondant à la personne employée.

ex: **ils paient** → **paie**
 que je **paie**
 que tu **paies**
 qu'il / elle **paie**
 qu'ils / elles **paient**

Le radical B se forme à partir de la 1^{ère} personne du pluriel du présent de l'indicatif. On enlève la terminaison –ons, et on ajoute la terminaison voulue.

ex: **nous pay-ons** → **pay**
 que nous **payions**
 que vous **payiez**

La conjugaison du présent du subjonctif se résume donc au modèle suivant:

	chanter	aller
que je [radical 1] e	que je chante	que j'aill e
que tu [radical 1] es	que tu chantes	que tu aill es
qu'il/ elle [radical 1] e	qu'il/elle chante	qu'il/elle aill e
que nous [radical 2] ions	que nous chant ions	que nous all ions
que vous [radical 2] iez	que vous chant iez	que vous all iez
qu'ils/elles [radical 1] ent	qu'ils/elles chant ent	qu'ils/elles aill ent

Notre lectrice aura sûrement remarqué que la conjugaison du subjonctif s'accompagnait de la conjonction [**que**]. Ceci est dû au fait que l'on emploie très souvent la conjonction **que** devant le subjonctif, si souvent que l'on a pris l'habitude de conjuguer le subjonctif avec.

Il y a quatre grandes familles de verbes, selon la façon dont ils sont conjugués:

- Ceux pour lesquels les radicaux A et B sont identiques.
- Ceux pour lesquels les radicaux A et B sont différents.
- Ceux qui suivent leurs propres règles de conjugaison.
- Enfin, ceux qui n'ont pas de subjonctif présent.

17.1.8.1 Les verbes dont les radicaux A et B sont identiques:

→ Les verbes en –er

infinitif	Présent indicatif	Présent subjonctif	n°
chanter	ils chantent nous chantons	que je chante que nous chantions	3 à 10
grasseyer	ils grasseyent nous grasseyons	que je grasseye que nous grasseyions	12
créer	ils créent nous créons	que je crée que nous créions	15
avancer	ils avancent nous avançons	que j'avance que nous avancions *)	16
manger	ils mangent nous mangeons	que je mange que nous mangions *)	17

*) **ç** devant **o** devient **c** devant **i**.

) **ge devant **o** devient **g** devant **i**

→ Les verbes du 2^e groupe

infinitif	Présent indicatif	Présent subjonctif	n°
finir	ils finissent nous finissons	que je finisse que nous finissions	32
haïr	ils haïssent nous haïssons	que je haïsse que nous haïssions	33

→ Les verbes du 3^e groupe suivants

infinitif	Présent du subjonctif	n°
ouvrir	que j'ouvre que nous ouvrions	34
dormir	que je dorme que nous dormions	36
mentir	que je mente que nous mentions	37
servir	que je serve que nous servions	38
cueillir	que je cueille que nous cueillions	41
partir	que je parte que nous partions	42
revêtir	que je revête que nous revêtissions	43
courir	que je coure que nous courions	44
faillir *)	que je faille que nous faillions	45
défaillir	que je défaille que nous défaillions	47
bouillir	que je bouille que nous bouillions	48
saillir	qu' l saille qu'ils saillent	50
ouïr	que j'ouïsse que nous ouïssions	51
prévaloir	que je prévale que nous prévalions	61
asseoir	que j'asseye que nous asseyions	65
-----	mais: que j'assoie que nous assoyions	65

seoir	qu'il siée qu'ils siéent	67
vendre	que je vende que nous vendions	73
répandre	que je répande que nous répandions	74
répondre	que je réponde que nous répondions	75
mordre	que je morde que nous mordions	76
perdre	que je perde que nous perdions	77
rompre	que je rompe que nous rompions	78
craindre	que je craigne que nous craignons	80
peindre	que je peigne que nous peignons	81
joindre	que je joigne que nous joignons	82
battre	que je batte que nous battions	83
mettre	que je mette que nous mettions	84
moudre	que je moule que nous moulions	85
coudre	que je couse que nous cousions	86
absoudre	que j'absolve que nous absolvions	87
résoudre	que je résolve que nous résolvions	88
suivre	que je suive que nous suivions	89
vivre	que je vive que nous vivions	90
paraître	que je paraisse que nous paraissions	91
naître	que je naisse que nous naissions	92
croître	que je croisse que nous croissions	93
accroître	que j'accroisse que nous accroissions	94
rire	que je rie que nous riions	95
conclure	que je conclue que nous concluions	96
nuire	que je nuise que nous nuisions	97
conduire	que je conduise que nous conduisions	98
écrire	que j'écrive que nous écrivions	99
suffire	que je suffise que nous suffisions	100
confire	que je confise que nous confisions	101
dire	que je dise que nous disions	102
contredire	que je contredise que nous contredisions	103
maudire	que je maudisse que nous maudissions	104
lire	que je lise que nous lisions	106
plaire	que je plaise que nous plaisions	110
taire	que je taise que nous taisions	111
clore	que je close que nous closions	113
vaincre	que je vainque que nous vainquions	114

*) également: que je faillisse / que nous faillissions

17.1.8.2 Les verbes dont les radicaux A et B sont différents

→ Des verbes du 1^e groupe

infinitif	Présent du subjonctif	n°
payer	A= pai- que je paie	11
	B= pay- que nous payions	
ployer	A= ploï- que je ploie	13
	B= ploy- que nous ployions	
essuyer	A= essui- que j'essuie	14
	B= essuy- que nous essuyions	
céder	A= cèd- que je cède	18
	B= céd- que nous cédions	
semer	A= sèm- que je sème	19
	B= sem- que nous semions	

rapiécer	A= rapièc- que je rapièce B= rapiéc- que nous rapiécions	20
acquiescer	A= acquiesc- que j'acquiesce B= acquiesc- que nous acquiescions	21
siéger	A= sièg- que je siège B= siég- que nous siégions	22
déneiger	A= déneig- que je déneige B= déneig- que nous déneignons	23
appeler	A= appell- que j'appelle B= appel- que nous appelions	24
peler	A= pèl- que je pèle B= pel- que nous pelions	25
interpeller	A= interpell- que j'interpelle B= interpell- que nous interpellions	26
jeter	A= jett- que je jette B= jet- que nous jetions	27
acheter	A= achèt- que j'achète B= achet- que nous achetions	28
dépecer	A= dépèc- que je dépèce B= dépec- que nous dépecions	29
envoyer	A= envoi- que j'envoie B= envoy- que nous envoyions	30

○ Je sais bien, chères lectrices, que certaines d'entre vous vont se dire que tous ces verbes ont en fait un seul radical. En effet:

◆ **la différence i** ⇒ **y** s'explique par la présence de [i] devant une voyelle prononcée. Le "y", qui se prononce [j], est une semi-voyelle qui évite le hiatus.

◆ **la différence [e]** ⇒ [ɛ] s'explique aussi. On emploie le "e fermé". [e] se trouve dans les syllabes ouvertes, c'est-à-dire dans celles qui se terminent par une voyelle: *céder* [se-de]. En revanche, le "e ouvert" [ɛ] s'emploie dans les syllabes fermées, autrement dit, celles qui se terminent par une consonne: *cède* [sɛd].

◆ **la différence e [ə]** ⇒ **è** [ɛ] s'explique par le fait que le e caduc doit se transformer lorsqu'il doit être accentué (accent tonique), c'est-à-dire lorsqu'il se trouve dans la dernière syllabe: le e caduc ne peut pas être accentué, ce qui l'amène à se transformer.

ex: *nous semons*: la dernière syllabe est *-mons*. C'est elle qui est accentuée. Le [ə] reste. [səmō]

ex: *elle sème*: la dernière syllabe est *sème* [sɛ m]. Le e muet se transforme en[ɛ]: [sɛ m].

Amies lectrices, vous avez raison! Mais tout le monde n'est pas aussi fort en phonétique que vous...

◆ De même, vous avez compris que le "ç", ainsi que la combinaison "ge" du présent de l'indicatif redeviennent respectivement "c" et "g".

ex: *nous siégeons* (g+e+o) --> *que nous siégions* (g+i)

nous rapiéçons (ç+o) --> *que nous rapiécions* (c+i)

→ Des verbes du 3^e groupe

infinitif	Présent du subjonctif	n°
fuir	A= fui- que je fuie B= fuy- que nous fuyions	35
acquérir	A= acquièr- que j'acquière B= acquér- que nous acquérions	39
venir	A= vienn- que je vienne B= ven- que nous venions	40

mourir	A= meur- que je meure B= mour- que nous mourions	42
recevoir	A= reçoiv- que je reçoive B= recev- que nous recevions	52
devoir	A= doiv- que je doive B= dev- que nous devions	53
mouvoir	A= meuv- que je meuve B= mouv- que nous mouvions	54
émouvoir	A= émeuv- que j'émeuve B= émouv- que nous émouvions	55
promouvoir	A= promeuv- que je promeuve B= promouv- que nous promouvions	56
voir	A= voi- que je voie B= voy- que nous voyions	62
prévoir	A= prévoi- que je prévoie B= prévoy- que nous prévoyions	63
pourvoir	A= pourvoi- que je pourvoie B= pourvoy- que nous pourvoyions	64
surseoir	A= sursoi- que je sursoie B= sursoy- que nous sursoyions	66
échoir	A= échoi- qu' il échoie B= (ne s'emploie qu'à la 3ème pers.)	70
déchoir	A= déchoi- que je déchoie B= déchoy- que nous déchoyions	71
prendre	A= prenn- que je prenne B= pren- que nous prenions	79
croire	A= croi- que je croie B= croy- que nous croyions	107
boire	A= boiv- que je boive B= buv- que nous buvions	108
extraire	A= extrai- que j'extraie B= extray- que nous extrayions	112

17.1.8.3 Les verbes qui ont leur propre règle de conjugaison

Comme dans le village d'Astérix, il y a parmi les verbes des irréductibles, qui ne veulent pas se plier aux règles générales:

→ Les verbes AVOIR et ETRE

Ces deux verbes ont des radicaux et des terminaisons très particuliers:

infinitif	Présent du subjonctif	n°
avoir	A= ai- que j'aie B= ay- que nous ayons	1
être	A= soi- que je sois B= soy- que nous soyons	2

→ Verbes à radical unique irrégulier:

infinitif	Présent du subjonctif	n°
pouvoir	A=B= puiss- que je puisse/que nous puissions	58
savoir	A=B= sach- que je sache/que nous sachions	59
faire	A=B= fass- que je fasse/que nous fassions	109

→ Verbes impersonnels, qui n'ont donc que le radical A

infinitif	Présent du subjonctif	n°
pleuvoir	A= pleuv- qu'il pleuve	68
falloir	A= faill- qu'il faille	69

→ Verbes à deux radicaux différents

infinitif	Présent du subjonctif	n°
aller	A= aill- que j'aille B= all- que nous allions	31
vouloir	A= veuill- que je veuille B= voul- que nous voulions	57
valoir	A= vaill- que je vaille B= val- que nous valions	60

17.1.8.4 Les verbes qui n'ont pas de subjonctif présent

Ce sont les verbes

infinitif	Présent du subjonctif	n°
gésir		49
choir		72
bruire		105
frire		115

17.1.9 Les temps simples dérivés:

Il y a deux temps qui se forment sans problème à partir de temps de base:

- le conditionnel présent
- le subjonctif imparfait.

17.1.9.1 Le Conditionnel présent

Le conditionnel présent se forme à partir du futur simple de l'indicatif.

On prend la 1e personne du singulier du futur simple :

ex : je chanterai / je réfléchirai / je courrai / je pourrai / je serai / j'aurai

On ajoute un s :

je chanterais / je réfléchirais / je courrais / je pourrais / je serais / j'aurais

et on obtient la 1e personne du singulier du conditionnel présent.

Il suffit alors d'ajouter les terminaisons suivantes:

je [radical] - <i>ais</i>	nous [radical] - <i>ions</i>
tu [radical] - <i>ais</i>	vous [radical] - <i>iez</i>
il/elle [radical] - <i>ait</i>	ils/elles [radical] - <i>aient</i>

Eh oui! Vous l'avez remarqué... **Ce sont les mêmes terminaisons que pour l'imparfait...** On ne peut rien vous cacher!

Il n'y a pas d'exception: tout verbe qui a un futur simple a un conditionnel présent dont le radical est celui du futur, et la terminaison, celle de l'imparfait.

17.1.9.2 L'imparfait du subjonctif

17.1.9.2.1 L'imparfait du subjonctif

Il suffit d'effectuer la transformation suivante:

- on prend le passé simple, à la 2ème personne du singulier: *tu chantas*
- on enlève *tu*, et on le remplace par *que je*: *que je chantas-*
- on ajoute la terminaison *-se*: *que je chantasse*

ex: *tu chantas --> que je chantasse*
tu partis --> que je partisse
tu bus --> que je busse

L'imparfait du subjonctif, comme le passé simple, connaît une conjugaison en 3 types:

Type en A	Type en I	Type en U
chanter	finir	lire
que je chantasse	que je finisse	que je lusse
que tu chantasses	que tu finisses	que tu lusses
qu'i / elle chantât	qu'il / elle finît	qu'il / elle lût
que nous chantassions	que nous finissions	que nous lussions
que vous chantassiez	que vous finissiez	que vous lussiez
qu'ils/elles chantassent	qu'ils/elles finissent	qu'ils/elles lussent

L'imparfait du subjonctif est un temps facile à conjuguer, car il ne connaît pratiquement pas d'exception.

Notons toutefois deux remarques :

- Les verbes qui comportent un *ï*, comme haïr, ne peuvent pas accepter d'accent circonflexe à la 3^e personne du singulier, puisqu'il n'y a de place que pour un seul signe diacritique, et que le *ï* a priorité sur le *î*. En étant donné qu'il montre que les deux voyelles ne peuvent pas être combinées : *aï, aî* sont prononcées ensemble [ε], alors que *aï* contient deux voyelles séparées : [ai]. On aura donc *que je haïsse, que tu haïsses, qu'il/elle haît*.
- Les verbes qui n'ont pas de passé simple n'ont pas non plus de subjonctif imparfait. Cela ne devrait pas vous étonner.

17.2 Les temps composés

Il n'est pas difficile de former les temps composés.

17.2.1 D'abord, il faut prendre l'auxiliaire voulu par le verbe:

Choix de l'auxiliaire	
être	avoir
aller 31	Les autres verbes
venir 40	modèles
mourir 42	se conjuguent avec
partir 43	l'auxiliaire
naître 92	avoir .

Ce tableau ne donne les auxiliaires que pour les verbes modèles. Le mieux est d'apprendre l'auxiliaire en même temps que le verbe.

On peut quand même retenir ceci:

a) **se conjuguent avec être:**

- Les verbes de déplacement (sans indication de la manière):
 - o vers l'intérieur: *entrer, rentrer.*
 - o vers l'extérieur: *sortir, ressortir.*
 - o vers le haut: *monter, remonter.*
 - o vers le bas: *descendre, redescendre.*
 - o sans direction: *aller, passer*
- Les verbes: *mourir, naître, décéder*
- Les verbes: *partir, arriver*
- Tous les verbes pronominaux: *se lever, se laver, se souvenir ...*

b) **se conjuguent avec avoir:**

- Les verbes avoir et être.
- Les verbes qui indiquent une façon de se déplacer:
 - o *courir, nager, sauter, ramper, voler, planer ...*
 - Les verbes transitifs direct, c'est-à-dire ceux qui ont un CV(—) dans leur valence verbe qc / qn (COD), sauf, bien sûr les verbes pronominaux: *manger, regarder, écouter, ...*
 - et en particulier, les verbes de déplacement ci-dessus lorsqu'ils sont employés avec un CV(—): *rentrer qc / sortir qc / monter qc / descendre qc / passer qc*

Cela ne décrit pas tous les verbes, mais du moins, une grande partie.

Ceci dit, les temps se forment de la façon suivante:

Les temps composés	Temps composé	Temps de l'auxiliaire
Indicatif	Futur antérieur <i>j'aurai chanté</i> <i>je serai parti</i>	Futur simple <i>j'aurai</i> <i>je serai</i>
	Passé composé <i>j'ai chanté</i> <i>je suis parti</i>	Présent <i>j'ai</i> <i>je suis</i>
	Plus-que-parfait <i>j'avais chanté</i> <i>j'étais parti</i>	Imparfait <i>j'avais</i> <i>j'étais</i>
	Passé antérieur <i>j'eus chanté</i> <i>je fus parti</i>	Passé simple <i>j'eus</i> <i>je fus</i>
	Passé surcomposé <i>j'ai eu chanté</i> (inusité avec l'auxiliaire être)	Passé composé <i>j'ai eu</i>
	Conditionnel	Passé 1 ^e forme <i>j'aurais chanté</i> <i>je serais parti</i>
Passé 2 ^e forme <i>j'eusse chanté</i> <i>je fusse parti</i>		Subjonctif imparfait sans « que » (que) <i>j'eusse</i> (que) <i>je fusse</i>
Subjonctif	Passé <i>que j'aie chanté</i> <i>que je sois parti</i>	Subjonctif présent <i>que j'aie</i> <i>que je sois</i>
	Plus-que-parfait <i>que j'eusse chanté</i> <i>que je fusse parti</i>	Subjonctif imparfait <i>que j'eusse</i> <i>que je fusse</i>

Impératif	Passé <i>aie chanté</i> <i>sois parti</i>	Impératif présent <i>aie</i> <i>sois</i>
Infinitif	Passé <i>avoir chanté</i> <i>être parti</i>	Infinitif présent <i>avoir</i> <i>être</i>
Participe	Participe composé <i>ayant chanté</i> <i>étant parti</i>	Participe présent <i>ayant</i> <i>étant</i>

N’oubliez pas, lorsque vous employez un temps composé, de vérifier l’accord du participe passé.

Voyez pour cela notre chapitre sur l’accord du participe.

17.3 Le passif

Nous avons déjà eu l’occasion, dans le §1 de cette unité, de parler de la formation du passif. Nous avons vu que seuls les verbes possédant un CV(—) avaient un passif, le CV(—) devenant sujet.

En ce qui concerne la formation des temps, il faut retenir que le passif se forme avec l’auxiliaire *être*. Pour former un temps, il suffit de mettre l’auxiliaire *être* à ce temps, et de le faire suivre du verbe au **participe passé**:

ex: Présent de l’indicatif passif:

- auxiliaire être au présent de l’indicatif.
- verbe au participe passé.

Ex : *On chante la chanson* → *La chanson est chantée*

Les temps composés	Temps composé au passif	Temps simple au passif
Indicatif	Futur antérieur <i>Elle aura été chantée</i>	Futur simple <i>elle sera chantée</i>
	Passé composé <i>Elle a été chantée</i>	Présent <i>elle est chantée</i>
	Plus-que-parfait <i>Elle avait été chantée</i>	Imparfait <i>Elle était chantée</i>
	Passé antérieur <i>Elle eut été chantée</i>	Passé simple <i>Elle fut chantée</i>
	Passé surcomposé <i>Elle a eu été chantée</i>	Passé composé <i>Elle a été chantée</i>
	Conditionnel	Passé 1 ^e forme <i>Elle aurait été chantée</i>
Passé 2 ^e forme <i>Elle eût été chantée</i>		Subjonctif imparfait sans « que » <i>Elle fût chantée</i>
Subjonctif	Passé <i>Qu’elle ait été chantée</i>	Subjonctif présent <i>Qu’elle soit chantée</i>
	Plus-que-parfait <i>Qu’elle eût été chantée</i>	Subjonctif imparfait <i>Qu’elle fût chantée</i>
Impératif	Passé <i>Aie été chantée !</i>	Impératif présent <i>Sois chantée !</i>
Infinitif	Passé <i>Avoir été chantée</i>	Infinitif présent <i>Être chantée</i>
Participe	Participe composé <i>Ayant été chantée</i>	Participe présent <i>Etant chantée</i>

18. Emploi des temps de l'indicatif

Avant de voir les temps dans leurs détails, il faut étudier un phénomène que l'on retrouvera tout au long de notre étude sur les verbes : **les temps composés et la notion d'antériorité, de postériorité et de simultanété.**

Bien sûr, les verbes décrivent des actions, des états. Mais ils servent aussi à replacer ces actions dans le temps, les unes par rapport aux autres.

Selon les langues, les aspects qui intéressent le locuteur peuvent varier. On sait que les Anglais veulent savoir si une action est en cours ou si elle a lieu de façon épisodique. Leur forme progressive en -ing leur permet de rendre compte des actions en train de se dérouler.

Les Français, eux, s'intéressent particulièrement aux temps. Ceci se voit déjà au nombre impressionnant de temps dont ils disposent, en particulier de ceux qui touchent au passé.

Ceux-ci permettent de rendre compte de deux façons de voir les choses :

- le français, comme les autres langues romanes, **veut savoir si, lorsqu'une action commence, celle qui a démarré juste avant est terminée ou non.** Il se sert pour cela d'un jeu assez subtil entre le passé simple (remplacé souvent par le passé composé) et l'imparfait. Vous retrouverez ce problème dans l'unité sur l'utilisation des **temps simples du passé.**

- ensuite, le français se sert de sa dualité entre temps simples et temps composés pour montrer si une action est **antérieure** à une autre, **postérieure** à une autre ou si deux actions sont **simultanées**. Pour compliquer la chose, cette antériorité ne s'exprime pas de la même façon selon qu'elle se trouve dans une subordonnée de temps, ou dans une autre circonstancielle (cause, comparaison), voire dans une relative.

18.1 Notions d'antériorité, de postériorité et de simultanété

Nous avons évoqué le fait que chaque temps simple avait son correspondant composé. On pourrait dire qu'ils ont un patrimoine commun, puisque le temps composé se sert du temps simple pour conjuguer son auxiliaire.

Le fait est que, systématiquement, l'action décrite au temps composé a eu lieu avant l'action décrite au temps simple correspondant. Mais avant d'aller plus loin, voyons la notion de point de vue.

18.1.1 La notion de point de vue.

Certains se disputent pour savoir si une rue en pente monte ou descend. Si vous regardez vers le bas, elle descend, mais si vous regardez vers le haut, elle monte. Tout dépend du point de vue.

En grammaire, la chose est assez simple. Lorsque l'on a une phrase composée de 2 actions, l'une des deux se trouve le plus souvent dans une principale, l'autre dans une subordonnée.

Si c'est le cas, on voit les choses de la principale, ce qui est normal, puisque la subordonnée, avec sa conjonction, prend position par rapport à la principale.

On se place donc dans la principale. Trois cas sont possibles :

1. **On doit se tourner vers le passé pour voir l'action de la subordonnée.** La subordonnée est alors antérieure à celle de la principale.
2. **On doit se tourner vers le futur pour voir l'action de la subordonnée.** C'est une façon de parler, car si l'action est dans le futur, vue de la principale, elle n'a pas encore commencé. En tout cas, on peut affirmer que l'action de la subordonnée est postérieure à celle de la principale.
3. **Les deux actions ont lieu en même temps,** même si cela ne dure qu'une fraction de seconde (comme lorsqu'on allume la lumière dans la cuisine pour voir d'où vient l'odeur de gaz, ce qui déclenche une explosion : l'action d'allumer la lumière dure peu de temps, mais

elle a lieu en même temps que la fuite de gaz, car si elles n'étaient pas contemporaines, il n'y aurait pas d'explosion). Dans ce cas, elles sont simultanées.

Avant toute chose, il faut savoir, lorsque la principale commence, ce qu'il en est des actions qui ont déjà commencé.

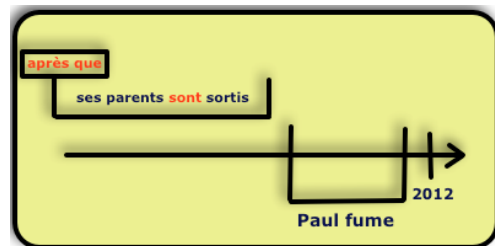
Voici trois exemples, concernant Paul, 12 ans, illustrant ce propos.

18.1.1.1 Antériorité de la subordonnée par rapport à la principale.

*Après que ses parents sont sortis, Paul fume.
Paul fume après que ses parents sont sortis.*

Vu de la principale « *Paul fume* », il faut regarder vers le passé pour trouver la subordonnée : *Après que ses parents sont sortis*. L'action de la subordonnée est donc **antérieure** à celle de la principale.

Ce pauvre Paul, qui veut fumer à l'âge de 12 ans, est bien obligé d'attendre que ses parents aient fini de sortir pour allumer sa cigarette, car il sait bien qu'ils ne seraient pas d'accord pour le laisser fumer.



18.1.1.2 Postériorité de la subordonnée par rapport à la principale

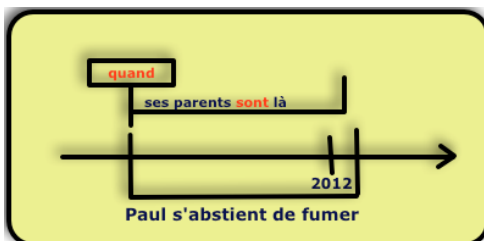
*Paul fume avant que ses parents ne soient revenus.
Avant que ses parents ne soient revenus, Paul fume.*

Vu de la principale « *Paul fume* », il faut regarder vers le futur pour trouver la subordonnée : *Avant que ses parents ne soient revenus*. L'action de la subordonnée est donc antérieure à celle de la principale.

Ce pauvre Paul, qui veut fumer à l'âge de 12 ans, est bien obligé de le faire quand ses parents ne sont pas là. Dans ce cas, il attend leur retour, sans savoir s'ils vont vraiment rentrer. S'ils ne rentraient pas, il pourrait fumer autant qu'il voudrait. Mais son expérience lui dit qu'ils vont rentrer, et qu'il vaut mieux qu'il ait fini de fumer avant leur retour. Ainsi, l'action de fumer sera terminée avant que celle du retour n'ait lieu.

Vue de la subordonnée, l'action principale est antérieure à la subordonnée. Mais comme nous devons voir les choses de la principale, nous devons souligner que **la subordonnée est bien postérieure à la principale**, et qu'elles n'ont pas lieu en même temps, même pas une fraction de seconde.

18.1.1.3 Simultanéité de la subordonnée par rapport à la principale



*Quand ses parents sont là, Paul s'abstient de fumer.
Paul s'abstient de fumer quand ses parents sont là.*

Vu de la principale, *Paul s'abstient de fumer*, et *les parents sont là* sont simultanés avec le fait que Paul ne fume pas. Cela montre bien que Paul n'a pas envie de fumer en présence de ses parents et que, donc, il fume en cachette.

18.2 Emploi du présent

Commençons par le présent, le temps le plus banal, puisqu'il sert à relater les actions qui se passent au moment même où on les vit.

On serait tenté d'en rester là. Pourtant, puisque nous sommes dotés d'un cerveau, nous allons nous en servir pour faire l'inventaire des types d'actions les plus prometteurs pour nous.

Notons que nous ne ferons pas de différence entre « action » et « état », tout simplement parce que, contrairement à ce que pensent certains, ce trait n'est pas pertinent pour le choix des temps. Nous emploierons donc le mot « action » pour ce que désigne le verbe, que ce soit un acte ou un état de fait.

En effet, on peut avoir plusieurs raisons de parler d'une action au présent :

- L'action est constamment en train.
- On vit l'action, ou on en est le témoin.
- L'action se répète de façon périodique.
- L'action est déclenchée régulièrement par une autre.

18.2.1 L'action est constamment en train.

Tandis que vous vous décontractez en lisant ce chapitre de grammaire, la terre tourne. Dire « *la terre tourne.* » décrit une action qui, à l'échelle de notre vie, est constamment en train.

On peut ajouter à ce genre ce qu'il est coutume d'appeler un **présent de vérité générale** :

- *Berlin est la capitale de l'Allemagne.*
- *Les mouches ont six pattes.* (sauf peut-être à Tchernobyl ou à Fukushima).
- *Le soleil brille plus fort que la lune.*

En fait, dans une époque de réchauffement climatique, on ne peut plus tellement faire confiance aux « vérités générales ». Certains poissons mâles deviennent femelles, dans nos lacs et rivières, à cause de l'œstrogène des pilules anticonceptionnelles que les stations d'épuration n'arrivent pas à filtrer. Les généticiens greffent un gène de saumon sur des fraises pour leur permettre de résister au froid. Ainsi, la vérité générale contenue dans la phrase « *Les poulets se déplacent sur deux pattes.* » sera remise en question lorsque les généticiens auront décidé qu'il vaut mieux faire des poulets à 4 pattes en greffant un gène de chien sur le génome du poulet, sous prétexte qu'un poulet à 4 cuisses est plus rentable que la version actuelle à 2 pattes, donc, 2 cuisses. Et lorsqu'ils auront réussi la greffe d'un gène de mille pattes sur un embryon de poulet, alors, un seul poulet fournira le repas de midi d'une cantine d'école.

Plutôt que de parler de « vérité générale », nous nous contenterons de constater toutes les actions dont le déroulement est vérifiable à tout moment. Il est normal qu'une telle action, qui se déroule au moment où l'on en parle, soit mise au présent.

18.2.2 On vit l'action, ou on en est le témoin.

18.2.2.1 Présent

Vous êtes dans la rue à Marseille, et un jeune homme vous arrache le collier que vous avez autour du cou. Vous êtes au cœur de l'action. Vous pourrez crier :

Au secours ! On me vole mon collier.

Si c'est le collier d'une autre personne que l'on vole sous vos yeux, vous êtes forcément témoin, et vous pouvez crier, pour alerter d'autres personnes :

Au voleur ! On vole un collier !

La différence avec le type d'actions précédent, c'est que vous ne faites pas partie de l'action : vous en êtes simplement le témoin. (Le nom *témoin* est masculin, alors que *victime* est féminin.)

Ainsi, le journaliste commente, en direct, un match de football relate des actions dont il est le témoin au moment même où elles se produisent.

18.2.2.2 Forme progressive

Notons enfin que le français possède une sorte de forme progressive, qui sert à montrer qu'une action est en train de se produire... justement en employant « être en train de + infinitif »

« *Laisse-moi tranquille ! Je suis en train de méditer.* »

On la retrouve à l'imparfait plus tard.

18.2.3 L'action se répète de façon périodique.

Tous les ans, vous prenez vos vacances au mois de juillet. Voilà une action qui revient périodiquement. Et même si vous êtes en décembre, vous pourrez dire :

« *Moi, je prends mes vacances au mois de juillet.* », car il en était ainsi jusqu'à présent, et qu'il en sera ainsi dans le futur. Le présent témoigne du fait **que lorsque le moment propice arrivera, le mois de juillet, vous partirez en vacances.** Ce qui est valable au moment où l'on parle, c'est le lien :

juillet → je prends mes vacances.

Nous appellerons cette combinaison de 2 ou plusieurs actions un « **train d'actions** ».

Si vous vous rendez chaque année, pendant vos vacances, à Sanary-sur-Mer, vous aurez la combinaison :

Chaque année, en juillet, je prends mes vacances et je me rends à Sanary-sur-Mer.

Juillet → vacances → Sanary-sur-Mer.

18.2.4 L'action est déclenchée régulièrement par une autre

Dans le cas ci-dessus, c'est le calendrier qui déclenchait une action. Mais quelquefois, **la combinaison contient une action déclenchante, qui entraîne une série d'autres actions.** Puisque nous parlons de train d'actions, nous aurons une locomotive qui entraînera derrière elle des wagons, des actions qu'elle aura déclenchées.

Par exemple, certaines personnes ont des problèmes quand elles mangent des fraises.

Quand mon beau-frère mange des fraises, il a des boutons. Alors, il se gratte du matin au soir, ce qui le met de très mauvaise humeur.

Fraises → boutons et fièvre → se gratte → mauvaise humeur

Là aussi, le présent se justifie parce que la combinaison décrite ci-dessus est toujours valable. **Ce qui est présent, c'est donc la menace** : *Si tu manges des fraises, tu sais ce qui va t'arriver.* Autrement dit, le train est toujours sur le plan, même s'il n'est pas encore arrivé dans la gare où je me trouve.

Le présent ne suffit malheureusement pas au bonheur du Français. Et comme il s'y sent à l'étroit, il a inventé deux méthodes qui transportent l'une le passé, l'autre le futur, dans le présent.

18.2.5 Les extensions du présent

Il est tout à fait normal que quelqu'un qui a appris à réfléchir en apprenant à parler sa langue maternelle se serve de celle-ci pour déclencher chez son auditeur certaines réactions.

Par exemple, un enfant qui joue au football dans la salle à manger malgré les interdictions parentales et qui casse un vase, aura plutôt tendance à dire « *il s'est cassé* » que « *je l'ai cassé* ». En effet, la première solution laisse supposer, en faisant du vase le sujet (*il*) et l'objet direct (*s*), le seul acteur de l'histoire.

Lorsqu'il s'agit des temps, dont l'usage est à la limite de la subjectivité, cela est vrai aussi.

Vous avez vraisemblablement déjà vécu cette situation, lorsque vous étiez enfant.

Vous êtes plongée, chère lectrice, dans une lecture palpitante, lorsque votre mère vous appelle : « Chérie, à table ! »

Bien sûr, vous savez que la soupe est chaude, et qu'elle va refroidir. Mais voilà : le héros est accroché au bord de la falaise, et le méchant s'apprête à lui écraser les mains à coups de bottes.

Vous voulez savoir, au minimum, si le héros va s'en sortir. Mais votre mère continue à vous

appeler. Pour la faire patienter, vous lui dites : « J'arrive ! » ce qui est faux, du moins au présent, puisque vous êtes toujours vautreée sur votre lit, l'œil rivé sur le livre. Mais ce présent doit rassurer votre mère, qui, dans sa tête, doit vous voir arriver.

18.2.5.1 Le futur proche

Quand vous voulez parler de faits futurs, tout en transportant, dans la tête de votre locuteur, ces faits dans le présent, vous aurez recours à ce que l'on appelle le « **futur proche** », qui est en fait **un futur transporté dans le présent**. Pour cela, vous emploierez le verbe **aller** conjugué au présent, suivi du verbe à l'infinitif.



Notez que nous avons ici l'articulation entre deux verbes : le verbe **aller**, qui est au **présent**, et **fait donc référence à maintenant**, et le verbe à l'**infinitif**, qui, lui, **fait référence à une action qui n'a pas encore commencé**, et qui est située dans le **futur**.

Si vous êtes architecte et que vous deviez effectuer des travaux, vous voudrez que votre client vous imagine au travail. Vous pourrez employer le futur proche :

« *Nous **allons abattre** cette cloison. Ensuite, nous **allons abattre** celle-là et monter un mur de séparation là.* »

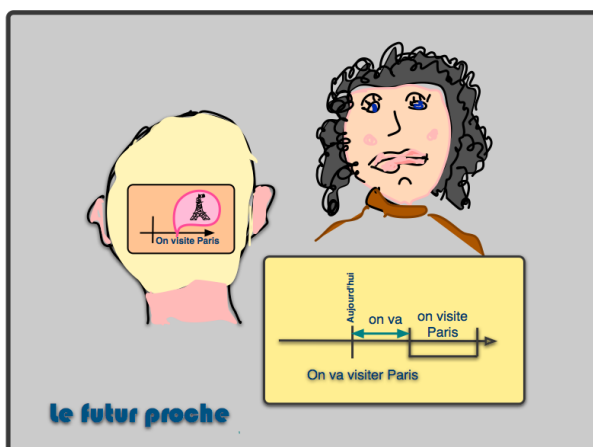
Ainsi, votre client vous voit déjà en pleine réalisation des travaux, et cela va le tranquilliser.

Le verbe « **aller** » n'est pas un auxiliaire, d'abord, parce qu'en français, les auxiliaires sont suivis d'un participe, et non d'un infinitif, et ensuite, parce que « **aller** » dans ce sens-là **ne s'emploie qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif**.

On se sert du sens de « **aller** », qui désigne un déplacement vers quelque chose ou quelqu'un. Pour aller chercher quelque chose, on se déplace, et puis on prend ce que l'on est venu chercher.

Lorsqu'on menace « *je vais te tirer les oreilles* », on veut donner l'impression que l'action est en marche, pour se rapprocher du moment fatidique où l'action de l'infinitif aura lieu. Ainsi, au lieu d'atteindre le futur, on envoie, comme une amibe, un pseudopode et **on rend présent le futur**, pour montrer qu'on en est vraiment très près.

L'Allemand, lui, va encore plus loin. Quand on lui dit de venir, il dit « *Ich komme schon* » (Je viens déjà), ce qui est exagéré, car il montre comme pratiquement finie une action qui n'a même pas commencé.



« *Pour Pâques, on va visiter Paris.* »

Retenons que :

« *Demain, j'irai le voir pour lui demander l'argent qu'il nous doit* » **replace l'action dans le futur**, qui est le moment où elle aura lieu.

« *Demain, je vais le voir pour lui demander l'argent qu'il nous doit* » **amène, dans nos têtes, une action future au moment présent**, pour bien montrer que « c'est comme si c'était fait. »

Voyez Pierre et Annie. Pierre veut absolument partir en voyage. Annie n'a pas trop envie. Mais comme Pierre lui tape sur les nerfs avec ses envies de voyage, elle lui dit, pour le calmer :

Ce qu'elle dit vraiment, c'est qu'ils vont visiter Paris. Elle veut qu'il s'imagine déjà à Paris, alors que la visite est dans le futur, et que personne ne sait si le voyage aura vraiment lieu.

Pierre, lui, s'imagine à Paris et se voit déjà au pied de la tour Eiffel.

L'action au futur proche est donc encore dans le futur, mais on la déplace, par la pensée, dans le présent.

18.2.5.2 Le passé immédiat

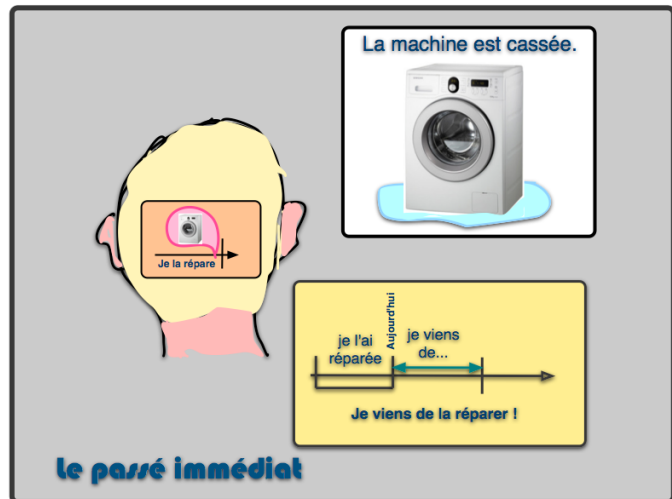
Le passé immédiat, lui, **amène l'action passée dans le présent**, pour montrer qu'elle est encore toute fraîche dans nos mémoires.

Par exemple, Wilfrid répare la machine à laver. Son fils a laissé tomber un couteau dans la machine, lequel couteau est tombé entre le tambour et la cuve.

Il a travaillé 2 heures à démonter la machine, dévisser les 200 vis qui relient ensemble les deux moitiés de la cuve. Il a réussi à retrouver et à enlever le couteau. Il a revissé les 200 vis et refermé la machine. Il avait les mains couvertes d'ampoules.

Ensuite, il a pris une douche, s'est versé une bière bien fraîche. Et c'est à ce moment qu'est arrivé son fils : « Papa, la machine est cassée ! »

Wilfrid s'écrie : « Encore ! Je viens de la réparer ! »



En effet, même si la réparation est terminée, Wilfrid, qui a passé 2 heures sur la machine, veut insister sur le fait que la réparation est encore toute fraîche. Le « *Je viens de la réparer !* » replace ce fait passé dans le présent.

En résumé, le passé immédiat et le futur proche replacent tous les deux des faits respectivement passés ou futurs dans le présent, pour des raisons stratégiques.

Notez que nous avons ici aussi l'articulation entre deux verbes : le verbe **venir de**, qui est au **présent**, et **fait donc référence à maintenant**, et le verbe à l'**infinitif**, qui, lui, **fait référence à une action passée**, et qui est située dans le **passé**.

18.3 Emploi du futur simple

On considère que les temps ont deux fonctions :

- une purement temporelle, qui sert à replacer une action dans son contexte temporel,
- une purement stylistique, qui se sert de l'impression que déclenche ce temps chez l'auditeur.

18.3.1 Fonction temporelle du futur simple

Le futur simple est un vrai futur, que l'on emploie pour replacer une action dans l'avenir.

Ainsi, deux amoureux faisant des projets pourront en parler au futur simple :

On se mariera, on aura deux enfants, une fille et un garçon. On habitera une maison avec un grand jardin. On aura un chat et un chien.

18.3.2 Fonction stylistique du futur simple

Le futur simple sert aussi à exprimer une **hypothèse**, une **supposition**.

*Pierre n'est pas venu. Il **sera** malade.*

Évidemment, ce n'est pas demain qu'il sera malade. **C'est aujourd'hui, maintenant.** Et encore, **ce n'est même pas sûr, puisque ce n'est qu'une supposition.**

Cependant, les chances que ces actions aient lieu sont considérées comme bonnes, même si l'on ne peut jamais jurer qu'une action future aura lieu.

En cas de **doute**, le Français préférera le **subjonctif** :

Pierre n'est pas venu. Il y a de grandes chances qu'il soit malade.

18.4 Emploi du passé simple / passé composé

18.4.1 Quand emploie-t-on le passé simple ?

Une remarque pour commencer. **Le passé simple ne s'emploie pratiquement plus à l'oral.** On le réservera donc à l'écrit.

Et même à l'écrit, certains hésitent à utiliser les formes de la 1^e et de la 2^e personne du pluriel.

Nous allâmes voir notre nouveau patron et nous lui plûmes. (du verbe plaire).

Mais ce serait un tort que de croire que le passé simple serait réservé à une élite littéraire. On le rencontre très souvent dans des articles sur le football :

« Il prit le ballon, visa, tira, et rata le but de 20 centimètres. »

Disons que pour un texte narratif, toute personne ayant au moins son brevet (classe de 3^e) devrait être en mesure de l'utiliser, et même, en ressentira parfois le besoin.

Sinon, on remplacera le passé simple par le passé composé. **C'est ce qui explique que, dans le tableau sur les temps de l'indicatif, on ait placé le passé composé dans la colonne des temps simples.**

Quand on rencontre un passé composé, on peut rencontrer **le vrai**, ou **le remplaçant** du passé simple.

- Voici le vrai, antérieur au présent : *dès qu'il **est sorti** de l'école, il rentre à la maison.*
- Voici le remplaçant, fait passé isolé : *Jeanne d'Arc **est née** à Domrémy vers 1412.*
- Et la même chose au passé simple : *Jeanne d'Arc **naquit** à Domrémy vers 1412.*

18.4.2 Fonction temporelle du passé simple

Le passé simple se partage le domaine des actions passées avec l'imparfait. Ils font tous les deux équipe pour décrire les faits passés.

→ **Nous avons une unité spéciale qui décrit dans le détail le fonctionnement de ces deux temps en tandem.** Nous vous conseillons donc amicalement, mais fortement, de lire et de travailler cette unité : **les temps simples du passé (§19)**. Tant que vous n'aurez pas bien compris le fonctionnement en tandem de ces deux temps, vous ne serez pas capable d'apprécier les finesses du français ni de décrire correctement les faits passés.

→ Nous nous contenterons ici d'une description générale.

Le passé simple s'emploie pour décrire des actions ou des trains d'actions qui sont terminés avant qu'une nouvelle action ne commence.

- *Jeanne d'Arc **abandonna** ses moutons et **partit** pour faire couronner le roi à Reims.*
- *Toute sa vie, Paul **fuma** 3 paquets par jour. Chaque fois qu'il fuma, il **toussa** et **cracha** pendant dix minutes.*

Vous trouverez en particulier l'emploi combiné des conjonctions et des temps dans l'unité sur l'emploi des temps simples du passé.

18.5 Emploi de l'imparfait

Comme expliqué plus haut, l'imparfait fonctionne en tandem avec le passé simple (ou son remplaçant, le passé composé).

18.5.1 Fonction temporelle de l'imparfait

→ Le nom de ce temps, imparfait, signifie « non terminé ». C'est aussi son emploi de base. Qu'il décrive des actions individuelles ou des trains d'actions, l'imparfait décrit des faits qui sont encore en train au moment où une nouvelle action commence.

*Jeanne d'Arc **gardait** ses moutons lorsqu'elle **entendit** une voix.*

Gardait est l'action qui a commencé et qui n'est pas encore terminée lorsque la nouvelle action **entendit** a commencé.

*Lorsqu'il **fumait**, il **toussait**. Un jour, il **décida** d'arrêter de fumer.*

Le train d'actions **il fumait, il toussait**, est encore actif le jour où il décide d'arrêter de fumer.

→ **Autrefois / aujourd'hui** : L'imparfait s'oppose au présent lorsque l'on veut montrer comment étaient les choses autrefois, et comment elles sont aujourd'hui. La notion de « pas encore terminé » est encore vraie, puisque lorsque l'action présente arrive, elle vient remplacer l'action passée, cette dernière est encore en train, et sera remplacée par l'action présente.

***Autrefois**, les humains **s'éclairaient** à la bougie. **Aujourd'hui**, on **s'éclaire** à l'électricité.*

Ici, on présente l'électricité comme le remplaçant de la bougie.

On ne peut pas employer le passé simple pour la bougie, car sinon, l'utilisation de la bougie aurait été terminée avant l'arrivée de l'électricité, et les gens n'auraient plus eu d'éclairage du tout pendant un certain temps.

Je me doute que certaines ou certains vont penser : et la lampe à pétrole ? Ne serait-ce pas une solution intermédiaire que l'on pourrait envisager ?

Cela donnerait :

***Autrefois**, les humains **s'éclairaient** à la bougie et à la lampe à pétrole. **Aujourd'hui**, on **s'éclaire** à l'électricité.*

On aurait pu présenter les choses autrement, sous la forme d'une liste, en renonçant à la présentation autrefois, aujourd'hui.

*D'abord, on **s'éclaira** à la bougie, puis, on **passa** à la lampe à pétrole, et enfin, on **utilisa** l'électricité.*

En lisant l'unité sur les temps simples du passé, vous verrez que la liste de type A, B et puis C emploie des passés simples :

D'abord A, puis, fini,

Puis B, puis fini,

Et enfin C, puis fini.

Ainsi, A est finie lorsque B commence, et B est finie lorsque C commence, et C finit : il est normal que l'on ait des passés simples. Mais on a renoncé à l'opposition **autrefois / aujourd'hui**.

18.5.2 Fonctions stylistiques de l'imparfait

18.5.2.1 L'imparfait de politesse.



Julie, la petite fille que vous voyez sur l'image ci-contre, a prêté de l'argent à Grosbouf, qui a oublié de le lui rendre. Comme elle en a besoin, elle va le voir chez lui. Voici le discours qui s'engage :

« Qu'est-ce que tu me veux, moustique ? »

*Euh... Je **venais** chercher mon argent. »¹⁴*

Que veut dire la petite fille par : « *Je venais chercher mon argent ?* »

Julie a été mal accueillie par Grosbouf, qui l'a traitée de *moustique*. Elle se méfie

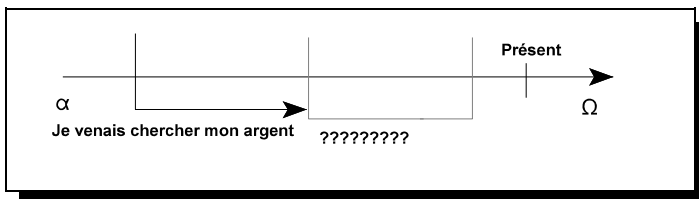
¹⁴ Julie, qui est championne de karaté, réussira à récupérer son argent.

donc de lui, qui est immense, et qui semble brutal. Elle préfère l'aborder d'une manière toute diplomatique.

Cet **imparfait** signifie que l'action de *venir* n'est pas terminée, **qu'elle a été interrompue**. Par quoi? Eh bien, par ce que voudra Grosbouf. Il peut imaginer n'importe quelle action, qui a empêché la petite fille de venir lui demander son argent.

Autrement dit, cela revient à dire: « *Je venais, jusqu'au moment où il s'est passé... ce que vous voudrez. Si vous voulez me rendre mon argent, cette nouvelle action ne m'a pas empêchée d'arriver. Mais si cela vous dérange, alors, cette action m'a empêchée de venir.* » **Faites comme si je n'étais pas là.** »

Nous pourrions représenter cela par le schéma suivant:



Notez que cette forme de politesse est un peu exagérée. Mais il y a des cas où on doit se faire un peu plus petit, pour des raisons diplomatiques. Si Julie était beaucoup plus forte que Grosbouf, elle pourrait lui dire:

- *Je voudrais vous demander mon argent.*
- *Je viens chercher mon argent.*
- *Rends-moi mon argent!*
- *Alors, tu vas me le rendre, mon argent, crapule!*
- *Par ici, le fric! Et que ça saute!*

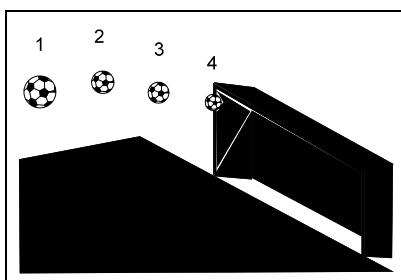
Vous voyez que, de phrase en phrase, Julie gagne de l'assurance, et risque d'indisposer Grosbouf.

18.5.2.2 L'imparfait de ralenti

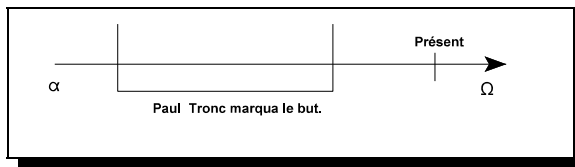
Je ne sais pas si vous aimez le football, mais vous connaissez sûrement quelqu'un qui l'aime. Vous savez donc que certains matches sont montrés et remontrés à la télévision. En particulier, on adore remonter les buts qui ont été marqués.

Admettons que l'équipe de Trifouillis-les-Oies ait gagné un match contre celle de Perpète-les-Olivettes par un but à zéro.

On a pu le voir à la télévision. Mais comme il a fallu 1 seconde deux dixièmes pour le marquer, les spectateurs se sentent frustrés, n'ayant pas pu en profiter assez longtemps. Heureusement, la télévision va le remonter en se servant d'une technique pour ralentir le mouvement. Vous voyez sur l'image ci-dessous un ralenti montrant ce but au ralenti. 1 à 0 !



Vous voyez le ballon passer par 4 positions différentes, numérotées de 1 à 4. Alors que le ballon est depuis longtemps arrivé dans les filets, on nous le montre en train de prendre, lentement, le chemin du but. Et on le laisse un moment dans la position n° 4, juste avant qu'il n'entre dans la cage. Ainsi, l'action de **marquer le but**, qui est **passée, terminée**, est reprise à son début, et on en repousse la fin car on sait que **lorsque la fin sera arrivée, et que l'action sera terminée.**

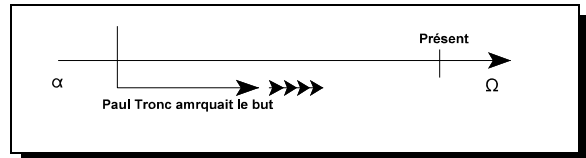


Le français dispose d'un temps spécial pour effectuer un ralenti sur une action passée, terminée. Il s'agit de **l'imparfait**.

Au lieu de dire: « *A la 89e minute, Paul Tronc **marqua** le but.* » ce qui va frustrer les fans, puisque l'action est terminée.

Pour ces fans, on pourra dire: *à la 89e minute, Paul Tronc **marquait** le but.*

Ceci correspond à l'idée que l'action était encore en train... au moment où la fin n'était pas encore arrivée. Autrement dit, on repousse ainsi la fin de l'action. Vous reprendrez bien encore un peu de mon petit but?



Vous, je vous vois venir! Vous êtes en train de vous dire: « Quand je ne saurai pas quel temps mettre, je mettrai le verbe à l'imparfait, et je dirai que c'est un ralenti!» Malheureusement, cela ne marchera pas. En effet, que diriez-vous d'un journal télévisé où tout serait montré au ralenti?



Attention : Le ralenti doit absolument être réservé aux actions importantes.

Employez-le donc seulement:

→ **Pour montrer la conclusion heureuse d'une suite d'actions**, avec le sens de “*enfin*”.

C'est bien sûr le cas pour le but tant attendu. Mais il y a aussi d'autres cas, comme celui des Dugland :

*Pendant 8 ans, les Dugland essayèrent d'avoir un enfant. Après un traitement aux hormones de 2 ans, et une fécondation in vitro, Mme Dugland **mettait** enfin au monde des triplées.*

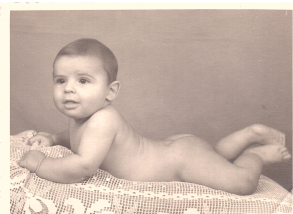
Vous avouerez que cette naissance est la conclusion attendue de longs efforts, et qu'elle mérite un imparfait de ralenti. Sauf, bien sûr, si cela vous est indifférent.

→ **Pour montrer une rupture dans une série, un changement radical.**

*M. Hargneux n'aimait pas les gosses. Quand il se retrouvait seul avec un enfant, dans l'ascenseur, il ne pouvait pas s'empêcher de lui tirer les oreilles, ou de lui écraser les pieds. Un jour, sa femme **donnait le jour** à des quadruplés.*

Ici, ce monsieur, qui n'aimait pas les enfants, devient le père de quadruplés, 4 enfants d'un coup. Sa vie va changer du tout au tout, et ce, d'autant plus que le destin vient de le punir. Ou bien il se mettra à aimer les enfants, puisque ce sont les siens, ou alors, il les détestera encore plus. En tout cas, le destin s'est montré plein d'humour en le punissant.

18.5.2.3 L'imparfait infantile



Christian, 6 mois

Regardez un peu l'image de gauche. J'aimerais bien savoir ce que vous avez éprouvé en voyant ce charmant bambin.

Certaines personnes se sont dit qu'il était quelconque, d'autres, qu'il était plutôt laid. D'autres enfin ont senti leur fibre maternelle, ou paternelle, vibrer.

Parmi ces dernières, il y a sûrement des personnes sensées. Mais il existe aussi, en France, et peut-être ailleurs, des gens qui, quand ils voient un bébé sans défense, ne peuvent s'empêcher de le chatouiller sous le menton en disant «Guili, guili!», et se sentent obligés d'ajouter:

« *Guili, guili . Qu'il **était** mignon, le petit bébé, et qu'il **avait** de belles joues.* »

Comme je ne veux pas me faire d'ennemis supplémentaires, je me garderai bien de critiquer ces gens-là. Mais en tant qu'ancien bébé, que ces grimaces ont toujours profondément gêné, je me contenterai de classer cet imparfait dans la catégorie des actes bêtifiants, perpétrés par des gens qui tendent à considérer qu'un bébé est une sorte d'idiot, à qui l'on doit parler de **bibi** (biberon), de **coco** (œuf), de **ouah ouah** (chien), de **toto** (auto) etc.

Il est d'ailleurs difficile d'expliquer pourquoi c'est à l'imparfait que l'on a réservé ce rôle peu glorieux. Contentons-nous donc de le remarquer, reconnaissons-le si nous sommes témoins d'une telle rencontre, et évitons de l'employer... À moins qu'il ne corresponde à votre être le plus profond. Dans ce cas, employez-le avec les bébés, les chiens, les chats, les hamsters ou les cochons d'Inde, mais ne vous étonnez pas s'ils vous tirent la langue.

18.5.3 Fonctions grammaticales de l'imparfait

L'imparfait a un rôle très important dans la grammaire. On ajoute à son emploi dans les actions individuelles ou les trains d'actions qui ne sont pas terminés au moment où commence une nouvelle action, les utilisations suivantes :

18.5.3.1 Discours rapporté

Dans le discours indirect ou semi-direct, comme remplaçant du présent, lorsque le verbe introducteur est à un temps du passé.

- « *Il fait beau*
- *Qu'est-ce qu'il a dit ?*
- *Il a dit qu'il faisait beau.* »

Cela n'est pas surprenant puisque, au moment où l'on commence à parler, il fait encore beau.



Pour plus de détails, allez voir l'unité sur « le Discours rapporté » p. 399 et suivantes.

18.5.3.2 Conditions, hypothèse

Dans la subordonnée de condition, introduite par **si**, l'imparfait s'emploie, en combinaison avec le conditionnel présent. En effet, on ne peut pas utiliser le futur ni le conditionnel ce type de subordonnée. Ainsi, nous aurons :

Pour le potentiel présentant peu de chances de réalisation :

Si demain il pleuvait dans le Sahara, les gens pourraient faire pousser des légumes.

Pour l'irréel du présent :

S'il neigeait aujourd'hui, nous pourrions faire du ski.

Mais malheureusement, nous sommes à Marseille, le 28 juin, et il fait 31° à l'ombre.



Pour plus de détails, allez voir l'unité sur « la subordonnée circonstancielle de cause », p. 445 et suivantes.

18.6 L'emploi des temps composés

La constante, dans l'emploi des temps composés, c'est qu'ils s'utilisent en combinaison avec un temps simple pour montrer l'antériorité.

18.6.1 Les différents types d'antériorité

Rappelons qu'une action A est antérieure à une autre action B lorsqu'elle commence, se déroule et se termine avant cette action B.

Nous allons considérer 3 cas :

- L'antériorité dans la subordonnée de temps, qui touche 5 couples de temps pour des actions qui se suivent.
- L'antériorité dans les autres subordonnées, qui est plus modeste, mais touche aussi des actions qui se suivent.
- Et l'antériorité éloignée, qui nécessite un retour en arrière jusqu'à une action très éloignée, mais qui éclaire l'action qui suit.

18.6.1.1 L'antériorité dans la subordonnée de temps

La subordonnée de temps étant destinée à expliquer les rapports temporels entre deux actions ou plus, il est normal qu'elle touche tous les temps.

Lorsque deux actions A et B se suivent, et que A démarre, se déroule et se termine avant que B ne commence, et que cette action A est située dans une subordonnée circonstancielle de temps, on appliquera le tableau suivant.

Mode	Temps composés			Temps simples B
	dès que A	Auxiliaire	+ part. passé	
Indicatif	Passé composé <i>elle a chanté</i>	au Présent <i>elle a</i>	<i>chanté</i>	Présent <i>elle danse</i>
	Futur antérieur <i>elle aura chanté</i>	au Futur simple <i>elle aura</i>		Futur simple <i>elle dansera</i>
	Plus-que-parfait <i>elle avait chanté</i>	à l'Imparfait <i>elle avait</i>		Imparfait <i>elle dansait</i>
	Passé antérieur <i>elle eut chanté</i>	au Passé simple <i>elle eut</i>		Passé simple <i>elle dansa</i>
	Passé surcomposé <i>elle a eu chanté</i>	au Passé composé <i>elle a eu</i>		Passé composé <i>elle a dansé</i>

Dès que A, B. ou B dès que A.

Ainsi, chaque temps antérieur se trouve à un temps composé, dont l'auxiliaire est conjugué au temps simple qui correspond.

- Dès qu'elle a chanté, elle danse.*
- Dès qu'elle aura chanté, elle dansera.*
- Dès qu'elle avait chanté, elle dansait.*
- Dès qu'elle eut chanté, elle dansa.*
- Dès qu'elle a eu chanté, elle a dansé.*



L'exemple (e) mérite quelques explications.

→ Le « **passé simple** », temps simple comme son nom l'indique, ne s'emploie plus à l'oral, ni dans les textes écrits à faible niveau littéraire. On le remplace par le passé composé. Il est donc logique que le **passé antérieur**, formé sur le passé simple, ne s'emploie plus à l'oral, et qu'il soit alors remplacé par le **passé surcomposé**.

→ Évidemment, le temps composé qui correspond est le passé surcomposé. Mais ce temps qui s'emploie sans problème avec l'auxiliaire *avoir* est moins usité avec l'auxiliaire *être*. Il est carrément interdit avec les verbes pronominaux, le pronom *se* étant en contact avec l'auxiliaire *avoir*, qui sert à conjuguer l'auxiliaire *être*, ce qui est psychologiquement impossible à prononcer ou à écrire pour le Français de base.

On emploiera alors le passé composé, comptant sur le contexte pour faire comprendre que l'action A est antérieure à B, elle aussi au passé composé.

Dès qu'elle a eu chanté, elle a dansé.

Dès qu'elle a été sortie, elle s'est mise à courir.

* *Dès qu'elle s'a été lavée, elle s'est habillée* → *Dès qu'elle s'est lavée, elle s'est habillée.*

18.6.1.2 L'antériorité dans les autres subordonnées

Dans les autres subordonnées (cause, comparaison, relative) dans lesquelles on peut trouver une action antérieure à celle de la principale, le temps ne joue plus un si grand rôle. Le tableau que l'on applique est beaucoup plus simple, car tous les temps simples du passé ont pour temps antérieur le plus-que-parfait.

Voici le tableau simplifié :

Mode	Temps composés			Temps simples B
	Comme A,	Auxiliaire	+ part. passé	
Indicatif	Passé composé <i>elle a chanté</i>	au Présent <i>elle a</i>	<i>chanté</i>	Présent <i>elle danse</i>
	Futur antérieur <i>elle aura chanté</i>	au Futur simple <i>elle aura</i>		Futur simple <i>elle dansera</i>
	Plus-que-parfait <i>elle avait chanté</i>	à l'Imparfait <i>elle avait</i>		Imparfait <i>elle dansait</i>
				Passé simple <i>elle dansa</i>
			Passé composé <i>elle a dansé</i>	

Comme A, B. ou B parce que A

Comme elle a chanté, elle danse.

Comme elle aura chanté, elle dansera.

Comme elle avait chanté, elle dansait.

Comme elle avait chanté, elle dansa.

Comme elle avait chanté, elle a dansé.

Lili, qui a chanté, danse.

Lili, qui aura chanté, dansera.

Lili, qui avait chanté, dansait.

Lili, qui avait chanté, dansa.

Lili, qui avait chanté, a dansé.

18.6.1.3 L'antériorité éloignée

Il existe des actions qui, lorsqu'elles ont lieu, sont incompréhensibles si l'on n'en connaît pas la raison profonde, laquelle peut avoir eu lieu longtemps avant. Dans ces cas, on a recours au **plus-que-parfait**, qui est le temps de l'**antériorité éloignée pour des faits passés**.

La Reine Élisabeth II d'Angleterre est la cousine du Prince Ernst August de Hanovre. En effet, la famille de Hanovre était montée sur le trône d'Angleterre en 1714, et ce n'est qu'en 1917 qu'Édouard VII avait pris le nom de Windsor, pour faire plus anglais.

Comme vous voyez, il faut remonter à 1714 pour trouver la raison de la parenté, et faire un passage par 1917 pour apprendre pourquoi la Reine, bien qu'elle porte un autre nom que celui de Ernst August, est de la même famille que lui. On peut bien parler d'**antériorité éloignée** puisqu'il nous faut sortir du contexte temporel actuel pour retrouver l'explication qui nous manquait.

18.6.2 L'emploi du futur antérieur

Le futur antérieur est le temps antérieur au futur simple et s'emploie comme nous l'avons montré dans les § 18.6.1.1 et 18.6.1.2.

*Après qu'il **aura fini** ses devoirs, il **regardera** la télévision.*

*Comme il **aura fini** ses devoirs, il **pourra** regarder la télévision.*

Comme le futur simple, le futur antérieur exprime aussi une **éventualité**, une **hypothèse**.

*Paul a du retard. Il **aura eu** un empêchement.*

Ce qui équivaut à : *il a sans doute eu un empêchement*. Cet empêchement est passé par rapport à l'action de la principale, même si l'on emploie le futur antérieur.

Le futur, lui, est simultané : *Paul a du retard. Il **sera** malade*

Alors que la cause de l'empêchement a eu lieu avant (futur antérieur), la maladie, elle, est encore actuelle (futur simple).

18.6.3 L'emploi du passé composé

Le passé composé a deux emplois concurrents. On peut avoir affaire au véritable passé composé, ou au remplaçant du passé simple.

18.6.3.1 Le vrai passé composé

Le vrai passé composé est le temps antérieur au présent et s'emploie comme nous l'avons montré dans les § 18.6.1.1 et 18.6.1.2.

Rappelons que **le vrai passé composé est antérieur à une action au présent. Il doit donc avoir un rapport direct avec aujourd'hui**. Par exemple, on peut écrire.

*Jeanne d'Arc **fut** brûlée par les Anglais en 1431.*

Cette action au passé simple du passif a commencé, s'est déroulée et s'est terminée en quelques minutes il y a fort longtemps. Il n'y a pas de suite aujourd'hui.

Mais si l'on pense au boxeur Alphonse Halimi, qui, après une victoire contre un boxeur nord-irlandais en 1960 à Londres, a dit : « *Aujourd'hui, j'ai vengé Jeanne d'Arc.* », on voit que, chez certains esprits faibles, **il peut y avoir un rapport avec aujourd'hui**.

*Jeanne d'Arc **a été** brûlée par les Anglais en 1431. Certains Français le leur reprochent encore aujourd'hui.*

On voit, grâce au passé composé, le rapport avec aujourd'hui.

Comment savoir s'il y a un rapport ? C'est à l'auteur de la phrase de nous le dire. Il n'y a pas de registre officiel des faits passés avec ou sans rapport avec aujourd'hui.

18.6.3.2 Le passé composé, simple remplaçant du passé simple

Le remplaçant du passé simple s'emploie à l'oral, et à l'écrit, dans des textes à faible valeur littéraire (lettre, article dans un journal local). Il suit les règles d'emploi du passé simple.

18.6.4 L'emploi du plus-que-parfait

Le plus-que-parfait n'est pas seulement le temps de l'antériorité éloignée. Il est avant tout le temps antérieur à l'imparfait et s'emploie comme nous l'avons montré dans 3.5.

*Après qu'il **avait fini** ses devoirs, il **regardait** la télévision.*

*Comme il **avait fini** ses devoirs, il **pouvait** regarder la télévision.*

Comme l'imparfait, il s'emploie aussi au discours rapporté et dans les subordinées de causes introduites par si.

18.6.4.1 Discours rapporté

Dans le discours indirect ou semi-direct, comme remplaçant de tous les temps du passé, **sauf l'imparfait**, lorsque le verbe introducteur est à un temps du passé.

« J'ai bien dormi.

- Qu'est-ce qu'il a dit ?

- *Il a dit qu'il avait bien dormi.* »



Pour plus de détails, allez voir l'unité sur « le Discours rapporté » § 27.3.

18.6.4.2 Conditions, hypothèse

Dans la subordonnée de condition, introduite par **si**, le plus-que-parfait s'emploie, en combinaison avec le conditionnel passé 1^e forme. En effet, on ne peut pas utiliser le futur ni le conditionnel dans ce type de subordonnée.

Ainsi, nous aurons, pour l'irréel du passé :

Si Jules avait gagné au loto, il aurait pu payer ses dettes.

Mais malheureusement, il n'a pas gagné, et il a toujours ses dettes.



Pour plus de détails, allez voir l'unité sur « la subordonnée circonstancielle de cause ».

18.6.5 L'emploi du passé antérieur

Le passé antérieur est le temps antérieur au passé simple et s'emploie comme nous l'avons montré plus haut.

Après qu'il eut fini ses devoirs, il regarda la télévision.

Comme il avait fini ses devoirs, il put regarder la télévision.



Vous vous souvenez de ce qu'il y avait deux cas : **la temporelle, où le passé antérieur est le temps antérieur au passé simple, et les autres subordonnées, où c'est le plus-que-parfait qui est le temps antérieur à tous les temps simples du passé.**

18.6.6 L'emploi du passé surcomposé

Évidemment, le temps composé qui correspond au passé composé remplaçant le passé simple est le passé surcomposé. Il s'emploie donc à l'oral en lieu et place du passé antérieur, ainsi que dans les textes écrits sans prétention.

Nous avons déjà dit, mais nous préférons nous répéter, que ce temps qui s'emploie sans problème avec l'auxiliaire **avoir** est moins usité avec l'auxiliaire **être**. Il est carrément interdit avec les verbes pronominaux, le pronom **se** étant en contact avec l'auxiliaire **avoir**, qui sert lui-même à conjuguer l'auxiliaire **être**, ce qui est psychologiquement impossible à prononcer ou à écrire pour le Français de base.

On emploiera alors le passé composé, comptant sur le contexte pour faire comprendre que l'action A est antérieure à B, elle aussi au passé composé.

Dès qu'elle a eu chanté, elle a dansé.

Dès qu'elle a été sortie, elle s'est mise à courir.

* *Dès qu'elle s'a été lavée, elle s'est habillée → Dès qu'elle s'est lavée, elle s'est habillée.*

18.7 Conclusion

Il nous aura fallu bien des pages pour venir à bout de l'indicatif.

En effet, tant la conjugaison des verbes que l'emploi des temps de l'indicatif posent de très nombreux problèmes.

Et encore nous sommes-nous limités aux grands traits, aux principes. Vous trouverez d'autres détails dans les autres chapitres qui touchent de près ou de loin à l'emploi des temps, en particulier les chapitres sur les subordonnées, grandes utilisatrices de conjonctions, de modes et de temps.

Je vous conseillerai de consulter cette unité chaque fois que vous aurez besoin de l'emploi des temps et de la conjugaison de l'indicatif.

19. Emploi des temps simples du passé

Pourquoi se préoccuper de nouveau de l'emploi des temps du passé alors que nous avons décrit, dans le chapitre 18, l'emploi de chacun des temps ?

Eh bien tout simplement parce que l'imparfait et le passé simple (remplacé par le passé composé à l'oral) sont des temps concurrents, qui se partagent le champ du passé. Ils sont en distribution complémentaire, chacun assurant une partie des fonctions, et excluant l'autre de son domaine.

Il est donc nécessaire de voir comment fonctionne le binôme.

Mais avant de nous lancer dans cette analyse, nous allons revenir sur la façon traditionnelle d'expliquer le fonctionnement des temps simples du passé, pour mettre un terme à son emploi.

Ensuite, nous verrons comment les deux temps simples du passé se répartissent les tâches, et comment ils s'emploient :

- dans les indépendantes,
- dans les subordonnées de temps,
- introduites par *quand / lorsque*,
- introduites par *chaque fois que / toutes les fois que*,
- introduites par *pendant que, tandis que, alors que et comme*.

Nous fournirons une analyse, et nous encouragerons à de nouveaux automatismes, fondés sur cette analyse.

19.1 Les mauvaises explications traditionnelles

Bien sûr, tout le monde connaît les règles de l'emploi de l'imparfait et du passé simple. Vous avez sans doute déjà entendu parler d'habitude, d'état, de description, voire même d'action longue. Nous allons donc commencer par discuter de ces règles que nous qualifierons de **traditionnelles**.

19.1.1 Les règles traditionnelles

→ Commençons par l'habitude

Lorsqu'une action exprime une habitude, on la met à l'imparfait.

M. Dupont fumait 50 cigarettes par jour. Il mourut d'un cancer au poumon.

Mme Durand fuma toute sa vie 50 cigarettes par jour.

Voilà deux habitudes semblables, l'une à l'imparfait, l'autre au passé simple.

→ L'état:

Lorsqu'un verbe décrit un état, on le met à l'imparfait.

Charlemagne était un grand empereur: il étendit son autorité sur toute l'Europe de l'Ouest.

Philippe Auguste fut un grand roi. Il remporta la bataille de Bouvines, scellant ainsi l'unité nationale.

Voilà maintenant deux états, le premier à l'imparfait, le second au passé simple.

→ La description:

Lorsqu'on décrit, on emploie l'imparfait.

Pierre portait des moustaches, et avait la raie au milieu.

Dès qu'il eut l'âge d'homme, et jusqu'à sa mort, Paul porta des moustaches, et eut la raie au milieu.

Voilà deux descriptions très semblables, l'une à l'imparfait, l'autre au passé simple. Je vois bien que vous vous impatientez. Allez, encore un petit effort.

→ Actions longues, actions brèves.

Une action longue se met à l'imparfait, alors qu'une action brève se met au passé simple.

*La touriste **nageait** depuis dix secondes lorsqu'elle fut dévorée par un requin.*

*Cette planète **mit plusieurs millions d'années** pour se former.*

Alors là, c'est le pompon ! Voilà une action brève à l'imparfait, et une extrêmement longue au passé simple !

Je vois bien que le moment est venu de vous fournir des explications, avant que vous ne jetiez cette grammaire par la fenêtre.

Toutes les règles que j'ai eu le plaisir de vous fournir se retrouvent, quelquefois au mot près, dans les livres de grammaire traditionnels. Mais comme j'ai l'esprit de contradiction, je me suis permis de donner pour chaque règle deux exemples, l'un confirmant cette règle, l'autre l'infirmité. Et pour brouiller les cartes, je me suis permis de mettre l'action brève à l'imparfait, alors que vous trouverez la longue au passé simple, **en parfaite contradiction avec la règle connue que je vous ai donnée.**

Vous vous dites, évidemment, que ces exemples sont faux. Eh bien vous avez tort. Tous ces exemples sont corrects. Ce sont les règles qui sont douteuses.

En effet:

- on trouve des habitudes à l'imparfait, mais aussi au passé simple.
- il y a des états à l'imparfait, mais d'autres, au passé simple.
- il y a des descriptions à l'imparfait, d'autres au passé simple.
- il y a au passé simple des actions brèves, mais aussi des longues,
- et il y a des actions longues à l'imparfait, d'autres enfin au passé simple.

Ainsi, il faut bien admettre que les règles que nous avons énoncées ne nous serviront à rien, puisqu'il est toujours possible de trouver un exemple pour les confirmer, mais aussi un autre pour les infirmer. Pour prendre un exemple simple, admettons que vous donniez à un martien de passage sur la terre une règle pour savoir si un humain est une femme ou un homme.

Règle n° 1:

Un humain qui a les cheveux courts est un homme, alors que dans le cas contraire, c'est une femme.

Cette règle est exacte dans de nombreux cas. Mais dans le cas de Jeanne d'Arc, qui avait les cheveux courts, ou dans celui de Jésus, qui avait les cheveux longs, cette règle est inexacte.

Vous pouvez vous creuser la tête pour trouver une règle plus juste:

Règle n° 2

Un humain qui a les cheveux courts est le plus souvent un homme, mais peut parfois être une femme, alors qu'un humain qui a les cheveux longs est le plus souvent une femme, même si, parfois, ce peut être un homme.

Cette règle est évidemment exacte. Vous, qui savez reconnaître une femme d'un homme grâce à une autre méthode, vous pourrez certainement prouver que cette règle est juste. Mais le pauvre martien, qui ne connaît pas "la petite différence entre hommes et femmes", va se servir de votre règle pour savoir s'il a affaire à une femme ou à un homme. Vous pouvez vous douter qu'il aura des problèmes.

19.1.2 Où est le problème?

Nous venons de mettre le doigt sur le problème. Le francophone est semblable au terrien: il a d'autres critères pour choisir entre le passé simple et l'imparfait. Le non-francophone, lui, se retrouve dans le rôle du martien: il compte sur la règle pour résoudre le problème.

19.1.3 Comment cela est-il possible ?

Le francophone apprend à faire la différence entre les deux temps au fur et à mesure qu'il apprend sa langue maternelle. Comme il est constamment corrigé par ses parents, ses frères, ses sœurs, et ses professeurs, il finit par acquérir de façon inconsciente une expérience qui lui permettra de résoudre le problème chaque fois qu'il se posera. Avant même d'apprendre à écrire, l'enfant francophone fait la différence entre l'imparfait et le passé composé. Ce n'est que vers l'âge de 10 à 12 ans qu'il emploiera le passé simple, qu'il aura appris à l'école.

C'est bien plus tard, en classe de quatrième, alors que les élèves ont 13 à 14 ans, que le programme de grammaire apporte (enfin) l'explication qui manquait sur l'emploi de ces temps. Comme les jeunes francophones n'ont jusqu'alors jamais eu besoin de cette explication (habitude, état, etc.), ils sont ravis d'apprendre comment le système fonctionne. Cependant, ils continueront à appliquer la méthode inconsciente qui était la leur jusqu'à présent, méthode qui, elle, fonctionne parfaitement.

L'élève francophone n'a donc pas besoin de ces règles pour choisir entre le passé simple et l'imparfait.

Le germanophone, lui, apprend à l'école le présent. Un an après, il apprend le passé composé, et ne fera la connaissance de l'imparfait que plusieurs semaines, voire plusieurs mois plus tard.

Ceci représente le premier problème, car le germanophone apprend à parler du passé avec un seul temps, le passé composé. Or, dans sa langue maternelle, il fait la même chose. Il ne dispose que d'un seul temps pour couvrir les domaines de l'imparfait/passé simple. L'allemand a bien deux temps, le prétérit et le parfait :

Wir gingen ins Kino.

Wir sind ins Kino gegangen.

mais la différence entre les deux n'est **qu'une différence de style**, pas de temps. Ainsi, l'habitude allemande, qui est correcte en allemand, est transférée au français, où elle ne fonctionne pas.

Contrairement au francophone, qui a appris, dès le début, à manipuler deux temps complémentaires, et qui a besoin de faire une différence entre eux, le germanophone ne ressent pas du tout ce besoin. Il emploie donc indifféremment l'un ou l'autre, et produit ainsi des phrases dont il ne contrôle pas la signification.

* *Il mourut et cria.* (Impossible de crier une fois qu'on est mort)

* *Quand il a fait beau, il allait se baigner.* (On a l'impression qu'il se met à faire beau quand il va se baigner, comme si la météorologie attendait sa sortie.)

Pour remédier à ce problème, l'enseignant va lui apprendre les fameuses règles dont nous venons de parler plus haut. Comme elles sont inexactes, le pauvre élève a toutes les chances de se tromper.

19.1.4 D'où viennent ces mauvaises règles

Il faudrait donc apprendre aux non-francophones des règles exactes, afin qu'ils aient une chance de faire juste. Et le problème est donc de faire naître chez le non-francophone cette vision des choses, propre au francophone, qui va lui permettre d'avoir le besoin, même s'il est artificiel, de faire une différence, comme le fait un francophone, entre ces deux temps.

Avant de passer à une nouvelle explication de la différence entre ces deux temps, nous allons quand-même nous poser quelques questions sur ces règles traditionnelles, et en particulier, celle de savoir si ceux qui les ont découvertes, et les générations de professeurs et d'élèves qui les ont utilisées, et même qui les utilisent encore, étaient des ignorants, ou des gens myopes.

→ Les règles traditionnelles sont-elles idiotes ?

Je me doute bien que vous vous demandez si je ne suis pas un petit peu trop vaniteux. Vous pensez sûrement que tant de gens n'ont pas pu se tromper, et que l'humanité francophone ne m'attendait pas

pour être sauvée. Bien entendu, il faut rester modeste. En effet, les professeurs francophones qui enseignaient ses règles n'avaient pas de problèmes, puisque ni eux, ni leurs élèves n'en avaient besoin. Les enseignants allemands qui expliquaient ces règles à leurs élèves allemands n'avaient pas non plus de problèmes, puisque les élèves et les enseignants appliquaient les mêmes règles, sans remarquer leurs fautes.

En ce qui me concerne, j'ai enseigné ces règles à plusieurs générations d'élèves et d'étudiants. Ceux-ci les ont donc appliquées. Malheureusement, le résultat m'est apparu bien souvent comme décevant. Cela donnait à peu près la discussion suivante:

Étudiante: «*M. Dupont fumait toute sa vie 100 cigarettes par jour.*

Prof: — *Ah, non ! La bonne réponse est: fuma.*

Étudiante : *Mais pourquoi, puisque c'est une habitude ?* »

Voilà une règle bien gênante, puisqu'elle contredit mon sens de la langue, qui, lui, m'amène à employer le passé simple.

Bien entendu, c'est le sens de la langue qui a priorité! Alors, que vais-je expliquer à cette étudiante?

« C'est autre chose...» ou pire encore: « Tu verras, quand tu seras plus grande ! »

« Non ! C'est une autre sorte d'habitude. »

Heureusement, l'étudiante a accepté mon explication, qui n'en était pourtant pas une. Suis-je un mauvais enseignant, incapable d'expliquer un fait grammatical de la langue que j'enseigne?

Si j'ai l'esprit un peu critique, je ne pourrai pas me contenter de cette explication. Il va falloir en trouver une autre, si possible, une qui fonctionne.

Mais même si l'on décide de trouver d'autres règles, on peut bien se demander sur quoi ces règles traditionnelles se fondent. En fait, elles reposent sur un fond de vérité. Pour bien me faire comprendre, je vais vous raconter une petite histoire.

M. Duchmol doit prendre sa retraite l'année prochaine. Pour savoir quel en sera le montant, il se rend au bureau compétent de la caisse de retraite qui s'occupe de son dossier. Un fonctionnaire lui pose quelques questions:

« **De quel sexe êtes-vous ?**

- **De sexe masculin, évidemment!**

- **Bon ! 72 ! Et vous fumez ?**

- **Ma foi, oui. 1 paquet par jour.**

- **Aïe ! Moins 5. Vous buvez ?**

- **Un peu. Un petit pastis à 6 heures, et un quart de vin à chaque repas.**

- **Voilà qui est fâcheux! Moins 3. Et vous avez des rapports sexuels ?**

- **Je suis veuf.**

- **Donc, pas d'ébats amoureux ?**

- **Si, une fois par semaine, avec ma voisine.**

- **Elle est jeune ?**

- **Elle a 32 ans.**

- **Une jeunette, donc. Cela fera moins 7 ! Et vous ne faites pas d'autre sport ?**

- **Non!**

- **Alors, cela vous coûtera quatre ans.**

- **Pardon ? Qu'est-ce que vous voulez dire ?**

- **C'est tout simple ! Les fumeurs comme vous vivent environ 5 ans de moins que la moyenne des Français, les buveurs de votre catégorie, 3 ans, les veufs qui ont une petite amie plus jeune qu'eux, moins 7, car elles ont des exigences, et leur fatiguent le cœur, et les non-sportifs vivent en moyenne 3 ans de moins. Comme le Français moyen a une espérance de vie de 72 ans, cela fait: $72 - 5 - 3 - 7 - 4 = 53$. Comme vous avez une espérance de vie de 53 ans, et que la retraite se prend à 62 ans, vous n'avez pas droit à cette retraite, puisque, pour moi, vous êtes statistiquement mort. Au revoir, Monsieur! »**

Je vous sens frémir d'horreur. Il est évident que M. Duchmol est encore vivant. La preuve, c'est qu'il est là, assis sur son siège, et qu'il a l'air en bonne santé. Mais le fonctionnaire n'a pas tort! Ces chiffres traînent dans tous les livres de statistiques sur l'espérance de vie des Français!

Alors, qui a raison? Tous les deux! Sauf que, même si, selon les statistiques, M. Duchmol devrait être mort, il n'en est pas moins réellement vivant. Et l'essentiel, c'est qu'il soit réellement vivant.

Le fonctionnaire applique des règles statistiques. Ces règles sont **valables pour une moyenne d'individus**, mais **pas pour un individu en particulier**. Ce n'est pas parce que les hommes vivent en moyenne 72 ans que M. Durand, Pierre et Paul atteindront cet âge!

La preuve:

- M. Dupont est mort de rire à l'âge de 122 ans,
- Paul est mort dans un accident de moto à 93 ans,
- et Pierre est mort étouffé par sa sucette à l'âge d'un an.

Mais si vous faites la moyenne des 3 âges: $(122 + 93 + 1) : 3 = 72$ vous arriverez à la moyenne de 72 ans. Cette règle statistique est donc valable pour les trois personnes à la fois, mais elle est fautive pour chacune des trois, puisqu'aucune d'entre elles n'est morte à 72 ans!

Les règles de l'imparfait / passé simple ont une **valeur statistique**, même si l'on ne les a pas chiffrées exactement. Ainsi, étant donné que leur durée augmente leurs chances qu'une nouvelle action démarre avant leur fin, une habitude, un état, une description ou une action longue ont plus de chances de se retrouver à l'imparfait qu'une action brève.

Mais ce n'est pas une obligation car lorsque vous devez choisir, dans un cas précis, le temps correct, ces règles ne serviront à rien:

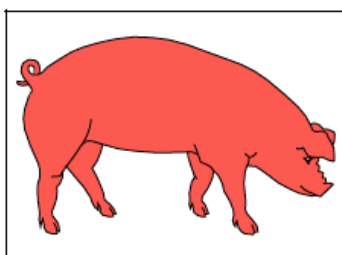
ex: *Toute sa vie, et du matin au soir, Paul mit les doigts dans son nez.*

Même si Paul a une (mauvaise) habitude, et même si une habitude a plus de chances de se mettre à l'imparfait, c'est le passé simple qu'il faudra employer dans ce cas-ci.

J'espère que vous avez compris, à présent, pourquoi ces règles, qui ont un sens d'un point de vue statistique, ne servent à rien pour choisir le temps qui convient. Alors, quelles sont les vraies règles, celles que l'on peut utiliser?

Eh bien, ce n'est pas si facile à expliquer, car ces règles, en fait, n'ont rien de grammatical. Même si on en parle en grammaire, elles ne relèvent pas de ce domaine, mais bien plutôt de la pragmatique.

19.1.5 Les temps et la pragmatique.



Laissez-moi vous poser une question indiscrète. Que voyez-vous sur l'image ci-contre ??

Les Français y verront un cochon, certains Allemands, un porte-bonheur (Schwein haben), un chien y verra une collection de côtelettes, certaines femmes, le symbole des hommes (les hommes sont tous des cochons), et une truie (une dame cochon) un jeune playboy. En fait, tout est question de point de vue. Chacun a sa façon de voir ce qui l'entoure.

Ceci est également le cas pour l'emploi des temps. Les Français, qui ont appris à décrire ce qui les entoure en français, ont une façon commune de voir le temps passé, façon qu'ils expriment par l'emploi concurrent de l'imparfait et du passé simple.

Les Allemands ont une autre façon de voir le passé. Cette façon est bonne lorsqu'ils parlent allemand, mais inadaptée lorsqu'ils parlent français. Autrement dit, quand vous parlez français, vous devez changer de peau, ou en tout cas de cerveau, et vous transformer en Français, au moins pour l'emploi des temps du passé.

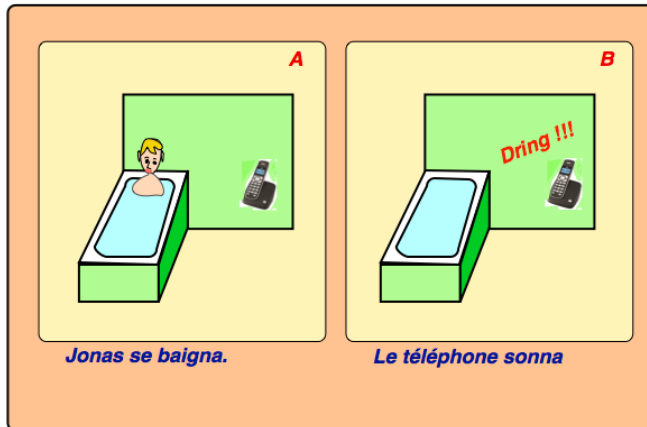
La façon de voir d'une communauté linguistique qui s'exprime dans sa langue relève de la pragmatique, qui sera pour nous le domaine de la linguistique qui s'occupe de la façon de voir les choses et de les décrire du locuteur, conforme à la vision que sa langue lui donne de la réalité qui l'entoure. Nous allons à présent essayer de cerner cette façon de voir.

19.2 La règle de base

19.2.1 Action A et Action B

Lorsque l'on parle de deux actions, l'une A, celle qui commence la première, et l'autre B, celle qui commence la deuxième, ce qui intéresse les Français, c'est de savoir si, lorsque commence l'action B, l'action A est finie ou non.

19.2.2 A est finie lorsque B commence.



Sur l'image A, Jonas est dans son bain. Le téléphone est tranquille.

Sur l'image B, Jonas a disparu. L'action A de se baigner, qui commence la première, est donc terminée lorsque l'action B, le téléphone sonne, commence.

Nous écrivons donc :

Jonas se baigna. Le téléphone (sonna).

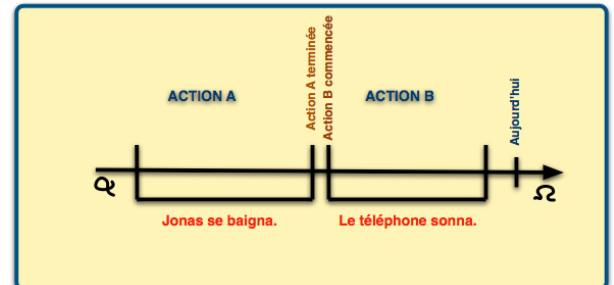
Règle 1.

Lorsque l'action A, celle qui commence la première, est terminée au moment où l'action B commence, cette action A se met au passé simple (au passé composé à l'oral ou dans un style moyen).

L'action A, celle qui commence la première, est terminée avant que la seconde ne commence.

Quand le téléphone se met à sonner, Jonas a fini de se baigner. Si l'on applique la règle, on mettra le verbe au passé simple : *Jonas se baigna.*

On prend alors l'action B comme action A, et l'on cherche l'action suivante comme nouvelle action B. Comme il n'y en a pas, on peut dire que l'action est terminée avant que la suivante ne commence. Voilà pourquoi nous avons écrit. *Le téléphone sonna*, appliquant la même règle.



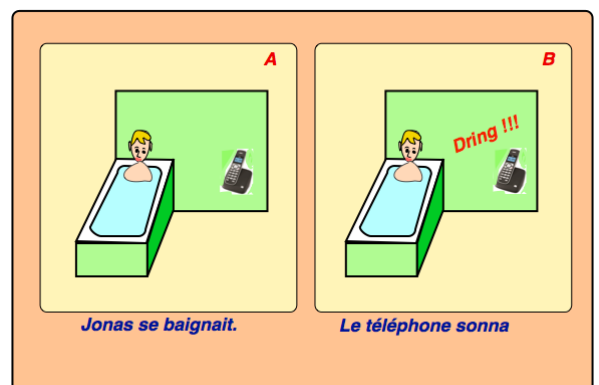
19.2.3 A n'est pas finie lorsque B commence.

Sur l'image A, Jonas est dans son bain. Le téléphone est tranquille.

Sur l'image B, Jonas est encore dans son bain. L'action A de se baigner, qui commence la première, n'est donc pas terminée lorsque l'action B, *le téléphone sonne*, commence.

Nous écrivons donc :

Jonas se baignait lorsque le téléphone



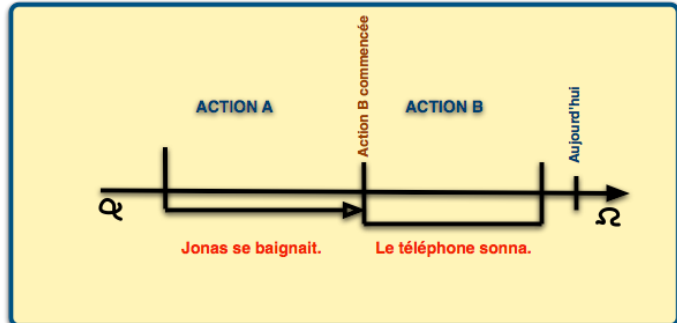
Règle 2.

Lorsque l'action A, celle qui commence la première, n'est pas encore terminée au moment où l'action B commence, cette action A se met à l'imparfait .

L'action A, celle qui commence la première, n'est pas terminée lorsque la seconde commence.

Quand le téléphone se met à sonner, Jonas est encore en train de se baigner.

Si l'on applique la règle 2, on mettra le verbe à l'imparfait: *Jonas se baignait.*



On prend alors l'action B comme action A, et l'on cherche l'action suivante comme nouvelle action B. Comme il n'y en a pas, on peut dire que l'action est terminée avant que la suivante ne commence. Voilà pourquoi nous avons écrit. *Le téléphone sonna*, appliquant la même règle.

19.2.4 Et l'action B ?

→ Lorsque l'on a résolu le problème de l'action A, l'action B prend sa place, et cède la sienne à l'action C.

B devient A, et C devient B. On applique alors la règle 1 ou 2, selon les cas.		
A → B	A : Jonas se baignait. B : Le téléphone (sonner). Il (sortir) du bain.	
B → C	Jonas se baignait. B : Le téléphone (sonner). C : Il (sortir) du bain.	

A → B	Jonas se baignait. A : Le téléphone (sonner). B : Il (sortir) du bain.	

→ Et s'il n'y a plus d'autre action ?

Règle 3.

La dernière action ne peut pas être interrompue par l'action suivante. Donc, cette dernière action sera au passé simple.

19.3 Ordre chronologique et ordre du texte.

19.3.1 L'ordre du texte est aussi l'ordre chronologique

→ Lorsque l'on écrit :

Jonas se baigna. Le téléphone sonna.

l'ordre du texte est identique à l'ordre chronologique, c'est-à-dire à l'ordre dans lequel les actions ont réellement lieu. Ainsi, Jonas se baigne d'abord, et le téléphone sonne ensuite.

Si l'on écrit :

Le téléphone sonna. Jonas se baigna.

comme on a deux fois le même temps, l'ordre du texte est identique à l'ordre chronologique, c'est-à-dire à l'ordre dans lequel les actions ont réellement lieu. Ainsi, le téléphone sonne d'abord, et Jonas se baigne ensuite.

19.3.2 L'ordre du texte n'est pas l'ordre chronologique

On peut s'affranchir de cet ordre, c'est-à-dire changer les actions de place dans le texte, sans rien changer à l'ordre chronologique réel. Pour cela, on peut :

○ Soit utiliser des mots de temps, adverbes, préposition ou conjonction.

Adverbe : *Le téléphone sonna (B), mais avant, il se baigna (A).* (A = Jonas se baigna / B = Le téléphone sonna.)

○ Soit utiliser un temps composé, en liaison avec une conjonction :

- *Après que Jonas s'est baigné, le téléphone sonne. A → B*
- *Le téléphone sonne après que Jonas s'est baigné. B → A*

L'avantage, c'est que l'on peut commencer par l'action A ou B sans rien changer à l'ordre chronologique. Bien sûr, nous avons dû utiliser un temps composé et une conjonction, mais c'est le prix à payer pour pouvoir être flexible.

19.3.3 Imparfait / passé simple et flexibilité.

Lorsqu'on emploie un imparfait et un passé simple, l'imparfait est obligatoirement le temps de l'action A (celle qui commence la première), et le passé simple, celui de l'action B (celle qui commence la seconde).

En effet, pour qu'il y ait une action à l'imparfait, il faut que cette action soit encore en train au moment où l'action suivante commence. S'il n'y a pas d'action suivante, on ne peut pas avoir d'imparfait. Donc, l'imparfait doit être dans l'action A, qui n'est pas terminée lorsque B commence.

Ainsi, qu'il soit dans le texte au début, ou à la fin, l'imparfait sera l'action A, et le passé simple, la B.

Jonas se baignait. Le téléphone sonna. (Exemple 1)

Le téléphone sonna. Jonas se baignait. (Exemple 2).

C'est donc deux fois la même histoire. Mais à quoi cette flexibilité peut-elle bien servir?

Eh bien, nous avons déjà vu que l'information la plus importante se mettait à la fin, dans la partie qui recevait l'accent tonique.

Dans l'exemple 1, *Le téléphone sonna* en 2^e position met l'accent sur le fait que le téléphone vient en plein milieu du bain de Jonas, qui est donc surpris par ce coup de téléphone.

Dans l'exemple 2, *le téléphone sonna*, et figurez-vous que Jonas était dans son bain. Pas de chance pour lui.

Ainsi, le fait que l'on ait deux temps qui se partagent le travail nous permet d'être flexibles en fournissant un effort minime. En revanche, l'étranger qui se trompe de temps met l'histoire à l'envers.

19.3.4 Réfléchissons sur un exemple

Nous allons nous servir d'un bateau qui coule et d'un équipage qui le quitte pour voir tout ce que l'on peut tirer d'une telle situation.

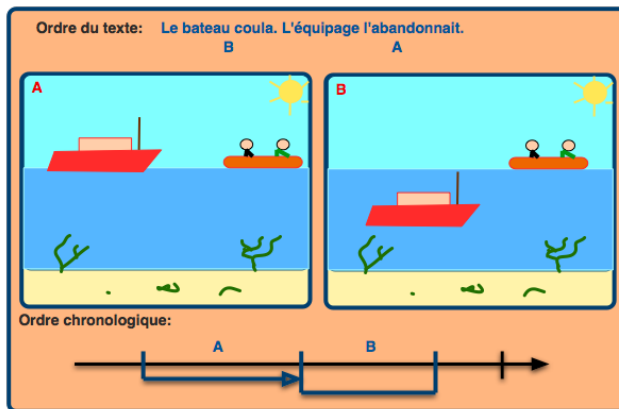
Les faits, au présent

Le bateau Pitalugue effectue une traversée entre la Corse et le continent. Alors qu'il se trouve près de la côte du Var, il heurte un obstacle flottant. La coque étant endommagée, l'eau s'engouffre par la fissure et le bateau coule. Deux hommes sont à bord. Ils mettent bien vite leur radeau de survie en service, quittent le Pitalugue et le regardent disparaître dans les flots. Voilà les faits.

De nombreux témoins ont vu l'accident, dont un certain nombre d'étrangers.

Voici ce qu'ils ont écrit dans le rapport qu'ils ont fait à la police.

- **Paul : Le bateau coulait. L'équipage l'abandonna.**
- **Wolfgang : Le bateau coula. L'équipage l'abandonna.**
- **Greta : Le bateau coula. L'équipage l'abandonnait.**
- **Winston : Le bateau coulait. L'équipage l'abandonnait.**
- **Lili : L'équipage abandonna le navire. Le bateau coula.**



Voyons un peu les déclarations des témoins de plus près.

Le bateau coulait.
L'équipage l'abandonna. (Paul)

Analyse du texte : Nous avons un imparfait, *coulait*, et un passé simple, *abandonna*. D'après notre analyse, l'action A est celle à l'imparfait, et l'action B, celle au passé simple.

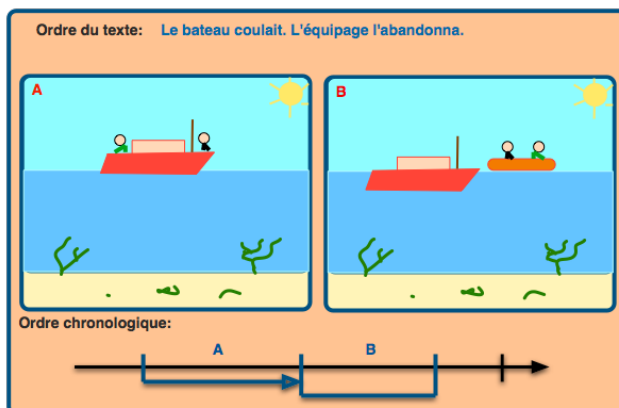
Donc, le bateau commence à couler. On peut imaginer que l'équipage s'en soit rendu

compte, et que c'est pour cela qu'il a abandonné le bateau.

Notre avis : Ce rapport donné par Paul semble logique, et correspond d'ailleurs aux faits

Le bateau coula. L'équipage l'abandonna. (Wolfgang)

Nous avons deux verbes au passé simple : *coula*, *abandonna*. L'ordre du texte doit donc correspondre à la chronologie des faits.



Le bateau coula (action A), et finit de couler. Il a donc atteint le fond. C'est alors que l'équipage se décide à l'abandonner (action B).

L'équipage attend donc que le navire ait complètement coulé. C'est ce que l'on demandait autrefois au capitaine d'un gros navire, parce que si le bateau ne coulait pas et qu'il était abandonné, il appartenait à la première personne qui montait à bord. La présence à bord du capitaine jusqu'au bout protégeait le propriétaire du bateau contre ce genre de perte. Mais ici, cela semble exagéré.

Notre avis : Ou bien l'équipage était mal

organisé, ou bien il était constitué d'idiots. Rappelons qu'entre la Corse et le continent, il y a des fonds de 3000 mètres. Pourquoi attendre d'être au fond ?

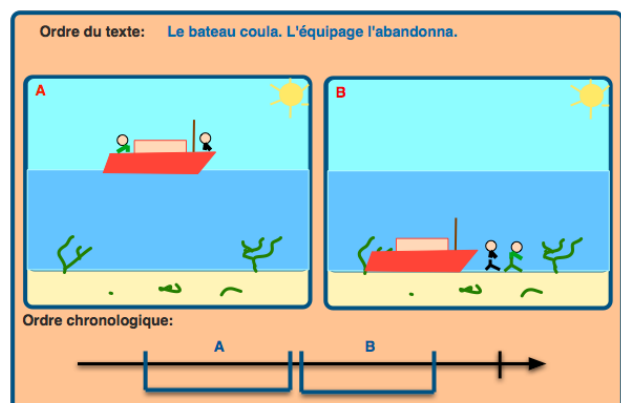
Le bateau coula. L'équipage l'abandonna. (Greta)

Nous avons ici un passé simple suivi d'un imparfait. Conformément à nos règles, pour que cette histoire ait un sens et l'imparfait une explication, nous considérerons que l'ordre chronologique des faits ne correspond pas à l'ordre du texte. Ainsi, l'action A est *l'équipage abandonna*, et l'action B, *le bateau coula*.

Cela signifie donc que l'équipage abandonne le bateau sans raison connue, et que le bateau se met à couler pendant qu'on l'abandonne.

Notre avis : Cette histoire n'est pas claire.

Pourquoi l'équipage se met-il à quitter un navire en état de naviger, et pourquoi celui-ci se met-il alors à couler ? On peut imaginer plusieurs scénarios comme une escroquerie à l'assurance, ou la



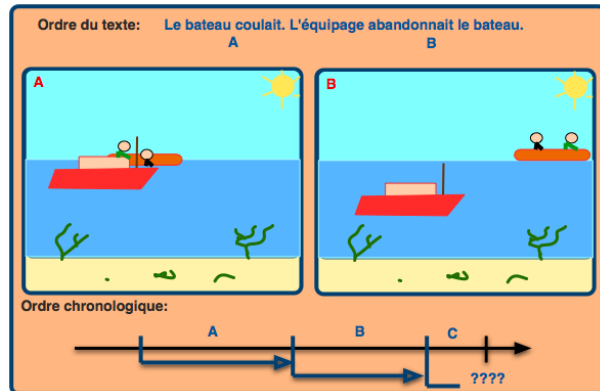
tentative de faire disparaître un bateau volé et recherché, ou dont le contenu serait gênant, mais cela relève de la fiction. Ou bien Greta s’est trompée dans l’emploi des temps, ou l’histoire relève de la justice. En tout cas, ce rapport ne correspond pas aux faits tels qu’ils nous ont été exposés.

Le bateau coulait. L’équipage l’abandonnait. (Winston)

Ici, nous avons deux verbes au même temps, l’imparfait. Nous devons donc considérer que l’ordre de la phrase correspond à l’ordre chronologique. Le bateau se met à couler (action A). Il n’a pas fini lorsque l’équipage se met à le quitter (action B).

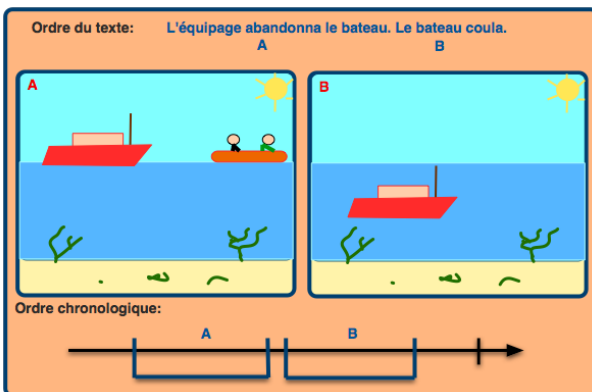
Il n’a pas encore fini lorsque... Mais l’histoire est finie, et il n’y a donc aucune justification pour l’utilisation de l’imparfait.

Notre avis : Winston a commis une erreur dans l’emploi des temps, produisant un rapport incompréhensible.



L’équipage abandonna le bateau. Le bateau coula. (Lili)

Nous avons deux verbes au passé simple : *abandonna*, *coula*. L’ordre du texte doit donc correspondre à la chronologie des faits.



L’équipage abandonne le bateau (action A) et finit de l’abandonner. Le bateau coule (action B), et finit de couler.

Nous voilà devant un double problème :

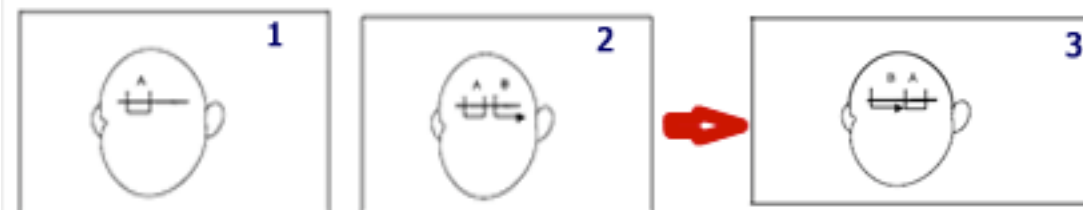
- Pourquoi l’équipage quitte-t-il un navire en état de naviguer, comme dans le rapport de Greta ?
- Pourquoi le navire se met-il à couler, sans raison apparente, comme dans le rapport de Greta.

Notre avis : L’histoire est possible, mais elle nous laisse sur notre faim. Nous ne savons pas

pourquoi l’équipage abandonne le navire. De plus, on ne sait pas pourquoi ce dernier coule. Peut-être est-ce un grand sensible qui, une fois abandonné, se désespère et se suicide en coulant.

19.3.5 Comment l’auditeur, ou le lecteur, rétablit-il le véritable ordre chronologique ?

- Le lecteur lit d’abord le passé simple : *Le bateau coula*. C’est l’action **A**. (image 1)
- Ensuite, il lit l’imparfait : *L’équipage quittait le bateau*. C’est l’action **B**. (image 2)
- Comme il y a un **imparfait**, le lecteur se demande **ce qui va se passer de nouveau** et cherche une action **C**.
- L’histoire étant terminée, **il n’y a pas d’action C**. Donc, **il va falloir tout inverser!**



L’action A est donc l’action à l’imparfait, et l’action B, celle au passé simple.

19.3.6 Que faire lorsqu'une action est la dernière ?

Attention :

Règle 1 : La dernière action est à l'imparfait

Si une action est chronologiquement la dernière, on ne pourra pas la mettre à l'imparfait puisque *pour employer un imparfait, il faut que l'action ne soit pas terminée au moment où l'action suivante commence*

Exemple : Pierre travaillait chez Casino à Auxerre quand il se maria.

Quand il n'y a pas d'action suivante, cela n'est pas possible.

→ L'action est passée.

Règle 1 : La dernière action est passée

Si elle est aujourd'hui finie, la dernière action se mettra au passé simple (passé composé à l'oral)

Exemple : *Après son mariage, il déménagea.*

→ L'action dure encore.

Règle 2 : La dernière action est présente

Si elle dure encore aujourd'hui, la dernière action se mettra au présent

Aujourd'hui, il vit à Nice.



19.4 Actions individuelles et trains d'actions

Nous n'avons jusqu'à présent parlé que des actions individuelles, qui sont des actions qui se trouvent réunies de façon fortuite.

19.4.1 Actions individuelles

Prenons l'exemple de Jules, qui est allé à Londres pour le Nouvel An. Il logeait à l'hôtel Blackmore, près de Hyde Park.

Le 1^{er} janvier 2014, en sortant de sa chambre, il trébucha sur un corps. On pourra donc dire :

Un jour, il sortait de sa chambre lorsqu'il trébucha sur un corps.

Le fait qu'un corps soit couché devant la porte de Jules est une action fortuite. La veille, ce n'était pas le cas, et il y a de grandes chances que l'histoire ne se répète pas.

Définition : actions individuelles.

Nous appellerons actions individuelles des actions indépendantes les unes des autres, qui se retrouvent réunies par les circonstances de façon unique.

Ex : *Un jour, Jules sortait de sa chambre lorsqu'il trébucha sur un corps*

Notez bien que l'histoire que nous avons racontée sur le bateau qui coulait et que l'équipage abandonnait était elle aussi constituée d'actions individuelles.

19.4.2 Trains d'actions

Mais il existe aussi des actions qui arrivent en groupe. Par exemple :

Quand Juliette voit un bébé, elle s'approche de lui, lui sourit, le chatouille sous le menton et lui dit « Guili guili. »

19.4.2.1 Définitions

Les actions *voit, s'approche, sourit, dit* constituent un groupe parce que dès que la première action *Julie voit un bébé* a lieu, elle entraîne, comme une locomotive, les autres actions. Ce groupe d'actions entraîné par une action-locomotive constitue donc **un train**.

Contrairement aux actions individuelles, le train a toutes les chances de revenir, puisqu'il suffit que les conditions de l'action déclenchante (locomotive) soient réunies pour déclencher la suite.

Définition : train d'actions

Nous appellerons train d'actions un groupe d'actions dont la réalisation est déclenchée par une action que nous appellerons : **action déclenchante**, et familièrement, **locomotive**.

Le train d'action se remet en marche dès lors que les conditions qui entraînent l'action déclenchante sont réunies.

Vous vous demandez sans doute : « Pourquoi se donner la peine de définir des actions individuelles et des trains d'actions ? »

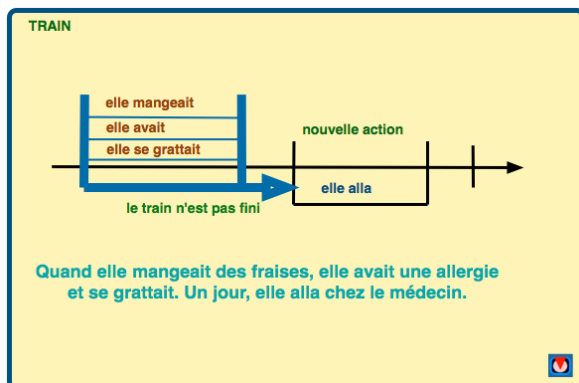
Eh bien la raison en est simple. Alors qu'il faut réfléchir sur chaque action individuelle pour savoir à quel temps la mettre, les actions d'un train sont solidaires et s'emploient au même temps. La réflexion porte alors sur l'ensemble du train.

Comme nous l'avons fait pour les actions individuelles, nous allons appliquer les règles précédentes, mais en les adaptant au train.

19.4.2.2 Le train est encore en marche quand l'action suivante commence.

Prenons l'exemple de Juliette qui souffre d'une allergie aux fraises.

Quand Juliette mangeait des fraises, elle avait une allergie et se grattait jusqu'au sang. Un jour elle alla voir le médecin, le docteur Roméo.



Je ne vous apprendrai rien en vous disant que nous avons ici un train d'actions (*manger, avait, se grattait*) et une action individuelle (*aller chez le médecin*).

Lorsque l'action d'aller chez le médecin commence, le train n'est pas interrompu, car **la capacité de l'action déclenchante à entraîner une allergie existe encore**. Autrement dit, la prochaine fois que Juliette mangera des fraises, il y a de fortes chances pour que le train se remette en marche. Il est donc logique de mettre le train, plus exactement, toutes les actions qui le composent, à l'imparfait.

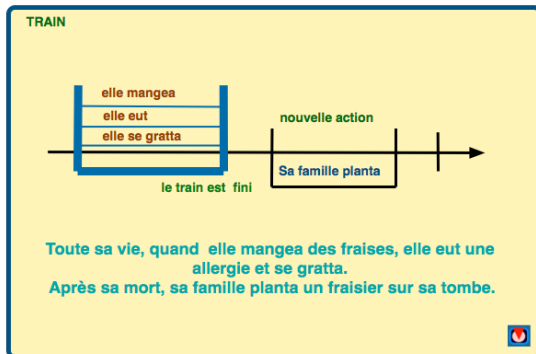
D'où la règle :

Règle 1 : Le train est encore en marche lorsque l'action suivante commence

Si un train d'actions au passé est encore en marche lorsque l'action suivante commence, ce train, c'est-à-dire chacun des verbes qui le constituent, se met à l'imparfait.

19.4.2.3 Le train ne fonctionne plus quand l'action suivante commence.

Reprenons l'exemple de Juliette. Elle est morte l'année dernière, renversée par un autobus.



Nous pouvons dire :

Toute sa vie, quand Juliette mangea des fraises, elle eut une allergie et se gratta jusqu'au sang. Sa famille planta un fraisier sur sa tombe.

Lorsque la famille planta un fraisier sur sa tombe, le train était terminé, avec la vie de Juliette. En effet, l'action déclenchante *Juliette mange des fraises* ne peut plus avoir lieu, et ne pourra donc plus entraîner le train d'actions.

Ce train s'étant arrêté de lui-même, avant que ne commence l'action suivante, il sera logique de le mettre au passé simple.

Règle 2 : Le train est arrêté lorsque l'action suivante commence

Si un train d'actions au passé est arrêté lorsque l'action suivante commence, ce train, c'est-à-dire chacun des verbes qui le constituent, se met au passé simple.

Toute sa vie, quand Juliette mangea des fraises, elle eut une allergie et se gratta jusqu'au sang.

19.4.2.4 Le train contient la dernière action.

Comme pour les actions individuelles, les trains peuvent n'être suivis d'aucune nouvelle action. Dans ce cas, un train au passé se mettra au passé simple

Règle 3 : Le train contient la toute dernière action

Si un train d'actions au passé contient la dernière action, ce train, c'est-à-dire chacun des verbes qui le constituent, se met au passé simple.

19.4.3 Récapitulons les règles en tenant compte des actions individuelles et des trains

Règle 1 : L'action (ou le train d'actions) n'est pas finie

Lorsqu'une action individuelle passée ou un train passé est en marche au moment où une nouvelle action commence, cette action ou ce train (chacune des actions qui le compose) se met à l'imparfait.

Ex : *Elle mangeait quand il arriva.
Quand elle mettait des talons hauts, elle avait des crampes et ses pieds lui faisaient mal. Elle décida alors de mettre des souliers à talons plats.*

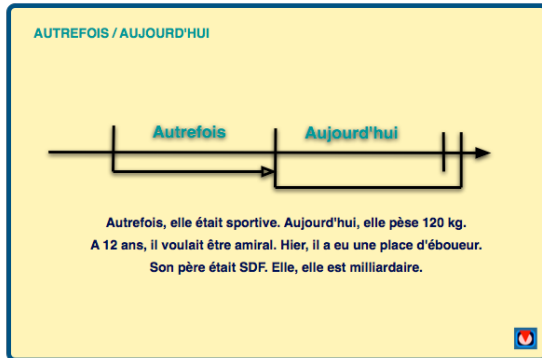
Règle 2 : L'action (ou le train d'actions) est finie

Lorsqu'une action individuelle passée ou un train passé est arrêté au moment où une nouvelle action commence, cette action ou ce train (chacune des actions qui le composent) se met au passé simple.

Ex : *Elle mangea, puis sortit.
Pendant toute sa jeunesse, quand sa mère lui demanda de l'aider, elle fit semblant d'être malade.*

19.5 Autfois / Aujourd'hui

Lorsque l'on compare ce qui se faisait autrefois avec ce qui se fait aujourd'hui, on fait comme si aujourd'hui remplaçait autrefois. Il est donc normal que pour un fait passé qui n'est pas fini lorsque l'action nouvelle arrive on emploie l'imparfait.



Ainsi :

Autfois, elle était sportive. Aujourd'hui, elle pèse 120 kg

Il n'est pas nécessaire d'avoir les mots autrefois et aujourd'hui. L'idée suffit que l'on compare deux situations dans le temps.

A 12 ans, il voulait être amiral. Hier, il a eu une place d'éboueur.

On a bien là une comparaison entre ce qu'il voulait autrefois, et ce qu'il a obtenu aujourd'hui.

Considérez le court texte :

Son père était SDF. Elle, elle est milliardaire.

On a bien, là aussi, un contraste entre son père, autrefois, et elle, aujourd'hui. La règle est :

Règle : autrefois / aujourd'hui

Lorsque l'on compare une situation d'autrefois à une situation à une époque plus récente, dont aujourd'hui, le ou les verbes qui concernent autrefois sont à l'imparfait.

Ex : *Autfois, les gens mangeaient avec les doigts. Aujourd'hui, on utilise une fourchette.*

Autrement dit, la fourchette a remplacé les doigts.

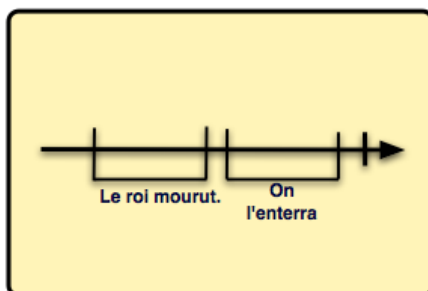
19.6 Tout dépend du verbe

19.6.1 Attention au sens des verbes

Il arrive que la signification d'un verbe ait une influence sur le choix des temps :

Exemple :

- 1. *Un jour de 1715, le roi mourut. On l'enterra.*
- 2. *Le roi était mort. On l'enterra.*



Pourquoi le verbe de l'action 1 est-il au passé simple, alors que celui de 2 est à l'imparfait ?

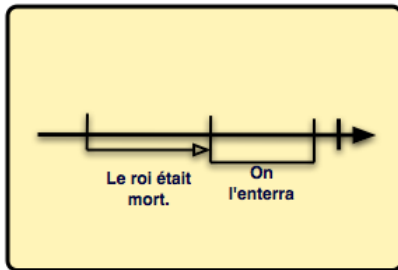
Dans la phrase 1, **l'action A** (celle qui commence la première), c'est *le roi mourut*. **L'action B**, celle qui commence la deuxième, c'est *On l'enterra*.

Nous avons ici deux actions individuelles. Bien sûr, le roi meurt une fois, et on l'enterre une seule fois.

Analyse : Quand l'action B (on l'enterre) commence, l'action A est déjà finie. Il faut qu'il ait fini de mourir pour qu'on ait le droit de l'enterrer !

Puisque l'action A (le roi meurt) est terminée lorsque B (on l'enterre) commence, nous devons mettre le verbe de l'action A **au passé simple**, (au **passé composé** à l'oral).

Dans la phrase 2, nous avons le verbe **être**, suivi de l'adjectif **mort**.



Analyse : Quand l'action B (on l'enterre) commence, l'action A n'est pas finie, le roi n'a pas fini d'être mort, sinon, il serait à nouveau vivant. Il faut qu'il soit encore mort pour qu'on ait le droit de l'enterrer !

Puisque l'action A (le roi est mort) n'est pas encore finie lorsque B (on l'enterre) commence, il faudra mettre le verbe de l'action A à l'imparfait.

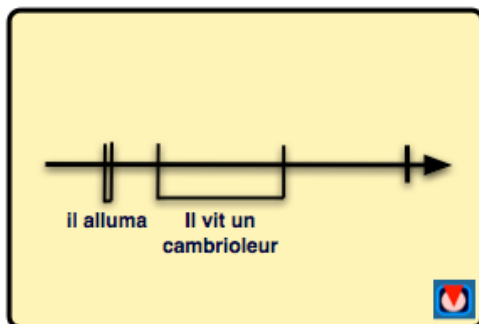
D'ailleurs, ce n'est pas encore demain que le roi cessera d'être mort.

19.6.2 Les verbes bascules

Il existe des verbes qui décrivent une action qui se termine à peine ont-ils commencé.

Par exemple, si vous allumez la lumière électrique, il fait sombre juste avant, et dès que vous avez appuyé sur le bouton, la lumière jaillit immédiatement. Nous appellerons un tel verbe un verbe bascule, car il fait basculer de l'état initial *éteint* à l'état final *allumé*, sans transition.

En quoi cela nous intéresse-t-il pour l'emploi des temps du passé ?



Eh bien avec un tel verbe, on aura beaucoup de peine à faire démarrer une nouvelle action entre le début et la fin de l'action, et donc, l'imparfait est impossible.

Il alluma la lumière et vit un cambrioleur. (1)

Sauf si le verbe est dans un train qui est encore en marche lorsque la nouvelle action arrive.

Il était très peureux, et lorsqu'il allumait la lumière, il avait peur de voir un cambrioleur. Un jour, il décida de faire du karaté. (2)

Les verbes bascules les plus importants sont :

- *Allumer et éteindre l'électricité, rencontrer qn, voir qn* (dans le sens de le rencontrer), *tomber sur qn* (= rencontrer qn par hasard).
- *Regarder* (un peu), *écouter* (un peu), *sentir* (un peu), *toucher* (un peu), *goûter* (un peu), *réfléchir* (un peu).

Cette deuxième série de verbes est particulièrement intéressante, car elle signifie : **mettre en alerte un organe** (œil, oreille, nez, peau, langue et palais, cerveau) **pour le cas où il y aurait quelque chose à constater avec l'organe utilisé.**

→ Les verbes de perception et de pensée

Quand il s'agit des verbes de perception, et des verbes sur l'activité cérébrale, nous avons une chaîne de 3 verbes.

○ Action volontaire / involontaire :

Par exemple, vous ferez la différence entre *voir* et *regarder*, *entendre* et *écouter*, *penser* et *réfléchir*. Pour toutes ces paires, le premier verbe désigne une **action involontaire**, le deuxième une **action volontaire**.

Exemple : si mes yeux sont ouverts et s'il fait jour, je "**vois**" des choses. Mais si quelque chose m'intéresse, par exemple, ma voisine en train de réparer son vélo, je vais "**regarder**".

○ Deux façons de faire volontairement les choses

Il y a deux façons de faire les choses volontairement. Par exemple, si vous voulez savoir s'il y a du champagne dans le frigo, vous direz à une personne qui vit avec vous : « *Regarde (un peu) dans le frigo s'il y a du champagne.* »

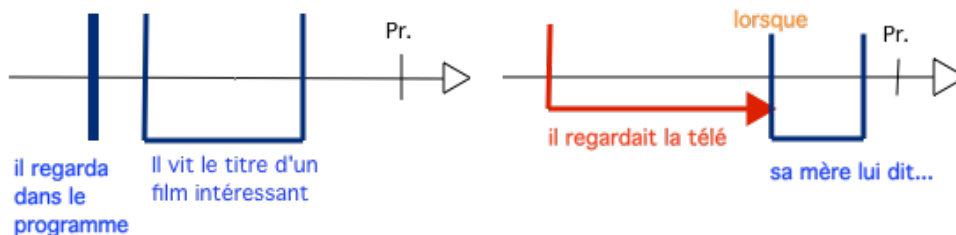
Ce *regarde un peu* ne signifie pas : *tu vois du champagne, alors, regarde-le*, mais plutôt *allume ton œil*. Et lorsque la personne regardera, il y aura deux possibilités :

- ou bien il y a du champagne et elle le verra,
- ou alors il n'y en a pas, et alors, elle ne verra rien.

Ce verbe "*regarder*" (un peu) tout comme "*écouter*"(un peu), "*sentir*"(un peu), "*toucher*"(un peu), "*réfléchir*" (un peu) sont des verbes bascules. Ils ne pourront être à l'imparfait que lorsqu'ils seront dans un train en marche au moment où l'action suivante commence.

Nous avons donc le trio : 1. *regarder* (un peu) / 2. *voir* / 3. *regarder*.

Exemple : Il regarda (1) (un peu) dans le programme, vit (2) le titre d'un film intéressant et se mit devant la télévision. Il regardait (3) depuis une heure lorsque sa mère lui dit d'aller se coucher.



Notez que nos amis Belges disent regarde une fois. Et quand on leur dit « Pourquoi une fois ? Pourquoi pas deux ? », ils rétorquent : « Pourquoi un peu ? Pourquoi pas beaucoup ? » Et ils n'ont pas tort, quoique nous ayons raison...

19.6.2.1 Comment reconnaître un verbe bascule ?

Règle : reconnaître un verbe bascule

Il s'agit "d'allumer le système" (vision, audition, odorat, goût, toucher, cerveau), pour que, s'il y a quelque chose, on soit capable de s'en rendre compte. On doit trouver dans le texte une recherche.

Voici quelques exemples :

Exemple 1 : *Regarde par la fenêtre pour voir si Paul est réveillé.*

Madame ne sait pas si Paul, son voisin, est réveillé. Elle demande à monsieur d'allumer son système œil/cerveau pour constater s'il y a un signe du réveil de Paul (fenêtres ouvertes) ou non. Comme il n'a encore rien vu, madame emploie un verbe bascule.

Exemple 2 : *Écoute, chérie ! Je crois que les voisins se disputent !*

Monsieur a entendu du bruit ou des cris, ce qui lui laisse penser que les voisins se disputent. Il demande à sa femme d'allumer son système auditif pour savoir si elle entend, elle aussi, des bruits

de disputes.

Exemple 3 : *Si tu veux trouver la solution, réfléchis donc !*

Ce pauvre garçon fait ses devoirs. Il n'arrive pas à savoir combien font 15% de 200 €. Sa mère l'encourage en lui demandant de mettre en marche son cerveau.

Exemple 4 : *Goûte un peu la soupe. Je ne sais pas si j'ai mis assez de sel!*

Il faut allumer le système du goût pour vérifier s'il y a assez de sel.

19.6.2.2 Comment les utiliser.

Il nous reste à voir comment utiliser les verbes bascules selon les cas :

→ En actions individuelles

Exemples :

- *Il regarda dans le journal pour voir la météo.*
- *Elle écouta attentivement pour savoir si son voisin était rentré.*
- *Le détective réfléchit pour se rappeler s'il avait bien fermé le robinet du gaz.*

→ En trains d'actions

On peut en considérer de deux sortes:

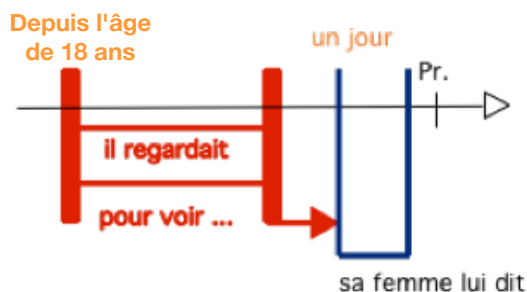
○ Le train qui s'arrête tout seul avant l'arrivée d'une nouvelle action :

Exemple : *Toute sa vie, il regarda avant de sortir pour voir si le robinet était fermé.*



○ Le train encore en marche à l'arrivée d'une nouvelle action :

Exemple : *Depuis l'âge de 18 ans, il regardait avant de sortir pour voir si le robinet était fermé lorsqu'un jour, sa femme lui dit que c'était un toc et qu'il devait consulter un médecin.*



Remarque : Si vous avez déjà vu quelque chose, vous pouvez le regarder si cela vous intéresse. Mais alors, ce ne sera plus le verbe bascule.

19.6.3 Sens particulier du verbe devoir suivi de l'infinitif

Le verbe **devoir** a plusieurs significations. Celle qui nous intéresse nécessite que soient remplies plusieurs conditions :

- Le verbe **devoir** doit être à l'imparfait.
- Il doit y avoir avant une série d'actions qui se succèdent, dont celle qui se trouve à l'infinitif, amenée par le verbe **devoir**, est la conclusion.

Voici une histoire un peu mouvementée :

Paul conduisait un peu trop vite sur cette route de montagne. Tout à coup, il dérapa dans un virage. La voiture quitta la route, plongea dans le ravin, fit trois tonneaux, et repartit sur ses quatre roues. Elle devait terminer sa course contre un arbre.

Cette dernière action à l'infinitif, précédée du verbe **devoir** à l'imparfait, est en quelque sorte **la conclusion de la série d'actions**.

Règle :

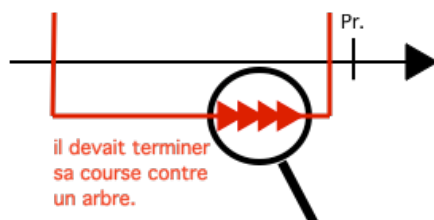
Lorsqu'une série d'actions se termine par le verbe "devoir" à l'imparfait, suivi d'un verbe à l'infinitif, ce dernier constitue la fin quasiment logique, la conclusion de cette série.

Quelquefois, on emploie la préposition **pour** devant l'infinitif :

Elle repartit sur ses quatre roues **pour terminer** sa course contre un arbre.

Pourquoi employer l'imparfait ?

Il s'agit ici d'un **imparfait de ralenti**. On ralentit une action importante avant qu'elle ne se termine pour que la fin arrive moins vite, ce qui lui confère une plus grande importance. C'est comme si l'on regardait la fin de l'action avec une loupe, pour en profiter plus longtemps. (Voir les valeurs stylistiques de l'imparfait.) Mais on pourrait aussi ne rien ralentir en disant : "**il termina sa course contre un arbre**".



Vous trouverez plus de détails sur l'imparfait de ralenti dans le chapitre sur l'emploi de l'imparfait.

19.7 Tout dépend de la conjonction (ou de la préposition)

Il est bien connu que les conjonctions jouent un grand rôle, en combinaison avec les verbes, dans l'expression du temps.

Les mêmes idées peuvent être présentées de façons différentes. Voyez donc ces trois exemples :

- *Le président présenta sa politique, puis, il critiqua l'opposition.*
- *Le président présenta sa politique avant qu'il ne critiquât l'opposition.*
- *Après que le président eut présenté sa politique, il critiqua l'opposition.*

Ces trois phrases nous présentent la même histoire, tout en mettant l'accent sur des éléments différents. Comme vous pouvez le voir, les temps changent en fonction des conjonctions utilisées et le découpage de la phrase varie d'un cas à l'autre. Ceci permet de conférer plus d'importance à

certaines informations, en général, celles que l'on met à la fin.

Parmi le grand nombre de conjonctions à valeur temporelle, nous avons choisi celles qui, à notre avis, ont le plus d'influence dans le choix des temps simples du passé. Il s'agit des conjonctions ou prépositions :

- Et (puis)
- Quand / lorsque
- Depuis (préposition)
- Chaque fois que / toutes les fois que
- Pendant que / tandis que / alors que
- Comme

Nous vous conseillons de lire avec une attention toute particulière les paragraphes sur l'emploi de **quand** et de **lorsque**, qui devraient éclairer votre lanterne sur l'emploi de l'imparfait et du passé simple.

Il vous faudra, dans votre réflexion sur les temps, toujours vérifier si vous ne vous trouvez pas dans l'un de ces cas.

19.7.1 Et (puis)

Et est une conjonction de coordination permettant de relier entre eux deux éléments de même nature. **Puis** est un adverbe de temps. L'utilisation conjointe des deux n'est pas obligatoire. On pourra dire indifféremment **et**, **puis** ou encore **et puis**.

→ Cas d'actions individuelles

Voici une histoire courte, mais utile :

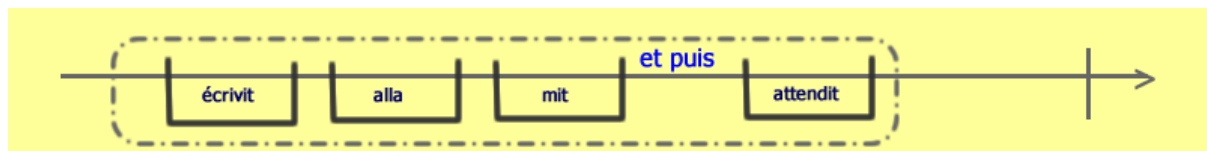
*Paul cherchait un travail. Il trouva une annonce intéressante, écrivit son CV et sa lettre de motivation, alla à la poste, mit la lettre dans la boîte et (puis) attendit.
Un mois plus tard, il reçut une réponse : il avait le poste*

Ce qui est intéressant dans ce texte, c'est la partie **mit la lettre dans la boîte et (puis) attendit**. En effet, quand il reçoit la lettre, on peut supposer qu'il attend encore, et on serait tenté de mettre le verbe attendre à l'imparfait.

Cela serait vrai si l'on écrivait: *Il attendait depuis 2 semaines lorsqu'il reçut une lettre.*

Dans ce cas, on mettrait l'accent sur le fait qu'il est **en train d'attendre lorsque la réponse arrive**. (voir **lorsque** introduisant l'action B)

Mais ici, nous présentons les choses autrement : nous avons une série d'actions individuelles au passé simple puisque lorsqu'une action commence, celle qui a commencé avant est déjà terminée, et que cette série se termine par **et puis** suivi d'une action. On présente cette dernière action comme **la fin de la série**, et cette action signifie : **et il se met dans la position d'attendre**.



Cela devrait vous rappeler le principe des verbes bascules où l'important, c'est le fait qu'on se mette en position de recevoir des informations. Ici Paul a fait tout ce qu'il fallait pour avoir le poste. Il ne lui reste plus qu'à attendre. Il se met en position d'attendre, et puis, c'est fini !

D'ailleurs, si cette attente dure trop longtemps, il se peut bien qu'il oublie sa lettre et que, donc, il arrête d'attendre.

Règle de l'emploi de *et (puis)*

Lorsqu'une série d'actions individuelles au passé simple se termine par *et (puis)* suivi d'un verbe désignant la dernière action de cette série, ce dernier verbe se met lui aussi au passé simple.

Notez : Vous vous êtes peut-être demandé la raison de l'emploi de l'imparfait dans *il avait le poste*. Eh bien lorsque le DRH (le directeur des ressources humaines) lui a écrit la lettre pour lui annoncer l'heureuse nouvelle, il était clair qu'il avait le poste, et il l'avait bien sûr encore lorsqu'il a reçu la lettre.

→ Cas de trains d'actions

On peut bien sûr imaginer de placer une liste d'actions dans un train. **En fait, le fait qu'il s'agit d'un train a priorité sur tout le reste.** Dans ce cas :

○ Si le train est encore en marche lorsque l'action suivante commence, on mettra tous les verbes de la liste à l'imparfait.

*Lorsque Paul **tombait** amoureux d'une fille, il lui **écrivait** une lettre enflammée, lui **envoyait** des fleurs, **chantait** une sérénade sous ses fenêtres, et **attendait** sa réaction. Un jour, refroidi par une série de refus, il **décida** de se faire moine.*

○ Mais si le train ne marche plus lorsque l'action suivante commence, on mettra tous les verbes de la liste au passé simple.

*Toutes les fois que Paul **tomba** amoureux d'une fille, il lui **écrivit** une lettre enflammée, lui **envoya** des fleurs, **chanta** une sérénade sous ses fenêtres, et **attendit** sa réaction. Un jour, dix ans après sa mort, sa fille Agnès **retrouva** le brouillon de ses lettres.*

19.7.2 Depuis / cela faisait ...que / il y avait ... que

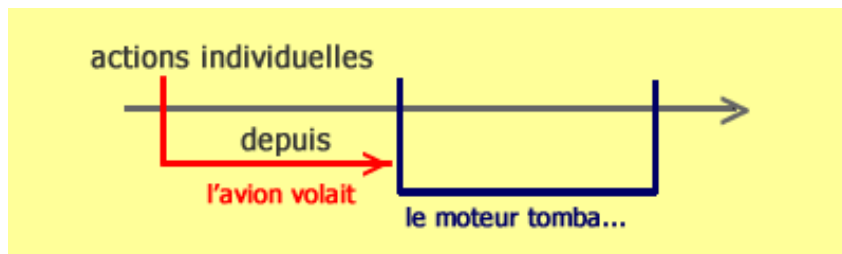
Ces trois tournures sont équivalentes :

*Il travaillait **depuis** quarante ans lorsqu'il décida de partir à la retraite.
Cela **faisait** quarante ans **qu'**il travaillait lorsqu'il décida de partir à la retraite.
Il **y avait** quarante ans **qu'**il travaillait lorsqu'il décida de partir à la retraite.*

Dans ces trois cas, on mesure une durée qui précède l'arrivée d'une action. Bien entendu, cette durée est encore valable au moment où commence cette nouvelle action. Sinon, pourquoi chiffrer cette durée à quarante ans, si ce n'était plus la bonne durée ?

Comme d'habitude, nous allons examiner l'emploi de la tournure sous la forme d'actions individuelles et de trains d'actions.

○ Actions individuelles



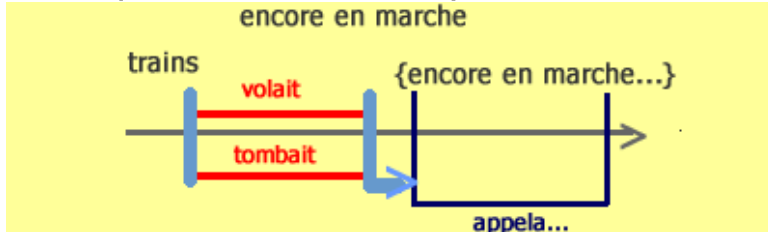
- L'avion volait sous pilote automatique depuis 2 heures lorsqu'un moteur tomba en panne.
- Cela faisait 2 heures que l'avion volait sous pilote automatique lorsqu'un moteur tomba en panne.
- Il y avait 2 heures que l'avion volait sous pilote automatique lorsqu'un moteur tomba en panne.

Emploi de depuis / cela faisait ... que et il y avait ... que en actions individuelles

La préposition *depuis*, de même que la construction *cela faisait ...que / il y avait ... que* introduisent l'action qui a commencé la première pour dire qu'elle n'est pas terminée au moment où l'action suivante commence. Il est donc logique d'employer l'imparfait. Elles servent à préciser la durée depuis laquelle l'action A a commencé lorsque débute l'action B.

O Trains d'actions

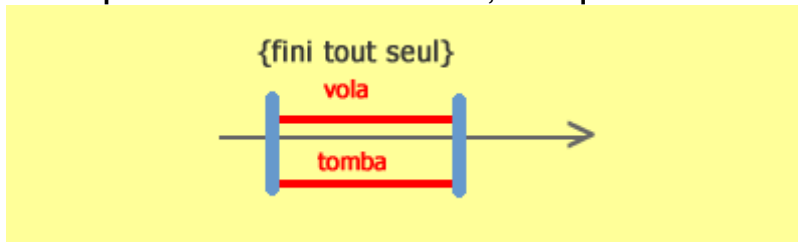
1. Train qui est encore en marche quand une nouvelle action commence



La compagnie aérienne Air Bachat a alerté la police parce que quarante avions avaient eu un problème au cours des quinze derniers jours. *Chaque fois, l'avion volait depuis 2 heures sous pilote automatique lorsque l'un des moteurs tombait en panne.*

Nous avons ici le cas typique du train qui marche encore (une 41ème panne est attendue, puisque la compagnie n'a toujours pas trouvé la cause du problème). **Les actions du train se mettent donc à l'imparfait.**

2. Lorsque le train va du début à la fin, sans qu'une nouvelle action ne débute



toutes les actions se mettent au passé simple. **On ne pourra donc pas employer depuis, cela faisait que ou il y avait ... que**, qui nécessitent l'imparfait.

Exemple : Ce fut chaque fois la même chose : le pilote mit le pilote automatique et, deux heures après, l'un des moteurs tomba en panne.

19.7.3 Quand / Lorsque

Les conjonctions *quand* et *lorsque* sont synonymes. Vous pouvez donc employer l'une ou l'autre, comme vous voulez.



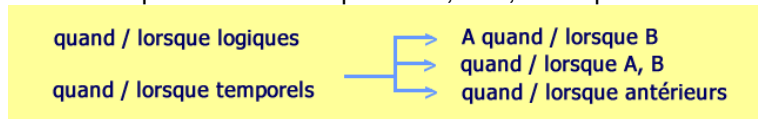
Attention : *quand* s'emploie aussi comme mot interrogatif. Ce n'est pas le cas de *lorsque*.

- Mot interrogatif : **quand** est-ce qu'il se décidera à se marier ?
- Conjonction : **quand** les poules auront des dents ! (= jamais)

Ces deux conjonctions sont très utilisées, et donc très importantes. Et comme elles sont très utilisées, elles ont plusieurs emplois possibles. Nous devons voir :

- **Quand / Lorsque** à valeur logique
- Valeur temporelle : **quand/lorsque** introduit l'action B
- Valeur temporelle : **quand/lorsque** introduit l'action A
- Valeur temporelle : **quand/lorsque** exprime l'antériorité

Rappelons que A est l'action qui commence la première, et B, celle qui commence la 2ème.



19.7.3.1 QUAND / LORSQUE : Logiques

Il y a beaucoup de règles de grammaire, de lois ou d'explications de toutes sortes dans lesquelles on emploie les conjonctions **quand** et **lorsque**

Exemple : *Lorsqu'un triangle a trois côtés égaux, il est "équilatéral".*

Passons à l'emploi des temps.

Règle d'emploi de quand/lorsque à valeur logique

Lorsqu'on emploie *quand* ou *lorsque* avec *une valeur logique*, l'action A et l'action B sont au même temps.

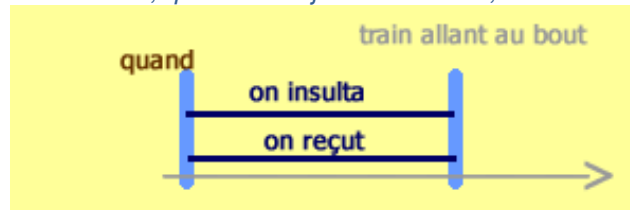
Ce temps peut être :

→ Le **présent** parce que cela est vrai aujourd'hui encore:

(1) *Quand on plonge un corps dans un liquide, il est soumis (présent passif) à la poussée d'Archimède.*

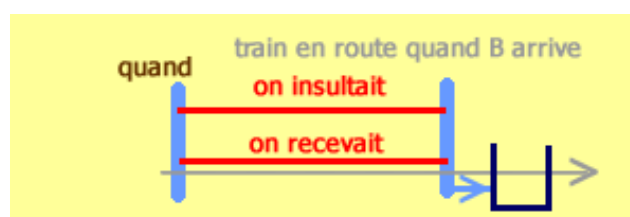
→ Le **passé simple** pour un train terminé avant le départ d'une nouvelle action:

(2) *Sous toute la monarchie, quand un sujet insulta le roi, on le mit en prison.*



→ L'**imparfait** pour un train encore en marche lorsqu'une nouvelle action commence :

(3) *Sous la monarchie, quand un sujet insultait le roi, il recevait une sévère punition. La révolution mit fin à cet abus.*



Notons



On voit bien que, dans le cas n° 2, le **train "action / punition"** va du début à la fin de la période délimitée par *sous la monarchie*, et s'éteint avec cette période sans que rien de nouveau n'intervienne. C'est pour cela que l'on emploie le **passé simple**.

En revanche, dans le cas n° 3, le **train "action / punition"** est encore en route lorsqu'intervient un fait nouveau : *la révolution de 1789*. C'est pour cela que les actions du train sont à l'**imparfait**.

19.7.3.2 Quand / lorsque introduit l'action B

Attention : Quand on emploie *quand* ou *lorsque*, il faut toujours se demander si la conjonction introduit l'action A, qui commence la première ou B, celle qui commence la 2ème. En effet, la signification n'est pas la même, et l'emploi des temps est très différent selon les cas.

Règle de l'emploi de *quand / lorsque* introduisant l'action B

Lorsque la conjonction *quand* introduit l'action B, l'action qui commence la deuxième, on met l'accent sur l'effet de surprise. On fait commencer l'action A, et l'action B vient surprendre l'action A en plein essor.

Exemple : M. Dupont ouvrait le colis lorsqu'il lui explosa à la figure.



Lorsque l'on cite B avant A, l'effet de surprise n'a plus lieu puisque l'on sait déjà ce qui s'est passé en deuxième avant de savoir ce qui s'est passé en premier. On a alors les conditions dans lesquelles cela s'est passé :

Exemple : Lorsqu'il fit la connaissance de sa future femme, il promenait son chien.

Attention : On ne peut pas employer de trains lorsque *quand* introduit B. En effet, si un train se répète, il ne saurait y avoir de surprise parmi les actions qui le composent.



19.7.3.3 quand / lorsque introduit l'action A

→ Actions individuelles avec *quand / lorsque + A*

Règle de l'emploi de *quand / lorsque* introduisant l'action A (action individuelle)

Quand / Lorsque / Quand introduit l'action A, cela veut dire que les actions A et B ont eu lieu ensemble, A commençant la première. Elles se mettent au même temps : le passé simple (au passé composé à l'oral).

Exemple : Lorsque M. Dupont descendit de sa voiture, il fut renversé (passé simple passif) par une moto.

Quand introduisant l'action A met donc l'accent sur le fait que les deux actions ont eu lieu ensemble. Le fait que M. Dupont soit renversé a lieu pendant qu'il descend de sa voiture.

- Exemple 1 : Quand M. Dupont descendit de sa voiture, il fut renversé par une moto.
- Exemple 2 : M. Dupont fut renversé par une moto quand il descendit de sa voiture.

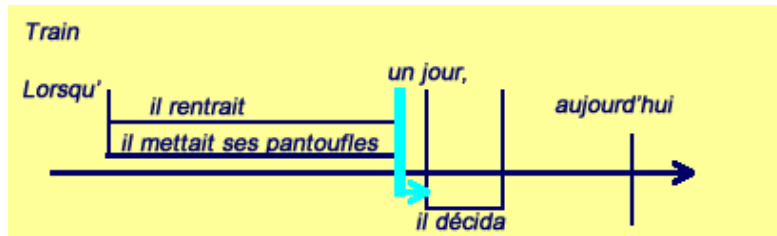
C'est le fait que les deux actions soient au même temps qui nous montre que *quand* introduit l'action qui commence la première, et que l'on privilégie le fait qu'elles aient lieu ensemble.

➔ **Train d'actions avec *quand / lorsque + A, B***

Comme dans tous les trains, il y a deux cas :

1. Le train est en marche lorsqu'une action nouvelle arrive :

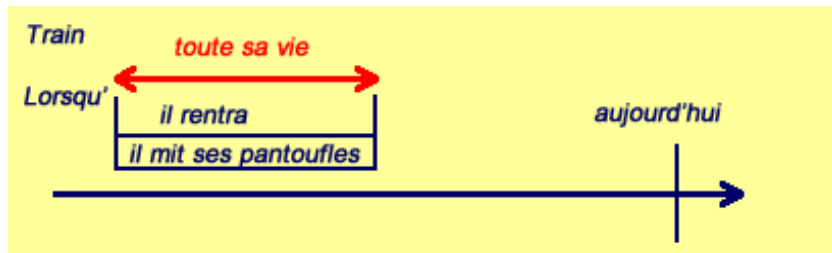
Les actions du train se mettent à l'imparfait



Exemple : Lorsque M. Dupont rentrait chez lui, il mettait ses pantoufles. Un jour, il décida de rester les pieds nus.

➔ **Le train va jusqu'au bout et s'arrête avant qu'une action nouvelle n'arrive :**

Les actions du train se mettent au passé simple (au passé composé à l'oral).



Exemple : Toute sa vie, lorsque M. Dupont rentra chez lui, il mit d'abord ses pantoufles.

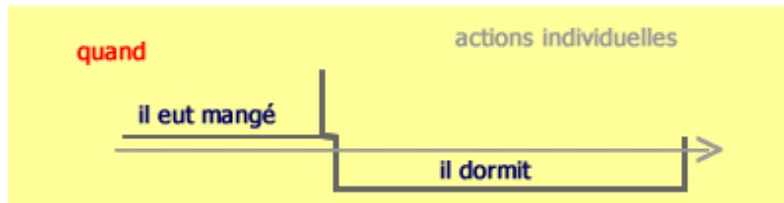
19.7.4 Quand / lorsque et l'antériorité

Les conjonctions **quand** et **lorsque** peuvent aussi être employées pour marquer l'antériorité. Dans ce cas, elles introduisent l'action A, qui a commencé la première, et s'emploient avec le temps composé qui correspond à l'action principale, à savoir :

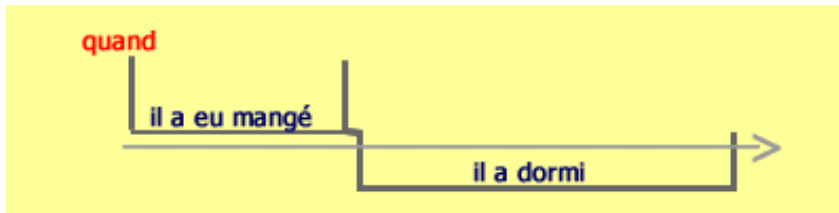
- Le **passé composé** lorsque l'action B principale est au **présent**: lorsqu'il **a mangé**, il dort.
- Le **passé antérieur** lorsque l'action B principale est au **passé simple**: lorsqu'il **eut mangé**, il **dormit**.
- Le **plus-que-parfait** lorsque l'action B principale est à l'**imparfait** : lorsqu'il **avait mangé**, il **dormait**.
- Le **futur antérieur** lorsque l'action B principale est au **futur simple**: lorsqu'il **aura mangé**, il **dormira**.
- Le **passé surcomposé** lorsque l'action B principale est au **passé composé** : lorsqu'il **a eu mangé**, il **a dormi**.

Dans chacun de ces cas, l'action A a commencé avant l'action B, et elle s'est arrêtée avant que d'autres ne commencent.

Ainsi, **quand / lorsque** sont ici synonymes de **après que / une fois que**.



ATTENTION ! Bien entendu, à l'oral et à l'écrit, dans un style peu soutenu, on emploie le passé composé à la place du passé simple. Le passé antérieur est alors remplacé par le passé surcomposé lorsque le verbe est conjugué avec *avoir*.



Lorsque l'auxiliaire est *être*, on emploie un autre passé composé pour marquer l'antériorité.

Exemple : *Quand son mari est sorti, Mme Durand va vite chez son voisin.*

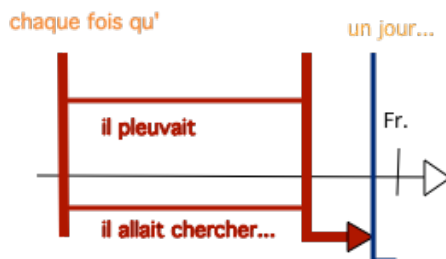
19.7.5 Chaque fois que/ toutes les fois que

Chaque fois que et *Toutes les fois que* ne s'emploient que dans des *trains d'actions*, et *introduisent l'action A*, celle qui commence la première. Ils ont la même valeur que *quand / lorsque*.

Il y a deux cas :

→ Le train fonctionne quand B commence

Dans ce cas, tout le train introduit par *toutes les fois que / chaque fois que* se met à l'*imparfait*.



Exemple : *Toutes les fois qu'il pleuvait, Paul allait chercher des champignons. Un jour, il fit la connaissance de Jeanine, qui n'aimait pas la pluie.*

Exemple : *Lorsqu'il pleuvait, Paul allait chercher des champignons. Un jour, il fit la connaissance de Jeanine, qui n'aimait pas la pluie.*

→ Le train ne fonctionne plus quand B commence

Dans ce cas, tout le train introduit par *toutes les fois que / chaque fois que* va du début à la fin, sans être interrompu par une nouvelle action. Toutes les actions du train se mettent au **passé simple**, au passé composé à l'oral.

chaque fois qu'



Exemple :

- Pendant toute sa jeunesse, **toutes les fois qu'**il plut, Paul alla chercher des champignons.
- Pendant toute sa jeunesse, **chaque fois qu'**il plut, Paul alla chercher des champignons.
- Pendant toute sa jeunesse, **quand** il plut, Paul alla chercher des champignons.

19.7.6 Pendant que/ tandis que / alors que

Nous vous avons conseillé, pour les actions individuelles, de n'employer *quand/lorsque* avec A **que lorsque les deux actions sont considérées comme allant ensemble**, et s'emploient alors au passé simple.

Exemple : *Quand il rentra chez lui, il trouva sa femme dans les bras du voisin.*

Dans le cas où l'action A est à l'imparfait, et qu'une nouvelle action arrive **avant que A ne soit finie**, nous vous avons conseillé d'employer *quand / lorsque* avec B:

Exemple : *Il rentrait chez lui quand il trouva sa femme dans les bras du voisin.*

Mais vous pouvez aussi introduire l'action A employée à l'imparfait par **pendant que, tandis que, alors que** pour créer l'effet de surprise bien connu.

Ainsi, on aura, pour ménager l'effet de surprise :

- **Pendant qu'** il rentrait chez lui, il vit sa femme qui embrassait le voisin.
- **Tandis qu'** il rentrait chez lui, il vit sa femme qui embrassait le voisin.
- **Alors qu'** il rentrait chez lui, il vit sa femme qui embrassait le voisin.

Sans changement de sens, on pourra aussi, pour montrer à quelle occasion il a surpris sa femme avec le voisin, intervertir l'ordre des propositions :

- *Il vit sa femme qui embrassait le voisin **pendant qu'** il rentrait chez lui.*
- *Il vit sa femme qui embrassait le voisin **tandis qu'** il rentrait chez lui.*
- *Il vit sa femme qui embrassait le voisin **alors qu'** il rentrait chez lui.*

Règle d'emploi de pendant que/ tandis que / alors que

Même si on préfère en général la solution *quand/lorsque*, on peut aussi employer ces trois locutions conjonctives dans le cas des trains, mais toujours pour introduire l'action A, celle qui commence la première et qui dure encore au moment où une nouvelle action commence.

On aura alors:

- Toute sa vie, il fit la vaisselle alors que sa femme regarda la télévision. (Train qui va jusqu'au bout)
- **Alors que** sa femme faisait la vaisselle, il s'asseyait devant la télévision. *Un jour, elle en eut assez et le mit à la porte.* (Train en chemin lorsqu'arrive une nouvelle action.)



Attention : Il y a une nuance entre les trois :

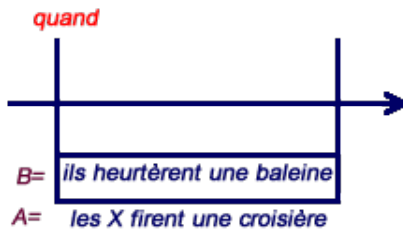
- **tandis que = pendant que**, avec une nuance de contraste :
Tandis qu'il travaillait, sa femme se reposa.
- **alors que = tandis que** (contraste), mais peut avoir lieu à un autre moment que l'action B. :
Il était SDF, alors que son ancêtre avait été l'homme le plus riche du monde.

19.7.7 comme

Il y a plusieurs variantes de **comme**, qui ont des sens différents :

- Comparaison : *Il est bête comme ses pieds.*

quand A, B
B quand A



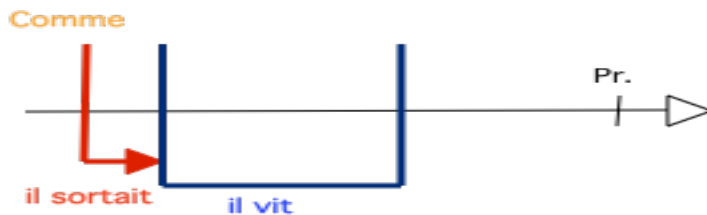
- Interjection : *Comme il est bête !*
- Temps : *Comme il entra dans la pièce, il aperçut un homme qui s'échappait par une fenêtre.*

Règle : d'emploi de comme.

Comme temporel désigne une action A qui vient juste de commencer, et qui n'est pas finie, lorsqu'une action B commence.

Exemple : Comme il sortait de chez lui, il vit sa voisine portant un énorme sac.

Comme souligne le fait qu'il venait juste de commencer à sortir. On l'emploiera chaque fois qu'il est important que l'on comprenne que l'action A avait à peine commencé.



Attention : On n'emploiera pas **comme** dans un train. En effet, l'important, c'est ici l'**effet de surprise**, qui n'est pas possible dans un train, puisque les faits se répétant, il n'y a pas de surprise possible.

19.8 Raisons contextuelles

Il y a des cas où le contexte est important pour l'emploi des temps. Il en est en particulier ainsi dans les cas suivants, que l'on peut interpréter d'une façon ou d'une autre, selon le contexte :

- Le début d'un texte.
- Quand on a été témoin d'un fait.
- Quand on revit le passé
- Quand on s'excuse avec les expressions *je ne savais pas* et *je croyais*.

19.8.1 Notions de contexte

Nous connaissons les principes de l'emploi des temps simples du passé.

Bien sûr, il faut respecter les règles, mais nous sommes libres de présenter les choses comme nous le voulons.

Nous pouvons :

- choisir de **présenter les faits avec tous les détails**, pour surprendre notre lecteur.
- Au contraire, **présenter les faits dans leur ensemble**, sans nous attarder sur les détails.

Règle

Pour la même histoire, nous pouvons choisir l'une ou l'autre des deux méthodes. C'est au locuteur de choisir sa façon de présenter les choses.

19.9 Notions de déroulement

On présente tous les détails: *A lorsque B / Lorsque B, A*

Exemple : L'année dernière, les X faisaient une croisière lorsqu'ils heurtèrent une baleine.

Qu'est-ce que l'on apprend ?

Les X commencent une croisière (Action A à l'imparfait). Ils sont en train de faire cette croisière lorsqu'ils heurtent la baleine (action B introduite par quand).

Nous avons droit aux détails avec un **effet de surprise** : *coucou, voilà la baleine.*

Mais on ne sait pas si le bateau coule ou s'ils peuvent continuer leur croisière et la terminer.

On présente l'ensemble :

Lorsque A, B / B lorsque A

Exemple : L'année dernière, lorsque les X firent une croisière, ils heurtèrent une baleine. Le premier jour, ils quittèrent le port vers 8 heures...

Qu'est-ce que l'on apprend ?

Les X font une croisière *jusqu'au bout* (action A introduite par quand et passé simple).

C'est pendant la croisière qu'ils heurtent la baleine.

On peut même revenir en arrière pour donner des détails.

Mais il n'y a pas d'effet de surprise. **On préfère donner l'information dans son ensemble.**

19.9.1 Notions de non-dit

Souvent, surtout lorsque l'on parle, on ne dit pas tout, la situation suffisant à expliquer les choses.

Exemple : *Vous avez un chien dans votre jardin. Le facteur sonne chez vous, le pantalon déchiré, les fesses en sang, accompagné d'aboiement de chiens, et il vous dit : **J'apportais le courrier...***

Il n'y a pas besoin de discuter pendant des heures pour expliquer ce qui s'est passé. Le facteur apportait le courrier au moment où il a été attaqué par le gentil Médor. L'imparfait montre que, **même si l'attaque du chien est finie, le postier revit le moment où il apportait le courrier**, celui où le chien l'a attaqué.

On a un **imparfait** expliqué par un **non-dit** surtout lorsque :

- ***l'on rapporte ce que l'on vient de vivre.***
- ***l'on fait référence au passé.***
- ***l'on veut être excusé.***

Règle sur le non-dit

Dans tous ces cas, on emploiera l'imparfait seul. En effet, comme l'action se déroulait encore quand le non-dit est arrivé, on est obligé d'employer l'imparfait. A notre auditeur de reconstituer le "non-dit" qui explique cet imparfait.

19.9.1.1 Quand on a été témoin d'un événement

Vous êtes en voiture, assis à côté de la conductrice. Tout à coup, vous voyez un homme tomber par une fenêtre. Le temps que vous repreniez vos esprits, votre voiture a déjà tourné au coin de la rue. Vous bredouillez : *Il y **avait** un homme qui **tombait** par la fenêtre.*

Pourquoi cet imparfait, puisque nous n'avons pas d'action B qui explique l'emploi de ce temps ? Eh bien **vous vous servez de l'imparfait pour revivre la scène** avant qu'elle ne se termine, pour bien montrer que vous avez été témoin du fait.

Règle : quand on a été témoin

Quand on a été témoin d'une action au moment où elle se déroulait, on peut relater cette action à l'imparfait pour dire : *au moment où j'ai regardé, un homme tombait par la fenêtre.* Cet imparfait exprime en même temps l'émotion que vous avez ressentie à ce moment-là



Réfléchissons Peut-on mettre cette action au passé simple (au passé composé à l'oral) ?

Bien sûr, puisque l'action a eu lieu jusqu'au bout sans être interrompue :

Ce jour-là, un homme tomba (est tombé) par la fenêtre.

Dans ce cas, on ne souligne pas que l'on a été témoin, que l'on a vécu cette action. On se contente de dire que **cette action a eu lieu jusqu'au bout**. Cela devient une histoire banale.

19.9.1.2 On fait référence au passé

Quand on fait référence au passé, il y a deux façons de s'y prendre :

- On relate les faits comme ils se sont passés, sans émotion.
- On revit les faits et on veut montrer son émotion.

Exemple : *Vous êtes avec un ami et vous voyez un petit chien blanc. Vous en aviez un vous-même lorsque vous étiez enfant. Vous lui dites :*

Dans ma jeunesse, j'ai eu un petit chien blanc.

Vous n'exprimez par ce passé composé (passé simple à l'écrit) qu'une information sans la moindre émotion.

Exemple :

Vous auriez pu aussi ressentir une émotion et vouloir la partager avec votre ami. Dans ce cas, vous auriez dit, avec des larmes dans les yeux :

Moi aussi j'avais un petit chien blanc.

*Cet imparfait vous replonge dans votre passé, **au moment où a vécu ce petit chien.** Il montre que vous êtes en train de revivre la présence de ce petit chien.*

On fait aussi souvent référence au passé pour montrer qu'on regrette le passé. Chacun sait que **c'était beaucoup mieux avant**.

Ainsi, votre mari ne vous apporte plus votre café au lit le matin. Cette année, il a même oublié votre anniversaire de mariage. Vous allez donc lui dire :

Autrefois, tu étais beaucoup plus gentil avec moi.

Il n'y a pas de méthode qui soit meilleure que l'autre. C'est à vous de savoir ce que vous allez dire, en fonction de vos sentiments et de l'intention que vous avez, ou non, de les montrer.

Règle :

Quand on relate une action passée, positive ou négative, on peut le faire à l'**imparfait** pour montrer qu'on revit ce moment et pour partager avec l'interlocuteur les émotions que l'on éprouve en y repensant.

On emploiera **le passé simple** (passé composé à l'oral) si l'on veut relater les faits sans montrer d'émotion

19.9.2 Ne pas savoir / croire introduisant une excuse

Il est important de savoir fournir une excuse lorsque l'on a été pris en faute.

→ Deux bonnes excuses

Exemple : le jeune Jules a oublié son devoir à la maison. Comme le professeur le regarde d'un œil méchant, il lui dit, pour s'excuser:

« *Quand j'ai préparé mon cartable, je ne savais pas qu'il fallait l'apporter aujourd'hui.* »

Pourquoi cet imparfait ?

Au moment où il aurait dû mettre son devoir dans son cartable, avant de partir de chez lui, **il ne savait toujours pas qu'il fallait l'apporter**. Il a donc une excuse.

Il aurait pu dire aussi :

« *Je croyais que c'était pour demain.* »

Cela veut dire qu'au moment de faire ses devoirs, il pensait que c'était pour le surlendemain. Il aurait donc encore pu les faire le lendemain au soir. Là aussi, il a une excuse logique.

→ Une mauvaise excuse



Attention :

Beaucoup d'étrangers, qui n'ont pas encore acquis le sens de la langue, diraient :

* ~~*Je n'ai pas su qu'il fallait l'apporter.*~~

C'est une mauvaise méthode, car cela veut dire qu'**au moment où ils auraient pu le prendre, ils avaient cessé de ne pas savoir**, et que donc, **ils savaient qu'il fallait l'apporter**. En effet, le passé composé **Je n'ai pas su** est terminé avant que l'action suivante, **j'ai su** ne commence, puisque **quand on arrête de ne pas savoir, on sait. Alors, si on sait, pourquoi ne l'apporte-t-on pas ?**

→ Une règle utile

Règle pour avoir une bonne excuse :

Quand vous avez besoin d'une excuse pour expliquer pourquoi vous n'avez pas fait ce que l'on attendait de vous, vous pourrez employer un verbe (ou une expression) qui montre que vous ne saviez pas, ou que vous croyiez le contraire, en n'oubliant pas d'employer le verbe à l'imparfait, qui prouve que, au moment du choix, vous ne saviez pas qu'il fallait faire ce que vous n'avez pas fait.

Vous plaidez l'ignorance pour expliquer l'acte manqué.

Vous direz donc :

- *Je ne savais pas qu'il fallait le rendre aujourd'hui.*
- *J'ignorais qu'il fallait le rendre aujourd'hui.*
- *Je croyais qu'il fallait le rendre la semaine prochaine*

19.10 Emplois stylistiques

Voyez l'emploi stylistique de l'imparfait au paragraphe 18.5.1.

19.11 Emplois grammaticaux de l'imparfait et du passé composé.

Vous trouverez les emplois grammaticaux de chacun des deux temps à la rubrique correspondante. Ces emplois n'ayant rien à voir avec le problème de la répartition des rôles entre l'imparfait et le passé simple, ils ne font pas partie de ce chapitre.

20. Le Conditionnel

20.1 Définition

Le conditionnel est un mode, comme l'indicatif et le subjonctif.

Il se conjugue à 3 temps :

- Le présent : je viendrais, nous viendrions.
- Le passé 1^{re} forme: je serais venu(e), nous serions venu(e)s.
- Le passé 2^e forme: je fusse venu(e), nous fussions venu(e)s.

Alors que le présent et le passé 1^{re} forme sont très employés, le passé 2^e forme ne l'est plus beaucoup. À tel point que le Larousse de la Conjugaison l'a éliminé de ses tableaux.

20.2 Formation et Conjugaison

20.2.1 Le présent

Formation et conjugaison : voyez le § 17.1.9.1

20.2.2 Le passé 1^{re} forme

20.2.2.1 Formation

Le passé 1^{re} forme est un temps composé. L'auxiliaire se conjugue au conditionnel présent, auquel on ajoute le participe passé du verbe.

Ex : *Courir* : j'aurais couru.
Sortir : je serais sorti(e)
Se laver : je me serais lavé(e)
Être félicité : j'aurais été félicité(e)

20.2.2.2 Conjugaison

Il suffit de savoir conjuguer l'auxiliaire, être ou avoir, au conditionnel présent et de ne pas oublier d'accorder le participe passé s'il y a lieu.

chanter	partir
<i>j'aurais chanté</i>	<i>je serais parti(e)</i>
<i>tu aurais chanté</i>	<i>tu serais parti(e)</i>
<i>elle/il aurait chanté</i>	<i>elle serait partie / il serait parti</i>
<i>nous aurions chanté</i>	<i>nous serions parti(e)s</i>
<i>vous auriez chanté</i>	<i>vous seriez parti(e)s</i>
<i>elles/ils auraient chanté</i>	<i>elles seraient parties/ils seraient partis</i>

20.2.3 Le passé 2^e forme

20.2.3.1 Formation

Le passé 2^e forme est identique au plus-que-parfait du subjonctif, sans la conjonction que.

Ex : *Courir* : j'eusse couru.
Sortir : je fusse sorti(e)

Se laver : je me fusse lavé(e)

Être félicité : j'eusse été félicité(e)

20.2.3.2 Conjugaison

Il suffit de savoir conjuguer le plus-que-parfait du subjonctif (cf. unité sur le subjonctif)

chanter	partir
<i>j'eusse chanté</i>	<i>je fusse parti(e)</i>
<i>tu eusses chanté</i>	<i>tu fusses parti(e)</i>
<i>elle/il eût chanté</i>	<i>elle fût partie / il fût parti</i>
<i>nous eussions chanté</i>	<i>nous fussions parti(e)s</i>
<i>vous eussiez chanté</i>	<i>vous fussiez parti(e)s</i>
<i>elles/ils eussent chanté</i>	<i>elles fussent parties/ils fussent partis</i>

20.3 Emploi du conditionnel

Le conditionnel s'emploie de trois façons :

→ Tout d'abord, avec sa valeur modale d'hypothèse et de condition:

- Votre ami vous regarde avec des yeux amoureux. Vous supposez : *Il ne serait pas amoureux de moi ?*
- Vous posez vos conditions : *Si tu veux que je t'aide, il faudrait que tu travailles.*

→ Ensuite, stylistiquement, avec différentes valeurs

- Pour exprimer la politesse
- Pour livrer une information que l'on n'a pas vérifiée
- Pour faire des projets d'avenir en rêvant tout éveillé

→ Ensuite, grammaticalement, dans certains cas précis (discours indirect, conditionnelles)

20.3.1 L'emploi modal du conditionnel

Le conditionnel est avant tout le mode de l'hypothèse et de la condition.

Voici quelques exemples illustrant cela :

20.3.1.1 L'hypothèse

Votre voisin a un gros nez rouge, ainsi que des poches sous le nez. Vous vous demandez s'il ne boit pas (de l'alcool, évidemment, pas du lait !). Vous en faites la remarque à l'un de vos proches :

« *Le voisin a un gros nez rouge et des poches sous les yeux. Il ne serait pas alcoolique ?* »

En posant la question au conditionnel, vous émettez une hypothèse, celle de la tendance à l'alcoolisme de votre voisin.

Vous auriez pu aussi bien dire :

« *Il serait alcoolique, cela ne m'étonnerait pas.* »

Ou encore, car vous maniez le français avec beaucoup d'aisance :

« *Il serait alcoolique que cela ne m'étonnerait pas.* »

Cette tournure n'est pas seulement d'un bon niveau. C'est une curiosité, puisque c'est la principale qui commence par que. Cela équivaut à la solution :

« *S'il était alcoolique, cela ne m'étonnerait pas.* », où l'on voit bien la principale sans conjonction, comme il se doit.

On peut donc formuler des hypothèses, grâce au conditionnel, en employant une question ou encore la principale précédée de « que ».

On peut formuler, avec cette même méthode du conditionnel et de la principale introduite par « que », une hypothèse qui n'aboutirait à rien :

« *Tu te trainerais à genoux devant moi que je ne te pardonnerais pas.* »

Cela équivaut à l'emploi de la locution conjonctive *même si* :

« *Même si tu te trainais à genoux devant moi, je ne te pardonnerais pas.* »

20.3.1.2 La condition

Couplée à une subordonnée de but, la principale au conditionnel exprime la condition à remplir pour atteindre le but.

Cas n° 1

« *Pour que le maire nous accorde le permis de construire, il faudrait lui donner un pot-de-vin.* »

Pour celles et ceux qui ne connaîtraient pas ce mot, il s'agit de donner en cachette de l'argent pour faciliter la réalisation de notre projet. Bien entendu, cela est impossible en France. Quoique...

Cas n° 2 :

« *Pour bien irriguer le champ, il suffirait de creuser un puits et de l'équiper d'une pompe.* »

C'est ce que l'on appelle une « condition nécessaire et suffisante ».

20.3.2 L'emploi stylistique du conditionnel

Le conditionnel s'emploie surtout :

- Pour exprimer la politesse
- Pour livrer une information que l'on n'a pas vérifiée
- Pour faire des projets d'avenir en rêvant tout éveillé

20.3.2.1 Exprimer la politesse

Les petits Français de ma génération apprenaient quelquefois la politesse avec rudesse.

Lorsqu'ils disaient à leur maman :

« *Je veux...* »

ils recevaient une gifle, et la maman disait : « *Le roi dit "nous voulons"* ».

Ceci signifiait que le roi lui-même, avant qu'il ne perde la tête, ne disait pas « Je veux ». Il employait le pluriel de majesté. Quant à l'enfant, il était prié d'employer le conditionnel :

« *Je voudrais bien celui-ci.* ».

Ainsi, le conditionnel est indispensable à la femme et à l'homme polis.

« *Pourriez-vous me dire l'heure, s'il vous plaît ?* »

« *Auriez-vous l'amabilité de me passer le sel, s'il vous plaît ?* »

À quelqu'un qui vous demande où se trouve la rue Meunier, que, bien sûr, vous ne connaissez pas, vous pourrez du moins répondre :

« *Désolé. Je ne saurais vous le dire.* »

Ou encore : « *J'aimerais bien, mais je ne connais pas cette rue.* »

Il est tellement simple d'être poli au conditionnel. Je ne saurais donc trop vous conseiller de l'employer.

20.3.2.2 Information non vérifiée

Admettons que vous soyez journaliste, et que, à 21 heures, quelqu'un vous dise : « On a arrêté le ministre des Choux farcis alors qu'il volait le portefeuille d'un touriste. »

Il est tard, et vous ne pouvez joindre personne pour vérifier l'information.

Vous entrez en conflit avec vous-même : ce serait trop risqué, et contraire à votre sens de la déontologie, que de sortir une information aussi scandaleuse sans l'avoir au préalable vérifiée. Oui, mais d'un autre côté, ce serait bête d'y renoncer, d'autant plus qu'en plein été, les nouvelles sont rares.

Vous allez donc sortir cette nouvelle avec les précautions d'usage, en la présentant au conditionnel, ce qui veut dire que l'information n'est pas officielle.

Dans l'hypothèse où elle se révélerait fautive, vous auriez au moins pris quelques précautions :

« *Selon des sources bien informées, le ministre des Choux farcis aurait volé le portefeuille d'un touriste et aurait été arrêté.* »

D'ailleurs, on entend souvent dire à la radio : « Il faut mettre l'information au conditionnel. »

20.3.2.3 Rêver tout éveillé : Jeux d'enfants

Les enfants, quand ils jouent, rêvent souvent tout éveillés. Quand ils le font, c'est au conditionnel :

« *Alors, je **serais** pompier et j'**irais** éteindre le feu.* »

Des jeunes gens qui font des projets d'avenir peuvent également employer le conditionnel

« *Moi, j'**aimerais** bien faire des études de médecine. Et après, j'**irais** en Afrique, dans la brousse, et je **soignerais** tout le monde.* »

Ou encore :

« *On **pourrait** se marier. On **aurait** deux enfants, une fille et un garçon.* »

Évidemment, ceci rappelle fortement le conditionnel marquant l'hypothèse. Mais alors que l'hypothèse relève de la logique, le rêve, lui, ne connaît aucune contrainte.

20.3.3 L'emploi grammatical du conditionnel

Le conditionnel se distingue encore dans deux cas que nous développons ailleurs :

- Le discours rapporté,
- La subordonnée de condition.
-

20.3.3.1 Le discours rapporté

Règle d'emploi du conditionnel dans le discours rapporté.

: Lorsque l'on rapporte des paroles qui ont été prononcées au futur simple ou antérieur, et que le verbe introducteur est employé à un temps du passé :

- Le futur simple se transformera, dans le discours rapporté, en conditionnel présent.
- Le futur antérieur, lui, se transformera en **conditionnel passé 1^{ère} forme**

Quant au conditionnel, il restera tel quel.

Ainsi :

« *Une fois que nous **serons** arrivés, nous **irons** vite à l'hôtel.* »

*Elle a dit qu'une fois qu'ils **seraient** arrivés, ils **iraient** vite à l'hôtel.*



Pour plus de détails, allez voir l'unité sur « le Discours rapporté ».

20.3.3.2 La conditionnelle par si

Dans la conditionnelle par si, aussi bien le futur que le conditionnel sont interdits. Seul le conditionnel passé 2^e forme est permis. Sauf que l'on ne l'utilise plus tellement.

On a alors les combinaisons suivantes :

Subordonnée	Principale
<i>Présent : Si demain il pleut,</i>	Futur simple : <i>nous resterons chez nous.</i>
<i>Imparfait : S'il pleuvait, aujourd'hui,</i>	Cond. Présent : <i>nous resterions chez nous.</i>
<i>Passé composé : S'il avait plu, hier,</i>	Cond. Passé 1 : <i>nous serions restés chez nous.</i>
<i>Cond. Passé 2 : S'il eût plu,</i>	Cond. Passé 2 : <i>Nous fussions restés chez nous.</i>

Rappelons que :

➔ Le conditionnel présent s'emploie dans la principale, avec l'imparfait de l'indicatif dans la subordonnée par si ou même si :

■ Tourné vers le futur, lorsque l'action a fort peu de chances de se réaliser (potentiel improbable, mais pas impossible) :

ex : *Si **demain** je **gagnais** au loto, nous **pourrions** partir en voyage.*

J'ai une chance sur 14 millions de gagner le gros lot.

■ Tourné vers le présent, lorsque l'action n'a pas lieu, mais que l'on envisage ce qui se passerait si elle avait lieu (**irréel du présent**) :

ex : *S'il **pleuvait**, **maintenant**, nous **irions** ramasser des escargots.*

Malheureusement, il ne pleut pas.

→ Le conditionnel passé 1^{ère} forme s'emploie dans la principale, avec le plus-que-parfait de l'indicatif dans la subordonnée par si ou même si :

■ Tourné vers le passé, lorsque l'action n'a pas eu lieu, mais que l'on envisage ce qui se serait passé si elle avait eu lieu (**irréel du passé**) :

ex : *Si j'**avais gagné**, hier, nous **aurions pu** partir en vacances.*

Malheureusement, je n'ai pas gagné.



Pour plus de détails, allez voir l'unité sur « la conditionnelle par si ».

20.3.4 Le cas du conditionnel passé 2^e forme



La vie n'est vraiment pas facile. Voilà un temps, le **conditionnel passé 2^e forme**, que l'on a le droit d'utiliser dans la **conditionnelle par si**, et qui, malheureusement n'est presque plus utilisé.

Comme il est identique au plus-que-parfait du subjonctif, issu lui-même de l'imparfait du subjonctif, il offre des formes que l'oreille a du mal à accepter :

« *Si j'**eusse su**, je **fusse resté** à la maison.* »

Si vous parlez ainsi, on vous prendra pour une personne prétentieuse, ce qui, bien sûr, n'est pas interdit, mais peut vous valoir des réactions hostiles de la part de vos locuteurs.

Contentez-vous de dire :

« *Si j'**avais su**, je **serais resté** à la maison.* »



Vous entendrez de temps à autre des gens qui diront (attention, c'est faux)

« * *Si j'**aurais su**, je **serais resté** à la maison.* »

voire même, à la campagne (attention, c'est faux aussi) :

« * *Si j'**aurais su**, j'**aurais pas** venu.* »

Ne croyez donc pas que tout ce que vous entendrez est juste.

20.3.5 La forme simple de ce temps, le fameux imparfait du subjonctif

L'imparfait du subjonctif peut avoir valeur de conditionnel présent dans certaines expressions que vous pouvez utiliser telles quelles, sans trop de variations.

Attention cependant de ne pas avoir l'air trop pédant.

→ **dussé-je, dussions-nous** = même si je devais

*J'irai lui parler, **même si je devais** être jeté dehors.*

*J'irai lui parler, **dussé-je** me faire jeter dehors.*

Nous avons ici un potentiel.

→ **fussé-je, fussions-nous**

***Même si nous étions** ses parents, il ne pourrait pas nous parler ainsi.*

***Fussions-nous** ses parents, il ne pourrait pas nous parler ainsi.*

Nous avons droit ici à un irréel du présent.

21. Le Subjonctif

21.1 Définition

Le subjonctif est un mode, comme l'indicatif et le conditionnel.

Il se conjugue à 4 temps :

- Le présent : *que je vienne, que nous venions.*
- Le passé : *que je sois venu, que nous fussions venus.*
- L'imparfait : *que je vinsse, que nous vinssions.*
- Le plus-que-parfait : *que je fusse venu, que nous fussions venus.*

Alors que le présent et l'imparfait sont toujours employés, l'imparfait et le plus-que-parfait ne le sont plus guère.

21.2 Conjugaison

21.2.1 Le présent

Formation et conjugaison : voyez le § 17.1.8.

21.2.2 Le passé

21.2.2.1 Formation

Comme c'est un temps composé fondé sur le présent, il suffit d'employer l'auxiliaire **avoir** ou **être** au présent du subjonctif, et de mettre le verbe au participe.

Ex : **aller** → que je sois allé **manger** → que j'aie mangé

21.2.2.2 Conjugaison

aller	
Que je sois allé(e)	Que nous soyons allé(e)s
Que tu sois allé(e)	Que vous soyez allé(e)s
Qu'il soit allé	Qu'ils soient allés
Qu'elle soit allée	Qu'elles soient allées

manger	
Que j'aie mangé	Que nous ayons mangé
Que tu aies mangé	Que vous ayez mangé
Qu'il ait mangé	Qu'ils aient mangé
Qu'elle ait mangé	Qu'elles aient mangé

21.2.3 L'imparfait

Formation et conjugaison : voyez le § 17.1.9.

21.2.4 Le plus-que-parfait

Formation et conjugaison : voyez le § 17.1.8.

21.3 Emploi du subjonctif

Le subjonctif s'emploie de deux façons :

→ Tout d'abord, de façon stylistique, pour souligner l'incertitude. En particulier :

- Lorsque l'on souhaite quelque chose. Dans le désert : *Ah, qu'il pleuve enfin !*
- Pour maudire quelque chose ou quelqu'un : *Qu'il aille au diable !*
- Pour vous indigner : *Moi, que je lui fasse des excuses ?*

→ Ensuite, de façon automatique, parce que l'environnement immédiat exige le subjonctif, et en particulier :

- Après certaines conjonctions : *Il travaille pour que ses parents soient satisfaits.*
- Après certains verbes et certaines tournures impersonnelles : *Je veux qu'elle vienne. Il n'est pas bon que l'homme soit seul (La Bible : la Création)*
- Dans la relative, lorsque l'antécédent est soumis à une négation, à une tournure superlative ou qu'il fait fonction de modèle.

Nous nous intéresserons d'abord à l'emploi automatique, avant d'aborder la partie stylistique.

21.3.1 L'emploi automatique du subjonctif

21.3.1.1 Les conjonctions ou locutions conjonctives suivies du subjonctif

On peut essayer d'expliquer pourquoi certaines conjonctions sont suivies du subjonctif. Mais on peut aussi se contenter d'apprendre lesquelles entraînent ce mode.

Les deux méthodes sont valables, mais il est quand même préférable d'essayer de comprendre. Nous conseillons donc à notre lectrice (ou à notre lecteur) d'essayer de comprendre, puis, d'apprendre les différentes conjonctions.

Notons que l'on trouve ces conjonctions pour exprimer:

- le but
- le temps
- la concession/opposition
- la condition

21.3.1.1.1 Le subjonctif dans la subordonnée de but

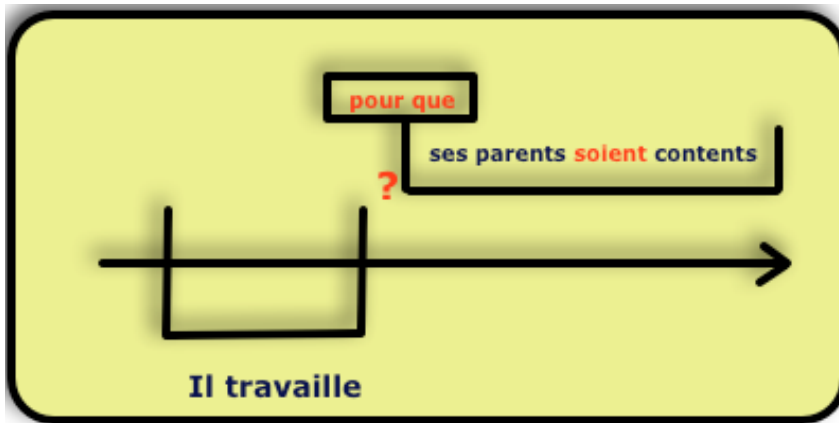
Exprimer le **but**, cela revient à exposer **une idée que l'on veut réaliser**. Le problème est, bien sûr, de savoir si l'on va y arriver.

Voyons le problème à partir de la principale:

*Il travaille **pour que** ses parents **soient** contents de lui.*

Lorsqu'il commence à travailler, son but n'est, bien sûr, pas encore atteint. Ce but, **qui n'est pas encore atteint**, et dont **on ne sait pas encore s'il le sera jamais**, est au **subjonctif**.

On pourrait représenter ce cas ainsi:

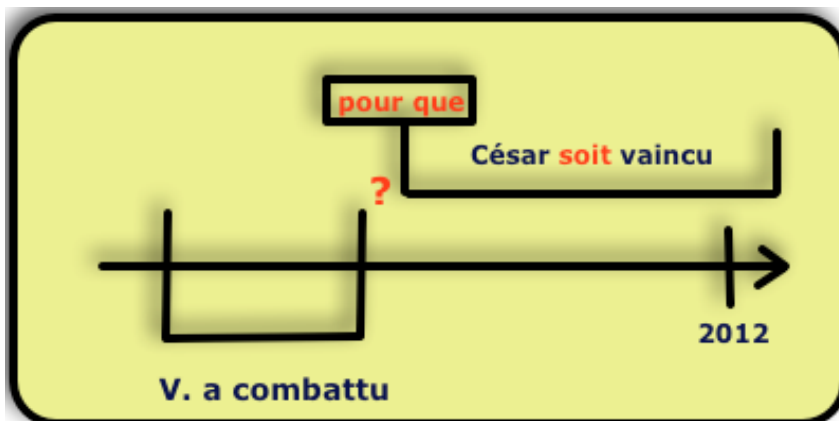


Vu de la principale *Il travaille*, l'action *pour que ses parents soient contents* est encore dans le futur. C'est un but que ce garçon s'est fixé, mais personne ne sait encore, en le voyant travailler, s'il va y arriver ou non. C'est ce manque de sûreté que souligne le subjonctif.

On peut aussi exprimer un but par une action passée. **Au moment où la principale a eu lieu**, le **but** n'était **pas encore atteint**. Peu importe, d'ailleurs, qu'il le soit ou non. L'important, c'est que, vue de la principale, l'action de la subordonnée n'ait pas encore commencé. En effet, **un but ne doit pas encore être atteint**.

Vercingétorix a combattu pour que César soit vaincu.

Évidemment, César n'a pas été vaincu (ou juste un petit peu, à Gergovie, comme me le souffle mon ancêtre gaulois Meuniérix), mais **vu de la principale**, pendant le combat de Vercingétorix, **le but fixé, la défaite de César, n'était pas encore atteint**. Mais attention: **il était encore possible de l'atteindre, à ce moment-là**.



Bien sûr, il n'a pas été atteint. Mais quand nous en parlons, maintenant, il n'est plus possible de l'atteindre. **Ce n'est donc plus un but maintenant**.

Voici les conjonctions de but suivies du subjonctif:

Conjonctions de but suivies du subjonctif
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Afin que, pour que</i> • <i>de sorte que, de façon que, de manière que</i> • <i>de peur que, de crainte que</i> (+ ne explétif)
<p>Elle tricote pour que sa fille ait de quoi s'habiller. Elle fait des heures supplémentaires afin que son fils puisse faire des études. Mets une cravate de sorte qu'on voie que tu es un garçon sérieux. La chancelière Angela Merkel reste ferme de manière que la Grèce rembourse ses dettes. Je me suis garé à côté de la sortie de façon que ma grand-mère n'ait pas à marcher trop longtemps.</p>



De peur que/ de crainte que expriment **le but à éviter**.

<p>Elle cache son argent de peur qu'on (ne) le lui prenne. Il se lave tout le temps les mains de crainte qu'il n'attrape une vilaine maladie.</p>

ATTENTION:

de sorte que/de façon que/de manière que existent aussi suivies de l'indicatif. Elles expriment alors une **conséquence**:

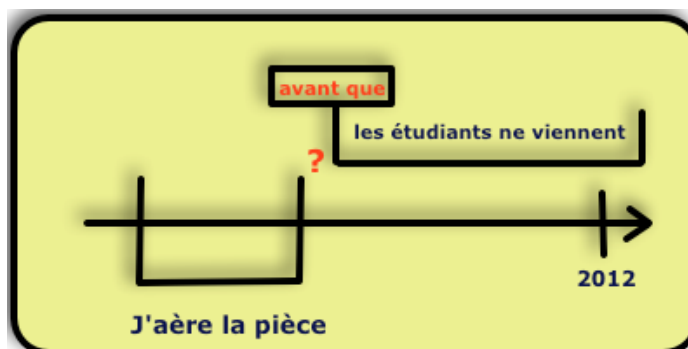
<p>Elle a caché son argent, de sorte que ses enfants ne puissent pas le découvrir. → C'est un BUT.</p>
<p>Elle a caché son argent, de sorte que ses enfants n'ont pas pu le découvrir. → C'est une CONSÉQUENCE.</p>

21.3.1.1.2 Le subjonctif dans la subordonnée de temps

Le **subjonctif** s'emploie, dans la **subordonnée de temps**, lorsque ces subordonnées expriment une **postériorité**.

ex: *J'aère la pièce **avant que** les étudiants ne viennent*

Là encore, **lorsque la principale commence**, la subordonnée n'a **pas encore commencé**. Il n'est donc pas encore sûr que l'action subordonnée ait lieu.



Conjonctions de temps suivies du subjonctif.

- avant que (+ ne explétif)
- jusqu'à ce que,
- en attendant que (+ ne explétif)

On se reportera à l'unité sur les circonstanciels de temps pour plus de détails.



Notons cependant que la presque totalité des Français emploie le subjonctif avec **après que**. Le problème est que ces Français emploient un subjonctif, alors que, **quand la principale commence, la subordonnée est terminée**:

ex: Le petit Paul fume un cigare

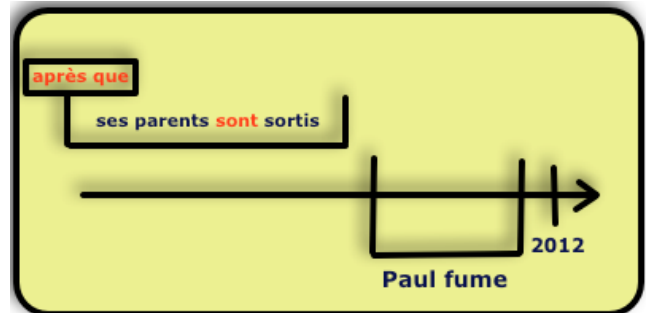
- Après que ses parents **sont** sortis. (JUSTE)
- après que ses parents **soient** sortis. (FAUX)

Vu de la principale, il faut regarder vers le passé pour voir sortir les parents. Comme on les a vus sortir, on sait que la subordonnée a vraiment eu lieu.

Il est donc tout à fait logique d'employer l'indicatif.

Ainsi, l'emploi du subjonctif est une véritable atteinte à la logique du français.

Il n'y a donc **aucune raison d'employer le subjonctif**. Pourquoi, alors, les Français l'emploient-ils ? Étant donné qu'ils emploient l'indicatif après **dès que, à peine que, une fois que, aussitôt que**, qui ont une signification voisine de **après que**, la seule explication possible est qu'ils agissent avec **après que** comme ils agissent avec **avant que**. Il s'agit donc d'une faute par analogie.



« Que faire? » vous demandez-vous.

Eh bien, ce n'est pas si difficile:

- employez l'**indicatif** après **après que**.

- mais si, lorsque vous êtes en France, vous en avez assez d'être corrigée sans arrêt par des gens qui connaissent moins bien la grammaire que vous, mais qui, sous prétexte qu'ils sont Français, croient avoir raison, alors, faites comme eux. Comme dit le proverbe : « Il faut savoir hurler avec les loups. », ou, pour les gens qui ont de la culture : « A Rome, fais comme les Romains. »

Une fois rentrée chez vous, vous pourrez toujours reprendre les bonnes habitudes.

21.3.1.1.3 Subordonnée de concession/opposition

Là aussi, on a affaire à une action d'un genre spécial. Prenons un exemple:

ex: **Bien qu'il ait promis de ne plus boire, sa femme l'a surpris, un verre de cognac à la main.**

Il y a là une action subordonnée qui **aurait dû** empêcher l'action principale, mais qui **n'y est pas parvenue**. C'est donc **comme si cette action subordonnée n'avait pas eu lieu**. Et ceci est exprimé par un **subjonctif**: ici, cet homme a promis de ne plus boire. Mais comme il boit quand même, **c'est comme s'il n'avait rien promis**. C'est ce que l'on appelle en français une promesse d'ivrogne.

Conjonctions de concession/opposition	
quoique	pour... que
bien que	quelque... que
encore que	si... que
	sans... que

On se reportera à l'unité sur les concessions pour plus de détails sur la signification des conjonctions.

21.3.1.1.4 Le subjonctif dans la subordonnée de condition

La **condition** étant une action **non encore réalisée**, mais qui est **nécessaire pour que l'action principale ait lieu**, il est compréhensible que cette action non réalisée soit au subjonctif.

ex: Je te prêterai mon livre, **à condition que** tu me le **rendes**.

Bien sûr, toutes les conjonctions de condition ne sont pas suivies du subjonctif. Par exemple:

+ INDICATIF

si *S'il vient, je lui dirai ce que j'en pense.*
même si *Je le lui dirai, même si ça ne lui plaît pas.*

+ CONDITIONNEL

au cas où *Au cas où il ne voudrait pas, il faudrait l'y obliger.*

Voici une liste des conjonctions de condition suivies du subjonctif:

Conjonctions de condition suivies du subjonctif
à condition que
à moins que
à supposer que
en admettant que
pour peu que
pour *** que... pas moins
pourvu que
si tant est que
soit que... soit que ...

Ex : Je l'aiderai à condition qu'il me le demande.
Pour grands que soient les rois, ils n'en sont pas moins hommes.
Il t'aidera, si tant est qu'il le puisse.

On se reportera à l'unité sur la condition pour plus de détails sur la signification exacte des conjonctions.

21.3.1.2 Les verbes et tournures impersonnelles suivis du subjonctif

21.3.1.2.1 Complétive par QUE antéposée

Commençons par un cas assez simple.

Si un jour quelqu'un que vous ne connaissez pas vous offre un énorme bouquet de roses, et qu'il veut vous inviter dans un grand restaurant, vous penserez peut-être qu'il vous a confondue avec une autre.

Vous pourrez dire à votre mari, qui s'étonne de ce cadeau et commence à douter de vous :

Il m'a confondue avec une autre.

Comme votre chéri continue à vous suspecter, vous pourrez insister en disant :

Il est certain qu'il m'a confondue avec une autre.

Et pour souligner encore votre certitude, car vous savez qu'en français, l'information

importante est à la fin, vous allez mettre la subordonnée en tête, et la certitude à la fin. Alors, votre subordonnée par *que* sera antéposée (posée avant la principale), et vous devrez appliquer la règle :

Règle : La complétive par *que* placée avant la principale.

Lorsque la complétive par *que* est placée avant la principale à laquelle elle se rapporte, elle est dite antéposée (antéposée = placée avant), et son verbe se met au subjonctif.

Qu'il m'ait confondu avec une autre est certain.

Ceci fonctionne toujours ainsi, même si la raison de l'emploi du subjonctif n'est pas évidente, à part le fait que l'on commence par une subordonnée qui devrait se trouver dans le groupe verbal, donc, après le verbe principal.

21.3.1.2.2 Verbes de volonté, d'exigence, de désir

Ces verbes introduisent une subordonnée contenant une action que l'on désire voir réalisée. Évidemment, rien ne dit qu'elle le sera vraiment, et l'on retrouve là l'une des explications de base du subjonctif.

Voici une liste des verbes en question, que vous aurez intérêt à apprendre.

Verbes de volonté, d'exigence, de désir			
aimer que aimer mieux que approuver que désirer que approuver que avoir envie que blâmer qn que commander que	conseiller que défendre que demander que obtenir que permettre que préférer que	détester que désapprouver que empêcher que éviter que exiger que implorer que interdire que	louer que mériter que souffrir que souhaiter que prier que recommander que trouver bon/mauvais que
ex: <i>J'exige que vous me fassiez des excuses!</i> <i>Je veux qu'elle me rende mon livre!</i>			



Attention! Il existe des exceptions!

Les verbes ci-dessous sont suivis de l' INDICATIF .	
compter que, décider que, décréter que,	espérer que, résoudre que
ex: <i>J'espère qu'elle réussira à son examen</i> <i>Le gouvernement a décrété qu'il serait interdit de fumer dans les lieux publics.</i>	

21.3.1.2.3 Verbes de sentiments.

Règle : Les verbes de sentiments

Ces verbes, qui expriment des sentiments, donc, quelque chose de subjectif, sont suivis du subjonctif.

Verbes de sentiments

se réjouir / être heureux se fâcher / être fâché s'affliger / être affligé s'indigner / être indigné s'étonner / être étonné / être surpris	craindre / appréhender / avoir peur trembler / redouter se plaindre avoir honte / être honteux se consoler
---	--

ex: Je **regrette** que vous ne **soyez** pas de mon avis.

Je **crains** qu'il n'**ait** trop **bu**.

Remarque : les verbes de crainte sont suivis du NE explétif.

21.3.1.2.4 Verbes de déclaration et de pensée.

Règle : les verbes de déclaration et de pensée

Les verbes de déclaration et de pensée, qui expriment une opinion , donc, quelque chose de sûr pour celui qui parle (ou du moins, qui est présenté comme sûr), sont suivis de l'indicatif.

Pourtant, ce qui est sûr devient, à la forme négative, hypothétique . Ces verbes sont ainsi suivis, à la forme négative, du subjonctif.

Ces verbes peuvent aussi être suivis du subjonctif à la forme interrogative.

Ceci n'est certes pas obligatoire, mais bien plus élégant que l'emploi de l'indicatif.

Ex : *Je pense qu'il **a compris**.*
*Je ne pense pas qu'il **ait compris**.*
*Penses-tu qu'il **ait compris***

Verbes de déclarations et de pensée :

- À l'indicatif à la forme affirmative
- Au subjonctif à la forme négative et interrogative

affirmer apprendre assurer avouer	certifier compter constater croire	dire imaginer jurer penser	prétendre se rappeler reconnaître répondre	remarquer se souvenir supposer soutenir
--	---	-------------------------------------	---	--

- *Je pense qu'il **a compris**.*
- *Je **ne** pense **pas** qu'il vienne.*
- *Penses-tu qu'il vienne?*

 **Attention!** Il existe des exceptions!

Règle : Il y a des verbes de déclaration et de pensée qui expriment un doute ou une remise en question. Ils sont suivis du subjonctif.

Verbes de déclaration et de pensée qui expriment un doute

contester	désespérer	dissimuler	douter	nier
-----------	------------	------------	--------	------

ex:

- Je doute qu'elle m'**ait** cru.
- M. Duchemin a contesté qu'on lui ait donné de l'argent
- Il a nié qu'on lui ait fait du chantage.

CAS PARTICULIER: Problèmes de négations

Quand on veut montrer que la subordonnée a fort peu de chances de se réaliser, on emploie, dans le français moderne, l'indicatif:

ex: Je ne pense pas qu'il viendra..

Notons les 4 niveaux:

1. Je **crois** qu'elle **réussira**. (Je lui donne de bonnes chances de réussite.)
2. Je **ne crois pas** qu'elle **réussisse**. (Je ne lui donne pas trop de chances de réussite.)
3. Je **ne crois pas** qu'elle **réussira**. (Je lui donne très peu de chances de réussir.)
4. Je **crois** qu'elle **ne réussira pas**. (Je lui donne de bonnes chances d'échouer.)

21.3.1.3 Tournures impersonnelles

Tout dépend du degré de certitude de la tournure impersonnelle.

Règle 1 : tournures impersonnelles : idée douteuse

Lorsque l'idée contenue dans la subordonnée est présentée comme douteuse, souhaitable ou fortement subjective, on emploie le subjonctif.

Il existe un fort grand nombre d'expressions. Nous allons nous limiter à une liste, que vous pourrez compléter par analogie.

Tournures impersonnelles suivies du subjonctif .				
il faut		il importe		
il semble		il suffit		
il se peut				
il est ...				
bon	nécessaire	dommage	impossible	étrange étonnant
juste	naturel	fâcheux	possible	souhaitable
convenable	temps	honteux		
<p>ex: <i>Il faut absolument que tu me le dises.</i> <i>Il n'est pas bon que l'homme soit seul. (la Bible)</i> <i>Il est naturel que vous ayez envie d'exercer un métier qui vous intéresse.</i> <i>Il est souhaitable que chacun aille à l'école jusqu'à l'âge de seize ans.</i></p>				

Règle 1 : tournures impersonnelles : idée sûre

Mais lorsque l'idée contenue dans la subordonnée est présentée comme sûre, on emploiera l'indicatif.

Tournures impersonnelles suivies de l' indicatif .	
il paraît	il résulte
il s'ensuit	il me semble
il advient	
il est ...	
vrai	évident
clair	admis
sûr	probable
certain	vraisemblable

**Attention!**

Comme pour les verbes **d'opinion** ou **de pensée** suivis de l'indicatif à l'affirmative, ces tournures impersonnelles suivies de l'indicatif, et qui désignent quelque chose de sûr,

deviennent **incertaines à la forme négative**, et **douteuses à la forme interrogative**. Elles sont donc **suivies, aux formes négative et interrogative, du subjonctif**.

Le français moderne accepte aussi l'indicatif dans les mêmes conditions que pour les verbes d'opinion ou de pensée.

ex: Il est **sûr** que vous **avez** raison
Il n'est **pas sûr** que vous **ayez** raison.

21.3.1.4 Le subjonctif dans la subordonnée relative

Pour savoir si une subordonnée relative doit se mettre au subjonctif, il faut trouver l'antécédent du pronom relatif, c'est-à-dire, le mot qui est représenté, dans la subordonnée relative, par le pronom relatif. L'antécédent doit faire partie de l'une des trois catégories suivantes :

- Il est **déterminé par un superlatif**
- Il est **déterminé par une négation**
- Il a **valeur de modèle**

21.3.1.4.1 L'antécédent est déterminé par un superlatif ou une expression à valeur de superlatif

ex: *Le renard est l'animal **le plus rusé** que l'on **connaisse**.*

Comme on le voit, l'antécédent de **que** est **animal**. Cet animal est déterminé par un superlatif: *l'animal **le plus rusé***.

Règle : antécédent déterminé par un superlatif

Lorsque l'antécédent de la relative est déterminé par un superlatif, le verbe de la relative se met au subjonctif.

- Cette règle s'applique également aux **expressions équivalentes d'un superlatif**. Le principe du superlatif, c'est d'isoler un élément d'une catégorie d'individus en se servant d'une qualité qu'il possède, de l'isoler de la masse des autres:

***Le plus grand** est celui qui sort de la masse par sa grande taille.
Le plus bête est celui qui sort de la masse par sa bêtise.*

De même, il existe des expressions qui font sortir un élément de la masse. Voici une courte liste d'expressions superlatives:

Le premier, le dernier, le seul

*ex: Marguerite Yourcenar est **la première femme** qui **ait été élue** à l'Académie française.*

Il existe pourtant un cas particulier, que l'on entend souvent dans les écoles françaises. Ouvrons la porte d'une classe:

« Et le premier qui rira, je le mets dehors! »

Ici, le professeur n'isole pas le premier rieur, car le deuxième, le troisième, etc. auront droit à la même punition. Dans ce cas précis, on emploiera donc l'indicatif.

On retrouve la même idée dans l'expression: **le prochain** :

« Et le prochain qui fera du bruit, je lui donnerai une punition ! »

21.3.1.4.2 L'antécédent est soumis à une négation

Règle : L'antécédent est soumis à une négation

Lorsque l'antécédent (et lui seul!) est soumis à une négation, on met le verbe de la relative au subjonctif.

Ex: *Il n'y a **pas un homme** qui **puisse** soulever ce que soulève un éléphant.*

Ici, la négation porte sur **homme**.

Il existe même des antécédents qui sont eux-mêmes des négations: **personne** et **rien**.

- *Il n'y a **personne** qui **sache** où le pirate a caché son trésor.*
- *Il n'y a **rien** qui **puisse** l'étonner.*

21.3.1.4.3 L'antécédent est un modèle.

Un **modèle** est en fait une sorte de superlatif. C'est quelqu'un (ou quelque chose) qui se détache de la grande masse pour servir d'exemple.

Nous allons devoir prendre un exemple pour expliquer cette notion de modèle.

Je suis à Pékin (en Chine, donc), perdu dans la rue, et je voudrais bien regagner mon hôtel. Comme je ne parle pas le chinois, j'aimerais bien trouver quelqu'un capable de parler ma langue, et qui connaisse le chemin de l'hôtel. Je cherche donc **quelqu'un qui présente des caractéristiques précises**, quelqu'un qui corresponde à un **modèle**:

Modèle :

Une personne

- → **qui parle français**
- → **qui connaisse le chemin de l'hôtel**

Règle : L'antécédent est un modèle

Lorsque l'antécédent du pronom relatif est un modèle, on met le verbe de la relative au subjonctif.

*Je **cherche quelqu'un** qui **sache** parler le français et qui **connaisse** le chemin de l'hôtel.*

→ **Tant qu'on cherche, il reste à l'état de modèle. Si on le trouve, il devient réel.**
Ce n'est donc plus un modèle.

*Je m'étais perdu à Pékin. Tu ne me croiras pas, mais j'ai **trouvé quelqu'un** qui **savait** parler français et qui **connaissait** le chemin de l'hôtel.*

→ En revanche, **si on ne le trouve pas, il restera à l'état de modèle**:

*Je m'étais perdu, à Pékin. Eh bien, j'ai eu beau chercher, je n'ai **pas pu trouver quelqu'un** qui **sache** parler le français ni qui **connaisse** le chemin de l'hôtel.*

21.3.2 L'emploi stylistique du subjonctif

Le subjonctif peut s'employer dans certains cas sans que l'on ait besoin d'analyser le contexte, **dans une principale ou une indépendante**.

Le problème du subjonctif employé dans de telles conditions, c'est qu'il est dans la plupart des cas précédé de la conjonction *que*, dont la seule justification est de permettre de reconnaître que l'on a affaire à un subjonctif. Cela le rend peu flexible, et son emploi quelquefois délicat

Nous retiendrons les cas suivants :

- La formulation d'un souhait.
- La malédiction, ou l'insulte.
- La protestation.
- Le complément de l'impératif.
- Certaines expressions toutes faites.

21.3.2.1 La formulation d'un souhait

Il arrive souvent que l'on souhaite quelque chose à quelqu'un, ou simplement à soi-même.

- Vous avez des salades dans le jardin : « *Ah, qu'il pleuve !* »
- Votre ami passe le permis de conduire pour la dixième fois: « *Qu'il réussisse cette fois-ci !* »
- À Christophe Colomb, qui part pour les Indes cap à l'ouest : « *Que les vents lui soient favorables, et les vagues douces et clémentes !* »

Le souhait peut, plus banalement, s'exprimer avec « pourvu que », suivi du subjonctif :

- *Pourvu qu'il pleuve !*
- *Pourvu qu'il réussisse, cette fois-ci !*
- *Pourvu que les vents lui soient favorables, et les vagues douces et clémentes !*

21.3.2.2 La malédiction ou l'insulte

Lorsque l'on s'énerve à cause de l'attitude hostile de quelqu'un, on en arrive à le maudire, ou à l'insulter :

- *Qu'il aille au diable !*
- *Que la Vierge nous patafole ! (Pierre Perret : Tonton Cristobal)*
- *Que je ne le revoie plus jamais !*

Remarquons que le premier cas est un remplaçant de l'impératif lorsque le bénéficiaire de la malédiction n'est pas présent. S'il l'était, on pourrait lui dire : « *Va au diable !* »

Dans le deuxième exemple, la Vierge Marie est absente, d'où le subjonctif.

Quant au troisième, il possède une structure complexe, mettant en scène deux personnes, moi et lui. S'il était là, je serais obligé de lui dire : « *Que je ne te revoie plus jamais !* »

Pour employer un impératif, il faudrait une formulation beaucoup plus simple, du genre : « Disparais ! » Ou encore la formule bien connue du président Sarkozy adressée à quelqu'un qui refusait de lui serrer la main : « *Casse-toi !* »

21.3.2.3 La protestation

Exprimer sa protestation au subjonctif est le signe d'une excellente éducation.

- Quelqu'un vous a trahi et réclame des excuses :
 - « *Moi, que je lui demande pardon ? Il n'en est pas question !* »

Vous pourriez dire, plus banalement :

- « *S'il croit que je vais lui demander pardon, il se fourre le doigt dans l'œil !* »

Et ce, sans le moindre subjonctif.

21.3.2.4 Le complément de l'impératif

L'impératif ne s'emploie qu'à trois personnes : va, allons, allez.

Pour la première personne du singulier, on peut se tutoyer : vas-y !

Mais lorsque la personne n'est pas là, on peut lui faire transmettre un ordre par l'intermédiaire d'une tierce personne, en employant le subjonctif.

*Les enfants ont besoin d'aide ? Qu'ils aillent voir leur professeur.
Votre fils ne sait pas nager ? Qu'il prenne des cours à la piscine.*

21.3.2.5 Expressions courantes suivies du subjonctif

Quelques expressions courantes, ou moins courantes, qui se servent du subjonctif :

- *Vive La grammaire!* (*Vive* est le subjonctif de *vivre*)
- *Je l'ai déjà payé, que je sache* (*Sache* est le subjonctif de *savoir*)
- *Dieu sauve la reine !* (Pour nos amies britanniques)
- *Dieu fasse que vous soyez toujours heureux.*
- *Dieu vous bénisse !*
- *Le ciel vous entende !*
- *Je ne sache point que je lui doive quelque chose.* (un peu compliqué)

Apprenez les expressions dont vous avez l'impression que vous pourrez les utiliser, et adaptez-les à la situation si nécessaire.

22. L'impératif

22.1 Définition

L'impératif est un mode, comme l'indicatif, le conditionnel et le subjonctif.

Il se conjugue à 2 temps :

- **Le présent** : Mange ! Mangeons ! Mangez !
- **Le passé** : Aie mangé ! Ayons mangé ! Ayez mangé !

22.2 Formation et Conjugaison

22.2.1 Le présent

Pour la formation et la conjugaison de l'impératif présent, voyez le § 17.1.6

22.2.2 Le passé

Pour la formation et la conjugaison de l'impératif présent, voyez le § 17.2

22.3 Emploi de l'impératif

22.3.1 L'emploi modal de l'impératif

Le conditionnel est avant tout le mode de l'ordre, de la menace, de l'interdiction et même de l'insulte.

→ Quand on **donne des ordres**, il est tout indiqué d'employer l'impératif.

*Soldat Dugenu, levez-vous ! Avancez ! Arrêtez-vous ! Rompez !
Élève Jules, taisez-vous.*

→ On peut **menacer quelqu'un** de diverses manières. Dans l'Opéra Carmen, de Georges BIZET, il y a des menaces bien connues à l'impératif :

*« Si je t'aime, **prends** garde à toi ! »*

Mais il y a aussi, dans certaines écoles :

*« **Méfie-toi** ! »*

→ L'**interdiction** se trouve souvent à l'impératif, en général accompagné d'une négation. Les interdictions les plus connues, attribuées à Dieu le Père, sont formulées au futur :

Tu ne tueras pas, tu ne mentiras pas.

Dans les autobus, on a préféré l'infinitif avec une négation :

Ne pas parler au conducteur. Ne pas se pencher au-dehors. Ne pas cracher.

Mais on aurait aussi bien pu employer l'impératif :

*Ne tue pas ! Ne mens pas ! Ne parlez pas au conducteur ! Ne vous penchez pas au-dehors !
Ne crachez pas par terre !*

L'infinitif est plus impersonnel, et ne s'adresse à personne en particulier, mais à tout les individus, quels qu'ils soient.

→ Qui dit « ordre » et « menace » pense immédiatement à **l'éducation des parents** autoritaires, comme dans la chanson de Jacques Dutronc : « *Fais pas ci ! Fais pas ça !* ». Voici quelques morceaux choisis, que tous les enfants de ma génération ont entendus des milliers de fois :

*Dis bonjour à la dame !
Enlève les doigts de ton nez !*

*Regarde-moi quand je te parle !
Pousse avec ton pain ! (et pas avec ton doigt)
Remonte tes chaussettes !
Ne te balance pas sur ta chaise !
Tiens-toi droite !*

Vous en connaissez sûrement d'autres vous-même.

On peut aussi insulter les gens à l'impératif. Voici quelques extraits à n'employer qu'en réponse à d'autres insultes :

« *Va te faire voir !* »
« *Cache-toi !* »
« *Casse-toi, pauvre con !* » (rendu célèbre par le président Sarkozy)

22.3.2 L'emploi stylistique de l'impératif

On peut se servir de l'impératif de façon positive, même si l'on montre une certaine fermeté. En particulier, on peut :

- Donner un conseil appuyé.
- Encourager fermement des gens.
- Exprimer de la politesse, surtout par écrit.

22.3.2.1 Donner un conseil appuyé

Quelquefois, lorsque certaines personnes ont des difficultés à prendre des décisions, on arrête de les conseiller au conditionnel (*tu devrais...*, *tu pourrais ...*) et on les secoue un peu par l'emploi d'un bon impératif :

« *Tu ne vois pas qu'il se moque de toi ? **Secoue-lui les cloches ! Interdis-lui d'aller voir cette fille ! Menace-le de le quitter ! Mets-le dehors !*** »

Ce ne sont pas des ordres ou des menaces, mais des conseils bien appuyés.

22.3.2.2 Encourager

Quand on a vu jouer l'équipe de France de football en Afrique du Sud en 2010, et qu'on l'a revue en Pologne / Ukraine en 2012, on sent bien qu'il faut l'encourager fermement par des impératifs :

« ***Allez, les gars, courez, battez-vous, ne vous laissez pas faire.*** »

La Marseillaise, l'hymne national des Français, commence par un encouragement à l'impératif : « ***Allons, enfants de la patrie, le jour de gloire est arrivé !*** », et se termine par « ***Marchons, marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons.*** »

Le fait que l'on ait une 1^e personne du pluriel permet de s'inclure soi-même, comme un officier qui mène ses troupes.

« ***Allons-y !*** »

Si l'on ne fait pas partie du groupe, on se contentera d'un :

« ***Allez-y !*** »

Quant à nous, nous resterons bien à l'abri.

22.3.2.3 Exprimer la politesse

On peut se servir de l'impératif dans des formules de politesse bien codifiées, à employer avec le moins de variations possible.


→ Si vous bousculez quelqu'un, vous pouvez exprimer vos regrets de diverses façons.

- *Pardon.*
- *Pardonnez-moi !*
- *Excusez-moi !*
- *Veuillez m'excuser !*

→ Cette dernière formule peut servir à introduire une de ces fameuses formules de politesse que l'on écrit au bas d'une lettre :

- *Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.*
- *Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.*
- *Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mon profond respect.*

22.3.3 Le petit « plus » apporté par le passé

	<p>Quelle différence peut-il bien y avoir entre deux mères qui disent à leurs enfants :</p> <p>Mère A : « Ayez fini vos devoirs quand je rentrerai ! »</p> <p>Mère B : « Finissez vos devoirs quand je rentrerai ! »</p> <p>Eh bien, la mère A est très stricte. Elle veut que quand elle rentrera, les devoirs soient déjà terminés.</p> <p>La mère B, elle, est plus permissive. Elle accepte que les devoirs se terminent quelques minutes après son retour.</p> <p>En effet, l'impératif passé est un temps composé, donc antérieur à une action décrite à un temps simple, ici, le futur simple rentrerai.</p>
---	--

22.4 Les à-côtés de l'impératif

L'impératif, du fait qu'il n'a pas de pronom sujet, entraîne quelques difficultés.

- Lorsque l'on s'adresse à un absent en se servant d'un intermédiaire.
- Lorsqu'on emploie les pronoms personnels : Me → *moi / te* → *toi*
- Dans la place et l'ordre des pronoms personnels.
- Lorsqu'on rapporte des propos à l'impératif.

22.4.1 S'adresser à quelqu'un par un intermédiaire

Lorsque la personne à qui l'on voudrait donner un ordre, un conseil, ou transmettre une interdiction n'est pas joignable, on a recours à une messagère, ou à un messenger.

Dans ce cas, on emploiera le **subjonctif présent ou passé**, selon que l'action résultante doit être terminée avant l'action principale ou non.

« *Qu'elle vienne me voir demain à 8h.* »

« *Qu'il prenne bien ses médicaments.* »

« *Qu'ils aient déjà pris leur petit-déjeuner quand j'irai les chercher. Je n'ai pas de temps à perdre.* »



Pour plus de détails, allez voir l'unité sur « le subjonctif ».

22.4.2 Modification des pronoms personnels

22.4.2.1 La place et l'ordre des pronoms

Règle: La place et l'ordre des pronoms.

Du fait de l'absence de sujet à l'impératif, tous les pronoms personnels qui dépendent de la valence du verbe se retrouvent placés derrière lui, et montrent leur appartenance à ce verbe par la présence d'un trait d'union.

L'ordre est alors toujours le même :

Complément CV(–) / CV+(à) / y / en*

ou Complément CV(x) / y / en **

*) CV(–) = complément dans valence sans préposition (=COD)

**) CV(x) = complément dans valence avec préposition (x= n'importe laquelle)

Exemples :

Tu le regardes : *regarde-le.* (A)

Nous lui écrivons : *écrivons-lui.* (B)

Vous le lui écrivez : *écrivez-le-lui.* (C)

Tu m'en donnes un : *donne-m'en un.* (D)

Tu y vas : *Vas-y.* (E)

Vous nous l'écrivez : *Ecrivez-le-nous* (F)



- ⊙ Dans (A), **le** passe derrière avec un trait d'union.
- ⊙ Dans (B) **lui** passe derrière avec un trait d'union.
- ⊙ Dans (C), **le et lui** passent derrière avec un trait d'union. Ils gardent l'ordre le + lui, CV(-) avant CV+(à).
- ⊙ Dans (D), **m'** et **en** passent derrière avec un trait d'union. Ils gardent l'ordre **m' + en**, ainsi que l'apostrophe, pour obéir aux règles phonétiques.
- ⊙ Dans (E), **y** passe derrière avec un trait d'union. Remarquez que l'impératif **va !** prend un **s** pour faire la liaison avec **y**.
- ⊙ Dans (F), l'ordre **nous + le** devient **le + nous** pour obéir à la règle de l'impératif CV(-) avant CV+(à).

22.4.2.2 Me devient moi / te devient toi

Règle : me → moi, te → toi

Lorsque les pronoms personnels **me** et **te** se trouvent en bout de la chaîne des pronoms situés derrière le verbe à l'impératif, ils ne peuvent pas recevoir l'accent tonique et se transforment respectivement en **moi** et **toi**.

Tu te regardes. → **Regarde-toi.** (A)

La lettre, tu me l'envoies. → **Envoie-la-moi.** (B)

Il y a des pommes. Tu m'en donnes une. → **Donne-m'en une.** (C)



- ⊙ Dans A, **te** passe à la fin du ruban des pronoms liés à la valence : **te** devient **toi**.
- ⊙ Dans B **me** passe à la fin du ruban des pronoms liés à la valence : **me** devient **moi**.
- ⊙ Dans C, **m'** passe derrière, mais **ne se trouve pas à la fin du ruban des pronoms liés à la valence**, place occupée par le pronom **en** : **m'** ne change pas.

22.4.2.3 L'impératif soumis à une négation

Lorsque l'impératif est soumis à une négation, les pronoms personnels liés par la valence du verbe restent devant et suivent donc la règle habituelle.

Tu ne nous le donne pas : **Ne nous le donne pas !**

Tu ne lui écris pas : **Ne lui écris pas !**



Pour plus de détails, allez voir l'unité sur « le pronom personnel ».

22.4.3 L'impératif dans le discours rapporté

Nous considérerons deux cas :

- Le discours se trouve conjugué à l'impératif
- On utilise le subjonctif à la 3^e personne comme dans le cas 4.1.

→ Si **le discours se trouve conjugué à l'impératif**, on utilisera au discours indirect **l'infinitif**. Comme l'impératif n'a pas de sujet, l'infinitif renverra à un pronom se rapportant au verbe introducteur.

Je lui ai dit : « **Choisis** l'allemand en quatrième. »

Je lui ai dit **de choisir** l'allemand en quatrième.

Ici, c'est lui qui doit choisir.

→ Si **l'on passe par un intermédiaire** et que l'on a recours au **subjonctif**, on peut utiliser la même méthode de l'infinitif, ou bien on reprend le subjonctif dans le discours rapporté.

- « *Qu'il choisisse bien l'allemand en quatrième.* »
- *Conseille-lui **de bien choisir** l'allemand en quatrième.*
- *Dis-lui bien **qu'il choisisse** l'allemand en quatrième.*



Pour plus de détails, allez voir l'unité sur « le discours rapporté », § 27.

23. L'infinitif

23.1 Définition

L'infinitif, comme le participe, est un mode qui ne se conjugue pas. De plus, mis à part pour le passé, on n'a même pas besoin d'en étudier la formation, puisqu'on le trouve dans le dictionnaire, prêt à l'emploi.

C'est sans doute pour cela qu'il est très employé.

Nous allons donc, après quelques remarques sur le présent, nous pencher sur la formation du passé, avant de passer à l'emploi de l'infinitif, présent (manger, sortir) et passé (avoir mangé, être sorti).

23.2 Formation

23.2.1 Remarques sur l'infinitif présent

→ L'infinitif présent se trouve dans le dictionnaire. On divise les verbes en trois catégories :

- Les verbes du 1^e groupe, dont l'infinitif se termine en **-er**. (jouer, créer)
- Les verbes du 2^e groupe, dont l'infinitif se termine en **-ir**, et dont la 1^e personne du pluriel nécessite l'emploi du suffixe **-iss** (finir : nous finissons).
- Les verbes du 3^e groupe, qui regroupe tous les verbes qui ne font pas partie des deux premiers groupes, et qui se terminent en **-ir, oir, re**.

→ Les verbes ne sont pas en nombre fini. La technique, qui, du fait de son évolution constante, crée de nouvelles fonctions, provoque la naissance de nombreux verbes (**booter** ou **rebooter l'ordinateur**). La vie de tous les jours, les médias nous imposent des verbes nouveaux, comme **impacter** (*La crise à impacté toute l'économie = frappé, touché*) ou **tweeter** (*La compagne du président a tweeté*).

Avec la cigarette électronique, on ne fume plus. *On vapote*.

D'autres viennent de fautes dues à l'ignorance de personnes que l'on entend ou lit beaucoup. Par exemple, certains veulent « **solutionner** » un problème (verbe formé sur le substantif *solution*), alors qu'autrefois, on se serait contenté de le **résoudre**.

Il est remarquable qu'en règle générale, les nouveaux verbes rejoignent le 1^e groupe. Il arrive aussi que l'on ait des verbes du 2^e groupe, lorsqu'ils viennent d'un adjectif (jaunir, noircir, verdier).

23.2.2 L'infinitif passé

Vous ne serez pas surprise, chère lectrice, que je vous présente **l'infinitif passé**, la forme composée de l'infinitif, comme un **temps antérieur** à l'action portée par le verbe principal.

*Après **avoir été gouvernée** par la droite jusqu'en 2012, la France porta la gauche au pouvoir.*

Règle de formation de l'infinitif passé

Règle : La formation de ce temps est classique : l'auxiliaire est employé à l'infinitif présent, et le verbe est mis au participe passé.



Attention : Même si l'infinitif est invariable, le participe, lui, s'accorde selon les règles habituelles.

*Après **s'être habillées**, les trois filles prirent le petit déjeuner.*

*Elle avait reçu deux lettres. Après **les avoir lues**, elle les montra à sa mère.*

23.3 Emploi de l'infinitif

Il y a plusieurs façons d'employer l'infinitif

- Comme simple signifiant d'une action
- Comme noyau d'une infinitive avec sujet propre.
- Comme indépendante, sans sujet.
- Comme simple complément introduit par certaines prépositions.
- Dans l'expression du futur proche et du passé immédiat
- Dans « devoir à l'imparfait » suivi d'un infinitif
- Avec un verbe opérateur

23.3.1 Comme simple signifiant

Parfois, on doit faire référence à une action afin d'en parler. Vous avez sûrement vu, sur certains paquets de cigarettes, la mention : « *Fumer tue.* ». Cela signifie que l'action de fumer tue, et donc, est dangereuse pour la santé, voire pour la vie.

On peut bien sûr trouver des verbes plus sympathiques : « *Rêver remet les idées en place.* »

Le verbe « *fumer* » est ici employé comme sujet. Mais on aurait pu le trouver comme :

- **CV(–) (ex COD)** : « *Il aime fumer.* »,
- **CV(x) (ex objet indirect)** : *Il pense à fumer lorsqu'il voit quelqu'un allumer une cigarette.*
- **Complément de cause** : *Il se ruine la santé à fumer ainsi.*

Remarque : Bon nombre de verbes se sont transformés en substantifs. On dit alors qu'ils sont nominalisés.

Le rire est le propre de l'homme.

Après le déjeuner, avant le dîner, etc.

23.3.2 Comme noyau d'une infinitive avec sujet propre

Comme tous les verbes, le verbe à l'infinitif peut avoir un sujet propre, c'est-à-dire qui lui appartient en propre, c'est-à-dire à lui tout seul. Il forme alors avec lui une **subordonnée infinitive**.

- *J'ai entendu le chien aboyer toute la nuit.*
- *J'ai entendu aboyer le chien toute la nuit.*

Dans les deux cas, le chien est sujet du verbe *aboyer*. Ce que j'ai entendu, c'est « *aboyer le chien toute la nuit* ».

La subordonnée infinitive s'emploie après les verbes de perception, plus **faire** et **laisser**.

Avec le sujet avant ou après l'infinitif : **entendre, voir, laisser**

- **J'entends** siffler le train. (aussi : le train siffler)
- **Tu vois** passer le TGV. (aussi : le TGV passer)
- **Elle laisse** son chien dormir sur son lit. (aussi : dormir son chien sur le lit)

Avec le sujet avant l'infinitif : **écouter, regarder, sentir**

- **J'écoute** le président faire son discours.
- **Nous regardons** le facteur distribuer le courrier dans la maison d'en face.
- **Je sens** le soleil brûler ma peau.

Avec le sujet après l'infinitif : **faire**

Elle fait travailler sa mère.

Pour certains verbes de pensée, on emploiera plutôt le participe présent avec sujet propre :

- *J'imagine mon patron ouvrant ce courrier.*
- *Je me représente le cambrioleur se glissant par la fenêtre.*

23.3.3 Comme indépendante sans sujet

C'est cette forme que l'on retrouve sur plusieurs pancartes portant des interdictions ou des conseils appuyés.

- *Ne pas se pencher au-dehors.*
- *Ne pas parler au conducteur.*
- *Appuyer sur le bouton pour déclencher la sonnerie.*

Ces formes équivalent à des impératifs.

- *Ne vous penchez pas au-dehors !*
- *Ne parlez pas au conducteur.*
- *Appuyez sur le bouton pour déclencher la sonnerie.*

23.3.3.1 Comme équivalent de la complétive par que

Règle d'emploi de l'infinitif pour remplacer la complétive par que:

Dans la complétive par que, lorsque le sujet de l'infinitif est le même que celui du verbe principal, on évite la répétition en simplifiant la phrase. Pour ce faire, on remplace le verbe conjugué de la subordonnée par un infinitif :

Par exemple, lorsque les sujets sont différents, on emploie une **complétive par que**:

Il veut que je l'aide. (Évidemment, **il** n'est pas **je**)

Mais, si le sujet est le même, on évite la solution : **Il veut qu'il m'aide.*

Ici, si celui qui veut est identique à celui qui aide, on dira :

Il veut m'aider.

Dans ce cas, il est bien clair que le même sujet s'applique aux deux verbes.

23.3.3.2 Dans le discours indirect :

Nous avons eu déjà l'occasion de voir, soit dans l'unité sur l'impératif, soit dans celle sur le discours rapporté, que l'impératif employé dans le discours direct était remplacé par un infinitif .

Dans ce cas, c'est le **pronom complément du verbe principal** qui est **sujet de l'infinitif**. Il est alors introduit par la préposition **de** :

Il m'a dit : « Va voir ta mère. »

→ *Il m'a dit d'aller voir ma mère.*



Si l'on disait : *il a dit d'aller voir ma mère*, on ne saurait pas qui devrait y aller, et l'infinitif n'aurait pas de sujet, le sujet du verbe principal étant exclu. L'absence de pronom CV+(à) explique qu'il n'y ait pas de sujet déclaré.



Notez que si celui qui parle veut y aller, on pourra dire :

Il m'a dit aller voir ma mère.

L'absence de préposition (*d'*= *de*) entre *dire* et *aller* fait que le sujet des deux verbes doit être le même. C'est donc « *il* » qui dit et qui va.

23.3.4 Comme simple complément introduit par certaines prépositions

Pour simplifier certaines phrases contenant certaines conjonctions ou locutions conjonctives, et pour lesquelles le sujet du verbe principal est le même que celui du verbe de la subordonnée, on transforme la subordonnée en simple complément circonstanciel .

23.3.4.1 Subordonnée de temps

Après que → *après* :

Après que j'ai travaillé, je suis fatigué

→ *après avoir travaillé, je suis fatigué.*

En revanche, il n'y a pas d'infinitif avec *dès*, *à peine*.

Avant que → *avant de*

Les chasseurs visent soigneusement avant qu'ils ne tirent.

→ *Les chasseurs visent soigneusement avant de tirer.*

En attendant que → *en attendant de*

Chez ce coiffeur, la cliente a le temps de lire le journal avant qu'elle ne passe.

→ *Chez ce coiffeur, la cliente a le temps de lire le journal avant de passer.*

Jusqu'à ce que → *jusqu'à*

Quand il fait la fête, il boit jusqu'à ce qu'il ne se rappelle plus son nom.

→ *Il boit jusqu'à ne plus se rappeler son nom.*

23.3.4.2 Cause

Sous prétexte que → *sous prétexte de*

Il s'est installé chez elle sous prétexte qu'il pourrait l'aider.

→ *Il s'est installé chez elle sous prétexte de l'aider.*

Soit que → *soit de*

Il est mort, soit qu'il ait trop mangé, soit qu'il ait trop fumé.

→ *Il est mort, soit d'avoir trop mangé, soit d'avoir trop fumé.*

Parce que → *de/ pour*

Il est mort parce qu'il a trop travaillé.

→ *Il est mort d'avoir trop travaillé.*

→ *Il est mort pour avoir trop travaillé.*

23.3.4.3 Conséquence

Au point que → *au point de*

Pierre ment sur tout au point qu'il n'est plus cru par personne.

→ *Pierre ment sur tout au point de n'être plus cru par personne.*

Sans que → *sans*

Il a bu 6 bouteilles sans qu'il en soit malade pour autant.

→ *Il a bu 6 bouteilles sans en être malade pour autant.*

De façon que → *de façon à*

Il travaille de façon qu'il soit reconnu (+ de manière que)

Il travaille de façon à être reconnu (+ de manière à)

Trop pour que → *trop pour*

Il est trop poli pour qu'il soit considéré comme honnête.

Il est trop poli pour être honnête.

Tant que → *à*

Juliette aimait tant Roméo qu'elle aurait pu en mourir.

→ *Juliette aimait Roméo à en mourir.*

23.3.4.4 But

pour que → ***Afin de, Pour, en vue de***

- *Mon chien remue la queue afin de montrer sa joie.*
- *Jules fait du trafic de drogue pour s'enrichir.*
- *Certains malades vont à Lourdes pour être guéris.*

dans le but que → ***dans le but de / dans l'intention de***

- *Il dit du mal de son voisin dans le but de lui nuire.*
- *Les élèves parlent à haute voix dans l'intention d'énerver leur professeur.*

de façon que/de manière que/de sorte que → **de façon à / de manière à**

- *Il a travaillé de manière à se rendre indispensable.* (conséquence)
- *Il a travaillé de manière à se rendre indispensable, mais sans succès.* (but, et non pas conséquence, puisque non atteint)

de peur que / de crainte que → **de peur de / de crainte de**

- *Il est rentré sur la pointe des pieds, de peur de réveiller sa femme.*
- *Elle se maquille de façon outrancière, de crainte de ne pas être remarquée.*

23.3.4.5 Concession

au lieu que → **au lieu de** / bien loin que → **bien loin de**

- *Après m'avoir marché sur les pieds, il m'a insulté au lieu de s'excuser.*
- *Loin de me demander pardon / bien loin*

au risque que → **au risque de** / quitte à ce que → **quitte à**

- *Il a fabriqué une bombe, au risque de faire sauter la maison.*
- *J'irai lui réclamer mon argent, quitte à être jeté dehors.*

23.3.4.6 Condition

si → **à**

Si on crie trop, on se casse la voix
→ *A trop crier, on se casse la voix.*

à moins que → **à moins de**

On n'arrivera pas à repeindre la cuisine, à moins de lessiver les murs et le plafond.

En admettant que → **en admettant de**

On peut s'inscrire le premier jour en admettant d'attendre cinq bonnes heures.

Ceci signifie : à condition d'accepter d'attendre, et contient donc une hypothèse.



Pour plus de détails, allez voir les unités sur les circonstancielles et leurs équivalents

23.3.5 Dans l'expression du futur proche et du passé immédiat

Nous connaissons, depuis l'unité sur l'indicatif, le **futur proche** et le **passé immédiat**, qui nécessitent d'employer le verbe **aller** ou le verbe **venir de** au présent ou à l'imparfait de l'indicatif, suivis du verbe à l'infinitif.

- *Il va sortir.* (Il se prépare à le faire. Dans ma tête, je le vois déjà sortir)
- *Il allait sortir lorsqu'il se rappela qu'il avait oublié ses clés.* (Il n'avait pas encore commencé à sortir, mais dans sa tête, il avait déjà commencé)
- *Il vient de sortir.* (Il est déjà sorti, mais dans ma tête, je le vois encore en train de sortir)
- *Il venait de sortir lorsque sa femme l'appela.* (Il était déjà sorti, mais il était encore en vue)

23.3.6 Dans « devoir à l'imparfait + infinitif »

Nous avons vu dans l'unité sur les temps simples du passé des exemples avec le verbe devoir à l'imparfait suivi d'un infinitif.

*La voiture se mit à zigzaguer, quitta la route, dévala la pente, passa à deux doigts d'un rocher, frôla un cactus. Elle **devait finir** sa course contre un arbre en bois dur.*

Le verbe devoir à l'imparfait, suivi d'un verbe à l'infinitif, montre la fin longtemps attendue d'une série d'actions.

Les

23.3.7 Les verbes opérateurs

Un verbe opérateur est un verbe qui permet par sa valence, l'emploi d'une subordonnée complétive par que ou d'un infinitif, avec ou sans complément.

Exemple :

- *La directrice propose à la maman l'inscription de son enfant en CE2.* (A)
- *La directrice propose à la maman d'inscrire son enfant en CE2.* (B)
- *La directrice propose à la maman que son enfant soit inscrit en CE2.* (C)

On a, pour ce verbe, les valences :

- Proposer qc à qn (A) qc = *l'inscription* / à qn = *à la maman*
- Proposer à qn de Inf (B) à qn = *à la maman* / de Inf = *d'inscrire*
- Proposer à qn que Sub (C) à qn = *à la maman* / que Sub = *que son enfant...CE2*

Il existe bon nombre de verbes opérateurs, mais tous les verbes ne le sont pas. Comme nous l'avons déjà vu, il est important de connaître la valence d'un verbe avant de l'utiliser.

Le problème est de savoir où trouver cette valence. Si l'on consulte le Petit Robert 2012 électronique, on trouvera :

Proposer (qqch.) à : qui rappelle proposer qc à qn.

Il sera nécessaire d'interpréter les exemples pour en extraire les valences :

« Je t'ai maintes fois proposé [...] d'aller au marché ou de faire le ménage à ta place » (Gide).

On arrive alors à la valence (B) Proposer à qn de Inf à qn = *t'* / de Inf = *d'aller / de faire*

Cette tâche n'est pas facile, mais en lisant bien les explications de l'ouvrage, on doit y arriver.

Faisons quelques remarques sur les verbes opérateurs.

Il va de soi que ces verbes ont un rapport avec des actions, puisque l'un des compléments sera un infinitif. Il sera noté CVi(*), * signifiant (-) : pas de préposition, (à) : préposition = à, (de) : préposition = de, etc.

■ Les verbes de déplacement

- *aller +Inf* *Elle va chercher sa fille à l'école.* → {CVi(-) = chercher}
- *venir +Inf* *Elle vient chercher sa fille.* → {CVi(-) = chercher}
- *monter +Inf* *Je suis monté prendre le livre.* → {CVi(-) = monter}
- *Descendre +Inf* *Le garçon est descendu choisir une bouteille à la cave.* → {CVi(-) = choisir}
- *Courir +Inf* *Cours chercher ton frère !* → {CVi(-) = chercher}

■ Verbes d'action (début, fin)

- *Commencer à +Inf* *Il commence à m'énerver.* → {CVi(à) = à énerver}
- *Se mettre à +Inf* *Il s'est mis à trembler.* → {CVi(à) = à trembler}
- *Continuer à +Inf* *La presse continue à parler du Prince.* → {CVi(à) = à parler}
- *Finir de +Inf* *Cette vieille étoile a fini de briller.* → {CVi(de) = de briller}
- *Terminer de +Inf* *Citroën a terminé de faire des 2 CV.* → {CVi(de) = de faire}
- *Arrêter de +Inf* *VW arrêta de produire ses coccinelles.* → {CVi(de) = de construire}
- *Se dépêcher de + Inf* *Les enfants se dépêchent de se laver.* → {CVi(de) = de se laver}
- *Essayer de + Inf* *Elle essaie de réparer sa voiture.* → {CVi(de) = de se laver}
- *Tenter de + Inf* *Les alpinistes tentent d'atteindre le sommet.* → {CVi(de) = d'atteindre}

■ Verbes de volonté, de capacité ou d'incapacité

- *Vouloir +Inf :* *Le prisonnier voulait sortir.* → {CVi(-) = sortir}
- *Savoir +Inf :* *Il savait ouvrir tous les coffres.* → {CVi(-) = ouvrir}
- *Oser +Inf :* *Elle ose demander de l'argent à sa mère.* → {CVi(-) = demander}
- *Craindre de +Inf:* *Le député craint de perdre les élections.* → {CVi(de) = de perdre}
- *Se contenter de +Inf* *Contentez-vous de faire ce qu'on vous dit.* → {CVi(de) = de faire}

■ Les verbes de sentiment, qui expriment que l'on aime ou que l'on déteste des actions : Le sujet du verbe conjugué est aussi le sujet de l'infinifitif

- *aimer +Inf* *Elle aime marcher.* → {**CVi(-)** = marcher}
- *avoir envie de +Inf* *Elle a envie d'aller à la piscine* → {**CVi(de)** = d'aller}
- *détester +Inf* *Elle déteste marcher.* → {**CVi(-)** = marcher}
- *Préférer +Inf* *Elle préfère rentrer à pied.* → {**CVi(-)** = rentrer}
- *Aimer mieux +Inf* *Il aime mieux laisser tomber.* → {**CVi(-)** = laisser tomber}
- *Adorer +Inf* *Elle adore faire du ski.* → {**CVi(-)** = faire}

■ Les verbes qui obligent, ceux qui interdisent (qn est sujet de l'infinifitif)

- *Dire à qn de + Inf* *Il a dit à la bonne de faire la vaisselle.*
→ {**CV(à)** = à la bonne **CVi(de)** = de faire}
- *Demander à qn de + Inf* *Elle a demandé au garagiste de changer la roue.*
→ {**CV(à)** = au garagiste **CVi(de)** = de faire}
- *Exiger de qn de + Inf* *Son chef exige de lui de rester jusqu'à 8 heures.*
→ {**CV(de)** = de la bonne **CVi(de)** = de rester}
- *Interdire à qn de + Inf* *Elle m'a interdit de vous parler*
→ {**CV(à)** = m' (= à moi) **CVi(de)** = de parler}
- *Obliger qn à + Inf* *On l'a obligé à déménager. Il était trop bruyant.*
→ {**CV(-)** = l' **CVi(à)** = à déménager}
- *Contraindre qn à + Inf* *Le dictateur a contraint ses adversaires à s'exiler.*
→ {**CV(-)** = ses adversaires **CVi(à)** = à s'exiler}

■ Les verbes qui conseillent ou déconseillent (à qn est sujet de l'infinifitif)

- *Conseiller à qn de + Inf* *Le docteur lui a conseillé d'arrêter de fumer.*
→ {**CV(à)** = lui (= à lui) **CVi(de)** = d'arrêter}
- *Suggérer à qn de + Inf* *Nous lui avons suggéré de perdre du poids.*
→ {**CV(à)** = lui (= à lui) **CVi(de)** = de perdre}
- *Déconseiller à qn de + Inf* *Le gouvernement déconseille à tous d'aller au Mali.*
→ {**CV(à)** = à tous **CVi(de)** = d'aller}
- *Encourager qn à + Inf* *Nous l'avons encouragé à se présenter au concours.*
→ {**CV(-)** = l' **CVi(à)** = de faire}
- *Dissuader qn de + Inf* *Ses professeurs l'ont dissuadé de continuer*
→ { **CVi(de)** = de continuer}

■ Les verbes qui expriment l'acceptation ou le refus

- *Se moquer de +Inf :* *Elle se moque de passer pour une idiote.* → {**CVi(de)** = de passer}
- *Accepter de +Inf* *Elle a accepté d'abandonner le poste.* → {**CVi(de)** = d'abandonner}
- *Refuser de +Inf* *Nous avons refusé de le recevoir.* → {**CVi(de)** = de recevoir}



Les verbes exprimant une promesse (C'est le sujet du verbe qui est sujet de l'infinifitif)

- *Promettre à qn de +Inf,* *Elle m'a promis de m'appeler. (c'est elle qui appelle)*
→ {**CV+(à)** = m' = à moi **CVi(de)** = d'appeler}
- *Jurer à qn de +Inf* *Elle lui a juré de l'épouser. (c'est elle qui l'épouse)*
→ {**CV+(à)** = lui = à lui **CVi(de)** = de l'épouser}

■ Les verbes de pensée qui s'exercent sur des actions

- *Penser +Inf* *Elle pense arriver vers 9 heures* → {**CVi(-)** = arriver}
- *Avoir l'intention de +Inf* *Elle a l'intention de partir ce soir.* → {**CVi(de)** = de partir}
- *Avoir envie de +Inf* *Elle a envie de sortir.* → {**CVi(de)** = de sortir}

- Les verbes de souvenir et d'oubli (C'est le sujet du verbe qui est sujet de l'infinitif)
 - *Se souvenir de + Inf* : *Il ne s'est pas souvenu d'aller la chercher* → {**CVi(de)** = d'aller}
 - *Se rappeler de + Inf* : *Rappelle-toi de te brosser les dents.* → {**CVi(de)** = de brosser}
 - *Penser à faire + Inf* : *Pense bien à acheter le pain !* → {**CVi(à)** = à acheter}
 - *Oublier de + Inf* : *Il a oublié de fermer le robinet du gaz.* → {**CVi(de)** = de fermer}

- Les verbes introduisant un discours : (qn est sujet de l'infinitif)
 - *Demander à qn de + Inf* : *Le patron lui a demandé de se dépêcher*
→ {**CV+(à)** = lui (= à lui) **CVi(de)** = de se dépêcher}
 - *Dire à qn de + Inf* : *Il m'a dit de ne pas bouger*
→ {**CV(-)** = l' **CVi(de)** = de ne pas bouger}
 - *Excuser qn de + Inf* : *Elle l'a excusé d'arriver en retard*
→ {**CV(-)** = l' **CVi(de)** = d'arriver}
 - *S'excuser de + Inf* : *Il s'excuse de ronfler la nuit.*
→ {**CV(-)** = s' **CVi(de)** = de ronfler}

- Les verbes de volonté, de croyance
 - *Vouloir + Inf* : *Elle veut retourner chez elle.* → {**CVi(-)** = retourner}
 - *Croire + Inf* : *Il a trouvé du travail ? On croit rêver !* → {**CVi(-)** = rêver}

23.3.8 Rappel sur la négation

N'oubliez pas que la négation qui porte sur l'infinitif se place en bloc avant l'infinitif.

Ne pas se pencher au-dehors.

Ne vous penchez pas au-dehors.

24. Les participes

24.1 Définition

Le participe est, avec l'infinitif, un mode qui ne se conjugue pas. Il se compose de trois entités de valeurs inégales.

Il y a d'abord 2 temps :

- **Le participe présent** : *Mangeant*
- **Le participe composé** : *Ayant mangé, étant parti*

Ensuite, il y a le **participe passé**, une forme hybride qui sert

- à former tous les temps composés de tous les verbes : *chanté, sorti, eu, été*
- mais qui peut, lorsque l'auxiliaire est être, être employé seul, comme un adjectif qui pourrait, dans certains cas, avoir son sujet propre : *le soleil levé, les oiseaux chantent.*

Notez qu'il **n'y a pas de nom officiel pour la forme composée**. Ce qui est sûr, c'est que l'on ne peut pas l'appeler participe passé, puisque cette dénomination est réservée à la forme hybride.

24.2 Formation

24.2.1 Le présent : Formation

Pour la formation du participe présent, voyez le § 17.1.7



Le participe présent ne se conjugue pas.

24.2.2 Le participe composé

Il suffit d'employer l'auxiliaire au participe présent, suivi du verbe au participe passé

La cigale ayant chanté tout l'été... (La Fontaine)

La concierge étant sortie, c'est moi qui ai pris le paquet destiné au voisin.

24.2.3 Le participe passé : Formation

Vous trouverez la formation du participe passé au § 17.1.4

24.3 Emploi du participe

Il nous faudra considérer :

- L'emploi du participe présent
- L'emploi du participe composé
- L'emploi du participe passé

24.3.1 Emploi du participe présent et du participe composé

Le participe présent s'emploie formellement de deux façons différentes :

- ➔ Il a un sujet qui lui est propre
 - *Le train entrant en gare, je fis un pas en arrière*
 - *Le train s'étant arrêté, les passagers en descendirent aussitôt.*
- ➔ Il a pour sujet celui du verbe conjugué :
 - *Entrant en gare, le train ébranla tout le bâtiment*
 - *S'étant arrêté, le train laissa s'échapper un flot de voyageurs.*

24.3.1.1 Le participe présent a son sujet propre :

Dans ce cas, le participe est le noyau d'une subordonnée participiale.

24.3.1.1.1 Principe d'emploi

Cette forme est assez courante et pratique, puisqu'il n'y a pas besoin de conjuguer le verbe.

Règle sur l'emploi du participe présent ou composé.

La seule question est de savoir si l'action de la participiale est finie lorsque l'action principale commence, auquel cas on emploiera un participe composé, ou si elle est encore en train lorsque l'action principale débute, ce qui nous amènera à employer un participe présent.

Exemples :

*Le réacteur **ayant explosé**, la police **dut interdire** le secteur.*

→ Le réacteur a fini d'exploser lorsque la police interdit le secteur.

*La chaleur **étant insupportable**, on **décida** d'évacuer les personnes âgées.*

→ La chaleur est encore insupportable quand on prend la décision.



Il y a bien sûr une restriction : on ne peut pas employer de préposition (*après, une fois, dès etc.*) ce qui rend le message moins précis.

24.3.1.1.2 Divers cas d'emploi

On emploie cette forme pour exprimer les idées suivantes.

→ **Le temps**, et en particulier l'antériorité (*après que, une fois que, dès que ...*):

***Ayant fini** de manger, il s'allongea sur le canapé.*

Ceci équivaut à :

***Une fois qu'il eut fini** de manger, il s'allongea sur le canapé.*

→ **La cause** (*Comme, parce que, puisque...*)

- *La roue **s'étant brisée**, la diligence ne put pas continuer sa route.*
- *La voiture quitta la route, le pneu arrière gauche **ayant éclaté**.*
- *La pluie **tombant** sans arrêt, les touristes restèrent chez eux.*

Ce qui équivaut à :

- ***Comme** la roue **s'était brisée**, la diligence ne put pas continuer sa route.*
- *La voiture quitta la route **parce que** le pneu arrière gauche **avait éclaté**.*
- ***Comme** la pluie **tombait** sans arrêt, les touristes restèrent chez eux*

→ **La conséquence** postérieure à l'action principale (*Si bien que, de sorte que, de façon que ...*)

- *Le tsunami passa sur la côte, ne **laissant** derrière lui que mort et désolation.*
- *Le tsunami passa sur la côte, **si bien qu'il** ne laissa derrière lui que mort et désolation.*

24.3.1.2 Le participe présent partage son sujet avec un verbe conjugué :

Lorsque deux verbes se partagent le même sujet, il est logique que ce sujet ne soit employé qu'une fois.

***Ayant mangé** une énorme glace, Paul fut malade comme un chien.*

Comme ayant mangé n'a pas de sujet, il hérite de celui du verbe conjugué le plus proche.

Attention

Il y a souvent un long chemin de la pensée à son expression écrite ou orale.

Par exemple, quelqu'un dit :

« **Ayant cassé le vase, son père a puni Paul** »

Que voulait dire cette personne ?

Paul a cassé le vase. Son père le punit.

Mais a-t-il vraiment dit cela ?

Analysons le message qu'il nous livre :

→ **ayant cassé** n'a pas de sujet propre. Selon la règle, il partage donc le sujet du verbe conjugué le plus proche, donc, celui de **a puni**, c'est-à-dire **son père**.

→ voilà donc un homme qui casse un vase et punit son fils pour ce qu'il a fait lui-même.

→ Même si l'on voit bien qu'il y a un problème, nous ne pouvons pas faire autrement que d'analyser selon la règle.



Celui qui parle aurait dû dire :

→ « **Ayant cassé le vase, Paul a été puni par son père.** »

Nous mettons le verbe **punir** au passif. Ainsi, Paul devient le sujet de **être puni**, ce qui correspond bien à la réalité.

→ La deuxième solution serait de donner un sujet propre au participe présent :

« **Paul ayant cassé le vase, son père l'a puni.** »

A vous de choisir.



Pour plus de détails, allez voir les unités sur « les circonstancielles de temps, de cause et de conséquence ».

24.3.2 Emploi du participe passé

Pour employer le participe passé, il faut respecter certaines conditions.

24.3.2.1 L'auxiliaire doit être « être ».

→ Le participe passé employé seul, c'est-à-dire sans auxiliaire, présuppose que le participe passé se conjugue avec l'auxiliaire **être**.

*Une fois que **le soleil est levé**, le coq se met à chanter.*

***Une fois le soleil levé**, le coq se met à chanter.*

→ Si l'on rencontre une telle forme avec un verbe conjugué avec avoir, il s'agit alors d'un verbe au passif, qui, comme vous le savez, se conjugue lui-même avec être.

Une fois le petit déjeuner avalé, l'écolière s'en allait.

Avaler qc se conjugue avec **avoir**. Il s'agit donc ici de la forme passive.

*Une fois que le petit déjeuner **a été avalé** → **une fois le petit déjeuner avalé**.*

24.3.2.2 Attention au sujet

→ Le participe passé, comme le participe présent, peut avoir un sujet propre, ou le partager avec le verbe le plus proche.

Une fois le soleil levé, le coq chante. (sujet propre : soleil)

Une fois levé, le soleil éclaire le paysage. (sujet partagé : soleil)

→ Comme pour le participe, il faut, dans le deuxième cas, faire bien attention que le sujet sous-entendu du participe soit bien le même que celui du verbe conjugué.

* *Arrêté, le policier a enfermé le voleur dans une cellule.*

Même si on comprend bien que c'est le voleur qui a été arrêté, et non pas le policier, le texte dit le contraire : *arrêté n'ayant pas de sujet propre, il partage son sujet avec le verbe conjugué : a enfermé*, donc, *le policier*.

Même si cela vous paraît enfantin, il n'empêche qu'il suffit d'écouter les informations à la radio, ou à la télévision, pour entendre toutes sortes de participes passés hériter de sujets qui ne peuvent pas être les leurs.

Suivez le conseil donné par Boileau dans son Art poétique :

« *Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.* »

Ceci veut dire que si vous savez bien de quoi vous parlez, vous devriez être en mesure de dire les choses de façon claire. Réfléchissez donc avant de parler ou d'écrire, et respectez bien les règles. Ainsi, il sera facile de vous comprendre.



Pour plus de détails, allez voir

- **Les unités sur « les circonstancielles » § 30-36.**
- **L'unité sur « l'accord du participe passé » § 25.**

24.3.2.3 Avantages et inconvénients des participes présent et passé

→ Alors que le participe présent désigne une action, le participe passé désigne plutôt un résultat. Il est en cela très proche d'un adjectif.

Par exemple, dans « *elle est belle et bronzée* », nous avons, dans la même construction et reliés entre eux, un adjectif, *belle*, et un participe passé, *bronzée*.

Les actions seront donc mises plutôt au participe présent, alors que les résultats amèneront un participe passé.

→ Le choix devient plus difficile lorsque le résultat provient d'une action dont on parle.

Dans « *Le soleil s'étant levé, le coq chante.* », le soleil a fini de se lever.

Dans « *Le soleil levé, le coq chante.* » le soleil est levé, résultat de l'action « *le soleil s'est levé.* »

Cela revient un peu au même.

→ Mais le participe passé a un avantage : il peut être utilisé avec une préposition, dont on peut avoir besoin pour préciser les choses.

Une fois le soleil levé, je me lave : il est levé. Je me lave après.

Dès le soleil levé : je me lave sans plus attendre.

A peine le soleil levé : une seconde après, je suis sous la douche.

24.3.2.4 L'emploi du participe passé

→ Lorsqu'il a un sujet propre, le participe passé constitue avec lui une proposition subordonnée participiale.

Lorsqu'il n'a pas de sujet propre il désigne un résultat touchant le verbe conjugué le plus proche.

→ Il peut aussi être employé comme un banal adjectif : « *Elle est couchée.* »

→ Les participiales se retrouvent comme forme simplifiée de plusieurs subordonnées circonstancielles :

La subordonnée de temps

Une fois le château de Versailles construit, le roi a obligé sa cour à y habiter.

La cause

Pierre épuisé, il s'est écroulé sur le sol.

24.3.3 Participe présent, gérondif, adjectif verbal

Il existe trois formes qui peuvent se ressembler, mais qui s'utilisent de façons différentes.

24.3.3.1 Définitions**24.3.3.1.1 Le participe présent**

Nous savons déjà que le participe présent est un temps du mode participe. Même s'il ne se conjugue pas, il peut avoir son propre sujet. Nous savons aussi que le participe présent est invariable, ne s'accordant ni en genre, ni en nombre.

24.3.3.1.2 L'adjectif verbal

L'adjectif verbal est un adjectif qui ressemble à l'oral, et souvent aussi à l'écrit, à un participe présent. Cet adjectif verbal est un banal adjectif qui ne peut pas avoir de complément, mais qui s'accorde en genre et en nombre.

- *C'est un travail fatigant, une tâche fatigante.* (adjectif verbal)
- *C'est une tâche fatiguant les bras et le dos* (participe, puisqu'il a des compléments.)
- *L'enseignement est une tâche exigeante.* (adjectif verbal)
- *L'enseignement est une tâche exigeant de gros efforts.* (participe avec compléments)
- *Voyez la page précédente.* (adjectif verbal)
- *Voyez la page précédant le chapitre sur le participe.* (participe avec compléments)

Vous avez sûrement vu que l'orthographe n'était pas toujours la même entre les deux formes. Voici quelques exemples :

adjectif verbal	participe présent
adhérent	adhérant (adhérer)
affluent	affluant (affluer)
coïncident	coïncidant (coïncider)
communicant	communiquant (communiquer)
confluent	confluant (confluer)
délégant	déléguant (déléguer)
différent	différant (différer)
divergent	divergeant (diverger)
émergent	émergeant (émerger)
équivalent	équivalant (équivaloir)
excellent	excellant (exceller)
fatigant	fatiguant (fatiguer)
influent	influant (influer)
intrigant	intriguant (intriguer)
navigant	naviguant (naviguer)
précédent	précédant (précéder)
résident	résidant (résider)
suffocant	suffoquant (suffoquer)
vacant	vaquant (vaquer)
violent	violant (violer)

24.3.3.2 Gérondif

Rappelons que le gérondif est un participe présent précédé de la préposition "en".

ex: *En se penchant par la fenêtre, il vit sa voisine à la fenêtre.*

Gérondif et simultanéité

Le gérondif marque la simultanéité absolue, ou quasi absolue, entre une action qu'il exprime et une action exprimée par le verbe principal

ex: *En s'en allant, il éteignit la lumière.*

Notons que la langue moderne exige que l'action exprimée par le gérondif soit faite par le sujet du verbe principal.

Une phrase comme:



* *En m'en allant, tu m'as dit de revenir te voir bientôt.*

est fautive, car celui qui s'en va doit être le même que celui qui dit. Or, celui qui parle s'en allant, il ne peut pas dire à l'autre de revenir le voir, celui-ci restant chez lui.

On pourra écrire:

En me laissant partir, tu m'as dit ...

puisque le sujet du gérondif est le même que celui du verbe *dire*

Il existe une **forme composée du gérondif**, qui est rarement employée.

ex: *En t'étant excusé, tu lui as fait plaisir.*

On écrira plutôt *en t'excusant*, qui est plus léger que la forme composée, et plus usuel.

Le gérondif s'emploie également pour désigner une action au cours de laquelle l'action principale a été **causée par une action non indiquée**. Comme cette définition est un peu compliquée, donnons un exemple.

Paul s'est cassé la jambe en descendant les escaliers.

Dans certaines grammaires, on dit que *descendre les escaliers* est la cause de *Paul s'est cassé la jambe*. Ceci est faux. En effet, il y a des millions de gens qui descendent des escaliers sans pour autant se casser la jambe. Sinon, on n'oserait plus descendre un escalier! La raison qui fait que Paul s'est cassé la jambe, c'est qu'il a raté une marche, et qu'il n'a pas pu rétablir son équilibre. Pour la phrase *Paul s'est cassé la jambe en descendant l'escalier*, on a donc trois actions:

1) une action qui montre **quand cela s'est passé**:

En descendant les escaliers

2) une action **cause**, qui n'est pas exprimée:

Il a raté une marche.

3) une action **conséquence**:

Il s'est cassé la jambe

Le narrateur (celui qui raconte) ne s'occupe pas de la cause: il dit seulement à quelle occasion Paul s'est cassé la jambe.

Prenons un autre exemple:

ex: *Je me suis blessé en coupant du pain.*

Certains vont se dire: « La cause de sa blessure, c'est d'avoir coupé du pain: il s'est coupé avec le couteau ». Cette interprétation est fautive. En effet, je peux très bien m'être blessé avec une miette de pain. La lectrice allemande aura de la peine à nous croire, elle qui ne connaît que des pains à croûte molle. Mais le Français moyen, lorsque son boulanger fait des baguettes croustillantes, doit faire attention de ne pas se blesser. L'auteur se souvient de plusieurs cas où il s'est blessé avec une

miette dure et coupante. Dans un tel cas, je peux donc m'être blessé en coupant du pain, sans me couper avec un couteau. Nous aurons, là aussi:

une action exprimant les **conditions temporelles**: *en coupant du pain.*
 une action **cause**: *une miette coupante a pénétré dans ma chair.*
 une action **conséquence**: *je me suis blessé.*

Bien entendu, on peut, comme dans l'exemple précédent, dire que beaucoup de gens coupent du pain avec un couteau sans pour autant se couper, et qu'il n'y a donc pas de rapport de cause à effet entre les deux actes.

Le gérondif exprime les conditions temporelles

Le gérondif n'exprime donc pas la cause, mais les conditions temporelles dans lesquelles l'action principale a lieu. L'action principale et l'action au gérondif sont présentées comme simultanées, même si l'action au gérondif a commencé la première.

Comme le **gérondif désigne l'action qui a commencé la première**, tout en étant **simultanée avec la 2e**, on pourra dire que la forme au gérondif remplace la subordonnée introduite par *quand / lorsque* introduisant la **première des deux actions**.

Bien entendu, **il faut que le sujet du verbe principal soit aussi celui du verbe de la subordonnée de temps**.

ex: *Il s'est cassé la jambe quand il a fait du ski.*
 → *Il s'est cassé la jambe en faisant du ski.*

❑ Cas particulier: le gérondif précédé de *tout*.



- L'adverbe *tout* suivi du gérondif exprime encore une fois la simultanéité. Il ajoute, en plus, l'idée d'incompatibilité entre deux actions, qui, en fait, ne sauraient être faites ensemble par la plupart des gens.

Par exemple, il y a des gens qui arrivent à écrire des poèmes tout en écoutant les informations à la radio. Il y en a d'autres qui arrivent à courir le marathon tout en discutant, avec un autre coureur, de philosophie. Le gérondif précédé de "*tout*" souligne la **difficulté de la chose**, l'incompatibilité entre les deux actions, qui, dans ce cas, est vaincue par **celui qui arrive à faire ces deux actions en même temps**.

- Cette incompatibilité n'est pas toujours due à la difficulté. **Elle peut être due à une contradiction apparente**:

ex: *Don Juan dit à l'une qu'il l'aime, tout en embrassant l'autre.*

Retenons donc que le gérondif précédé de *tout* exprime l'incompatibilité ou la contradiction apparente entre l'action qu'il décrit et l'action principale.

Certaines lectrices se disent sans doute: c'est la même chose qu'avec *tandis que*. En fait, non. En effet, le gérondif précédé de *tout* **ne peut s'appliquer qu'à deux actions faites par la même personne**. On montre que la personne fait deux actions qui, normalement, se contredisent ou s'excluent l'une l'autre.

Tandis que, en revanche, montre que l'action faite par l'une des personnes est en contraste avec l'action faite par une autre personne. Il s'agit donc là d'un autre problème :



ex: *Tout en le giflant, elle lui dit qu'elle l'aime.*
Tandis qu'elle le gifle, il lui dit qu'il l'aime.

On voit là qu'il s'agit de deux cas différents, même si, dans les deux cas, il y a une forme de

contradiction.

- Certaines lectrices seront étonnées de ne pas trouver ici le **participe présent**. A notre avis, le participe présent exprime entre autres la simultanéité par contact (actions simultanées parce que la première action est encore en train, même si c'est pour peu de temps, quand la seconde arrive : *Cela sentait le gaz lorsqu'il alluma la lumière, ce qui fit tout exploser.*), alors que le gérondif exprime la simultanéité absolue. Reportez-vous donc au chapitre sur la simultanéité par contact (§ 30.3.4) pour en savoir plus.

24.3.3.3 Gérondif et participe présent

→ On emploie le gérondif pour exprimer la simultanéité absolue dans les cas où l'on emploie *quand* ou *lorsque*, à condition que le sujet du gérondif soit aussi sujet du verbe principal. Mais ce gérondif a la valeur d'action simultanée:

ex: *En descendant les escaliers, il a entendu crier sa voisine.*

Ce gérondif correspond plutôt à: *quand il a descendu les escaliers*, c'est-à-dire qu'il exprime que **les deux actions ont eu lieu en même temps**, sans que l'on s'occupe de savoir si la descente a commencé la première, ou bien les cris.

→ Le participe présent, lui, correspond à l'emploi de *pendant que* ou de *tandis que*, marquant la **simultanéité par contact**.

ex: *Descendant les escaliers, il entendit crier sa voisine.*

L'action exprimée par le participe a commencé la première, et elle n'est pas terminée lorsque l'action principale commence.

Il est à noter que le participe présent, qui a pour sujet le sujet principal doit se trouver placé avant le verbe principal.

On aura ainsi:

- *Descendant les escaliers, Paul entendit sa voisine.*
- *Paul, descendant les escaliers, entendit sa voisine.*



Mais surtout pas: *Paul entendit sa voisine descendant les escaliers*, car alors, **c'est la voisine qui descend les escaliers**.

En effet, **le participe présent peut avoir son sujet propre**, c'est-à-dire **différent de celui du verbe principal**. Mais même dans ce cas, l'action exprimée par le participe présent aura commencé la première.

ex: *M. Dupont a surpris son fils pendant que celui-ci regardait la bonne par le trou de la serrure.*
M. Dupont a surpris son fils regardant la bonne par le trou de la serrure.

Il est clair qu'au moment où M. Dupont surprend son fils, celui-ci a déjà l'œil collé à la serrure, et qu'il n'a pas fini ses observations lorsque son père arrive.

La lectrice ne devra pas confondre cet exemple avec le suivant:

ex: *Regardant par le trou de la serrure, M. Dupont surprend son fils avec la bonne.*

En effet, dans ce cas, c'est M. Dupont qui regarde par le trou de la serrure et qui voit son fils avec la bonne, de l'autre côté de la porte.

Lorsque le participe présent antéposé (placé avant le verbe de la principale) a le même sujet que le verbe principal, le participe présent a d'autres valeurs, et en particulier **celle de cause**. Ne traitant ici que les problèmes de l'expression du temps, nous renverrons la lectrice soit à l'unité sur la cause (§ 31), soit à l'unité sur le participe présent (§ 24.3).

25. L'accord du participe passé

25.1 Principe

Le participe passé des verbes français est susceptible de s'accorder **en genre et en nombre** avec le **substantif** auquel il se rapporte.


Les terminaisons sont alors les suivantes:

Nombre	Genre	Terminaison
Singulier	Masculin	-
	Féminin	e
Pluriel	Masculin	s
	Féminin	es

Le substantif auquel le participe passé se rapporte **varie** selon **l'auxiliaire** avec lequel le participe passé est conjugué.

Pour connaître les règles d'accord, il va nous falloir envisager plusieurs cas.

Cependant, avant de commencer, il nous faut avertir la lectrice que l'accord du participe passé constitue l'une des plus grandes difficultés de la langue française, à tel point que bon nombre de Français les ignorent, ou du moins en ignorent une partie.

La lectrice trouvera à côté de certains passages le signe . Ce signe veut dire: pour ceux qui veulent tout savoir. En effet, la lectrice peu curieuse pourra, avec les règles de base, résoudre les problèmes les plus courants, c'est-à-dire environ 80 à 90 %, et l'étude des règles de base ne pose pas de problème particulier.

C'est donc à la lectrice de savoir jusqu'à quel point elle peut charger sa mémoire de règles "luxueuses", et de ne pas oublier, en cette affaire, le proverbe français qui dit:

« *Le mieux est l'ennemi du bien.* »

à savoir: 80% de certitude, c'est bien. Vouloir atteindre les 100 %, c'est mieux, mais cela peut entraîner des confusions dans la tête du lecteur, si bien que, à la fin, il ne sera plus sûr de lui que dans 50 % des cas.

25.2 Accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire être

25.2.1 Règle

Le participe passé des **verbes conjugués avec l'auxiliaire être** s'accorde **en genre et en nombre** avec le **sujet**.

Ex: *Le garçon est sorti.*

- **auxiliaire** = être. → accord avec le sujet.
- **sujet** = garçon → masculin/singulier
- **terminaison** = → sorti

Ex: *Les filles sont venues.*

- **auxiliaire** = *être*. → accord avec le sujet.
- **sujet** = filles → féminin/pluriel
- **terminaison** = *e* → **venues**

25.2.2 Cas particuliers

Il existe des verbes, qui, bien que conjugués avec l'auxiliaire *être*, suivent la règle de l'auxiliaire *avoir*. La lectrice se reportera à ce sujet au § 25.3.

25.3 Accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir*

25.3.1 Règle

Règle d'accord du participe conjugué avec avoir

Le participe passé des **verbes conjugués avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec le CV(–) (Complément dans la valence sans préposition, ex CV(–)), si celui-ci est placé avant le verbe.**

- Ex: → *Il a mangé à 8 heures.*
Pas de CV(–), donc, pas d'accord.
- *Il a vu son frère.*
CV(–) = frère. Mais placé après: donc, pas d'accord.
- *Sa sœur, il l'a amenée hier.*
CV(–) = l'. Placé avant, donc accord.

25.3.2 Cas particuliers

25.3.2.1 Attention: en n'est jamais CV(–) (=COD)

Quand on écrit:

J'ai vu de belles pommes. J'en ai acheté quatre.,

le CV(–) n'est pas **en**, mais **quatre**, placé après. Donc, il n'y a **pas d'accord**.

25.3.2.2 Participe passé suivi d'un infinitif.

On distingue alors deux cas:

→ **le participe passé est fait.**

Règle du participe *fait* suivi d'un infinitif

Quand il est **suivi d'un infinitif**, le participe *fait* reste **invariable**.

Ex: Cette chemise, je l'ai faite moi-même.

(CV(–) = l', mis pour **chemise**, féminin singulier: -e)

Cette chemise, je l'ai fait nettoyer hier.

(CV(–) = l'... **nettoyer**, neutre → **pas d'accord**)

Le participe passé **fait** suivi d'un infinitif est invariable. Ceci est logique, d'ailleurs, puisque le CV(–) est **nettoyer la robe**. Comme le genre d'un "morceau" de phrase est **neutre**, et que son nombre est **singulier**, la terminaison est **inexistante**.

→ on a affaire à un *autre participe passé* que « fait ». Dans ce cas, il y a deux possibilités :

Règle 1 :



Quand le *CV(-)* du *participe passé* est **sujet actif de l'infinitif**, c'est-à-dire qu'il fait l'action de l'infinitif, le participe passé s'accorde en genre et en nombre **avec le CV(-)** si celui-ci est placé **avant**.

Ex: *Les fruits que j'ai vus tomber étaient mûrs.*

En effet, **que** mis pour **fruits**, est sujet du verbe **tomber**. (Ce sont les fruits qui tombent). L'accord a donc lieu avec le CV(-) **que**, placé **avant** le verbe **tomber**.

Règle 2 :



Quand le *CV(-)* du *participe passé* est **sujet passif de l'infinitif** c'est-à-dire qu'il **subit l'action** rendue par l'infinitif, il n'y a pas d'accord.

Ex: *Les fruits que j'ai vu acheter étaient mûrs.*

En effet, les fruits **n'achètent pas**: ils **sont achetés** (ils sont donc **passifs**).



Remarques:

1) Dans les examens d'état français, on ne compte pas de faute lorsque le candidat "oublie" de faire l'accord du participe passé suivi d'un infinitif (règle 1). En revanche, on compte la faute lorsque le candidat fait un accord, alors qu'on ne doit pas le faire (règle 2).

2) **La réforme de l'orthographe de décembre 1990** va plus loin. Elle demande de ne plus faire l'accord des participes suivis d'un infinitif. Cependant, il est toujours permis d'appliquer l'ancienne règle énoncée ci-dessus.



Moralité: pour ne pas être plus Français que les Français, on ne fera pas d'accord lorsque le participe passé est suivi d'un infinitif. Seuls ceux qui savent tout pourront risquer l'accord (de préférence, évidemment, au bon endroit). Là encore, le mieux est l'ennemi du bien.

25.4 Cas des verbes pronominaux

Attention ! Nous arrivons là à la partie la plus compliquée de l'accord du participe. Il va falloir attacher sa ceinture avant de démarrer.

25.4.1 Qu'entend-on par verbe pronominal ?

Rappelons d'abord ce que l'on entend par verbe pronominal. C'est un verbe qui se conjugue à la voix pronominale, à savoir avec un pronom réfléchi.

- *L'hiver s'en est allé.*
- *Elle se lave.*
- *Comment ce mot s'écrit-il ?*
- *Le chien s'est encore oublié sur le tapis.*

25.4.2 Problèmes d'accord propres aux verbes pronominaux

Les verbes pronominaux français se conjuguent tous avec l'auxiliaire **être**. Cependant, l'accord ne se fait pas toujours selon la règle correspondant à l'auxiliaire **être**. Tout dépend de la catégorie à laquelle le verbe appartient.

25.4.2.1 On peut considérer qu'il existe quatre sortes de verbes pronominaux

- Les verbes essentiellement pronominaux
- Les verbes pronominaux à sens passif
- Les verbes occasionnellement pronominaux
- Les verbes quasi essentiellement pronominaux

25.4.2.1.1 Les verbes essentiellement pronominaux

Ces verbes n'existent que comme verbes pronominaux. On ne les rencontrera donc jamais sans leur pronom réfléchi.

Ex : *Le condamné s'est suicidé ce matin dans sa cellule.*

Le condamné exerce son action sur lui-même. Il n'est pas possible de l'exercer sur quelqu'un d'autre. On ne peut en effet suicider que soi-même.

Si l'on avait dit : *Il s'est pendu*, le verbe *se pendre* n'aurait pas pu être essentiellement pronominal, car on peut très bien *pendre quelque chose ou quelqu'un*.

Voici une liste de verbes essentiellement pronominaux :

s'absenter	s'ébattre	s'éprendre	s'insurger	se rengorger
s'abstenir	s'ébrouer	s'esclaffer	se méfier	se renfrogner
s'accouder	s'écrier	s'évader	se méprendre	se soucier
s'accroupir	s'écrouler	s'envoler	se moquer	se souvenir
s'acheminer	s'efforcer s'élaner	s'évanouir	se parjurer	se suicider
s'adonner	s'empreser	s'évertuer	se prosterner	s'obstiner
s'agenouiller	s'enfuir	s'exclamer	se ratatiner	se soucier
s'arroger	s'enquérir	s'extasier	se raviser	se targuer
se blottir	s'entraider	se gendарmer	se rebeller	se repentir
se cabrer	s'emparer	s'immiscer	se rebiffer	
se dédire	se formaliser	s'infiltrer	se récrier	
se démener	se gargariser	s'ingénier	se réfugier	
se désister	s'envoler	s'ingérer	se recroqueviller	

25.4.2.1.2 Les verbes pronominaux à sens passif

Ce sont des verbes qui s'emploient comme le passif : le sujet ne fait pas l'action, mais la subit.

Par exemple, si on vous sert une nourriture que vous ne connaissez pas, des tripes, par exemple, vous allez sans doute demander :

Comment cela se mange-t-il ?

Il est évident que la nourriture ne se mangera pas toute seule. Elle sera mangée.

Cela correspond aux cas où l'on n'a pas de sujet défini :

Comment s'écrit le mot « grammaire » ? Il s'écrit avec deux « m ».

On aurait aussi bien pu dire :

Comment écrit-on le mot grammaire ? On l'écrit avec deux « m ».

Qui est « on » ? Vous, moi, elle, n'importe qui.

Voici quelques verbes, la liste n'étant pas définitive :

**S'écrire, se dire, se prononcer, se chanter,
se boire, se manger, se déguster, s'avalier,
s'acheter, se vendre, se payer
se présenter, s'orner, se décorer
se trouver, se perdre, se prendre
etc.**

25.4.2.1.3 Les verbes occasionnellement pronominaux

Il y a des verbes qui ne sont pas pronominaux, mais qui le deviennent pour des raisons techniques, lorsque le sujet exerce ses talents sur lui-même.

Ex : *J'ai lavé mon père, ma mère, le chien, la vaisselle.*

Mais : *Je me suis lavé.*

En effet, lorsque l'on agit sur soi-même, on emploie le pronom réfléchi et, de ce fait, le verbe est occasionnellement pronominal.

25.4.2.1.4 Les verbes quasi essentiellement pronominaux

Enfin, un verbe que l'on emploie de façon non pronominale s'emploie, avec un autre sens, de façon pronominale.

C'est le cas du verbe oublier.

→ *Un jour, j'ai oublié mon portefeuille à la maison.* **Le verbe n'est pas pronominal.**

→ *Julie a quitté Pierre. Celui-ci a eu un gros chagrin d'amour. Mais, à son âge, un chagrin d'amour s'oublie vite.* J'ai donc là le verbe s'oublier, **verbe pronominal à sens passif.**

→ *Le jour de mon anniversaire, j'ai 8 invités. Je coupe le gâteau en huit parties à peu près égales, et je les distribue. Pas de chance, j'ai compté les invités, mais j'ai oublié de me compter moi-même. Et comme je suis poli, et que je me sers en dernier, ce n'est pas l'un des invités que j'ai oublié, mais moi-même. Je me suis oublié.* Comme je peux oublier n'importe qui, et que, si je m'oublie moi-même, je suis obligé d'employer la voix pronominale, **le verbe s'oublier est occasionnellement pronominal.**

→ *J'ai un petit chien. Malheureusement, il s'est oublié sur le tapis. Autrement dit, il a fait une crotte.* C'est l'occasion pour moi de réfléchir sur la valeur de ce verbe. Ce n'est pas un emploi passif, car le sujet est clairement identifié et actif (le cochon !). Ce n'est pas un emploi occasionnellement pronominal, car *oublier quelqu'un sur un tapis* n'a rien à voir avec *s'oublier sur un tapis*. Nous sommes bien obligés de reconnaître que ce verbe est employé, avec ce sens précis, seulement comme verbe pronominal. Nous dirons donc que, avec cette signification limitée, **le verbe est quasi-essentiellement pronominal.**

Ces verbes, qui ont fait partie de la catégorie des occasionnellement pronominaux, ont vu leur pronom perdre peu à peu de sa valeur.

Ex: *Elle s'est aperçue de son erreur.*

Au sens propre, s'apercevoir signifie *apercevoir soi-même*, par exemple, lorsque l'on passe devant un miroir. Ici, *s'apercevoir* signifie *se rendre compte*. On ne peut donc pas dire que, lorsque quelqu'un s'aperçoit de son erreur, il aperçoit soi-même. Cela veut donc dire que le verbe *s'apercevoir de qc* n'a plus rien à voir avec le verbe *apercevoir qc/qn*, qui, lui, est **occasionnellement pronominal**. Dans ce cas, on peut dire qu'il est **quasiment essentiellement pronominal**.

Voici, pour vous aider, une liste de verbes quasiment essentiellement pronominaux, pour lesquels l'application de la bonne règle est primordiale. Cette liste n'est pas exhaustive, et s'allongera, chaque fois que de nouveaux verbes pronominaux changeront de sens par rapport au même verbe non-pronominal.

s'apercevoir de qc	s'échapper de qc	se prévaloir de qc
s'attaquer à qc	s'ennuyer de/à qc	se saisir de qc/qn
s'attendre à qc	se jouer de qc/qn	se servir de qc/qn
s'aviser de qc	s'oublier	se taire sur qc/qn
se douter de qc	se plaindre à/de qc/qn	

25.4.3 L'accord du participe des verbes pronominaux.

Nous aurons deux cas à considérer :

- Celui des verbes pronominaux qui suivent l'accord selon l'auxiliaire être.
- Celui des verbes pronominaux qui suivent l'accord selon l'auxiliaire avoir.

Puis, nous verrons ce qu'il se passe lorsque le verbe pronominal est conjugué à un temps composé, et qu'il est suivi d'un infinitif, et nous essaierons tout le long de garder notre calme.

25.4.3.1 Les verbes pronominaux qui suivent les règles d'accord du participe conjugué avec être.

→ Cela ne vous surprendra sûrement pas si je vous dis que les **verbes essentiellement pronominaux**, qui sont toujours accompagnés de leur pronom réfléchi, et qui ne connaissent que l'auxiliaire être, **suivent les règles d'accord du participe conjugué avec être**.

Ainsi, dans le cas de la famille Tartempion, qui est fortement dépressive, nous pourrons écrire.

« Le père s'est suicidé, la mère s'est suicidée, les deux jumeaux se sont suicidés, et les deux tantes se sont suicidées elles aussi. Il ne reste plus que le chat. »

→ Dans le cas des **verbes pronominaux à sens passif**, vous n'aurez pas de mal à admettre qu'ils suivent eux aussi les règles d'accord selon **être**, d'abord parce qu'ils sont pronominaux, et ensuite parce que vous êtes habituée, chère lectrice, à conjuguer le passif avec **être**.

L'année dernière, 300 exemplaires de ce livre se sont vendus.

L'année dernière, 300 exemplaires de ce livre ont été vendus.

Attention, à la forme impersonnelle, l'accord a aussi lieu avec le sujet apparent « il » :

L'année dernière, il s'est vendu 300 exemplaires de ce livre.

L'année dernière, il a été vendu 300 exemplaires de ce livre.

→ Dans le cas des verbes pronominaux quasiment essentiellement pronominaux, vous ne verrez pas d'objection à employer cette même règle.

La petite chienne s'est oubliée sur le tapis, les deux chats s'étant oubliés sur le dessus de lit.

→ Mais asseyez-vous bien avant de lire le paragraphe suivant.

25.4.3.2 Les verbes pronominaux qui suivent les règles d'accord du participe conjugué avec avoir.

Les verbes qui ne sont pronominaux que lorsque le sujet agit sur lui-même, sont habituellement conjugués avec avoir :

Ex : *Paul a battu Pierre. Pierre a battu Paul.*

Il y a deux manières, pour un sujet, de faire l'action sur lui-même

- La manière réfléchie.
- La manière réciproque, celle-ci comprenant deux cas :
 - Le pronom **se** (me, te, se, nous, vous se) est CV(—) (= objet direct).
 - Le pronom **se** (me, te, se, nous, vous se) n'est pas CV(—).

→ Quand un verbe est réfléchi, le sujet et le CV(—) se réfèrent au même signifié.

Par exemple, lorsque quelqu'un se lave, se rase ou se maquille, le sujet et le CV(—) sont une seule et même personne.

- *Paul lave Paul = Paul se lave.*
- *Pierre rase Pierre = Pierre se rase.*
- *Marie maquille Marie = Marie se maquille.*

→ Quand un verbe est réciproque, il faut voir si le pronom **se** est CV(—) ou non.

○ S'il est CV(—), il faut diviser l'ensemble des sujets en deux sous-ensembles, A et B. Dans ce cas, A fait l'action sur B, tandis que B la fait sur A. Dans ce cas, quand A est le sujet, B est le CV(—), et quand B est le sujet, A est le CV(—). On peut dire :

A+B= sujet / B+A= CV(—)

Par exemple, deux groupes peuvent se laver réciproquement le dos :

Paul frotte le dos à Marie.


Marie frotte le dos à Paul :

→ **Paul et Marie se frottent le dos.**

○ S'il n'est pas CV(—), on ne pourra pas faire l'accord avec le pronom **se**. Voyez à ce propos le tableau « Attention » sur la page suivante.

→ Règle d'accord des verbes occasionnellement pronominaux.

Dans le cas d'un verbe occasionnellement pronominal employé de manière réfléchie ou réciproque, on conjuguera le verbe avec l'auxiliaire **être**, mais on appliquera la règle d'accord avec **avoir**, c'est-à-dire que l'accord du participe se fera avec le CV(—) placé avant.

	<p>Attention ! Avant d'appliquer la règle, identifiez bien la fonction du pronom se (ou de ses variantes me, te, nous, vous), car vous ne pourrez faire l'accord avec lui que s'il est CV(—) du verbe. Pour cela, passez obligatoirement par la valence du verbe.</p>
	<p>⊙ Ils se sont regardés : → <i>regarder qn</i>: ici, qn est représenté par se, qui est donc CV(—). L'accord se fera avec lui, puisqu'il est placé avant.</p> <p>⊙ Ils se sont reproché leurs fréquentations. → <i>reprocher qc à qn</i>: qc est le CV(—), ici, leurs fréquentations tandis que à qn, le CV+(à), est représenté ici par se. L'accord ne peut donc se faire qu'avec leurs fréquentations, s'il est placé avant. Mais comme ce mot est placé ici après le verbe, l'accord n'aura pas lieu.</p>

25.4.3.3 Prenons le cas du verbe se rappeler.

○ *Paulette s'est rappelé ses vacances.*

Le verbe est : rappeler qc à qn. Qc= ses vacances / Qn= s', mis pour Paulette.

Le CV(—), *ses vacances*, étant placé après le verbe, il n'y a pas d'accord.

○ *Ses vacances à Venise, Pierrette se les est rappelées toute sa vie.*

Le verbe est : rappeler qc à qn. Qc= *les*, mis pour ses vacances / Qn= s', mis pour *Pierrette*.

Le CV(—), *les = ses vacances*, étant placé après le verbe, il y a accord. Comme *vacances* est féminin, pluriel, il faut écrire comme terminaison : **-es**


Remarque : le verbe se souvenir, qui est un synonyme, mais qui est essentiellement pronominal, suit la règle d'accord avec **être** et s'accorde donc avec le sujet.

On aura donc :

○ Paulette s'est souvenue de ses vacances. (accord avec le sujet)

○ De ses vacances à Venise, Pierrette s'en est souvenue toute sa vie. (accord avec le sujet)

Réfléchissons sur le verbe **se laver**, qui fonctionne comme **se rappeler** :

<p>→ <i>laver qn</i> → <i>laver qc à qn</i> (<i>qc</i> = CV(—) à <i>qn</i> = complément d'attribution.)</p>	
	<p>○ Lorsque le sujet se lave lui-même, le verbe se transforme en <i>se laver</i>, pour lequel le CV(—) est « <i>se</i> ».</p>
	<p>L'accord se fait donc avec le CV(—) <i>se</i>, qui est placé avant le verbe. → <i>Elle s'est lavée.</i></p>
	<p>○ Lorsque le sujet lave le CV(—) à lui-même, le verbe se transforme en <i>se laver qc</i>, pour lequel le CV(—) est <i>qc</i>.</p>
	<p>Si le CV(—) est placé après, il n'y aura pas d'accord. → <i>Elle s'est lavé les pieds</i> (CV(—)= <i>les pieds</i>, placé après : pas d'accord)</p> <p>Si le CV(—) est placé avant, il y aura accord. → <i>Les mains, elles se les est lavées hier</i> (CV(—)= <i>les</i>, mis pour <i>mains</i> : féminin, pluriel)</p>

Vous voyez sans doute maintenant comment il faut procéder pour trouver le bon accord.

25.4.3.4 Cas spécial des verbes pronominaux suivis d'un infinitif.

Comme pour les verbes non pronominaux, nous allons considérer le cas où un verbe pronominal est suivi d'un verbe à l'infinitif. Dans un tel cas, deux possibilités peuvent se présenter.

- Le CV(—) du verbe au participe passé est sujet actif du verbe à l'infinitif.
- Le CV(—) du verbe au participe passé est sujet passif du verbe à l'infinitif.

→ le COD du verbe au participe passé est sujet actif du verbe à l'infinitif.

Règle A

Lorsqu'un verbe pronominal au participe passé est suivi d'un infinitif, et que son CV(—) est sujet actif du verbe à l'infinitif, l'accord du participe se fait avec le CV(—) s'il est placé avant.

Par exemple, Mme Dupont s'évanouit. Mais avant que son esprit ne se soit complètement déconnecté, elle a le temps de s'entendre elle-même crier « Mon Dieu ». On pourra écrire :

En s'évanouissant, Mme Dupont s'est entendue crier « Mon Dieu ! » (cas A)

Le CV(—) qu'elle entend crier, c'est bien sûr elle-même. Le CV(—) « *s'* » est donc sujet actif du verbe *crier*, à l'infinitif. On fera donc l'accord.

→ le CV(—) du verbe au participe passé est sujet actif du verbe à l'infinitif.

Règle B :

Lorsqu'un verbe pronominal au participe passé est suivi d'un infinitif, et que son CV(—) est sujet passif du verbe à l'infinitif, le participe ne s'accorde pas et reste donc invariable.

M. Durand, qui reçoit un pot de fleurs sur la tête, s'évanouit. Mais avant de sombrer dans le cirage, il a le temps d'entendre sa femme qui l'appelle.

En s'évanouissant, M. Durand s'est entendu appeler par sa femme. (cas B)

M. Durand est sujet du verbe *s'entendre*. Mais il est **sujet passif** du verbe *appeler*, puisqu'il est appelé par sa femme, et que ce n'est pas lui qui appelle. Donc, on ne fera pas l'accord.



Remarque: là encore, on accepte, dans le cas A, que le candidat à un examen d'état français "oublie" de faire l'accord. En revanche, **dans le cas B, il est absolument interdit de faire l'accord.**

26. Les complétives

26.1 Définition

Nous connaissons plusieurs sortes de subordonnées :

- Les relatives, qui se rapportent à un nom : *C'est la poule qui chante qui a fait l'œuf. Qui chante* se rapporte à l'antécédent *poule*.
- Les circonstancielles, qui sont compléments circonstanciels du verbe principal. *Quand il pleut, les escargots sortent de leur coquille*. Quand il pleut est complément circonstanciel de temps du verbe *sortent*.
- Les infinitives et participiales, dont le verbe est à l'infinitif ou au participe présent ou passé avec un sujet propre, et qui se rapportent au verbe comme complément : *J'entends siffler le train (siffler le train, CV(–) de entendre)*. *Le fusible ayant sauté, la pièce était plongée dans l'obscurité.* (*Le fusible ayant sauté*, complément circonstanciel de cause de *était plongée*).

26.1.1 Qu'est-ce qu'une complétive ?

Il existe encore des subordonnées introduites par *si* ou *que*, dont **la fonction dépend de la valence du verbe principal**, et que l'on nomme **complétives**. Elles se rapportent à ce verbe, qui doit être un **verbe opérateur** avec la valence **Verbe + si/que** ou verbe **Prép + que**.

Ex : *La fonctionnaire m'a demandé si j'étais marié. Demander + si*
Je lui ai répondu que je ne l'étais pas. Répondre + que

26.1.2 Les verbes opérateurs.

Un **verbe opérateur** est un verbe qui peut contenir dans sa valence une subordonnée introduite par *que*, ou un infinitif.

Il a pour valence : **Verbe + si/que** ou verbe **Prép + que**.

Ou encore : **Verbe + inf** ou **verbe Prép + Inf**.

26.2 La complétive par si

Elle est utilisée dans le discours rapporté, lorsque l'on utilise le discours indirect pour rapporter une interrogation totale, sur toute la phrase, sans mot interrogatif.

Ex :

Voulez-vous sortir avec lui ? Il lui a demandé si elle voulait sortir avec lui.
Est-ce qu'il va pleuvoir ce soir ? Je vous demande s'il va pleuvoir.



Remarques :

Si + il(s) = s'il(s)

Est-ce que ne doit pas être repris au discours indirect.

Verbes d'interrogation

- | | |
|------------------------------|---|
| • <i>Demander à qn + si</i> | <i>Je lui ai demandé si elle venait.</i> |
| • <i>Vouloir savoir + si</i> | <i>Elle veut savoir si son fils travaille bien.</i> |
| • <i>Se demander + si</i> | <i>Je me demande si elle est au courant.</i> |

26.3 La complétive par que

La complétive par **que** s'emploie dans deux cas différents :

- Dans un discours indirect, lorsque l'on rapporte un texte à l'affirmative (sauf lorsqu'on a employé un impératif) : *Il m'a dit qu'il viendrait.*
- Lorsque l'on emploie un verbe opérateur contenant dans sa valence + que : *Elle a envie qu'il sorte.*

26.3.1 Le discours indirect

Le discours indirect est l'une des formes du discours rapporté. Rappelons qu'il en existe 3 formes :

- Le discours direct. *Elle dit « Je viens de Sardaigne. »*
- Le discours indirect. *Elle dit qu'elle vient de Sardaigne.*
- Le discours semi-direct. *Selon elle, elle vient de Sardaigne.*

Seul le discours indirect emploie les conjonctions, ici, **que**.

Le discours indirect est introduit par un verbe de discours ou de pensée.

Règle

Lorsque le discours que l'on rapporte est à la forme affirmative, que son verbe est conjugué, et qu'il n'est pas à l'impératif, on emploie au discours indirect la conjonction **que**.

Elle dit : « Je viens de Sardaigne. »

Elle dit qu'elle vient de Sardaigne.



Pour plus de détails, en particulier sur l'emploi des temps, reportez-vous à l'unité sur le **Discours rapporté**.

26.3.2 La complétive par que au subjonctif

Il y a trois cas où le verbe de la subordonnée **complétive par que** se met au **subjonctif** :

- La complétive est antéposée, c'est-à-dire qu'elle est placée avant la principale à laquelle elle se rapporte.
- Le verbe opérateur exige l'emploi du subjonctif.
- Le verbe opérateur exige l'indicatif à l'affirmative, mais **il permet l'emploi du subjonctif à la forme interrogative ou à la forme négative**.

Pour plus de commodité, nous appellerons verbe opérateur aussi bien les verbes comme **croire** que les tournures à base verbale comme **être sûr**.

26.3.2.1 La complétive antéposée

Règle :

Lorsque la complétive par que est utilisée avant la principale à laquelle elle se rapporte, son verbe se met au subjonctif.

Ex. : *Je suis certain qu'il est chez lui.*

→ Qu'il soit chez lui est certain.



Attention, **seul le verbe noyau de la complétive par que se met au subjonctif**. Les verbes des subordonnées qui en dépendent ne sont pas touchés par cette règle, et sont au temps auquel on les aurait employés si la subordonnée avait été employée après la principale.

Le commissaire est certain que le jardinier a assassiné la femme qui l'employait.

→ Que le jardinier ait assassiné la femme qui l'employait est certain pour le commissaire.

Dans ce cas précis, la subordonnée complétive par que est le sujet du verbe de la principale. Mais ce n'est pas toujours le cas. Dans la solution suivante, elle est CV(prép) (=complément d'objet indirect) de « être certain de qc », représentée par **en**.

→ *Que le jardinier ait assassiné la femme qui l'employait, le commissaire en est certain.*

26.3.2.2 La complétive au subjonctif

Comme dit plus haut, il y a deux cas :

- Le verbe opérateur exige l'emploi du subjonctif.
- Le verbe opérateur exige l'indicatif à l'affirmative, mais il permet l'emploi du subjonctif à la forme interrogative ou à la forme négative.

26.3.2.2.1 A la forme affirmative

→ Les verbes qui conseillent ou déconseillent (+subjonctif)

- *Conseiller à qn + que* *Le docteur nous a conseillé que nous dormions plus.*
- *Suggérer à qn + que* *Nous lui avons suggéré qu'il perde du poids.*
- *Déconseiller + que* *Le chef déconseille que l'on arrive en retard.*
- *Encourager qn à ce* *Nous l'avons encouragé à ce qu'il passe le concours.*

→ Les verbes qui expriment l'acceptation ou le refus (+subjonctif)

- *Se moquer + que* *Je me moque que vous ne soyez pas d'accord.*
- *Accepter + que* *Elle a accepté que son fils quitte la maison.*
- *Refuser + que* *Je refuse que vous m'accompagniez*

→ Verbes de volonté, d'exigence, de désir

Ces verbes introduisent une subordonnée contenant une action que l'on désire voir réalisée.

Evidemment, rien ne dit qu'elle le sera vraiment, et l'on retrouve là l'une des explications de base du subjonctif. Voici une liste des verbes en question, que vous aurez intérêt à apprendre.

Verbes de volonté, d'exigence, de désir			
aimer que aimer mieux que approuver que désirer que approuver que avoir envie que blâmer qn que commander que	conseiller que défendre que demander que obtenir que permettre que préférer que	détester que désapprouver que empêcher que éviter que exiger que implorer que interdire que	louer que mériter que souffrir que souhaiter que prier que recommander que trouver bon/mauvais que
ex: <i>J'exige que vous me fassiez des excuses!</i> <i>Je veux qu'elle me rende mon livre!</i>			



Attention! Il existe des exceptions!

Les verbes ci-dessous sont suivis de l'INDICATIF ou du CONDITIONNEL (suivant les règles du discours indirect).		
compter que, décider que,	décréter que, espérer que,	résoudre que
ex: <i>J'espère qu'elle réussira à son examen</i> <i>Le gouvernement a décrété qu'il serait interdit de fumer dans les lieux publics.</i>		

→ Verbes de sentiments.

Règle :

Ces verbes, qui expriment des sentiments, donc, quelque chose de subjectif, sont suivis du subjonctif.

Verbes de sentiments

se réjouir / être heureux se fâcher / être fâché s'affliger / être affligé s'indigner / être indigné s'étonner / être étonné / être surpris	craindre / appréhender / avoir peur trembler / redouter se plaindre avoir honte / être honteux se consoler
---	--

ex: Je **regrette** que vous ne **soyez** pas de mon avis.
Je **crains** qu'il n'**ait** trop bu.

Remarque : les verbes de crainte sont suivis du **NE explétif**.

→ Tournures impersonnelles

Tout dépend du degré de certitude de la tournure impersonnelle.

Règle :

Lorsque l'idée contenue dans la subordonnée est présentée comme douteuse, souhaitable ou fortement subjective, on emploie le subjonctif.

Il existe un fort grand nombre d'expressions. Nous allons nous limiter à une liste, que vous pourrez compléter par analogie.

Tournures impersonnelles suivies du subjonctif.

il faut il semble il se peut	il importe il suffit			
il est ...				
bon juste convenable	nécessaire naturel temps	dommage fâcheux honteux	impossible possible	étrange étonnant souhaitable
ex: <i>Il faut absolument que tu me le dises.</i> <i>Il n'est pas bon que l'homme soit seul. (la Bible)</i> <i>Il est naturel que vous ayez envie d'exercer un métier qui vous intéresse.</i> <i>Il est souhaitable que chacun aille à l'école jusqu'à l'âge de seize ans.</i>				

26.3.2.2 A la forme interrogative et à la forme négative

Les verbes de souvenir, de pensée (subjonctif possible dans l'interrogative et la négative) et d'oubli (+ indicatif)

- *Se souvenir + de ce que* *Je me souviens de ce qu'il m'a parlé ce soir-là.*
- *Se rappeler + que* *Je me rappelle qu'il était présent.*
- *Penser + que* *Je pense qu'elle a raison. Penses-tu qu'elle ait tort ?*
- *Oublier + que* *Nous avons oublié qu'il nous avait appelés.*

Les tournures impersonnelles suivantes entrent aussi dans cette catégorie.

il advient que il paraît que il s'ensuit que	il résulte que il me semble que	il est vrai que il est clair que il est sûr que il est certain que	il est évident que il est admis que il est probable que il est vraisemblable que
--	------------------------------------	---	---

**Attention!**

Comme pour les verbes **d'opinion** ou **de pensée** suivis de l'indicatif à l'affirmative, **ces tournures impersonnelles suivies de l'indicatif**, et qui désignent **quelque chose de sûr**, deviennent **incertaines à la forme négative** et **douteuses à la forme interrogative**. Elles sont donc **suivies, aux formes négative et interrogative, du subjonctif**.

Il est sûr qu'il est mort assassiné.
Il n'est pas sûr qu'il soit mort de mort naturelle.

26.4 Autres complétives par que

→ Verbes de discours **I = indicatif / S = subjonctif**.

- *Dire à qn + que* *Il m'a dit que je pouvais toujours courir. (I)*
- *Expliquer à qn que* *Il m'a expliqué que c'était impossible. (I)*
- *Déclarer à qn que* *Vous avez déclaré qu'on ne vous l'avait pas dit. (I)*
- *Prétendre + que* *Il prétend que ses parents ne l'aimaient pas. (I)*

→ Verbes de volonté, de capacité ou d'incapacité

- *Vouloir + que* *Le prisonnier veut qu'on le libère. (S)*
- *Exiger + que* *La loi exige qu'on la respecte. (S)*
- *Savoir + que* *Il savait que sa mère avait été communiste. (I)*
- *Craindre + que* *Le député craint que ses électeurs ne l'abandonnent. (S)*

→ Les verbes de sentiment, qui expriment que l'on aime ou que l'on déteste des actions :

- *aimer + que* *Elle aime que nous lui offrions des fleurs. (S)*
- *avoir envie + que* *Elle a envie que nous la laissions tranquille. (S)*
- *détester + que* *Elle déteste que vous ronfliez. (S)*
- *Préférer + que* *Elle préfère que nous restions tranquilles. (S)*
- *Aimer mieux + que* *Il aime mieux que vous l'invitez. (S)*
- *Adorer + que* *Ma mère adorait que nous travaillions seuls. (S)*

→ Les verbes qui obligent, ceux qui interdisent

- *Dire à qn + que* *Il a dit à la bonne qu'elle devait faire la vaisselle. (I)*
- *Demander à qn + que* *Elle a demandé au garagiste qu'il change la roue. (S)*
- *Exiger de qn + que* *Son chef exige de lui qu'il reste jusqu'à 8 heures. (S)*
- *Interdire à qn + que* *Elle nous a interdit que nous vous parlions. (S)*
- *Obliger qn à ce que* *On l'a obligé à ce qu'il fasse des heures sup. (S)*
- *Contraindre qn à ce que* *Néron a contraint ses adversaires à ce qu'ils s'exilent. (S)*

→ Les verbes exprimant une promesse

- *Promettre à qn que,* *Elle m'a promis qu'elle m'appellerait.*
- *Jurer à qn que* *Elle lui a juré qu'il pourrait sortir avec elle.*

→ Les verbes de pensée qui s'exercent sur des actions

- *Penser + que* *Elle pense qu'il arrivera vers 9 heures*
- *Avoir envie + que* *Elle a envie qu'il sorte.*

→ Les verbes introduisant un discours :

- *Demander à qn + que* *Le patron lui a demandé qu'il se dépêche.*
- *Excuser qn + que* *Elle l'a excusé qu'il l'ait trompée.*
- *S'excuser + que* *Il s'excuse que ses enfants fassent du bruit.*

→ Les verbes de croyance

- *Croire + que* : *Je crois qu'il se moque de nous.*
- *Supposer que* : *Vous supposez qu'on se fiche de vous ?*

→ Tournures impersonnelles :

Règle : Pour les tournures impersonnelles aussi, lorsque l'idée contenue dans la subordonnée est présentée comme **sûre**, on emploiera l'**indicatif**.

Tournures impersonnelles suivies de l'indicatif.		
<i>il paraît que</i> <i>il s'ensuit que</i>	<i>il advient que</i> <i>il résulte que</i>	<i>il me semble que</i>
il est ...		
<i>vrai que</i> <i>clair que</i> <i>sûr que</i>	<i>certain que</i> <i>évident que</i> <i>admis que</i>	<i>probable que</i> <i>vraisemblable que</i>



Attention!

Comme pour les verbes **d'opinion** ou **de pensée** suivis de l'indicatif à l'affirmative, **ces tournures impersonnelles suivies de l'indicatif**, et qui désignent quelque chose de sûr, **deviennent incertaines à la forme négative et douteuses à la forme interrogative**. Elles sont donc **suivies, aux formes négative et interrogative, du subjonctif**.

Le français moderne accepte aussi l'indicatif dans les mêmes conditions que pour les verbes d'opinion ou de pensée.

- ex: Il est **sûr** que vous **avez** raison.
 → Il n'est **pas sûr** que vous **ayez** raison.

27. Le discours rapporté

27.1 Définitions

Il arrive souvent que l'on entende quelqu'un dire quelque chose, et que l'on soit amené à rapporter ses paroles à quelqu'un d'autre.

Par exemple, le candidat aux élections présidentielles promet : « *Dès demain, j'offrirai un vélo à chaque Français.* »

Si quelqu'un vous demande : « Qu'a dit le candidat ? », vous allez devoir rapporter ses paroles le plus fidèlement possible.

Vous aurez pour cela trois méthodes :

- **Le discours direct.** Vous répétez ses paroles, comme si c'était vous qui l'aviez dit. Il a dit : « *Dès demain, j'offrirai un vélo à chaque Français.* » Vous n'avez rien à changer.
- **Le discours indirect.** Vous intégrez ses paroles à votre discours en ajoutant une conjonction (→ *que*), en adaptant les mots de temps (demain → *le lendemain*), les pronoms (je → *il*) et les temps (*j'offrirai* → *il offrirait*). « *Il a dit que, dès le lendemain, il offrirait un vélo à chaque Français.* »
- **Le discours semi-direct.** Vous intégrez ses paroles à votre discours de façon plus légère, sans conjonction, mais en adaptant les mots de temps, les pronoms et les temps. Vous devrez pourtant annoncer le discours, avant de le rapporter, dans une phrase séparée. « *Il a fait une déclaration incroyable: Dès le lendemain, il offrirait un vélo à chaque Français.* »

Le discours direct ne pose pas de problème. Nous n'aurons donc pas besoin de nous en occuper. En revanche, il nous faudra étudier le discours indirect avec ses trois composantes :

- La conjonction à utiliser.
- La modification des temps par rapport à ceux du discours direct.
- L'adaptation des pronoms et des mots de temps.

Nous pourrions facilement déduire le discours semi-direct du discours indirect en supprimant la conjonction, et en introduisant le discours en quelques mots.

27.2 Le discours indirect : choix des conjonctions

Il va nous falloir considérer 3 cas :

1. La phrase à mettre au style indirect est construite autour d'un **verbe à l'impératif** : « Va te cacher ! »
2. Elle est à la **forme interrogative** : « *Quelle heure est-il ?* » « *Voulez-vous encore un biscuit ?* »
3. Elle est à la **forme affirmative**, avec ou sans négation : « *Il fait beau.* » « *Il n'aura pas le temps.* ».

27.2.1 Règle générale

Le style indirect est en règle générale contenu dans une subordonnée.

Règle 1 :

La seule exception est l'impératif du style direct, qui est rendu au style indirect par une préposition, *de*, suivie d'un infinitif.

Ex : Il me dit : « Viens ! »

→ *Il me dit de venir.*

Pour tous les autres cas s'applique la **règles** suivante:

Règle 2 :

Lorsque le style direct est une affirmative: on emploie la conjonction *QUE*

ex: Il dit: « Il pleut. » → *Il dit qu'il pleut.*

ATTENTION :

Comme le discours indirect, à l'affirmative, est constitué d'une subordonnée introduite par la conjonction **que**, **elle doit absolument contenir un verbe**.

Or, il y a des réponses, au discours direct, qui sont constituées d'un mot, ou d'un simple groupe nominal. Que faire alors ?

○ Si la réponse est **oui**, **non** ou **si** :

On emploiera simplement la conjonction **que** avec la réponse :

Ex. : Elles m'ont affirmé « Oui ! » → *Elles m'ont affirmé **que oui**.*
Le commissaire m'a dit « Non ! ». → *Le commissaire m'a dit **que non**.*
Paul m'a confirmé « Si ! » → *Paul m'a confirmé **que si**.*

○ Si la réponse est constituée d'un **pronom** comme « Moi ! », ou d'un **groupe nominal** comme « La nièce de mon voisin. » ou « À ma cousine », il faudra rajouter un verbe reprenant la question initiale, la solution la plus simple étant d'employer la méthode de la mise en relief :

◆ Ex. : « Qui a cassé ce vase ?
— La nièce de mon voisin. »
La mise en relief amène : « C'est la nièce de mon voisin (qui a cassé ce vase). »
On en fera donc :
*« J'ai répondu **que c'était la nièce de mon voisin**. »*

◆ Ex. : « A qui appartient cette voiture ?
- A ma cousine. »
La mise en relief amène : « C'est à ma cousine (qu'elle appartient). »
On en fera donc :
*« J'ai répondu **que c'était à ma cousine (qu'elle appartenait)**. »*
ou encore, en reprenant les termes de la question :
*« J'ai répondu **qu'elle appartenait à ma cousine**. »*

◆ Avec un pronom, on aura :
C'est moi (qui ai cassé ce vase).
C'est à elle (qu'elle appartient).

○ Enfin, **dans le cas de mots isolés** tels des insultes, des petits mots gentils, des onomatopées, sans aucun verbe, on aura, pour ne pas avoir à se lancer dans de longues explications, à garder le discours direct.

- ◆ *Il m'a dit : « **Merde !** » est plus facile à utiliser que : *Il m'a répondu par les cinq lettres.**
- ◆ *Il m'a dit : « **Ma chérie !** » est plus commode que : *Il s'est adressé à moi en employant un mot d'amour, chérie.**
- ◆ *Il m'a répondu : « **Bof !** » est préférable à : *Il m'a répondu en me disant qu'il s'en fichait complètement.**

Règle 3a :

Lorsque le style direct est à la forme interrogative:

→ Si cette interrogative n'a pas de mot interrogatif, **on emploiera** la conjonction: **Si**

ex: Il demande: « Est-il parti? » → *Il demande **si**il est parti*
Elle veut savoir : « Est-ce qu'il est parti? » *Elle veut savoir **si**il est parti.*
(**Est-ce que** n'est pas un mot interrogatif)

Règle 3b :

Lorsque le style direct est à la forme **interrogative**:

→ Si cette interrogative est introduite par le mot interrogatif **QUE**, on emploiera la forme : **CE QUE**

→ Sauf si **que/qu'** se trouve dans l'expression *Qu'est-ce qui*, auquel cas on emploiera la forme : **CE QUI**

○ **QUE → CE QUE**

ex: « Que veux-tu? » → *Il demande **ce que** tu veux.*

○ **QU' (EST-CE QUI) → CE QUI**

ex: « Qu'est ce qui te plaît? » → ... *Dis-moi **ce qui** te plaît.*

« Qu'est ce qui la dérange? » → ... *Dis-moi **ce qui** la dérange.*

Règle 3c

Lorsque le style direct est à la forme **interrogative**:

→ Si cette interrogative commence par un autre mot interrogatif, on emploiera le même mot interrogatif **comme conjonction**

ex: « Où vas-tu? » → *Il demande **où** tu vas.*

« Comment vas-tu? » → *Il demande **comment** tu vas.*

27.2.2 Problèmes particuliers:

→ **est-ce que** n'est pas un mot interrogatif. C'est juste le signe que la phrase est à la forme interrogative. Il n'est donc pas repris au style indirect.

ex: « **Est-ce qu'** il pleut? » → *Il demande **s'il** pleut.*

→ l'**inversion** du style direct, dans les interrogatives, n'est pas reprise au style indirect.

ex: « Comment vas-tu? » → *Il demande **comment** tu vas.*

« Comment ta mère va-t-elle? » → *Je te demande **comment ta mère** va.*

Cependant, il existe une **exception**:

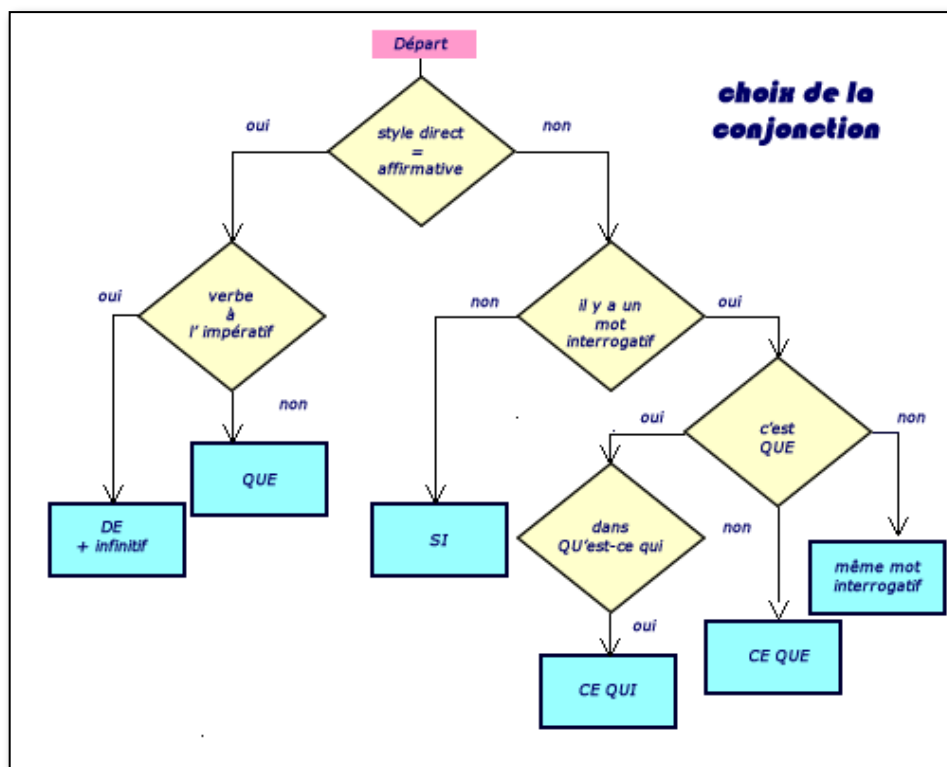
Il existe des interrogatives dont le sujet est un **substantif inversé** (contre la règle qui veut qu'un substantif ne soit pas inversé, et qui exige l'emploi d'un pronom comme *Ton père est-il malade?*, et non pas **est ton père malade?*). Ces interrogatives **peuvent garder leur inversion** au style indirect.

ex: "Comment va ton père?" (Comment ton père va-t-il?)

→ *il m'a demandé **comment allait mon père.***

→ *il m'a demandé **comment mon père allait.***

27.2.3 Diagramme du choix des conjonctions du style indirect



ex : *Elle lui demande* : « *Que veux-tu* » ?

- Départ.
- Style direct = affirmative ? → non (c'est une interrogative).
- Il y a un mot interrogatif ? → oui (c'est QUE)
- C'est « **QUE** » → oui.
- Employez : **CE QUE** *Elle lui demande ce qu'il veut.*

Attention : **Je ne veux pas**, avec une négation, est considéré comme une **affirmative**, c'est-à-dire **le contraire d'une interrogative**.

Il lui demande : « Que ne veux-tu pas ? » → *Il lui demande ce qu'elle ne veut pas.*

27.3 Le discours indirect : modification des temps

Les temps du style direct ne peuvent pas toujours être repris dans le style indirect. En effet, lorsque l'on passe du discours direct au discours indirect, on passe du système de celui qui a parlé au système de celui qui rapporte les paroles. Il va donc falloir adapter les temps du style direct au temps du verbe principal qui reprend les paroles.

En fait, donc, **tout dépend du temps du verbe principal**.

Exemple :

○ Dans : *Il me dit* : « *Il fait beau* », le verbe principal du verbe qui introduit le discours, « *il dit* », est au présent de l'indicatif. On aura donc :

Il me dit qu'il fait beau.

○ Dans : *elle m'a avoué* : « *Je t'aime* », le verbe principal du verbe qui introduit le discours, « *elle a avoué* », est au passé composé de l'indicatif. On aura donc :

Elle m'a avoué qu'elle m'aimait.

|

Il faut donc savoir comment se modifient les temps en fonction du temps du verbe qui introduit le discours.

Il faudra opérer en deux temps :

1. Voir si le temps de ce verbe introducteur du discours entraîne une modification ou non.
2. S'il faut modifier le temps, il faut identifier le ou les temps du discours direct pour voir ce que l'on va en faire au discours indirect. C'est ce que nous avons fait dans les deux exemples ci-dessus.

27.3.1 Quand faut-il modifier les temps ?

Voici les **règles de modification**:

Règle 1 :

Si le verbe qui introduit le discours est à un temps du présent ou du futur, on ne change pas le(s) temps du style direct.

Ceci veut dire que, si le temps de la principale décrit une action qui a lieu au moment où le narrateur parle (ou écrit) ou bien une action qui n'a pas encore eu lieu au moment où il parle, **on reprend le temps du style direct**.

Règle 2 :

Si le verbe qui introduit le discours se trouve à un temps du passé, c'est-à-dire, si l'action principale est déjà passée, il faut changer les temps du style direct, et ce, selon le tableau ci-après.

27.3.2 Comment-faut-il les modifier ?

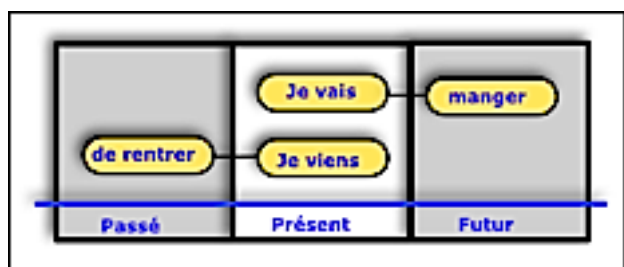
27.3.2.1 Tableau des modifications

Tableau de la transformation des temps, lorsque le verbe introduisant le discours est à un temps du passé .	
Temps au discours direct	Temps au discours indirect
Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif
Imparfait de l'indicatif	
Futur simple de l'indicatif	Conditionnel présent
Conditionnel présent	
Futur antérieur de l'indicatif	Conditionnel passé 1 ^o forme
Conditionnel passé 1 ^o forme	
Passé composé de l'indicatif	Plus-que-parfait de l'indicatif
Passé simple de l'indicatif	
Plus-que-parfait de l'indicatif	
Passé surcomposé de l'indicatif	

27.3.2.2 Cas du futur proche et du passé immédiat

Le problème vient du fait qu'aussi bien le **passé immédiat** que le **futur proche** ne sont pas des temps au sens strict, mais plutôt des « trucs » pour déclencher chez l'auditeur, ou chez le lecteur, une impression, celle qu'on a à peine terminé (*je viens de le voir*), ou que l'on va s'y mettre tout de suite (*je vais le lui dire*).

Quand on dit : « *Je viens de rentrer* », *je viens*, c'est maintenant, et *rentrer*, c'est dans le passé.



Ainsi, formellement, les verbes *aller* et *venir* sont conjugués au présent. Et comme ce ne sont pas des auxiliaires, tels *avoir* et *être*, ils ne participent pas à la conjugaison

O Lorsque le verbe introduisant le discours est au passé immédiat, il est clair que le discours est terminé pour celui qui le rapporte. Il faut donc modifier les temps du style direct au passage au discours indirect.

Il vient de me dire : « Tu m'énerves. »

→ Il vient (maintenant) de me dire (dans le passé) que je l'énervais.

O Mais lorsque c'est un verbe du discours direct qui est au futur proche ou au passé immédiat, le verbe « aller » ou « venir de » est au présent. Il va donc falloir le mettre à l'imparfait :

Il m'a dit : « Je viens de rentrer et je vais manger. »

→ Il m'a dit qu'il venait de rentrer et qu'il allait manger.

27.3.2.3 Cas de l'impératif

Il existe enfin un temps (en fait, un mode: l'impératif) qui change toujours. En effet, quel que soit le temps du verbe principal, il se transforme, au style indirect, en **infinitif**, précédé de la préposition **de**.

ex: Il lui a dit: "**Viens** me voir!"--> Il lui a dit **de venir** le voir.

D'où le tableau général de la modification des temps:

Temps du verbe principal	Temps du style direct	Temps du style indirect
Temps du futur	Impératif	de + infinitif
	Autre temps	Le temps reste le même
Temps du présent	Impératif	de + infinitif
	Autre temps	Le temps reste le même
Temps du passé (y compris passé immédiat ex : <i>elle vient de dire</i>) puisque	Impératif	de + infinitif
	Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif
	Imparfait de l'indicatif	
	Futur simple de l'indicatif	Conditionnel présent
	Conditionnel présent	
	Futur antérieur de l'indicatif	Conditionnel passé 1 ^e forme
	Conditionnel passé 1 ^e forme	
	Passé composé de l'indicatif	Plus-que-Parfait de l'indicatif
	Passé simple de l'indicatif	
	Plus-que-Parfait de l'indicatif	
	Passé surcomposé de l'indicatif	
	Subjonctif	Subjonctif, mais pas toujours (cf. ci-dessous)
	Le futur proche fonctionne comme le présent, puisque le verbe conjugué est au présent. → <i>elle va parler.</i>	
	Le passé immédiat fonctionne comme le présent, puisque le verbe conjugué est au présent. → <i>elle vient de parler</i>	

27.3.2.4 Cas du subjonctif:

Le subjonctif du style direct reste en général subjonctif lorsque l'on passe au style indirect.

C'est **toujours** le cas lorsque l'emploi du subjonctif est **obligatoire**, c'est à dire après certaines **conjonctions** (*bien que, en attendant que, etc.*) ou après certains **verbes** qui gouvernent le subjonctif (*vouloir, etc.*)

ex: J'ai dit: « Bien qu'il aille mal, il va travailler. »
 J'ai dit que bien qu'il aille mal, il allait travailler.

Cependant, il y a des cas où il est impossible de conserver le subjonctif, par exemple, lorsque ce subjonctif exprime **l'indignation**:

ex: Il a dit: « Moi, que je lui porte ses paquets? »

Il est impossible de garder ce subjonctif au style indirect.

De même, un **souhait** ne peut pas toujours être repris:

ex: Il a dit: « Dieu vous bénisse! » ne peut pas être repris avec le verbe dire.
 Il est cependant possible d'en faire: « *Il a souhaité que Dieu nous bénisse.* »

Il faut donc être très prudent avec le subjonctif. La solution la plus sûre est de transformer le subjonctif, de façon à exprimer la même idée par d'autres moyens.

ex: Il a dit: « Moi, que je lui porte ses paquets ! »
 Il a dit: « Je ne lui porterai jamais ses paquets. »
 → *...qu'il ne lui porterait...*

27.4 Le discours indirect : problèmes annexes

Nous avons dit plus haut qu'en passant du discours direct au discours indirect, on passait du système temporel de celui qui a parlé au système de celui qui rapporte les paroles originales.

Il est donc logique que certaines modifications soient nécessaires. En particulier :

- Les **pronoms personnels** à la 1^e ou à la 2^e personne peuvent changer.
- Les **mots désignant le temps** peuvent être amenés à changer.
- Certains **éléments propres au discours direct** peuvent disparaître, ou nécessiter une adaptation.

En outre, nous aurons à discuter sur **la façon d'introduire le discours indirect**.

27.4.1 Les pronoms personnels

Prenons un exemple. Un jour, Paulette menace Jules :

« *Si tu n'arrêtes pas de fréquenter Lucie, je te quitterai.* »

Un mois plus tard, Jules rappelle cette menace à Paulette :

« *Tu m'as dit que tu me quitterais.* »

Bien entendu, C'est Paulette qui menace de quitter Jules. Elle emploie donc le pronom **je**. Lorsque c'est Jules qui en parle à Paulette, il est bien obligé d'employer le pronom « **Tu** ».

Je suis sûr que vous trouvez que j'enfonce des portes ouvertes, mais il fallait bien en parler.

27.4.2 Les mots désignant le temps

Nous arrivons maintenant à un problème plus délicat.

Vous savez sûrement que de nombreuses personnes promettent toutes sortes de choses à l'occasion de la nouvelle année.

Paul, qui a du mal à arrêter de fumer, a fait une telle promesse à son amie, le 31 décembre 2000 :

« *J'arrêterai de fumer dès demain.* »

Mais si, au bout d'un an, le 31 décembre il n'a toujours pas abandonné la cigarette, nous ne pourrons pas lui dire :

« *Il y a un an, tu as promis d'arrêter de fumer dès demain.* »

En effet, lorsqu'il a fait cette promesse, *demain*, c'était le 1^{er} janvier 2001.

Un an plus tard, c'est nous qui parlons. *Demain*, c'est le 1^{er} janvier 2002. Or, c'était un an plus tôt qu'il devait arrêter.

Il faudra donc abandonner le mot *demain*, qui a une valeur absolue et unique (le 1^{er} janvier 2001 dans notre exemple) par un mot qui a un sens relatif, et dont la valeur glisse, par exemple : le jour après le jour où on parle. Ce mot existe : *le lendemain*.

Nous pouvons donc remplacer les mots à sens absolus par des mots à sens relatif.

Ainsi, nous aurons :

Discours direct : valeur absolue	Discours indirect : valeur relative
Il y a quinze jours	quinze jours plus tôt
Il y a une semaine	une semaine plus tôt
Avant-hier	l'avant-veille
Hier	la veille
Aujourd'hui	le jour même
Demain	le lendemain
Après-demain	le surlendemain
Dans une semaine	une semaine plus tard
Dans quinze jours	quinze jours plus tard

On peut aussi employer *avant /après*

Une heure avant / une heure après
un mois avant / un mois après
une année avant / une année après

Mais attention !

Emploi de *avant / après* avec l'article défini

Si vous employez l'article défini (*le, la, l', les*), il faudra employer la préposition *d'* :

Un an avant → *l'année d'avant*

Un jour après → *le jour d'après*

27.4.3 Les éléments propres au discours direct :

27.4.3.1 Les ajouts en soutien

Quelqu'un qui parle ajoute souvent des mots ou expressions qui soutiennent la parole.

- Certains, qui veulent être sûrs qu'on les a bien compris, ajoutent des « hein ».

« Tu viens, hein ? »

On pourra traduire cette insistance par :

Il m'a demandé avec insistance si je venais.

- Quand on veut encourager quelqu'un à se servir de ses cinq sens, ou pour attirer l'attention, on ajoute « un peu »

« Regarde **un peu** dans le réfrigérateur s'il y a encore du beurre. »

« Ecoute **un peu** si le voisin est chez lui. »

« Goûte **un peu** ce fromage ! »

« Touche **un peu** son front, pour voir s'il a la fièvre. »

« Tiens, sens **un peu** ce melon, pour savoir s'il est bon. »

« Viens **un peu**. »

Il suffira de supprimer les ajouts :

Il m'a demandé de regarder dans le réfrigérateur.

27.4.3.2 Les onomatopées

Il arrive qu'en parlant, on émette des sons qui seront alors transcrits par des onomatopées. On devra trouver une description plus linguistique.

Il me dit : « **Hum ! Hum !** Tu fumes trop, toi aussi ! »

→ ***Il me dit en toussotant que je fumais trop, moi aussi.***

27.4.3.3 Les accents

Certains ont un accent que le discours direct s'efforce de transcrire. Il n'est pas possible de le garder. On peut seulement y faire allusion :

M. Schulz, de Berlin, me demande : « Gommant alle-fous, chea foisson ? »

(→ « Comment allez-vous, cher voisin ? »)

→ ***M. Schulz, mon voisin originaire de Berlin, me demande avec un accent allemand à couper au couteau comment je vais.***

Ainsi, en passant du discours direct au discours indirect, on perd le caractère pittoresque de la langue parlée.

27.5 Comment introduire le discours indirect.

Le discours indirect étant contenu dans une subordonnée, **il est obligatoire d'utiliser un verbe pour l'introduire**, le fameux verbe introducteur du discours indirect, qui fait partie des verbes de pensée ou de déclaration. Il y a pourtant des cas où l'on n'a pas de verbe :

Ex : *La question « y a-t-il d'autres hommes dans l'univers ? » n'a toujours pas trouvé de réponse.*

Au passage au discours indirect, il va falloir ajouter un verbe, celui qui correspond le mieux à la situation. Pourquoi pose-t-on une question ? Pour savoir. Donc :

La question de savoir s'il y d'autres hommes dans l'univers n'a toujours pas trouvé de réponse.

27.6 Et le discours semi-direct ?

Il fonctionne pour le choix des temps et la transposition des mots de temps et des pronoms, comme le discours indirect, avec deux différences :

1. On n'emploie pas les conjonctions qui introduisent le discours indirect.
2. Pour compenser et pour bien montrer qu'il ne s'agit en aucun cas d'un discours direct, on l'introduit par une courte explication.

Exemple :

Discours direct :

Il m'a expliqué : « *Je suis en retard parce que la rue était bouchée par un cheval qui ne voulait pas rentrer dans sa remorque. Ensuite, j'ai eu affaire à un camion de déménagement qui bouchait la rue. Et enfin, juste avant d'arriver ici, j'ai rencontré une manifestation d'employés de l'usine Lolly, qui va fermer bientôt.* »

Discours indirect :

Il m'a expliqué **qu'il était en retard parce que la rue était bouchée par un cheval qui ne voulait pas rentrer dans sa remorque, qu'ensuite, il avait eu affaire à un camion de déménagement qui bouchait la rue, et qu'enfin, juste avant d'arriver ici, il avait rencontré une manifestation d'employés de l'usine Lolly, qui allait fermer bientôt.**

Discours semi-direct :

Il a expliqué son retard en me racontant une histoire abracadabrante : il était en retard parce que la rue était bouchée par un cheval qui ne voulait pas rentrer dans sa remorque. Ensuite, il

avait eu affaire à un camion de déménagement qui bouchait la rue. Enfin, juste avant d'arriver ici, il avait rencontré une manifestation d'employés de l'usine Lolly. Celle-ci allait fermer bientôt.

Comme on le voit, le discours semi-direct est plus flexible que le discours indirect, par le fait qu'il n'y a pas cette accumulation de conjonctions, qui font du discours indirect un serpent interminable. Le tout est de bien l'introduire.

Vous avez maintenant tous les moyens de rapporter les paroles d'autres personnes sans les trahir. Faites-en un usage fréquent. Mais donnez aussi votre avis quand vous le pouvez. Vous pourrez alors employer le discours direct, ou même l'indirect, si vous voulez. Vous avez le choix.

28. La Subordonnée relative

28.1 Définitions

Pour être sûrs de parler de la même chose, il nous faut d'abord définir les termes suivants :

1. Proposition relative
2. Antécédent
3. Pronom relatif

28.1.1 Proposition relative :

La subordonnée relative est la seule subordonnée qui ne se rapporte pas à un verbe, mais à un substantif, ou un pronom le remplaçant. Elle fait donc partie du groupe nominal.

Le principe en est simple :

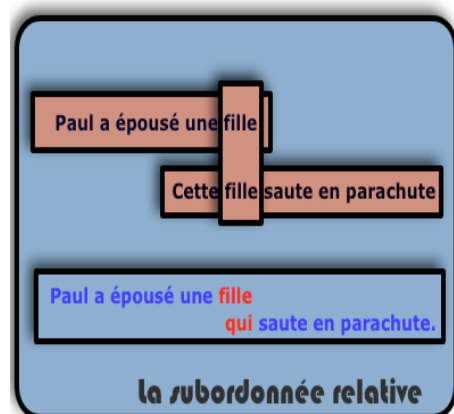
Il arrive que l'on soit obligé de répéter un substantif dans 2 phrases qui se suivent :

ex: *Paul a épousé une **fille** .
Cette **fille** saute en parachute.*

A condition qu'il s'agisse dans chaque phrase du même signifié, ici, de la même fille, nous pourrions faire de ces deux phrases une seule, en faisant l'économie d'un substantif.

→ Comment faire ?

Nous allons garder le premier substantif, parce qu'il faut bien que l'on sache de quoi l'on parle, et l'on remplace le second par un pronom relatif. La phrase n° 2 se retrouve intégrée dans la phrase n°1. Ce n'est plus une phrase complète: c'est une simple proposition. Et comme cette proposition est introduite par un **pronom relatif**, on l'appelle **proposition relative**.



Nous pouvons donc donner une définition de la relative :

Définition de la relative

Une proposition relative est une proposition subordonnée introduite par un pronom relatif, et se rapportant à un substantif.

ex: *J'aime la **bière**. Cette **bière** vient d'Allemagne.
J'aime **la bière qui** vient d'Allemagne*

28.1.2 L'antécédent

28.1.2.1 Définition

Le substantif qui est repris par le pronom relatif, et auquel se rapporte la subordonnée relative, s'appelle: **antécédent**.



Attention :

Alors que **l'antécédent fait partie de la principale**, le **pronom relatif se trouve dans la subordonnée**.

Notez que la proposition relative sert avant tout à expliquer son antécédent, à en donner une définition qui permette de savoir de quel substantif l'on parle.

ex: Paul aime une fille.

Cela arrive à beaucoup de garçons, et même à certaines filles, d'aimer une fille. Oui mais voilà! Cette fille n'est pas n'importe laquelle: elle a un signe particulier, puisqu'elle saute en parachute.

On exprimera cela par:

*ex : Paul aime une **fille qui** saute en parachute.*

Sans la relative, on ne saurait rien sur cette fille. Ce signe particulier permet donc de la reconnaître parmi plusieurs.

28.1.2.2 Problème de ponctuation



Attention:

Ponctuation des relatives.

→ Lorsque la relative explique qui est l'antécédent et permet de le définir, on n'a pas le droit d'employer de virgule entre l'antécédent et sa relative.

→ En revanche, lorsque la relative n'est pas nécessaire à l'identification de son antécédent, elle est employée en apposition, et elle est séparée de sa principale par une virgule.

*Ex: Le garçon **qui** traverse est fiancé avec ma sœur.*

Il y a peut être plusieurs garçons, mais un seul d'entre eux est le fiancé de ma sœur: celui qui traverse. Donc, **la relative est nécessaire à l'identification du garçon**.

*Ex: Pierre, **qui** est fiancé avec ma sœur, parle huit langues.*

Ici, **Pierre est défini par son nom** (il s'agit de Pierre, et non pas de Paul). **La relative** ajoute un détail intéressant, certes, mais **qui n'est pas nécessaire à l'identification de Pierre**. Sans la relative, on saurait de qui nous parlons. Cette relative est donc une simple apposition, séparée de sa principale par deux virgules, une devant, l'autre derrière.

28.1.2.3 Nécessité de la présence d'un antécédent.

A part dans certains proverbes anciens, tels que « *Qui ment, vole.* », « *Qui veut, peut.* » ou encore « *Qui vole un œuf, vole un bœuf.* », il est obligatoire, lorsque l'on emploie une relative, d'employer un **antécédent**.

C'est généralement facile, sauf lorsque la relative se rapporte à une portion de phrase, qui n'a ni genre, ni nombre.

Par exemple, Jacques vous a dit qu'il vous aimait et vous a demandé de l'épouser.

Si l'on résume cette information par « *demande en mariage* », on peut utiliser « *demande* », féminin, singulier, comme antécédent.

Cela donnera : « *Voilà la demande qu'il ma faite.* »



Mais si on prend toute l'information comme antécédent, il faudra la résumer par le pronom démonstratif « *ce* », qui est neutre et singulier, ce qui correspond au genre et au nombre d'un groupe de mots.

Cela donnera : « *C'est ce qu'il m'a dit.* » *Ce* = « *Je t'aime, est ce que tu veux m'épouser ?* »



28.1.3 Le pronom relatif:

Le pronom relatif est le mot qui représente, dans la relative, l'antécédent. On l'appelle **pronom** puisqu'il est employé, dans sa relative, **à la place du nom**.

Il y en a un petit nombre :

Qui, que / qu', quoi, dont, où, lequel (et sa famille, dont *auquel* et *duquel*).

→ Remarquons que:

28.1.3.1 Le pronom relatif a une fonction grammaticale à l'intérieur de sa relative:

ex: *L'homme qui passe s'appelle Paul.*
qui --> sujet du verbe *passer* .

ex: *L'homme que tu vois s'appelle Paul.*
que --> CV(—) du verbe *voir* .

C'est cette fonction qui nous permettra de le choisir. **Lorsque nous parlerons de fonction du pronom relatif, nous parlerons donc de sa fonction à l'intérieur de la relative.**

28.1.3.2 Le pronom relatif transmet plusieurs informations:

- le **genre**
- le **nombre**
- la **personne**

ex: *Pierrette et Julie nous ont dit: « C'est nous qui sommes arrivées les premières. »*

- nous:**
- féminin (Pierrette/Julie)
 - pluriel (Pierrette + Julie)
 - 1ère personne (nous > sommes)

et c'est parce que **qui** transmet la personne, que nous devons écrire: **qui sommes**, et non pas **qui sont** .

28.2 Les pronoms relatifs:

28.2.1 Caractéristiques des pronoms relatifs

28.2.1.1 La fonction

Nous avons vu au paragraphe 1 que l'on choisissait les pronoms relatifs **d'après leur fonction dans la subordonnée relative**.

Les fonctions qui nous intéressent sont les suivantes:

→ sujet du verbe

ex: *La fille **qui** passe est brune*

→ CV(—) (ex COD)

ex: *La fille **que** tu vois est brune*

→ complément de lieu ou de temps vague

ex: *La ville **où** elle habite s'appelle Pau.
L'époque **où** elle a vécu est oubliée.*

→ complément introduit par une préposition (CV(x), circonstanciel ou d'agent)

de *La ville dont tu viens est belle.
La ville d'où tu viens est belle
La ville de laquelle tu viens est belle.*

autre préposition: **par**

*La rue par laquelle il passe est barrée.
Il a menacé l'homme par qui il avait été dénoncé.*

28.2.2 Animé / non animé, Concret / abstrait

Mais la fonction n'est pas tout. Selon les cas, on distingue aussi entre les **animés**, les **non animés concrets** et **abstrait**. Voyons ce que l'on entend par là.

→ **animé** un animé est un être vivant, plus exactement, un humain ou un animal familier, non anonyme, ou encore un organisme abstrait constitué d'humains : l'université, l'Etat, la SNCF.

ex: *une femme, un homme, le chien Médor* (celui qui fait pipi sur ma voiture).

→ **non animé** ce qui n'est pas animé est par définition non animé.

ex: *Le bœuf de mon steak, la table, l'ordinateur, la révolution, ce que je pense, les Droits de l'Homme.*

On distingue entre les **non animés concrets**, que l'on peut voir, toucher, entendre, sentir ou goûter, et les **abstrait**, pensées, idées, choses dites, que nos sens ne peuvent pas analyser (la liberté, les Droits de l'Homme).

28.2.2.1 Tableau des pronoms relatifs:

antécédent		animé	non-animé	
fonction			antécédent classique	ce, quelque chose, rien
Sujet	qui			
C.O.D	que			
lieu/temps			où / d'où	
Complément avec préposition	de (ou contenant que)	dont / de qui / duquel (etc.)	dont / duquel (etc.)	de quoi
	autre	Prép. + qui Prép. + lequel *	Prép. + lequel *	Prép + quoi

28.2.2.2 Lorsque l'on dit lequel, on ne doit pas oublier sa famille

lequel, auquel, duquel	Singulier		Pluriel	
	masculin	féminin	masculin	féminin
	lequel	laquelle	lesquels	lesquelles
Prép. = à	auquel	à laquelle	auxquels	auxquelles
Prép. contient de	duquel	de laquelle	desquels	desquelles
autre préposition (Prép.)	Prép. + lequel	Prép. + laquelle	Prép. + lesquels	Prép. + lesquelles

28.2.3 Le choix des pronoms relatifs.

Tout d'abord, il faut déterminer la **fonction** du pronom relatif **dans sa relative**:

Ex: *Paul lave la voiture. Il a acheté la voiture.*

→ Paul lave la voiture **qu'**il a achetée.

Dans la deuxième phrase, la future relative, le mot **voiture** est CV(—)du verbe **a acheté**. (*acheter qc à qn : qc = la voiture*)

La fonction cherchée est donc: **CV(—) du verbe**.

Lorsqu'on a déterminé la fonction, il ne reste plus qu'à chercher, dans le tableau du §28.2.2.1, le pronom relatif qui convient:

28.2.3.1 Le pronom est sujet du verbe.

Le pronom relatif sujet, c'est **qui**, quel que soit le genre, le nombre et la qualité : animé/non animé.

- *L'homme **qui** a écrit ce livre est un menteur.*
- *La voiture **qui** est tombée en panne est vieille.*
- *Le droit **qui** assure un logement à chacun s'appelle D.A.L.O. (Droit au logement opposable)*



Remarque:

→ **lequel** et sa famille **ne s'emploient comme sujet que lorsqu'il y a risque de confusion**.

ex: *L'ami de ma sœur, **qui** habite en Amérique, est professeur.*

Qui habite en Amérique? L'ami, ou la sœur? Pour que tout soit clair, on emploie **lequel** :

*L'**ami** de ma sœur, **lequel** habite en Amérique,...*
*L'ami de ma **sœur**, **laquelle** habite en Amérique.*

Mais cet emploi demeure **exceptionnel**.

→ Et que fait-on lorsque le doute subsiste?

ex: *l'**amie** de ma **sœur**, **qui** habite en Amérique (?)*
*l'**amie** de ma **sœur**, **laquelle** habite en Amérique (?)*

Eh bien, dans ce cas, on emploie un **adjectif relatif**. Comme les adjectifs s'emploient avec le nom, le nom est présent, et tout devient clair.

*L'**amie** de ma sœur, **laquelle amie** habite en Amérique,...*
*L'**amie** de ma sœur, **laquelle sœur** habite en Amérique,...*

Bien entendu, cet emploi est encore plus rare que celui de **lequel** pronom sujet. Mais quelquefois, il faut bien être clair!

28.2.3.2 Le Pronom relatif est CV(—).

On emploie **que**.

*La fille **que** tu vois s'appelle Agnès.*
*La table **que** j'ai achetée est en chêne.*
*L'idée **qu'**elle a eue n'est pas mauvaise.*

Et bien sûr, **que** s'écrit **qu'** devant une voyelle ou un h muet.



Attention: Le pronom **lequel** ne s'emploie pas comme CV(—), même pas pour lever une ambiguïté.

→ En revanche, s'il n'est pas possible de faire autrement, on pourra employer l'adjectif relatif **lequel**, pour rendre le message clair.

*A Marseille se trouve le château du Comte de Monte-Cristo, **lequel château** nous avons visité l'année dernière.*

→ Mais il vaut mieux faire preuve d'imagination:

*A Marseille se trouve le château du Comte de Monte-Cristo, **château que** nous avons d'ailleurs visité l'année dernière.*

28.2.3.3 Complément circonstanciel de temps ou de lieu imprécis.

O Lorsque l'on désigne le lieu ou le temps, on peut se montrer précis ou imprécis.

Par exemple, parlons d'une ville, la ville natale de Cézanne (le peintre impressionniste, bien entendu). Comme votre culture générale est excellente, vous savez qu'il s'agit de...

ex: *Cézanne est né à Aix-en-Provence.*
→ *C'est la ville **où** il est né.*
Cézanne vient d'Aix-en-Provence.
→ *C'est la ville d'**où** il vient.*

Cézanne habitait Aix-en-Provence (CV(—))
→ C'est la ville **qu'**il habitait.

Cézanne habitait à Aix-en-Provence.
→ C'est la ville **où** il habitait.

Cézanne habitait dans la ville d'Aix-en-Provence.
→ C'est la ville dans **laquelle** il habitait.

Pour résumer, disons que le lieu est imprécis lorsqu'on emploie :
→ la préposition **à** (**en** pour un **pays féminin singulier**), ou
→ **de** marquant la provenance.
Dans ce cas, on emploie:
→ **où**
Et bien sûr **d'où** pour marquer la provenance.

○ En ce qui concerne le temps, on retrouve cette même imprécision.

Il a vécu à cette époque. (préposition = à)
→ l'époque **où** il a vécu.

Il a découvert l'Amérique cette année-là. (pas de prép.)
→ l'année **où** Christophe Colomb découvrit l'Amérique.

Il est né ce jour-là. (pas de préposition).
→ le jour **où** il est né.

Lorsqu'on emploie donc un complément de temps **sans préposition**, ou **avec la préposition à**, on est imprécis, et on peut employer **où**.
Cependant, lorsqu'on veut employer une préposition (complément précis), on aura recours à **lequel** :

L'époque **avant laquelle** il a vécu.

Notons que, lorsque la préposition est **à**, on peut aussi employer **lequel** précédé de **à** :

Il a vécu à cette époque:
→ l'époque **où** il a vécu.
→ l'époque **à laquelle** il a vécu.

Ceci n'est pas possible lorsqu'il n'y a pas de préposition:

Il est arrivé ce jour-là:
→ le jour **où** il est arrivé.

28.2.3.4 Autres compléments avec préposition:

Nous distinguerons trois cas:

1. La préposition est **à**.
2. La préposition est **de**.
3. Il s'agit d'une **autre préposition**.

28.2.3.4.1 La préposition est **à**

→ Si le pronom relatif remplace un animé, on emploiera **à qui**.

*Voici la femme **à qui** j'ai parlé.*

→ *Connais-tu la femme **à qui** je me suis adressé? (s'adresser à qn)*

Dans les deux cas, on peut aussi employer **à + lequel**.

Pourtant, on préfère employer **à qui**, qui est beaucoup plus simple à manier.

→ Lorsque l'antécédent est non animé, on emploiera **à + lequel**.

○ *A Berlin, il y a un cinéma **auquel** on a donné le nom d'Arsenal.*

→ Lorsque l'antécédent est non animé, et qu'il fait partie de la liste **ce, rien quelque chose**, on emploiera **à quoi**.

○ *C'est **ce** **à quoi** je pense. (= Je pense à cela)*

○ *Il y a **quelque chose** **à quoi** l'on ne pense jamais. (= on ne pense jamais à cela)*

○ *Il n'est **rien** **à quoi** il ne croie autant. (il croit plus que tout à cela)*



Attention: **une chose** n'est pas **quelque chose** ...

→ Le signifiant **chose** est un substantif qui a un genre (féminin), un nombre (singulier) et une qualité (non animé). On emploiera donc, avec une préposition, **laquelle**.

*La chose **à laquelle** je tiens le plus, c'est ma radio.*

→ Le signifiant **quelque chose** est un pronom indéfini, qui n'a ni genre, ni nombre. Il faudra donc employer, avec une préposition, **quoi**.

*Ma radio, c'est **quelque chose** **à quoi** je tiens beaucoup.*

28.2.3.4.2 La préposition est **de**.

Dans tous les cas, on pourra employer **dont** (enfin, presque!).

- *L'homme **dont** je vous parle est généreux. → je vous parle **de** cet homme*
- *La table **dont** je vous parle est en chêne. → je vous parle **de** cette table*
- *La chose **dont** je vous parle est importante. → je vous parle **de** cette chose*
- *Ce **dont** je veux vous parler ne peut attendre. → je vous parle **de** quelque chose*

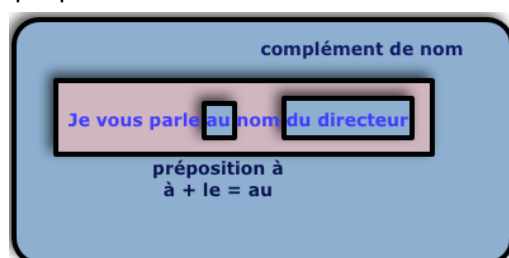


Mais attention:

On ne pourra pas employer **dont** lorsque le relatif remplace un substantif complément de nom d'un substantif introduit lui-même par une préposition:

*Voici l'homme **au nom duquel** je vous parle.*

*Voici le projet **au sujet duquel** je voulais vous interroger.*



Lorsque l'**antécédent est animé**, on peut aussi employer **de qui**.

*Voici l'homme **au nom de qui** je vous parle.*

Il est possible d'employer **duquel** pour les animés ou non animés, (sauf lorsque l'antécédent est **ce**, **rien** ou *quelque chose*), mais **dont** est le pronom relatif le plus employé. Alors, employez-le.

Enfin, il est possible d'employer **de quoi** lorsque l'antécédent est **ce**, **rien** ou **quelque chose**. Mais, là aussi, **dont** est le relatif préféré des Français. Alors, employez-le vous aussi...

28.2.3.4.3 La préposition n'est ni à ni de:

Lorsque la préposition n'est ni **à** ni **de**, on emploie:

→ Lorsque l'antécédent est animé:

□ **Préposition + qui**

*La personne **avec qui** j'ai parlé m'a convaincu.*

□ **Préposition + lequel/laquelle** etc.

*La personne **avec laquelle** j'ai parlé m'a convaincu.*

La deuxième solution est plus distinguée, mais toutes les deux sont correctes.

→ Lorsqu'il est **non animé**, et l'**antécédent est** **ce**, **rien** ou *quelque chose* : on emploie alors la **préposition** suivie de **quoi**.

*C'est **ce sur quoi** j'ai réfléchi.*

*Voilà **quelque chose sur quoi** il faudrait réfléchir.*

*Il n'y a rien **sur quoi** il soit inutile de réfléchir.*

→ Dans tous les autres cas (antécédent non animé), on emploiera la **préposition** suivie de **lequel/laquelle...**

□ *Le musée possède le lit **dans lequel** est né Napoléon.*

□ *Dans la rue de Grunewald, à Berlin, se trouve une maison **dans laquelle** Kafka a vécu.*

28.3 Comment construire sa relative.

Maintenant que nous savons comment choisir notre pronom relatif, il nous reste à construire la relative.

28.3.1 La méthode de base.

Partons pour cela de la phrase que nous voulons transformer.

→ *Julie a épousé un homme. Elle aime cet homme.*

Notre phrase est : *Elle aime cet homme.*

- D'abord, trouvons sa fonction dans la phrase. Le verbe est *aimer qn*.
Qn, c'est justement **cet homme**. Il est donc **CV(–) du verbe aimer**.
- Déterminons les trois caractéristiques clés :
Le genre est **masculin**, le nombre est **singulier**, et la catégorie sémantique est : **animé**.
- Recherchons le pronom :
Notre tableau nous propose *que* (*qu'* devant voyelle ou h muet)
- Remplaçons donc *cet homme* par le pronom relatif *que*.

Attention : le pronom relatif se place en tête de la relative, précédé de sa préposition s'il y en a une.

- On enlève cet homme : *Elle aime ****.
- On le remplace par **que**, que l'on place au début : *qu'elle aime*.
- Plaçons la subordonnée dans la principale, juste après l'antécédent homme.
Julie a épousé un homme qu'elle aime.
- Dernière question : **faut-il mettre des virgules** (la subordonnée est une simple illustration de l'antécédent), **ou non** (la subordonnée définit l'antécédent, et elle est obligatoire pour savoir de quel individu il s'agit).
 - *Julie aime un homme*. D'accord, elle aime un homme, pas un cheval. Mais de quel homme s'agit-il ?
 - Comme nous n'en savons rien, on nous donne l'information qui définit cet homme et qui le distingue de tous les autres : *elle l'aime*.
 - La subordonnée définissant l'antécédent, elle est nécessaire à notre compréhension. **Nous ne mettrons donc pas de virgule** :

Julie a épousé un homme qu'elle aime.

28.3.2 Exemples de relatives

Voici plusieurs exemples éclairant les diverses faces du problème, et que vous n'aurez pas de mal à reconstituer en suivant la méthode définie ci-dessus.

Exemples :

Position de la relative dans la principale	
Julie épouse un homme. Elle aime cet homme.	<i>Julie épouse un homme qu'elle aime.</i>
L'homme travaille à la poste. Elle aime cet homme.	<i>L'homme que Julie aime travaille à la poste.</i>
Julie pense à l'homme. Elle aime cet homme.	<i>Julie pense à l'homme qu'elle aime.</i>
Julie écrit une lettre à l'homme. Elle aime cet homme.	<i>Julie écrit une lettre à l'homme qu'elle aime.</i>

Structure de la relative	
Julie épouse un homme. Elle aime cet homme	<i>Julie épouse un homme qu'elle aime.</i>
Julie épouse un homme. Cet homme l'aime.	<i>Julie épouse un homme qui l'aime.</i>
Julie épouse un homme. Elle pense à cet homme matin et soir.	<i>Julie épouse un homme à qui (auquel) elle pense matin et soir.</i>
Julie épouse un homme. Elle parle de cet homme tout le temps.	<i>Julie épouse un homme dont elle parle tout le temps.</i>
Julie épouse un homme. Elle pense de cet homme qu'il est le plus beau.	<i>Julie épouse un homme dont elle pense qu'il est le plus beau.</i>
Julie épouse un homme. Elle se sent bien auprès de cet homme.	<i>Julie épouse un homme auprès de qui (auprès duquel) elle se sent bien</i>

28.4 Le subjonctif dans la relative

La relative est l'un des lieux où l'on peut trouver le **subjonctif**. On se reportera, pour plus de détails, à l'unité sur le subjonctif. Nous allons résumer ici les cas à considérer.

Le choix du subjonctif dépend de l'emploi que l'on fait de l'antécédent. Il faudra considérer les cas suivants :

1. L'antécédent est soumis à une négation.
2. Il est soumis à une expression équivalant à un superlatif.
3. Il représente un modèle.

28.4.1 L'antécédent est soumis à une négation

Règle
Lorsque l'antécédent est soumis à une négation, le verbe de la relative se met au subjonctif.

Ex : *C'est un homme à qui l'on peut parler ouvertement.*
*Ce n'est **pas un homme** que l'on **puisse** tromper facilement.*

Ex : *Je connais quelqu'un qui a mauvais caractère.*
*Je ne connais **personne** qui **ait** un aussi mauvais caractère que lui.*

28.4.2 L'antécédent est soumis à une expression à valeur de superlatif

Règle
Lorsque l'antécédent est soumis à une expression à valeur de superlatif, le verbe de la relative se met au subjonctif.

○ Le principe du superlatif, c'est d'isoler un individu et de l'opposer, par l'une de ses caractéristiques, à tous les autres de la même catégorie.

Ainsi, Jeanne Calment, morte le 4 août 1997 à l'âge de 122 ans et 164 jours, était la plus âgée (qualité) de toutes les Françaises (catégorie).

On pourra dire :

*Jeanne Calment était la Française **la plus âgée** que l'on **ait connue**.*

○ Lorsque Armstrong a marché sur la lune, il était le premier à le faire. Le premier s'oppose à tous les autres par le fait que personne ne l'a fait avant lui, ce que l'on ne pourra pas dire des suivants. Cette expression (le premier, le dernier, le seul) équivaut à un superlatif.

Armstrong est le premier homme qui ait marché sur la lune.

○ Et que fera-t-on avec le deuxième ? Tant que le locuteur aura le sentiment qu'il s'agit d'un **acte exceptionnel**, il pourra penser que cela mérite d'être considéré comme un superlatif. Mais lorsque même votre voisin aura mis le pied sur la lune, il sera peut-être temps de passer à l'indicatif.

28.4.3 L'antécédent correspond à un modèle.

Règle

Lorsque l'antécédent correspond à un modèle, le verbe de la relative se met au subjonctif.

→ Qu'entend-on par « **modèle** » ?



Admettons que vous alliez vous acheter des chaussures pour le mariage de votre sœur. Vous partez à l'assaut des magasins avec un modèle de chaussures dans la tête :

Elles doivent être confortables, élégantes, à la mode, rouges, avec des talons de 10 cm, et coûter peu cher. Les voici d'ailleurs à gauche.

→ Vu que l'antécédent chaussures correspond à un modèle, vous direz donc, conformément à la règle ci-dessus, à la vendeuse :

*« Je cherche des chaussures qui **soient** confortables, élégantes et à la mode, qui **soient** rouges, qui **aient** des talons de 10 cm, et qui **soient** peu chères. »*

Et vous direz à la vendeuse : *« Bonjour Madame. Avez-vous des chaussures qui **soient** confortables, élégantes et à la mode, qui **soient** rouges, qui **aient** des talons de 10 cm, et qui **soient** peu chères ? »*

- Dans le premier magasin, il y en a de confortables, élégantes et à la mode, avec des talons de 10 cm, mais malheureusement vertes et chères. Vous quittez le magasin.
- Dans le deuxième, elles sont élégantes, rouges, ont des talons de 10cm et ne sont pas chères. Mais elles étaient à la mode en 1930. Non, vraiment, vous ne voulez pas ressembler à votre grand-mère.
- Dans le troisième, elles ont tout ce qu'il faut, sauf qu'elles vous font horriblement mal aux pieds. Vous voulez garder vos pieds en bon état : vous ne les prenez donc pas.

Dans le quatrième, elles ressemblent à votre modèle, mais elles sont noires et un peu chères. Comme vous commencez à en avoir assez, vous les achetez.

Et puis, la vendeuse vous a bien dit qu'elles étaient « glamourissimes », alors...

→ Ainsi, vous pourrez dire que vous n'avez pas trouvé le modèle, donc, au subjonctif, et vous décrirez les chaussures réellement trouvées à l'indicatif :



« Je cherchais des chaussures qui **soient** confortables, élégantes et à la mode, qui **soient** rouges, qui **aient** des talons de 10 cm, et qui **soient** peu chères. Après de longues recherches, j'ai trouvé des chaussures qui **sont** confortables, élégantes et à la mode, qui **sont** noires, qui **ont** des talons de 10 cm, et qui **sont** un peu chères. »

Retenons donc :

Règle finale sur les antécédents modèles

→ Lorsque l'antécédent correspond à un modèle, qu'il n'existe donc pas encore sinon dans votre tête, vous emploierez le subjonctif dans la relative.

→ Lorsque l'antécédent correspond à une réalité, vous emploierez l'indicatif dans la relative.

29. Les Subordonnées circonstancielles

Les subordonnées circonstancielles sont extrêmement importantes pour toute personne désireuse d'argumenter. En effet, si l'on veut expliquer quelque chose, il faut savoir utiliser le discours indirect, certes, mais il faut surtout pouvoir expliquer les circonstances au cours desquelles quelque chose a eu lieu.

Lorsque l'on explique, les circonstances, on a recours à des **subordonnées circonstancielles**.

Il en existe exactement 7 sortes, que nous classons ici par ordre alphabétique:

Les circonstancielles
le but (finale)
la cause (causale)
la comparaison (comparative)
la concession (concessive)
la condition (conditionnelle)
la conséquence (consécutif)
le temps (temporelle)

Ce qui fait la difficulté de l'emploi de ces circonstancielles, c'est qu'elles réunissent plusieurs phénomènes:

1. une **conjonction ou une locution conjonctive (une conjonction en plusieurs mots)**, qui ont une signification très précise,
 2. des **temps** et des **modes** bien précis,
- et qu'il faut faire en sorte que conjonctions, modes et temps coïncident.

De plus, lorsque l'on veut les remplacer par de simples compléments, on rencontre diverses difficultés:

□ conjonctions / prépositions ou adverbes

1. Certaines conjonctions ou locutions conjonctives correspondent à une préposition ou à un adverbe:

ex: après que → après

2. d'autres correspondent à diverses prépositions ou adverbes dont l'utilisation diffère:

ex: avant que → avant + substantif : avant le soir
 → avant de + infinitif : avant de manger

3. d'autres enfin ne correspondent à aucune préposition:

ex: quand

□ substantif / infinitif / participe passé / participe présent / gérondif

Selon les cas, on peut remplacer une circonstancielle par un substantif, un infinitif, un participe passé ou présent, ou un gérondif. Reportez-vous à la suite de ce chapitre pour en apprendre plus sur ce sujet.

Nous allons donc nous lancer dans cette étude précise, et nous suivrons pour cela un ordre différent de l'ordre alphabétique:

Les circonstancielles
1. Le temps
2. La cause
3. La conséquence
4. Le but
5. La condition
6. La comparaison
7. La concession

Il faudra non seulement bien apprendre les différentes conjonctions ou locutions conjonctives avec leur emploi. En outre, il faudra bien apprendre par quoi les remplacer lorsque l'on peut simplifier les phrases.

30. Les Subordonnées circonstancielles de temps

Nous allons examiner dans cette unité les différents moyens d'exprimer les relations logiques de temps, et plus particulièrement les subordonnées et leurs équivalents.

Nous suivrons à cet effet le plan de l'unité sur les temps, et nous verrons dans l'ordre:

1. L'antériorité.
2. La postériorité.
3. La simultanéité.

30.1 L'antériorité

Rappelons ce que l'on entend par antériorité.

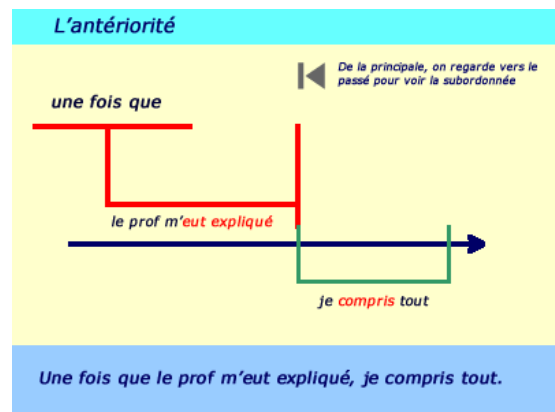
ex: Une fois que mon père m'eut expliqué, je compris tout.

Le locuteur voit les choses de la principale: *je compris*. Il explique alors les circonstances dans lesquelles ce fait a eu lieu: *d'abord, le prof m'a expliqué le problème.*

Vue de la principale, la subordonnée **a déjà eu lieu**. Elle est donc **antérieure** à l'action de la principale, c'est-à-dire qu'elle **a eu lieu avant**.

Pour bien montrer cette antériorité, on emploie:

- la locution conjonctive **une fois que**
- le temps composé qui correspond à celui de la principale: ici, le **passé antérieur**, correspondant au **passé simple** de la principale.



Règle :

Retenons que la subordonnée n'a de sens temporel que par rapport à la principale.

Ici, l'explication du passé antérieur n'est possible que si l'on sait que le passé antérieur a lieu **avant un passé simple**. Où est ce passé simple? Evidemment, dans la principale!

Nous notons sur notre exemple cette dépendance en dessinant la subordonnée détachée de l'axe des temps. Cela revient à dire que l'on ne sait pas quand a lieu la subordonnée dans l'absolu. On sait seulement qu'elle a eu lieu **avant la principale**.

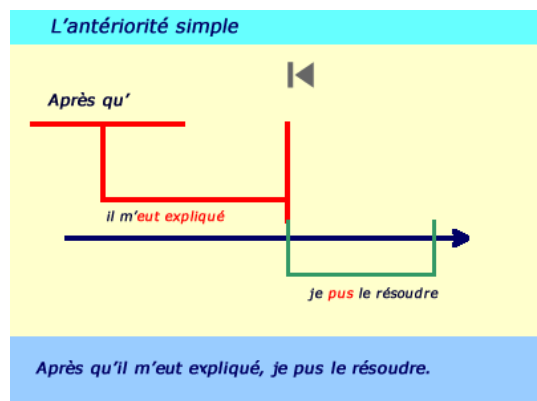
Voyons d'abord les subordonnées, avant de voir les façons de les remplacer...

30.1.1 Les subordonnées de temps exprimant l'antériorité.

Conjonction et locutions conjonctives d'antériorité	
après que / une fois que dès que / aussitôt que à peine ... que quand / lorsque	depuis que maintenant que à présent que

Les conjonctions (ou locutions conjonctives) qui marquent l'antériorité peuvent être classées en trois catégories:

30.1.1.1 celles qui marquent l'antériorité toute simple



Une action, l'action principale, sert de référence temporelle, une autre action, l'action subordonnée, est déclarée antérieure à l'action principale. (**après que / une fois que + quand / lorsque**)

ex: **Après qu'il m'eut expliqué le problème, je pus le résoudre.** (une fois que...)

Nous pouvons représenter ces deux actions par le schéma ci-contre.

Le français a la possibilité d'exprimer, outre l'antériorité, le fait que *les deux actions se suivent de plus ou moins près*. La locution conjonctive **après que** marque l'antériorité, sans que l'on insiste sur la proximité des deux actions.

ex: **Après qu'ils ont réussi au baccalauréat, 25 % des jeunes Français entrent à l'université.**

Cette phrase montre l'antériorité de la réussite au bac par rapport à l'entrée à l'université, mais rien ne nous dit si les étudiants vont immédiatement après à l'université, ou s'ils prennent leur temps.



Notons que les conjonctions **quand** et **lorsque** peuvent être employées à la place d'**après que** à condition que **le verbe qu'elles introduisent soit conjugué au temps composé correspondant au temps simple de la principale.**

ex : **après qu'il eut mangé, il se coucha = Quand il eut mangé, il se coucha.**

En effet, comme **quand** et **lorsque** servent un peu à tout, c'est l'emploi des temps qui montre que l'on a affaire à une antériorité

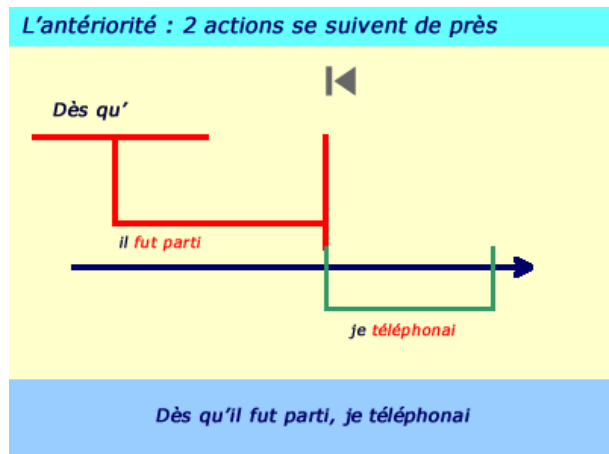
30.1.1.2 Locutions conjonctives montrant que deux actions se suivent immédiatement

dès que
aussitôt que, sitôt que
à peine ... que

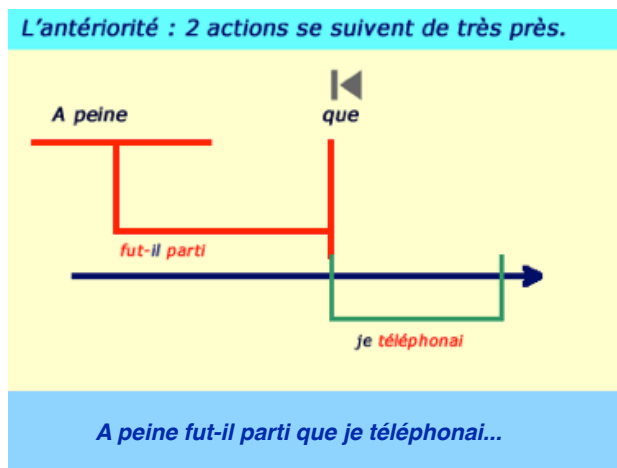
On peut d'ailleurs dire que ces trois locutions indiquent, dans l'ordre ci-dessus, des actions de plus en plus proches. La différence entre *dès que* et *aussitôt que* n'est pas bien grande.

Pourtant, une action introduite par *à peine... que* a lieu immédiatement avant l'action principale: comme on dit en français: on n'a pas le temps de dire "ouf!".

ex: *Dès qu' il fut parti, je téléphonai à son père.*



Dans le deuxième exemple, je téléphone beaucoup plus tôt que dans le premier. On notera l'emploi particulier de **à peine ... que**.



Après **à peine**, on fait une *inversion*. De plus, la proposition principale commence par **que**. Notez donc que, pour utiliser **à peine que**, il faut:

1. employer **à peine**
2. faire l'inversion du sujet
3. introduire la principale par **que**

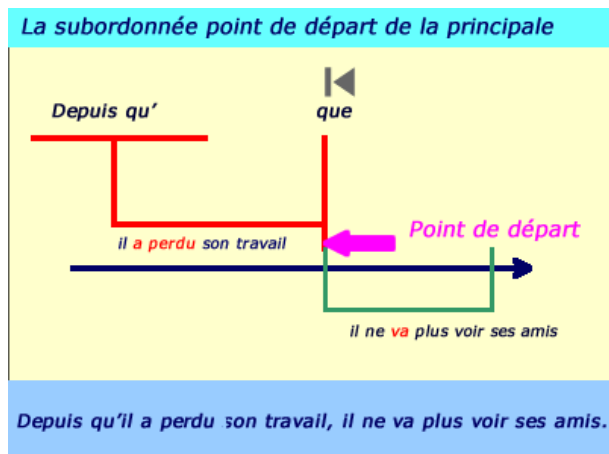
ex: *A peine fut-il parti que je téléphonai à son père.*

30.1.1.3 Conjonctions qui montrent qu'une action antérieure est le point de départ de l'action principale.

- *depuis que*
- *maintenant que*
- *à présent que*

ex: depuis qu' il a perdu son travail, il ne va plus voir ses amis

La perte de son travail est l'*action antérieure*, et elle marque le *point de départ de l'action principale*: autrement dit, le fait qu'il n'aille plus voir ses amis a commencé le jour même où il a perdu son travail. Comme vous ne manquez pas de jugement, vous allez me dire que les deux actions ont lieu en même temps. Je comprends votre pensée, mais nous sommes quand même obligés de considérer que la perte de son travail précède, même si c'est de peu de temps, l'action principale. En effet, la personne qui fait cette remarque a bien vu qu'il devait y avoir un rapport, **un lien de cause à effet**, entre ces deux actions. **D'abord**, il a perdu son travail. **Ensuite**, il a peut-être perdu le goût de s'amuser ou de vivre, ou encore, il n'ose pas se montrer à des gens qui travaillent encore... En tout cas, la perte de son travail a eu lieu **d'abord**, et il a cessé de voir ses amis **après**.



❖ On notera que l'on ne peut employer "**depuis que**", avec un sens d'antériorité, qu'avec les temps suivants:

→ Passé composé / Présent:

ex: depuis qu'il a été malade, on ne le voit plus.

→ Plus-que-Parfait / Imparfait:

ex: depuis qu'il avait été malade, on ne le voyait plus.

Si l'on veut exprimer des actions futures, on aura recours à la locution conjonctive: **à partir du moment où**.

→ Futur antérieur / Futur simple:

ex: à partir du moment où il aura été malade, on ne le verra plus.

Que l'on peut aussi employer à d'autres temps :

Ex : à partir du moment où il s'est marié, il n'a plus fréquenté ses amis

❖ **Les locutions conjonctives:**

- *maintenant que*

- **à présent que** s'emploient dans les mêmes conditions, et avec les mêmes temps que: *depuis que*.

ex: à présent qu' il a été élu, il fait ce qu'il veut.

Maintenant qu'on l'avait nommé directeur, il pouvait faire ce qu'il voulait.

30.1.2 Formes équivalentes marquant l'antériorité

30.1.2.1 Préposition + complément.

30.1.2.1.1 après (correspondant à après que)

après s'emploie :

→ suivi d'un substantif ou d'un pronom.

ex: **après** le repas, je fais la sieste.
après moi, le déluge.

→ suivi d'un infinitif passé.

ex: **après** avoir travaillé, je suis fatigué.

N'oubliez pas d'employer la forme *composée* de l'infinitif pour marquer l'*antériorité*. C'est la solution que l'on choisit **lorsque le sujet de la principale est le même que celui de la subordonnée**.

ex: *Après que j'ai travaillé, je suis fatigué.*

Le sujet de la principale (**je**) est le même que celui de la subordonnée. Dans ce cas, on emploie plutôt la préposition et le complément. Ceci permet en effet de faire l'économie d'un sujet et d'une conjugaison.

→ ex : *Après avoir travaillé, je suis fatigué.*

Bien entendu, lorsque les deux sujets sont différents, on ne pourra pas employer cette solution.

→ ex: *Après que mon frère a mangé, je fais la vaisselle.*



Si j'écris: *après manger, je fais la vaisselle*, c'est **moi** qui **mange**, et c'est **moi également** qui **fais** la vaisselle.

30.1.2.1.2 une fois (correspond à une fois que)

- Cette préposition s'emploie avec un **substantif** et un **participe passé conjugué avec être**.

ex: *Une fois mon travail terminé, je rentre à la maison.*

- Lorsque le **sujet de la principale** est également **sujet de la subordonnée**, on fait l'économie du sujet.

ex: *Une fois cuit, le soufflé au fromage doit être servi immédiatement.*

Ceci correspond à la forme: *une fois le soufflé au fromage cuit, il doit être servi immédiatement*. On économise alors un "*soufflé*", celui de la subordonnée.

30.1.2.1.3 dès, une fois, à peine, aussitôt

- Ces prépositions s'emploient exactement comme **une fois**, c'est-à-dire avec un participe passé.

ex: *dès*
à peine *mon travail terminé, je rentre à la maison.*
aussitôt



- Pourtant, si "**à peine**" et "**aussitôt**" peuvent s'employer avec un sujet qui est le même que celui de la principale, il n'en est de même pour "**dès**".

Ainsi, on pourra dire ou écrire:

ex: *à peine cuit, le soufflé doit être servi.*
aussitôt cuit,

Mais on ne pourra, avec **dès**, que dire ou écrire:

ex: *dès le soufflé cuit, il doit être servi.*

On ne peut pas faire, avec « dès », l'économie d'un sujet.

30.1.2.1.4 depuis

La préposition **depuis** s'emploie devant un substantif désignant le **temps** (matin, soir, jour, mois, etc...) ou une **action** (*repas* = action de manger, *mort* = action de mourir, *départ* = action de partir, ...)

ex: *Depuis la mort de sa tante, il habite à Nice.*

Prépositions / Conjonctions

→ Rappelons que l'on emploie, en français les prépositions, au lieu de conjonctions, dès que le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale.

→ De même, on peut employer une préposition lorsque le sujet et le verbe de la subordonnée peuvent être remplacés par un substantif marquant une action suivi d'un autre substantif.

ex: *Le train est arrivé* ↔ *L'arrivée du train.*

Après que le train est arrivé, les passagers montent dans les wagons.

Après l'arrivée du train, les passagers montent dans les wagons.

30.1.2.1.5 Cas particuliers

Enfin, comme nous l'avons vu, certaines prépositions admettent des constructions particulières: on peut, avec ces prépositions, faire l'économie de l'auxiliaire "être", ce qui donne la construction:

Préposition + Substantif + participe passé:

Une fois le train arrivé,



Attention cependant: ce doit être un **substantif**, en aucun cas un pronom personnel!!! Une construction comme * *une fois il arrivé* est F A U S S E !

Nous vous rappellerons une fois de plus qu'il n'existe pas, pour toutes les conjonctions une

préposition équivalente: par exemple, *maintenant que* et *à présent que* n'ont pas de préposition équivalente.

30.1.2.2 Participe composé

→ On peut remplacer une subordonnée de temps exprimant une antériorité par un **participe composé précédé de son sujet**.

ex: *Après que l'avion est arrivé*, les passagers descendent.
L'avion étant arrivé, les passagers descendent.

Après que Pasteur a eu inventé le vaccin contre la rage, le Président de la République l'a décoré de la Légion d'honneur.

Pasteur ayant inventé le vaccin contre la rage, le Président de la République l'a décoré.

→ Lorsque le sujet du participe présent est le même que celui de la principale, on fait l'économie de ce sujet.

ex: *Mon frère ayant mangé*, il sortit aussitôt du restaurant.
Ayant mangé, mon frère sortit du restaurant.

Bien entendu, le sujet du participe composé ne peut être omis **que lorsqu'il est aussi sujet du verbe principal**.

Beaucoup d'étudiants écrivent des phrases du genre:

* ~~Ayant mangé, le train entra en gare.~~



Cette phrase signifie que **le train mange d'abord**, et qu'il entre ensuite en gare. C'est bien sûr une idiotie! Si le train entre en gare après que M. Dupont a mangé, nous pourrions écrire:

Après que M. Dupont eut mangé, le train entra en gare.
M. Dupont ayant mangé, le train entra en gare.

On notera que le participe composé **ne peut pas avoir de pronom personnel exprimé pour sujet**.



C'est-à-dire que lorsque le sujet de la subordonnée est un pronom personnel et qu'il n'est pas, en même temps, sujet de la principale, la solution "participe composé" est impossible.

Ainsi, on pourra dire:

Ayant sifflé trois fois, il (= le train) entra en gare,

puisque le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale. On n'aura donc pas besoin de l'exprimer dans la subordonnée.


Mais on ne pourra pas employer cette solution pour la phrase:

"Dès que j'ai eu mangé, le train est entré en gare",

car le sujet de la subordonnée est un pronom personnel, et qu'il n'est pas sujet de la principale. Je serais donc obligé de l'exprimer avec le participe composé, ce qui est impossible.

30.1.2.3 Participe passé.

On peut remplacer les formes au **participe composé**, dont l'**auxiliaire est être**, par la forme: **Substantif sujet + participe passé**. Il suffit pour cela d'enlever l'auxiliaire au participe présent.

 (Attention! cela ne vaut qu'à la forme affirmative.)

ex: *Le train étant arrivé, je me rendis sur le quai.*
Le train arrivé, je me rendis sur le quai.

Cela vaut également pour les cas où le **sujet du participe composé** est aussi **sujet du verbe principal**.

ex: *Etant arrivé, il sortit les clefs de sa poche.*
Arrivé, il sortit les clefs de sa poche.

Conditions à remplir

Il est à noter que cette solution n'est possible que si :

1. La solution du participe composé est possible.
2. L'auxiliaire de ce participe est « être ». (Mais pas si le verbe est pronominal !)

Ces conditions doivent être remplies *toutes les deux*.

30.1.2.4 Subordonnées relatives.

Une subordonnée relative peut aussi marquer l'antériorité.

ex: *Après qu' il fut arrivé, Pierre sortit les clefs de sa poche.*
Pierre, qui était juste arrivé, sortit les clefs de sa poche.

N'oublions surtout pas que l'**emploi des temps est différent**, lorsque l'on a affaire à une **relative**, et que le temps antérieur au passé simple est alors le plus-que-parfait.

30.1.3 Emploi des temps

Nous avons vu plus haut l'emploi des temps dans les subordonnées de temps marquant l'antériorité.

→ lorsque les conjonctions sont:

dès que, une fois que, aussitôt que, sitôt que, à peine que, depuis que, quand, lorsque

on emploie dans la subordonnée le temps composé qui correspond au temps simple de la principale:

Subordonnée de temps antérieure	Principale
Futur antérieur	Futur simple
Passé composé	Présent
Passé antérieur	Passé simple
Plus-que-parfait	Imparfait
Passé surcomposé	Passé composé *)
Conditionnel passé 1 ^e forme	Conditionnel présent

*) Comme remplaçant du passé antérieur / passé simple

→ lorsque les conjonctions sont:

depuis que, maintenant que, à présent que,

nous avons vu que seules deux combinaisons sont possibles pour marquer l'antériorité:

Subordonnée	Principale
Passé composé	Présent
Plus-que-parfait	Imparfait

Au **futur**, comme au **conditionnel**, on doit alors employer *à partir du moment où*.

Subordonnée	Principale
Futur antérieur	Futur simple
Conditionnel passé 1 ^e forme	Conditionnel présent

→ lorsque la conjonction est **après que**, 3 cas peuvent se produire:

a) **l'antériorité est simple**. On emploie alors les temps employés pour *dès que*.

ex: *Après qu'il a mangé, il fait la sieste.*

b) **l'antériorité est éloignée**, c'est-à-dire que l'action décrite doit être cherchée avant les actions constituant le texte.

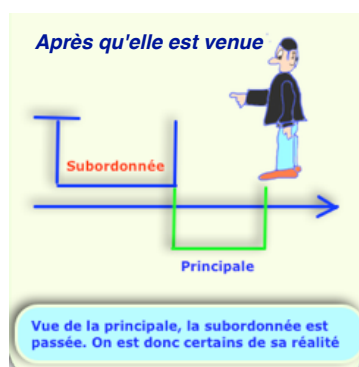
Dans ce cas, pour des actions principales passées ou présentes, on emploiera dans la subordonnée le plus-que-parfait. (cf. l'unité sur les temps)

ex: *Dupont se marie aujourd'hui, après qu'il avait promis à sa mère, sur son lit de mort, de ne jamais se marier.*

c) **enfin, il faut noter que la plupart des Français emploient après "après que" le subjonctif, alors que la règle veut l'indicatif.**

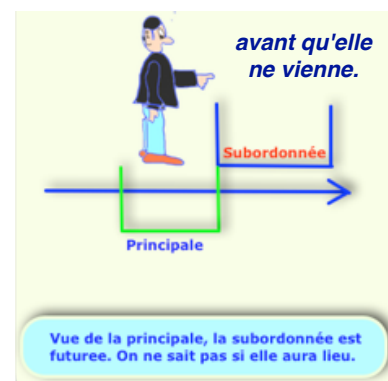
Que faire alors?

On emploiera-tant que la règle sera valable- l'indicatif. Mais lorsque le lecteur sera en France, nous lui conseillerons d'employer, de préférence, le subjonctif, s'il ne veut pas être tout le temps "corrigé" par les Français, un peu trop sûrs d'eux.



⚠ Les Français emploient le subjonctif par analogie avec **avant que**.

Pourtant, si le subjonctif se justifie pour marquer une postériorité (vue de l'action de référence, l'action postérieure est perçue comme "non garantie"), il est un non-sens pour marquer l'antériorité (vue de l'action de référence, l'action antérieure a sûrement eu lieu, puisqu'elle est



déjà passée). A vous, chère lectrice, de voir ce que vous voulez faire.

- faire juste.
- vivre tranquille.

Pourtant, je voudrais vous donner un peu d'espoir. Depuis quelques années, on entend de plus en plus de gens employer l'indicatif. Mais attention: la majorité continue joyeusement et sans complexe à se tromper! Mais enfin... On sent un léger frémissement...

30.2 La postériorité

Nous avons déjà vu dans l'unité sur l'emploi des temps ce que l'on entendait par "postériorité":

Définition de la postériorité

La postériorité, c'est le fait de replacer une action par rapport à une autre, de telle façon que l'action de référence, qui est décrite dans la principale, a lieu avant l'action exprimée dans la subordonnée, qui est donc, elle, postérieure à l'action de référence.

ex: La souris s'échappe avant que le chat ne l'attrape.

L'action de référence est l'action principale: « La souris s'échappe ».

L'action subordonnée se replace par rapport à cette action. Comme nous avons ici affaire à une subordonnée **postérieure**, l'action de la principale doit avoir lieu **avant** celle de la subordonnée.

D'où le schéma:



Rappelons que, lorsque l'action de référence a lieu (*la souris s'échappe*), l'action postérieure (*avant que le chat ne l'attrape*) n'a pas encore eu lieu.

D'ailleurs, si la souris court assez vite, le chat ne l'attrapera pas.

Pour bien montrer que, **vue de la principale**, l'action de la subordonnée de temps **n'aura peut-être même pas lieu**, le Français met le verbe de cette subordonnée au **subjonctif**, mode de l'éventualité. Cela revient à dire que, lorsque la souris se sera échappée, nul ne peut dire si le chat va pouvoir l'attraper. Et même si cette action a eu lieu la semaine dernière, et même si le chat a, depuis, mangé la souris, il n'en demeure pas moins vrai que, au moment où l'action de référence a eu lieu, l'action postérieure était encore du domaine de l'éventualité. **Ce qui est important, c'est que l'on replace le récit au moment où l'action de référence a lieu**, d'où l'emploi du subjonctif.

Maintenant que le principe de la postériorité est clair, du moins, nous l'espérons, passons aux différents moyens d'exprimer cette idée de postériorité:

- d'abord par une subordonnée.
- ensuite par un moyen de remplacement: un complément.

30.2.1 Les subordonnées de temps marquant la postériorité.

Les subordonnées de temps marquant la postériorité sont introduites par l'une des locutions conjonctives suivantes:

- avant que
- en attendant que
- jusqu'à ce que
- jusqu'au moment où

30.2.1.1 avant que

Cette locution conjonctive montre tout simplement que l'action de référence a lieu avant l'action de la subordonnée. Elle peut être suivie du "ne" explétif. (Vous pourrez, à ce sujet, vous reporter à l'unité

sur la négation)

*ex: Je rentre vite à la maison **avant qu'** il ne se mette à pleuvoir.*

Notons que:

- le **mode employé** est le **subjonctif**.
- le *temps* employé est:
 - le **présent**, si l'action de référence doit avoir lieu avant le début de l'action subordonnée.
 - le **passé**, si l'action de référence doit avoir lieu avant la fin de l'action subordonnée (avant qu'elle ne soit accomplie).

*ex: Je pars **avant qu'** il n'arrive. / Je pars **avant qu'**il ne soit arrivé.*

Dans le premier cas, on part sans attendre qu'il soit en vue, dans le deuxième cas, on part avant qu'il ne soit là. (on peut attendre qu'il soit en vue, par exemple, au pied du bâtiment). La différence n'est certes pas bien grande, mais elle peut être exprimée en cas de besoin.

Notons en outre que, il y a quelques dizaines d'années, on aurait dû employer un **imparfait du subjonctif** au cas où l'action de référence aurait été à un temps du passé, le **plus-que-parfait** étant alors réservé aux actions terminées, ou du moins à celle avant la fin desquelles l'action de référence doit avoir eu lieu.

*ex: Je partis **avant qu'**il n' **arrivât**. / Je partis **avant qu'**il ne **fût arrivé**.*

Cependant, le français moderne renonce aux formes de l'imparfait du subjonctif, ressenties comme lourdes ou malhabiles (il suffit de penser à *susse* (savoir), *pussiez* (pouvoir), *passassiez* (passer), etc.). Nous conseillons donc à notre lectrice de le remplacer par le **présent** du subjonctif, et le plus-que-parfait par le **passé**. Mais si vous trouvez ce temps particulièrement sympathique, limitez-vous au moins à la troisième personne du singulier, la seule qui ne comporte pas de **-ss-** fâcheux.

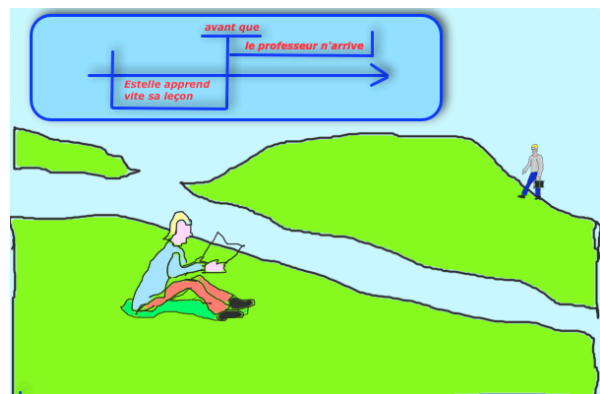
Représentons la forme *avant que* par un schéma.

*ex: Estelle apprend vite sa leçon **avant que** le professeur n'arrive.*

Ici, cette élève apprend vite sa leçon avant que le professeur n'arrive.

Comme la jeune-fille ne sait pas encore sa leçon, et que le professeur est très sévère, elle se met au travail immédiatement.

Le professeur n'étant pas encore là, on ne peut pas être sûr de son arrivée. C'est pour cela que l'on emploie le subjonctif.



30.2.1.2 en attendant que

La locution conjonctive *en attendant que* exprime que l'action de référence a lieu **avant que l'action postérieure n'ait lieu**. Mais elle ajoute en plus l'idée que l'on remplit tout le temps de cette attente en faisant l'action de référence.

Par exemple,

Paul attend son amie Marie. Il est 20 heures, elle n'est pas là. Alors, il fait les cent pas (il va et il vient) en attendant qu'elle arrive. Il marche de long en large, non pas parce qu'il aime cela, mais pour tuer le temps.

L'arrivée de Marie (si elle vient) mettra un terme à cette action de référence qui n'est qu'une action pour passer le temps.

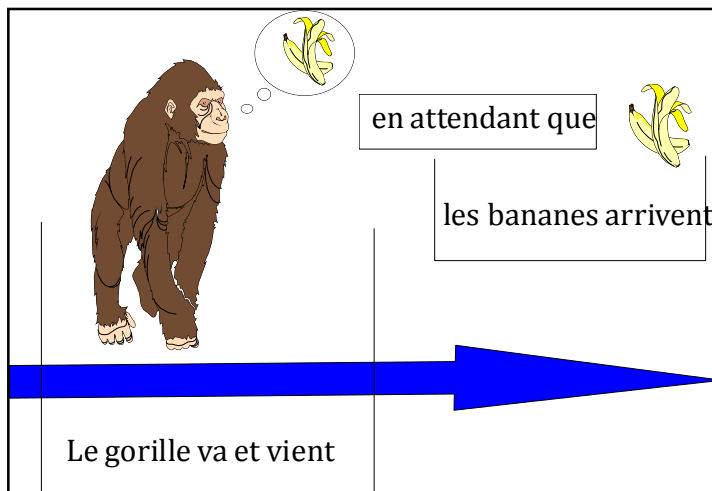
Représentons l'emploi de *en attendant que* par un schéma.

ex: *Le gorille va et vient en attendant que le gardien lui apporte des bananes.*

Vous savez sûrement que les gorilles adorent les bananes.

Ce gorille-ci attend que le gardien lui apporte son fruit préféré. Que fait-il donc, en attendant son repas? Rien de bien intéressant: il *tue le temps* en allant et venant.

L'action importante, pour lui, c'est celle de la subordonnée, à savoir **l'arrivée des bananes**. C'est clair, non?



Reprécisons encore une fois, au risque de nous répéter, que l'action de référence doit obligatoirement remplir tout le temps jusqu'à ce que l'action subordonnée ait lieu.

30.2.1.3 jusqu'à ce que

Nous avons déjà vu que la traduction de *jusqu'à ce que* en allemand était "*bis*", c'est-à-dire que c'est la même traduction que pour *en attendant que*. Mais n'allez surtout pas croire que ces deux locutions ont la même signification! Ce n'est vraiment pas le cas, et il ne faudra surtout pas les confondre!

Prenons un exemple:

Paul attend Marie (et oui, encore une fois!). il est chez lui, occupé à écrire un programme d'ordinateur pour calculer le poids de la lune. Normalement, Marie ne devait pas venir, mais elle lui a téléphoné, il y a dix minutes: "Mon chéri, je passe à 8 heures. Tu m'aimes?" Paul a dit oui, bien sûr. Puis, il a reposé le combiné, et il s'est écrié. "Zut, alors. Si elle vient, je ne vais pas pouvoir terminer ce programme. C'est bien ennuyeux!"

Autrement dit, Paul n'est pas très heureux qu'elle vienne aujourd'hui. Mais, pour ne pas perdre de temps, il se remet au travail: il travaillera *jusqu'à ce qu'*elle arrive.

La locution conjonctive *jusqu'à ce que* exprime donc que l'action de référence remplit le temps jusqu'au début de l'action subordonnée postérieure, mais la différence est la suivante:

Différence entre *en attendant que* et *jusqu'à ce que*

en attendant que exprime que l'on occupe le temps au moyen d'une action secondaire, jusqu'au moment où une action importante, que l'on attend, se passera.

Jusqu'à ce que exprime que l'on occupe le temps au moyen d'une action importante, que l'on interrompra lorsqu'une nouvelle action commencera

Le résultat est certes le même, mais l'intention de l'auteur est différente.

☞ Si vous dites à votre ami: « *J'ai rangé mes timbres en attendant que tu viennes.* » c'est le grand amour: vous avez rangé les timbres pour tuer le temps, dans l'attente de son arrivée.

☞ Mais si vous lui dites: « *J'ai rangé mes timbres jusqu'à ce que tu viennes.* », c'est soit l'amour froid, soit que vous voulez montrer que l'on vous a surpris en plein milieu d'une activité importante. A vous de savoir ce que vous voulez lui dire.

Remarque:

Les **actions postérieures**, exprimées, comme nous l'avons vu, au moyen du **subjonctif**, posent des problèmes au Français moyen, qui aimerait parfois exprimer l'action au passé ou au futur, alors que le subjonctif moderne ne dispose plus que de deux temps qui fonctionnent, à savoir le **présent**, et son antérieur, le **passé**. L'absence d'un futur met le Français quelquefois mal à l'aise. Par exemple, je veux dire que j'attendrai, demain, mon amie, et que je m'occuperai en collant des photos dans mon album.

Je ne dirai pas, comme le disent certains:

* « Je collerai des photos **en attendant qu'elle arrivera** (HORREUR!) »

En effet, je sais fort bien qu'il faut employer le **subjonctif**. Je dirai donc:

« Je collerai des photos **en attendant qu'elle arrive**. »

Mais **je serai alors obligé de renoncer à l'expression du futur**. Ceux qui veulent absolument employer un futur auront recours à deux locutions conjonctives un peu compliquées, mais qui sont suivies de l'indicatif:

au lieu de

on emploiera



en attendant que
jusqu'à ce que



en attendant le moment où...
jusqu'au moment où...

ex: Je collerai des photos **en attendant le moment où** tu viendras me chercher.

Ou bien, si je veux montrer que je sais m'occuper, ou bien que son arrivée n'est pas si importante pour moi:

ex: Je collerai des photos **jusqu'au moment où** tu arriveras.

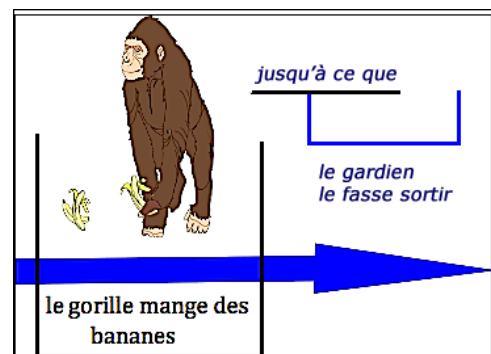
Représentons l'exemple avec *jusqu'à ce que* par un schéma:

ex: *Le gorille a mangé des bananes jusqu'à ce que le gardien le fasse sortir pour sa promenade.*

Cette fois-ci, notre gorille a enfin ses bananes. Il va donc les manger, et cela constituera son activité essentielle.

L'action annoncée dans la subordonnée (*le gardien va venir lui faire faire sa promenade*) ne l'intéresse pas: lui, ce qui l'intéresse, ce sont ses bananes.

Le gardien va donc venir l'interrompre dans son activité essentielle. On peut parier que l'arrivée de ce dernier ne va pas soulever son enthousiasme!



Nous aimerions encore faire une remarque importante pour nos lectrices allemandes. J'attends l'arrivée d'un collègue pour 8 heures. Il est 3 heures. Je pourrai dire:

Je vais travailler jusqu'à ce qu'il vienne.

Cela est possible, puisque je peux très bien travailler pendant 5 heures (mais oui!). Mais je ne pourrai pas dire:

*Je vais manger un yaourt **jusqu'à ce qu'il** vienne.*

En effet, dans ce cas, il faut que j'occupe 5 heures à manger un yaourt, ce qui est très difficile, car si j'arrive à manger un yaourt pendant 5 heures, il faut que j'en mette très peu sur ma cuillère, et que je fasse durer le plaisir le plus longtemps possible. Et dans ce cas, en admettant que je ne m'endorme pas entre deux cuillères, je pourrai demander à figurer dans le livre des records. Il faut donc faire **très attention**, et employer avec **jusqu'à ce que** ou **en attendant que** seulement des actions de référence qui peuvent occuper tout le temps jusqu'au début de l'action postérieure!

En revanche, je pourrai dire :

*Je vais manger un yaourt **avant qu'il** ne vienne.*

Mais le yaourt ne remplira pas 5 heures... Attention donc de ne rien écrire de ridicule.

30.2.2 Formes équivalentes marquant la postériorité

il y a assez peu de moyen de marquer la postériorité. On peut citer cependant une préposition correspondante pour chaque conjonction que nous avons déjà vue:

<i>avant / avant de</i>	<i>(en attendant le moment de)</i>
<i>en attendant / en attendant de</i>	
<i>jusqu'à</i>	<i>(jusqu'au moment de)</i>

30.2.2.1 avant / avant de

→ La préposition **avant** s'emploie **devant un substantif** ou un **pronom personnel** marquant un **temps**, une **époque**.

ex avant le matin .
avant Jésus-Christ, c'est-à-dire avant sa naissance.

On notera que l'on peut employer **avant** devant un **nom de lieu**:

ex: descendez du train avant Paris.

Dans ce cas, cela signifie: **avant d'arriver à Paris**. Il s'agit donc bien d'une **expression marquant le temps**, qu'il ne faut pas confondre avec le **lieu**: **devant**.

ex: il habite devant l'église.

→ On peut également employer cette préposition **devant un infinitif**, pour remplacer une **subordonnée de temps** introduite par **avant que**. Dans ce cas, la préposition s'accompagne de **de**, **avant de**.

On pourra ainsi **remplacer la subordonnée** par un **complément**, lorsque le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale.

*ex: au lieu de // se lave les mains **avant qu'** il ne mange.*
*on aura: // se lave les mains **avant de** manger.*
*ou bien: // se lave les mains **avant** le repas.*

30.2.2.2 en attendant / en attendant de

Ces deux prépositions s'emploient comme **avant** et **avant de**:

→ **en attendant** devant un **substantif** ou un **pronom personnel**:

ex: en attendant la pluie.
en attendant Godot.
en l'attendant .

→ **en attendant de** Cette préposition permet de remplacer une **subordonnée** introduite par *en attendant que*, lorsque le **sujet de cette subordonnée est le même que celui de la principale**. Le verbe de la subordonnée se met alors à l'infinitif. La préposition est alors *en attendant de*.

ex: Il regarde la télévision *en attendant qu'* il mange.
 Il regarde la télévision *en attendant de* manger.
 Il regarde la télévision *en attendant* le repas.



→ On peut également employer *en attendant le moment de*, qui peut être employé devant un infinitif:

Il regarde la télévision en attendant le moment de manger.

Cependant, cette préposition n'ajoute rien, et il vaut mieux employer *en attendant de*, qui est moins long, donc, moins lourd.

30.2.2.3 jusqu'à

La préposition *jusqu'à* s'emploie devant un **substantif** ou un **pronom personnel**.

ex: *jusqu'à Noël.*
jusqu'à Charlemagne, c'est-à-dire jusqu'à son règne.



et bien sûr devant un **adverbe de temps**:

ex: *jusqu'à hier*

Bien entendu, devant *le, les, à* devient **au, aux**:

ex: *Je travaille jusqu'aux vacances.*

L'ennui est que **l'on ne peut pas utiliser jusqu'à devant un infinitif dans ce sens là**. Pour ce faire, on aura recours à *jusqu'au moment de*, qui, lui, peut introduire un infinitif. On remplacera donc une subordonnée introduite par *jusqu'à ce que*, et dont le sujet est identique à celui de la principale, par un complément introduit par *jusqu'au moment de*.

ex: *Il regarde la télé jusqu'à ce qu' il se couche.*
Il regarde la télé jusqu'au moment de se coucher.

Jusqu'à + infinitif existe bien, mais a un sens bien précis : **c'est le point jusqu'où l'on va avant de franchir les frontières de l'exagération**.

Par exemple : *Il est si avare qu'il va jusqu'à nettoyer son papier hygiénique pour s'en resservir.*

Vous voyez bien qu'il s'agit là d'un cas très spécial, qui n'a rien à voir avec le fait de regarder la télé avant de se coucher.

Une autre solution est d'employer *jusqu'à* devant un substantif ayant la **même signification** que le **verbe de la subordonnée**.

ex: *Il regarde la télé jusqu'au coucher.* (jusqu'à son coucher)

Ceci n'est évidemment pas toujours facile ni même possible.

ex: *Il travaille jusqu'à ce qu' il aille faire de l'aérobic.*
Il travaille jusqu'au moment d'aller faire de l'aérobic.

ou bien (et ça, ça manque de clarté!) : *Il travaille jusqu'à l'heure de l'aérobic.*

ex: *Il travaille jusqu'à ce qu'il mange ses spaghettis quotidiens.*
il travaille jusqu'au moment de manger ses spaghettis quotidiens.

Mais la solution: * ~~il mange jusqu'aux spaghettis~~ n'est pas bonne!!! En effet, les *spaghettis* ne sont pas un événement et n'ont pas le même sens que le verbe *manger*.



Nous devons faire remarquer que, comme pour les conjonctions, on ne pourra employer les prépositions *en attendant* ou *jusqu'à* que si l'action de référence **peut remplir le temps** jusqu'à ce que l'action du complément commence.

On pourra dire:

Travaille jusqu'à 10 heures!

mais on ne pourra pas dire:

* *Prends ton sirop jusqu'au repas.*

car dans ce cas, il faudrait une bouteille de 100 litres, qui, seule, permettrait de remplir le temps (et l'estomac!)

Attention donc aux formules du genre:

Envoyez votre demande avant le 1.12.94.

La solution: * ~~Envoyez votre demande jusqu'au 1.12.94~~ signifie que je dois envoyer constamment cette demande jusqu'à cette date. Je devrai mettre cette demande dans la boîte aux lettres, ne pas la lâcher, et rester devant cette boîte, accroché à ma lettre, pendant un an (puisque j'écris ces lignes le 30 novembre 1993).

Cette situation est un peu ridicule, et si je devais vraiment agir ainsi, on pourrait, au choix, m'inscrire dans le livre des records, ou m'enfermer dans l'asile d'aliénés le plus proche.

Une autre solution serait: « *Envoyez votre demande d'ici le 1.12.94* », c'est-à-dire à un moment quelconque entre aujourd'hui et le 1.12.94. »

30.3 La simultanéité

Nous avons déjà vu dans l'unité sur l'emploi des temps, au chapitre concernant le présent, qu'il existait plusieurs sortes de simultanéités. Nous allons être amenés à les passer en revue les unes après les autres: Rappelons qu'il s'agit de:



- 3.1. La simultanéité absolue ou quasi-absolue.
- 3.2. La simultanéité périodique.
- 3.3. La simultanéité progressive.
- 3.4. La simultanéité par contact.



Nous conseillons à la lectrice à qui ces expressions ne disent rien de se reporter à l'unité dans laquelle nous traitons de ces problèmes.

Nous allons voir, pour chacun de ces points:

- a) l'expression de cette simultanéité par une subordonnée.
- b) les formes équivalentes qui marquent cette simultanéité.

30.3.1 La simultanéité absolue ou quasi-absolue

Rappelons qu'il s'agit d'actions qui ont lieu rigoureusement en même temps, ou à peu près en même temps.

30.3.1.1 Subordonnées marquant la simultanéité absolue ou quasi-absolue

Ces subordonnées de temps sont introduites par les conjonctions ou locutions conjonctives suivantes:

Les conjonctions de temps marquant la simultanéité	
quand	tant que
lorsque	aussi longtemps que
toutes les fois que	
chaque fois que	
pendant que	depuis que
tandis que	maintenant que
alors que	à présent que

30.3.1.1.1 quand / lorsque

Ces deux conjonctions sont synonymes. Ainsi, vous pouvez choisir celle qui vous plaît le plus, et même, les employer alternativement dans le même texte.

On s'en sert pour montrer que deux actions ont lieu en même temps, qu'elles sont absolument -ou quasiment- simultanées.

Cependant, il faut prendre certaines précautions: même si l'on présente les deux actions comme étant simultanées, il faut absolument que l'action qui commence la première soit introduite par **quand / lorsque**.

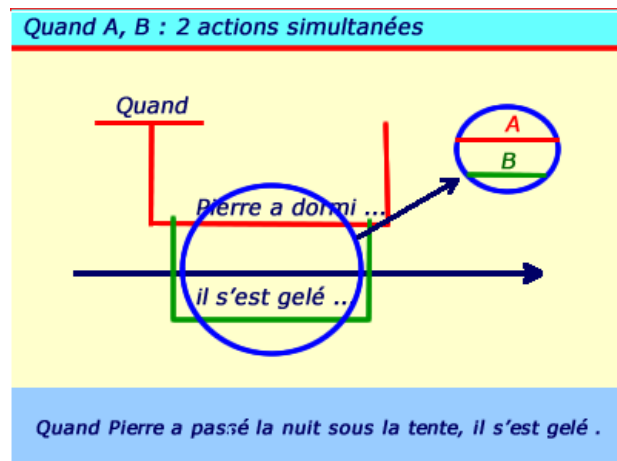
ex: **Quand** Pierre a passé la nuit dans sa tente, il s'est gelé tout le temps.

Même si l'on sait que l'action introduite par **quand** a commencé la première, nous présentons ici ces deux actions comme ayant eu lieu en même temps.

Comme elles sont présentées comme étant simultanées, on emploiera le même temps pour toutes les deux. Représentons cet exemple sur un schéma:

La conjonction **quand** introduit la **première** des deux actions. Ensuite, on ne s'occupe pas de savoir à quel moment la deuxième commence, ni comment toutes les deux se terminent, ce qui est matérialisé par le cercle en haut, à droite, qui ne montre que la portion de temps où les deux actions ont lieu **en même temps**.

⚠ En résumé, dès que l'on sait laquelle des deux actions a commencé la première, **on fait comme si les deux actions étaient simultanées**.



- Notons qu'au présent, **quand** et **lorsque** n'expriment pas la simultanéité absolue, mais plutôt la **simultanéité périodique ou progressive**.

(Les germanophones noteront que, selon les cas, **quand / lorsque** se traduira en allemand par **wenn** ou **als**.)

30.3.1.1.2 toutes les fois que / chaque fois que / quand - lorsque

Lorsque l'action introduite par **quand / lorsque** fait partie d'un **train d'actions**, on peut les remplacer par **toutes les fois que / chaque fois que**. (Les germanophones noteront qu'ils ont alors la valeur de **wenn**, mais, que, lorsque cette action est une **action individuelle**, on la traduira par **als**.)

ex: *Toutes les fois* | *qu'il pleut, les escargots vont se promener.*
Chaque fois |

30.3.1.1.3 pendant que /tandis que / alors que

Ces trois locutions conjonctives peuvent exprimer que deux actions ont lieu en même temps. Comme pour *quand / lorsque* marquant la simultanéité absolue, la **subordonnée** est obligatoirement **l'action qui a commencé la première**. Et comme les deux actions sont présentées comme simultanées, **elles sont au même temps**.

ex: *Pendant que Pierre a visité les Arènes d'Arles, Gisèle a visité le Théâtre antique.*

Mais ce n'est pas l'usage principal de ces conjonctions. On préfère utiliser *pendant que / tandis que* pour exprimer la simultanéité par contact. (voyez ci-dessous)

Il y a une différence entre ces trois locutions conjonctives:

→ *pendant que* exprime simplement la quasi simultanéité (ou la simultanéité absolue).

→ *tandis que* y ajoute la plupart du temps une **nuance de contraste**.

ex: *Tandis que Gisèle regarde la télé, Pierre passe l'aspirateur sur le tapis.*



Cet exemple montre le contraste entre Gisèle, qui se divertit, et Pierre, qui travaille en même temps.

→ *alors que*, tout comme *tandis que*, ajoute une idée de contraste. On pourra écrire, ou dire:
Alors que Gisèle regarde la télé, Pierre passe l'aspirateur.

Pourtant, *alors que* n'a pas le même emploi que *tandis que*. En effet, on peut employer *alors que* pour deux actions qui n'ont **pas lieu en même temps**: il ne reste plus alors que **l'idée de contraste**.

ex: *Il travaille, alors qu'il est malade.*
Il travaille, alors qu'hier, il est resté chez lui.

Dans le deuxième exemple, les actions **n'ayant pas lieu en même temps**, il est normal qu'elles soient **à des temps différents**. La lectrice se reportera, à ce propos, à l'unité sur les temps.

Tandis que et *pendant que*, de même qu'*alors que*, peuvent s'employer également pour exprimer d'autres formes de simultanéité. La lectrice aura intérêt à se reporter aux paragraphes suivants de cette unité.

Il est à remarquer que, avec *alors que*, les temps peuvent être variés:

Il travaille, alors qu'hier, il est resté chez lui.

(présent / passé composé)

Il travaille, alors qu'hier, il était malade.

(*autrefois*= imparfait / *aujourd'hui* = présent)

L'explication de ces temps est donnée dans l'unité de notre grammaire sur les temps.

30.3.1.1.4 depuis que/ maintenant que / à présent que

→ Nous avons déjà eu l'occasion de voir ces trois locutions conjonctives au chapitre sur **l'antériorité**. Nous les retrouvons ici avec la même signification, mais pour exprimer la **simultanéité**.

Le début de l'action exprimée par la subordonnée marque le début de l'action de référence. Les deux

actions ont alors lieu en même temps.

ex: *depuis que son fils va au jardin d'enfants, elle a le temps de lire.*
depuis que son fils allait au jardin d'enfants, elle avait le temps de lire.

Les deux actions ayant lieu en même temps, elles sont au même temps, celui voulu par l'action de référence.

- ❖ Imparfait / Imparfait
- ❖ Présent / Présent

→ Il est à noter que ces locutions **ne peuvent pas être employées au futur**. Pour cela, on aura recours à **à partir du moment où**:

Prenons l'exemple de Catherine, qui a un enfant en bas âge, et qui n'a pas beaucoup de temps pour lire.

ex: *à partir du moment où son fils ira à la maternelle, elle aura le temps de lire.*

ou encore **dès que, aussitôt que, à peine ... que**, qui peuvent ainsi avoir la valeur de simultanéité, employés au futur simple.

- **dès que** | *son fils ira à la maternelle, elle aura le temps de lire.*
- **aussitôt que** |
- **à peine** *son fils ira-t-il à la maternelle qu'elle aura enfin le temps de lire.*

30.3.1.1.5 aussi longtemps que / tant que

→ Ces deux locutions conjonctives indiquent que l'action de référence vaut **du début à la fin de l'action subordonnée**. Autrement dit, il y a là **simultanéité absolue**.

→ Ces deux locutions peuvent cependant marquer en plus une **nuance de condition**: l'action principale sera valable aussi longtemps que l'action subordonnée aura lieu, c'est-à-dire qu'elle cessera dès que l'action subordonnée aura cessé, à condition bien sûr qu'elle cesse.

Donnons deux exemples:

- un exemple de **simultanéité absolue**:

Aussi longtemps que j'ai habité à Aix, je suis allé au lycée Mignet.

Ces deux actions ont eu lieu en même temps. Il n'y a là aucune idée de condition

- un exemple **teinté de condition**:

Aussi longtemps qu'il me devra de l'argent, je ne lui parlerai plus.

Cette idée de condition s'exprime au futur. Cependant, toutes les actions au futur ne sont pas obligatoirement teintées de condition:

ex: *Tant que nous serons en vacances, nous éviterons de travailler.*

Ici, il n'y a pas de condition. On exprime tout simplement que le travail sera soigneusement évité pendant les vacances.

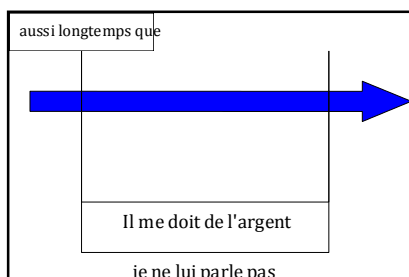
→ Pour ce qui est de l'emploi des temps, notons que :

Règle :

Lorsqu'il y a une simultanéité absolue, la subordonnée se met au même temps que la principale.

Ces temps sont:

Temps	Exemple
Présent / Présent	<i>tant qu'il me doit de l'argent, je ne lui parle plus.</i>
Imparfait / Imparfait	<i>tant qu'il me devait de l'argent, je ne lui parlais pas.</i>
Passé simple / Passé simple	<i>tant qu'il me dut de l'argent, je ne lui parlai pas.</i>
Futur simple / Futur simple	<i>tant qu'il me devra de l'argent, je ne lui parlerai pas.</i>
Passé composé / idem	<i>tant qu'il m'a dû de l'argent, je ne lui ai pas parlé.</i>
Plus-que-parfait / idem	<i>tant qu'il m'avait dû de l'argent, je ne lui avais pas parlé.</i>
Conditionnel présent / idem	<i>tant qu'il me devrait de l'argent, je ne lui parlerais pas.</i>
Conditionnel passé 1 ^e f. / idem	<i>tant qu'il m'aurait dû de l'argent, je ne lui aurais pas parlé.</i>



Représentons le premier de ces exemples par un schéma:

Les actions *aussi longtemps qu'il me doit de l'argent* et *je ne lui parle pas* sont présentées comme démarrant en même temps, et se terminant simultanément.

Autrement dit: **pas d'argent = pas de dialogue**

- Il est à noter que cette simultanéité peut être exprimée, dans la subordonnée, par le **temps composé qui correspond au temps simple de la principale**.

ex: *aussi longtemps qu'il ne m'aura pas rendu mon argent, je ne lui parlerai plus.*

Qu'y a-t-il donc là de simultané?

L'action de référence est au **futur simple**. Cette action vaudra **jusqu'au jour où il me rendra mon argent**. Avant cet événement, on se trouve dans la situation: *il ne me rend pas (encore) mon argent*. Ceci est un événement **antérieur à un événement futur**, exprimé au futur simple: il faut donc l'exprimer au futur antérieur : *dès qu'il m'aura rendu mon argent*.

Ce qui est **simultané**, c'est donc d'une part **l'action de référence**, et d'autre part l'action "*il ne me rend pas mon argent*", qui ne prendra fin que *quand il me le rendra*.

- L'action de référence cessera donc, dans cet exemple, *quand il m'aura rendu l'argent*, c'est-à-dire lorsque l'argent aura été payé jusqu'au dernier sou, quand j'aurai, donc, l'argent dans la poche.

- Dans l'exemple *quand il me rendra*, l'action de référence cessera lorsqu' il me paiera, c'est-à-dire lorsque l'argent, placé encore dans sa main, prendra la direction de la mienne. Il y a donc là une nuance d'importance.

Règle 1 : aussi longtemps que/ tant que

On emploiera donc, pour marquer la simultanéité avec *aussi longtemps que* ou avec *tant que* un **temps composé dans la subordonnée**, lorsque l'on veut insister sur le fait que l'action de la subordonnée doit être complètement terminée, antérieure donc, pour que l'action principale cesse:

ex: *Je ne lui parlerai plus tant qu'il ne m'aura pas rendu mon argent.*

Règle 2

On emploiera en revanche le **même temps** que pour l'action de référence lorsque cette action doit cesser dès que l'action de la subordonnée a commencé.

ex: *Je ne lui parlerai plus tant qu'il ne me rendra pas mon argent.*

La lectrice allemande, qui confond souvent **quand** et **si** (en allemand, *wenn*), se demandera sûrement pourquoi il n'y a pas d'explication. Les explications se trouvent justement dans l'unité sur la **condition § 35**. Nous lui conseillerons donc de s'y reporter pour en savoir plus.

30.3.1.2 Formes équivalentes marquant la simultanéité absolue.

Précisons, pour commencer, qu'il y a plusieurs façons de remplacer une subordonnée circonstancielle de temps marquant la simultanéité absolue :

- ◆ les compléments introduits par une préposition marquant la simultanéité absolue.
- ◆ le gérondif.

30.3.1.2.1 Préposition suivie d'un complément

→ **lors de / à l'occasion de**

Ce sont les prépositions qui correspondent aux conjonctions **quand** et **lorsque**. Elles s'emploient suivies d'un **substantif** marquant une **action**. (équivalant à un verbe)

Comme vous vous en doutez, on ne pourra employer ce genre de complément que si le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale.

ex: *Lors de son voyage aux Etats-Unis, le Président a appris à jouer au poker.*

Ceci correspond à la subordonnée *Lorsqu'il a voyagé à travers les Etats-Unis...* C'est bien la même personne qui a effectué le voyage et qui a appris à jouer au poker.

ex: *A l'occasion de son élection à l'Académie, l'auteur a demandé une augmentation à son éditeur.*
Ceci correspond à : *Lorsqu'il a été élu à l'Académie, l'auteur a demandé une augmentation à son éditeur.*

Là aussi, le sujet est commun à la principale et à la subordonnée.

→ **pendant / au cours de / durant**

◆ **Pendant** correspond à la locution conjonctive *pendant que*. Elle est suivie d'un **substantif exprimant une action**.

ex:

Pendant		<i>mon voyage en Provence, j'ai visité le Château d'If.</i>
Au cours de		
Durant		

◆ De plus, ces trois prépositions peuvent s'employer devant un **substantif marquant le temps**.

ex: *Pendant trois jours.*

Notons que, dans ce cas, **durant** peut s'employer **après** le substantif marquant le temps, à condition d'être accompagné d'un nombre, et de servir alors d'unité de temps :

ex: *trois jours durant = durant trois jours*
une semaine durant = durant une semaine.

Cette construction est le signe d'un style soutenu. Employez-là, mais alors, votre style doit avoir le

même niveau... et le nombre de fautes doit être minuscule!

→ depuis

C'est la préposition qui correspond à la locution conjonctive *depuis que*. Elle est suivie d'un **substantif** exprimant une **action** ou marquant le **temps**.

ex: *Il est de mauvaise humeur **depuis** son retour de voyage.*
*Il est fatigué **depuis** son mariage.*

Nous estimons ne pas avoir à expliquer ce que ces prépositions veulent dire, puisqu'elles correspondent exactement aux conjonctions citées plus haut.

30.3.1.2.2 Le Gérondif

Rappelons que le gérondif est un participe présent précédé de la préposition "**en**".

ex: ***En se penchant** par la fenêtre, il vit sa voisine à la fenêtre.*

Règle

Le gérondif marque la simultanéité absolue, ou quasi-absolue, entre une action qu'il exprime et une action exprimée par le verbe principal.

ex: ***En s'en allant**, il éteignit la lumière.*

Règle

Notons que la langue moderne exige que l'action exprimée par le gérondif soit faite par le sujet du verbe principal.

Une phrase comme:

* ***En m'en allant**, tu m'as dit de revenir te voir bientôt.*

est fautive, **car celui qui s'en va doit être le même que celui qui dit**. Or, celui qui parle s'en allant, il ne peut pas dire à l'autre de revenir le voir, celui-ci restant chez lui.

On pourra écrire:

***En me laissant** partir, tu m'as dit ...*

puisque le sujet du gérondif est le même que celui du verbe *dire*

→ Il existe une **forme composée du gérondif**, qui est rarement employée.

ex: ***En t'étant excusé**, tu lui as fait plaisir.*

On écrira plutôt *en t'excusant*, qui est plus léger que la forme composée, et plus courant.

→ Le gérondif s'emploie également pour désigner **une action au cours de laquelle l'action principale a été causée par une action non indiquée**. Comme cette définition est un peu compliquée, donnons un exemple.

ex: ***Paul s'est cassé la jambe en descendant les escaliers.***

Dans certaines grammaires, on dirait que *descendre les escaliers* est la cause de *Paul s'est cassé la jambe*. Ceci est faux. En effet, il y a des millions de gens qui descendent les escaliers, mais qui ne se cassent pas la jambe. Sinon, on n'oserait plus descendre un escalier! La raison qui fait que Paul s'est cassé la jambe, *c'est qu'il a raté une marche*, et qu'il n'a pas pu rétablir son équilibre, ce qui a entraîné sa chute. Pour la phrase *Paul s'est cassé la jambe en descendant l'escalier*, on a donc trois actions:

1) une action qui montre **quand cela s'est passé**:

en descendant les escaliers

2) une action **cause**, qui n'est pas exprimée:

il a raté une marche.

3) une action **conséquence**:

il s'est cassé la jambe

Le narrateur (celui qui raconte) ne s'occupe pas de la cause: il dit seulement à quelle occasion Paul s'est cassé la jambe.

→ Prenons un autre exemple:

ex: *Je me suis blessé en coupant du pain.*

Certains vont se dire: « La cause de sa blessure, c'est d'avoir coupé du pain: il s'est coupé avec le couteau ». Cette interprétation est fautive. En effet, je peux très bien m'être blessé avec une miette de pain. La lectrice allemande aura de la peine à nous croire, elle qui ne connaît que des pains à croûte molle. Mais le Français moyen, lorsque son boulanger fait des baguettes croustillantes, doit faire attention de ne pas se blesser. L'auteur se souvient de plusieurs cas où il s'est blessé avec une miette dure et coupante. Dans un tel cas, je peux donc m'être blessé en coupant du pain, sans me couper avec un couteau. Nous aurons, là aussi:

une action exprimant les **conditions temporelles**: *en coupant du pain.*

une action **cause**: *une miette coupante a pénétré dans ma chair.*

une action **conséquence**: *je me suis blessé.*

Bien entendu, on peut, comme dans l'exemple précédent, dire que beaucoup de gens coupent du pain avec un couteau sans pour autant se couper, et qu'il n'y a donc pas de rapport automatique de cause à effet entre les deux actes.

Notons :

Le gérondif n'exprime donc pas la cause, mais les conditions temporelles dans lesquelles l'action principale a lieu. L'action principale et l'action au gérondif sont présentées comme simultanées, même si l'action au gérondif a commencé la première.

Comme **le gérondif désigne l'action qui a commencé la première**, tout en étant **simultanée avec la 2^e**, on pourra dire que la forme au gérondif remplace la subordonnée introduite par *quand / lorsque* introduisant la **première des deux actions**.

Bien entendu, **il faut que le sujet du verbe principal soit aussi celui du verbe de la subordonnée de temps**.

ex: *Il s'est cassé la jambe quand il a fait du ski.*

→ *Il s'est cassé la jambe en faisant du ski.*

→ **Cas particulier: le gérondif précédé de tout.**

- L'adverbe *tout* **suivi du gérondif** exprime encore une fois la simultanéité. Il ajoute, en plus, l'idée d'incompatibilité entre deux actions, qui, en fait, ne sauraient être faites ensemble par la plupart des gens. Par exemple, il y a des gens qui arrivent à écrire des poèmes tout en écoutant les informations à la radio. Il y en a d'autres qui arrivent à courir le marathon tout en discutant, avec un autre coureur, de philosophie. Le gérondif précédé de **"tout"** souligne la **difficulté de la chose**, l'incompatibilité entre les deux actions, qui, dans ce cas, est vaincue par celui qui arrive à faire ces deux actions **en même temps**.

- Cette incompatibilité n'est pas toujours due à la difficulté. **Elle peut être due à une contradiction apparente**:

ex: *Don Juan dit à l'une qu'il l'aime, tout en embrassant l'autre.*

Retenons donc que le gérondif précédé de *tout* exprime l'incompatibilité ou la contradiction apparente entre l'action qu'il décrit et l'action principale.

Certaines lectrices se disent sans doute: c'est la même chose qu'avec *tandis que*. En fait, non. En effet, le gérondif précédé de *tout ne peut s'appliquer qu'à deux actions faites par la même personne*. On montre que la personne fait deux actions qui, normalement, se contredisent ou s'excluent l'une l'autre.

Tandis que, en revanche, montre que l'action faite par l'une des personnes est en contraste avec l'action faite par une autre personne. Il s'agit donc là d'un autre problème

ex: *Tout en le giflant, elle lui dit qu'elle l'aime. (C'est elle qui gifle et qui dit)*
Tandis qu'elle le gifle, il lui dit qu'il l'aime. (C'est elle qui gifle et c'est lui qui dit)

On voit là qu'il s'agit de deux cas différents, même si, dans les deux cas, il y a une forme de contradiction.

- Certaines lectrices seront étonnées de ne pas trouver ici le **participe présent**. A notre avis, celui-ci exprime la simultanéité par contact (entre autres), alors que le gérondif exprime la simultanéité absolue. Reportez-vous donc au chapitre sur la simultanéité par contact (§ 30.3.4) pour en savoir plus.

30.3.2 La simultanéité périodique.

Rappelons brièvement ce que nous entendons par "simultanéité périodique": c'est le fait que deux actions ont lieu de concert, c'est-à-dire que la réalisation de l'une entraîne chaque fois la réalisation de l'autre:

ex: *Quand il pleut, mon œil-de-perdrix me fait souffrir.*

Le fait est que, lorsqu'il pleut, c'est toujours pareil: mon œil-de-perdrix me fait souffrir. C'est une règle générale. Deux actions en simultanéité périodique se mettent au même temps, même si l'une a lieu avant l'autre: l'auteur les présente alors comme allant ensemble. Vous avez deviné qu'il s'agissait là d'un **train d'actions**.

ex: *Quand on va aux toilettes, on se lave les mains.*

Cela ne veut pas dire que l'on doit en même temps être assis sur le trône et se laver les mains. Les parents qui disent cela expriment ainsi que **l'un ne va pas sans l'autre**. Ils auraient bien sûr pu exprimer l'antériorité:

ex: *Après qu' on est allé aux toilettes, on se lave les mains.*

Mais le caractère de cette phrase n'est pas très pédagogique. Ils auront recours à cette phrase si leur fils se lave toujours les mains *avant*, alors qu'il doit se les laver *après*. Mais s'il ne se les lave pas du tout, c'est la simultanéité périodique qui sera soulignée.

30.3.2.1 L'expression de la simultanéité périodique par une subordonnée

Quand / lorsque
chaque fois que / toutes les fois que
aussi longtemps que / tant que

Ces conjonctions doivent, pour exprimer la simultanéité périodique, **être suivies, dans la**

subordonnée, du même temps que celui de la principale.

30.3.2.1.1 quand / lorsque

Ces deux conjonctions peuvent exprimer que deux actions sont simultanées périodiques. Pourtant, ce n'est pas la conjonction elle-même qui le souligne. C'est plutôt le contexte.

ex: *Quand mon frère fume, c'est toujours en cachette.*

Ici, c'est l'adverbe **toujours** qui souligne la simultanéité périodique. Les temps qui suivent ces conjonctions sont le plus souvent le présent, l'imparfait ou le futur.

ex:	<i>Quand mon frère</i>		<i>fume , c'est</i>		<i>le plus souvent en cachette.</i>
			<i>fumait , c'était</i>		
			<i>fumera , ce sera</i>		

Pourtant, on peut trouver aussi le passé simple ou son remplaçant, le passé composé.

ex: *Toute sa vie, quand il fuma , il le fit en cachette.*
Toute sa vie, quand il a fumé, il l'a fait en cachette.

Le groupe de mots *toute sa vie* montre la périodicité, le passé simple (ou son remplaçant, le passé composé), montre que cela a valu du début à la fin de sa vie.

30.3.2.1.2 toutes les fois que / chaque fois que

Les deux locutions conjonctives fonctionnent comme *quand* ou *lorsque*. Cependant, elles n'ont pas besoin de contexte pour montrer la périodicité: elles expriment elles-mêmes la fréquence de cette répétition.

ex: *Chaque fois qu'il ouvre la bouche, c'est pour dire une bêtise.*

L'exemple montre que ces deux actions vont ensemble, et qu'il n'y a pas d'exception. Les deux locutions sont synonymes. On peut donc employer indifféremment l'une ou l'autre, selon son goût.

30.3.2.1.3 aussi longtemps que / tant que

Ces deux locutions s'emploient dans les mêmes conditions que celles citées plus haut. Elles expriment que, aussi longtemps qu' une action a lieu, l'autre a également lieu. On sous-entend également par là que **dès que l'action exprimée par la subordonnée aura cessé de se reproduire, l'action exprimée par la principale cessera aussi.**

ex: *Aussi longtemps que les avions décolleront de l'aéroport de Tegel, les Berlinoises de Reinickendorf ne pourront pas dormir la nuit.*

Cela sous-entend que dès que les avions cesseront de décoller de Tegel, les Berlinoises de Reinickendorf pourront de nouveau dormir la nuit.

30.3.2.2 Autres moyens d'exprimer la simultanéité périodique

30.3.2.2.1 Prépositions / adverbess

à chaque		+ substantif marquant une action
à tous les		
à tout		

ex: *Chaque fois qu'il a visité Paris, il a rapporté une valise pleine de souvenirs.*
A chaque visite de Paris,

Ou encore: *A toutes ses visites...*

A chacune de ses visites

30.3.2.2 Le gérondif

Le gérondif peut exprimer une action simultanée à une autre, les deux étant périodiques. Dans ce cas, le contexte doit préciser la périodicité.

ex: *Il chante toujours en se douchant.*

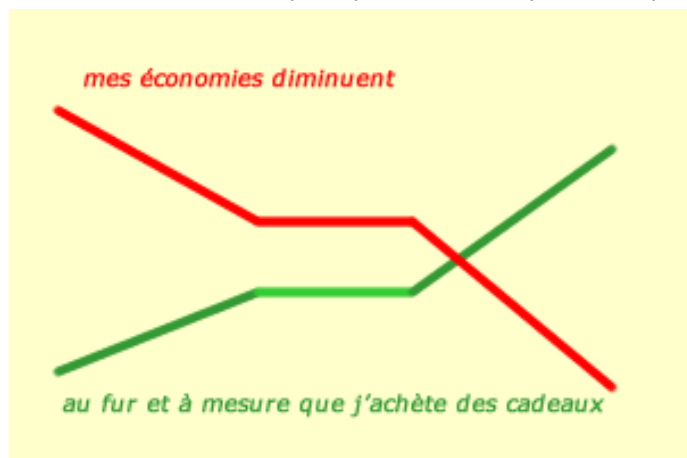
30.3.3 L'expression de la simultanéité progressive

Rappelons ce que nous entendons par **simultanéité progressive**: une action évolue en même temps et dans les mêmes proportions qu'une autre action. L'action principale est celle qui évolue par rapport à l'autre, exprimée par la subordonnée. L'action de la subordonnée est souvent la cause de l'action principale.

ex: *Au fur et à mesure que j'achète des cadeaux de Noël, mes économies diminuent.*

Le nombre de cadeaux augmente, alors que mes économies diminuent dans des proportions comparables.

Ici, l'achat des cadeaux est la cause de la diminution de mes économies.



L'évolution des deux actions a lieu, ici, en sens contraire: ↗ cadeaux ↘ économies

30.3.3.1 L'expression de la simultanéité progressive par une subordonnée

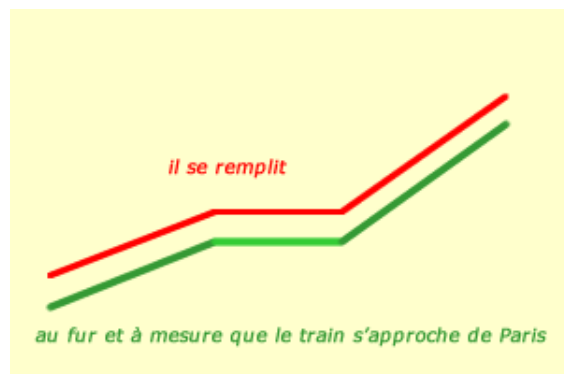
- à mesure que
- au fur et à mesure que

La locution *au fur et à mesure que*, qui est un peu longue, peut être remplacée par *à mesure que*. Ces deux locutions signifient que l'action principale évolue-avec un rien de retard- simultanément à l'action exprimée dans la subordonnée, et dans les mêmes proportions qu'elle.

ex: *A mesure que le train se rapproche de Paris, il se remplit.*

On établit ici un parallèle entre le fait que le train se rapproche de Paris, et qu'il se remplit: un peu comme si, à chaque quantité **X** de kilomètres qu'on se rapproche de Paris, une quantité **Y** de passagers venait s'ajouter à la quantité de passagers déjà installés dans le train.

↗ on s'approche ↗ voyageurs



Nous avons illustré cette évolution proportionnelle et dans le même sens sur le schéma ci-dessus.



Attention, il ne faut pas confondre *à mesure que* avec *dans la mesure où*.

ex: *Certains pensent qu'il est utile que l'homme aille sur la lune. Ils ont raison, dans la mesure où les solutions techniques utilisées pour aller sur la lune sont utilisables dans d'autres domaines. Dans la mesure où est synonyme de étant donné que, parce que.*

30.3.3.2 Autres moyens d'exprimer la simultanéité progressive

Etant donné que l'on veut montrer l'évolution parallèle et progressive de deux phénomènes, on ne peut qu'employer des formes comportant des verbes. On peut, par exemple, se servir

30.3.3.2.1 D'un gérondif:

ex: *En se rapprochant de Paris, le train se remplit de plus en plus.*

Le gérondif n'exprimant pas de façon claire la progression, il est conseillé de l'accompagner d'une expression qui rende cette progression évidente (ici, *de plus en plus*).



Remarque : On peut, dans les mêmes conditions, c'est-à-dire en ajoutant une expression marquant cette progression, employer la conjonction *quand* (ou son synonyme *lorsque*).

ex: *Le train se remplit de plus en plus quand il se rapproche de Paris.*

La progression est claire, mais la forme avec *à mesure que* est bien meilleure. Sinon, on peut employer simplement *quand*, en laissant au lecteur le soin de trouver lui-même qu'il y a progression:

ex: *Le train se remplit quand il se rapproche de Paris.*

30.3.3.2.2 Une autre possibilité est d'employer les tournures

plus ... plus ... plus ... moins ... moins ... plus ... moins ... moins ...

Exemples:

Plus on s'enfonce dans l'eau, plus il fait froid. ↗↗

Plus on s'enfonce dans l'eau, moins il fait chaud. ↗↘

Moins on travaille, plus on est reposé. ↘↗

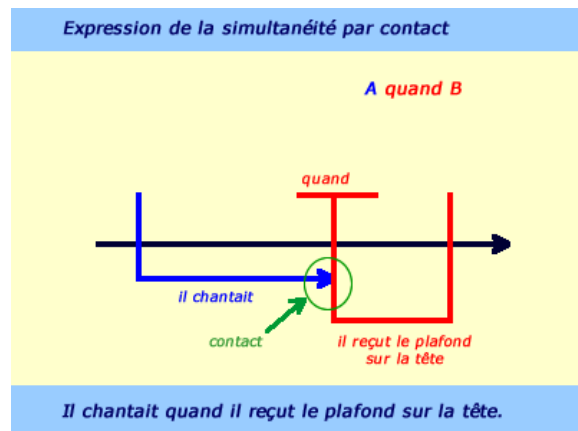
Moins on travaille, moins on est fatigué. ↘↘

Ces tournures montrent la progression, et même le sens de cette progression (*plus* ou *moins*).

30.3.4 L'expression de la simultanéité par contact

Rappelons que nous entendons par là le fait qu'une action A est en train de se dérouler au moment précis où une autre action B apparaît. Au moment zéro de la deuxième action, la première n'est pas encore terminée: il y a donc **simultanéité des deux actions à leur contact**: même si la première action devait alors cesser, le contact aurait assuré une simultanéité, le temps du contact.

ex: *Il chantait quand il reçut le plafond sur la tête.*



Nous pouvons parier que cette personne va arrêter de chanter immédiatement. **Mais au moment du**

choc, à la seconde zéro de la réception du plafond sur la tête, la personne n'avait pas encore cessé de chanter. La simultanéité est donc assurée, même si elle se résume au moment du contact entre les deux actions.

Les deux actions (chanson / chute du plafond) **sont simultanées à leur contact.**

L'action qui a commencé la première peut évidemment continuer au delà de la seconde zéro de la deuxième action.

ex: *Il déjeunait **lorsque** le train est passé.*

Si cette personne ne déjeunait pas, assise sur les rails, il y a des chances pour qu'elle ait continué à déjeuner. Mais ceci ne joue aucun rôle: **seul le contact entre les deux actions nous intéresse.**

30.3.4.1 Expression de la simultanéité par contact au moyen d'une subordonnée

- pendant que / tandis que / alors que
- quand / lorsque
- au moment où
- comme

30.3.4.1.1 pendant que / tandis que / alors que

Nous avons déjà fait la connaissance de ces trois locutions conjonctives au paragraphe 30.3.1 de cette unité. Nous avons également déjà eu l'occasion d'expliquer, dans ce même paragraphe, la différence de signification entre les trois (temps, contraste...). Nous n'y reviendrons donc pas ici.

Ce sur quoi nous mettrons l'accent, c'est **l'expression de la simultanéité par contact.**

Emploi de pendant que / tandis que / alors que

Ces trois locutions expriment, dans la simultanéité par contact, que l'action de la subordonnée qu'elles introduisent est en cours à l'instant zéro de l'action exprimée par la principale.

ex: *Tandis qu'il descendait l'escalier, il entendit crier sa voisine.*

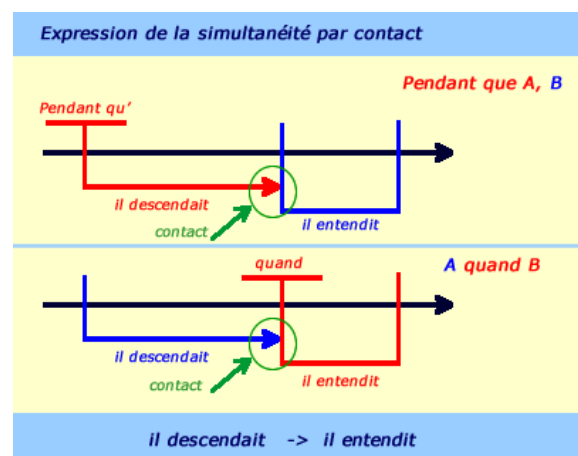
L'action de la subordonnée commence avant celle de la principale, mais elle n'est pas antérieure à elle, car lorsque l'action de la principale commence (il entend crier la voisine), l'action de descendre les escaliers n'est pas terminée. Les deux actions sont donc simultanées à leur contact.

Il est très important de comprendre que ces trois locutions conjonctives introduisent une subordonnée qui exprime une action qui a commencé **avant l'action de la principale**, et qui, à l'instant zéro de cette action principale, n'est **pas terminée**, de telle façon que les deux actions sont **simultanées**, au moins **à leur contact.**

30.3.4.1.2 quand / lorsque

Ces deux conjonctions ont déjà été vues à plusieurs reprises: nous n'avons donc plus besoin de les redéfinir. **Ce qui nous intéresse, ici, c'est leur possibilité d'exprimer une simultanéité à leur contact.**

La **différence fondamentale** entre ces deux conjonctions et la trinité **pendant que, tandis que, alors que**, est que la subordonnée introduite par



quand n'est pas la première des deux actions. (Sinon, nous serions dans le cas de la simultanéité quasi absolue)

Dans le cas d'un emploi de **quand** ou de **lorsque** pour exprimer une simultanéité par contact, nous aurons la combinaison suivante:

La principale exprime une action qui n'est pas terminée lorsqu'une action, exprimée par la subordonnée, commence, c'est-à-dire en est à son instant zéro.

ex: *Il descendait l'escalier **quand** il entendit crier sa voisine.*

Avec **pendant que**, nous aurions:

ex: ***Pendant qu'** il descendait l'escalier, il entendit crier sa voisine.*

Nous pouvons donc noter que:

- avec **pendant que**, **tandis que**, **alors que**, **c'est la subordonnée qui commence la première**, et qui n'est pas terminée à l'instant zéro de la principale.
- avec **quand** et **lorsque**, **c'est la principale qui commence la première** et qui n'est pas terminée à l'instant zéro de la subordonnée.



Nous devons cependant faire une remarque importante:

Beaucoup emploient **quand** au lieu de **pendant que**. Ce n'est pas une faute à proprement parler, mais ne correspond pas vraiment à l'emploi que l'on devrait faire de cette conjonction. Cela est surtout le cas dans la réponse à une question:

Le commissaire demande à la personne dont nous avons parlé:

Quand avez-vous entendu crier votre voisine?

Réponse: - *Pendant que je descendais l'escalier.*

ou encore: - *Quand j'ai descendu l'escalier.*

Il souligne alors la quasi-simultanéité des deux actions, et non la simultanéité par contact.

ou encore, par réflexe: « *Quand je descendais l'escalier.* » **la conjonction quand**

répondant à la question quand ?:

Quand? --> Quand

Ceci dit, nous conseillerons à notre lectrice bien-aimée, pour exprimer la simultanéité par contact, l'emploi de :

- **pendant que** lorsque **la subordonnée commence avant la principale**,
- **quand** ou **lorsque** quand **la principale commence avant la subordonnée**.

30.3.4.1.3 au moment où

La locution **au moment où** a à peu près la même valeur que **quand**, et s'emploie dans les mêmes cas. Pourtant, il y a une différence importante. Dans la locution **au moment où**, il y a le mot **moment**, qui désigne une portion limitée de temps. On ne peut donc employer cette locution que si **l'action de la subordonnée dure vraiment un moment**, un court intervalle de temps. C'est évidemment à celui qui parle, ou écrit, qu'appartient la responsabilité d'estimer si l'action est brève ou non. Mais son estimation doit tenir compte de l'expérience humaine.

Par exemple:

→ *au moment où il est entré chez lui...* correspond à l'expérience humaine. En effet, dans des conditions normales, on ne met pas longtemps à rentrer chez soi, c'est-à-dire à franchir le seuil.

→ **au moment où vivaient les Romains...* paraît exagéré, car cette durée nous paraît un peu longue pour n'être qu'un moment..

Tout est relatif, car on pourra, en revanche, dire:

→ *Au moment où les Alpes se sont formées, la terre existait depuis deux milliards d'années.*

car même si les Alpes ont mis des millions d'années à se former (ce qui est bien plus long que l'époque des Romains!), ce temps de la formation des Alpes est minuscule à côté des 2 milliards d'années qui se sont écoulées depuis la solidification de l'écorce terrestre.!!!

A vous, donc, de trouver la juste mesure.

Notons enfin que l'expression *à l'instant où* existe aussi, mais qu'on l'emploie plus rarement que *au moment où*, un instant étant encore moins long qu'un moment.

30.3.4.1.4 comme

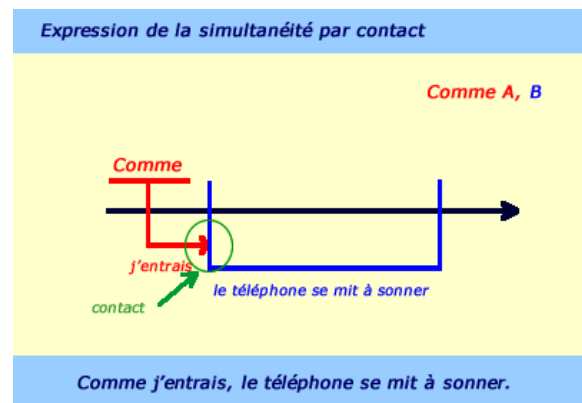
Cette conjonction de subordination introduit une action qui a déjà commencé, et qui n'est pas terminée au moment où l'action principale commence. La différence entre *comme* et les autres conjonctions est que la principale commence peu après le début de l'action subordonnée.

Par exemple, on écrira:

ex: *Comme j'entrais chez moi, le téléphone se mit à sonner.*

Dans cet exemple, je suis en train d'entrer chez moi, c'est-à-dire que **j'ai déjà un pied dedans, mais que l'autre est encore dehors quand le téléphone se met à sonner.**

Ce qui est important, c'est que je n'ai pas fini d'entrer chez moi lorsque le téléphone se met à sonner. C'est ce qui justifie l'imparfait.



Si l'on compare cette conjonction avec *dès que*, cette dernière désigne une action qui **se termine juste avant** que l'action principale ne commence (antériorité).

Avec *comme*, l'action subordonnée n'est **pas encore terminée**. De plus, elle vient juste de commencer, au moment où l'action principale commence.

Notons enfin que *comme* peut s'employer **après la principale**:

ex: *il a sonné comme j'entrais,*

mais que la position avant la principale est beaucoup plus courante, et donc, meilleure.

30.3.5 Autres moyens d'exprimer la simultanéité par contact

30.3.5.1.1 Préposition suivie d'un complément

➔ *pendant, au cours de*

Ces prépositions s'emploient **suivies d'un substantif exprimant une action.**

ex: *Pendant que le Président mangeait, il fut pris de tremblements.*

Pendant |

Au cours de | *son repas, le Président fut pris de tremblements.*

Le problème est évidemment de trouver un substantif équivalent.

→ ***lors de / au moment de***

Ce sont les prépositions qui correspondent aux conjonctions *quand, lorsque* et à la locution *au moment où* exprimant la simultanéité.

ex: *Quand M. Dupont s'est marié, il pleuvait.*
Lors du mariage de M. Dupont, il pleuvait.

Au moment de est suivi

❖ **d'un substantif marquant une action.**

ex: *au moment de son entrée* (= Quand il est entré) .

❖ **d'un infinitif dont le sujet est le sujet de la principale.**

ex: *au moment de sortir, il s'est aperçu qu'il avait oublié ses clefs.*

Notons que dans *au moment de + infinitif* n'a pas la même signification que *au moment où*. En effet, dans *au moment de sortir*, il se prépare à sortir, mais il n'a pas encore commencé. Cela correspond plutôt à : *au moment où il allait sortir*, c'est-à-dire à un futur proche.

Au moment où peut remplacer ***tandis que*** ou ***pendant que***, à condition toutefois qu'il s'agisse bien d'un moment.

au moment de sortir = il allait sortir.

ex: *au moment où il allait sortir, il s'aperçut qu'il oubliait ses clefs.*
au moment de sortir, il s'aperçut qu'il oubliait ses clefs.

Le contact a lieu entre l'**action de sortir**, qui, sans être commencée, réellement, avait toutefois commencé dans la pensée de cette personne, et l'action de **s'apercevoir**.



Récapitulons ici ce que nous avons remarqué à propos de *au moment où* et de *au moment de* :

❖ ***Au moment de***, suivi d'un **substantif**, correspond à ***au moment où***, dans le sens de ***quand***

ex: ***Au moment de son entrée = quand il est entré, au moment où il est entré, et tout aussi bien dans le sens de pendant que.***

Au moment de sa mort = au moment où il mourut ou bien au moment où il mourait.

❖ ***Au moment de + infinitif*** correspond à ***au moment où*** dans le sens de ***pendant que***, mais avec un verbe au présent ou à l'imparfait expansés, c'est-à-dire avec ***aller à l'imparfait + infinitif***. (Cousin du futur proche).

ex: ***Au moment de mourir, il regretta de ne pas avoir fait son testament.***

Au moment où il allait mourir, il regretta de ne pas avoir fait son testament

30.3.5.1.2 Emploi du gérondif

On emploie le gérondif pour exprimer la simultanéité absolue dans les cas où l'on emploie ***quand*** ou ***lorsque***, à condition que le sujet du gérondif soit aussi sujet du verbe principal. Mais ce gérondif a la valeur d'action simultanée:

ex: *En descendant les escaliers, il a entendu crier sa voisine.*

Ce gérondif correspond plutôt à: *quand il a descendu les escaliers*, c'est-à-dire qu'il exprime que **les**

deux actions ont eu lieu en même temps, sans que l'on s'occupe de savoir si la descente a commencé la première, ou bien les cris.

30.3.5.1.3 Emploi du participe présent.

Le participe présent, lui, correspond à l'emploi de *pendant que* ou de *tandis que*, marquant la **simultanéité par contact**.

ex: *descendant les escaliers, il entendit crier sa voisine.*

L'action exprimée par le participe a commencé la première, et elle n'est pas terminée lorsque l'action principale commence.

Il est à noter que **le participe présent**, qui a pour sujet le sujet principal **doit se trouver placé avant le verbe principal**.

On aura ainsi:

- *Descendant les escaliers, Paul entendit sa voisine.*
- *Paul, descendant les escaliers, entendit sa voisine.*

!!! Mais surtout pas: ~~*Paul entendit sa voisine descendant les escaliers*~~, car alors, **c'est la voisine qui descend les escaliers**.

En effet, **le participe présent peut avoir son sujet propre**, c'est-à-dire **différent du sujet du verbe principal**. Mais même dans ce cas, l'action exprimée par le participe présent aura commencé la première.

ex: *M. Dupont a surpris son fils pendant que celui-ci regardait la bonne par le trou de la serrure.*
M. Dupont a surpris son fils, regardant la bonne par le trou de la serrure.

Il est clair qu'au moment où M. Dupont surprend son fils, celui-ci a déjà l'œil collé à la serrure, et qu'il n'a pas fini ses observations lorsque son père arrive.

La lectrice ne devra pas confondre cet exemple avec le suivant:

ex: *Regardant par le trou de la serrure, M. Dupont surprend son fils avec la bonne.*

Lorsque le participe présent antéposé (placé avant le verbe de la principale) a le même sujet que le verbe principal, le participe présent a d'autres valeurs, et en particulier celle de cause. Ne traitant ici que les problèmes de l'expression du temps, nous renverrons la lectrice soit à l'unité sur la cause, soit à l'unité sur le participe présent.

30.3.5.2 Emploi des temps pour exprimer la simultanéité par contact

Nous avons déjà eu l'occasion de voir quel était l'emploi des temps dans un tel cas, mais nous pouvons résumer cet emploi par un tableau.

Temps de la principale	Temps de la subordonnée			
	actions individuelles	Train d'actions		
Interrompu		Allant jusqu'au bout		
	quand, lorsque, au moment où	pendant que, tandis que, alors que, comme		
Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
Futur simple	Futur simple	Futur simple	Futur simple	Futur simple
Imparfait	Imparfait	Imparfait		Imparfait

Passé simple ou passé composé *)	Imparfait		Passé simple ou passé composé	Imparfait
-------------------------------------	-----------	--	----------------------------------	-----------

*) Dans l'expression de la simultanéité par contact! Le passé composé remplace le passé simple.

31. Les Subordonnées de Cause

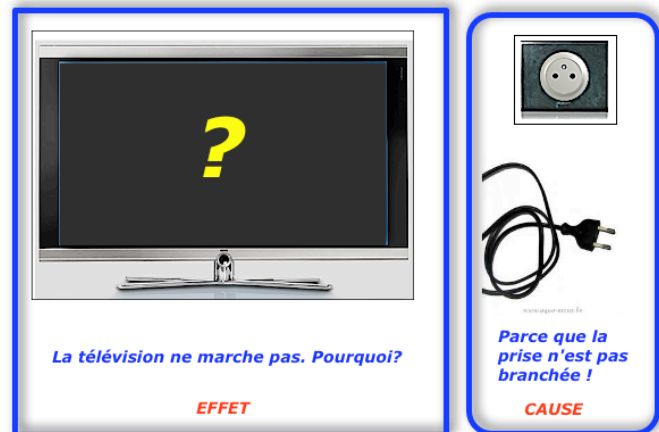
31.1 Définitions

Nous allons commencer par définir ce que l'on entend par **cause**.

Prenons un exemple:

J'allume mon téléviseur: il n'y a pas d'image, ni de son. Le téléviseur ne marche donc pas. Je cherche la cause de cette panne, c'est-à-dire la raison pour laquelle l'appareil ne fonctionne pas. Autrement dit, je cherche l'explication de cette panne.

Tiens! La prise n'est pas branchée! Tout est clair! La prise n'est pas branchée, donc, l'appareil ne reçoit pas de courant. Donc, il ne peut pas marcher, donc, il ne peut pas y avoir d'image, ni même de son.



Au cours de ma réflexion, j'établis ainsi **un lien entre différents faits**, et au début de cette chaîne se trouve l'**explication** de la panne, autrement dit, sa **cause**.

La prise n'est pas branchée. → (Action A)	Le téléviseur ne marche pas. (Action B)
--	--

Définition

Nous dirons donc que A est la cause de B lorsque A entraîne B.
A l'inverse, on pourra dire que, si A est la cause de B, B est la conséquence de A

Reprenons l'exemple du téléviseur, dans un autre contexte.

J'entre dans une pièce où se trouve un téléviseur. Précisons tout de suite que je n'ai pas du tout envie de regarder la télévision. En passant devant l'appareil, je m'aperçois que la prise est débranchée. Je me dis alors:

« Il y en a qui auront des surprises lorsqu'ils essaieront d'allumer le téléviseur! Voyant qu'il n'y a pas d'image, ils croiront que l'appareil est en panne, et ils feront venir un réparateur, qui leur fera payer au moins 100 € rien que pour le déplacement! »



En voyant la prise débranchée, je pense aux suites possibles (pas de courant, pas d'image, désespoir des téléspectateurs, arrivée du réparateur, etc.), autrement dit, aux **conséquences**.

Il est donc important de noter que lorsque A entraîne B, on peut, selon les besoins:

→ prendre B comme référence et essayer d'en trouver la cause A.

ex: B = le téléviseur ne marche pas.
Pourquoi? --> Parce que A = prise débranchée.

→ prendre A comme référence, et essayer d'en trouver la conséquence B.

ex: A = prise non branchée
Et alors? --> alors, B = le téléviseur ne marche pas.

Là encore, tout est affaire de point de vue.

Ceci étant posé, voyons d'abord quelles sont les **différentes conjonctions** qui introduisent une subordonnée circonstancielle de cause.

31.2 Les subordonnées de cause.

Comme d'habitude, nous appellerons **conjonctions** aussi bien les vraies conjonctions que les **locutions conjonctives**.

<input type="checkbox"/> Cause vraie	<input type="checkbox"/> Cause évidente	<input type="checkbox"/> Cause soulignée
parce que comme étant donné que vu que du fait que attendu que	puisque comme	surtout que d'autant plus que
	<input type="checkbox"/> Cause suspecte	<input type="checkbox"/> Cause non-retenue
	sous prétexte que	non (pas) que
	<input type="checkbox"/> Causes alternatives	soit que... soit que...

Lorsqu'on donne la raison d'un fait quelconque, on peut la présenter de plusieurs manières:

→ D'abord, on peut la présenter comme étant **la vraie cause**:

ex: *Je suis heureux, **parce qu'elle m'aime**.*

→ Ou bien on répond à quelqu'un qui nous a demandé la cause d'un fait, alors que l'on estime que la **cause** est tellement **claire**, tellement **évidente**, qu'on se demande vraiment pourquoi il n'a pas trouvé la cause lui-même. Prenons un exemple :

Paul habite à Avignon. Pierre qui vient de Montréal (au Canada), et qui est de passage à Avignon, lui demande:

« - Est-ce que tu m'amènes voir la Tour Eiffel, cet après-midi?
- Non.
- Pourquoi?
- Parce que ce n'est pas possible.
- Et pourquoi est-ce que ce n'est pas possible?
- Parce qu'elle est à Paris. A huit cents kilomètres d'ici.
- Et alors? On ne peut pas la visiter?
- Eh non! On ne peut pas la visiter, **puisqu'** elle est à Paris. »

Autrement dit, Paul se demande pour quelle raison Pierre ne comprend pas pourquoi ils ne peuvent pas visiter la Tour Eiffel, et, en donnant l'explication par "*puisque*", il insiste sur le fait que **la question est superflue** étant donné que **la réponse est évidente**, du moins pour lui!

→ On peut encore reprendre une cause donnée par quelqu'un d'autre en la présentant comme **suspecte**, voire même fausse ou mensongère.

ex: *Il est resté chez lui sous prétexte qu'il était malade.*

Mais c'est la raison qu'il donne, lui. Moi, je n'y crois pas, à cette maladie. La vraie raison, c'est qu'il a un poil dans la main! (C'est-à-dire qu'il est paresseux).

→ on peut encore **souligner une cause** en lui adjoignant une raison que l'on estime importante, parce qu'elle soutient la cause, **ajoutant ses effets à ceux de cette cause** (en plus, en quelque sorte).

ex: *"Il a eu un accident de voiture: il avait bu, et il était soûl comme un cochon. Il n'aurait jamais dû prendre le volant, d'autant plus que, le voyant dans cet état, je lui avais conseillé de prendre un taxi."*

La cause de l'accident est évidemment le fait qu'il conduisait en état d'ébriété. Il n'aurait jamais dû prendre le volant. Pour quelle raison? Parce qu'il était soûl. Raison supplémentaire: je lui avais dit de prendre un taxi.

Remarque: raison / cause

On notera que nous parlons ici de **raison** et non pas de **cause**.

En effet, pour nous, la **cause** est la **raison absolue**, la seule explication. Par exemple, Paul est mort d'un arrêt du cœur. On pourra dire que l'arrêt du cœur est la cause (la raison unique) de la mort de Paul.

Mais **lorsqu'on a plusieurs raisons possibles, il est impossible de parler de cause: On parle simplement de raison**. Pour revenir à l'exemple de l'homme mort sur la route, on peut se demander quelle est la cause de son accident.

L'alcool est une explication, mais il y a des gens qui conduisent en état d'ébriété sans pour autant mourir sur la route. Le fait qu'il n'ait pas pris de taxi est aussi une explication, mais pas la cause de la mort sinon, tous ceux qui ne prennent pas de taxi devraient mourir! L'explication est en fait une chaîne de circonstances: chacune de ces circonstances est une raison expliquant la mort de ce conducteur. **La cause de sa mort est l'ensemble de toutes ces raisons**.

→ on peut encore présenter une cause (ou une raison) comme n'étant **pas la bonne**, et préciser quelle est la vraie raison.

ex: *Paul aime Paulette, non pas qu'elle soit belle, mais parce qu'elle a un portefeuille bien garni.*

→ et enfin, on peut présenter **plusieurs raisons** comme étant la **cause possible**, sans choisir parmi elles.

ex: *Il n'est pas venu travailler, soit qu'il est malade, soit que sa voiture n'a pas démarré, soit qu'il a oublié de venir.*

On peut aussi, au lieu de *soit que*, employer *soit parce que*.

31.2.1 La cause est présentée comme vraie

Rappelons avant tout que c'est celui qui parle, ou qui écrit, qui décide de présenter les choses comme étant vraies.

31.2.1.1 parce que / comme

Les conjonctions *parce que* et *comme* introduisent la cause présentée comme vraie. Il n'y a pas de différence de sens entre ces deux conjonctions. Pourtant, **leur emploi n'est pas le même**.

Règles d'emploi de parce que / comme	
→ on emploie <i>parce que</i> lorsque la subordonnée se place après la principale.	
ex:	<i>Il n'est pas venu parce qu'il est malade.</i> B → A
→ au contraire, on emploie <i>comme</i> lorsque la subordonnée se place avant la principale.	
ex:	<i>Comme il est malade, il n'est pas venu.</i> A → B

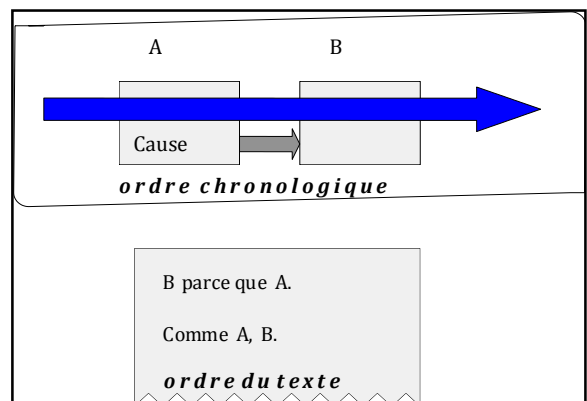
Vous voyez sur le schéma ci-contre que le même ordre chronologique (Cause → fait) correspond à deux ordres différents dans le texte:

Comme A, B
B parce que A

Nous conseillerons à la lectrice germanophone de bien respecter cette distinction.

La phrase:

* ~~Parce qu' il est malade, il n'est pas venu.~~ est **INCORRECTE**.



31.2.1.2 étant donné que / du fait que

Ces deux locutions ont la même signification que *parce que*. Elles peuvent aussi bien s'employer **avant** la principale qu'**après**.

Pourtant, il faudra noter qu'elles s'emploient dans une **langue plus soutenue**, par exemple, en mathématiques:

ex: *Étant donné que le triangle ABC a trois côtés égaux, il est équilatéral.*
Le triangle ABC est équilatéral étant donné qu'il a trois côtés égaux.

Dans un tel cas, la mathématicienne (qui s'appelle Albertine) préférera la première des deux versions. En effet, **l'information essentielle est celle qui est nouvelle**, celle qui nécessite la réflexion, à savoir la conclusion selon laquelle le triangle est équilatéral.

On trouvera plus généralement ces deux locutions conjonctives dans des textes scientifiques, juridiques ou administratifs.

Mais si vous écrivez des textes très sérieux, vous pouvez les employer. Evitez de le faire, pourtant, dans des textes à caractère familier, tels que des lettres à des amis, ou des lettres d'amour, sauf,

bien sûr, si votre amoureux est snob ou particulièrement intellectuel.

31.2.1.3 **vu que / attendu que**

Ces deux conjonctions sont elles aussi synonymes de *parce que*. Elles peuvent toutes les deux s'employer aussi bien **avant** qu'**après** la principale. Pourtant, elles sont d'un emploi plus particulier.

- *attendu que* s'emploie surtout dans le langage judiciaire.

ex: *Attendu que l'accusé a été reconnu coupable, il est condamné à 10 ans de prison.*

D'ailleurs, on appelle **les attendus** la longue série de faits expliquant la condamnation d'un individu (il a trompé sa femme, frappé ses enfants, tué sa mère et son père ...). Nous ne vous en souhaitons pas autant!

- la locution *vu que* s'emploie dans une **langue administrative**, mais aussi, chose curieuse, dans la **langue familière**, voire argotique.

ex: *Boucle-la, vu que j'en ai ras le bol de toi et de tes salades!*

(Petite aide : *J'en ai ras le bol* = j'en ai plus qu'assez / *tes salades* = tes histoires)

31.2.2 **La cause est présentée comme évidente**

31.2.2.1 **puisque / comme**

- ces deux conjonctions introduisent une cause présentée comme **évidente**. La différence entre les deux est que *comme* s'emploie lorsque la subordonnée est placée **avant la principale**, alors que *puisque* s'emploie **après la principale**.

ex: *Tu es majeur, puisque tu as plus de 18 ans!*
Comme tu as plus de 18 ans, tu es majeur. Voyons! Tu devrais le savoir!

- Pourtant, les Français ne sont pas toujours conséquents. Beaucoup emploient *puisque* au début de la phrase.

ex: *Puisque tu as plus de dix-huit ans, tu es majeur.*

On acceptera donc aussi bien *comme* que *puisque* lorsque la subordonnée est placée avant la principale.

On peut d'ailleurs admettre que, étant donné que *comme* peut aussi bien signifier *parce que* que *puisque*, certains contextes ne permettent pas de savoir duquel des deux il s'agit, et que l'on soit, de ce fait, amené à préciser qu'il s'agit bien de *puisque*.



- Nous ferons une autre remarque sur *puisque*. Cette conjonction s'emploie parfois pour désigner une cause évidente, mais une cause qui n'est pas celle de l'action principale. Par exemple, certains diront:

« Paul est sûrement chez lui, puisque sa voiture est devant la porte ».

Il est évident que le fait que sa voiture soit devant la porte n'est pas la raison pour laquelle il est chez lui: on n'est pas chez soi parce que sa voiture est devant la porte. Pourtant, ce *puisque* indique une raison évidente:

Si je pense pouvoir affirmer qu'il est chez lui, c'est parce que sa voiture est devant la porte. (Je le connais bien, Paul: il ne se déplace qu'en voiture. Donc, si sa voiture est devant la porte, je suis sûr

que Paul est chez lui.)

Donc: « **Paul est chez lui, puisque sa voiture est devant la porte.** » signifie: Paul est chez lui. Je peux te le dire avec certitude, puisque je sais que, si la voiture est devant la porte, c'est que Paul est chez lui. C'est ce que l'on exprime par la formule raccourcie:

« **Il est chez lui puisque sa voiture est devant la porte.** »

Remarque: Notons que cette forme raccourcie ne va pas avec d'autres conjonctions que *puisque* ou *comme* (= puisque).

31.2.3 La cause est présentée comme suspecte.

31.2.3.1 sous prétexte que

Nous avons eu l'occasion, plus haut, d'examiner cet aspect en détail. Nous nous contenterons donc de donner un exemple.

ex: *Il n'a pas voulu m'aider pendant mon déménagement, **sous prétexte qu'il avait quelque chose d'important à faire.***

On met ici en doute l'explication donnée par ce garçon: on ne croit pas qu'il ait eu quelque chose d'important à faire, en tout cas, rien de plus important que d'aider au cours du déménagement.



Attention donc: employer "**sous prétexte que**" est dangereux, car cela revient à traiter quelqu'un de menteur. Les Germanophones devront être particulièrement prudents, eux dont le verbe *behaupten* couvre le sens de deux verbes français:

- **affirmer**, qui a un sens neutre: on rapporte les paroles du locuteur sans se prononcer sur leur véracité.
- **prétexter**, qui a un sens négatif, puisqu'on déclare ainsi que l'on ne croit pas que cette raison soit suffisante, ou même simplement vraie.

31.2.3.2 La cause est soulignée par une autre cause allant dans le même sens → **d'autant plus que / surtout que**

Comme nous avons eu l'occasion de l'expliquer plus haut, il arrive qu'une **cause** soit **soulignée par une autre**.

Par exemple, Gwendoline, aveuglée par l'amour, a épousé Gontran. Nous, nous pensons *qu'elle n'aurait jamais dû l'épouser*. Pourquoi pensons-nous cela? Parce que nous sommes d'avis qu'elle aurait dû d'abord réfléchir, prendre son temps. Et elle avait **une raison de plus de réfléchir**: c'est que son mari est *un drôle d'oiseau*.

Autrement dit, le fait que son mari soit un drôle d'oiseau était une raison supplémentaire de réfléchir.

ex: *Elle aurait dû réfléchir, avant de se marier, **d'autant plus que (surtout que) son mari est un drôle d'oiseau.***

Notons que l'on peut aussi bien employer **d'autant que** au lieu de **d'autant plus que**.

Ex : *Elle aurait dû se méfier, **d'autant que ce n'était pas la première fois.***

31.2.4 La cause est présentée comme n'étant pas la bonne.

→ **non (pas) que..., mais**

Lorsque l'on pense que ceux à qui l'on s'adresse pourraient se tromper de cause, on la nomme, avant

de livrer la vraie raison.



Vous connaissez peut-être Paul, le bourreau des cœurs? Vous croyez sans doute qu'il plaît aux filles parce qu'il est beau? Eh bien, pas du tout! Voyez plutôt:

*Paul plaît aux filles, **non (pas) qu'il soit beau, mais il a un charme fou.***

Notons que la cause niée s'emploie au **subjonctif**: en effet, cette cause n'a pas de fondement, donc, elle n'existe pas. C'est là l'aspect de flou du subjonctif.

- On peut tout aussi bien employer **non pas parce que**. Dans ce cas, il faudra faire suivre cette expression de l'**indicatif** ou du **conditionnel**, puisque **parce que ne gouverne pas le subjonctif**.

ex: *Paul a du succès auprès des filles, non pas parce qu' il est beau, mais parce qu'il a un charme fou.*



Il y a cependant une différence entre les deux formes:

→ si je dis: *non pas qu'il soit beau*, cela veut dire qu'il n'est pas beau. Il ne peut donc avoir de succès parce qu'il est beau, puisqu'il ne l'est pas.

→ si je dis, au contraire, *non pas parce qu'il est beau* cela veut dire qu'il est beau, certes, mais que sa beauté n'est pas la raison de son succès.

On essaiera donc de se souvenir de cette différence avant de choisir entre les deux, si l'on ne veut pas dire des choses irréparables, par exemple, qu'il n'est pas beau, alors qu'il l'est!

31.2.5 La cause n'étant pas claire, on hésite entre plusieurs raisons

→ **soit que ... soit que**

Il arrive souvent que l'on voie plusieurs explications possibles, sans savoir laquelle est la bonne. On les présente alors en alternatives.

Voici un exemple:

Figurez-vous que le fameux Paul, dont nous venons de parler, s'est fait moine! Vous vous demandez sûrement pourquoi? Eh bien, moi, je vois deux raisons possibles: ou bien il a eu la vocation en allant à Lourdes, ou alors, la vie l'a déçu. Mais je ne saurais vous dire laquelle est la bonne

ex: *Il s'est fait moine, soit qu'il a eu la vocation, soit qu'il a été déçu par la vie.*

On pourra également employer la forme **soit parce que... soit parce que**. En effet, la forme **soit que** est une forme raccourcie de **soit parce que**. Mais à moins que l'on ne soit payé à la ligne, la solution la plus courte est la meilleure!



La lectrice, que nous savons attentive, aura sûrement remarqué que la cause s'exprimait à l'indicatif ou au conditionnel (selon les besoins), et que seule la forme **non que** s'accompagnait du subjonctif.

31.3 Les formes équivalentes marquant la cause

Nous allons passer en revue les diverses sortes de cause dont nous avons parlé plus haut:

31.3.1 La cause vraie

Nous établirons les équivalences suivantes entre les conjonctions et les prépositions:

Conjonctions	Prépositions équivalentes
parce que	à cause de / grâce à / pour
comme	
étant donné que	étant donné
vu que	vu
du fait que	du fait de

31.3.1.1 à cause de / grâce à / pour / du fait de

Les deux premières prépositions équivalent toutes les deux à **parce que**, mais ne s'emploient pas dans le même cas:

avec **à cause de**, on souligne le côté **néгатif** de la cause:

ex: *On ne l'aime pas **à cause de** son mauvais caractère.*

avec **grâce à**, on en souligne le côté **positif**.

ex: *Elle a réussi **grâce à** son intelligence.*

Lorsque l'on ne veut pas se prononcer sur le caractère positif ou négatif d'une cause, on emploie plutôt: **pour, du fait de**.

- ex:
1. *Il est connu **pour** sa méchanceté.*
 2. *Elle est connue **pour** son sens de l'humour.*
 3. *On le connaît **pour** ses opinions.*
 4. *Il a été arrêté **pour** excès de vitesse.*
 5. *Il n'a pas pu y aller **du fait de** sa maladie.*

Notez que dans l'exemple n° 5, il n'est pas conseillé d'employer **pour**. En effet, on peut aller quelque part **pour y faire quelque chose**. Dans ce cas, la préposition **pour** désigne un **but**. Il peut donc y avoir confusion entre l'idée de **cause**, et celle de **but**. Dans un tel cas, on penchera plutôt pour le **but**. **N'employez donc **pour**, avant substantif, afin d'exprimer une **cause** que lorsque l'on ne peut pas confondre avec le but.**

Cette confusion est impossible dans les exemples 1 à 4.



On n'emploie **pas d'infinitif** avec ces prépositions, excepté avec **pour**.

Dans ce cas, on emploie un **temps composé**. En effet, un **présent** ou un **futur** donnerait à **pour** le sens d'un **but**.

ex: *Il a été condamné **pour avoir conduit sans permis**.*

On pourra aussi employer un substantif correspondant à cet infinitif:

ex: *Il a été condamné **pour conduite sans permis**.*



Vous pouvez employer **à cause de / grâce à** devant un **substantif** désignant un animé (personne ou animal familier). Ce n'est pas le cas avec **pour**.

ex: *Il est ministre **grâce à** sa femme.* (qui l'a soutenu)
*Il est pauvre **à cause de** ses nombreux enfants.* (qui lui coûtent cher)

Mais attention!

ex: « *Il est médecin **pour** sa mère.* » peut être interprété des trois façons suivantes:

- Il est médecin pour soigner sa mère (but)
- Il est médecin parce que sa mère l'a voulu (cause)
- Sa mère croit qu'il est médecin. Dans ce cas, on dirait plutôt: *Pour sa mère, il est médecin.* ou: *Il est médecin, **pour** sa mère.* Il s'agit alors d'une **parenthèse basse**. (cf.: le chapitre sur l'intonation, § 2.3.2)

31.3.1.2 étant donné

Cette préposition correspond à la conjonction **étant donné que**. Cependant, il faudra noter qu'on l'emploie plutôt dans le sens de **puisque**, c'est à dire pour marquer la **cause évidente**.

31.3.1.3 vu

Cette préposition correspond à la locution conjonctive **vu que**. Comme **étant donné que**, elle exprime une cause évidente.

31.3.1.4 du fait de

Cette préposition a le même sens que **à cause de** ou **grâce à**. La différence est qu'elle n'a aucune connotation de positif ou de négatif:

à cause de / grâce à / du fait de	
Exemples	Connotation
<i>Elle a réussi grâce à son intelligence</i>	positive
<i>Elle a échoué à cause de sa mauvaise mémoire.</i>	négative
<i>Elle a obtenu ce résultat du fait des circonstances.</i>	neutre

31.3.1.5 Le participe présent

On pourra employer le participe présent pour exprimer la cause vraie.

31.3.1.5.1 Lorsque le sujet de la subordonnée causale est aussi celui de la principale:

ex: ***Comme il est malade**, il est rentré plus tôt chez lui.*

→ On pourra faire l'économie du sujet de la subordonnée et transformer la subordonnée en simple complément.

ex: ***Étant malade**, il est rentré plus tôt chez lui.*
*Il est rentré plus tôt chez lui, **étant malade**.*

→ Lorsque l'action de la causale est **antérieure** à celle de la subordonnée, on emploiera la **forme composée** du participe:

ex: ***Ayant réussi** au baccalauréat, elle a pu faire des études supérieures.*
*Elle a pu faire des études supérieures, **ayant réussi** au baccalauréat.*



Lorsque le verbe est **être**, et qu'il est **suivi d'un substantif, d'un adjectif ou d'un participe passé**, on peut faire l'économie de ce verbe.

ex: *Etant fatigué, il alla se coucher*
→ *Fatigué, il alla se coucher.*

S'étant levée à 3 heures du matin, elle se coucha tôt.
→ *Levée à 3 heures, elle se coucha tôt.*

Etant plombier, il put réparer le robinet lui-même
→ *Plombier, il put réparer le robinet lui-même.*

31.3.1.5.2 Lorsque chacun des verbes a son sujet propre.

ex: *Comme Paul était fatigué, son médecin lui a prescrit trois semaines de repos.*
→ *Paul étant fatigué, son médecin lui a prescrit trois semaines de repos.*



On ne peut pas utiliser de pronom personnel sujet avec le participe présent lorsque le sujet de la subordonnée est différent de celui de la principale.

ex: * ~~Il étant fatigué...~~



Il ne faut pas oublier le sujet! Sinon, on se retrouve dans le cas précédent, et **c'est le sujet de la principale qui est sujet de la subordonnée.**

ex: *Etant fatigué, son médecin lui prescrivit trois semaines de repos.*

Dans cet exemple, **comme étant fatigué n'a pas de sujet propre, c'est le sujet principal qui est sujet du participe présent.** Donc, ici, **c'est le médecin qui est fatigué.**

Nous pouvons essayer d'imaginer dans quel contexte cela est possible:

Depuis 3 semaines, Paul va voir son médecin tous les jours pour lui demander un arrêt de travail. Comme le médecin est fatigué qu'on vienne le déranger sans arrêt, il se résout à lui accorder trois semaines de repos.

Si c'est Paul qui est fatigué, il faudra le nommer: *Paul étant fatigué...*

Règle sur l'emploi obligatoire d'être

Lorsque le verbe de la subordonnée est à un temps composé, et que son auxiliaire est être, on ne peut pas faire l'économie de l'auxiliaire lorsque la subordonnée est une causale. En revanche, on pourra la faire si la subordonnée est une temporelle.

ex: *Son mari étant décédé 3 jours après le mariage, elle fut veuve très tôt.*

Il s'agit ici d'une **cause**: Elle est veuve tôt à cause de la mort précoce de son mari. Cela correspond à: *Comme son mari était décédé, elle ...*

ex: *Son vieux mari étant décédé, elle décida de faire le tour du monde, ce qu'elle n'aurait pas pu faire avec lui.*

Il s'agit ici d'une temporelle: *A peine son mari fut-il décédé qu' elle décida de partir faire le tour du monde.*

Le verbe *décéder* étant conjugué avec *être*, on peut faire l'économie de l'auxiliaire:

ex: Son mari décédé, elle décida de partir faire le tour du monde.

31.3.2 La cause est évidente

31.3.2.1 Les prépositions / adverbess

Les conjonctions qui marquent la cause évidente (puisque / comme) n'ont pas de prépositions qui leur correspondent. On utilise les prépositions/ adverbess **vu** et **étant donné**.

→ vu

ex: *Il n'a pas pu venir, vu sa maladie.*

Avec un **animé**, il a également le sens de: *il n'y a qu'à voir...*

ex: *Vu le père, tu comprends la fille.*

Attention: **vu** est invariable:

Vu le père.

Vu les parents.

Vu la mère.

Vu les circonstances.

→ étant donné

Même si cette préposition correspond à la conjonction **étant donné que**, elle a plutôt la valeur d'une **cause évidente**.

ex: *Il n'a pas pu venir étant donné sa maladie.*

On sait qu'il est malade. Il est donc évident que cette maladie est la cause de son absence.



Attention: quand vous employez cette préposition devant un substantif désignant un **animé**. En effet, le sens en est assez différent:

Prenons l'exemple du petit Marcel, qui est tout malingre (petit, maigre et fragile). Nous nous étonnons de son état de santé et l'on nous répond:

→ *Il est malingre à cause de sa mère.*

Nous supposons donc que cette femme ne lui donne pas assez à manger. Elle est donc **coupable** de son état de santé. La vraie cause, c'est la maltraitance. Or, la mère est la cause de ces mauvais traitements. Donc, moralement, c'est elle la **coupable**.

→ *Il est malingre. Ce n'est pas étonnant, étant donné sa mère.*

Ici, la mère de Marcel est plus une **explication** qu'une cause. En effet, la pauvre femme n'y peut rien: elle a une hérédité chargée (parents fumeurs, grands parents alcooliques...). Cet **étant donné que** signifie: *On comprend tout si l'on regarde sa mère.*

Retenons:



étant donné sa mère: → il n'y a qu'à regarder sa mère pour comprendre.

Et nous l'emploierons en parenthèse basse. (cf. le chapitre sur l'intonation § 2.3.2).

31.3.2.2 Le participe présent

Le participe présent s'emploie exactement dans les mêmes conditions que pour la vraie cause. C'est le contexte qui montre si l'on a affaire à une **vraie cause**, ou à une **cause évidente**.

ex: *La mouche ayant six pattes, elle en a deux de moins que l'araignée.*

C'est évident, puisque chacun sait que l'araignée en a huit...

31.3.3 La cause suspecte

A la conjonction **sous prétexte que** correspond la préposition **sous prétexte de**, employée avec un infinitif, plus rarement avec un substantif.

ex: Il lui a vendu une encyclopédie en 30 volumes sous prétexte de l'aider à se cultiver.

On peut aussi employer le verbe **prétexter qc** au participe présent, suivi d'un infinitif ou d'un substantif:

ex: **Prétextant l'aider à faire fortune, je lui ai demandé de me confier ses économies.**
Prétextant une grave maladie, il n'alla pas travailler.

31.3.4 La cause alternative

On emploiera **soit... soit...**

ex: Il est mort soit de soif, soit de fatigue. (Cause simultanée)
Il est fatigué, soit d'avoir trop travaillé, soit d'avoir trop mangé. (cause antérieure)

Mais **soit... soit...** n'a pas toujours la valeur d'une cause.

ex: Sa mère est soit épicière, soit charcutière.

C'est donc l'expression qui suit **soit** qui montre qu'il s'agit d'une cause.

31.3.5 Adverbes et expressions marquant la cause

On pourra aussi employer:

- La conjonction de coordination **car**.
- Une expression particulière.

31.3.6 La conjonction de coordination car

Cette conjonction a la même signification que **parce que**.

ex: Il y arrivera car il est très travailleur.

Pourtant, elle ne s'emploie pas de la même façon. Comme elle donne la cause de la principale **en passant**, elle n'arrive pas à souligner la valeur de cause. Son emploi est donc limité.



N'employez pas la conjonction **car** dans les cas suivants:

1. Pour répondre à la question **pourquoi**.

Pourquoi est-il absent? → Parce qu'il est malade.

2. Lorsque la subordonnée est placée avant la préposition:

Comme ce film a une mauvaise critique, personne ne veut aller le voir.

31.3.7 Les expressions de cause.

→ **de ce fait**

*Il a beaucoup travaillé, et, **de ce fait**, il est très fatigué.*

Ici, le travail est la cause de la fatigue. L'expression **de ce fait** établit un lien **de cause** (travail) **à effet** (fatigue) entre deux idées. Elle introduit la conséquence de la cause.

□ **du fait de + substantif**

***Du fait de** sa maladie, il ne peut plus sortir le soir.*

→ **à cause de cela / grâce à cela / de ce fait**

Comme nous l'avons vu plus haut à propos des conjonctions et des prépositions :

Lorsque la cause est plutôt **négative**, on emploie **à cause de cela**.

ex: *Ses parents n'ont pas beaucoup d'argent, et, **à cause de cela**, Marie n'a pas pu faire d'études.*

Lorsqu'elle est plutôt **positive**, on emploiera **grâce à cela**

ex: *Au lycée, elle a toujours bien travaillé. **Grâce à cela**, elle n'a pas eu de mal à faire des études.*

Et lorsque nous voudrions rester **neutre**, nous emploierons **de ce fait**.

Ex : *Ses parents ne lui ont jamais rien dit. **De ce fait**, elle a choisi elle-même sa voie.*

→ **en effet**

Cette locution est très utile, et vous devriez l'utiliser le plus souvent possible.

Voici comment utiliser judicieusement **en effet** :



1. D'abord, vous présentez une idée.
2. Ensuite, pour démontrer la justesse de ce que vous avez avancé, vous donnez une ou plusieurs explications, en les introduisant par **en effet**.

ex:

*En France, la première religion est la religion catholique. Mais connaissez-vous la deuxième? Eh bien, c'est la religion musulmane. **En effet**, il y a deux millions de musulmans, alors qu'il y a moins d'un million de protestants*

31.3.8 Le gérondif

Nous avons déjà eu l'occasion, dans le chapitre sur l'emploi des temps, de dire que le gérondif n'exprimait pas la cause, mais le temps et la manière.

*Par exemple, un de mes collègues change les piles de sa radio. **Comme il n'est pas très malin, il laisse tomber une pile, et, en se baissant pour la ramasser, il se cogne la tête contre la table.***

Vous avez, bien sûr, remarqué que j'avais dit: **en se baissant**. Est-ce qu'on se blesse **parce qu'on se baisse**? Non, bien sûr. Toutes sortes de gens se baissent sans se blesser.

Ici, il se blesse au moment où il se baisse. Donc, **le gérondif exprime les circonstances temporelles, et non pas la cause.**

Ce gérondif remplace la subordonnée de temps introduite par **quand / lorsque**, quand elles introduisent **la première des deux actions**.

31.4 Les temps dans la subordonnée de cause antérieure

Lorsque la cause est antérieure à l'action principale, ce qui arrive souvent, on emploie le tableau suivant:

Temps de la causale	Temps de la principale	exemple n°
Futur antérieur	Futur simple	1
Passé composé	Présent	2
	Imparfait	3
Plus-que-parfait	Passé simple	4
	Passé composé	5

Exemples :

1. *Comme son chien l'aura mordue, elle le ramènera à la SPA.*
2. *Comme son chien l'a mordue, elle le ramène à la SPA.*
3. *Comme son chien l'avait mordue, elle le ramenait à la SPA.*
4. *Comme son chien l'avait mordue, elle le ramena à la SPA.*
5. *Comme son chien l'avait mordue, elle l'a ramené à la SPA.*

Vous vous demandez ce qu'est la SPA ? C'est la Société Protectrice des Animaux. On peut y adopter des animaux tels que les chiens et les chats.

32. Les Subordonnées de Conséquence

32.1 Définitions

32.1.1 La conséquence et la cause

Dans l'unité sur la **cause**, nous avons défini la conséquence comme **l'inverse de la cause**. Ainsi, si l'on a deux actions:

A entraîne B **A → B**

il y aura deux possibilités:

1. **On prend B comme point de vue**, et on en fait notre principale: Dans ce cas, vu de B, **A est la cause de B**.

ex: *Paul a eu un accident **parce qu'il** conduisait sans ses lunettes.*

2. **On prend A comme point de vue**, et on en fait notre principale. Dans ce cas, vu de A, **B est la conséquence de A**.

ex: *Paul conduisait sans lunettes, **si bien qu'il** a eu un accident.*

Donc:

Lorsque A est la cause de B, B est la conséquence de A.

A nous de choisir l'angle de vue.

32.1.2 La conséquence et le but

N'étant plus tout jeune, j'en ai rencontré, des problèmes! Et parmi ceux qui m'ont étonné, il y a celui-ci: de nombreux germanophones confondent la **conséquence** et le **but**.

Regardez un peu Gaston, qui s'en va, comme tous les dimanches, faire une randonnée en montagne:

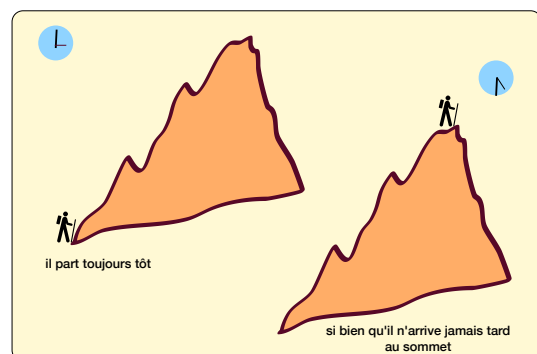
Gaston part toujours tôt, si bien qu'il n'arrive jamais trop tard au sommet.

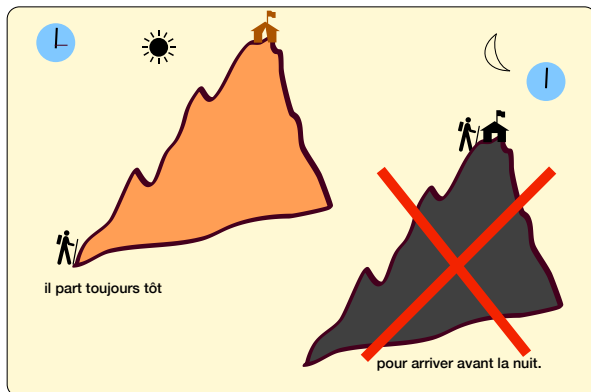
Lorsqu'on le voit partir, on constate qu'il part tôt, à sept heures du matin. On peut se demander à quoi cela peut bien servir, de partir si tôt. Eh bien, la conséquence, c'est qu'il arrive assez tôt au sommet.

Autrement dit, Gaston est un randonneur responsable, qui sait qu'il faut partir tôt si l'on veut ne pas arriver trop tard au sommet, c'est-à-dire en pleine nuit!

C'est ici la **conséquence** qui nous intéresse:

On part tôt → on arrive tôt.





Prenons maintenant un autre exemple:

*Paul part toujours tôt **pour arriver** avant la nuit.*

Ici, on se demande pour quelle raison il part si tôt. Et on se dit qu'il a l'intention d'arriver au refuge du sommet avant la nuit.

Ce cas n'est pas fondamentalement différent de celui d'avant. Pourtant, il y a une nuance. Ici, on ne veut **pas** savoir **la conséquence** du fait de partir tôt, mais plutôt quelles sont les **intentions** de Paul.

Admettons que Paul ait oublié d'écouter le bulletin météo et qu'une tempête se déclenche en route. L'intention de Paul reste valable, mais malheureusement pour lui, la conséquence espérée n'aura pas lieu, et il arrivera trop tard en haut... ou même pas du tout!

Voici un autre exemple, encore plus frappant, qui se réfère à une histoire vraie:

*Landru a assassiné ses 6 femmes (bien sûr, l'une après l'autre) **pour hériter d'elles**. Il a fini sur la guillotine.*

Cherchons d'abord les raisons:

1. *Pourquoi Landru a-t-il assassiné ses 6 femmes?
pour hériter d'elles.
(parce qu'il voulait hériter d'elles).*
2. *Pourquoi Landru a-t-il été décapité?
pour avoir assassiné ses 6 femmes.
(parce qu'il les a assassinées).*

Inversons l'ordre des priorités: installons-nous dans la principale:

1. *Landru a assassiné ses femmes. → il veut hériter d'elles*
2. *Il a assassiné ses femmes. → il finit sur la guillotine.*

Dans l'exemple numéro 1, Landru, avant même d'assassiner sa première femme, a une idée derrière la tête: il veut hériter d'elle. Il a donc une **intention**: *il veut hériter*. Et pour arriver à ses fins, il assassine sa femme. On pourra dire **qu'il l'assassine dans le but d'hériter d'elle**.

Dans l'exemple n° 2, Landru finit sur la guillotine, mais **on ne peut pas dire qu'il assassine ses femmes parce qu'il veut être guillotiné!** Il n'y a donc là **pas d'intention**. En revanche, il finit vraiment sur la guillotine. On pourra donc dire que l'assassinat **a pour conséquence son exécution**.

Nous ferons donc une différence entre ces deux cas:

→ Lorsque la principale entraîne une réaction, cette réaction s'appellera conséquence. Cette conséquence a vraiment lieu si sa cause a lieu.

→ Lorsque la principale a lieu dans l'intention d'entraîner une réaction, cette réaction s'appellera but. Le but n'est pas obligatoirement atteint, même si la cause a lieu.

Comme on ne sait pas, au moment où la principale a lieu, si le but pourra être réalisé, on mettra son verbe au subjonctif.

32.2 Les subordonnées de conséquence

sans intensité	avec intensité
si bien que tant et si bien que	à ce point que à tel point que au point que
sans que	trop ... pour que assez ... pour que pas assez ... pour que trop peu ... pour que etc.
de (telle) sorte que de (telle) manière que de (telle) façon que	si ... que tellement ... que tant ... que

On peut diviser les conjonctions de conséquence en deux catégories:

1. celles où l'intensité ne joue aucun rôle, et
2. celles où l'intensité doit atteindre un point qui entraîne la conséquence

32.2.1 La simple conséquence

Nous la définirons en disant que c'est l'action qu'entraîne une cause. Si la cause se trouve dans la **principale**, on mettra la conséquence dans une subordonnée de **conséquence**.

32.2.1.1 si bien que / tant et si bien que

Paul mange beaucoup de choux à la crème, qui sont, comme vous le savez sûrement, des gâteaux en forme de boules et remplis de crème chantilly. Vous vous doutez du résultat: il a mal au ventre. Allez savoir pourquoi, dans ce cas, les Français diront qu'il **a mal au cœur**. Cela donnera:

*Paul a mangé beaucoup de choux à la crème, **si bien qu'il a eu mal au cœur toute la nuit**.*
(Les Français, qui ne sont pas trop doués pour l'anatomie, disent qu'ils ont mal au cœur quand ils ont envie de vomir.)

On pourra dire aussi **tant et si bien**, ce qui soulignera la grande quantité de gâteaux:

*Paul a mangé beaucoup de choux à la crème, **tant et si bien qu'il a eu mal au cœur toute la nuit**.*

A notre avis, la solution **si bien que** suffit pour désigner la conséquence. Ce n'est pas la peine d'en rajouter.



ATTENTION ! Beaucoup confondent **si bien que**, qui désigne une **conséquence**, et qui est suivi de l'**indicatif**, avec **bien que**, qui introduit une **concession / opposition**, et qui est donc suivi du **subjonctif**.

ex: *Il a trop mangé hier, **si bien qu'il en est malade aujourd'hui**.*
*Il est en forme, **bien qu'il ait trop mangé hier**.*

32.2.1.2 sans que

Il existe des conséquences que l'on attend, mais qui ne viennent pas. On les introduit par **sans que**. Ces conséquences **n'ayant pas lieu**, elles se mettent au **subjonctif**.

Par exemple, Paul a bu hier quatre bouteilles de vin. Il devrait donc avoir mal à la tête. Eh bien non!

ex: *Paul a bu quatre bouteilles, sans que cela lui donne mal à la tête.*

32.2.1.3 de (telle) sorte que / de (telle) manière que / de (telle) façon que

Ces locutions conjonctives sont synonymes de *si bien que*. Pourtant, du fait qu'elles contiennent un substantif, il faudra faire attention à ce que celui-ci corresponde à la situation.

de manière que et *de façon que* ne pourront être utilisées que s'il y a une **manière**.

ex: *Charles a bien travaillé, de manière qu'il a réussi sans problème.*

Comme on peut travailler d'une manière ou d'une autre, cela correspond bien au sens de *de manière que*.

En revanche, cet exemple n'est pas bon:

~~Pierre est Provençal, de manière que le mauvais temps le rend triste.~~

On emploiera à la place *de sorte que* ou bien sûr *si bien que*.

*Pierre est Provençal, si bien que le mauvais temps le rend triste.
de sorte que*

En effet, être Provençal n'est pas une manière, ni une façon. Le mot **sorte** a perdu, dans cette expression, son sens originel.



Les locutions conjonctives *de sorte que*, *de manière que* et *de façon que* peuvent aussi bien exprimer la **conséquence** que le **but**.

Lorsqu'elles expriment le but, elles sont suivies du **subjonctif**.

Il travaille bien, de sorte que ses parents soient contents de lui. (Subjonctif : but)

Il travaille bien, de sorte que ses parents sont contents de lui. (Indicatif : conséquence)

32.2.2 La conséquence liée à un niveau d'intensité

Il y a des conséquences qui ne se déclenchent que lorsque la cause atteint un certain niveau. Par exemple, vous pouvez faire couler de l'eau dans votre baignoire sans que cela ait de conséquences pour votre voisin du dessous. Mais si l'eau atteint le bord de la baignoire, alors, un seuil est atteint: votre baignoire va déborder, et votre voisin prendre une douche.

On pourra alors dire:

Elle a fait couler tellement d'eau que la baignoire a débordé.

Et vous pourrez envoyer une lettre à votre assurance à cause du dégât des eaux. (Encore une cause...)

32.2.2.1 à ce point que / à tel point que / au point que / à un point (tel) que

Paul est très menteur. Comme on dit, il ment comme il respire. Supposons qu'il y ait un seuil à ne pas franchir. Paul, lui, a dépassé ce seuil, puisqu'il ment tout le temps. Nous dirons donc:

Paul ment comme il respire, à tel point que personne ne le croit plus

32.2.2.2 trop / assez/ pas assez ... pour que

Si le seuil est représenté par une quantité se rapportant à un verbe, un adjectif ou un adverbe, on emploiera un adverbe de quantité (*trop, assez, pas assez...*) combiné avec **pour que**:
Il faudra faire suivre la locution conjonctive *pour que* du **subjonctif**.

- Il **travaille** assez pour qu'on lui fasse confiance.
- Il est trop **petit** pour qu'on puisse le punir.
- il travaille trop **mal** pour qu'on puisse lui confier un tel travail.

32.2.2.3 si ... que / tellement ... que / ... tant ... que

Lorsque l'on veut nommer le seuil dans la principale au moyen d'un verbe, d'un adjectif ou d'un adverbe, on peut avoir recours à *si ... que, tellement ... que* et *tant... que*.
Mais attention:

→ avec un adjectif: **si / tellement**

*Il est **si** bête qu'il a sucé le suppositoire.*

*Il est **tellement** bête qu'il a sucé le suppositoire.*

Rappelons que le suppositoire est un médicament qui se met dans l'anus, pas dans la bouche.

→ avec un adverbe: **si / tellement**

*Il mange **si** salement (**tellement** salement) que personne ne veut l'inviter.*

→ avec un verbe: **tant / tellement**

*Elle tricote **tellement** (**tant**) que toute sa famille porte un pull-over, même le chien.*

Bien sûr, vous avez compris que **tellement** était une forme universelle, plus facile à utiliser que **si** ou **tant**.

32.2.3 Les formes équivalentes marquant la conséquence

Tout d'abord, il est possible, dans certaines conditions, de remplacer certaines conjonctions par des **prépositions**.

Ensuite, nous verrons les **adverbes** qui permettent de relier deux indépendantes avec l'idée de conséquence.

Enfin, nous verrons l'utilisation du **participe présent**, l'emploi du **verbe devoir à l'imparfait** suivi de **l'infinitif** avec le sens de conséquence finale.

32.2.4 Les compléments de conséquence introduits par une préposition

32.2.4.1 Au point de

Cette préposition correspond bien évidemment à **au point que**.

*Pierre ment tout le temps, **au point que** personne ne le croit plus.*

Lorsque le sujet de la principale et celui de la subordonnée sont identiques, on pourra faire l'économie du sujet de la subordonnée et employer une préposition suivie d'un complément. Le verbe se met alors à l'infinitif.

*Pierre ment tout le temps, **au point de** n'être plus cru par personne.*

32.2.4.2 sans

Dans les mêmes conditions que ci-dessus, on pourra remplacer *sans que* par *sans*.

Il a bu six bouteilles sans en être malade.

On peut aussi rajouter *pour autant*, qui souligne que la conséquence attendue n'est pas au rendez-vous

Il a bu six bouteilles sans pour autant en être malade.

32.2.4.3 de façon / manière à

On pourra remplacer dans les mêmes conditions *de sorte que*, *de façon que* et *de manière que* par *de manière à / de façon à* :

Il travaille de manière qu'il soit reconnu.

Il travaille de manière à être reconnu.

Notez que l'on évitera d'employer ici le mot *sorte*.

32.2.4.4 à

Dans certaines expressions, on trouve la préposition *à*

ex: *Je l'aime à mourir.* (Je l'aime tellement que je pourrais en mourir.)
Il mange à en crever. (Il mange tant qu'il pourrait en mourir.)
Il court à perdre haleine. (Il court si vite qu'il est tout essoufflé.)

32.2.4.5 trop, assez,... pour

Elles remplacent *trop... pour que*.

Ex: *Il est trop menteur pour être cru.*
Il est trop poli pour être honnête. (Expression que l'on emploie lorsque quelqu'un paraît suspect par une politesse exagérée)

32.2.5 Les adverbes de conséquence

Pour établir un lien de conséquence entre deux idées sans subordonner l'une à l'autre, on emploiera un **adverbe** ou une **conjonction de coordination**.

32.2.5.1 donc

Ex: *Je pense, donc, je suis.* (DESCARTES)

Donc, conjonction de coordination, s'emploiera pour dire: *Conséquence*.

Le triangle a trois côtés égaux, donc, il est équilatéral.

Le triangle a trois côtés égaux. Conséquence: il est équilatéral.

32.2.5.2 ainsi, c'est ainsi que, aussi

Ainsi s'emploiera plutôt lorsque l'on donne une conséquence comme **exemple**, comme **illustration** de ce que l'on vient de dire. Ici, M. Dupont a travaillé **beaucoup trop**. Pour illustrer **ce beaucoup trop, pour prouver ce que l'on vient de dire**, on mentionne son infarctus.

Ainsi aura donc la signification de : *la preuve*.

M. Durand a beaucoup trop travaillé.

- **Ainsi**, il a eu un infarctus à 40 ans.
- C'est **ainsi qu'il** a eu un infarctus à 40 ans.
- **Aussi** a-t-il eu un infarctus à 40 ans.



Aussi se met au début de sa proposition, et il est suivi d'une **inversion du sujet**.

32.2.5.3 De ce fait, de cette façon, de cette manière, par là même

On les emploiera avec le sens de **donc** (= conséquence). Bien sûr, il faudra que cela soit compatible avec l'idée de **façon** ou de **manière**.

- *Paul a toujours été très autoritaire. **De ce fait**, ses enfants l'ont quitté dès que possible.*
- *Paulette a toujours bien travaillé. **De cette façon**, elle a pu faire une brillante carrière.*

32.2.5.4 ce qui fait que, c'est pourquoi

Voilà encore des synonymes de *donc*, mais attention! On ne les emploiera que pour introduire une conséquence qui vient comme conclusion de **longues explications**.

Mariette a beaucoup souffert dans sa jeunesse. Ses parents buvaient comme des trous et ne s'occupaient pas du tout d'elle. Et même, il arrivait que son père la batte à coup de ceinture, comme cela, sans raison, pour le plaisir. Il lui a même mis un jour la tête dans un seau d'eau pour la faire souffrir. Il a même failli la noyer. C'est pourquoi, dès l'âge de 14 ans, elle a fait une fugue, désireuse d'échapper à ses bourreaux.

Vous voyez qu'ici, je n'ai pas fait d'économies: vous avez droit à de longues explications.

32.2.5.5 en conséquence, par conséquent

Ces deux locutions sont synonymes de *donc*. Mais attention: dans **par conséquent**, il n'y a **pas le mot conséquence**, mais bien **conséquent**.

*M. Dumégot fumait comme un pompier. **Par conséquent**, il ne faut pas s'étonner qu'il soit mort d'un cancer du poumon à l'âge de 45 ans.*

32.2.5.6 partant

Si vous voulez briller en société, si vous désirez vous donner un petit air littéraire, je vous conseille **partant**, qui fera beaucoup d'effet sur votre auditoire. Cet adverbe a le même sens que *par conséquent*, ou *donc*.

*Dans son roman Uranus, Marcel Aymé règle ses comptes avec les communistes, et **partant**, se fait beaucoup d'ennemis.*

32.2.5.7 pour

Il s'agit ici d'un emploi un peu spécial de la préposition *pour*.

Admettons que M. Lafiole, qui a un penchant pour la bouteille, ait, comme on dit de façon familière, un petit coup dans l'aile (qu'il ait un peu trop bu). Comme il n'est pas prudent, il monte dans sa voiture et prend la route de l'Alpe d'Huez, une route pleine de tournants et passant de 1000 m à 2300 m

d'altitude. Lisons le rapport de la gendarmerie :

« La voiture dérapa dans un virage, quitta la route, dévala la pente, **pour finir** contre un arbre. »

Evidemment, la voiture ne poursuit pas le but d'aller s'écraser contre un arbre. Il s'agit ici **d'une conséquence de toute une série d'actions**. **pour finir** signifie ici: *et, finalement*, ou encore *et, pour finir...*, où l'on retrouve encore la préposition *pour*.

On pourra donc employer *pour* afin d'introduire l'action qui clôt une série d'actions.

32.2.5.8 subséquemment

Cet adverbe est le préféré d'une catégorie particulière de la population: les gendarmes. S'il vous arrive un jour d'exercer ce métier, vous pourrez employer cet adverbe. Sinon, n'y touchez pas.

Le brigadier Moustache a arrêté un automobiliste suspect et lui fait souffler dans le ballon, pour voir s'il n'a pas trop bu:

« Le tube se colore en vert. Vous avez donc un taux d'alcoolémie supérieur à 0,5 pour mille. **Subséquemment**, votre compte est bon, mon gaillard! »

32.2.6 Le participe présent

Lorsque le sujet des deux verbes est le même, on pourra mettre le verbe décrivant la conséquence au **participe présent**:

Il dérapa, se cassant les deux jambes.

32.2.7 Le verbe devoir à l'imparfait + infinitif

Nous avons déjà eu l'occasion, dans l'unité sur l'imparfait / passé simple, de parler du verbe *devoir* à l'imparfait, introduisant la conséquence qui marque la fin d'une série d'actions:

La voiture dérapa dans un virage, quitta la route, dévala la pente. Elle devait s'écraser contre un arbre.

Comme vous avez de la mémoire, vous vous dites. « C'est comme *pour*. » Exactement!

La seule différence est que, avec *pour*, la conséquence doit se trouver **dans la même phrase que l'action située jusqu'avant elle**, alors qu'avec *devoir* à l'imparfait, elle peut se trouver dans une autre phrase.

A vous de choisir, selon le cas.

32.2.8 L'imparfait de ralenti / d'importance

Nous avons déjà vu dans l'unité sur les emplois particuliers de l'imparfait, que la conséquence, conclusion logique d'une série de tentatives, pouvait se mettre à l'imparfait, ce qui lui donne plus d'importance.

M. et Mme Duchmoll voulaient avoir des enfants. Après quinze ans d'essais infructueux, un traitement de 2 ans et une fécondation in vitro, Mme Duchmoll donnait enfin, le 4 janvier 1994, le jour à des triplées.

Vous trouverez plus de détails en consultant l'unité citée plus haut.

32.2.9 Remarques sur la logique

Vous connaissez maintenant la logique liant deux idées: $A \rightarrow B$ dont A est la cause, et B la conséquence.

Il est possible de lier plus de deux idées. Par exemple, la logique utilise souvent le **syllogisme**, qui lie **3 idées** entre elles.

Il y a A,
et il y a aussi B,
ce qui permet de déduire C.

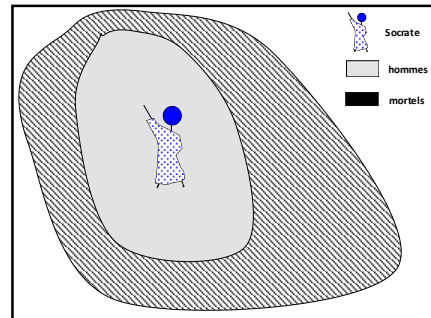
En voici un exemple très connu:

Socrate est un homme.
Or, tous les hommes sont mortels,
Donc, Socrate est mortel.

La conséquence de A et de B prises ensemble est donc C.
Autrement dit, C s'explique à cause de A et de B ensemble.

Les amateurs de la théorie des ensembles auront reconnu:

$$\begin{array}{l} A \in B \\ B \subset C \\ \hline A \subset C \end{array}$$



Vous noterez que la deuxième proposition est introduite par la conjonction de coordination **or**, et la conclusion par la conjonction de coordination **donc**.

$$A \text{ or } B \rightarrow \text{donc } C$$

Pour les amateurs de réflexion, voici un syllogisme qui peut paraître logique, mais qui ne résiste pas à l'analyse:

Un cheval bon marché est rare,
or, tout ce qui est rare est cher,
donc, un cheval bon marché est cher.

Bon courage si vous voulez trouver où se trouve le problème!

33. Les Subordonnées de But

33.1 Définition

Nous avons vu, en étudiant la conséquence, que le **but**, vu de la principale, exprimait une **intention**, un résultat que l'on voudrait atteindre.

Vu de la principale, le but n'est pas encore atteint. Nul ne sait, même, s'il le sera un jour. C'est pourquoi on mettra le verbe de la subordonnée au **subjonctif**.

Prenons un exemple. *M. Ballamou, qui voulait être élu Président de la République, faisait sa campagne électorale. Ce soir là, il devait parler, à Montboudif, un village d'Auvergne où était né le président Georges Pompidou, devant une assemblée constituée d'agriculteurs.*

Mais voilà: M. Ballamou savait que les agriculteurs étaient un public difficile, et même, quelquefois, bruyant et violent.

Pour que son costume ne soit pas endommagé par des tomates trop mûres, ou des œufs pourris, il a mis un complet en tissu synthétique spécial. Pour qu'on l'entende sans qu'il soit obligé de s'abîmer la voix, il a pris un mégaphone.

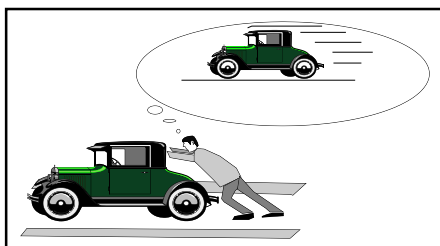
Un journaliste présent écrit : « *M. Ballamou prit un mégaphone pour que tout le monde pût entendre son discours.* »

Vu de la principale, *il prit un mégaphone*, nul ne sait si tout le monde pourra entendre son discours. Mais s'il en prend un, c'est dans l'intention de se faire entendre.

Définition du but

Le but marque donc une intention, une envie de provoquer une conséquence, sans que l'on sache, au moment où la principale a lieu, si ce but deviendra réalité.

Voici un autre exemple illustré:



*M. Durond pousse sa voiture **pour qu'elle démarre**.* (1)

Au moment où il pousse, il a une idée derrière la tête, celle de faire démarrer la voiture. Son but est donc de faire démarrer la voiture, qui n'est plus toute jeune, en la poussant.

En réalité, il y a deux solutions:

1) Il arrive à la faire démarrer. La conséquence de son action est donc le démarrage de la voiture.

M. Durond a poussé sa voiture, si bien qu'elle a démarré. (2)

2) Il n'arrive pas à la faire démarrer. Que dira-t-on dans ce cas?

Eh bien, dans ce cas malheureux, on dira:

M. Durond a poussé sa voiture. Elle aurait donc dû démarrer.

Pourtant, les efforts de M. Durond n'ont servi à rien.

Cela se dira plus simplement avec une **concession**.

Bien que M. Durond ait poussé sa voiture, celle-ci n'a pas démarré. (3)

33.2 Les subordonnées de but (finales)

Voici, réunies dans un tableau, les locutions conjonctives qui introduisent une subordonnée de but:

Locutions conjonctives introduisant les circonstanciels de but		
afin que	de (telle) façon que	de peur que
pour que	de (telle) sorte que	de crainte que
à seule fin que	de (telle) manière que	
dans le but que		(+ ne explétif)

33.2.1 Le but que l'on veut atteindre.

Dans la plupart des cas, l'action principale a lieu pour atteindre le but. Dans ce cas, on a le choix entre plusieurs locutions conjonctives:

33.2.1.1 afin que / pour que

Ce sont les conjonctions les plus employées:

*M. Bénitier a mis ses enfants dans une école privée **pour qu'ils soient en bonne compagnie**.
Il a mis ses enfants dans une école privée **afin qu'ils soient en bonne compagnie**.*

M. Bénitier a donc mis ses enfants dans une école privée dans un but précis: il veut qu'ils soient entourés d'élèves du même milieu, évitant ainsi le contact avec les enfants habitant dans des HLM, qui, pense-t-il, ne peuvent qu'avoir une influence mauvaise sur les enfants de bonne famille.

Est-ce que l'école privée parviendra à rester à l'abri de mauvaises influences? Cela, personne ne le sait. Mais en poursuivant un but, on n'exprime que son **intention**.

33.2.1.2 à seule fin que

Lorsque l'on veut souligner que l'on poursuit **un seul but**, on emploie **à seule fin que**.

*Mme Pingouin tricote des pullovers vert caca d'oie pour les pauvres **à seule fin que tout le monde puisse les reconnaître à la messe**.*

Mme Pingouin est une dame patronnesse. Cela signifie qu'elle fait du bien aux pauvres de sa paroisse. Que fait-elle pour cela? Elle tricote des pullovers. Voilà une brave femme. Oui, mais... Vous vous demandez pourquoi elle tricote tous les pullovers de la même couleur, et, qui plus est, en vert caca d'oie, un vert affreux.

Eh bien, c'est tout simple. **Il n'y a là qu'une seule raison**: elle veut que tout le monde puisse reconnaître ces pauvres, à la messe, comme étant les siens, grâce à cette sorte d'uniforme.

Vous trouvez cette idée idiote? Elle n'est pas de moi! Vous la trouverez dans la chanson de Jacques BREL, les dames patronnesses.

33.2.1.3 dans le but que

Lorsque l'on veut employer autre chose que **pour que** ou encore **afin que**, on peut utiliser **dans le but que**, qui a le même sens, mais qui est moins employé.

*Les vigneron du Midi ont fait dérailler le train Paris-Toulouse **dans le but que les autorités libèrent leurs collègues arrêtés la semaine dernière**.*

Les vigneron du Midi, de même d'ailleurs que certains autres paysans français, n'hésitent pas sur les moyens. Dans notre texte, certains de leurs collègues ont été arrêtés par la police. Dans l'intention

de les faire libérer, ils font dérailler un train. Ainsi, ils pensent que le gouvernement va reculer et libérer leurs collègues.

Cela vous paraît sûrement un peu exagéré. Mais nombre de paysans français n'hésitent pas, en cas de besoin, à employer des méthodes radicales. Vous comprendrez pourquoi les femmes ou les hommes politiques ne se bousculent pas pour être Ministre de l'Agriculture. Il faut dire que le métier de paysan est particulièrement rude. Ainsi, on peut comprendre leur colère.

33.2.1.4 de (telle) façon/manière/sorte que

Nous avons déjà parlé de ces locutions conjonctives à propos de la conséquence. En effet, ces conjonctions, **lorsqu'elles sont suivies du subjonctif**, expriment un **but**, alors que, **dans les autres cas**, elles expriment la **conséquence**:

→ + subjonctif: but

J'écris cet article *de façon que* *les lecteurs **soient** bien informés.*
de manière que
de sorte que

→ + indicatif: conséquence

J'ai écrit cet article *de façon que* *les lecteurs **ont été** bien informés.*
de manière que
de sorte que

33.2.2 Le but que l'on veut éviter: de peur que / de crainte que

Quelquefois, on fait quelque chose pour éviter un certain résultat. Par exemple:

*Il ne chante jamais en public, **de peur que** l'on **ne** se moque de lui.*

Le but de ce mauvais chanteur est donc d'éviter la moquerie des gens.

Vous noterez que, dans ce cas, on peut employer le **ne explétif**, que l'on appelle aussi **explicatif**. Ce **ne** n'a pas de signification spéciale, mais il souligne le côté négatif de la peur. Notez aussi qu'il n'est pas obligatoire, mais qu'il fait un excellent effet sur l'auditeur ou le lecteur.

33.3 Les formes de remplacement

Il y aura deux sortes de remplaçants:

- les compléments introduits par une préposition,
- le gérondif

33.3.1 Le complément introduit par une préposition

Nous classerons les prépositions en deux catégories:

- celles qui introduisent un substantif,
- celles qui introduisent un infinitif,

Notons tout de suite que le complément de but est plus souvent une action qu'un simple substantif

+ substantif	+ infinitif
pour / en vue de	afin de
	dans le but de / dans l'intention de
	de manière à / de façon à
	de peur de / de crainte de

33.3.1.1 Préposition + nom ou pronom

- **pour / en vue de** correspond à *pour que*
- *Il travaille **pour** la gloire, pas pour l'argent.*
 - *Il s'engage **pour** cela.*
 - *Il travaille **pour** le bien-être de sa famille.*



Attention! *en vue de* introduit un substantif dénotant une action ou un événement, mais en aucun cas un animé ou un non-animé concret (humain, objet)

- *Il révisé **en vue de** son examen.*
- *Il s'entraîne **en vue de** des Jeux olympiques.*
-

33.3.1.2 Préposition + infinitif

→ **afin de / pour / en vue de** correspond à: *afin que / pour que*
Il court le marathon afin de prouver sa volonté.
Il apprend l'italien pour aller en Sardaigne.
Il révisé en vue de réussir à l'examen.

→ **dans le but de / dans l'intention de** correspond à: *dans le but que*
Il dit du mal de son voisin dans le but de lui nuire.
Les élèves parlent à voix haute dans l'intention d'énerver leur professeur.

→ **de façon à / de manière à** correspond à: *de façon/manière/sorte que*
*Il travaille **de façon à** se rendre indispensable.*
de manière à

Bien sûr, il ne s'agit là d'un but que si le fait de se rendre indispensable est une intention. Si l'on parle d'un résultat qui a été atteint, il s'agit alors d'une conséquence:

- *Il a travaillé **de façon à** se rendre indispensable. (conséquence)*
- *Il a travaillé **de façon à** se rendre indispensable, mais sans succès. (but, puisque non atteint)*

→ **de peur de / de crainte de** correspond à *de peur que / de crainte que*
*Il est rentré sur la pointe des pieds, **de peur de** réveiller sa femme.*
*Il s'habille comme un clown, **de crainte de** passer inaperçu.*

33.3.2 Le gérondif

Avec un verbe désignant un **désir**, une **intention**, on peut, en le mettant au gérondif, exprimer un but.

*Il a toujours travaillé **en voulant** s'enrichir.*

Ici, cet homme travaille dans le but de s'enrichir.

Mais attention! C'est la **signification du verbe** au gérondif qui montre l'intention, **pas le gérondif lui-même!**

34. Les Subordonnées de Concession

34.1 Définition

→ Nous avons vu à l'occasion de l'unité sur le temps, que l'on pouvait exprimer un contraste, une opposition entre deux idées au moyen des locutions conjonctives:

|| *tandis que*
|| *alors que.*

ex: **Tandis que** tu travailleras, je me reposerai.

On exprime ici un **contraste** entre le fait que **l'un travaille**, et que **l'autre se repose**, (quelle honte!).

→ Une **concession** exprime un contraste plus fort. 2 actions sont rapprochées, dont l'une devrait empêcher la réalisation de l'autre, mais n'arrive pas à le faire.

ex: **Bien qu'** il fasse nuit, il roule tous phares éteints.

Il est évident que le fait qu'il fasse nuit devrait l'empêcher de rouler sans phares. Et pourtant, il roule... et sans lumière!

Nous allons nous occuper d'abord de l'expression de la concession au moyen de subordonnées de concession, puis, nous nous consacrerons à l'emploi des modes et des temps. Enfin, nous verrons les diverses autres manières d'exprimer la concession.

34.2 Les subordonnées de concession.

Elles sont introduites par les conjonctions ou locutions conjonctives suivantes:

bien que + subj. quoique + subj. malgré que + subj. encore que + subj.	même si +ind. quand bien même + cond. quitte à ce que + subj.
quelque ... que + subj. si ... que + subj. tout ... que + subj. pour ... que + subj.	au lieu que + subj. bien loin que + subj.

Voyons ces conjonctions dans le détail.

34.2.1 Bien que / quoique / encore que / malgré que

- Ces conjonctions ou locutions conjonctives expriment le fait que l'action principale a lieu malgré un obstacle exprimé par la subordonnée, qui devrait empêcher la réalisation de l'action principale, dans toutefois y parvenir.

ex: **Bien qu'** il lui ait dit qu'il l'aimait, il ne veut pas l'épouser.

On veut dire par là qu'il ne veut pas l'épouser, alors que l'action subordonnée *il dit qu'il l'aime* devrait l'inciter à l'épouser. Cependant, **ce fait ne suffit pas à lui faire changer d'avis sur le mariage**.

Allez, ne pleurez pas! Cela s'arrangera un jour. Passons à la suite!

→ *bien que / quoique*

Il n'y a pas de différence de sens entre *bien que* et *quoique*, la seule différence étant dans l'orthographe: *bien que* s'écrit en deux mots, *quoique* en un seul: Nous le précisons pour la lectrice qui ne l'aurait pas encore remarqué.

On peut donc indifféremment employer l'un ou l'autre: c'est affaire de goût.
On dira donc indifféremment:

Quoiqu'elle soit aveugle, | elle se déplace seule à travers la ville.
Bien qu'elle soit aveugle, |



Notons que, 1) lorsque le verbe est *être*,
2) qu'il est suivi d'un substantif, d'un adjectif attribut du sujet, et
3) que le sujet est également sujet de la principale,
(3 conditions donc)
on peut faire l'économie du sujet et du verbe *être*.

ex: *Bien qu' il soit professeur de mathématiques, il ne sait pas compter jusqu'à 10.*

Ici, 1) le verbe de la subordonnée est *être*.
2) Son sujet est également le sujet de la principale *il*.
3) *professeur* est attribut de *il*.

On peut donc faire l'économie du sujet *il* et du verbe *être*:

- *Bien que | professeur de mathématiques, il ne sait pas compter jusqu'à 10.*
- *Quoique |*

Notons encore que lorsque le sujet de la concessive est le même que celui de la principale, on peut supprimer le sujet de la subordonnée et mettre son verbe au participe présent (forme simple si le verbe est à un temps simple, et composé s'il est à une forme composée).



- *Bien qu' étant | professeur de mathématiques, il ne sait pas compter jusqu'à 10.*
- *Quoiqu' étant |*
- *Bien que n'ayant jamais su compter, il est devenu professeur de mathématiques.*

Mode:

Les deux conjonctions sont suivies, lorsque le verbe est conjugué, du **subjonctif** (même si l'on entend souvent des Français qui emploient l'indicatif!)

→ *malgré que*



La conjonction *malgré que* pose un problème, car elle n'existe officiellement que dans les expressions dérivées de: *malgré qu'il en ait* (=même si cela ne lui plaît pas), dans lesquelles on peut faire varier *la personne* (je, tu, il, elle,...) et *le temps* (ait, eût). Cependant, ce n'est pas dans cet emploi qu'on la rencontre le plus souvent. En effet, cette expression est très littéraire. Le Français moyen dira ou écrira plutôt:

Bien qu' il n'en ait pas envie/ quoique cela ne lui plaise pas.

En revanche, on entend et on lit de plus en plus souvent *malgré que* comme synonyme de *bien que*.

ex: *~~Malgré qu'il soit malade, il est venu travailler.~~

Etant donné que la langue courante dispose déjà de deux conjonctions très employées, l'emploi "fautif" de *malgré que* ne se justifie pas. Nous conseillerons donc à notre lectrice de se limiter à l'emploi de *bien que* et de *quoique*.

→ **encore que**

La locution **encore que** est d'une autre sorte. Malgré ce que pensent beaucoup de gens, elle n'est pas réservée à un style littéraire. En effet, il suffit d'écouter la radio pour l'entendre. Voici un exemple.

*Je suis allé voir le film "monte là-dessus." Il m'a plu... **encore que** les acteurs principaux ne soient pas très bons.*

Je donne ici mon avis sur un film: «*Il m'a plu.*» Mais à peine ai-je dit cela que je regrette d'avoir été si catégorique. J'ajoute alors une restriction: les acteurs principaux ne sont pas très bons. Mais cela ne suffit pas à me faire trouver le film mauvais. Si j'avais employé **bien que**, la restriction ne me serait pas venue à l'esprit **pendant** le discours mais **avant**: mon intention aurait alors été d'exprimer cette **concession**.



La locution **encore que** exprime donc une **concession qui arrive à l'esprit alors que l'action principale a déjà été énoncée**, et permet de nuancer une pensée que l'on trouve, après coup, un peu trop catégorique. Il serait donc bien difficile de s'en passer, surtout à l'oral.

Comme vous êtes perspicace, vous aurez sûrement compris que **encore que** ne peut introduire qu'une subordonnée placée **après** la principale. On trouvera quelquefois, par écrit, des **encore que** introduisant des subordonnées placées avant la principale: il s'agit là d'un emploi littéraire, dont la lectrice moyenne, qui ne se prend pas pour Mme de Sévigné, pourra facilement se passer.

Encore que est suivi du **subjonctif**.

34.2.2 même si / quand bien même

→ Ces deux locutions expriment une **concession hypothétique**, c'est à dire une action qui peut avoir lieu (mais il n'est pas sûr qu'elle ait lieu), et qui, si elle a lieu, sera un obstacle pour la réalisation de l'action principale, mais sans toutefois pouvoir l'empêcher.

ex: *J'irai au cinéma, **même si** tu ne veux pas.*

Il y a ici une **hypothèse**: *même si tu ne veux pas*: On n'est pas sûr qu'il ne veuille pas. Mais on ira au cinéma, qu'il le veuille ou non. **S'il ne le veut pas, ce sera un obstacle, mais on ira quand même.**

→ La locution **même si** s'emploie de la même façon que **si**: elle est suivie de l'**indicatif, mais jamais du futur simple ou antérieur**.

→ La locution **quand (bien) même** est synonyme de **même si**. Cependant, elle est suivie du **conditionnel**.

ex: *J'irai au cinéma, **quand bien même** tu ne voudrais pas.*

34.2.3 quitte à ce que

- Cette locution conjonctive s'emploie pour montrer une concession hypothétique, comme dans le cas de l'emploi de **même si**.



Pourtant, il y a une **différence fondamentale** entre ces deux locutions: avec **quitte à ce que**, on indique un danger qui pourrait survenir, mais que l'on accepte consciemment.

ex: *J'irai lui réclamer mon argent, **quitte à ce qu'** il me mette dehors.*

La concession est donc reconnue comme **un danger que l'on accepte de courir**. Cette locution s'emploie, comme la lectrice a dû s'en rendre compte, avec le **subjonctif**: ce n'est pas une condition que l'on exprime, mais une éventualité, un éventuel danger qui ne parviendra pas à nous empêcher

de faire ce que nous avons l'intention de faire. On veillera à n'employer cette locution conjonctive qu'avec une notion de danger.

Un exemple comme celui-ci:

*J'irai la voir, **quitte à ce qu'elle m'embrasse**.*

n'aura de sens que si cette dame a des moustaches, et que le fait de l'embrasser présente un inconvénient important (ça chatouille ou ça pique)...

34.2.4 Pour ... que / si ... que / tout ... que / quelque ... que



Ces locutions sont suivies d'un adjectif ou d'un substantif marquant une **qualité** (profession, nationalité, lien de famille, religion, opinion politique...). Cette qualité est en contradiction avec l'action principale, mais ne peut pas empêcher sa réalisation.

ex: ***Pour grand qu'il soit, il n'en est pas moins bête.***
Tout Français qu'il soit, il ne sait pas conjuguer les verbes.

34.2.5 quelque ... que

- Cette locution a la même signification que les précédentes. Cependant, elle peut être suivie d'un substantif.

ex: ***Quelque raison qu' il donne, il ne faut pas le croire.***

Toutes les locutions des paragraphes 2.4. et 2.5. sont d'un **emploi littéraire**. A vous, chère amie, de savoir, si vous pouvez vous permettre de les employer, en fonction de votre style personnel.

Si vous me permettez un conseil, je vous proposerai de les utiliser aussi rarement que possible, aussi longtemps que votre français sera hésitant... si, bien sûr, c'est bien le cas.

34.2.6 bien loin que

Cette locution rarement employée exprime plutôt un contraste très fort. **Une action devrait avoir lieu, mais c'est le contraire qui se passe.**

ex: ***Paul devait me demander pardon. Hier, je l'ai rencontré. Mais, bien loin qu'il me demande pardon, il m'a insulté.***

Cette locution est donc, elle aussi, suivie du subjonctif.

34.3 Les modes dans les subordonnées de concession

Comme nous l'avons vu, le **subjonctif** apparaît après la plupart des locutions conjonctives de concession. Il souligne la restriction exprimée par la subordonnée concessive.

Les **deux seules exceptions** sont les locutions marquant la **concession hypothétique**:

même si qui est suivie de l'**indicatif**.
quand bien même qui est suivie du **conditionnel**.

Remarque:

Beaucoup de germanophones confondent *bien que*, qui marque la **concession**, et qui est suivie du **subjonctif**, avec *si bien que*, qui marque la **conséquence**, et qui est suivie de l'**indicatif**.

On aura donc:

→ *Bien qu'il soit malade, il va travailler.* (concession)

→ *Il a trop mangé de chocolat, si bien qu'il est malade.* (conséquence)

34.4 Les façons équivalentes d'exprimer la concession

Il s'agit surtout

- de **prépositions** introduisant des compléments de concession.
- d'**adverbes** permettant une juxtaposition de deux indépendantes.
- du **gérondif** et du **participe présent** marquant la manière, plutôt que la concession.

34.4.1 Prépositions concessives

34.4.1.1 malgré / en dépit de

→ Ces deux prépositions correspondent à *quoique / bien que*. Elles sont suivies d'un **substantif** désignant un **non-animé** s'opposant à l'action de la principale:

ex: *Bien qu'il soit malade, il vient travailler.*
Malgré sa maladie, il vient travailler.
En dépit de sa maladie, il vient travailler.

→ Elles peuvent être également suivies d'un quelconque **substantif** qui exprime un **animé** (ou des animés), **contre l'avis duquel on fait quelque chose**.

ex: *Il est devenu balayeur, malgré ses parents.* (= malgré l'avis de ses parents).

→ Enfin, on peut également introduire, par ces deux prépositions, des **substantifs** exprimant des inanimés donnant un avis, une règle.

ex: *Il a écrit le mot "gaz" avec un s, malgré la règle qui veut que "gaz" soit invariable.*

Vous avez vu? On vous donne une règle dans un exemple, gratuitement! C'est gentil, non?

34.4.1.2 loin de / au lieu de

- Ces deux prépositions correspondent à *bien loin que*. Elles sont suivies d'un **infinitif**.

ex: *Au lieu de s'excuser, il m'a insulté.*
(Bien) loin de

La préposition *au lieu de* peut aussi précéder un substantif (ou un pronom personnel remplaçant ce substantif), **dans un cas précis**: On établit un **rapport entre deux actions**, exprimées par le **même verbe**.



Ce verbe est, pour chacune des deux actions, relié à un substantif différent, **le substantif de l'action A**, prévu au départ, **est remplacé par le substantif B**.

Bien sûr, vous trouvez cette définition un peu compliquée. Voyons donc son application à l'aide d'exemples corrects, pour éclairer votre lanterne.

Action A (prévue): <i>Paul nettoie les cabinets.</i>
Action B (réelle): <i>Pierre nettoie les cabinets.</i>

On veut dire par là que *Paul est prévu pour nettoyer les cabinets*. mais le jour du nettoyage, *c'est Pierre qui fait le travail*. Le verbe commun est *nettoyer*.

Le substantif **A** est **Paul**. Le substantif **B** est **Pierre**.

On aura: *Au lieu de Paul, c'est Pierre qui nettoie les cabinets.*

Autre exemple:

Pierre doit peindre le plafond. (C'est ce qui est prévu!) Il peint les murs.

Au lieu du plafond, Pierre peint les murs.

ou encore:

Il peint les murs au lieu du plafond.

34.4.1.3 au risque de / quitte à

Ces prépositions correspondent à la locution conjonctive: *quitte à ce que*, et dénotent l'idée qu'il **existe un risque** que l'on connaît, et **que l'on accepte de courir**:

Le fait que ce risque existe ne nous empêchera pas d'essayer. (Mais nous empêchera peut-être de réussir). Ces prépositions sont suivies d'un **infinitif**.

ex: *Je suis mal préparé pour l'examen, mais je le passerai, **quitte à ce que** les examinateurs se moquent de moi.*

Ceci donne, exprimé par une **préposition**:

ex: *Je passerai l'examen, **quitte à** me faire ridiculiser par les examinateurs.*

Un autre exemple:

ex: *J'irai lui réclamer mon argent, **quitte à** être jeté dehors.*



On fera une différence entre **au risque de** et **quitte à**.

→ **au risque de** s'emploiera plutôt pour désigner un risque véritable, un danger important:

ex: ***au risque d'** être tué.*

→ **quitte à** correspond plutôt à un pari: je sais qu'il y a un danger, mais j'ai une petite chance de réussite.

Ceci dit, on peut les employer dans les mêmes cas, lorsque ces deux nuances sont possibles:

au risque de mourir: le danger de mourir est important. (Je suppose que vous êtes de mon avis.)

quitte à mourir: on a un tempérament de joueur, et on accepte de courir ce risque.



→ En tout cas, ces deux prépositions ne peuvent être employées qu'avec des **éléments à valeur négative**.

Il a joué au tiercé au risque de gagner est ridicule, car **gagner n'est pas un danger**, sauf si l'on joue pour perdre!

Après tout, personne n'est obligé de jouer, s'il n'a pas envie de gagner:

Pourtant, beaucoup de Français emploient le verbe "risquer de" pour désigner une issue positive:

Si vous jouez au tiercé, vous risquez de gagner. est ridicule, si je joue, c'est pour gagner. Gagner n'est donc pas un risque.

Il serait plus juste de dire:

Si vous jouez au tiercé, vous risquez de perdre beaucoup d'argent. (L'argent que vous jouez!)

→ Mais si l'on veut montrer l'éventualité positive, il faudra dire:

*Si vous jouez au tiercé, vous avez des chances de gagner. Cependant, vous **risquez de perdre** beaucoup d'argent.*



ATTENTION CEPENDANT:

Il ne s'agit pas là du mot chance (contraire de malchance), mais de la chance-éventualité, telle qu'on l'emploie dans le calcul des probabilités.

Par exemple, lorsqu'on joue au dé (1 seul dé), on a, pour chaque jet:

- *une chance sur six d'avoir un 6.*
- *mais aussi 5 chances sur 6 d'avoir autre chose qu'un six.*

On fera ainsi en français la différence en employant:

→ **l'article défini** avec la chance, contraire de malchance:

J'ai eu la chance (article défini) de gagner.

→ **l'article indéfini**, avec la chance du calcul des probabilités:

J'ai une chance de gagner.

J'ai des chances de gagner.

Après cette digression sur le sens des expressions marquant des éventualités fastes (positives), néfastes (négatives) ou neutres, nous allons nous occuper des autres manières de marquer la concession.

34.4.2 Adverbes et expressions équivalentes permettant une juxtaposition de deux idées.

Il s'agit de mots ou de groupes de mots qui permettent d'opposer par juxtaposition deux indépendantes, ou tout simplement deux idées.

34.4.2.1 au contraire / en revanche

Ces deux locutions expriment un contraste fort entre deux idées.

ex: *Pierre est très riche. En revanche, son frère est clochard.*

34.4.2.2 avoir beau

Cette expression très employée signifie que l'on fait un certain nombre de fois quelque chose pour obtenir un certain résultat, mais que, malgré tous nos efforts, ce résultat ne peut pas être obtenu.

ex:

*M. Dupont rentre chez lui à deux heures du matin. Il a oublié ses clefs, ce qui n'est pas malin. Alors, il crie pour réveiller sa femme, mais **il a beau** crier, elle ne répond pas, s'étant mis des boules Quies dans les oreilles.*

On peut également indiquer une action qui ne se répète pas, mais qui ne sert à rien.

ex:

*M. Durand a fêté son permis de conduire avec des amis. Il rentre chez lui à deux heures du matin. Pour ne pas réveiller Mme Durand, qui lui dirait des choses désagréables, il enlève ses chaussures. Mais **il a beau** marcher en chaussettes, Mme Durand se réveille quand même.*

34.4.2.3 quand même

Cet adverbe exprime le fait que l'on agit **malgré une interdiction (1), ou en totale contradiction avec ce que l'on pense (2)**.

ex: *Il m'a dit de ne pas venir, mais j'irai **quand même** le voir. (1)*
*Cela ne lui plaît pas, mais il le fera **quand même**. (2)*

Notons que **quand même** s'emploie **après** le verbe auquel il se rapporte.

34.4.2.4 pourtant / cependant / néanmoins

- Ces adverbes se placent de préférence en début de proposition. Ils désignent un contraste, une opposition entre deux idées:

ex: *Il m'a dit de ne pas venir. **Pourtant** (/ cependant / néanmoins), il avait dit à mon père qu'il voulait me voir.*

Ici, il y a opposition entre le fait qu'il a dit à mon père qu'il voulait me voir, alors qu'il m'a dit, à moi, de ne pas venir le voir.

34.4.3 Gérondif ou participe présent

Le gérondif et le participe présent peuvent avoir une nuance de concession. Mais ils expriment plutôt la manière:

ex: *Il a fait la vaisselle **en ronchonnant**.*
***Ronchonnant**, il a fait la vaisselle.*

(*ronchonner*, c'est se plaindre à voix basse, pour que les autres remarquent votre mécontentement pas, sans qu'ils comprennent vraiment les mots que vous prononcez.)

On n'a donc pas vraiment affaire ici à une opposition, mais plutôt à une manière de faire.

Pour que l'on ait une véritable concession, on pourrait ajouter « *quand même* » avec le participe présent :

*Ronchonnant, il a fait la vaisselle **quand même**.*

En revanche, le **participe présent** peut s'employer avec *bien que / quoique*. Mais comme nous en avons parlé plus haut, nous n'y reviendrons pas.

35. Les Subordonnées de Condition

35.1 Définition

Nous allons être amenés à parler de condition, d'hypothèse, d'irréel et de potentiel. Comme vous ne connaissez pas obligatoirement la signification de ces mots, nous allons les définir.

35.1.1 Qu'est ce qu'une condition? Qu'est-ce qu'une hypothèse?

□ Une **condition** est un lien logique entre deux actions, qui fait que la réalisation de la principale dépend de celle de la subordonnée. Nous appellerons la subordonnée **condition**, et la principale **résultante**, la résultante étant l'action qui découle de la réalisation de la condition.

La condition influe donc sur la résultante de la façon suivante:

Si la condition est réalisée, la résultante le sera aussi.

Si la condition n'est pas réalisée, la résultante ne le sera pas non plus.

ex: *Si elle me le demande, je l'aiderai.*
Condition → elle demande
Résultante → je l'aiderai

Il ne faut pas oublier qu'une **condition a deux côtés:**

Elle me le demande	Si oui	→ Je l'aiderai.
	Si non	→ Je ne l'aiderai pas.

Nous reparlerons de ces deux côtés à propos de la différence entre *si* et *quand*.

□ L'**hypothèse** est un terme plus subtil.

Admettons que votre lampe ne marche plus. Comme vous avez l'esprit scientifique, vous allez d'abord vous demander ce qui peut être la raison de cette panne:

- 1) la prise de la lampe n'est pas enfoncée,
- 2) il n'y a pas de courant,
- 3) l'ampoule ne marche plus,
- 4) la prise de la lampe est défectueuse,
- 5) l'interrupteur est cassé,
- 6) le câble est endommagé,
- 7) vous avez oublié de payer la facture d'électricité et on vous a coupé le courant.

Maintenant, vous allez émettre une hypothèse, c'est-à-dire que vous allez choisir l'une de ces possibilités et suivre une réflexion qui prend cette possibilité comme base:

→ **J'examine l'hypothèse n° 1 :**

Je regarde si la prise est branchée.

Si elle n'est pas branchée, l'hypothèse n° 1 est vérifiée,
 Sinon, j'examine l'hypothèse n° 2.

→ **J'examine l'hypothèse 2:**

J'allume la radio.

Si elle ne marche pas, c'est qu'il n'y a pas de courant: donc, mon hypothèse est vérifiée.

→ **Sinon, j'examine l'hypothèse n° 3.**

Comme je vous connais bien, je suppose que vous avez compris le système.

Vous vous demandez sans doute ce qu'une hypothèse a à voir avec la condition. Eh bien voilà: pour qu'une hypothèse soit vérifiée, il faut que chacun de ses éléments soit vrai. Donc, une hypothèse est vérifiée **à condition que** chacun des éléments de la réflexion soit vérifié.

L'hypothèse a un rapport avec la réflexion: comme celui qui est perdu dans un labyrinthe, on réfléchit pour savoir quel chemin est le meilleur (on émet une hypothèse), et ensuite, on l'essaie, pour voir si c'est le bon. Si c'est le bon, l'hypothèse est vérifiée. Sinon, elle est fausse.

Donc, une hypothèse est une solution possible, que l'on va examiner, et qui:
→ Si elle mène au but, est vérifiée
→ Sinon, se révèle fausse

35.1.2 Potentiel et irréel

Lorsque l'on parle de condition, il y a deux cas à envisager:

1. La condition est encore réalisable: on parle alors de **potentiel**.
2. La condition ne peut plus être remplie: on parle alors d'**irréel**.

Nous y reviendrons à propos de la conjonction **si**

35.2 Les subordonnées de condition et leurs conjonctions

<i>si</i>	<i>à supposer que supposé que en supposant que</i>	<i>pour peu que</i>
<i>à condition que</i>	<i>au cas où pour le cas où dans l'hypothèse où</i>	<i>selon que suivant que soit que</i>
<i>à moins que</i>	<i>pourvu que</i>	<i>si tant est que</i>

35.2.1.1 si (condition)

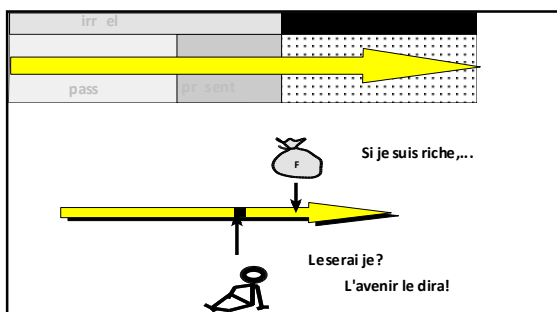
La conjonction *si* dans le sens conditionnel est sûrement la plus employée. Avec elle, la condition peut-être de diverses sortes:

- la condition peut être réalisée: on parle alors de **potentiel**.
- la condition ne peut plus être remplie: on parle d'**irréel**.

35.2.1.2 La condition peut encore se réaliser: le Potentiel

35.2.1.2.1 Notions de potentiel

ex: *Si je gagne, demain, je m'achèterai un sac d'or.*



Voici un petit bonhomme en fil de fer qui a joué au loto, et qui rêve de gagner.

Précisons tout de suite que le tirage du loto n'a pas encore eu lieu.

Comme il est encore possible qu'il gagne, la condition est **potentielle**. Et comme cette condition peut encore être remplie, la proposition **acheter un sac d'or** est elle aussi encore possible.

Lorsqu'on parle de **potentiel**, on peut montrer que

l'on n'est pas naïf.

35.2.1.2.2 Le potentiel et les probabilités

□ Prenez l'exemple de Jacques, que vous voyez ci-contre dans le désert.

Il vient de recevoir un colis avec des chaussures de jogging.
Comme il a envie de les essayer, mais que, aujourd'hui, il est fatigué, il se dit : « *Si demain il fait beau, je ferai un jogging.* »
Pour lui, il y a 2 solutions :

1. demain, il fait beau.
2. demain, il ne fait pas beau.

Comme on dit, la probabilité est de 1/2 (un sur deux) pour qu'il fasse beau. Dans ce cas, on emploiera :

Potentiel : chances = 1/2 (50/50)
si + présent, futur simple.



□ Aujourd'hui, c'est Noël. Jacques, qui vient de recevoir des skis, se dit :

« *Ah! Si, demain, il neigeait, je ferais du ski.* »

Bien sûr, nous pensons tout de suite: « S'il neige, je lui paie des prunes! » Mais Jacques n'est pas si naïf: en effet, il emploie l'imparfait pour montrer que, même si personne ne peut jurer qu'il ne neigera pas, demain, il n'est pas besoin d'être météorologue pour voir que les chances qu'il neige sont très minimes.

La probabilité, dans le désert, est **presque nulle**, mais pas nulle, car on y a vu tomber de la neige il y a quelques années!

On peut aussi employer le verbe **devoir** à l'imparfait: « *S'il devait neiger, je ferais du ski.* »

Potentiel : chances = infimes, proches de zéro.
si + imparfait, conditionnel présent.
si+ devoir à l'imparfait + infinitif, conditionnel présent.

Bien entendu, vous avez compris qu'en disant infime, nous voulions dire: probabilité quasi nulle, mais non pas nulle. En effet, si la probabilité était nulle, on ne pourrait plus parler de **potentialité**.

35.2.1.2.3 Le potentiel dans le présent ou le passé:

Nous avons jusqu'ici lié le potentiel à l'avenir. Mais, tant que je ne connais pas le résultat, un fait présent ou passé peut rester **potentiel pour moi**.

Admettons que j'aie joué au loto, et que le tirage ait lieu maintenant. Mais comme je suis en pleine mer, sur mon bateau, et que ma radio est en panne, je ne sais pas quels numéros sont déjà tirés. Je peux donc dire:

« *Si je gagne au loto (maintenant) j'achèterai une nouvelle radio.* »

Ceci est un **potentiel dans le présent**.

Voici un autre exemple pour illustrer un **potentiel dans le passé**. Je vous entends déjà crier: « Si c'est passé, ce ne peut être qu'irréel! »

Eh non! Pas forcément! En effet, j'ai joué au loto. Le tirage a déjà eu lieu il y a 3 jours, mais je n'en connais pas les résultats. Donc, **pour moi, il m'est encore possible de gagner**. J'aurai donc un **potentiel dans le passé**.

« *Si j'ai gagné au loto, j'achèterai une nouvelle radio.* »

Comme vous êtes observatrice, vous aurez remarqué que la condition **si...** change de temps, mais que la proposition **acheter une radio** reste liée au futur.

→ **Potentiel probable**

Probabilités	Condition (si...)	Proposition	n°
Probabilité: 1/2	Future → Présent	Future → Futur simple ou Expansion du présent vers le futur	1
	Présente → Présent		2
	Passée → Passé composé		3

- 1) - Si je gagne, demain, j'achèterai une voiture.
- 2) - Si je gagne, aujourd'hui, j'achète une voiture.
- 3) - Si j'ai gagné, hier, je vais acheter une voiture

→ **Potentiel peu probable**

Condition (si...)	Proposition	n°
Future → Imparfait	Future → Conditionnel présent	1
Présente → Imparfait		2
Passée → Plus-que-parfait		3

- 1) - Si, par hasard, je gagnais, demain, j'achèterais une voiture.
- 2) - Si, par hasard, je gagnais aujourd'hui, j'achèterais une voiture.
- 3) - Si, par hasard, j'avais gagné, hier, j'achèterais une voiture. (Je ne connais pas le résultat)

35.2.1.3 l'hypothèse ne peut plus se réaliser: l'irréel.

Voici un autre exilé dans le désert, qui souffre de la chaleur et qui préférerait être au Canada :

« *Si j'étais au Canada, je ferais du traîneau.* »

Vous voyez bien, chère lectrice, que ce n'est pas le cas. Donc, il n'est plus possible qu'il soit au Canada **maintenant**, puisqu'il est dans le Sahara: Nous avons donc affaire ici à un **irréel du présent**. Mais, bien sûr, il n'est pas interdit de rêver lorsque la situation présente ne nous plaît pas!



Pour exprimer un irréel du présent, on emploie la formule suivante:

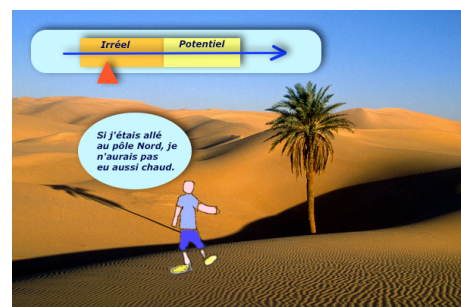
Irréel du présent :
si + imparfait, conditionnel présent.

Bien sûr, de même que l'on a un **irréel du présent**, on trouve aussi un **irréel du passé**:

Revoici notre ami exilé, qui se dit que si, l'année dernière, il avait pris l'avion pour Montréal, il aurait eu moins chaud cet hiver.

Eh oui! Si j'étais allé au Canada, j'aurais eu moins chaud.

Malheureusement pour lui, il n'y est pas allé. On peut donc parler d'**irréel du passé**.



Pour exprimer un irréel du passé, on emploie la formule suivante:

Irréel du passé :
si + plus-que-parfait, conditionnel passé 1^e forme.

On emploiera les temps comme suit:

Condition (si...)	Proposition	n°
Présente → Imparfait	Conditionnel présent	1
Passée → Plus-que-parfait	Conditionnel passé 1e forme	2

- 1) *S'il **était** là, maintenant, il m'**aiderait**.* (mais voilà, il n'est pas là, et je le sais).
- 2) *S'il **avait été** là, hier, il m'**aurait aidé**.* (mais il n'était pas là. Donc, il n'a pas pu m'aider).

35.2.1.4 Points particuliers

35.2.1.4.1 si et l'emploi du conditionnel

Tous les romanistes savent (ou devraient savoir) que l'on ne peut employer ni conditionnel ni futur dans la condition introduite par *si*. Ainsi, on ne doit pas dire, comme le font certains:

* ~~Si j'**aurais** su~~

Cependant, **il est possible d'employer un conditionnel**: Le conditionnel passé 2e forme.

*Si j'**eusse** su, je fusse resté chez moi.* (si + cond. passé 2^e forme, cond. passé 2^e forme)
= *Si j'**avais** su, je serais resté chez moi.* (si + plus-que-parfait, COD passé 1^e forme)



Malheureusement, ce temps est quelque peu archaïque. On aura donc intérêt à l'éviter, si l'on est né après 1914...

35.2.1.4.2 Comment répéter si

Lorsqu'on prévoit plusieurs conditions, on peut être amené, comme c'est l'habitude en français, à remplacer la conjonction répétée par *que*.

- avec **parce que**:
Je suis heureux **parce que** j'ai réussi à l'examen et **que** j'ai obtenu une place.
- avec **si**:
Je serai heureux **si** je réussis à l'examen et **que** j'**obtienne** une place.



On remarquera que le **que** qui remplace **si** [=condition] est suivi du **subjonctif**. Mais comme la conjonction **si** est courte, on pourra se contenter de la répéter:

- Je serai heureux **si** je réussis à l'examen et **si** j'**obtiens** une place.

35.2.1.4.3 La différence entre si et quand (pour les germanophones)

Cette différence se marque dans plusieurs langues (français, italien, anglais,...), mais pas en allemand, même si l'allemand connaît **falls**.

Le problème est rendu plus compliqué du fait que, dans certains cas, on peut aussi bien employer **si** que **quand**, même si c'est avec des significations différentes

→ **Si** correspond à une alternative.

Si A	→	B
Si non-A	→	non-B

Supposons que quelqu'un veuille sauter par la fenêtre, du 15ème étage. Allez, nous n'allons pas le laisser sauter!

*Reste ici. **Si tu sautes, tu vas te tuer!***

Cela signifie qu'il y a là un choix. Je lui présente la partie la plus intéressante de l'alternative:

Si (tu sautes) --> (tu te tues).

Mais cela signifie également qu'il peut (et dans ce cas-là, qu'il *devrait*) choisir l'autre partie de cette alternative:

Si NON— (tu sautes) → NON— (tu te tues).

Ce qui signifie, en bon français:

***Si** (comme tu le veux) **tu sautes, tu vas te tuer,**
mais*

si** (comme je te le conseille) **tu ne sautes pas, tu ne vas pas te tuer.

On peut également présenter la partie conseillée:

Si tu es sage, tu auras une glace!

Cela signifie aussi:

mais si tu n'es pas sage** (ce que je ne te conseille pas), **tu n'en auras pas!

→ **Quand** ne présente pas d'alternative, mais plutôt un cas général, une règle, une expérience.

ex: ***Quand on saute du 15ème étage, on se tue!***

Cette phrase n'envisage qu'une seule possibilité:

ex: ***on saute → on se tue.***

On ne sous-entend aucune autre information. Il s'agit d'une règle, d'une information (unique) qui s'applique à tous ceux qui se trouvent dans ce cas.

*= **Toute personne qui saute du 15ème étage se tue.***

→ Admettons maintenant, que nous renversions le cas:

1) * ~~***Quand tu sautes par la fenêtre, tu te tues.***~~ * =FAUX, mais intéressant.

Cette phrase est très intéressante. Elle signifie:

Tu le sais bien, ***chaque fois que tu sautes, tu te tues.*** Ce qui est évidemment idiot, à moins que cette personne ne se soit déjà jetée plusieurs fois par la fenêtre, et donc, qu'elle soit morte plusieurs fois!

2) ***Quand tu es sage, tu as une glace.***

Ici, l'exemple est bon: ***chaque fois que tu as été sage, tu as eu une glace.*** Si cet enfant a déjà eu plusieurs glaces parce qu'il a été sage, on peut le dire! Pour lui, il y a une règle:

*Chaque fois que tu es sage, tu as une glace.
Tu le sais bien: quand tu es sage, tu as une glace!*

Notez l'emploi des temps:

si tu es sage, tu auras une glace. 2 temps différents

*quand | tu es sage, tu as une glace.
| tu seras sage, tu auras une glace.* 2 fois le même temps.

3) **Si on saute du 15ème**, on se tue.

Cela est également possible. Cela veut dire:

Si on saute du 15^e --> on se tue.

(mais) **Si on ne saute pas du 15e** --> on ne se tue pas.

Cependant, on ne pourra le dire que si les 2 aspects, de la question sont intéressants. Ce sera donc plus rare qu'avec **Quand**.

RAPPEL:

Il n'y a pas de différence entre les conjonctions **QUAND** et **LORSQUE**.

Bien entendu, seul **quand** peut être employé comme mot interrogatif:

Quand le train arrive-t-il?

Mais quand on parle de **conjonctions**, on peut employer aussi bien **quand** que **lorsque**. C'est uniquement une question de goût.

35.2.2 à condition que

Vous avez deviné que **à condition que** indiquait une **condition**.

En fait, il s'agit là d'un synonyme de *si*, avec la nuance que l'on souligne que l'on pose une condition importante.

ex: *Je vous prête cet argent à condition que vous me le rendiez demain*

Si l'on dit: *Je vous prête cet argent si vous me le rendez demain*, il y a bien une condition, mais cela se voit beaucoup moins. Or, quand on prête de l'argent, on tient à souligner que l'on veut le récupérer.

→ Attention: **à condition que** est suivi du **subjonctif**.

35.2.3 à moins que

Avec **à condition que**, nous choisissons, dans notre alternative le côté positif. Nous pourrions faire l'inverse, en montrant plus discrètement qu'il y a une alternative:

Je ne vous prêterai pas d'argent...

Pas de chance! Mais attendez la suite:

à moins que vous ne me le rendiez demain.

Vous voyez qu'il y a moyen de s'arranger. Ici, bien sûr, **la condition est encore plus soulignée**. C'est une condition **sine qua non**.

→ Attention: **à moins que** est suivi du **subjonctif**.

Vous pouvez atteindre le même résultat en employant **sauf si**, qui fonctionne comme *si*.

*Je ne vous prêterai pas d'argent, sauf si vous me le rendez demain.
sauf si* est, bien sûr, plus familier que *à moins que*.

35.2.4 à supposer que / supposé que / en supposant que (hypothèse)

Si le mot *hypothèse* vous paraît trop scientifique, vous pouvez employer le mot *supposition*. De là viennent les locutions conjonctives formées sur le verbe supposer à l'infinitif, au participe passé ou au participe présent):

Parlons des élections présidentielles de 1995. A l'heure où j'écris ces lignes, le 27.4.94, je peux émettre des hypothèses:

En supposant que M. Chirac et M. Balladur soient tous les deux candidats aux élections présidentielles, leur parti, le RPR, risque d'éclater.

Nous ne verrons que plus tard si cette hypothèse se vérifie ou non. En tout cas, nous trouverons ces locutions dans une réflexion d'intellectuel (mathématiques, sciences politiques, etc.)
Je vous conseillerai d'employer de préférence *à supposer que* ou *en supposant que*.

→ *à supposer que / supposé que / en supposant que* sont suivies du subjonctif.

35.2.5 au cas où / pour le cas où / dans l'hypothèse où (hypothèse)

Ces locutions conjonctives sont en fait composées d'un substantif suivi du pronom relatif *où*. Elles ont la même signification que *si*.

Si l'on veut les employer, on pourra prendre:

→ *au cas où / pour le cas où*: dans tous les cas.

*Prends un parapluie, au cas où il pleuvrait.
Prends de l'argent pour le cas où tu trouverais quelque chose d'intéressant.*

Vous noterez l'emploi de la virgule avec *au cas où*. Elle est inutile avec *pour le cas où*, car la préposition *pour* établit un lien explicatif avec la principale.

→ *dans l'hypothèse où*: seulement dans un environnement intellectuel.

Avant les élections : « *Dans l'hypothèse où la critique serait défavorable, nous organiserions une conférence de presse avec des journalistes amis.* »

→ Attention : *au cas où/pour le cas où/dans l'hypothèse où* sont suivis du **conditionnel**.

→ Attention : La principale se met également au conditionnel.

35.2.6 pourvu que

Cette conjonction ajoute une nuance de souhait: on souhaite que la condition soit remplie.

ex: *Il y arrivera pourvu qu'on l'aide.*

Il suffit donc qu'on l'aide pour qu'il y arrive. Et on souhaite par la même occasion que quelqu'un l'aide.



→ Attention : *pourvu que* est suivi du **subjonctif**.

35.2.7 pour peu que

Cette conjonction met l'accent sur le fait qu'il s'agit de la condition minimum, la seule possible.

ex: *Il y arrivera **pour peu qu'** il le veuille.*

Donc, ce garçon y arrivera, à condition de remplir la condition minime de vouloir. Il suffirait donc de peu de chose.

→ Attention : **pour peu que** est suivi du **subjonctif**.

35.2.8 selon que / suivant que / soit que

Ces trois conjonctions établissent une alternative, comme **si**, mais en énonçant les deux alternatives. Vous pouvez même en avoir plus de deux.

ex: ***Selon que** vous travaillerez **ou pas**, vous réussirez **ou non**.
Suivant que vous travaillerez **ou non**, vous réussirez **ou** vous échouerez.*

*Vous réussirez, **soit que** vous révisiez, **soit que** vous donniez un chèque à l'examineur. (Ce n'est pas beau. C'est de la corruption de fonctionnaire)*



Attention : avec **soit que**, il faut employer le **subjonctif**.

Attention : avec **selon que / suivant que**, on emploie l'**indicatif**.

35.2.9 si tant est que

Ici, c'est la qualité de la volonté de remplir la condition qui est mise en question.

*Il arrivera à faire marcher son magasin, **si tant est qu'** il le veuille.*

Normalement, il devrait arriver à faire marcher son magasin. Le tout est qu'il le veuille. Evidemment, si sa volonté ne suffit pas, cela ne marchera pas.

→ Attention : **si tant est que** est suivi du subjonctif.

35.3 Formes de remplacement

35.3.1 Prépositions/Adverbes

Prépositions + infinitif	Prépositions + substantifs
à à moins de en admettant de	en cas de selon suivant soit... soit...

35.3.1.1 Les prépositions suivies d'un infinitif

→ **à** dans certaines expressions:
***A trop crier**, on se casse la voix.*
= si on crie trop, on se casse la voix.

Ces expressions expriment une exagération:

***A se taper la tête contre le mur**, on finit par se la casser.*
= si on se tape trop la tête contre les murs...

→ **à moins de** correspond à : *à moins que*.

Lorsque le sujet de la principale est le même que celui de la conditionnelle, on emploie la préposition, faisant alors l'économie d'un sujet.

Nous irons au cinéma, à moins que nous ne changions d'avis d'ici là.

→ *Nous irons au cinéma, à moins de changer d'avis.*

→ **en admettant de** correspond à : en admettant que.

On peut s'inscrire à l'université dès le premier jour, en admettant d'attendre 4 heures.



Mais attention: **en admettant que** introduit une hypothèse.

Je m'inscrirai, en admettant que cela soit possible, dès le 5 octobre.

(= si cela est possible)

En revanche, **en admettant de** signifie: si l'on admet, si l'on accepte. Ici, donc, on peut s'inscrire à condition d'accepter une attente de 4 heures. Il y a donc bien **condition**, mais le sens n'est pas le même que pour la conjonction.

35.3.1.2 Les prépositions suivies d'un substantif

→ **en cas de** correspond à *au cas où*

ex: *en cas d'incendie, cassez la vitre et appuyez sur le bouton.*

C'est évidemment ce qu'il faut faire au cas où le feu envahirait la maison!

→ **selon** correspond à *selon que*

ex: *Selon le prix, vous achèterez une action ou deux.*

→ **suivant** correspond à *suivant que*

ex: *Vous direz à M. Durand que la réparation de sa voiture coûte 3241 €. Suivant sa réaction, vous lui proposerez la réparation ou l'achat d'une nouvelle voiture.*

→ **soit... soit...** correspond à *soit que... soit que...*

ex: *Proposez lui soit la réparation, soit l'achat d'une nouvelle voiture.*

35.3.2 Adverbes

→ **autrement, sinon**

Ces deux adverbes sont synonymes. Seul le niveau de style les distingue.

autrement est plus familier que *sinon*.

Soyez sages, les enfants, sinon, vous serez privés de dessert!

Soyez sages, les mioches, autrement, vous aurez affaire à moi!

35.3.3 Gérondif

On emploie le gérondif, à condition que le sujet du verbe de la subordonnée soit aussi celui de la principale.

On remplace alors la conditionnelle par *si* par le gérondif du verbe. La principale reste identique, surtout en ce qui concerne les temps.

Si vous me prêtiez ce livre, vous m'aideriez beaucoup.
→ *En me prêtant ce livre, vous m'aideriez beaucoup.*

Si vous m'aviez prêté ce livre, vous m'auriez bien aidé.
→ *En me prêtant ce livre, vous m'auriez bien aidé.*

35.3.4 Conditionnel en remplacement de si

On peut remplacer une subordonnée introduite par *si*, à condition d'avoir un conditionnel (irréel ou potentiel peu probable) par une indépendante au conditionnel, **la principale commençant par *que***.

□ **Potentiel improbable, mais pas exclu :**

S'il me demandait ma main, je l'enverrais promener.
→ *Il me demanderait ma main que je l'enverrais promener.*

□ **Irréel du présent :**

Si tu me proposais de t'accompagner, je refuserais.
→ *Tu me proposerais de t'accompagner que je refuserais.*

□ **Irréel du passé :**

Si ma tante avait refusé d'épouser mon oncle dans la précipitation, un jour avant qu'il ne parte pour la guerre, sa vie aurait été bien meilleure.
→ *Ma tante aurait refusé d'épouser mon oncle dans la précipitation, un jour avant qu'il ne parte pour la guerre, que sa vie aurait été bien meilleure.*

35.3.5 Relatives

Certaines relatives peuvent aussi exprimer une condition:

Si on veut, on peut.

Cela correspond au proverbe:

→ *Qui veut, peut.*
(Cela correspond à la forme moderne: *celui qui veut, peut.*)

Vous avez ainsi un bon nombre de proverbes ou d'expressions de ce genre, dont:

→ *Qui ment, vole.*
(Si on ment, on vole)

→ *Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.*
(Si on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage)

→ *Qui vole un œuf, vole un bœuf.*
(Si on est capable de voler de petites choses, on est capable d'en voler de grosses)

→ *Qui veut voyager loin, ménage sa monture.*
(Si on veut voyager loin, on évite de fatiguer son cheval.)

→ *Qui trop embrasse, mal étreint.*
(Si on veut tenir trop de choses dans ses bras, on les laisse tomber.)

Vous pouvez les apprendre et les utiliser. Ils ont souvent servi, mais ils ont fait leurs preuves et sont encore utilisables.

36. Les Subordonnées de Comparaison

36.1 Définition

36.1.1 La comparaison

Lorsque l'on compare deux actions, il y a deux possibilités:

→ ou bien **le verbe de la principale est le même que celui de la subordonnée**. Dans ce cas, on fait l'économie du verbe de la subordonnée. On dit qu'on fait **l'ellipse du verbe**.

ex: *Mireille Mathieu chante. / Mme Durand chante pareil.
Mme Durand chante comme Mireille Mathieu.*

→ ou alors, **ils sont différents**. Dans ce cas, on les emploiera tous les deux, et l'on fera, si possible, précéder le verbe de la comparative d'un **ne explétif**.

ex: *Paul dépense plus d'argent qu'il n'en gagne.
L'avion vole plus vite que l'auto ne roule.*

36.1.2 Comparatif et superlatif

La comparaison se fait souvent au moyen d'un **comparatif** ou d'un **superlatif**. Il y a, en français, deux sortes de comparatifs et de superlatifs:

1. le comparatif et le superlatif de **supériorité**:
Il se forme, pour les adjectifs réguliers, avec **plus**:

ex: *Elle est **plus** grande **que** sa sœur. (comparatif)
C'est **la plus** grande **de** la famille. (superlatif)*

2. le comparatif et le superlatif d'**infériorité**:
Il se forme, pour les adjectifs réguliers, avec **moins**:

ex: *Elle est **moins** grande **que** sa sœur. (comparatif)
C'est **la moins** grande **de** la famille. (superlatif)*

Vous avez sûrement remarqué que le **comparatif** était suivi d'une **subordonnée**, introduite par la conjonction **que**, alors que le **superlatif** était suivi d'un simple **complément**, introduit par la préposition **de**.

3. Le comparatif a en plus une forme d'égalité :
Il est **fort comme** un Turc.

36.2 Les subordonnées de comparaison

Tableau des conjonctions:

ainsi que comme de même que	alors que tandis que	que (adjectif + que) (adverbe + que)
autant que	comme si	

36.2.1 Comparaison de faits équivalents: ainsi que / comme / de même que

36.2.1.1 Avec ellipse du verbe

*Cet homme parle **comme** un avocat.
Son frère écrit **ainsi qu'** un moine journaliste.
Elle parle **de même qu'** un homme politique.*

36.2.1.2 avec de même que, on peut avoir une subordonnée complète

***De même que** les Français connaissent une civilisation du vin, (**de même,**) les Allemands pratiquent une civilisation de la bière.*

36.2.2 Comparaison de quantités: **autant que**

*Au XIXe siècle, les enfants travaillaient, dans les mines, **autant que** les adultes.*

36.2.3 Comparaison de faits en contraste: **alors que / tandis que**

Nous connaissons ces locutions conjonctives comme conjonctions de temps marquant un contraste entre deux actions.

On peut aussi les employer pour comparer deux actions qui présentent un contraste:

*Il travaille **comme** policier, **alors que** son frère est gangster.
tandis que*

Il est clair, ici, que l'on compare le métier de ces deux frères, et que l'on veut montrer leur étonnante différence.

Nous avons donc le choix entre:

***comme / ainsi que / de même que** lorsque les actions sont semblables, et
alors que / tandis que lorsqu'elles sont dissemblables.*

Comme pour les subordonnées de temps, nous emploierons *tandis que* ou *alors que* quand les deux actions ont lieu en même temps, mais seulement *alors que* lorsqu'elles ne sont pas simultanées:

*Dupont est éboueur, **alors que** son père était patron d'usine.*

36.2.4 Comparaison nuancée de condition: comme si

Vous connaissez sûrement Harpagon, l'avare de la pièce de Molière, celui qui ne vous donnait pas le bonjour, mais qui vous le prêtait. Eh bien, un jour, on lui a dérobé une cassette pleine de pièces d'or.

*Lorsqu'il s'est aperçu de ce vol, il s'est mis à hurler **comme si** on lui arrachait le cœur.*

Bien sûr, on ne lui a pas arraché le cœur, mais si on le lui avait arraché (condition), il aurait crié de la même façon.



Avec **comme si**, on emploie les même temps que pour **si irréal**. Cela est normal, puisque l'on compare la principale à une subordonnée qui n'a pas vraiment lieu. Ici, on ne lui arrache pas le cœur: cette action est donc **irréelle**.

36.2.5 Comparaison avec un adjectif ou un adverbe en liaison avec que

Il y a plusieurs façons d'employer la conjonction **que**.

La comparaison entre la principale et la subordonnée montre une:

similitude	infériorité	différence	proportionnalité	supériorité
aussi autant même si tant tel	moindre moins	autre autrement	d'autant mieux d'autant moins d'autant plus	davantage meilleur pire pis plus plutôt

Le principe est d'employer un adjectif ou un adverbe dans la principale, et d'introduire la subordonnée par **que**:

*Mme Duchnock est **plus** sportive **que** son mari.*

*Mme Duchnock fait **plus** de sport **que** son mari.*

Cet adjectif ou cet adverbe précisent le sens qu'il faut donner à la comparaison, tandis que **que** montre le début de la subordonnée à laquelle on compare la principale.

36.2.5.1 similitude entre la principale et la subordonnée

36.2.5.1.1 avec un adjectif

→ **aussi ... que /comme**

Il est aussi grand que son père.

Il est bête comme ses pieds. (Expression: les pieds ne peuvent pas réfléchir!)

Il est aussi bête que ses pieds.

→ **si ... que**

Dans certaines expressions, on pourra employer **si** au lieu de **aussi**. En cas de doute, employez **aussi**: vous éviterez les surprises.

❖ **si ... que cela**: (*si... que ça*)

Il n'est pas si bête que cela!

❖ **aussi ... que** avec un verbe de **pensée** ou de **discours**:

Elle n'est pas aussi modeste qu'on le dit / qu'on le pense.

36.2.5.1.2 avec un adverbe:

→ **aussi / si**

*Je ne connais personne qui rie **aussi** bêtement que lui.*
si

Comme vous vous demandez d'où vient le subjonctif **rie**, je vous rappellerai que l'antécédent de la subordonnée relative est soumis à une **négation**, **personne**, ce qui explique l'emploi du subjonctif. Pour plus de détails, reportez-vous à l'unité sur le subjonctif et à celle sur la relative § 28.4.

36.2.5.1.3 avec un substantif

→ **le même ... que**

Bien entendu, on pourra employer **le**, **la** ou **les**.

*Elle lit le **même** livre **que** moi.*
*Paulette et Pierre ont **les mêmes** goûts.*

→ **un ... tel que/ un tel ... que**

Bien entendu, on pourra employer **tel / telle / tels / telles**

On n'avait jamais vu une championne **telle que** Marie-Jo Perec, qui a remporté 3 médailles d'or aux JO.

La France n'avait jamais eu de footballeurs **tels que** ceux de l'équipe de Zidane.

36.2.5.1.4 avec un verbe

→ **autant / tant ... que**

Ces deux formes sont synonymes.

*Il travaille **autant qu'il le peut**.*
*Il ment **tant qu'il le peut**.*

36.2.5.2 Infériorité de la principale par rapport à la subordonnée

36.2.5.2.1 avec un adjectif ou un adverbe

→ **moins ... que ...**

*Il est **moins amusant que** son frère.*
*Il travaille **moins bien que** sa sœur.*

36.2.5.2.2 avec un verbe

→ **moins que**

*Il travaille **moins que** moi.*

36.2.5.2.3 avec un substantif

→ **moindre**

*Les pays du tiers-monde produisent à **moindre** frais que les pays industrialisés.*

36.2.5.3 différence entre la principale et la subordonnée

36.2.5.3.1 avec un verbe autrement

*Les Québécois parlent **autrement que** les Français.*

36.2.5.3.2 avec un substantif autre

*Une ellipse a une **autre** forme qu'un cercle.*

36.2.5.4 augmentation ou diminution proportionnelle entre les deux propositions

36.2.5.4.1 avec un verbe

→ **d'autant plus que**

Il y a augmentation proportionnelle de la quantité entre principale et causale.

*Il travaille **d'autant plus** qu'il est payé pour cela.*

→ **d'autant mieux que**

Il y a augmentation proportionnelle de la qualité entre principale et causale.

*Il parle **d'autant mieux** le français **que** sa mère est Française.*

→ **d'autant moins ... que**

Il y a diminution proportionnelle de la quantité entre principale et causale.

*Elle regrette **d'autant moins** son mari **qu'**il la frappait.*

*Elle le regrette **d'autant moins** qu'il la frappait.*

36.2.5.5 supériorité de la principale par rapport à la subordonnée

36.2.5.5.1 avec un verbe

→ **d'avantage que**

*Paul travaille **d'avantage que** ses collègues.*

→ **plus que**

*Paul travaille **plus que** ses collègues.*

→ **plutôt que**

*Nana préfère travailler seule **plutôt que** de se faire aider par ses collègues.*

→ **pis que**

*Les belles-mères disent souvent **pis que** pendre de leur belle-fille.*

36.2.5.5.2 avec un adjectif (comparatif)

Il s'agit ici du comparatif de l'adjectif

→ **davantage ... que**

*Pierre est **davantage** travailleur **que** ses collègues.*

→ **plus ... que**

*Pierre est **plus** travailleur **que** ses collègues.*

36.2.5.5.3 avec un adverbe

→ **plus ... que**

*Une cantatrice d'opéra chante **plus** fort **qu'**une chanteuse de variété.*

36.2.5.6 avec un substantif

→ **meilleur ... que**

*Paul est un **meilleur** camarade **que** Pierre.*

→ **pire ... que**

*Il n'est (pas) **pire** sourd **que** celui qui ne veut pas entendre.*

36.2.5.7 L'antériorité dans la comparaison

L'emploi des temps dans la subordonnée de comparaison ne devrait pas poser de problème. En effet, lorsque l'on compare deux actions, on fait la plupart du temps l'ellipse du verbe de la comparative:

*Il est **plus** intelligent **que** la moyenne.*

Lorsque le verbe de la comparative est employé, on choisira le temps qui correspond à l'action.

Mais lorsque la comparaison est **antérieure à la principale**, on emploiera le tableau que nous avons vu à l'occasion de l'étude de la cause:

Temps de la comparative	Temps de la principale
Futur antérieur	Futur simple
Passé composé	Présent
Plus-que-parfait	Imparfait
	Passé simple
	Passé composé

1. Vous verrez! Après-demain, il **roulera** plus vite qu'il ne l'**aura fait** la veille.
2. Aujourd'hui, M. Bouchon **roule** plus vite **qu'**il ne l'a fait hier.
3. M. Bouchon **roulait** plus vite qu'il ne l'**avait fait** avant, lorsque sa voiture quitta la route.
4. Ce jour-là, M. Bouchon **roula** plus vite qu'il ne l'**avait fait** la semaine d'avant.
5. Cette fois, M. Bouchon **a roulé** plus vite qu'il ne l'**avait fait** la semaine d'avant.

36.3 Formes équivalentes

La subordonnée de comparaison établissant un rapport entre deux actions, il y a assez peu de formes équivalentes, d'autant plus que, comme le verbe est le plus souvent sous-entendu, la subordonnée de comparaison n'a pas besoin d'être simplifiée.

On trouvera:

- des compléments introduits par des prépositions,
- des indépendantes reliées par des mots de corrélation.

36.3.1 Compléments introduits par des prépositions

36.3.1.1 verbe préférer qc/qn à qc/

*Je **préfère** le café **au** thé.*

36.3.1.2 comparaison de similitude

→ à l'égal de

*La Française, **à l'égal du** Français, avait le droit de faire son service militaire.*

→ à la manière de

*Madeleine est habillée **à la manière des** pirates.*

→ à l'instar de

Cette préposition signifie que l'on prend quelqu'un pour modèle.

***A l'instar de** leurs ancêtres les Gaulois, les Français adorent se disputer.*

→ conformément à

***Conformément à** notre accord, j'ai acheté un livre par mois.*

→ tel

*M. Dupont, **tel d'**Artagnan, monta sur son cheval... et se retrouva assis par terre.*

36.3.1.3 comparaison simple

→ en comparaison de / avec

***En comparaison de /avec** la vie des petits Ethiopiens, celle des enfants européens est paradisiaque.*

36.3.1.4 comparaison de contrastes

Ces prépositions permettent de comparer des actions, et sont suivies d'un infinitif:

□ au lieu de

*Il est agréable de se reposer **au lieu de** travailler.*

□ plutôt que de

*Il préfère travailler **plutôt que de** prendre des vacances.*



Attention: Employez un **substantif**, ou un **pronom possessif ou démonstratif**, mais **pas de pronom personnel** après ces prépositions.

36.3.2 Indépendantes reliées par des corrélatifs

→ **autant... autant**

Il est possible d'avoir deux opinions contradictoires sur une personne:

Autant je le trouve sympathique, autant je crois qu'il n'est pas très intelligent.

→ **autre... autre**

Pour expliquer pourquoi les grands-parents, qui dansaient la valse, ont des difficultés à comprendre pourquoi leurs petits-enfants dansent le rock, on pourra leur répondre:

Autres temps, autres mœurs.

→ **tel... tel**

Un proverbe dit:

Tel père, tel fils.

Rien ne vous empêche, bien sûr, de dire:

Telle mère, telle fille.

Ou même:

Telle mère, tel fils ou Tel père, telle fille.

→ **moins... moins**

Toute personne ayant travaillé un jour de sa vie vous le dira:

Moins on travaille, moins on se fatigue.

→ **plus... plus**

Il y a des élèves qui ne sont pas très rapides quand ils font leurs devoirs. Certains professeurs conseillent aux parents:

Plus vous l'aidez, et plus vite il aura fini.

→ **moins... plus**

Quelqu'un qui gagne peu d'argent vous confirmera ceci:

Moins on gagne d'argent, et plus on en a besoin.

→ **plus... moins**

Quelqu'un qui lit les explications pour remplir sa déclaration d'impôts pourrait nous dire:

Plus je lis ces explications, et moins je les comprends.

36.4 Moins / plus que ou moins / plus de

Lorsque l'on compare deux actions entre elles, on compare deux propositions, avec leur sujet et leur verbe. Il est donc obligatoire d'employer une **conjonction**, donc, **que**.

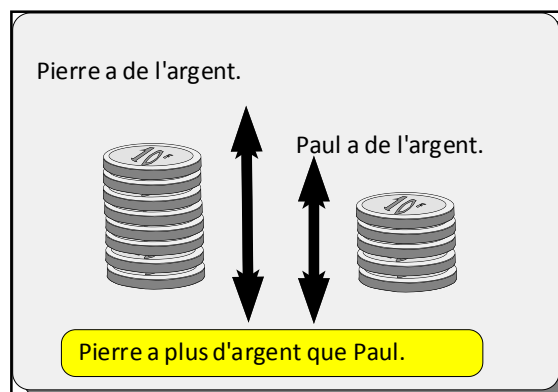
ex: *Pierre a plus d'argent que Paul.*

Ceci signifie:

Paul a beaucoup d'argent.

Pierre a encore plus d'argent.

Pierre a plus d'argent que Paul n'en a.



Bien sûr, nous allons faire l'économie du verbe de la comparative:

Pierre a plus d'argent que Paul.

Lorsque l'on évalue un nombre qui précise une **mesure** (argent, poids, longueur, température, etc...) par rapport à une valeur arbitraire, on ne **compare plus** des **actions**, mais on replace une valeur par rapport à un nombre. On emploie donc la préposition **de**.

ex: *Il a plus de 100 euros.*

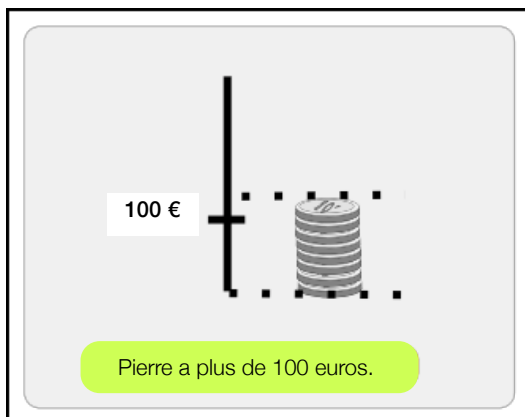
Ici, on compare ce qu'il a, par exemple, 98 €, avec 100 €. On voit bien qu'il a moins de 100 €. On ne compare pas la somme qu'il a avec la somme que possèdent 100 €, ce qui serait absolument ridicule, on **mesure**.

Attention: *98 €, c'est moins que 100 €.* Pourquoi **que**? Il y a là un verbe sous-entendu: 98 €, c'est moins que ne sont 100 €. Il y a ici **comparaison**.

En effet, on compare: *100 €, c'est beaucoup* avec *98 €, c'est moins*.



Lorsque le verbe de la subordonnée de comparaison doit être exprimé, on le fait précéder du **ne explétif.** Ce n'est pas obligatoire, mais c'est tellement mieux !



Comparons le TGV et l'avion entre Paris et Marseille:

L'avion est plus rapide que le TGV. (sous entendu: *ne l'est.*)

Mais si l'on dit: *Le TGV roule plus vite que l'avion*, on dit une **bêtise**, car l'avion ne roule pas de Paris à Marseille! Et si l'on dit: *L'avion vole plus vite que le TGV*, on dit une bêtise encore plus grosse, puisque le TGV ne vole pas du tout.

Comme chaque moyen de transport a sa façon de se déplacer, on dira:

*Le TGV roule plus vite que l'avion **ne** vole.*

TABLE des MATIERES

1.	Grammaire... Vous avez dit «grammaire»?	1
1.1	Les domaines linguistiques abordés par la grammaire	1
1.2	Notions de règles	3
1.3	Des règles? Pour qui?	4
1.4	Qu'allons-nous faire ?	5
1.5	eGrammaire	10
1.6	Enseigner la Grammaire du français pas à pas	10
2.	Le système phonique et l'intonation du français	11
2.1	Les organes participant à la parole	11
2.2	Le système phonique du français	14
2.3	L'intonation du français	28
3.	La forme affirmative	37
3.1	Définitions: l'affirmative	37
3.2	Phrase simple / Phrase complexe	38
3.3	La position des divers éléments de la forme affirmative	52
4.	L'interrogative	55
4.1	Définitions	55
4.2	Le choix des mots interrogatifs	62
5.	La forme négative	69
5.1	Définition	69
5.2	Différentes négations	69
5.3	Place des négations dans la phrase	79
5.4	Cas particuliers	81
5.5	Une faute un peu particulière : *pour pas que	85
6.	La mise en relief	87
6.1	Définitions	87
6.2	Les différentes méthodes	87
7.	Les articles	93
7.1	Définitions	93
7.2	L'article défini	95
7.3	L'article indéfini	99
8.	Le démonstratif	109
8.1	Définitions	109
8.2	Les adjectifs démonstratifs	109
8.3	Les pronoms démonstratifs	111
9.	Les Possessifs	115
9.1	Qu'est-ce qu'un possessif?	115
9.2	Adjectif ou pronom?	115
9.3	Les adjectifs possessifs	116
9.4	Les pronoms possessifs	119
9.5	Cas particuliers	120
10.	L'indéfini	123
10.1	Définition	123
10.2	Les différents indéfinis	123
11.	L'adjectif qualificatif	137
11.1	Emploi des adjectifs qualificatifs	138
11.2	Les formes de l'adjectif	140
11.3	Problèmes d'accord	147
11.4	La place de l'adjectif épithète	154
11.5	Les degrés de l'adjectif qualificatif	156
12.	L'adverbe	161
12.1	Définition	161
12.2	Formation	162

12.3	Emploi.....	163
12.4	Les degrés de l'adverbe	166
13.	Les adjectifs numéraux	167
13.1	Définitions.....	167
13.2	Les adjectifs numéraux cardinaux	167
13.3	Nombres et calculs	175
13.4	Pour ceux qui veulent en savoir plus	178
14.	Le nom	181
14.1	Définition.....	181
14.2	Caractéristiques des noms	181
14.3	Les fonctions du nom	187
15.	Le pronom personnel	191
15.1	Principe.....	191
15.2	Les pronoms personnels par familles dans un emploi classique	191
15.3	Cas particuliers :	203
16.	Le groupe verbal.	207
16.1	Les voix, le mode, les temps	207
16.2	La valence	214
16.3	Les compléments circonstanciels.....	220
17.	Formation des temps et conjugaisons	223
17.1	Les temps de base	225
17.2	Les temps composés	270
17.3	Le passif	272
18.	Emploi des temps de l'indicatif.....	273
18.1	Notions d'antériorité, de postériorité et de simultanéité.....	273
18.2	Emploi du présent.....	275
18.3	Emploi du futur simple	278
18.4	Emploi du passé simple / passé composé	279
18.5	Emploi de l'imparfait	280
18.6	L'emploi des temps composés	284
18.7	Conclusion.....	287
19.	Emploi des temps simples du passé.....	289
19.1	Les mauvaises explications traditionnelles.....	289
19.2	La règle de base.....	294
19.3	Ordre chronologique et ordre du texte.....	295
19.4	Actions individuelles et trains d'actions	299
19.5	Autrefois / Aujourd'hui	302
19.6	Tout dépend du verbe	302
19.7	Tout dépend de la conjonction (ou de la préposition).....	306
19.8	Raisons contextuelles.....	315
19.9	Notions de déroulement	316
19.10	Emplois stylistiques	319
19.11	Emplois grammaticaux de l'imparfait et du passé composé.....	319
20.	Le Conditionnel	321
20.1	Définition	321
	Le conditionnel est un mode, comme l'indicatif et le subjonctif.	321
20.2	Formation et Conjugaison	321
20.3	Emploi du conditionnel	322
21.	Le Subjonctif	327
21.1	Définition	327
	Le subjonctif est un mode, comme l'indicatif et le conditionnel.	327
21.2	Conjugaison.....	327
21.3	Emploi du subjonctif	328
22.	L'impératif.....	341

22.1	Définition	341
22.2	Formation et Conjugaison	341
22.3	Emploi de l'impératif	341
22.4	Les à-côtés de l'impératif.....	343
23.	L'infinitif	347
23.1	Définition	347
23.2	Formation	347
23.3	Emploi de l'infinitif.....	348
24.	Les participes	355
24.1	Définition	355
24.2	Formation	355
24.3	Emploi du participe	355
25.	L'accord du participe passé	363
25.1	Principe	363
25.2	Accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire être	363
25.3	Accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire <i>avoir</i>	364
25.4	Cas des verbes pronominaux.....	365
26.	Les complétives	371
26.1	Définition	371
26.2	La complétive par si.....	371
26.3	La complétive par que	372
26.4	Autres complétives par que	375
27.	Le discours rapporté	377
27.1	Définitions	377
27.2	Le discours indirect : choix des conjonctions	377
27.3	Le discours indirect : modification des temps.....	380
27.4	Le discours indirect : problèmes annexes	383
27.5	Comment introduire le discours indirect.	385
27.6	Et le discours semi-direct ?	385
28.	La Subordonnée relative	387
28.1	Définitions	387
28.2	Les pronoms relatifs:.....	390
28.3	Comment construire sa relative.....	395
28.4	Le subjonctif dans la relative	397
29.	Les Subordonnées circonstancielles.....	401
30.	Les Subordonnées circonstancielles de temps.....	403
30.1	L'antériorité.....	403
30.2	La postériorité.....	412
30.3	La simultanéité	418
31.	Les Subordonnées de Cause.....	437
31.1	Définitions.....	437
31.2	Les subordonnées de cause.	438
31.3	Les formes équivalentes marquant la cause	444
31.4	Les temps dans la subordonnée de cause antérieure.....	450
32.	Les Subordonnées de Conséquence	451
32.1	Définitions.....	451
32.2	Les subordonnées de conséquence.....	453
33.	Les Subordonnées de But.....	461
33.1	Définition.....	461
33.2	Les subordonnées de but (finales)	462
33.3	Les formes de remplacement	463
34.	Les Subordonnées de Concession	465
34.1	Définition.....	465
34.2	Les subordonnées de concession.	465

34.3	Les modes dans les subordonnées de concession.....	468
34.4	Les façons équivalentes d'exprimer la concession	469
35.	Les Subordonnées de Condition.....	473
35.1	Définition.....	473
35.2	Les subordonnées de condition et leurs conjonctions.....	474
35.3	Formes de remplacement.....	481
36.	Les Subordonnées de Comparaison.....	485
36.1	Définition.....	485
36.2	Les subordonnées de comparaison	486
36.3	Formes équivalentes	491
36.4	Moins / plus que ou moins / plus de	492

Achévé d'imprimé en septembre 2014
Imprimé en France par Copyshop
86300 Neufchâteau

Dépôt légal : septembre 2014

eGrammaire est un système d'apprentissage et d'enseignement de la grammaire, composé de trois modules :

- Un livre de grammaire, **eGrammaire**, destiné à l'apprenant comme à l'enseignant, contenant la base théorique de l'ensemble.
- Un site sur internet, www.egrammaire.com, destiné aux apprenants par ses unités d'apprentissages, ses tests, ses exercices auto-corrigés et ses modules « apprendre à apprendre » et « gestion de la motivation ».
- Un livre destiné à l'enseignant, **Enseigner la grammaire pas à pas**, s'appuyant sur les deux autres modules, et proposant un itinéraire accompagné de feuilles de routes, permettant à l'apprenant d'acquérir le savoir et les savoir-faire propres au FLE par un travail tantôt en groupes, tantôt en plenum ou individuel de manière active. Le recours au travail sur le site eGrammaire permet à l'enseignant d'alléger son enseignement d'une partie de la Grammaire, lui permettant de le diriger vers des activités plus gratifiantes.

Ce livre contient quelques points originaux :

- Une intégration systématique du système phonique et de l'intonation, marquée et non marquée dans l'explication des phénomènes grammaticaux.
- Une utilisation systématique de la valence du verbe pour expliquer la construction du groupe verbal autour du verbe et de sa valence.
- Une approche nouvelle de l'explication des temps simples du passé (imparfait, passé simple et passé composé), remplaçant les vieilles règles inefficaces.
- Une explication en système, pas à pas, fondée sur le dialogue avec le lecteur.



Christian Meunier

Christian Meunier est né à Paris en 1947. Après des études à l'Université d'Aix-Marseille I en allemand et linguistique générale, il a enseigné l'allemand à Frévent, puis le français langue étrangère au Tchad (1971-73) à Bocholt en RFA (1973-75), et enfin à l'Université de Berlin (Freie Universität) de 1975 à 2006. Il y a exercé la profession d'enseignant, a été responsable informatique de son institut pendant 25 ans. Il est l'auteur de plusieurs logiciels d'apprentissage de la grammaire du FLE en autonomie, dans le cadre du projet européen LESCO^{net} qu'il a dirigé, d'un site d'apprentissage du FLE (www.lesconet.com), d'un site d'apprentissage de la grammaire (www.egrammaire.com), et de divers ouvrages de traduction, de phonétique et de grammaire.

ISBN 979-10-94113-02-8

PRIX : 7,00 €

EDITIONS du FLE
Marseille

